

---

LISE DROLET-MICHAUD  
SOLANGE BERGERON

Et du fleuve jusqu'à la fin des terres...

1702 — 2002

---

*Saint-Antoine-de-Tilly*

---



300<sup>e</sup>

La Plume d'Oie  
ÉDITION







Solange Bergeron  
Lise Drolet-Michaud

*Et du fleuve jusqu'à la fin des terres !*

1702 — 2002

---

*Saint-Antoine-de-Tilly*

---

*La Plume d'Oie*  
ÉDITION

© Le Comité du Tricentenaire de Saint-Antoine-de-Tilly

Tous droits de reproduction réservés

ISBN : 2-89539-081-9

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2002

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2002

Cette publication est dirigée par :

*La Plume d'Oie*

ÉDITION – CONCEPT

199, des Pionniers Ouest

Cap-Saint-Ignace (Québec) G0R 1H0

Téléphone et télécopieur : 418-246-3643

Courriel : [laplume@globetrotter.net](mailto:laplume@globetrotter.net)

Site Internet : [www.laplumedoie.com](http://www.laplumedoie.com)

## *Avertissement*

Les mots « habitant » et « colon » n'ont rien de péjoratif. Ils désignent les résidants du pays, les Canadiens. Cette appellation remonte aux premiers temps de la colonie, comme le mentionne Narcisse-Eutrope Dionne dans son ouvrage *Le parler populaire des Canadiens français*. Du temps de Champlain, il y avait deux espèces d'immigrants : les véritables ou les sérieux, c'est-à-dire les habitants qui étaient restés attachés au sol, puis les hivernants qui ne faisaient qu'hiverner en Nouvelle-France et qui retournaient dans leur pays d'origine à la première occasion. Ces mots seront utilisés pour justement désigner ces pionniers et pionnières qui ont contribué à la création et au développement de Saint-Antoine-de-Tilly.

En ce qui concerne les extraits de vieux documents, certains ont été transcrits avec leurs fautes et leurs différentes graphies, alors que d'autres ont été présentés dans la langue d'aujourd'hui dans le but d'en faciliter la lecture.

Dans certains passages, le genre masculin désigne aussi le féminin.



# Préface

*Après avoir consacré plusieurs années à planifier le tricentenaire, nous sommes très heureux de vous présenter cet ouvrage qui, il n'y a pas si longtemps, nous paraissait un projet gigantesque et irréalisable. Lorsqu'une équipe s'efforce de réussir, tout peut devenir possible. Voilà donc le résultat de cette ténacité.*

*Pour retracer l'historique de notre paroisse, un milieu de vie riche de trois cents ans d'événements, il a fallu faire preuve de patience, de motivation et de compétence. Ajoutez le caractère bénévole de tout ce travail et le professionnalisme qui transpire de cet ouvrage rassemblant documentation et tradition orale, et vous comprendrez mon admiration pour madame Lise Drolet-Michaud. Nous pouvons donc vous présenter aujourd'hui l'histoire unique de notre « chez-nous », une monographie qui a été rendue possible grâce à une femme dynamique et convaincue.*

*Je veux également souligner l'excellent travail de madame Solange Bergeron, qui, moyennant une minime rétribution, a également consenti un nombre incalculable d'heures de bénévolat pour permettre la réalisation de ce petit chef-d'œuvre local. En lisant « votre histoire », vous découvrirez des récits inédits qui reflètent bien la volonté de ces femmes décidées à nous faire revivre les précieuses années qui ont été déterminantes pour notre patrimoine.*

*Les auteures ont été admirablement secondées par un grand nombre de collaboratrices et de collaborateurs qui les ont aidées à concrétiser ce grand rêve historique qui nous animait tous depuis quelques années. Associer l'expérience et la jeunesse, l'écart des générations et les savoirs différents mais complémentaires des personnes impliquées, voilà la recette infaillible pour réussir semblable exploit.*

*Cet ouvrage arrive à point dans l'évolution de notre village. Il servira à la création d'une société historique locale qui veillera à protéger adéquatement tous les documents d'archives, sonores, iconographiques et autres qui retracent l'histoire de notre paroisse.*

*Nous remercions la municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly, qui, grâce à la collaboration de son maire, monsieur Alonzo Le Blanc, a assumé une partie des frais de recherches de cette monographie. Nous sommes également redevables à monsieur Jean-Paul Gagnon, car c'est grâce à son implication que nous avons pu obtenir la généreuse contribution de la Fondation J. Armand Bombardier, une contribution qui a assuré la production complète de l'ouvrage. Sans ce support financier vivifiant, arrivé au bon moment, il aurait été difficile de poursuivre notre objectif de publier un ouvrage représentatif et accessible à tous.*

*Bravo et merci à tous ces généreux partenaires qui ont permis la réalisation de cette monographie. Bonne lecture à toutes et à tous !*

*Robert Linteau*

*Robert Linteau, président*

*Corporation du tricentenaire de Saint-Antoine-de-Tilly*

## *Mot du maïze*

Chers concitoyens, concitoyennes,

Lecteurs et lectrices,

Au nom du conseil municipal et de la population de Saint-Antoine-de-Tilly, il me fait plaisir de saluer la publication de ce livre qui raconte la longue histoire de notre paroisse et de notre municipalité.

Saint-Antoine-de-Tilly, c'est trois cents ans de navigation, de vie fluviale, de commerce et d'échanges de toutes sortes. Trois cents ans de vie paroissiale, de naissances, de mariages, de décès et de funérailles. Trois cents ans d'agriculture, de semences, de récoltes et de vente des produits de la ferme. Trois cents ans de vie familiale, de voisinage, de solidarité dans les tempêtes, de corvées et de sympathie dans les moments d'épreuve.

Trois siècles de bâtiments à construire et à conserver, d'incendies malheureux et de reconstruction, de départs, d'extinction ou de survivance de familles anciennes, d'arrivée et d'implantation de nouveaux résidents et résidentes.

Trois siècles de célébration du temps des Fêtes, de plaisirs au fleuve durant l'été, de pêche, de natation, de pique-niques sur la plage ou dans les champs.

C'est un siècle de tourisme et de villégiature, de visites chez nous des gens de la ville, et réciproquement, de nos fréquentes visites en ville.

Du côté civil, c'est cent cinquante ans de régime seigneurial. Et, depuis 1845, cent cinquante-sept ans de vie municipale, d'élections de maires, de conseillers et de conseillères. De ges-

tion en équipe et de décisions à prendre pour le bien commun de tous les citoyens et citoyennes.

Au nom des membres du conseil municipal, qui sont mesdames Nicole Champagne, France Lemelin, Lise Petit, messieurs Michel Cauchon, Paul-Yvon Dumais, André Saint-Jean et moi-même, je veux rendre hommage à tous les anciens maires, à tous les conseillers et conseillères qui nous ont précédé(e)s et qui ont contribué de quelque façon à conserver et à développer Saint-Antoine-de-Tilly.

J'exprime notre reconnaissance au maire sortant, monsieur Alonzo Le Blanc, qui a participé personnellement à l'incorporation du comité du tricentenaire et à ses réunions mensuelles, ainsi qu'aux autres membres du conseil précédent qui ont permis à la municipalité de soutenir financièrement la préparation des fêtes du tricentenaire.

J'offre nos cordiales félicitations aux généreux bénévoles qui depuis le début ont cru au grand projet du tricentenaire, au comité organisateur et à son président dynamique, monsieur Robert Linteau, à l'équipe de rédaction du remarquable volume que vous avez entre les mains.

Je remercie les généreux commanditaires, sociétés et individus, qui ont contribué par des dons substantiels à ces fêtes et à cette publication.

Je remercie d'avance tous les bénévoles pour leur dévouement et leur implication humaine au cours de l'année 2002 qui marquera une étape importante de notre vie collective.

Heureuses retrouvailles, joyeux tricentenaire et bonne lecture!

*Robert A. Boucher*

Robert A. Boucher, maire

## *Propos d'Alonzo Le Blanc*

Raconter les trois cents ans d'histoire de Saint-Antoine-de-Tilly n'est pas une mince aventure. Vous dire le nombre de démarches, de consultations, d'appels que j'ai faits à des collègues, à des professionnels de l'histoire pour dénicher la perle rare, la personne à la fois compétente, intéressée et disponible pour entreprendre une telle recherche occuperait ici un espace trop précieux.

Lorsque le comité du tricentenaire a choisi de ne pas faire un simple et superficiel album consacré aux photos des familles, mais de produire une véritable monographie, le projet a pris une dimension plus profonde. Une **monographie**, c'est l'étude complète et détaillée d'un sujet précis que l'on se propose d'épuiser ou dont on veut faire un compte rendu le plus complet possible. Une telle tâche s'avère difficile, comparable à celle d'un géologue qui étudie les couches successives de matériaux accumulés dans l'écorce terrestre. Depuis trois siècles, beaucoup de personnes, de familles, d'institutions et d'événements se sont succédé à Saint-Antoine-de-Tilly.

Alors que les spécialistes se défilaient les uns après les autres, notre attention s'est portée sur notre propre communauté. N'y avait-il pas à Saint-Antoine-de-Tilly des personnes compétentes, disponibles et suffisamment motivées pour entreprendre une telle recherche?

Déjà, le mercredi 15 mars 1995, lors d'une première réunion convoquée par le maire Jean-Luc Dehours en vue de la préparation du tricentenaire, réunion exploratoire, regroupant une dizaine de personnes et dont Paul Brunet et moi-même avons fait le compte rendu, madame Lise Drolet-Michaud était présente, vivement intéressée et prête à recueillir sur notre localité des données nombreuses et pertinentes. Son ardeur ne s'est jamais démentie. Une conversation avec madame Solange

Bergeron, en 1999, me révèle l'existence d'une motivation et des qualités de chercheuse, présentes ou potentielles, chez cette jeune professionnelle issue d'une famille depuis longtemps enracinée à Saint-Antoine-de-Tilly.

La première rencontre des deux auteures à l'automne 1999 fut sans doute semblable à celle de deux rivières, de deux courants distincts, issus de sources et de terroirs sociaux divergents. Elles sont de générations différentes, de formations différentes. Madame Drolet-Michaud est ethnologue et détient un baccalauréat en histoire ; elle a contribué comme chargée de recherche adjointe à de nombreuses études universitaires, habituellement en ethnologie. Madame Bergeron, détentrice d'un baccalauréat et d'une maîtrise en littérature française ainsi que d'un certificat en pédagogie, était sur le point de s'inscrire au doctorat en lettres ; elle poursuit en ce moment une carrière d'enseignante dans un cégep. Elles ont dû se parler, reconnaître leurs différences, établir leurs responsabilités respectives et les modalités de leur collaboration.

Imaginez la masse de documents qu'il leur a fallu consulter, les enquêtes auprès des personnes âgées, leur mise en perspective historique, le choix constant et douloureux à faire entre les données essentielles qu'il fallait conserver et les autres aspects hélas négligeables, à cause de l'objectif poursuivi et du cadre strictement délimité à l'intérieur duquel se situait leur démarche. Chacun des sujets abordés ici en survol aurait pu faire l'objet d'une recherche en lui-même. Que l'on songe simplement à toute la question de la vie fluviale et maritime ! Sans délaissier la perspective d'une certaine rigueur historique, cet ouvrage s'inscrit d'abord dans une volonté d'information communautaire, comme travail de vulgarisation destiné à des lecteurs de culture moyenne. D'autres personnes-ressources, qu'on nomme plus loin, ont soutenu et accompagné les deux auteures dans cette longue et patiente entreprise de recherche et d'écriture.

Commencée il y a seulement un an et demi, cette fructueuse collaboration a donné l'ouvrage que vous tenez dans vos mains en ce moment. L'ancien universitaire et lecteur de thèse que je

suis ne portera pas ici de jugement critique sur la valeur académique, historique ou formelle de la démarche des auteures. Leur texte m'apparaît comme un défrichage élémentaire, un premier déblaiement de données dans une matière à la fois vaste et vierge. Des spécialistes et certains concitoyens pourront y déceler des lacunes, des erreurs, de sérieux oublis ou des silences. Celui ou celle qui n'entreprend rien ne fait jamais d'erreur, mais toute sa vie en est une. Sans les silences, il n'y aurait pas de rythme, il n'y aurait pas de musique. N'empêchons pas la musique, s'il vous plaît !

Après une lecture préalable, et considérant la brève durée de leur recherche et des délais de production, j'estime que les auteures ont su mettre à jour de nombreuses données inédites, qui serviront désormais de référence fondamentale pour toute recherche subséquente sur Saint-Antoine-de-Tilly. Bien sûr, il y aura d'autres œuvres inspirées par une si longue histoire !

Les circonstances veulent que la première mouture de ce livre se termine en même temps que s'achève mon mandat de maire. En tant que maire sortant et l'un des initiateurs de ce projet, je salue ici avec fierté l'immense travail accompli par mesdames Bergeron et Drolet-Michaud, ainsi que par leurs collaboratrices et collaborateurs à toutes les étapes de cette entreprise. En cela, je remercie et salue cordialement monsieur Robert Linteau, président de la Corporation du tricentenaire, son épouse Lise McCabe-Linteau, secrétaire du comité, et les autres membres de la Corporation, avec qui j'ai eu le plaisir de collaborer depuis trois ans.

Je vous invite à parcourir allègrement cette monographie qui, paraissant en juin 2002, s'inscrit dans la durée et dans une permanence historique qui est celle de l'écriture.

*Alonzo Le Blanc*

Alonzo Le Blanc, Ph. D., maire sortant,  
Saint-Antoine-de-Tilly, 1<sup>er</sup> novembre 2001



## *Remerciements*

Rédiger un volume sur l'histoire de son village, qui soit à la fois un hommage à ses ancêtres et un héritage à transmettre aux générations futures, constitue un travail de grande envergure. L'histoire de Saint-Antoine-de-Tilly, la nôtre, est riche à plusieurs points de vue et nous avons voulu la reconstituer le plus fidèlement possible, à partir des faits et événements qui l'ont façonné quotidiennement. La réalisation de ce projet colossal n'aurait certes pas été possible sans le précieux concours d'un grand nombre de personnes.

Tout d'abord, nous adressons des remerciements particuliers aux nombreux informateurs qui nous ont ouvert chaleureusement leur porte et ont accepté de partager leurs souvenirs. Leurs témoignages ont constitué un apport essentiel à la compréhension de la réalité quotidienne d'autrefois et nous désirons les remercier pour leur enthousiasme et leur disponibilité. Nos remerciements vont aussi aux nombreux hommes du fleuve, avec qui nous avons eu le plaisir de converser. Forts d'une grande expérience de vie, ils ont su nous communiquer l'amour de leur métier et la vitalité du fleuve qui les habite toujours.

Nous avons aussi vivement apprécié la collaboration de monsieur Alonzo Le Blanc, pour ses qualités de traducteur en langue latine, et de monsieur Gérard Goyer, qui nous a facilité l'accès aux Archives de folklore de l'Université Laval. Messieurs Le Blanc et Goyer ont également accepté de relire cet ouvrage et de nous faire part de leurs suggestions et commentaires, une démarche des plus constructives.

Nous tenons à remercier de façon spéciale les collaboratrices et collaborateurs suivants, qui, chacun à leur manière, nous ont été d'un précieux support : mesdames Julie Joli-Cœur-Méthé, Marie-Lise Gingras-Ouellet, Claire Bergeron, Denise Genest-Caron, Denise Houde-Degrâce, Clémence Lacroix-Aubin, Marie-Paule Lambert-Gingras, messieurs Guy Méthé, René Ber-

geron, Claude Bergeron, Michel Bergeron, Jean Bergeron, Léon Aubin et Guy Gingras.

Un grand merci à madame Lucie Brunet-Genest et au personnel de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly. Nous avons grandement apprécié leur aide à l'étape des recherches, leur patience et leur grande amabilité chaque fois que nous avons eu recours à leur service.

Nous voulons manifester notre profonde reconnaissance à la Corporation des fêtes du tricentenaire de Saint-Antoine-de-Tilly et à son président, monsieur Robert Linteau, qui nous a facilité la tâche en nous accordant sa confiance. Grand merci également à la Fondation Bombardier, car c'est grâce à sa contribution exceptionnelle que cet ouvrage a vu le jour.

Beaucoup d'autres personnes ont participé à la réalisation de ce livre et nous regrettons de ne pouvoir les nommer toutes. Nous tenons à exprimer nos remerciements à tous les gens de Saint-Antoine-de-Tilly qui se sont impliqués d'une façon ou d'une autre dans ce vaste projet et qui nous ont aidées à enrichir nos recherches de base tout au long de la rédaction de cet ouvrage.

Enfin, nous remercions sincèrement nos conjoints, nos familles, nos amis et amies ainsi que le personnel du cégep de La Pocatière pour leur patience, leurs encouragements et leur compréhension tout au long de la dernière année.

C'est grâce à l'appui de toutes ces personnes que cet ouvrage peut aujourd'hui se retrouver entre vos mains.

Les auteures

*Lise Drolet-Michaud*

*Solange Bergeron*

Lise Drolet-Michaud

Solange Bergeron

## *Avant-propos*

La rédaction de ce volume n'est pas l'objet du hasard. Dans le contexte actuel, il est opportun de se rappeler les faits et gestes de ces pionniers qui se sont lancés dans une entreprise hasardeuse et qui se sont installés sur des terres inhabitées pour construire notre localité. Il est important aussi de se rappeler ces bâtisseurs qui ont assuré la continuité de cette aventure depuis la fondation de Saint-Antoine-de-Tilly jusqu'à nos jours.

Survoler trois cents ans d'histoire, du fleuve jusqu'aux terres, n'est pas une mince tâche. Malheureusement, les événements du passé ne sont pas toujours répertoriés et la mémoire ne peut tout retenir ni tout emmagasiner ; elle sélectionne par choix, mais aussi par obligation. Par conséquent, plusieurs renseignements se sont perdus. C'est pourquoi nous n'avons pas la prétention d'avoir rédigé une monographie complète. Nous l'avons élaborée avec beaucoup d'humilité, avec le peu de temps dont nous disposions, conscientes que tout n'y est pas raconté... Il est donc possible que l'histoire de certains personnages ou certains faits soient tombés dans l'oubli... ou n'aient pu se rendre jusqu'à nos oreilles attentives.

Nous avons voulu, avec les ressources écrites et orales mises à notre disposition, rédiger une monographie à la fois chronologique et thématique dans une perspective historique et ethnologique. Nous avons choisi de traiter des sujets qui représentent les différentes époques depuis l'arrivée des colonisateurs et les principaux secteurs de l'activité humaine. Devant le défi de reconstruire le passé, nous en appelons à la modestie ; nous n'avons d'ambition que celle de répondre aux questionnements de ceux et de celles qui ont du respect et de l'amour pour Saint-Antoine-de-Tilly, sa géographie, sa grande et sa petite histoire.

Pour mener à bien ce travail, nous avons eu recours à l'enquête orale auprès de trente et un informateurs, hommes et femmes résidants ou originaires de Saint-Antoine-de-Tilly. Les personnes ont été rencontrées en moyenne deux fois chacune et les

entrevues ont duré d'une heure trente à trois heures. Leurs propos ont été enregistrés sur ruban magnétique. Notre démarche d'enquête repose sur l'expérience des informateurs ainsi que sur les événements dont ils ont été les acteurs ou les témoins. Nous avons puisé à même ces mémoires vivantes, ces réservoirs des valeurs traditionnelles. Leurs témoignages, tel un retour aux sources, nous ont permis de reconstituer les modes de vie de nos ancêtres au siècle dernier.

La littérature sur Saint-Antoine-de-Tilly n'est pas abondante ni exhaustive. Deux études font exception. Il s'agit de la thèse de Julie Noël de Tilly et de l'étude d'Hélène de Carufel. Ces deux ouvrages sont souvent cités dans notre travail. On comprendra qu'il était indispensable de dépouiller et de consulter de nombreuses études spécialisées, des archives publiques et privées, des documents anciens, des catalogues de ventes, des livres de comptes et de factures, des comptes rendus de quelques sociétés, des journaux d'époque ainsi que des cartes géographiques anciennes. Toutes ces pièces et tous ces témoignages, garants d'une époque, d'un événement, d'une situation, nous ont été utiles pour découvrir le cadre de vie où les anciens ont laissé le meilleur d'eux-mêmes. Il en est de même des lettres et des manuscrits personnels que nous avons consultés et qui nous ont fait comprendre une mentalité et des attitudes sociales quelque peu différentes des nôtres.

Des photographies et des cartes postales datant d'une époque antérieure ont également constitué une mine de renseignements pour la reconstitution du Saint-Antoine d'hier. Ces documents nous font connaître la vie quotidienne et l'environnement des gens de Saint-Antoine-de-Tilly, un pan d'histoire s'échelonnant entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du XX<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, nous tenons à rappeler que toutes les photographies apparaissant dans cet ouvrage datent de 1850 à nos jours, le procédé de la photographie n'ayant été rendu possible qu'à la fin des années 1840. Ces images ne sont présentées que pour évoquer, suggérer et comprendre un passé éloigné.

Plusieurs de nos informations sont inédites et basées sur des faits authentiques. Tous ces renseignements sont narrés de manière simple afin d'en rendre la lecture agréable, et le lecteur trouvera toujours en annexes ou à la fin des chapitres des renseignements supplémentaires, de nombreuses références ainsi que les sources des différentes informations mentionnées.

Cet ouvrage se veut un hommage aux premiers défricheurs, qui ont fait preuve de courage, de ténacité, ont témoigné de leur foi en la vie et l'avenir, et à tous les autres bâtisseurs qui les ont suivis. Grâce à eux, la municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly est née, a grandi et continue de progresser. Il nous appartient maintenant de conserver l'héritage culturel et patrimonial qu'ils nous ont légué, tout en gardant le regard tourné vers le futur. Puissent nos petits-enfants se rappeler, eux aussi, le courage, la ténacité et l'amour de leurs ancêtres pour ce magnifique coin de pays qu'est Saint-Antoine-de-Tilly.

Connaître et comprendre le passé ne peut que nous aider à comprendre le présent, à mieux percevoir notre identité collective, et à lever le voile sur certains traits de notre personnalité, sur ce que nous sommes...



# Introduction

Saint-Antoine-de-Tilly : 300 ans d'histoire !  
« *Et a flumine usque ad terminos terrae !* »  
(« *Et du fleuve jusqu'à la fin des terres !* »)<sup>1</sup>.

Saint-Antoine-de-Tilly est bien situé, entre le fleuve et des terres cultivables. Voilà trois siècles, les caractères physiques particuliers de la région avaient attiré les premiers colons en quête de terres vierges à défricher. Encore aujourd'hui, le charme irrésistible de ce village séduit les nombreux touristes qui le visitent. Chaque année, des centaines d'estivants passent les vacances d'été sur ses plages et de plus en plus de gens qui travaillent dans les villes voisines s'installent à demeure sur son territoire. Les éléments naturels, le fleuve, les falaises, les plaines, les forêts et les ruisseaux, embellissent les paysages que l'on retrouve dans cette municipalité ; des champs de céréales qui s'étendent jusqu'à l'orée du bois, de longs pâturages dans lesquels se prélassent différents animaux, des points de vue magnifiques sur le fleuve et sur les Laurentides... Les habitants, tout au long des siècles, ont contribué avec amour, fierté et fort labeur à façonner et à améliorer ce visage de leur territoire au point d'en faire, aujourd'hui, un des plus beaux villages du Québec ; un village passionnant qui mérite que l'on prenne le temps de s'y intéresser.

La période qui nous intéresse est celle qui débute en 1702, avec la naissance de la seigneurie de Tilly qui deviendra plus tard Saint-

---

1 Le 14 mars 1995, le conseil municipal donne à la municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly un blason d'origine représentant les armes de la Maison Legardeur et qui se décrit comme suit : « D'azur au lion d'argent tenant une croix latine recroisée d'or, accompagné en pointe de trois fasces ondées d'argent. » Le conseil adopte aussi la devise suivante, tirée du verset 8 du Psaume 72, à la suite de celle du Canada : « Et du fleuve jusqu'à la fin des terres ».

Antoine-de-Tilly, et s'étend jusqu'en 2002, année qui marque le tricentenaire. C'est aussi en 1702 que furent ouverts les registres de la paroisse.

Nous parcourons donc dans ce volume trois cents ans de la grande et de la petite histoire de Saint-Antoine-de-Tilly.

Ce travail ethno-historique s'articule autour de plusieurs thèmes qui, pris individuellement, auraient pu chacun faire l'objet d'un travail de recherche. Nous nous sommes plutôt efforcées de présenter Saint-Antoine-de-Tilly sous de multiples facettes.

Le volume débute avec la présentation de Saint-Antoine-de-Tilly sous son aspect géomorphologique, le passage des Amérindiens et l'arrivée des premiers colons français qui ont dû composer avec un climat fort différent de leur pays d'origine, la France. Ces premières familles se sont établies dans la seigneurie appelée de Villieu et se sont lancées dans une grande aventure : fonder une nouvelle colonie sur une terre complètement vierge. L'époque française, qui fait l'objet du premier chapitre, met l'accent sur l'établissement des colons, les seigneurs qui se sont succédé ainsi que sur leurs réalisations. Tous ces gens ont adopté rapidement un mode de vie en harmonie avec les conditions géographiques et climatiques de leur nouveau milieu (la tenue vestimentaire, l'habitation, le chauffage, l'alimentation, etc.). Un peu plus tard, ils devront vivre un changement de régime qui apportera plusieurs bouleversements dans leurs habitudes de vie.

Nous verrons donc, dans les deuxième et troisième chapitres, que la Conquête de 1759 par les Anglais a eu des répercussions importantes sur ces habitants et qu'après 1850, avec l'abolition de la tenure seigneuriale et le début de la révolution industrielle, beaucoup de pratiques culturelles de cette société traditionnelle disparaîtront, alors que d'autres évolueront.

Dans la deuxième partie du volume, la partie ethnologique, le chapitre quatre décrira diverses activités propres à l'environnement saisonnier de ces habitants tout en les reliant à leur contexte sociohistorique : l'éducation, les travaux domestiques, les faits et gestes quotidiens, le travail agricole, la vie familiale, la santé, les rites et les fêtes. Cette partie du volume donne un aperçu de la vie quotidienne de nos ancêtres sur une période de trois cents ans.

Le chapitre cinq traitera de la vie maritime. Le sixième abordera les différents métiers des anciens et tout ce qui concerne la vie économique de Saint-Antoine-de-Tilly.

Dans le dernier chapitre, nous traiterons plus particulièrement de la vie municipale et paroissiale de ces habitants au XX<sup>e</sup> siècle ainsi que des différents événements, heureux et malheureux, qui ont marqué la mémoire de nos grands-parents. En conclusion, nous aborderons le développement de Saint-Antoine-de-Tilly, les réalisations des dix dernières années et les orientations futures.



Collection Émilio Lambert

# *Saint-Antoine-de-Tilly* *sous le Régime français*

*Saint-Antoine-de-Tilly a assisté à  
la naissance d'un continent,  
d'une culture et d'une nation...*

## **SAINT-ANTOINE-DE-TILLY, MUNICIPALITÉ DU BORD DE L'EAU**

**S**aint-Antoine-de-Tilly occupe un site géographique exceptionnel. Sur le plan de la géologie structurale, ce village était situé sur une bande couvrant la limite entre la zone des roches plissées de la chaîne des Appalaches, au sud-est, et celle des formations subhorizontales de la plate-forme du Saint-Laurent, au nord-ouest. Cette structure, qu'on peut observer à marée basse à l'extrémité de la Pointe-Aubin, est peu visible en surface parce qu'elle affecte des roches très ductiles et que sa trace est sous-fluviale sur la majorité de son parcours qui s'étend jusqu'à Terre-Neuve.

À Saint-Antoine-de-Tilly, les terres ont une faible altitude, de 30,5 à 45,7 mètres (100 à 150 pieds), et sont légèrement inclinées vers le fleuve. La topographie des lieux révèle des plages, des falaises et un cran rocheux — cette partie de roc émergeant des terres se trouve dans le chemin Bois-Clair. On y retrouve également une pente importante à l'endroit appelé Les Fonds. En fait, ce sont les escarpements que l'on retrouve le long des berges et qui sont produits par le lit actuel du fleuve et le plateau environnant. Leur caractère récent est souligné par leur talus souvent dénudés et sujets à des éboulements. Selon Marc van de Walle, il s'agit d'un trait distinctif du paysage de la région de Québec.

Le soubassement rocheux de la région de Saint-Antoine-de-Tilly est formé de schistes argileux, appelés localement tuf gris ou rouge, qui alternent avec des bancs de grès d'épaisseurs très variées<sup>1</sup>. Ces ro-

ches, peu résistantes à l'érosion, s'enfoncent dans le sol, sauf le long des cours d'eau encaissés ou sur les battures. Les seuls reliefs attribuables aux formations rocheuses sont les crêtes allongées associées aux couches de grès localement plus épaisses, comme le rocher visible sur la route 132, à l'entrée du village de Saint-Nicolas.

C'est sa situation à proximité du fleuve Saint-Laurent qui a donné à Saint-Antoine-de-Tilly son visage actuel. Pendant la majorité de la période quaternaire, selon Marc van de Walle, un glacier continental de plus de deux kilomètres d'épaisseur (Inlandsis), semblable à ceux du Groenland ou de l'Antarctique, couvrait les deux tiers de l'Amérique du Nord, tout comme le Nord de l'Europe.

Le Saint-Laurent, pour maintenir son équilibre, a érodé son lit jusqu'au niveau de l'océan qui, lui, a continué de s'abaisser par rapport au niveau de la terre ferme. La partie des Fonds se situerait donc tout près de ce niveau<sup>2</sup>.

Quant aux affluents, ils proviendraient du creusement rapide du fleuve : [Ils] coulent dans des gorges étroites, en aval, pour passer par l'intermédiaire de chutes et de rapides à des cours d'eau étalés et tranquilles en amont sur le plateau de l'arrière-pays. D'après l'importance des débits, les ruptures de pente sont plus ou moins éloignées du fleuve<sup>3</sup>.

À Saint-Antoine-de-Tilly, les ruisseaux Rondeau, Méthot et Bourret, qui sont situés à moins d'un kilomètre du fleuve, illustrent bien ce phénomène.

Lorsque les pionniers arrivèrent dans la seigneurie qui allait devenir Saint-Antoine-de-Tilly, on pouvait apercevoir au Troisième Rang un lac d'un peu moins de trois kilomètres (deux milles) de longueur. Ce lac, appelé Legardeur, s'étendait depuis le Troisième Rang jusqu'à celui de la Prairie-Grillée, au nord-est vers le rang Terre Rouge, et au sud-ouest vers la Grosse Rivière à la Tortue (rivière Bourret). Si ce cours d'eau existait encore, la route reliant actuellement Saint-Antoine-de-Tilly et Saint-Apollinaire passerait à peu près en son centre. À cause du défrichement du sol et du déboisement, l'eau s'est retirée et il a été complètement asséché. On peut aisément imaginer le seigneur allant pêcher sur ce lac. Encore au XX<sup>e</sup> siècle, les cultivateurs trouvaient des coquillages sur les lieux au printemps et déterraient des troncs d'arbres que la gelée faisait remonter à la surface de la terre.

On peut apprécier la situation de Saint-Antoine sous l'angle des avantages naturels qui caractérisent le lieu : ses forêts, ses terres, son

fleuve. En général, les terres de Saint-Antoine sont cultivables et fertiles lorsqu'elles sont bien drainées. « Dans les fiefs Choret et Maranda, ainsi qu'à Saint-Antoine-de-Tilly, les rendements sont bons à condition de bien égoutter les champs<sup>4</sup>. » Les terres bordant le fleuve sont surtout constituées d'argile et de glaise massive. Les cultures se trouvant sur les terres près du fleuve sont avantagées, car elles profitent d'un microclimat. En effet, elles reçoivent toujours plus tard les premières gelées, et la fonte de la neige se fait plus rapidement, puisque ces terres bénéficient des vapeurs chaudes provenant du fleuve<sup>5</sup>. Dans les rangs, situés plus au sud, on retrouve une terre additionnée d'éléments calcaires et de silice. La municipalité de Saint-Antoine est aussi privilégiée par les liens qu'elle entretient avec le fleuve. Des exigences économiques et stratégiques ont présidé à son implantation en bordure du fleuve et à son développement, ce qui lui procure d'ailleurs un avantage certain sur les terres de l'arrière-pays.

## L'ARRIVÉE DES EXPLORATEURS

Au XVI<sup>e</sup> siècle, à l'arrivée des grands explorateurs tels Cartier et Champlain, la forêt était omniprésente. Par conséquent, le vaste territoire qui allait devenir Saint-Antoine-de-Tilly n'était qu'une grande surface couverte de forêt, embrassant lacs et rivières et s'étendant du fleuve jusqu'à l'arrière-pays. Lors de son troisième voyage en 1541, Jacques Cartier mentionnait que près du fleuve se trouvaient des arbres qui comptaient parmi les plus beaux et les plus majestueux du monde. Il signalait la présence de pins, de thuyas, de chênes, d'érables, de cèdres, de bouleaux et de quelques autres essences<sup>6</sup>.

### *Présence amérindienne aux environs de Saint-Antoine*

Le pays n'était pas couvert que de forêt. Il y avait bel et bien de la vie humaine en Amérique longtemps avant l'arrivée des explorateurs. Plusieurs nations amérindiennes circulaient sur ce grand territoire que constituaient le Canada et les États-Unis à cette époque. À Saint-Antoine-de-Tilly, la présence amérindienne n'était pas tellement visible ; les Amérindiens ne faisaient que passer, sans vraiment s'y installer. Avant l'arrivée des Européens, des groupes appartenant à deux familles linguistiques avaient déjà fréquenté les lieux. Installés près du fleuve, les Iroquois vivaient essentiellement de l'horticulture tandis que les Algon-

quins tiraient leur subsistance de la chasse et de la cueillette. Les Iroquois occupaient les terres entre le lac Ontario et la rivière Richelieu, alors que les Abénaquis, une nation algonquine, vivaient sur les terres situées entre le Richelieu et la rivière Chaudière. Cet espace était appelé « le côté du sud ». À ce sujet, Bacqueville de la Potherie mentionne : « Le côté du Sud habité par les Abenaguis est un beau païs<sup>7</sup>. » Et il semble que le territoire entre la rivière Chaudière et la Gaspésie était occupé par les Etchemins.

Les différentes nations étaient constamment en guerre entre elles et l'arrivée des Français ne mit pas fin à leurs conflits, au contraire ! Comme le soulignent Alain Parent et Michel Allard, les guerres ne constituaient plus des guerres traditionnelles au cours desquelles on se contentait de faire quelques prisonniers, il s'agissait plutôt de conflits économiques dont le moteur était l'accès au commerce avec les Européens<sup>8</sup>. Les Iroquois devinrent les alliés des Anglais, et les Algonquins — y compris les Abénaquis — s'associèrent aux Français. Entre 1642 et 1666, les guerres iroquoises étaient très meurtrières<sup>9</sup> ; plus de deux cent quatre-vingt-dix personnes furent tuées ou capturées, ce qui correspondait à plus de dix pour cent de la population.

Les personnes capturées étaient torturées. Les femmes étaient soumises aux mêmes traitements que les hommes, puisqu'elles participaient à la défense et étaient considérées par les Iroquois comme des soldats. Micheline DUMONT et autres, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, p. 33. La majorité de ces massacres avaient lieu plutôt dans les régions de Trois-Rivières et de Montréal. En 1689, Lachine connut une véritable nuit d'horreur. Environ 1500 Iroquois y débarquèrent discrètement et égorgèrent d'abord les hommes, puis mirent le feu aux maisons dont les portes ne s'ouvraient pas. Ils éventrèrent les femmes enceintes pour leur enlever leur bébé et contraignirent des mères à rôtir leurs enfants.

*Dictionnaire national des Canadiens français*, tome III, Ottawa, Institut Drouin, 1979, p. 1764 et 1765.

Même si les guerres étaient concentrées dans les régions de Montréal et de Trois-Rivières, certains Iroquois se rendirent jusqu'à Tadoussac<sup>10</sup>. Elles durèrent longtemps, ces luttes armées, au moins jusqu'en 1701, année où fut conclue la Grande Paix de Montréal.

Il est facile d'imaginer que les colons, craignant les fréquentes attaques des guerriers iroquois, avaient très peur de s'aventurer loin de leur

maison et étaient toujours sur leurs gardes. Le laboureur travaillait au champ avec le fusil en bandoulière pendant que sa femme surveillait les lieux. On ignore si les colons établis dans la seigneurie de Tilly à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle connurent ces horreurs. Cela est possible. Il faut dire cependant que la situation géographique de la seigneurie de Tilly pouvait peut-être décourager les éventuels agresseurs.

En effet, Saint-Antoine-de-Tilly n'était pas très éloigné de la mission Saint-François-de-Sales située au Sault de la Chaudière<sup>11</sup>, à un peu moins de trois kilomètres (deux milles) de l'embouchure<sup>12</sup> de cette rivière. Cette mission, fondée en 1683 dans la seigneurie de Lauzon et habitée par des Abénaquis, servait de frontière entre les envahisseurs et les colons, constituant par le fait même une protection contre d'éventuels ennemis<sup>13</sup>. Le père de Charlevoix écrivait même que cette nation docile, douce et convertie au christianisme servait de zone tampon entre les Français et les Anglais, une barrière que les ennemis n'avaient jamais réussi à franchir<sup>14</sup>.

En fait, les Français donnaient aux Abénaquis des vivres, des hardes, de la poudre et du plomb ; en échange, ceux-ci devaient défendre la Nouvelle-France contre les Iroquois et les Anglais. On constate également qu'ils servaient de liens entre les Français et les Anglais, car Honorius Provost mentionne, dans *Chaudière-Kennebec*, que les Abénaquis apportaient parfois des lettres des Anglais. Cette nation provenait du Maine<sup>15</sup> et avait, à partir de 1676, remonté jusqu'ici pour éviter une persécution sanglante de la part des colonies anglaises. C'est une nation que l'on disait très fidèle<sup>16</sup> au royaume de France<sup>17</sup>. Les Abénaquis semblaient détester les Anglais ; à la suite d'une série d'événements, ils disaient que ces derniers les avaient trompés<sup>18</sup>. La mission déménagea à Bécancour en 1700. En 1857, les Abénaquis non métissés étaient très rares ; ils avaient tous des ancêtres blancs et, avec le temps, la langue et certains usages nationaux disparurent.

De la présence amérindienne à Saint-Antoine-de-Tilly on ne peut se faire qu'une image partielle. Même si cette population n'était pas tellement visible, les registres de la paroisse révèlent que quelques Abénaquis s'étaient installés dans la seigneurie de Tilly. Ainsi, en 1720, un Abénaquis fut baptisé sous le nom d'André Jean et, en 1827, un autre enfant né de « parents sauvages » fut baptisé Joseph. On y retrouve aussi des sépultures d'Abénaquis : en 1720, celle de Feinte-Coq ; en 1743, celle de Joseph-Marie, fille d'un Abénaquis<sup>19</sup>.

## NAISSANCE D'UNE SEIGNEURIE

Dès la venue de Samuel de Champlain, le fondateur de Québec en 1608, quelques seigneuries furent concédées. Mais ce n'est qu'avec la fondation de la Compagnie des Cent-Associés, instituée par le cardinal de Richelieu en 1627, que le système seigneurial fut vraiment implanté. En 1663, la société fut remplacée par la Compagnie des Indes occidentales, que Colbert, alors ministre du roi, avait lui-même mise sur pied. Il fallut toutefois attendre la venue de l'intendant Jean Talon, en 1665, pour voir un réel développement dans le nouveau pays. À partir de 1676, les concessions de terres étaient effectuées par le gouverneur et l'intendant, avec l'approbation du roi. C'est juste un peu avant cette période que quarante-six seigneuries furent concédées, dont vingt-quatre à des anciens officiers du régiment de Carignan<sup>20</sup>, la première troupe régulière envoyée en Nouvelle-France en 1665<sup>21</sup>.

Le 29 octobre 1672<sup>22</sup>, une seigneurie fut concédée par Jean Talon « à Claude-Sébastien Le Bassier de Villieu de Daudeville, écuyer, lieutenant de la compagnie de Berthier<sup>23</sup> au régiment de Carignan-Salières.

« Cette concession s'étendait depuis les bornes de la Seigneurie de Lauzon, en remontant la rive sud du Saint-Laurent, jusqu'à la petite rivière Talloy, dite de Villieu, icelle comprise, sur une lieue<sup>24</sup> et demie de profondeur<sup>25</sup>. » La seigneurie de Villieu était l'une des plus anciennes de la région. Elle fut concédée en même temps que la seigneurie de Bonsecours, fief aussi appelé Pointe-aux-Bouleaux, et celle de Lotbinière<sup>26</sup>.

Ce premier seigneur noble<sup>27</sup>, qui s'engagea à l'âge de quinze ans dans l'armée française<sup>28</sup>, était né à Turin, en Piémont, vers 1633. À cette époque, il n'était pas rare de voir des terres données à des militaires en échange de leurs bons et loyaux services. Il n'était pas rare non plus de voir des militaires éprouver de la difficulté à s'établir en sol canadien en tant qu'agriculteur et défricheur. Le sieur de Villieu ne semblait pas du tout intéressé à travailler sur sa seigneurie. Comme il habitait à Québec, il se fit construire seulement une petite maison de pieux dans la seigneurie et entreprit quelques défrichements. Il faut avouer qu'il était fort occupé par sa vie militaire.

Le seigneur de Villieu faisait partie de ces militaires de la Nouvelle-France que l'on pouvait qualifier de héros ; le régiment auquel il appartenait avait combattu contre les Turcs vers 1664 et ses actions militaires en Nouvelle-France avaient été très nombreuses et périlleuses<sup>29</sup>. Entre-

temps, il avait tout de même fait construire une petite chapelle dédiée à saint Antoine de Padoue. Il décéda probablement un peu avant 1692<sup>0</sup>. Encore à cette époque, il faut se représenter tout le territoire recouvert de forêt à partir d'environ un kilomètre du rivage. En 1674, six chefs de famille travaillaient au défrichement des terres :

- Lafaye : présenté comme voisin de Grégoire, en amont de ce dernier ;
- Pierre Rivau : propriétaire d'une terre de trois arpents de front et de trente arpents de profondeur, concédée par dame Villieu à Mathurin Grégoire, qui la vendit le 17 septembre 1674 à Pierre Rivau, entre Lafaye, en amont, et Marcot, en aval. Également propriétaire d'une terre de trois arpents de front et de trente arpents de profondeur, que René Juin vendit le 11 août 1674 à Mathurin Grégoire près de Delahaye. Grégoire la revendit le 17 septembre 1674 à Pierre Rivau, près de Nicolas Marcot ;
- Nicolas Marcot : présenté comme voisin de Grégoire, en aval de ce dernier ;
- Nicolas Delahaye : propriétaire d'une terre de trois arpents de front et de trente arpents de profondeur, concédée le 17 novembre 1673 à Nicolas Delahaye, entre Grégoire et Lambert. Il était encore présenté comme voisin de Grégoire en 1674 ;
- Pierre Lambert : propriétaire d'une terre de trois arpents de front et de trente arpents de profondeur, concédée le 17 novembre 1673 à Pierre Lambert, entre Delahaye et une terre concédée. On peut voir la terre concédée par Villieu à ce Lambert dans un acte notarié datant du 4 novembre 1672.
- Charles Guilbault : présenté en 1672 comme voisin de la terre de Boucher, dans la seigneurie de Lauson. Elle était encore à lui en 1674<sup>1</sup>.

La croissance était lente, car quinze personnes seulement habitaient la seigneurie en 1681. Notons que certains habitants quittèrent la seigneurie, comme on peut le constater avec cette nouvelle liste :

- Adrien Hayot : âgé de 41 ans, veuf de Madeleine Guyon. Il était père de quatre enfants : Charles, Adrien, Louis et François. Né à Québec en 1638, il fut le premier Canadien à vivre à Villieu. Marié en 1661, à Madeleine Guyon, il décéda en 1713. Il possédait un fusil et six arpents en valeur ;
- Nicholas Delahaye : âgé de 41 ans, né en France en 1640. Il donna sa terre en janvier 1689 à François Dubois et alla se retirer sur une autre

- terre, à Lotbinière, pour y mourir semble-t-il. Il avait quatre arpents en valeur ;
- Pierre Lambert : âgé de 31 ans, marié à Marie Lenormand. Il était père d'un enfant prénommé Pierre. Né près de Rouen vers 1646, il décéda en 1728. Il avait quatre arpents en valeur ;
  - Benoît Boucher : âgé de 35 ans. Il avait un fusil et dix arpents en valeur ;
  - Pierre Bourgoïn : âgé de 42 ans, marié à Catherine Basset. Il était père de trois enfants : Marie, Claude et Pierre. Il avait une vache et quatre arpents en valeur<sup>32</sup>.

En 1683, d'après un extrait du *Plan général des missions du Canada*, on dénombrait quatre familles à Villieu pour un total de dix personnes<sup>33</sup>. La même année, un curé desservait en alternance Neuville, la Pointe-aux-Écureuils<sup>34</sup> et Villieu. Comme le sieur de Villieu ne s'était pas occupé de ses obligations et qu'on y avait remarqué une diminution de cinq personnes<sup>35</sup>, le 4 juillet 1683, il se fit enlever sa seigneurie par monsieur Lefebvre de la Barre, gouverneur de la Nouvelle-France, et monsieur de Meulles, l'intendant. Ceux-ci la donnèrent à François Ruette d'Auteuil, écuyer et conseiller du Roi, onze jours plus tard. En 1685, monsieur de Meulles reçut une lettre d'un ministre de France concernant le fief et la seigneurie de monsieur de Villieu. Cette lettre était datée du 15 mai 1685 :

M. le Ministre, Le sieur de Villieu prétend que M. de la Barre a donné sa terre de ce nom au procureur général de Québec, ainsy que vous verrez par la requeste cy jointe avec les pièces que je vous envoie afin que vous les examiniez et me fassiez savoir votre advis sur ce qu'elle contient<sup>36</sup>.

Il semble que le seigneur Claude-Sébastien de Villieu ait réussi à faire annuler cet acte de donation, car il légua à ses deux fils, Pierre et Sébastien, quelques années avant sa mort, sa seigneurie et les biens qu'il possédait en Nouvelle-France. D'ailleurs, cette cession est mentionnée dans l'acte de vente de la seigneurie de Villieu à Pierre-Noël Legardeur de Tilly. Pierre de Villieu céda tous ses droits à son frère Sébastien le 9 février 1699.

De plus, probablement parce que Claude-Sébastien de Villieu avait peur de se faire enlever encore une fois sa seigneurie, le 24 juillet 1691, devant le notaire Gilles Rageot, il loua sa maison et ses animaux, moyennant la moitié des grains et des « escrois », pour trois ans et deux mois,

soit du 1<sup>er</sup> août 1691 au 1<sup>er</sup> octobre 1694, à Mathurin Robert dit Saint-Amand « demeurant à Neuville ».

Mathurin Robert dit Saint-Amand était arrivé à Québec le 30 juin 1687 comme soldat de la compagnie du capitaine de Merville du détachement des troupes de la Marine de France. Il a probablement rencontré Villieu en octobre 1690 lorsqu'il faisait partie d'une troupe de soldats sous les ordres de Louis de Buade, comte de Frontenac, face à l'amiral William Phipps de Boston. Il avait passé un contrat de mariage le 24 juillet 1691 devant Gilles Rageot, notaire, avec Élisabeth Marcotte, fille de Nicolas Marcotte, un résident de Villieu. On peut voir que le seigneur de Villieu est un des signataires de ce contrat de mariage. Il avait loué la terre du manoir seigneurial avec une maison et une grange « à y être montée ». Cette terre était bornée d'un côté par Benoît Boucher et de l'autre par des terres non concédées. Informations données par Hermann SAINT-AMANT et recueillies aux Archives nationales du Québec (notaire Gilles Rageot, numéros 4304 et 4305).

Il semble que ce n'était pas la première fois qu'il agissait ainsi, car, d'après Marcel Trudel, en plus de vouloir se faire construire une maison, il avait déjà loué son domaine dix-neuf ans plus tôt : « [...] on sait qu'il avait tout de même passé un marché [le ] 13 janv. 1672 pour s'y faire construire une maison et qu'il avait mis à bail son habitation [le ] 4 nov. 1672 [...] »<sup>37</sup>.

*Sébastien Duchesne*

## LA VIE DES PREMIERS COLONS

Au début de la colonisation, très peu de femmes se trouvaient en Nouvelle-France. La population se composait surtout de marins, de marchands, d'engagés, de soldats, d'interprètes ainsi que d'Amérindiens. Les femmes devaient apprendre à travailler comme les hommes, à manier le mousquet et à participer aux corvées, comme on peut le lire dans *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles* :

Quand chaque famille s'installe dans sa " maison ", les tâches habituellement réservées aux hommes sont accomplies sans distinction de sexe : défricher, brûler, piocher, construire, récolter, écorcher des peaux, calfeutrer<sup>38</sup>.

La vie ne devait pas être facile et des conflits pouvaient même survenir entre voisins. À preuve, Pierre Lambert et Nicolas Delahaye s'engagèrent dans une escarmouche qui se termina par des coups. En septembre 1679, Lambert fut interrogé pour cette « mésentente » à la suite d'une plainte de Delahaye. Les blessures devaient être sérieuses, car un chirurgien avait dû examiner ce dernier. Pour cette bagarre, Pierre Lambert se retrouva devant la chambre criminelle. Ce n'est qu'au mois de janvier de l'année suivante, en 1680, que l'histoire connut son dénouement ; les deux hommes s'étaient entendus et les poursuites contre Lambert furent abandonnées<sup>39</sup>.

Pendant toute cette période, il semble que l'on vivait très pauvrement. On ne se permettait que quelques folies pour l'habillement, et d'après les propos tenus par le gouverneur Frontenac, dans une lettre, les habitants n'avaient pas de lit. La plupart dormaient sur la paille, cette pièce de mobilier étant considérée comme un objet de luxe.

Par ailleurs, les Iroquois constituaient une menace constante tout comme les nombreuses maladies qui ravageaient les nouveaux colons, dont la rougeole et la fièvre pourprée en 1687 et en 1688<sup>40</sup>.

Malgré ces dures réalités, on peut imaginer le Canadien comme un être indépendant, courageux, débrouillard, travailleur, poli, fier, sociable et gai, alors que la Canadienne était jolie, mais vieillissait prématurément, dit-on, à cause des lourdes charges de travail.

En 1698, on dénombrait cent trente-six personnes dans la seigneurie de Villieu, dont soixante-dix-sept hommes et cinquante-neuf femmes. Le missionnaire M. de Saint-Claude desservait la mission de Villieu à cette époque. Comme il n'y avait pas encore d'église, tout ce qui concernait les offices religieux se déroulait chez Pierre Lambert, qui habitait à l'endroit aujourd'hui appelé la Pointe-Aubin.

### *Un deuxième seigneur de Villieu*

Le deuxième seigneur de la seigneurie de Villieu, Sébastien de Villieu<sup>41</sup>, était capitaine d'un détachement de la marine

Les dates et les lieux de sa naissance et de son décès sont inconnus. Il s'était marié à Québec, le 9 avril 1692, à Judith de La Vallière, fille de Michel. Ils eurent un fils, nommé Sébastien, qui naquit le 1er janvier 1693 et mourut à La Rochelle, sur le navire *La Paix*, le 27 juillet 1715.

Étienne TAILLEMITE, « Claude-Sébastien de Villieu » et « Sébastien de Villieu » dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

Comme son père, il semblait très actif militairement en Acadie. Le père de Charlevoix mentionne qu'entre 1690 et 1694 il aurait été à la tête d'environ 200 Abénaquis afin de livrer bataille aux Anglais sur le territoire qui correspond de nos jours à celui de l'État du New Hampshire.

En effet, en 1690, il reçut l'ordre de se rendre au cap Tourmente, à la rencontre de l'amiral Phipps qui tentait un débarquement. Le 28 mars 1693, M. de Villieu était promu lieutenant et capitaine d'une compagnie, probablement en Acadie. L'année suivante, en mai 1694, on le retrouve à la tête d'un corps expéditionnaire dans la région de Pentagouet (Penobscot) où il surprit des Anglais (104 furent tués, 27 furent capturés et 60 de leurs fermes furent ruinées). On constate facilement que ceux-ci étaient dangereux et fatigants : le seigneur de Villieu voyageait parfois sans nourriture et pendant de longues périodes. Jugé « plus propre que d'autres à la guerre de campagne avec les Sauvages », il se distingua avec Bomoseen à la tête de partis d'Abénaquis lors de l'attaque d'Oyster River (Durham, N. H.) en juillet 1694. Frontenac demanda pour lui une récompense et le chargea de commander au fort de Naxouat (*Nashwaak*) sur la rivière Saint-Jean. En août 1696, Villieu participa, avec Jean-Vincent D'Abbadie de Saint-Castin, aux opérations victorieuses menées par Pierre Le Moyne d'Iberville contre le fort de Pemaquid. De retour de cette attaque, il fut fait prisonnier par le capitaine Hathorne, le passeport qu'il avait obtenu des Anglais étant expiré. D'ailleurs, selon une lettre du comte de Frontenac adressée au ministre en 1697, il était encore aux mains du commandant de Boston. Il fut libéré sur les instances de Frontenac. Et dans une autre lettre rédigée en 1698, on peut lire que le gouverneur Frontenac déplorait les mauvais traitements qu'avaient eu à subir le capitaine de Villieu ainsi que d'autres Français ; Villieu avait réussi à expédier une missive à Frontenac en utilisant son sang, faute d'encre... Il passa en France en mai 1698, puis revint en Acadie où il exerça le commandement de la colonie par intérim, de juillet 1700 à décembre 1701, après la mort de Villebon. Nommé major de l'Acadie le 1er février 1702, puis de nouveau commandant par intérim le 1er mars, il reçut une gratification de 1 000 livres. Atteint d'asthme, il reçut son congé définitif le 1<sup>er</sup> mai 1704 et resta quelque temps dans le pays, puisqu'il en reçut encore le commandement par intérim le 30 août 1705. Villieu rentra en France peu après.

Étienne TAILLEMITE, « Claude-Sébastien de Villieu » dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

Le 4 juin 1704, il fut mis à la retraite, avec une pension de 600 livres et obtint pour son fils, Sébastien, le grade de garde de la marine<sup>42</sup>. Antérieurement, dans deux lettres adressées au ministre, l'une datée du

29 septembre 1700 et l'autre du 25 novembre 1703, il avait mentionné qu'il avait servi depuis 1674 et qu'il avait fait campagne en Flandre, en Allemagne, en Catalogne et en Roussillon pendant quinze ans avant de venir au Canada. Nommé garde-marine à Rochefort le 16 mars 1687, il avait participé en 1690 à la défense de Québec.

En 1700, dans une lettre adressée à son beau-père, Michel Leneuf de La Vallière, il avait mentionné la mort de Villebon et indiqué qu'il devait vendre absolument sa seigneurie de Villieu, car il avait besoin d'argent<sup>43</sup>.

Compte tenu de tous ces voyages, il est facile de comprendre que le seigneur de Villieu ne se soit pas beaucoup préoccupé de sa seigneurie. Sa vie active et aventureuse l'en avait toujours éloigné. Ce personnage s'illustra en Nouvelle-France non pas en tant que défricheur et colonisateur mais plutôt en tant que soldat et courageux guerrier travaillant à l'expansion du territoire.

Peu de temps avant sa mort, probablement survenue en 1706, le deuxième seigneur de Villieu vendit sa seigneurie. Daté du 31 août 1700<sup>44</sup>, l'acte de vente fut consenti par Michel Leneuf, écuyer, seigneur de la Vallière de Beaubassin, major pour le Roy, porteur du pouvoir Littoral de Sébastien de Villieu — lui-même écuyer, commandant d'une compagnie des troupes du détachement de la marine, entretenue par Sa majesté à l'Acadie, et seigneur — à Pierre-Noël Legardeur de Tilly, lieutenant dans les troupes de la marine<sup>45</sup>. À partir de cette vente, la seigneurie de Tilly, qui participera à la naissance d'une région et d'un pays, vit le jour.

## LE SYSTÈME SEIGNEURIAL

La plupart du temps, les terres étaient divisées sur un plan rectangulaire. Jusqu'en 1760, les divisions étaient créées en rang. On commençait par concéder les terres avec un accès à une rivière ou au fleuve, puis on s'éloignait en créant un nouveau rang. On faisait en sorte que le plus petit côté de ce rectangle débouche sur un cours d'eau. On nommait ces rangs en fonction de certaines de leurs caractéristiques : un accident géographique, un fait social, une légende locale ou simplement à cause de la beauté d'un vallon. Par exemple, parmi ces endroits, on retrouvait le rang Terre Rouge, en raison de la couleur rougeâtre du sol à cet endroit ; le chemin Bois-Clair, ainsi nommé parce que la forêt n'y était pas très dense ; Les Fonds, un nom qui évoquait les escarpements

le long des berges ; la Pointe-Aubin, en souvenir des familles Aubin qui y vivaient, mais qui était aussi appelée la Pointe-aux-Pins ; le Haut-de-la-Paroisse et le Bas-de-la-Paroisse, des désignations populaires à l'époque ; le chemin des Plaines, une appellation évoquant le fait que c'était la seule essence de bois à y pousser<sup>46</sup> ; Pincourt, ainsi désigné parce que le pin, à cet endroit, n'y était pas très long ; la route à Croteau, en l'honneur de Victorien Croteau ; la côte des Phares, qui rappelait la présence des phares dans le monde de la navigation ; la rivière Bourret, ainsi nommée en l'honneur du premier meunier connu, François-Xavier Bourret ; la rivière Méthot, à la mémoire de Victor Méthot.

En ce qui concerne la transmission du patrimoine seigneurial, c'est le droit d'aînesse qui prévalait. Le seigneur devait commencer par bâtir une église et un moulin banal. Il incarnait plus qu'un dirigeant ; il était un peu comme un guide, un arbitre et même un ami pour ses censitaires. Pour être près de ses colons, il avait intérêt à résider sur sa seigneurie. De plus, il avait le droit de former un tribunal et de le présider comme juge. Ce tribunal disposait des crimes commis sur la seigneurie, excepté le meurtre et la trahison. Après la Conquête, ce droit fut enlevé.

Le seigneur avait aussi quelques obligations envers la Couronne. Il devait participer à une cérémonie qui se déroulait à la résidence de l'intendant, le représentant du roi, au cours de laquelle, en plaçant un genou sur le sol, la tête nue, sans épée ni éperons, il devait déclarer qu'il venait porter foi et hommage à son souverain, à titre de propriétaire d'un fief — ce dernier terme désignant toute terre soumise au contrat féodal. Par la suite, il devait prêter serment en proclamant qu'il servirait bien et fidèlement son roi. Il devait aussi fournir un aveu et dénombrement, sorte de rapport qui contenait une description du fief — manoir, moulin, domaine réservé — ainsi que des indications sur les cens, les rentes et autres redevances.

Il est à noter que le titre de seigneur n'était pas un titre de noblesse. On portait le nom de seigneur lorsqu'on était propriétaire d'une seigneurie, mais on pouvait être aussi bien un simple marchand qu'un noble<sup>47</sup>.

De son côté, le censitaire avait des obligations peu lourdes au départ ; il devait payer les cens et les rentes ainsi que les lods et ventes, ces droits de mutation qui étaient payables lorsque le censitaire vendait sa terre. Dans ce cas, il devait donner la douzième partie du prix de vente au seigneur<sup>48</sup>.

On peut constater ces obligations dans un extrait d'un acte de concession entre Léon Noël de Tilly et Joseph Côté, un cultivateur de Saint-Apollinaire. « Laquelle dite terre lui est accordée aux charges, clauses conditions, réserves et restrictions suivantes savoir de payer aux dits seigneurs sus-nommés et à leurs successeurs ou [représentants] ou à toutes autres personnes par eux autorisées à l'avenir, au principal manoir de la dite seigneurie ou autres lieux qui leur plaira indiquer le onzième jour de novembre de chaque année [...] de tenir feu et lieu sur la dite terre et de bâtir une maison habitable et logeable [...] de défricher et de mettre en valeur la terre [...] de porter les grains qu'il recueillera sur icelle à moudre au moulin banal de la dite seigneurie et à tous autres moulins appartenant aux dits seigneurs[...] » Acte notarié numéro 1255, propriété de M. Roland ARSENAULT.

Si, sous le Régime français, les cens et rentes étaient généralement peu élevés, ils tendirent à augmenter au XIX<sup>e</sup> siècle. Précisons que le taux des cens et rentes restait fixe une fois qu'il avait été défini par un contrat. Ainsi, une terre concédée au XVII<sup>e</sup> siècle portait encore les mêmes droits au XIX<sup>e</sup> siècle. Pour le seigneur, cela représentait un manque à gagner, que plusieurs cherchèrent à combler par des pratiques plus ou moins conformes au droit seigneurial<sup>49</sup>, comme la traite des fourrures ou encore la vente d'alcool. Et, contrairement au paysan de France, le censitaire canadien n'avait pas de taxes à payer à la Couronne.

Chaque année de novembre, à la Saint-Martin, un crieur annonçait à la porte de l'église que le seigneur serait chez lui le onze de ce mois pour recevoir les cens et les rentes de ses censitaires. Ces redevances étaient souvent payées en chapons ou en minots de grain. Le censitaire avait l'obligation de faire moudre son grain au moulin du seigneur et de lui remettre un sac de farine sur quatorze, dans le but de payer ce service. Il devait aussi habiter sur sa terre sinon celle-ci pouvait lui être confisquée. Quelques habitants de Saint-Antoine, dont Louis Durant et Nicolas Huyot dit Saint-Laurent, avaient reçu des avertissements à ce sujet. De plus, les censitaires devaient faire partie de la milice. Plus précisément, à partir de 1669, le colon français devait servir en tant que soldat si l'occasion se présentait :

Tous les hommes en état de porter les armes, âgés de 16 à 60 ans, doivent faire partie de la compagnie de milice de leur paroisse et participer à ses activités, ce qui représente entre le cinquième et le quart de la population totale de la colonie. Seuls les religieux et les seigneurs

sont exemptés de ce service, encore que ces derniers soient presque tous officiers dans les troupes régulières ou dans la milice<sup>50</sup>.

Malgré ces obligations et ces misères, bon nombre de Français subissaient une traversée qui durait de deux à trois mois, dans l'intention de s'établir en Nouvelle-France. Précisons qu'à l'époque les paysans français étaient surchargés de taxes et qu'il était très difficile de survivre en France. D'un autre côté, ces traversées s'avéraient pénibles parce que la nourriture était rationnée, les familles souvent déchirées et le voyage long. On pouvait aussi être malade et subir de terribles tempêtes ou encore être attaqué par des ennemis, comme en faisait part Marie de l'Incarnation :

[...] le vaisseau était tellement agité durant tout ce temps qu'il nous était impossible de nous tenir debout ni de faire le moindre pas sans être appuyées, ni même assises sans nous tenir à quelque chose, ou bien nous nous trouvions sur-le-champ roulées à l'autre bout de la chambre<sup>51</sup>.

Les premiers colons étaient donc, en majorité, des paysans pauvres alors que les seigneurs étaient des nobles, des bourgeois. La plupart étaient commerçants, fonctionnaires, rentiers ou patrons ou encore gens de métiers, comme les artisans et les militaires. Il est intéressant de constater que plusieurs personnes savaient signer leur nom. Tous les gens d'église en étaient capables alors que quatre-vingt-dix-huit pour cent de la noblesse, quatre-vingts pour cent de la bourgeoisie et cinquante-cinq pour cent des petites gens pouvaient écrire leur nom et, le cas échéant, apposer leur signature sur un document.

## **DES NOBLES EN NOUVELLE-FRANCE... ET À SAINT-ANTOINE !**

Dans les débuts de la colonie, un peu plus de trois pour cent de la population était noble. Fait à souligner, la noblesse ne se transmettait que par l'homme :

Si une fille noble épouse un roturier, elle ne perd pas sa noblesse, mais ses enfants seront roturiers, alors que si le père noble est marié à une roturière, les enfants héritent quand même de la noblesse<sup>52</sup>.

Dans la région, à Lotbinière, Louis-Théandre Chartier de Lotbinière appartenait à une famille noble depuis le XV<sup>e</sup> siècle. On retrouvait aussi des nobles à Saint-Antoine : Claude-Sébastien de Villieu appartenait à

une noblesse plutôt récente, tandis que Pierre-Noël Legardeur de Tilly, le premier seigneur à avoir véritablement occupé la seigneurie, était issu d'une famille noble depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Ses enfants le furent donc aussi.

### *Les Legardeur*

À leur arrivée, le 11 juin 1636<sup>53</sup>, les Legardeur venaient ouvertement tenter de faire fortune, puisqu'il était très difficile en France, à cette époque, d'améliorer sa condition à cause du petit nombre de personnes qui avait accès au pouvoir et à la richesse. *Les Relations des Jésuites* font mention de l'arrivée de cette famille : « Entre les familles qui sont venues de nouveau, celles de M. de Repentigny [Legardeur de Repentigny] et de M. de la Poterie, braves Gentilshommes, tiennent le premier rang<sup>54</sup>. » La famille Legardeur avait pris place sur un bateau, le plus grand contingent depuis la fondation de la colonie, selon Émile Salone, commandé par le capitaine dieppois Savinien Courpon de La Tour. Elle venait de Thury, en Normandie, et comprenait une douzaine de membres lors de la traversée. Il semble que la famille Legardeur<sup>55</sup> avait une bonne réputation et était très estimée.

Il existe en Normandie une commune appelée Tilly, localisée sur la rive est de la Seine, à quelque quatre-vingts kilomètres en aval de Paris. On retrouve également les régions de Tilly-la-Campagne et Tilly-sur-Seules et, au Québec, un canton à proximité du Labrador qui porte le nom de Tilly. Déjà le nom Tilly était présent en 1066, selon M. L. d'Armagnac, puisqu'il désignait une maison chevaleresque. A. Dauzot fait remonter son origine à l'époque gallo-romaine et N. E. Dionne définit Tilly en disant que le mot vient de Tille, planche de tilleul, une rôtissoire.

Réjean BROUSSEAU, « Le toponyme Saint-Antoine-de-Tilly et la plaque armoriée de 172 », *Le Glaneur de Lotbinière*, vol. 1, n° 3 (automne 1983), p. 5 à 7.

Charles Legardeur<sup>56</sup>, le père de Pierre-Noël Legardeur de Tilly, arriva donc en Nouvelle-France avec sa famille en 1636, à l'âge de vingt-deux ans. Il était capable de signer son nom. À son arrivée, il semble que la famille ait résidé à Québec<sup>57</sup> avant de s'établir ailleurs selon les seigneuries qui lui auraient été concédées. En 1645, Charles commandait un navire, le *Notre-Dame*, qui faisait la navette entre Québec et la métropole. En 1648, il fut nommé gouverneur des Trois-Rivières et le demeura jusqu'en 1650. La même année, il épousa, à Québec, Geneviève Juchereau de Maur, fille de Jean et de Marie Langlois, qui lui donna quinze enfants.

Charles Legardeur était le second fils de Catherine de Cordé, décédée le 7 juillet 1657 et inhumée à la basilique de Québec, et de René Legardeur de Tilly, né à Thury-Harcourt autour de 1614. Après la mort de son mari, Catherine de Cordé avait décidé de venir s'établir en Nouvelle-France avec sa famille, par suite d'une invitation de la Compagnie des Cent-Associés. Faisaient partie du voyage : Pierre et sa femme ; Marie Favery et trois enfants ; Charles ; Marguerite et son époux, Jacques LeNeuf de la Potherie ; leur fille et certains membres de la famille LeNeuf de la Potherie. Charles était marin et navigateur, tout comme son frère, Pierre Legardeur de Repentigny.

En 1650, il s'associa à d'autres personnes, entre autres Bissot et Godefroy pour la chasse des loups marins à Tadoussac. Il fut promu seigneur en 1652. L'année suivante, il était élu député par les habitants de la côte Saint-Michel, ce qui lui permit de voter sur le choix du syndic de Québec<sup>58</sup>. Entre-temps, Charles Legardeur de Tilly avait continué de s'adonner au commerce des fourrures, puisque, en 1662, il s'associait avec d'autres hommes pour louer la traite de Tadoussac pour deux ans<sup>59</sup>. Rien d'étonnant à cela, car le commerce de la fourrure faisait partie de la vie des pionniers de l'Amérique de Nord et était pour ainsi dire la profession de la majorité des résidents dans la colonie.

En avril 1663, le Conseil souverain de la Nouvelle-France fut établi par un édit de Louis XIV. Cette disposition législative allait permettre de connaître toutes les causes civiles et criminelles et de les juger. Le 18 septembre suivant, cinq conseillers siégeaient à ce conseil, dont Charles Legardeur de Tilly. Ce dernier était toujours conseiller en 1666 et en 1670. D'ailleurs, en 1666, il habitait Québec, comme le démontre le recensement de cette même année. À cette époque, il avait un peu plus de cinquante ans et sa femme Geneviève, trente-trois. Le couple avait dix enfants âgés de deux mois à dix-sept ans ; parmi ceux-ci, Pierre-Noël de Tilly, qui deviendra plus tard le seigneur de Tilly. Le couple avait aussi quatre engagés, dont un domestique et un tireur de pierre<sup>60</sup>. Autour de 1668, Charles Legardeur de Tilly reçut une gratification de 800 livres parce qu'il était père de dix enfants. En 1675, on le nomma membre à vie du Conseil souverain. Il y siégea pendant vingt-six ans. Le 24 mai 1689, un de ses quinze enfants, Pierre-Noël Legardeur de Tilly lui succéda au Conseil souverain<sup>61</sup>.

Charles Legardeur de Tilly vécut très pauvrement et eut de la difficulté à faire vivre ses enfants. Frontenac écrivit à son sujet qu'il avait été ruiné par les Iroquois qui l'avaient pillé durant les guerres. De plus,

une lettre de Denonville et de Champigny au ministre, datée du 6 novembre 1687, nous apprend que Charles Legardeur de Tilly vivait dans la misère :

Il y a le bonhomme Tilly qui est de nos conseillers et gentilhomme qui a quinze enfants... il lui faut donner du bled présentement pour vivre. Ses enfants sont fort bien élevés et ont le cœur noble. Sa femme et sa fille labourent la terre tous les jours<sup>62</sup>.

En 1688, on le recommandait à Seignelay comme un homme « fort pauvre et fort vieux<sup>63</sup>. » Il décéda à Québec le 10 novembre 1695 et fut inhumé dans le cimetière des pauvres de l'Hôtel-Dieu, au même endroit que sa femme.

### LE SEIGNEUR PIERRE-NOËL LEGARDEUR DE TILLY

Pierre-Noël Legardeur de Tilly naquit le 24 décembre 1652, à Sillery, au Canada. Il eut une carrière brillante dans l'armée. En 1688, il faisait partie de la Compagnie franche de la Marine où il fut enseigne des troupes de la marine, lieutenant réformé un an plus tard, lieutenant en pied en 1692, garde de la marine en 1694, lieutenant en 1700. Il obtint le grade de capitaine ainsi que la charge d'une compagnie en 1710. Dès 1701, il semble qu'il était, selon Callière, « un bon officier ». Mais une carrière militaire, ce n'était pas très payant à l'époque<sup>64</sup>.

Pour réussir à faire un peu d'argent, Pierre-Noël Legardeur de Tilly aurait tenté sa chance, illégalement, dans la traite des fourrures. Comme il se fit prendre « pour avoir esté en traite dans les habitations sauvages Et dans la profondeur des bois », il fut condamné à payer 2 000 livres en 1679, selon Denis Lévesque.

Avant d'acheter le fief Villieu, il possédait un fief près de la rivière Richelieu, où il avait épousé Marguerite Volant, en 1675, fille de Volant de Saint-Claude et de François Radisson, de qui il eut deux filles.

Devenu veuf, il épousa, le 24 novembre 1680, à Boucherville, Marie-Madeleine Boucher, fille du célèbre Pierre Boucher, seigneur de Boucherville et gouverneur des Trois-Rivières, et de Jeanne Crevier. Marie-Madeleine décéda le 6 février 1739, à Montréal. Le couple eut treize enfants, qui vécurent dans la misère après la mort de leur père.

Voici les noms des enfants de Pierre-Noël Legardeur de Tilly et de Madeleine Boucher : Pierre, baptisé le 20 août 1681 à Boucherville ; Jeanne, baptisée le 16 avril 1683 à Repentigny, inhumée le 19 mars 1691 à Québec ;

Madeleine-Angélique, baptisée le 29 juin 1684 à Boucherville, mariée à Pierre-Aubert de Gaspé le 11 octobre 1711 à Beauport, inhumée le 17 juin 1753 à Québec ; Marie-Charlotte, baptisée le 25 août 1686 à Boucherville ; Nicolas, écuyer, sieur de Tilly, baptisé le 4 décembre 1688 à Boucherville ; Claude, baptisé le 19 avril 1691 à Boucherville ; Charles-Augustin, sieur de Montarville, baptisé le 16 mai 1692 à Québec, inhumé le 29 mars 1731 à Saint-Antoine-de-Tilly ; Louis, sieur de Montarville, baptisé en 1694 ; Marie-Charlotte, baptisée le 9 juillet 1695 à Québec, mariée à Jean-Baptiste Fafard de la Framboise le 23 octobre 1730 à Saint-Antoine-de-Tilly ; Catherine-Delphine, baptisée le 12 mars 1697 à Québec, mariée à Antoine Salvaye le 29 octobre 1736 à Québec ; Marie-Charlotte, baptisée le 4 mai 1698 à Québec, inhumée le 6 août 1776 à l'Hôpital général de Montréal ; Marie-Anne, baptisée le 18 septembre, inhumée le 28 octobre 1699 à la Pointe-aux-Trembles de Montréal ; Geneviève.

La vie de Pierre Boucher fut tellement étonnante que l'on doit en parler. Né en France en 1622, il arriva au Canada vers 1635. Après avoir pris part à une expédition avec les jésuites chez les Hurons, il devint interprète officiel. En 1649, il épousa une jeune Huronne, dite « Marie Crestien ». Elle mourut la même année, de même que leur fils, Jacques. En 1652, il se remaria avec Jeanne Crevier. Il devint gouverneur des Trois-Rivières et reçut ses lettres de noblesse en 1661. Il obtint plusieurs fiefs et prit part à plusieurs batailles contre les Iroquois pour défendre le territoire. Il alla aussi rencontrer le roi Louis XIV, en personne, pour tenter d'obtenir du secours pour la colonie, ce qui montre l'intérêt de Louis XIV pour les affaires concernant la Nouvelle-France, car Pierre Boucher était le fils d'un fermier. On peut également le voir comme le premier écrivain canadien, puisqu'il a écrit *Histoire naturelle et véritable*, un ouvrage dédié à Colbert. Il décéda le 19 avril 1717, à l'âge de 95 ans, en laissant un testament tendre et touchant, comprenant un mot pour chacun de ses enfants. Voici ce qu'il écrivit à sa fille Madeleine :

Je dis adieu à ma fille Legardeur, à son mary et à tous ses enfants auxquels je donne ma bénédiction. Vous ne devez pas douter, ma chère fille, que je n'aye bien de l'amitié pour vous. En reconnaissance, priez Dieu pour ma pauvre âme et engagez M. Legardeur de ma part à conserver la paix et l'union dans la famille. Qu'il se souvienne que Bienheureux sont les pacifiques. La vie est courte, l'éternité bien longue puisqu'elle n'a pas de fin. Servez bien Dieu, en remplissant fidèlement tous les devoirs de votre état<sup>65</sup>.

## NAISSANCE DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

En 1690, Pierre-Noël Legardeur de Tilly<sup>66</sup> accompagna le gouverneur Frontenac dans une attaque contre les Anglais<sup>67</sup>. En 1700, c'est en tant qu'écuyer et capitaine d'une compagnie du détachement de la marine canadienne qu'il acheta la seigneurie appartenant à Villieu pour 3 000 livres, dont la somme de 2 000 livres payée argent comptant et 1 000 livres à payer dans la prochaine année.

C'est la raison pour laquelle on retrouve le mot « Tilly » dans le nom de la paroisse. Le nom Saint-Antoine-de-Tilly unit l'église au seigneur, ce qui démontre l'importance de l'Église et de l'État au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Pierre-Noël Legardeur vint s'installer dans sa seigneurie dès qu'il l'eut achetée. Jusqu'en 1709, il aurait été le seul seigneur entre Lévis et Lotbinière à s'installer parmi ses censitaires<sup>68</sup>. Lorsqu'il vint habiter à Tilly, il se garda une terre d'à peu près trente-six arpents. En 1702, il construisit un manoir et, tout près, une chapelle. Bâtie en bois, sur la grève, elle était probablement à quelques kilomètres de l'église actuelle, près du manoir<sup>69</sup>. Elle fut dédiée à saint Antoine de Padoue. Le premier missionnaire à Tilly fut le récollet Honoré Hurette.

Il n'est pas étonnant que Hurette ait choisi de nommer cette chapelle en l'honneur de ce saint, puisqu'il était un récollet. Saint Antoine de Padoue, un franciscain, aurait vécu de 1195 à 1231. Il fut un prédicateur très célèbre au Moyen Âge. Il devint le patron des marins, des naufragés et des prisonniers. À partir du XVII<sup>e</sup> siècle, on l'invoqua pour retrouver des objets, recouvrer la santé et obtenir la réalisation d'un vœu. Certains gestes surnaturels lui furent attribués comme celui d'avoir tenu l'Enfant Jésus dans ses bras, geste à partir duquel on l'a souvent représenté.

À partir de ce moment, la seigneurie se développa à un bon rythme, puisque que le seigneur s'occupa de la défricher et de construire quelques bâtiments. Dès 1702, on pouvait y célébrer les services religieux. On ouvrit aussi les registres, ce qui correspondait à la fondation canonique de la paroisse de Saint-Antoine-de-Tilly. De 1702 à 1736, la population de Saint-Antoine fut desservie par des missionnaires. Sur la carte de Gédéon de Catalogne, datant de 1709, on peut voir que trente et une terres sont concédées dans la seigneurie de Legardeur (Tilly) aux personnes suivantes (en ordre, à partir de la seigneurie de Lauzon jusqu'au fief Maranda) :

- |                               |   |
|-------------------------------|---|
| – Beaudoin ;                  | – F. Ayot ;                             |
| – P. Dumay ;                  | – L. Proto ;                            |
| – J. St-Laurent ;             | – L. Rognon ;                           |
| – A. St-Laurent ;             | – J. Lamontagne ;                       |
| – (illisible) ;               | – N. Proto ;                            |
| – F. Rondeau ;                | – F. Goulet ;                           |
| – Rondeau ;                   | – Lafranchise ;                         |
| – J. Costé ;                  | – J. Nolin ;                            |
| – Louis Costé et P. Lambert ; | – Laniel ;                              |
| – Et. Grenier et Lambert ;    | – J. Baron ;                            |
| – Boucher et (illisible) ;    | – Domaine de M <sup>r</sup> Legardeur ; |
| – Ant. Martel ;               | – P. Lafrance ;                         |
| – J. Bergeron ;               | – J. Grenon ;                           |
| – P. Martel ;                 | – Ch. Rouso ;                           |
| – Veuve Ayot ;                | – And. Bergeron ;                       |
|                               | – J. Bergeron.                          |

On y dénombre également dix concessions sur le fief Maranda (en ordre, à partir de la seigneurie Tilly jusqu’au fief Choret) :

- Proto ;
- La veuve Bissot ;
- J. Proto ;
- Ch. Proto ;
- P. Dumay ;
- Houde-Desruisseaux ;
- Cl. Houde ;
- Jaq. Houde ;
- Jaq. Bourguignon ;
- le domaine de Maranda.

En 1712, la population avait augmenté considérablement ; il était temps de construire une nouvelle église parce que l’ancienne chapelle était éloignée des nouvelles habitations et était devenue trop petite. Alors, le 30 juin 1712 <sup>70</sup>, le seigneur et son épouse donnèrent à perpétuité à la fabrique de Saint-Antoine-de-Tilly :

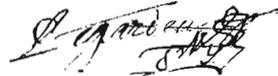
[...] un arpent de terre de front, au bord du fleuve Saint-Laurent, jusqu’à la profondeur de la seigneurie pour la construction de cette église ; ce terrain était borné au nord-est par la terre de Desrosiers, cordonnier, et au sud-ouest par celle de Jacques Baron<sup>71</sup>.

Une église n'y sera construite qu'en 1721, un retard peut-être causé par la mort du seigneur, le principal donateur, ou par le peu de fortune des habitants comme le souligne Pierre-Georges Roy. Mais aussi parce que l'intendant Michel Bégon avait demandé aux marguilliers de Saint-Antoine de convoquer une assemblée des habitants afin de décider s'il ne valait pas mieux réparer l'ancienne église au lieu d'en construire une nouvelle<sup>72</sup>.

## HONNEUR ET DEVOIR

À l'époque, des sentiments comme l'honneur et le devoir étaient primordiaux. Être fidèle à son roi et à sa famille était un sentiment tout à fait naturel chez les personnes qui avaient de l'honneur. Il existait donc un certain attachement et même une certaine tendresse entre les membres d'une famille malgré le fait que certains d'entre eux devaient aller s'établir loin du nid familial et que les communications étaient très difficiles. Certains passages des lettres que le seigneur Legardeur avait adressées à son frère Lamothe-Tilly permettent de comprendre que les liens familiaux étaient tissés serrés en dépit de la distance. Ainsi, dans une lettre datée du 14 novembre 1709, on peut lire qu'il regrette de ne pas avoir de nouvelles de ses fils, qui se sont établis à Saint-Domingue (depuis plus d'un an !). Dans une autre lettre datée du 7 novembre 1712 et toujours adressée à son frère, il raconte qu'il a perdu une fille, lui aussi.

Après la perte de ma fille très chère et de mon fils, rien ne me touche. Je suis endurci aux peines d'esprit présentement. La perte de mes deux chers enfants m'est tout à fait rude et j'ai peine de m'en consoler. Votre nièce de Gaspé est fort grosse. Elle est dans une [telle] affliction d'avoir perdu sa chère sœur que je crains pour son accouchement. Ils viennent hiverner avec nous cet hiver. Ma femme ne se consolera pas si facilement, si elle ne l'avait pas avec elle<sup>73</sup>.



## LES DE GASPÉ : UNE AUTRE FAMILLE IMPORTANTE

Lors de son mariage avec Madeleine-Angélique Legardeur de Tilly, le 12 octobre 1711, pour lequel il avait reçu une dispense, sieur Pierre-Aubert de Gaspé, un nom qui deviendra célèbre, reçut de son beau-père, Pierre-Noël Legardeur de Tilly, une terre située près de son domaine, qui mesurait six arpents de front sur quarante de profondeur. Le 16 oc-

tobre 1747, Madeleine-Angélique Legardeur de Gaspé et son fils Ignace-Philippe vendirent cette terre à Pierre Lambert fils.

Marie-Angélique était la cousine de la première femme de Pierre-Aubert de Gaspé. Et, normalement, dans un cas semblable, le mariage était impossible sans l'obtention d'une dispense. Pierre-Aubert de Gaspé se rendit en France pour l'obtenir. Avant de partir, il signa une convention avec le père de la fiancée, dans laquelle il assurait une certaine somme d'argent à Marie-Angélique s'il devait mourir lors de son voyage. En échange, s'il devait obtenir la dispense, Pierre-Noël Legardeur lui promit qu'il pourrait épouser sa fille.

Jacques CASTONGUAY, *La seigneurie de Philippe Aubert de Gaspé*, p. 28.

Des paroissiens de Saint-Antoine ont aussi déjà reçu des dispenses. Le 17 juillet 1904, il y avait une promesse de mariage entre Georges Garneau, fils majeur de Damase Garneau et de Georgiana Noël de Tilly, d'une part, et Alice Breton, fille mineure de Romuald Breton et de Céline Garneau, d'autre part, aussi de cette paroisse. Les futurs époux obtinrent une dispense du quatrième degré de parenté de consanguinité.

Pierre Aubert de Gaspé, né vers 1676 à Laroche, en France, était le fils de Charles-Aubert de la Chesnaye, un célèbre commerçant, et de Marie-Louise Juchereau de la Ferté. Il fut inhumé le 22 mars 1731 dans l'église de Saint-Antoine-de-Tilly, après cinq jours de maladie. Il avait épousé, une première fois, le 19 décembre 1699 à Québec, Catherine Juchereau de Saint-Denis. Cette dernière décéda en 1703 et fut inhumée à l'Hôtel-Dieu de Québec. De son second mariage avec Madeleine-Angélique Legardeur de Tilly naquirent sept enfants, dont l'un s'illustra dans toutes les guerres de la Conquête, particulièrement celle de Carillon, où il fut cité par Montcalm au lendemain de la déroute des troupes britanniques au fort Carillon. Il s'agit d'Ignace-Philippe de Gaspé, né le 5 avril 1714 et mort le 26 janvier 1787, seigneur de Saint-Jean-Port-Joli. Son mérite fut également reconnu par Ramezay, Noyelles de Fleurimont et le roi, qui le nomma chevalier de Saint-Louis le 24 mars 1761. L'Ordre militaire de Saint-Louis fut fondé par Louis XIV, le 5 avril 1693, et cessa d'exister en 1830. Devenir chevalier de cet ordre constituait une grande fierté. Pour y être accepté, il fallait être officier dans les troupes de terre ou de mer et professer la foi catholique apostolique et romaine. Les roturiers comme les nobles pouvaient espérer recevoir ce prix. D'ailleurs, plusieurs membres de la famille Legardeur avaient été reçus chevaliers, dont le neveu de Pierre-Noël Legardeur de Tilly, Jean-Baptiste Legardeur de Tilly, fils de Jean-Baptiste Legardeur de la Mothe-Tilly, ainsi que son petit-fils Philippe-Ignace Aubert de Gaspé, fils de Madeleine-

Angélique Legardeur de Tilly. Même si cette récompense n'était pas héréditaire, elle honorait toute la famille de celui qui la recevait. La récompense était constituée « d'une croix dorée, émaillée, suspendue à un ruban rouge vif » portée à la boutonnière, vers le haut de la poitrine. À l'automne de 1760, après la capitulation de Montréal, Aubert de Gaspé trouva refuge auprès de ses censitaires de Port-Joli. Son manoir ayant été brûlé par l'envahisseur l'automne précédent, il fut contraint de s'établir temporairement dans ce qui restait du moulin seigneurial de la rivière Trois-Saumons. Il était le grand-père de Philippe-Joseph Aubert de Gaspé, l'auteur célèbre du roman *Les Anciens Canadiens*. Ignace-Philippe de Gaspé avait épousé, le 30 juin 1745, Marie-Anne Coulon-de-Villiers. Elle était la sœur du célèbre Villiers de Jumonville qui fut « assassiné » en 1754 sous les ordres de Georges Washington, au fort Nécessité. Jacques CASTONGUAY, « Ignace-Philippe Aubert de Gaspé » dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

Pierre-Aubert de Gaspé avait eu des difficultés avec ses censitaires de Port-Joli, car il n'habitait pas les lieux. Il en était de même pour son épouse qui fut la seigneuresse de Port-Joli jusqu'en 1753, année où elle décéda. Selon Jacques Castonguay, elle était trop occupée avec sa seigneurie de Saint-Antoine après le décès de sa mère :

[...] elle s'intéressa tout de même à son fief de Port-Joli. Elle chercha, entre autres choses, à hâter le parachèvement du chemin du Roi le long du fleuve ; elle continua à concéder des terres et ouvrit même, plus au sud, le deuxième rang<sup>74</sup>.

Comme ses ancêtres, elle vivait modestement, car elle recevait peu d'argent de ses censitaires. Et, comme son mari, elle eut des problèmes avec eux. Le fief de Gaspé, que possédait Madeleine-Angélique et qui allait devenir plus tard Saint-Apollinaire, fut vendu après la Conquête par un parent, Ignace Aubert de la Chesnaye, à un négociant new-yorkais, William Brown. Vers 1820, c'est un homme d'affaires, Moses Hart, qui était propriétaire de cette seigneurie<sup>75</sup>.

## LE MANOIR DES LEGARDEUR ET LE MOULIN BANAL

Le manoir avait été construit, semble-t-il, sur la terre que cette famille avait défrichée à « environ neuf à dix arpents du côté ouest de l'église actuelle »<sup>76</sup>, sur la plage, aux pieds de la falaise. Il fut abandonné vers 1750.

Il aurait abrité Pierre-Noël Legardeur de Tilly de 1700 à 1720 ; ses héritiers, de 1720 à 1748 ; et Philippe Noël, de 1748 à 1760. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, il semble qu'il était encore possible de voir les ruines de cette habitation, dont le solage en pierre. Ce terrain avait appartenu à Gabriel Tanguay, puis à Edmond Taschereau. William Kirby en fait une description dans son roman intitulé *Le Chien d'or*. Comme il s'agit d'une fiction romanesque, la description n'est peut-être pas tout à fait exacte. Laissons tout de même ce romancier, traduit par Pamphile Le May <sup>77</sup>, nous entretenir de ce manoir :

C'était une grande bâtisse en pierre, de forme irrégulière avec des fenêtres profondément enfoncées dans les murs et garnies de cadres grossièrement sculptés. À chaque coin s'élevait une tourelle percée de meurtrières, et crénelée de manière à faire un feu d'enfilade de tous les côtés sur les ennemis qui se présenteraient. Dans l'entrée se trouvait une tablette de pierre où le ciseau avait sculpté les armoiries de la famille de Tilly, avec la date de la construction et une invocation au saint patron de la maison. [...] Un ruisseau murmurait tout auprès, en précipitant ses ondes d'argent<sup>78</sup>.

Ce manoir fort simple rappelle que les nobles ne vivaient pas dans le luxe comme c'était le cas en France. Cependant, les constructions en pierre étaient utilisées par les privilégiés de l'époque, ce qui sera différent au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>79</sup>.

Selon la coutume, la chapelle devait être située près du manoir, sur le domaine du seigneur, et à proximité des principales habitations. Le premier enfant à y être baptisé fut André Bergeron en 1702.



*Emplacement du premier manoir sur la grève à Saint-Antoine-de-Tilly*

Collection *Histoire de la seigneurie de Tilly* de Julie Noël de Tilly

Ce jourd'huy sixième de janvier de l'an mille sept cent deux jay confairé les sacrement de baptême sur l'enfant d'andré bergeron et de marie grenon. Il fut nommé andré il a eu pour parain jacques bergeron et pour maraine agnès grenon, il était né le premier jour de la même année et fait à Tilly le même jour et année que d'huy. F. honoré hurette récollet mission<sup>80</sup>.

Le 6 janvier 1702, on assistait à la première sépulture dans le cimetière de Tilly, celle de Marie-Charlotte Roignon, âgée de deux mois. Le premier mariage eut lieu en 1703.

Après deux bans de mariage publiez en la messe paroissiale et la dispense du 3<sup>e</sup> obtenu de Monsieur des mezerets, vicaire gen. ne s'estant pas trouvé aucun empêchements jay donné la bénédiction nuptiale en la chapelle de St-Antoine de Pade à charles roignon et à marie charlotte huot ce 2 juillet 1703 en présence de plusieurs témoins. F. Félix Réc. Miss-re de Lotbinière et de Tilly, paroisse St-Antoine<sup>81</sup>.

Tout porte à croire qu'il n'y avait pas de chapelle à l'extrémité est de la paroisse — aujourd'hui la Pointe-Aubin —, puisque le missionnaire récollet Félix Cappes célébra un mariage chez Pierre Lambert le 2 juillet 1712.

Quant au moulin banal<sup>82</sup>, il aurait été bâti sur le terrain de Jacques Croteau, à deux arpents de l'embouchure de la petite rivière Tilly (rivière Méthot), au sud du chemin du Roi. En fait, un édit royal en date du 4 juin 1686 obligeait les seigneurs à construire un moulin appelé moulin banal. Celui-ci avait 10,1 mètres (36 pieds) de longueur et 6,1 mètres (20 pieds) de largeur et il était construit en pierre. En 1688, on ne dénombrait que deux moulins à farine dans la région, dont un à Villieu, qui servit jusqu'en 1795.

Plus tard, comme il tombait en ruine, Jean-Baptiste Noël en construisit un autre près de la Grosse Rivière à la Tortue (rivière Bourret), sur le fief Maranda. Ce moulin servit jusqu'en 1882<sup>83</sup>. La plupart des moulins étaient construits en pierre. Tous les censitaires s'y rendaient pour faire moudre leur grain.

### ***Agrandissement de la seigneurie et mort du seigneur***

Quelques années plus tard, le seigneur agrandit son territoire en achetant, le 21 août 1714, de Robert Chorest et de son épouse, Marguerite Lerouge, les trois quarts du fief Bonsecours. Pour la somme de 3000 livres, il obtint cinquante-cinq arpents et demi de terre de front sur deux lieues de profondeur. Avant le 25 avril 1701, ce fief avait appar-

tenu à Marie Mainville, veuve de Mathieu Amyot de Villeneuve. Curieusement, aucun colon ne s'était établi dans ce nouveau fief entre 1700 et 1720, alors que le seigneur avait pourtant concédé plusieurs terrains.

Après une longue maladie, Pierre-Noël Legardeur de Tilly décéda le 10 août 1720, dans sa résidence de Québec, sur la rue Saint-Louis. Il fut inhumé dans la vieille chapelle construite en 1702 dans sa seigneurie :

L'an mil sept cent vingt, le 13 aoust, j'ay soussigné, prestre recollet certifie avoir inhumé dans l'église paroissiale de St-Antoine-de Pade, Sieur Pierre Noel Legardeur, Capitaine de compagnie du détachement de marine, Seigneur de la dite paroisse et coste de Tilly, sous son banc cy-coste de l'épistre, après une longue maladie qu'il est décédé en la ville de Québec, après avoir reçus tous les sacrements, il fut porté à la paroisse de la ville et là transporté à la paroisse de sa Seigneurie les dits jour et an que dessus auprès de plusieurs de sa famille où il fut déposé avec les cérémonies ordinaires de l'église, le service sollene chanté par le Rv. P. Hyacinte la place et moy assistant en foy de quoy jay signer. Aubert de gaspé, fr. Juconde Drué, miss. de la dite paroisse<sup>84</sup>.

### *Les héritiers Legardeur*

Après la mort de Pierre-Noël Legardeur, la seigneurie fut administrée par plusieurs acquéreurs. De 1720 à 1748, ce furent ses héritiers légitimes qui en assumèrent la gestion, sous la responsabilité de son épouse, Madeleine Boucher. En vertu du règlement qui déterminait le district et l'étendue de chacune des paroisses, le 20 septembre 1721, les limites de la paroisse de Saint-Antoine furent établies par Vaudreuil, alors gouverneur et lieutenant général de la Nouvelle-France, ainsi que par monseigneur de Saint-Vallier, évêque de Québec, et l'intendant Bégon. Cette décision fut confirmée par un arrêt du Conseil d'État du Roi, le 3 mars 1722.

L'étendue de la paroisse de Saint-Antoine de Pade située en la dite seigneurie (de Tilly) sera de trois lieues et un quart, savoir : quatre arpents de front que contient le fief de la dame Beaudoin, et une lieue et trente-huit arpents de front que contient le reste de la seigneurie de Tilly, le tout faisant une lieue et demie de front à prendre du côté d'en bas, depuis le fief de la Côte de Lauzon, en remontant le long du fleuve jusqu'au fief Maranda ; trois quarts de lieu de front que contient le dit fief Maranda en remontant

jusqu'au fief de Bonsecours, et une lieue et demie de front que contient le dit fief de Bonsecours, en remontant jusqu'au fief de Sainte-Croix, ensemble des profondeurs renfermées dans ces bornes<sup>85</sup>.

Le 26 juillet de la même année, on entreprit la construction d'une église qui fut terminée au cours de l'automne. Cette construction en pierre, qui se trouvait à environ trente pieds au nord de l'église actuelle, servit jusqu'en 1788. Les seigneurs de Tilly donnèrent aussi à la fabrique un arpent et demi en superficie de plus pour la construction d'un presbytère, en échange de quoi le seigneur, son épouse et leurs enfants seraient enterrés dans l'église, aux frais de la fabrique, ou auraient droit à un service chanté s'ils mouraient hors de la paroisse. En plus, deux messes basses de requiem devaient être célébrées chaque année<sup>86</sup>. Et il fallut attendre 1722 pour que la seigneurie pût assurer la subsistance d'un curé.

Par ailleurs, le 20 juillet 1723, la veuve de Pierre-Noël Legardeur de Tilly se rendit devant Michel Bégon, au château Saint-Louis, pour rendre foi et hommage pour elle et au nom de ses enfants, comme il se devait, puisqu'ils étaient propriétaires du fief Tilly. Elle mentionna alors être propriétaire du fief Bonsecours<sup>87</sup> et déclara le prix de la transaction, précisant que cette somme provenait d'une vente que son mari avait effectuée pour une terre de trois arpents de front sur deux lieues de profondeur appartenant au sieur Perrot dit Desroches à Boucherville. Il s'agissait d'une terre qu'elle avait reçue en héritage de son père, Pierre Boucher. Elle déclara être propriétaire de la moitié de la seigneurie de Tilly parce qu'elle et son mari étaient mariés sous le régime de la communauté. Elle indiqua aussi que son petit-fils, Pierre, le fils unique de feu Pierre Legardeur, était le seul héritier de son père dans la moitié de la moitié et que les sept autres enfants étaient héritiers dans l'autre moitié de la même moitié.

Le 22 juillet 1723, la seigneurie comptait un domaine de neuf arpents de front sur toute la profondeur, une maison, une grange, une étable, une écurie, une boulangerie, quarante-cinq arpents de terre de labour et vingt-cinq de prairie.

Plusieurs chefs de famille, environ quarante-deux, pour un total d'environ deux cents personnes, étaient établis à Saint-Antoine, dont plusieurs d'origine normande, comme les Lambert et les Bourgoïn, ce qui fait de Saint-Antoine-de-Tilly un lieu rappelant le souvenir des premiers Normands<sup>88</sup>. Ces chefs de famille possédaient des terres concédées ayant

un accès au fleuve. En effet, leurs noms semblent correspondre à ceux des terres concédées à partir de la seigneurie de Lauzon jusqu'à celle de Maranda. On retrouvait aussi quelques colons sur le fief Bonsecours, aux limites nord-est du fief Maranda.

Dame veuve Beudoin (3 arpents de front) ; Dumay ; Joseph Saint-Laurent (2 arpents de front, 1 maison, 1 grange, 1 étable) ; Louis Durand (3 arpents de front, 1 maison, 1 grange, 1 étable) ; François Rondeau (3 arpents de front, 1 maison, 1 grange, 1 étable) ; Jacques Côté (6 arpents de front, 1 maison, 1 grange, 1 étable) ; Joseph Côté (3 arpents de front, 1 maison, 1 grange, 1 étable) ; André Daigle (7 arpents de front, 1 maison, 1 étable, 1 grange) ; Pierre Lambert père (6 arpents de front, 1 maison, 1 étable, 1 grange) ; Pierre Lambert fils (4 arpents de front, 1 poule, 1 maison, 1 grange, 1 étable) ; Jacques Genest (3 arpents de front, 1 maison, 1 grange, 1 étable) ; Pierre Godin (3 arpents de front, 1 maison, 1 grange, 1 étable) ; Paul Martel (3 arpents de front, 1 maison, 1 grange, 1 étable) ; Jean Grenon (3 arpents de front, 1 maison, 1 grange, 1 étable) ; les enfants mineurs d'Amyot ou d'Ayot (3 arpents de front, 1 maison, 1 étable, 1 grange) ; Louis Croteau (3 arpents de front, 1 maison, 1 grange, 1 étable) ; Lamontagne ; Nicolas Croteau (3 arpents de front, 1 maison, 1 grange, 1 étable) ; veuve Roberge (3 arpents de front, 1 maison, 1 grange, 1 étable) ; Pierre Lafranchise (3 arpents de front, 1 maison, 1 grange, 1 étable) ; Robin ; Laniel ; Jacques Baron père (3 arpents de front, 1 maison, 1 grange, 1 étable) ; Jacques Baron fils (3 arpents de front, 1 maison, 1 grange, 1 étable) ; le seigneur Pierre de Gaspé (6 arpents de front, 1 maison, 1 grange, 1 étable) ; Pierre Dumas (3 arpents de front, 1 maison, 1 grange, 1 étable) ; le domaine des Legardeur (9 arpents de front, 1 maison, 1 grange, 1 étable) ; Jean-Baptiste Lafrance (4 arpents de front, 1 maison, 1 grange, 1 étable) ; Grenier ; Charles Rouseau (3 arpents de front, 1 maison, 1 grange, 1 étable) ; André Bergeron (7 arpents de front) ; Jean Bergeron (7 arpents de front, 1 maison, 1 étable, 1 grange) ; Jacques Croteau (1 arpent de front).

Il y avait aussi un second rang où des terres n'avaient pas été concédées : Pierre Lambert fils ; André Bergeron fils ; Charles Lenormand ; Jacques Baron fils ; Jacques Bourgoïn ; Louis Croteau ; Paul Martel ; Étienne Marchand ; Bernard Croteau ; François Deslauriers ; Jean Houde ; Claude Houde.

Le 12 août 1724, à la demande de Madeleine Boucher-Legardeur, on procéda à l'inventaire des biens de la succession de son époux<sup>89</sup>, ce qui mit en évidence que la famille avait plus de dettes que d'avoirs et peu de richesses. Elle recevait annuellement 1 960 livres en revenus, de

la part des censitaires. Malgré cette somme, elle n'arrivait pas à vivre convenablement. Les Legardeur possédaient des biens d'une valeur de 4 076 livres et devaient presque le double, leurs dettes s'élevant à 7 854 livres. Comment pouvaient-ils continuer à agrandir leur domaine, contracter de nouvelles dettes et vivre de la seigneurie ? Voici ce que nous indique Roland Legendre à ce sujet : « Ces constatations prouvent bien l'importance de la terre et surtout l'importance d'un titre de noblesse, puisque toutes les dettes, à cette époque, étaient gagées sur ces deux titres de propriétaire et de seigneur<sup>90</sup>. » Ils avaient tout de même une vieille tapisserie, qui était un objet de luxe, car seuls les officiers, les marchands et les seigneurs avaient le moyen et le goût de s'en procurer<sup>91</sup>. Cet inventaire révèle aussi que la famille possédait quelques ustensiles pour la cuisine, mais que ceux-ci étaient en usage depuis longtemps. On retrouvait, entre autres choses, des marmites, une poêle à frire, une tourtière, une chaponnière, une lèchefrite, une passoire, une casserole et une écuelle d'argent avec sa fourchette et six cuillères. On y retrouvait aussi des nappes et des serviettes.

À cette époque, la diversité, la qualité et la quantité des ustensiles démontraient l'aisance matérielle de ses propriétaires<sup>92</sup>. Certains censitaires pouvaient même posséder autant d'ustensiles que leur seigneur, car ces habitants de la Nouvelle-France possédaient des pièces d'argenterie, ce qui ne se voyait guère en France. On peut donc constater encore une fois, par la faible quantité d'ustensiles qu'ils possédaient, que les Legardeur vivaient pauvrement.

Le 15 septembre 1727, le fief Bonsecours était annexé à la paroisse de Sainte-Croix, à l'exception des terres des trois premiers habitants, qui restèrent dans la paroisse de Saint-Antoine<sup>93</sup>.

Le 15 novembre 1730, le corps de Pierre-Noël Legardeur fut exhumé et transporté dans la nouvelle église :

L'an mil sept cent trente, le quinzième jour du mois de novembre, nous avons transporté dans la nouvelle Église le corps de Messire Pierre-Noël Legardeur, Seigneur de Tilly, Capitaine d'une Co Franche de la marine et l'avons inhumé sous son ban et ce en présence de tous les habitants. Resche ptre<sup>94</sup>.

En 1731, afin d'agrandir le territoire de la famille (et ses revenus !), Madeleine Boucher demanda un autre fief. Quelques années plus tard, ses filles Charlotte et Madeleine-Angélique reçurent respectivement Belle-Plaine et Gaspé. Cependant, ces deux fiefs qui prolongeaient la

seigneurie de Tilly ne furent pas tellement rentables à court terme ; à preuve, en 1760, on y voyait rarement des censitaires, et ce, parce que les voies de communication étaient presque inexistantes<sup>95</sup>.

En 1738, Charlotte Legardeur, fille de Pierre-Noël Legardeur, seigneur de Tilly, désirait agrandir son territoire. Elle adressa, le 26 mars de cette même année, une requête à Charles, marquis de Beauharnois, gouverneur et lieutenant général pour le Roi en la Nouvelle-France, et à Gilles Hocquart, chevalier et conseiller du Roi. Elle voulait soixante-quatorze arpents de front — des arpents non concédés, vers le haut des terres, au sud du fleuve — qui se trouvaient entre sa concession et la seigneurie de Sainte-Croix. Qui plus est, elle tenait, par-devant, aux fiefs Bonsecours et Amyot et, par-derrière, aux terres non concédées sur une lieue et soixante arpents de profondeur.

Ce surplus lui fut assigné avec la concession qui lui fut faite le 4 janvier 1737. Toutes ces terres formaient une seule seigneurie appelée Belle-Plaine ou Des-Plaines. Charlotte Legardeur administra sa seigneurie jusqu'au 8 juin 1778. Cette année-là, J. Gaspard Chaussegros de Léry, le célèbre ingénieur du roi, s'en porta acquéreur. Cette transaction n'est pas très étonnante, puisqu'il avait épousé Marie-Renée, la fille de René Legardeur de Beauvais, un parent des Legardeur de Saint-Antoine.

## QUI ÉTAIENT LES PREMIERS COLONS ?

Au début de la colonisation, plusieurs hommes arrivèrent en Nouvelle-France afin de peupler le nouveau pays.

Autour de 1710, les coureurs des bois, des aventuriers, étaient pourchassés comme des criminels. À cette époque, on trouvait d'ailleurs des coureurs des bois dans toutes les couches de la société : fils d'habitants, de marchands, d'officiers et même de seigneurs et de nobles, comme les fils de Charles Legardeur de Tilly, en raison de leur grande pauvreté<sup>96</sup>. En 1716, en plus de la peine du fouet, les galères s'ajoutèrent comme punition aux hommes qui restaient dans les bois<sup>97</sup>. On les accusait de corrompre les Amérindiens et de séduire les Amérindiennes. Ils étaient très nombreux au début de la Nouvelle-France ; déjà, dans les années 1680, on en comptait environ huit cents<sup>98</sup>.

Pour peupler plus rapidement la colonie, on avait imaginé un système qui permettrait d'envoyer principalement des hommes engagés par contrat en Nouvelle-France. Ces hommes pouvaient aider les fa-

milles à développer leur terre. En plus de leur voyage payé par le roi, les engagés ou les domestiques obtenaient quelques hardes. Leur « maître » devait rembourser ces frais au roi. C'est la raison pour laquelle l'engagé ne pouvait pas quitter son maître. « Il était lié par une dette à laquelle il devait faire honneur<sup>99</sup>. » Pendant son contrat, l'engagé ne pouvait faire la traite des fourrures ni se marier. Il gagnait environ 75 livres par année, somme de laquelle il devait déduire certains frais, comme ceux de la nourriture, des vêtements et du logement. Il devait suivre un apprentissage d'une durée de trente-six mois avant de pouvoir devenir habitant ou revenir en France. Plusieurs de nos ancêtres arrivèrent en Nouvelle-France de cette façon.

Les habitants engageaient aussi des soldats. Pendant l'hiver, leur service militaire étant réduit, on leur demandait d'aider les habitants, ce qui donna lieu à quelques unions.

D'autres propriétaires avaient des esclaves. Cet état d'asservissement ne fut permis que de 1709 à 1833 en Nouvelle-France. On retrouvait parfois des Amérindiens parmi ces gens. Même si l'esclave et le maître se témoignaient une affection réciproque, aucun esclave ne fut la propriété des seigneurs de Saint-Antoine.

La Nouvelle-France recevait aussi des jeunes garçons pour leur faire expier leurs frasques ou leur libertinage ainsi que des criminels. Mais ces hommes que l'on appelait des criminels avaient souvent commis des délits mineurs comme celui d'avoir chassé sur les terres du roi.

## LE DÉPART DES LEGARDEUR

La noblesse elle-même se rendait parfois coupable d'actes criminels. C'est ainsi que la famille Legardeur fut impliquée dans un scandale en janvier 1748 lorsque, à la suite d'une querelle, le lieutenant Pierre Legardeur de Repentigny tua le négociant Nicolas-Jacques Jacquin Philibert d'un coup d'épée. L'affaire aurait eu lieu à Québec, à la suite d'un duel<sup>100</sup>. Condamné à mort, il prit la fuite pour éviter un procès criminel, après avoir indemnisé la veuve. Celle-ci lui pardonna son crime et il fut gracié par le roi à la demande de ses amis. Par la suite, il fut transféré à l'île Royale et termina sa carrière en Inde<sup>101</sup>. Cet événement servit d'intrigue au roman *Chien d'or* de Kirby, publié en 1878.

Une fois de plus, la seigneurie de Tilly changea de main le 23 août 1748. Plusieurs cohéritiers étaient impliqués dans la transaction : Angé-

lique Legardeur, veuve de Pierre-Aubert de Gaspé ; Charlotte Legardeur ; Ignace-Aubert de Gaspé ; Jean-Baptiste Fafard dit Laframboise ; sa femme, Marie-Charlotte Legardeur ; Nicolas, sieur de Tilly ; Louis-Marie Legardeur ; Antoine Salvaye, sieur de Trémont ; sa femme, Catherine Legardeur. Ils vendirent<sup>102</sup> la seigneurie de Tilly et, par la même occasion, la seigneurie de Bonsecours à Philippe Noël, un résident de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans<sup>103</sup>.

En 1750, les héritiers de Pierre-Noël Legardeur avaient vendu toute l'étendue de leur domaine de neuf arpents de terre de front sur quarante de profondeur :

Le 25 juillet 1748, les héritiers ont aussi vendu à Pierre Croteau 3 arpents de terre de front sur 40 de profondeur, détachés du domaine ; bornant, au nord-est, la terre de Nicolas Croteau et, au sud-ouest, le reste du domaine<sup>104</sup>.

En 1748, François Rognon avait acquis trois arpents de terre, détachés du domaine, bornant au nord-est la terre de Pierre Croteau et au sud-ouest le reste du domaine. Comme la famille Legardeur avait vendu toutes ses terres, elle ne devait plus demeurer à Saint-Antoine. Vers 1760-1763, la plupart des membres de cette famille retournèrent en France, imitant ainsi plusieurs nobles et seigneurs qui avaient fait de même après la Conquête anglaise.

## LES NOËL DEVIENNENT LES NOËL DE TILLY

De 1748 à 1760, la seigneurie fut sous la gouverne de Philippe Noël, officier de milice et écuyer. En date du 23 août 1748, Philippe acheta les fiefs et seigneurie de Villieu (Tilly et Bonsecours). Celui-ci faisait partie de la famille de François Noël, fils de Pierre et d'Élisabeth Augustin, qui fut le premier de cette lignée à venir s'établir en Nouvelle-France. François Noël venait de Chiré-les-Bois, village de la commune de Vernon, près de Poitiers. Il y serait né en 1644 et aurait épousé, à Québec, le 22 octobre 1669, Nicole Legrand, fille de Nicolas et d'Anne Duplessis, une fille du roi.

Il est intéressant de signaler que Nicole Legrand, née à Saint-Sulpice de Paris en 1648, était une fille du roi. Ces filles étaient des personnes pauvres ou aisées, orphelines ou veuves, âgées de 12 à 45 ans, qui décidaient de venir faire leur vie au Canada. Leur passage ainsi que le trousseau des filles pauvres étaient payés par le roi. Chaque contingent était dirigé par une femme. Selon certaines sources, une fois qu'elles arrivaient au port de

Québec, environ soixante-dix pour cent d'entre elles demeuraient à Québec, douze pour cent se rendaient à Trois-Rivières et dix-huit pour cent prenaient la route de Montréal. Lors de son mariage, Nicole apporta des biens estimés à 400 livres et un don de 50 livres provenant du roi.

Elle se serait liée d'amitié avec d'autres filles du roi, puisqu'elle assista à d'autres contrats de mariage. Et elle est de nouveau citée dans un acte de Becquet, en date du 26 février 1673 :

[...] François Noël et sa femme firent réparation d'honneur à Jeanne Bardé, épouse de Jean Poulin, qu'ils avaient accusé d'être une femme de mauvaise vie. [...] lesquels de leur bon gré et volonté sans aucune force ny contrainte, ont reconnue et confessé qu'il y a ce jourd'huy huit jours que fausement et malicusement sans aucune cause ny subject auroient dit que Jeanne Bardé femme de Jean Poulin habitante de lad. Isle leur proche voisin, estoit une putain et qu'ils l'avaient trouvé couchée avec un garçon ce qu'ils ont reconnue et reconnoissent [...] être faux et supposé. Et que malicusement ils ont accusé lad. Bardé dud. Crime, la reconnoissent et son mari pour gens de bien et d'honneur et sans aucun reproche.

Silvio DUMAS, *Les Filles du roi*, p. 278-279.

Il faut dire qu'à l'époque la réputation et l'honneur étaient plus importants que tout et on pouvait s'attendre à des poursuites judiciaires si on proférait des injures sans fondement (ou sans preuve !).

## PHILIPPE NOËL, SEIGNEUR DE TILLY

Quelques années plus tard, François Noël était installé à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, où ses plus jeunes enfants furent baptisés. Le couple eut sept enfants, dont Philippe, le futur seigneur de Tilly, né le 28 décembre 1670, à Sainte-Famille. Ce dernier épousa Marie Rondeau, à Saint-Pierre, le 5 novembre 1692. Ils eurent douze enfants.

Ursule, baptisée le 28 septembre 1693 à Saint-Pierre, mariée à Adrien Leclerc le 16 novembre 1722 à Saint-Pierre, inhumée le 6 octobre 1743 à Saint-Pierre ; Angélique, baptisée le 15 février 1695 à Saint-Pierre, mariée à François Gosselin le 25 novembre 1720 à Saint-Pierre ; Marie-Anne, baptisée le 8 décembre 1697 à Saint-Pierre, mariée à Pierre Niel le 27 novembre 1724 à Saint-Pierre ; Pierre, baptisé le 29 avril, inhumé le 1er juillet 1699 à Saint-Pierre ; Ignace, baptisé le 7 juillet 1700 à Saint-Pierre, marié à Marie Crépeau en 1722 ; Marie-Madeleine, baptisée le 29 avril 1703 à Saint-Pierre ; Philippe, qui deviendra le nouveau seigneur de la seigneurie de Tilly en

1748 ; Marie, baptisée le 11 avril 1707 à Saint-Pierre ; Jean-Baptiste, baptisé le 16 janvier 1709 à Saint-Pierre ; Françoise, baptisée le 9 mars 1711 à Saint-Pierre ; Marie-Thérèse, baptisée le 11 août 1712, inhumée le 18 à Saint-Pierre ; Pierre, baptisé le 5 mars 1714, inhumé le 17 janvier 1715 à Saint-Pierre.

Lors de l'acquisition de la seigneurie, Philippe Noël fut le premier de sa lignée à porter le titre de seigneur de Tilly. Né à Saint-Pierre le 15 mars 1705, il y épousa Geneviève Leclerc, fille de Jean-Charles, le 15 novembre 1729. Ils eurent treize enfants.

Geneviève-Marie, baptisée le 12 août 1730 à Saint-Pierre, inhumée le 29 novembre 1745 à Saint-Jean ; Jean-Baptiste, successeur des droits seigneuriaux ; Philippe, baptisé le 13 mars 1734 à Saint-Pierre, marié à Agathe Aubin le 10 février 1755 à Saint-Pierre, inhumé le 20 décembre 1810 à Saint-Antoine-de-Tilly ; Louis, baptisé le 12 juillet 1735 à Saint-Pierre, marié à Marguerite Paradis le 20 novembre 1758 à Saint-Pierre ; Marie-Thècle, baptisée le 23 septembre 1737 à Saint-Pierre, mariée à Étienne-Pasque Paquet le 18 octobre 1756 à Saint-Pierre ; Marie-Josephte, baptisée le 24 septembre 1739 à Saint-Pierre, mariée à Jean Ferland le 26 janvier 1761 à Saint-Pierre ; François-J.-Marie, baptisé le 19 février 1742 à Saint-Pierre, marié à Élisabeth Fiset à Saint-Pierre ; Joseph, baptisé le 3 mai 1744 à Saint-Pierre, inhumé le 26 février 1749 à Saint-Pierre ; Pierre, baptisé le 15 septembre 1746 à Saint-Pierre, inhumé le 4 mars 1749 à Saint-Pierre ; Marie-Geneviève, baptisée le 7 mars 1749 à Saint-Pierre, mariée à Louis Aubin le 7 juillet 1767 à Saint-Pierre, inhumée le 3 octobre 1815 à Saint-Pierre ; Antoine, baptisé le 1er janvier 1751 à Saint-Pierre, marié à Agnès Goulet le 20 février 1775 à Saint-Pierre, inhumé le 24 septembre 1825 aux Trois-Rivières ; Marie-Victoire, baptisée le 4 juillet 1753 à Saint-Pierre, mariée à Pierre Poulin le 5 octobre 1772 à Saint-Pierre ; Thérèse, baptisée le 30 avril 1756 à Saint-Pierre, mariée à Charles Roberge le 25 août 1775 à Saint-Pierre.

Dès l'acquisition de la seigneurie, cet officier de milice fit tout son possible pour améliorer sa petite colonie seigneuriale. Il concéda plusieurs terres à des hommes qui lui semblaient braves, honnêtes et bons travailleurs. En peu de temps, plusieurs concessions furent enregistrées. Malgré le fait qu'il résidait à l'île d'Orléans, il se rendait fréquemment dans sa seigneurie pour concéder les terres et déterminer les bornes.

Comme tous les seigneurs<sup>105</sup>, Philippe Noël recevait ses censitaires dans une salle du manoir préparée pour l'occasion, où il réglait leurs querelles. Il rendait justice à qui le méritait et condamnait les coupables en leur imposant une amende ou autres châtiments prévus par les lois en vigueur à cette époque.

Comme les seigneurs qui l'avaient précédé, il remplit ses obligations en se rendant auprès du gouverneur pour lui rendre foi et hommage avec la promesse de lui fournir avant quarante jours son aveu et dénombrement. En fait foi le texte suivant :

Aujourd'hui, vingt huit juin mil sept cent quarante neuf, avant midy, en présence et en la compagnie des Notaires Royaux en la prévosté de Québec, y résidents soussignés, Philippe Noel, habitant à l'isle et comté Saint-Laurent, paroisse Saint-Pierre, s'est transporté au château Saint-Louis et à la principale porte et entrée du dit château; où étant, ayant le dit Noel frappé à porte, est à l'instant venu un domestique de haut et puissant Seigneur Monseigneur Roland Michel Marquis de la Galissonnière, chevalier de l'ordre royale et militaire de Saint-Louis, capitaine des vaisseaux de sa Majesté et Commandant Général pour le Roy en Toute la Nouvelle-France, [...] Et Mondit Seigneur le Marquis de la Galissonnière étant survenu, le dit Philippe Noel, en devoir de Vassal, sans épée ni éperons, tête nue et un genouil en terre, lui a dit qu'il lui faisait foi et hommage et qu'il le suppliait de l'y recevoir à cause de sa terre et seigneurie de Tilly et Bonsecours, relevant en plein fief, foy et hommage de sa Majesté, lequel fief de Tilly et Bonsecours appartient au dit Philippe Noel, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Dame Angélique Legardeur Veuve Gaspé Mlle Charlotte Legardeur et Sieur de Gaspé, tant en leurs noms, que comme fondés de procuration de leurs autres cohéritiers, par contrat passé devant Mes Barolet et Panet notaires royaux le vingt-trois aoust dernier; la laquelle foy et hommage, Monseigneur Le Marquis de la Galissonnière au nom du Roy a reçu le dit Philippe Noel, à la charge de fournir son aveu et dénombrement dans le tems de la coutume; Reconnaissant Mont dit-seigneur le Marquis de la Galissonnière que le dit Philippe Noel a payé les droits qu'il devait à sa majesté à cause de ladite acquisition suivant la quittance du directeur du Domaine du Roy; Dont et de ce que dessus le dit Philippe Noel a demandé acte aux Notaires soussignés, qui lui ont octroyé, pour lui servir et valoir ce que de raison; fait et passé à la principale porte et entrée dudit Château, les jours et an susdits, et mondit Seigneur Le Marquis de la Galissonnière signé et le dit Philippe Noel vassal avec nous dits Notaires soussignés, ainsi qu'il est porte à la minute des présentes demeurée en l'étude de Mtre Panet Notaire. La Galissonnière, Barolet, Panet N. P<sup>106</sup>.

## DES JOURS SOMBRES À L'HORIZON...

En 1755, et même en 1757, une épidémie de petite vérole — appelée aussi *picote* — éclata au Canada et causa de grands ravages. Au cours des mêmes années, les Canadiens furent encore menacés, cette fois non pas seulement par une maladie mais par les Anglais. Ces derniers se rapprochaient de Québec. Par conséquent, les colons en âge de porter les armes et le seigneur lui-même s'engagèrent dans le service militaire. À partir de ce moment, il devint difficile de développer la seigneurie.

*Annexe 1***Acte de concession d'un fief à de Villieu par Jean Talon,  
intendant de la Nouvelle-France, le 29 octobre 1672**

Jean Talon, conseiller du roi, en ses conseils d'estat et privé, intendant de la justice, police et finances de la Nouvelle-France, Isle de Terre-Neuve, Acadie et autres pais de la France septentrionale.

A tous ceux qui ces présentes lettres verront, Salut.

Sa majesté ayant de tous tems recherché avec soins et le zèle convenable au juste titre de fils aîné de l'Église, les moyens de pousser dans les pais les plus inconnus, par la propagation de la foi et la publication de l'Évangile, la gloire de Dieu avec le nom chrétien, fin première et principale de l'establisement de la colonie française en Canada, et par accessoires, de faire connaître aux parties de la terre les plus éloignées du commerce des hommes la grandeur de son nom et la force de ses armes, et n'ayant pas estimé qu'il y en ait eu de plus dures que de composer cette colonie de gens capables de la bien remplir par les qualités de leurs personnes, l'augmenter par leurs travaux et leur application à la culture des terres, et de la soutenir et défendre avec gieuueur contre les insultes et les attaques auxquelles elle pourrait estre esposés dans la suites des tems, fait passer en ce pais bon ombre de ses fields sujets, officiers de ses troupes dans le régiment de Carignan et autres, dont la plupart se conforment aux grands et pieux desseins de Sa Majesté voulant se lier aux pais en y formant des terres et seigneuries d'une estendue proportionnée à leur force et le sieur de Villieu, lieutenant de la compagnie de Berthier, nous ayant requis de luy en départir ;

Nous, en considération des bons, utiles et louables services qu'il a rendus à sa Majesté en différents endroits tant dans l'Ancienne France que dans la Nouvelle depuis qu'il y est passé par ordre de sa Majesté, et en vue de ceux qu'il tesmoigne vouloir encore rendre cy-après ;

Nous en vertu du pouvoir à nous par elle donné, avons accordé, donné, et concédé, donnons, accordons et concédons au dit sieur de Villieu l'estendue des terres qui se trouveront sur le fleuve Saint-Laurent depuis les bornes de celle de M. de Lauzon jusqu'à la petite rivière Taloy, dite de Villieu, icelle comprise sur une lieue et demye de profondeur, pour en jouir de la dire terre en fief et seigneurie, luy ses hoirs et ayants cause, à la charge de la foy et hommage que le dit sieur de Villieu ses hoirs et ayants cause, seront tenus de porter au Château Saint-Louis de Québec, duquel il relèvera aux droits et

redevances accoutumées, et au désir de la coutume de Paris, qui sera suivie à cet égard par provision en attendant qu'il en soit ordonné par sa Majesté, et que les appellations du Juge qui sera estably au dit lieu ressortiront par devant [...] à la charge qu'il continuera de tenir et faire tenir par ses tenanciers feu et lieu sur les concessions qu'il leur accordera ou aura accordé, et qu'à faute de faire, il rentrera de plein droit en possession des terres ; que le dit sieur de Villieu conservera les bois de chesnes qui se trouveront sur la dite seigneurie ; qu'il donnera incessamment avis au roy ou à la compagnie royale des Indes, des mines, minières ou minéraux, si aucuns s'y trouvent à la charge d'y laisser les chemins et passages nécessaires ; le tout sous le bon plaisir de Sa Majesté, de laquelle il sera tenu de prendre la confirmation des présentes dans un an du jour d'icelle.

En témoin de quoy nous avons signé ces présentes, à icelles fait apposer le cachet de nos armes et contresigner par l'un de nos secrétaires.

À Québec, le vingt-neuvième octobre mil-sis-cent soixante-douze.

Talon, Varnier et (plus bas) par Monseigneur<sup>107</sup>.

*Annexe 2***Acte de vente de Michel Leneuf, pour le sieur Sébastien de Villieu, à Noël Legardeur de Tilly du fief et seigneurie de Villieu, le 31 août 1700**

Pardevant le Notaire Royal, en la prévosté de Québec soussigné y résident et témoins cy bas nommés fut présent Michel Leneuf Écuyer Seigneur de la Valière de Beaubassin major pour le roy au gouvernement de Lisle de Montréal de présent en cette ville au nom et comme porteur du pouvoir littéral de Claude Sébastien de Villieu Écuyer Seigneur du dit lieu Capitaine commandant une compagnie des Troupes du détachement de la marine, entretenue par sa Majesté à lacadie datté au fort Saint-Jean du 19 juillet dernier cy-jointe lequel de son gré et Volonté a vendu, ceddé, quitté, délaissé et transporté par ses présentes dès maintenant et à toujours et promet en son nom garantir de tous troubles, dettes, hypotèques, dons, Douaires, et autres empeschements généralement quelconques ; et à cette fin promet faire approuver et agréer ces présentes au dit Sieur de Villieu et à Dame Julie Leneuf, son épouse, et les faire obliger conjointement et solidairement à la garantie de la dite Vente et en raporter acte en bonne et due forme incessamment, à Pierre Noel Legardeur escuyer Lieutenant des dites troupes demeurant en cette ville à ce présent et acceptant acquéreur pour lui ses hoirs et ayant causes alavenir ; c'est à scavoir : La Terre, fief, justice, et Seigneurie de Villieu seize sur le fleuve Saint-Laurent du costé du sud, joignant du costé du nord est aux bornes de la Seigneurie de Lauzon, d'autres costé à celle des Représentants le Sieur Duquet avec cens, rentes, et autres droits dépendants de la dite Seigneurie mesme les arrâges des Cens et Rentes, et autres Droits dus par Tenanciers des Terres d'ycelles jusqu'à ce jour sans aucune chose de ces circonstances et dépendances, en Réserver ny Retenir; le dit fief, Terre et Seigneurie au dit Sieur de Villieu appartenant partie pour luy estre eschue par la mort de Sieur et Dame de Villieu ses père et mère, et l'autre partie, comme estant aux droits ceddez de Pierre de Villieu, écuyer son frère : pour de la dite terre, fief et Seigneurie justice et dépendances, jouir faire et disposer par le dit Sieur Legardeur ses hoirs et ayant causes en toute propriété à perpétuité en vertu des présentes : cette vente, cession et transport ainsi faite à la charge de porter la Foy et hommage au Château Saint-Louis de Québec, et des autres droits et devoirs desquelles la dite Seigneurie est chargée envers icelui, suivant le contract ou titre de concession d'ycelle, lequel titre et autres pièces le dit Sieur acquéreur a payé ce jourd'huy au dit Sieur de la Valière la somme de deux mille Livres ainsi que le dit Sieur de Valière, l'a reconnu et l'enquitte et

décharge et promet l'en tenir quitte et déchargé envers le dit Sieur de Villieu de tous autres; et les mille livres restant, le dit Sieur acquéreur les promet payer au dit Sieur Vendeur ou au dit Sieur de Villieu ou au porteur de leur ordre ou de l'un d'eux d'huy en un an prochain : Laquelle somme de deux mille Livres payée comptant le dit Sieur Legardeur a déclaré être et provenir du paiement, à lui fait, par Messieurs du Séminaire en cette ville de Québec pour raison de la vente que le dit Sieur Legardeur leur a fait d'une terre Seize à la grande allée par contrat passé par Mtre François Genaple Notaire royal en cette Prévosté en date du [...]

Au moyen de quoy le dit Sieur de la Valière au dit nom cède transporte tous et tels droits, etc, s'en demettant, etc, et consent, etc., Car ainsy, etc., Renonçant, etc., fait et passé au dit Québec en la maison où fait présentement sa demeure le dit Sieur de la Valière, après-midy le trente-unième Aoust mil sept cent, en présence du Sieur Pierre Huquet et Dem Dupont conseiller au conseil Souverain, témoins demeurants au dit Québec qui ont avec les susdites parties et Notaire signé, ainsi signé à la minute des présentes, M. Leneuf de la Valière, Legardeur, du pont, P. Huquet, et Chamballon Nore.

Et advenant le vingt quatrième jour de Novembre mil sept cent deux avant midy pardevant le notaire Royal en la prévosté de Québec, susdite et sousigné et témoins cy bas nommés fut présent Mtre Claude de Bermain Escuyer Seigneur de Lamartinière Conseiller au Conseil Souverain de ce pays et garde des sceaux d'iceluy au nom et comme porteur du pouvoir sous Seing privé non datté de Michel Leneuf Escuyer Seigneur de la Valière et de Baeaubassin Major pour le Roy de la ville, de Ville Marie et Isles de Montréal et lieux dépendants du gouvernement de la dite isle procureur de Claude Sébastien de Villieu, Chevalier, Seigneur des aubinelles cy devant Capitaine d'une Compagnie des troupes du détachement de la marine entretenue par sa Majesté En lacadie présentement major du dit lieu de lacadie et de Dame Judic Leneuf son Épouse, par acte de ratification de la vente cy dessus passée par Jean crisothome Leppinot Notaire Raoyal au dit lieu de lacadie en datte du 20 avril dernier, l'expédition duquel acte de ratification portant pouvoir, et le dit pouvoir sous Seing privé demeurant joint à ces présentes. Ce requérant, le dit Sieur Legardeur acquéreur dénommé par le Susdit Contrat poury avoir accours, en cas de bezoin et en estre par le dit Notaire deslivré des expéditions à qui il appartiendra, lequel dit Sieur delamartinière au dit nom a reconnu avoir eu et reçu du dit Sieur Legardeur à ce présent et acceptant la somme de trois mille livres monnoye de ce pays prix de l'acquisition mentionné audit contract en les sommes suivantes ; scavoir en celle de mil soixante trois livres dix sols monnoye de France faisant argent de ce pays quatorze cens dis huit Livres par une lettre

décharge dattée du 9 novembre dernier, tirée par le Sieur Nicolas Perault marchand de cette ville alordre du Sieur Bruno sur le Sieur Charles Bailly marchand de la Chasteigneray en poitou payable dans tous le mois de may de l'année prochaine et endossée par le dit Sieur Bruno alordre du dit Sieur Legardeur du même jour qu'il a endossée alordre du dit Sieur delamartinière ; celle de trois cent soixante quinze Livres, mesme monnoye de France faisant de ce pays cinq cens Livres, par une autre lettre décharge tirée par le Sieur Duplessis agent général de la Compagnie de la colonie de ce pays alordre de monsieur d'Auteuil procureur Général au dit Conseil Souverain sur les Directeurs et Commissionnaires de la dite compagnie chez les Sieurs Bouelet l'ainné que quinquimperia aparis en date du 30 8tre aussy dernier, aussi endossé par le dit Sieur D'Auteuil alordre du dit Sieur Legardeur et par le dit Sieur Legardeur à celui du dit Sieur Delamartinière, celle de cent vingt Livres argent du pays pour pareille Somme que le dit Sieur Legardeur a payée alaquit du dit Sieur de Villieu au Sieur Dumesny Capitaine d'une Compagnie des dittes troupes de la Marine entretenue en ce pays par l'ordre Verbal que le dit Sieur Legardeur a dit en avoir eu du dit Sieur de la Vallière, de la quelle somme le dit Sieur Dumesny lui aourny quittance en datte du treize du dit mois d'octobre dernier laquelle il a mise es'mains du dit Sieur Delamartinière ainsy que le dit Sieur Delamartinière la reconnu, celle de trois cens Livres que le dit Sieur D'Auteuil s'est chargé de faire payer en France alaquit du dit Sieur LeGardeur ainsy que le si Sieur Legardeur l'a déclarée par les mains du Sieur D'Herville en celle du Sieur de la manière marchand à larochele comissionnaire et faisant les affaires du dit Sieur de Villieu au dit Lieu de Larochele, et celle de Six cens Soixante deux Livres mesme monnoye de ce pays (ainsy que celle de Trois cent Livres cydessus) que le dit Sieur legardeur a ainsy déclaré avoir mandé au dit Sieur de Villieu entre les mains du dit Sieur de la Manière ; desquelles cinq sommes cy dessus faisant l'entier paiement de la ditte somme de trois mille Livres, le dit Sieur de lamartinière au dit nom Quitte et décharge le dit Sieur Legardeur à condition toutes fois qui celui, Sieur Legardeur est et demeurera garant des sommes cy dessus spécifiées en cas qu'elles ne soient pas payées et acquittées à leur échéance ; déclarant aussy le dit sieur Legardeur que les sommes de trois cent Livres et de six cent soixante deux Livres à recevoir, du dit sieur d'Herville, doivent être payé au mesme tems que les dittes lettres d'Échanges et que la somme de huit cens Livres à luy ainsy payés par le dit Sieur D'Auteuil est pour demeurer quitte par iceluy Sieur D'Auteuil vers luy et Sieur legardeur de pareille somme qu'il luy devait pour le prix de la Vente d'un emplacement et maison seize en cette haute ville Rue Saint-Louis proche et joignant l'emplacement et maison du dit Sieur D'Auteuil qu'il luy a faite par contract passé par La

Cetière Notaire Royal en cette prévosté en date du [...] laquelle somme de huit cens Livres le dit Sieur d'Auteil demeure pareillement quitte et déchargé vers le dit Sieur legardeur au susdit cas qu'elle soit payée en France, comme aussy reconnaît le dit sieur legardeur qu'encore bien qu'il parasse par le dit contract de Vente qu'il ait payé à es'mains du dit Sieur de la Vallière la somme de deux mille Livres le même jour que le dit contract fut passé et qu'il en ait quittance par le dit contract, que la Vérité néanmoins, est qu'il n'a point payé la dit somme de deux mille Livres et qu'il ne fait aucun autre payement pour le prix de la dite Vente que les sommes mentionnées en la présente quittance, au moyen de laquelle quittance le dit Sieur de lamartinière a présentement remis es'mains du dit Sieur legardeur le titre primitif en papier contenant la propriété de la dite Terre et Seigneurie de Villieu accordé par Mr Talon cy devant Intendant en ce pays au Sieur de Villieu Lieutenant de la Compagnie de Berthier en date du 29 octobre 1672 signé Talon et plus bas par mon dit seigneur Varnier et scellé en cire d'Espagne Rouge, une grosse de contract de Vente en papier fait par Messire Pierre de Villieu Chevalier seigneur des Aubinelles au Dit Sieur Claude Sébastien de Villieu son frère de tous les droits successifs, immobiliers qui luy sont eschues par la mort de ses père et mère, situées tant à Beaunois St Colombin Vicelle Vigne en les provinces de Poitou et Bretagne qu'en ce pays de Canada passé par Bagart Nore. Royal à larochele en datte du 9 février 1699, une autre contract d'acquisition fait par les dits Sieurs de Villieu, et la dite Dame Leneuf son épouse, de Pierre Maisonnat seigneur de majais en remplacement de la dite Terre et Seigneurie de Villieu passé par le dit Loppenot Nore, au dit lieu de lacadie le 31<sup>e</sup> jour d'avril 1701, lequel contract avec le dit Titre de Concession le dit Sieur Legardeur a aussy mis es'mains du dit Nore, pour être et demeurer joingt à ces présentes et lui en être pareillement délivré des expéditions, une expédition d'arrest du Conseil d'esta du Roy en papier portant Confirmations de plusieurs concessions faites par Messieurs de la Barreet Demeulle cy devant gouverneur et intendant en ce dit pays en datte du quinze avril 1684 et Lettre datache registrée au dit Conseil Souverain le 5 Xbre, de la même année mil six cent quatre vingt quatre, et outre ce dix sept pièces d'écritures consistant en sept grosses de contract de concession faittes à divers particuliers le surplus étant des exploits et procédures inutiles, toutes lesquelles pièces cy-dessus le dit Sr. Legardeur a prix et reçu et enquitte et décharge le dit Sieur de la martinière, le dit Sieur de la Vallière et les dits Sieurs et Dame de Villieu, fait, et passé en l'étude du nore, en présence des dits Pierre françois fromage, marchand et de Pierre Hugué, commis témoins demeurant au dit Québec qui ont avec les dits sieurs de lamartinière, Legardeur et notaire,

signés, ainsi signé à la minute des présentes : Legardeur, huguet, de Bennen, huguet, fromage et Chamballen nore. [...]

Et advenant le vingt cinquième jour d'octobre mil sept cent six après midy, par devant le nore Royal en la prévosté de Québec susdites et soussigné et témoins cy-bas nommés, fut présent Joseph amiot Seigneur de Vincelotte procureur substitué du dit Sieur de la Vallière de nommé par le contract de Vente et Quittance, des autres parts par procuration passé par le nottaire soussigné en datte du trois novembre mil sept cens trois qui demeure cy jointe pour y avoir recours, lequel de son bon gré a Reconnu avoir eu et reçue dès l'an dernier du dit Sieur legardeur acquéreur aussy dénommé la somme de trois mil livres pour le prix de la vente mentionnée au dit contract à la place du payement de pareil somme mentionnée en la ditte quittance aussy des autres parts dont le payement avec la présente quittance ne font qu'un seul et même payement de laquelle somme de trois mil livres y compris celle de cent vingts livres que le sit Sieur legardeur a payé à M. Dumesny par l'ordre du dit Sieur de la Vallière mentionnée en la dite quittance cy devant, le dit Sieur de Vincelotte ès dits noms quitte et décharge le dit sieur legardeur et promet l'en tenir quitte et déchargé vers le dit Sieur de Villieu vendeur aussy y dénommé duquel à cette fin il promet raporter et fournir acte confirmatif de la présente quittance l'année prochaine. Fait et passé au dit Québec en l'estude du dit notaire en présence des Sieurs Estienne Mirambeau marchand et Denys Rageot praticien témoins demeurants au dit Québec quy ont avec le dit Sieur de Vincelotte et le dit Sieur Legardeur et notaires signés, ainsi à la minute des présentes : Vincelotte, D. Rageot, Legardeur, Mirambeau, Ls. Chambellon, Notaire<sup>108</sup>.

*Annexe 3***Acte de donation d'un terrain à la Fabrique de Saint-Antoine-de-Pade,  
pour la construction d'une église, le 30 juin 1712**

Par devant le notaire, depuis le saout de la chaudière, jusques aux limites de la juresdiction des trois rivières nord et sud résidant en notre Dame de bon secours, paroisse de Sainte Croix, soussignés et de témoins cy après nommez et signez fut présent en la personne le sieur pierre noel Legardeur escuyer seigneur de tilly capitaine d'une compagnie du détachement de la marine en ce pays et de Dame Madeleine boucher sa femme bien et dument auhortozée de son dit sieur mary pour l'effet des présentes ont reconnu et confessé reconaisse et confesse avoir donné quitté et ceddé, et donne quitte et cedde et délaisse et transporte de tout dès maintenant et à toujours apperpuisté à louis crothos habitant demeurant en la diste seigneurie de tilly marguier en charge de l'esglize de st-Antoine de tilly à ce présent acceptant preneur pour luy et pour les successeurs quy entreront dans la diste charge de marguier de la diste Eglise de St-Antoine de pade ou ayant cauze un arpent de terre de front de sur la profondeur que la Seigneurie peut avoir, seize, en la diste Seigneurie de sur le fleuve St-Laurent joingant d'un costé au nordaist deroziers le cordonnier et l'autre costé au Sorouaist jacques baron d'un bout le dit fleuve et l'aubout la fin de la profondeur de la diste Seigneurie aux charges et conditions suivantes acavoir les dits donateurs et leurs enfants ceront enterré dans lesglise aux frais de la diste Esglize quy sera bastie sur le dit arpent et que cy lon trouve appropos que la dsite Eglise fut bastie aielleurs la diste Donaison cera nulle et en cas que les dit Donateurs Mourusse aielleurs que dans la diste seingnerrie les dits marguiers quy seront en charge seront obligé de faire dire un service cytost quy seauront leurs decédé et en oûtre ceront encorre chargez de faire dire après leurs trépas apperpuisté tous les ans annuelleme deux basse messe de requiem ly aura une quy ce dira en deux mois et les dits donateurs prie le curé et Missionnaire quy cera dans le temps de leurs trépas davertir au prone les assistant qui y seront davertir le jour quy dira la diste messe et les y convier dy assister. Et cera pris sur le dit arpent, un arpent et demy en superficie pour Messire pierre le picard très digne prestre et missionnaire en la diste mission à ce présent acceptant tant pour luy que pour les autres missionnaires quy viendront à l'avenir en la diste paroisse de St-Antoine de pade le dit arpent et demy en superficie sera donné à l'endroit ou il cera trouvé le plurs appropos par le dit Messire curé et les dit donateur et les dit marguiers pour la baptisse du presbitaire et le dit Messire curé lequel prendra du bois pour son chauffage et pour la baptisse du dit presbitaire seullment sur la concession accordé à la diste Esglize tant qu'il y en aura et

tout de suiste autant que faire ce pourra afin que l'esglize puisse profiter du fond de cette Donaison faiste pour les cauzes susdites parce que tel est leur intention et pour faire insinnuer ces présentes au greffe des insinnuations partout ailleurs ou il appartiendra les distes parties ont fait et constitué pour leur procureur spécial et général le porteur et donnant pouvoir promettant et obligeant et renonçant et fait et passé avant midy au lieu seigneurial de la diste seigneurie ce trente iesme jour de juin mil sept cent douze présence de pierre morrisset et de jean choret habitants demeurant au dit lieu de bon secours tesmoins quy ont signé avec le dit Donateur et notraire signé à la minuste des présentes le dit louis crothos marguier a déclaré ne scavoir escrire ny signé de ce enquis suivant lordonnance ainsy signé « Legardeur », « Madeleine bouché », « jean choret », « pierre morisset ». De horné, N. P.<sup>109</sup>

*Annexe 4***Inventaire des biens de Feu Pierre-Noël Legardeur de Tilly, le 12 août 1724**

L'an mil sept cent vingt quatre après mydy, ce douzième jour d'août, à la réquisition de Dame Madeleine Boucher veuve de feu Sieur pierre noel Legardeur en son vivant, Ecuyer seigneur de Tilly, cappitaine d'une compagnie du détachement de la Marinne en ce pays et tutrice des enfants mineurs quy sont nez entre elle et le dit défunt Sieur Legardeur, par acte expédié de mon Sieur Lieutenant Général civil, et amiral, au siège de la prévosté de québec du vingt huitième jour de juin dernier et du Sieur pierre aubert Ecuyer Seigneur, du Port Joly, beau frère des dits mineurs, et encore leur subrogé tuteur, par le même acte datté cy dessus, tous habille, les dits mineurs de se dire & porter héritiers en la succession du dit défunt Legardeur leur père, et à la conservation des droits des dits mineurs, des dites parties es-dit noms, et de tous autres qu'il appartiendra, a été par le nottaire, royal résidam en Notre Dame de Bonsecours, paroisse de St-Anthoinne de pade, soussigné et de temoings ci-après nommés et signés, fait bon et loyal Inventaire et description de tous et chacuns, des biens meubles et immeubles, linge et harde, argem monnayés, non monnayé, renseignement de terre et autre chose, demeuré après le décès du dit défunt, Sieur Legardeur, trouvés en la maison ou il faisait sa demeure, montré et enseigné par la dite Dame boucher veuve, après serment par elle fait et presté par le dit nottaire, de montrer et d'enseigner tous et chacuns des dits biens meubles, sans en cacher ny détourné aucune chose, se sous mettant, où il se trouvera le contraire, aux peines de droit qui lui ont esté exprimé et donné à entendre par les dit nottaire, yceux biens prisé et estimé par le Sieur Laurent guyot Ignace Bouché, après es-mains par eux faits et greffé aux dits notaires et Jacques genest et pierre duqué, habitant et laboureur demeurant au dit lieu de tilly, et les batimen et moullin estimé par les Sieurs pierre godin et andre Bergeron arpanteurs, demeuram au dit lieu de Tilly, qui ont estimé le tout en leur âme et conciance et à leur juste valleur eût égard aux temps présents et aux sommes deniers selon ainsy qu'ils ont fait en présence de thémoing soussigné quy ont avec la dite Dame boucher et le Sieur de gaspé et le dit godin et Genet et duqué et notaire Jean baptiste choret. « boucher Legardeur », « Aubert de Gaspé », « Jacque genest », « Jacque baron », « Jean Guyot », « pierre godin » « De Horné, notaire ».

**EFFETS MOBILIERS**

<b>ITEM</b>	<b>Livres</b>	<b>Sols</b>
Deux pelles à feu	2	10
Une petite marmite avec son couvert	6	0

Autre marmite avec son couvert	8	0
Une poelle à frire	1	5
Une tourtière	15	0
Une chapponnière de cuivre rouge	10	0
Une vieille léchefrite	2	0
Une méchante chaudière	4	0
Une anclume avec le marteau	3	0
Une vieille pleine	1	0
Un égoux	3	10
Une méchante glace	1	0
Un tas de feraille	3	0
Une armoire dans lequel on trouve quatre vieilles cruches	3	0
Deux sceaux à feu	2	0
Trois chandelliers de cuivre	6	0
Quatre bouteilles	4	0
Trois autres bouteilles à col	2	0
Un globe de cristal	1	0
Une corne à poudre	10	0
Deux livres de savon de France	1	40
Huit livres de savon du pays à six sols la livre	0	6
Dans un cabinet s'est trouvé seize livres savon du pays à huit sols la livre	0	8
Un gril à dix branches	6	0
Une vieille armoire	1	10
Une passoire	4	0
Une casserole	3	0
Une paire de tenailles avec le marteau	1	10
Une méchante vrille	1	10
Une méchante lanterne	5	0
Une bougie	2	0
Une commode	1	0
Deux haches	10	0
Une vieille broche arondy	1	
Il s'est trouvé dans une cabane une couverte de poil, avec une autre méchante, deux oreillers, une peau de loup	10	0
Il est trouvé dans la cave du logis 200 lbs de lard estimé à quatre denier la livre et à la demy barique dans quoy c'est trouvé le dit lard	1	2
Et dans le grenier c'est trouver 1 000 livres de bardeaux	2	10

Une écuelle d'argent avec son couvert et un globe d'argent avec sa fourchette et six cuiller pesan le tous trois livres	3	0
Deux peaux de veaux	1	0
Deux peaux de mouton	0	10
Deux rouais	2	0
Un moule à chandelle	1	0
Et dans la salle c'est trouvé un petit poelle de brique avec la plaque et le tuyau et la porte	10	0
Neuf chaises empaillés	2	5
Une vieille armoire deux battam	9	0
Trois cadres	10	0
Une vieille tapisserie	4	0
Une table ronde	1	1
Un pot de fayence bleu	15	0
Un pot de terre et une verre de cristal	1	0
Un vieux buffet	2	0
Dans un cabinet du logis c'est trouver une couchette, une paillasse, un lit de plume couvert de toile, deux draps et une couverture verte et une autre méchante	50	0
Un petit buffet	2	0
Une table ronde	10	0
Un encrier	0	10
Et dans la grande chambre c'est trouver un coffre	0	18
Dans lequel c'est trouver une dz, et demie de serviettes et une nappe de chambre	10	0
Trois doz de serviettes de toile du pays ensemble	14	12
Trois nappes	2	5
Et autre doz et demi et quatre nappes ensemble	9	12
Trois nappes d'une aune et demi de toile de chanvre	11	0
Autre deux doz et demi de serviettes	24	0
Cinq paires de drap de toile de chanvre de dix aunes chaque paire	75	0
Autre paire de drap de toile de chanvre	0	19
Un drap de toile du pays	3	10
Deux paires de drap	16	0
Trois de chanvre	6	0
Une paille à feu	1	10
Douze chaises de paille	10	0
Un fauteuil	9	0

Quatre cartes	10	0
Six globes et les couples	3	0
Un verre de cristal	1	10
Deux miroirs	5	0
Une couchette de pin à pied tourné et une paillese et un lit de plume, une couverture de normandie, une courte pointe d'indienne avec le traversain	60	0
Une table avec deux tiroirs de merisiers	18	0
Un tapis rouge	4	0
Une tapisserie	15	0
An les bestiaux c'est trouvé une paire de bœufs âgé de neuf ans poil noir	90	0
Un veau long poil noir	25	0
Autre rouge	20	0
Une tare de deux ans	15	0
Six grands cochons estimé à trente livres chacun	30	0
Huit petits cochons ensemble	10	0
Deux veaux de l'année	8	0
Un cheval vieux avec un vieux attelage	25	0
Une charrette avec ces crete	15	0
Une charrue	25	0
Une cariole	3	0
Une paire de trait	1	0
Un petit marteau (avec son sillon)	3	0
Six moutons, trois vieux	3	10
Trois autres petits moutons	2	0
Autre cave dans lequel il ces trouvé dix flocons	8	0
Autre cave ou il s'est trouvé cinq tinettes	6	0

**Dettes actives**

<b>Item</b>	<b>Livres</b>	<b>Sols</b>
La somme de trois mille livres en contrat de construction	3 000	
La somme de mil six cent dix-neuf livres et huit sols deux demies à la [...] de feu monsieur Dupont	1619	8
La somme de onze cent vingt-cinq livres à Monsieur Duclos de Batiscan	1125	0
La somme de quatre cent cinquante livres dues à Monsieur Pudemont	450	0
La somme de cinq cent livres à M. de la Gorgeandière	500	0

La somme de neuf cent livres due à Madame Lemay	900	0
La somme de cent cinquante livres à Monsieur Garolle	150	0
La somme de cent livres à Angélique Franquellin	100	0

adevenant, l'onzième du dit mois de juillet à procédé aux susdites vacations à la réquisition de la dite dame tutrice en présence du Sieur Gaspé subrogé tuteur au dit mineur en présence du dit arbitre et témoins.

#### Les papiers et enseignements de terre

Premièrement : Un contrat de mariage entre le dit feu Pierre Legardeur et sa dite Dame passé devant Jacque Bourdon nottaire du bourg de Boucherville en datte du vingt quatre de novembre en mil six cent quatre vingt suivant son contenu.

#### Cotté et paraphé, inventorié A

Un titre accordé à Monsieur de Villieu, par M. de la Barre gouverneur Général, de la Seigneurie de Villieu contenant la largeur qui se trouve entre la Seigneurie de Lauzon et celle de Duquet en deux lieues de profondeur en datte du vingt-cinq juillet 1683, suivant son contenu.

#### Cotté et paraphé Inventorié B

Autre titre accordé à M. de Villieu par M. Tallon intendant en datte du vingt neuf octobre mil six cent soixante douze suivant son contenu.

#### Cotté et paraphé Inventorié C

Contrat d'acquisition fait par le dit Sieur Legardeur de la Seigneurie de Villieu quy luy a été faite par M. de la Vallière passé par devant Mtre Chamballon nottaire en date du trente et un aout mil sept-cent suivant son contenu,

#### Cotté et paraphé Inventorié D

Titre concédé par M. Talon cy-devant Intendant dans ce pays au sieur villeneuve en datte du trente octobre mil six cent quatre vingt douze suivant son contenu.

#### Cotté et paraphé Inventorié E

Autre titre de concession accordé au dit sieur Amiot de Villeneuve par sa Majesté donné à Versailles le premier mai mil six cent quatre vingt huit, suivant son contenu.

#### Cotté et paraphé Inventorié F

Contrat de vente par la veuve Villeneuve à Robert Choret de la Seigneurie de Bonsecours passé devant Rageot Nottaire Royal en datte du cinq avril mil sept cent un suivant son contenu.

## Cotté et paraphé Inventorié G

Contrat de vente fait par le sieur Robert Choret au défunt sieur Legardeur de cinquante cinq arpents de front sur deux lieux de profondeur au fief de Bonsecours, suivant son contenu.

## Cotté et paraphé Inventorié H

Autre contrat de vente faite par Ethienne Amiot au Sieur Pierre Noel Legardeur passé devant la Cettière notaire Royal en date du neuf octobre mil sept cent dix neuf, suivant son contenu.

## Cotte et paraphé Inventorié I

A la dite Seigneurie c'est trouvé un moulin à farine de vingt cinq pieds de long sur vingt de largeur fait à poteaux entouré de pieux et couvert de planches avec les moullanges et tous les mouvements à ferrure, estimé à 800 livres.

Item	Livres	Sols
Et une chaussée avec les dalles comprises	300	0
Avec autre chenalles cinq marteaux à moullanges	9	0
Une aisse	4	0
Une vieille masse	3	0
Une pince	9	0
Une meule de scie	3	0
Une tranche	0	15
Un cable pour lever la meule	45	0
Un demy minot	1	0
Une monture	0	5
Vingt-cinq planches	6	0
Un battiment de trente pieds de long sur vingt de large fait de pièces rondes couver de planches embouffetés de planche d'en bas fait	300	0
Et sur le domaine, c'est trouvé une vieille grange de trente six pieds de long sur vingt de largeur, douze pieds carrés, moitié pièces rondes, moitié équarie, estimé à quatre-vingt-neuf livres	89	0
Un fourny	45	0
La maison consistant à trente six pieds de long sur vingt de large, couverte de larges planches haut et bas embouffeté, une cheminée de pierre au milieu et aussi, une autre de pierre au pignon du nord-est	400	0
Autre grange avec étable joignan contenant trente-six pieds de long sur dix-neuf de large fait		

de pièces rondes couverte de paille et d'écorce	80	0
Et sur le domaine c'est trouvé neuf arp. De front sur quoy il c'est trouvé quarante et un arpent de terre en vailleu à la charrue tam au bas de la côte que en hau estimé à cinquante livres l'arpent sur le pied de sept livres dix sols l'écus du dix marcs	50	0
Quatre autres arpents de terre à demy vailleu estimé à trente cinq livres l'arpent sur le pied ci-desus	35	0
Une couchette avec une paillasse, un matelas, un lit de plume. Une couverte avec une courte pointe d'indienne et le traversain avec des rideaux	100	0

Finì Inventorié tout le contenu cy-dessus aux présentes vaccations laissé à la harde de la ditte dame, du consentement du Sieur de Gaspé Subrogé tuteur au dit Mineur pour les représenter en toute fois quante qu'elle en sera requis. Fait pour et en la présence de Thémoinings Soussigné quy ont avec la ditte dame tutrice, et le dit Sieur de Gaspé et le dit général Godin et Dugué et Baron et le dit Notaire soussigné, le dit Sieur Rouleau et bergeron ont déclaré ne scavoir ny escrire ni signé, de ce enquis suivant l'ordonnance.

Boucher Legardeur, Jacques genet, pierre duqué, jean-baptisse charet, Aubert de Gaspé, pierre godin, jacques baron, jean choret, laurent huot, De Horné nottaire.

Grais de arbitre

Pour André bergeron 1 livre

Pour Genest 1 livre

Pour baron 1 livre

Pour bouché 3 livres

Pour rouleau 3 livres

Pour godin 3 livres

De Horné not. <sup>110</sup>

*Annexe 5***Acte de vente des fiefs et seigneurie de Villieu (Tilly et Bonsecours)  
à Philippe Noël, le 23 août 1748**

Par devant les notaires royaux en la prévosté de Québec y résidents sous-signés furent présent dame Angélique LeGardeur veuve de Pierre Aubert écuyer sieur de Gaspé, vivant seigneur de Port-Joli, demoiselle Charlotte Legardeur fille majeure, et Monsieur Ignace Aubert écuyer sieur de Gaspé, enseigne en pieds des troupes du détachement de la marine entretenues pour le service du roi en cette colonie ; les dites dames veuve Gaspé et demoiselle LeGardeur au nom et comme fondé de procuration de M. Jean-Baptiste Fafard de la Framboise, substitut de M. le procureur du roi en la juridiction des Trois-Rivières, et Demoiselle LeGardeur son épouse suivant l'acte passé devant Mtre Pressé, notaire de la juridiction des Trois-Rivières, du six-huit juillet mil sept cent quarante trois de Messieurs Nicolas écuyer de Tilly commandant les quartiers et dépendances de Nippes, coste Saint-Dominique et d'écuyer Louis-Marie LeGardeur capitaine de cavalerie au dit quartier suivant l'acte reçu par M. Saunier, notaire le seize avril mil sept cent quarante deux, y celui dûment légalisé et d'Antoine Salvaye écuyer sieur de Trémont et de dame Catherine LeGardeur son épouse, suivant l'acte passé devant Me Danré de Blanzay, notaire royal à Montréal, en date du vingt trois juillet mil sept quarante deux, toutes les susdites procurations, en brevet demeurées annexées aux présentes et que les dites dame veuve de Gaspé et Mlle LeGardeur ont certifié véritables et se portant forts pour les dites constituants les dits sieurs et dames sunommés, tous héritiers chacun pour un sixième de défunts Pierre Noel LeGardeur écuyer sieur de Tilly vivant capitaine d'une compagnie du détachement de la marine et de feu dame Madeleine Boucher leur père et mère, beau-père et belle-mère en cette qualité propriétaires aussi chacun pour un sixième du fief et seigneurie vulgairement appelée de Tilly proche de Québec et de partie du fief de Bonsecours lesquelles dites dames veuve de Gaspé et demoiselle LeGardeur au nom et comme fondé de procuration des dits sieurs de dames susnommés ont par ces présentes volontairement vendu, cédé, quitté, transporté et délaissé dès maintenant et à toujours avec promesse de garantir de tous troubles dettes hypothèques, dons, douaires, évictions aliénations et autres empêchement généralement quelconques au sieur Philippe Noel habitant de l'île et comté Saint-Laurent, paroisse St-Pierre, à ce présent et acceptant acquéreur pour lui ses hoirs et ayants cause pour en jouir a perpétuité en vertu des présentes c'est à savoir le fief et seigneurie de Villieu consistant en l'étendue des terres qui se trouvent sur le fleuve de St-Laurent depuis les bornes de la seigneurie de Lauzon

jusqu'à la petite rivière Talloy dite de Villieu icelle comprise sur une lieue et demie de profondeur, suivant le titre de concession du vingt neuf octobre mil six cent soixante douze, plus cinquante cinq arpents et demi de front dépendant du fief de Bonsecours situé sur le bord du fleuve Saint-Laurent sur deux lieues de profondeur dans les terres qui composent les trois quarts de la terre fief et seigneurie de Bonsecours suivant le contrat d'acquisition qu'en a fait feu Pierre Noel LeGardeur écuyer sieur de Tilly passé devant de Horné, notaire le vingt-un août mil sept cent quatorze avec tous les droits de chasse, pêche moulins bâtiments prérogatives attachées aux dites seigneuries sans en rien excepter en façon quelconque de trois arpents de domaine qui ne sont pas vendus et qui relèvent du dit acquéreur, lesquelles titres ci-dessus ainsi que plusieurs autres ont été remis au dit sieur acquéreur qui a dit le tout bien connaître pour l'avoir vu et visité et s'en tient pour content et satisfait ; lesdits fiefs ayant été ci-devant criés par licitation en la prévosté de Québec par trois simples criés et qui n'ont point été adjugés faute d'enchérisseurs ; cette vente, cession, transport présentement fait aux charges, clauses et conditions suivantes ; c'est à savoir à la charge par le dit acquéreur de rendre foi et hommage au château St-Louis et des redevances portées par le titre de concession ; et en outre moyennant le prix et somme de onze mille livres qui ont été présentement payées lets d'ordonnance et monnaie ayant cours en ce pays par la dite dame veuve de Gaspé à [...] Pardevers elle la sommes de six mille livres et la demoiselle LeGardeur celle de cinq mille livres dont quittance et en décharge à prix et à plein le dit sieur acquéreur tant envers elle qu'envers tous ses autres co-héritiers, auxquels elle s'oblige de faire ratifier ces présentes en cas que besoin est ou serait : a été en outre convenu entre les parties que les dites dames venderesses jouiront des revenus des dites seigneuries tant en rentes seigneuriales que lots et ventes jusqu'à la St-Martin prochain, ce à quoi a consenti le dit sieur acquéreur, se démettant en dévêtant à son profit de tous droits de propriété qu'ils peuvent avoir sur les dits fiefs Villieu et Bonsecours, consentant qu'il en entre en bonne saisine et possession en vertu des présentes ; Promettant, etc. obligeant, etc. rent etc. fait et passé à Québec en la maison de la dame veuve Gaspé seize rue Desjardins l'an mil sept cent quante huit le vingt trois août après-midi et ont les parties signé lecture faite.

LeGardeur de Gaspé

Charlotte LeGardeur

Aubert Gaspé

Philippe Noel

Barolet not.

Panet not. <sup>111</sup>

## NOTES

- 1 Leur âge ordovicien (plus ou moins 450 millions d'années) est attesté par les quelques rares fossiles que ces formations contiennent. Marc VAN DE WALLE, *Le contexte géologique de Saint-Antoine-de-Tilly*.
- 2 L'origine paléo-sous-marine du plateau formant l'arrière-pays est attestée par des coquilles de mollusques que l'on retrouve occasionnellement en retournant la terre de son jardin. Marc VAN DE WALLE, *Le contexte géologique de Saint-Antoine-de-Tilly*.
- 3 Marc VAN DE WALLE, *Le contexte géologique de Saint-Antoine-de-Tilly*.
- 4 Roch SAMSON, *Histoire de Lévis-Lotbinière*, p. 37.
- 5 Certains renseignements ont été recueillis auprès de Réjean BROUSSEAU, professeur de géographie au Cégep de Limoilou, ancien résident du village et auteur de *L'encadrement paroissial*, une monographie décrivant l'église de Saint-Antoine-de-Tilly.
- 6 Serge COURVILLE et Robert GARON, *Atlas historique du Québec, Québec ville et capitale*, p. 29.
- 7 BACQUEVILLE DE LA POTHERIE, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, p. 199.
- 8 Serge COURVILLE et Robert GARON, *op. cit.*, p. 12.
- 9 Ces guerres semblent augmenter en 1661. Joseph Anselme MAURAUULT, *Histoire des Abénakis, depuis 1605 jusqu'à nos jours*, p. 157.
- 10 Par exemple, en 1650, des Iroquois attaquèrent Cap-Rouge. Et, en 1661, certains se rendirent même à Tadoussac. « Les Iroquois ne s'en tinrent pas là. Ils ravagèrent aussi les établissements du côté du Sud, du Saint-Laurent jusqu'en bas de Québec, et allèrent se mettre en embuscade dans l'île d'Orléans. » Joseph Anselme MAURAUULT, *Histoire des Abénakis, depuis 1605 jusqu'à nos jours*, p. 159.
- 11 De la Pointe-Aubin au pont de Québec (embouchure de la rivière Chaudière), il y a exactement vingt kilomètres.
- 12 « Chaudière » est la traduction d'un mot de la langue abénaquise (*papawikotekw*) qui signifie « la rivière de la chaudière en étain ». C'était de cette façon que les Abénaquis avaient baptisé cette rivière. Pierre PARÉ, *La toponymie des Abénaquis*, p. 57.
- 13 Leur déménagement sur la rivière Bécancour, en 1697, correspond à la fin de l'essor des Iroquois. De cette façon, une « frontière » devenait inutile. Gédéon de CATALOGNE, *Recueil de ce qui s'est passé en Canada au sujet de la guerre tant des Anglais que des Iroquois, depuis l'année 1682*, p. 57.
- 14 CHARLEVOIX, *Histoire de la Nouvelle-France*, tome I, p. 279.
- 15 Les « Abénakis », ceux de la terre du Levant, habitaient le Maine et s'étendaient dans le New Hampshire, le Nouveau-Brunswick et jusque sur les côtes de la Nouvelle-Écosse. Joseph Anselme MAURAUULT, *op. cit.*, p. 4-5.
- 16 La vie aventurière des Français de l'Acadie causa tant d'admiration parmi les autochtones qu'elle contribua pour beaucoup à attirer leur amitié. Les Anglais n'eurent pas cet avantage, car ils ne purent jamais se faire à cette vie d'aventures. De plus, les Français — avec les missionnaires — voulaient apprendre leurs coutumes aux Abénaquis et beaucoup se marièrent à des femmes de cette nation. Joseph Anselme MAURAUULT, *op. cit.*, p. 17, 71 et 75.
- 17 « [...] les sauvages abénaquis habitaient primitivement le territoire qui a formé depuis la confédération américaine l'état du Maine[sic]. De tous les alliés que les Français eurent parmi les races aborigènes, la nation abénaquise fut la plus fidèle et

- la plus courageuse dans les combats. », J. Edmond ROY, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, p. 392.
- 18 Joseph Anselme MAURAUULT, *op. cit.*, p. 154 et 170.
- 19 *Répertoire des registres du 6 janvier 1702 au 30 juin 1801 de Saint-Antoine-de-Tilly*.
- 20 « Formé par le prince de Savoie-Carignan, ce régiment commandé par le marquis de Sallières était cantonné dans le duché de Nevers [...] et fut envoyé en Hongrie combattre les Turcs. » Robert de ROQUEBRUNE, *Les Canadiens d'autrefois*, p. 99.
- 21 Jacques BODIN, *L'histoire extraordinaire des soldats de la Nouvelle-France*, p. 36.
- 22 Pour consulter l'acte de concession, voir l'annexe I.
- 23 Le capitaine Alexandre Berthier épousa, à Québec, le 11 octobre 1672, Marie Legardeur de Tilly, née à Québec le 10 février 1651, fille de Charles et de Geneviève Juchereau. Elle était donc la sœur de Pierre-Noël de Tilly.
- 24 1 lieue = 3 milles = 4,4 kilomètres
- 25 Julie NOËL DE TILLY, *Histoire de la seigneurie de Tilly*, p. 13.
- 26 Auparavant, la seigneurie de Lauzon avait été concédée en 1636 et celle de Sainte-Croix le fut en 1637.
- 27 Son père avait reçu ses lettres de noblesse. Le blason de la famille de Villieu était constitué d'un écu d'argent à un lion de gueules naissant, heaumé et lampassé de même. Leur devise était : Qui m'a fait naître me fera croître.
- 28 Il était marié à Jeanne-Marie Le Breton (en 1668, à Notre-Dame de Vieilleville, près de Nantes) avec qui il eut plusieurs enfants.
- 29 Il est à noter que ce seigneur est souvent confondu avec son fils dans de nombreuses études, puisque les deux hommes portaient le même prénom, Claude-Sébastien. Cette méprise est fréquente, même dans les cas où le seul prénom Sébastien est utilisé pour parler du fils.
- 30 Étienne TAILLEMITE, « Claude-Sébastien de Villieu » dans *Dictionnaire biographique du Canada*.
- 31 Marcel TRUDEL, *Le terrier du Saint-Laurent en 1674*, p. 745-746.
- 32 « Recensement 1681 » dans *Saint-Antoine-de-Tilly*, dossier historique préparé par Raymond GINGRAS, p. 167.
- 33 Mère Saint-Thomas et Mère Sainte-Marie, *Les Ursulines de Québec, depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, p. 2.
- 34 La Pointe-aux-Écureuils se trouvait à peu près en face de Sainte-Croix.
- 35 En 1683, il y avait dix personnes à Villieu, vingt-neuf à Sainte-Croix et soixante et une à Lotbinière. Pierre-Georges ROY, « Saint-Antoine-de-Tilly » dans *Bulletin des recherches historiques*, p. 6.
- 36 Lettre se trouvant aux Archives du Parlement de Québec, Volume 2, p. 136.
- 37 Marcel TRUDEL, *Le terrier du Saint-Laurent en 1674*, p. 745.
- 38 Micheline DUMONT et autres, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, p. 29.
- 39 Renseignements juridiques provenant de *Prévôté de Québec*, (page consultée le 25 février 2001), [En ligne], adresse URL : <http://www.jctca.com/prevotequebec/r11/page020.htm>
- 40 Émile SALONE, *La colonisation de la Nouvelle-France*, p. 288-289.
- 41 Dans certains documents, ce dernier porte aussi le même nom que son père, Claude-Sébastien.

- 42 Des renseignements sur le seigneur de Villieu se trouvent aussi sur ces sites Internet : *Histoire du Canada et de l'Acadie* et *Dictionnaire général du Canada*, (page consultée le 15 août 2001), [En ligne], adresse URL : <http://www.pages.infinit.net/lej/diction/villieu.htm> ; *Il était une fois l'Acadie*, (page consultée le 15 août 2001), [En ligne], adresse URL : <http://www.personal.nbnet.nb.ca/yoyo/TEXT-61.htm> ; *Régiment Carignan-Sallières*, (page consultée le 15 août 2001), [En ligne], adresse URL : <http://www.geocities.com/Heartland/Plains/6889/REGIMENT.htm>
- 43 Philéas GAGNON, *Essai de bibliographie canadienne*, p. 366.
- 44 Pour consulter l'acte de vente, voir l'annexe 2.
- 45 Julie NOËL DE TILLY, *op. cit.*, p. 15.
- 46 Plaine, nom féminin, érable rouge. Narcisse-Eutrope DIONNE, *Le Parler populaire des Canadiens français*, p. 507.
- 47 D'après M. CARPIN, du Célat de l'Université Laval.
- 48 Les cens et rentes étaient les principaux engagements des censitaires envers le seigneur. Contrairement au cens, qui n'avait souvent qu'une valeur symbolique, la rente était un droit plus onéreux dont le produit constituait une part importante des revenus seigneuriaux.
- 49 Serge COURVILLE et Normand SÉGUIN, *Le coût du sol au Québec. Deux études de géographie historique*, p. 10.
- 50 René CHARTRAND, *Le patrimoine militaire canadien d'hier à aujourd'hui*, tome 1, p. 74.
- 51 Guy GIGUÈRE, *1600-1900. D'un pays à l'autre : mille et un faits divers au Québec*, p. 23.
- 52 Marcel TRUDEL, *La population du Canada en 1663*, p. 121.
- 53 Charles Legardeur est un des premiers colons à venir s'établir à Québec. Son nom et celui de sa femme figurent sur la plaque commémorative du monument érigé en l'honneur de Louis Hébert, à la place de l'Hôtel-de-Ville, à Québec. Elle rappelle le nom de tous les premiers colons de Québec, et on peut y lire le passage suivant : « Ils ont été à la peine ; qu'ils soient à l'honneur ! »
- 54 *Relations des Jésuites*, vol. 1, p. 42.
- 55 En Normandie, cette famille possédait quelques seigneuries, comme celles d'Amblié, de Tilly, de la Valerte, de Croysille et de Repentigny. Cette famille avait été anoblie avec Jean Legardeur de Croysilles par Louis XII en mai 1510, moyennant 500 écus d'or.
- 56 Il naquit probablement à Thury-Harcourt, Haute-Normandie, en 1614 ; il décéda à Québec le 10 novembre 1695.
- 57 On voit que Charles Legardeur de Tilly habitait en haute ville puisque son nom figure sur le *Véritable plan de Québec, 1663*, de Jean Bourdon.
- 58 Geneviève Juchereau de Maur, sa femme, lui avait apporté en dot la terre de l'anse Saint-Michel, que la Compagnie des Cent-Associés érigea en fief le 7 avril 1660 et que Tilly vendit au Séminaire de Québec le 26 avril 1678. Elle avait reçu cet héritage de l'un de ses oncles, Noël Juchereau Des Chatelets.
- 59 J. Edmond ROY, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, p. 235.
- 60 *Estat général des habitans du Canada en 1666*, (page consultée le 16 août 2001), [En ligne], adresse URL : <http://www.members.home.net/hughlarmstrong/qc1666/qc1666qc.htm>
- 61 Il siégea au Conseil souverain à la place de son père, mais pour régler une dette de 6 500 livres, contractée par son père et lui, il céda sa place à Charles Aubert de La Chesnaye en 1695.

- 62 Émile SALONE, *op. cit.*, p. 310.
- 63 Jean HAMELIN, *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, p. 459.
- 64 C'est une des raisons pour lesquelles ses enfants vivront aussi dans la misère. La paye que les soldats recevaient incluait de nombreuses déductions. « De 1680 à 1750, soit pendant quelque 70 ans, le salaire d'un soldat resta inchangé à 9 livres par mois ou 108 livres par an, avant déductions. » Denis LÉVESQUE, *Legardeur de Repentigny*, p. 41.
- 65 Raymond DOUVILLE, *Pierre Boucher*, p. 88-89.
- 66 Certains renseignements sont tirés de Robert LAHAISE, « Pierre-Noël Legardeur de Tilly » dans *Dictionnaire biographique du Canada*.
- 67 C'est probablement en récompense pour ses bons services qu'il obtint, en 1697, Tatamagouche, une seigneurie en Nouvelle-Écosse.
- 68 Roch SAMSON, *Histoire de Lévis-Lotbinière*, p. 86.
- 69 Certains ont parfois prétendu que cette chapelle était située en bas de la côte de l'église, près de la falaise, sur la propriété actuelle de M. Jacques Sylvain. D'après M. Alonzo Le Blanc.
- 70 Pour consulter l'acte de donation d'un terrain à la fabrique, voir l'annexe 3.
- 71 Julie NOËL DE TILLY, *op. cit.*, p. 23.
- 72 Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1941-1942, p. 204.
- 73 Antoine ROY, *Les lettres, les sciences et les arts au Canada sous le régime français*, p. 99.
- 74 André CHOUINARD, *Le manoir Aubert de Gaspé*, p. 55.
- 75 Denis VAUGEOIS, « Moses Hart » dans *Dictionnaire biographique du Canada*.
- 76 Julie NOËL DE TILLY, *op. cit.*, p. 21.
- 77 Pamphile LE MAY naquit en 1837 à Lotbinière, dans le rang Saint-Eustache. Il habitait Québec et mourut le 11 juin 1918. Il est connu en tant que poète et conteur.
- 78 William KIRBY, *Le Chien d'or*, p. 14-15.
- 79 Hélène BÉDARD, *Maisons et église du Québec*, p. 7.
- 80 Tiré du registre de la première chapelle à Saint-Antoine-de-Tilly.
- 81 Tiré du registre de la première chapelle à Saint-Antoine-de-Tilly.
- 82 Ce moulin était ainsi nommé parce qu'il était chargé d'une banalité, c'est-à-dire de l'obligation pour les gens de la seigneurie de se servir du moulin banal pour moudre le grain moyennant une redevance.
- 83 Le seigneur Jean-Baptiste Noël avait obtenu d'Antoine Lamot une partie de terre supplémentaire, à partir de la Grosse-Tortue jusqu'au fleuve Saint-Laurent, afin d'avoir le droit de libre passage pour se rendre au moulin.
- 84 Julie Noël de Tilly, *Histoire de la seigneurie de Tilly*, p. 25.
- 85 Tiré des *Registres du Conseil d'État*, vol. 1, p. 443.
- 86 Nous avons un total de sept messes basses de fondation à Saint-Antoine-de-Tilly : 26 mars, requiem pour Philippe Noël et sa famille ; 11 juillet, requiem pour Pierre Noël Legardeur et sa famille ; 25 juillet, requiem pour Pierre Paradis ; octave Saint-Antoine, requiem pour Pierre Aubin ; octave Saint-Antoine, requiem pour Philippe Noël et sa famille ; 11 août, requiem pour Pierre Noël Legardeur et sa famille ; octave de l'Immaculée Conception, requiem pour Philippe Noël et sa famille.
- 87 Selon un aveu et dénombrement de la seigneurie de Sainte-Croix appartenant aux Ursulines de Québec, le 31 mai 1737. Dans *Le site de la première église de Sainte-Croix de Lotbinière*, à la page 35, on peut lire que la veuve Pierre Noël Legardeur de Tilly est la propriétaire du fief Bonsecours.

- 88 Tilly fait partie des principales seigneuries où se trouvaient des Normands en 1763 avec, entre autres, Beaumont, Bécancourt, Portneuf. René LETENNEUR, *Les Normands et les origines du Canada français*, p. 77 et 297.
- 89 Pour consulter l'inventaire des biens de Pierre-Noël Legardeur de Tilly, voir l'annexe 4.
- 90 Roland LEGENDRE, *Histoire de la seigneurie de Tilly sous le régime français*, p. 58.
- 91 Antoine ROY, *op. cit.*, p. 268.
- 92 Robert-Lionel SÉGUIN, *Les ustensiles en Nouvelle-France*, p. 3.
- 93 Clément E. DESCHAMPS, *Municipalités et paroisses dans la province de Québec*, p. 746-747.
- 94 Tiré des Archives paroissiales de Saint-Antoine-de-Tilly.
- 95 Roch SAMSON, *op. cit.*, p. 95.
- 96 « Il fallait bien que leurs enfants fissent quelque chose pour aider la famille à vivre. Aussi, parmi ces coureurs des bois trouve-t-on une majorité énorme de garçons de cette classe [seigneurs et officiers]. Les sept fils de M. LeGardeur de Repentigny, les treize fils de M. LeGardeur de Tilly [...] couraient les bois. » Robert de ROQUEBRUNE, *op. cit.*, p. 146
- 97 Robert-Lionel SÉGUIN, *les divertissements en Nouvelle-France*, p. 9.
- 98 « Il y avait tant de coureurs de bois que le gouverneur fut obligé d'édicter des peines sévères pour empêcher les habitants d'abandonner la culture des terres. » Robert de ROQUEBRUNE, *op. cit.*, p. 145.
- 99 Roland LEGENDRE, *op. cit.*, p. 30.
- 100 « Les anciens édits du cardinal de Richelieu contre le duel étaient tombés en sommeil et, depuis la Régence, le duel avait reparu en France et dans les colonies françaises. » Robert de ROQUEBRUNE, *La seigneresse*, p. 11-12.
- 101 René CHARTRAND, *Le patrimoine militaire canadien d'hier à aujourd'hui*, tome 1, p. 153.
- 102 Ils vendirent la seigneurie de Tilly et celle de Bonsecours, avec toutes les prérogatives qui y étaient attachées, pour la somme de 11 000 livres payées en billets et monnaies ayant cours. Cet acte de vente fut passé à Québec, chez la veuve de Pierre-Aubert de Gaspé, au numéro 16, rue Desjardins.
- 103 L'acte de vente se trouve à l'annexe 5.
- 104 Julie NOËL DE TILLY, *op. cit.*, p. 29-30.
- 105 Depuis 1647, les seigneurs avaient le pouvoir civil d'exercer la justice dans leur territoire respectif.
- 106 Julie NOËL DE TILLY, *op. cit.*, p. 41.
- 107 Extrait des Archives publiques du Canada par Julie NOËL DE TILLY, *Histoire de la seigneurie de Tilly*, p. 140-141.
- 108 Extraits des Archives Judiciaires de Québec par Julie NOËL DE TILLY, *Histoire de la seigneurie de Tilly*, p. 142 à 146.
- 109 Julie NOËL DE TILLY, *Histoire de la seigneurie de Tilly*, p. 147-148.
- 110 Extraits des Archives Judiciaires de Québec tirés par Julie NOËL DE TILLY, *Histoire de la seigneurie de Tilly*, p. 153 à 160.
- 111 Acte tiré des Archives Judiciaires de Québec par Julie NOËL DE TILLY, *Histoire de la seigneurie de Tilly*, p. 161-162.

## *Saint-Antoine-de-Tilly* *sous le Régime anglais*

### SAINT-ANTOINE EST ASSIÉGÉ

Cette époque importante de notre histoire se déroula dans la peur, la crainte et la misère. Le 27 juin 1759, James Wolfe arrivait à la tête d'une flotte britannique de plus de 200 navires et bateaux manœuvrés par quelque 13 000 marins<sup>1</sup> et adressait aux colons une proclamation qui se terminait par des menaces.

Pendant les mois précédant l'arrivée des Anglais, les gens surveillaient le fleuve et dès qu'ils voyaient des voiles qui semblaient anglaises, ils envoyaient des « courriers » à Québec. Chaussegros de Léry était justement sur la rive sud pendant cette période où il surveillait les déplacements des Anglais, comme on peut l'apprendre dans son journal.

[le 23 mai 1759] A 2 h. Mr. Damour venant de Kakona me dit que dix vaisseaux etait mouillé le matin a lisle Vertes et que quinze autres etoit au Bike et avait envoyé une chaloupe a la R/ des Trois Pistolles, je desché un courrier pour en donner avis a Québec et un a la R/ des Capes<sup>2</sup>.

Incapables de défendre les deux rives en même temps, les Français concentrèrent leurs forces sur la rive nord, laissant la rive sud et l'île d'Orléans aux mains des troupes britanniques qui en profitèrent pour installer des canons d'artillerie de siège à la Pointe Lévy.

Le 31 juillet, une attaque eut lieu près des chutes Montmorency et les Français l'emportèrent. Les Anglais invitèrent les Canadiens à ne pas se prononcer ni à prendre parti dans une guerre entre les couronnes française et britannique. Dans les journées qui suivirent, les citoyens de

Saint-Antoine entendirent probablement le bombardement qui avait lieu sur Québec. Soixante-huit jours plus tard, la ville était presque entièrement détruite.

Et il est certain que les paroissiens virent défiler sur le fleuve une bonne quantité de bateaux ennemis qui s'aventuraient assez loin à l'intérieur des terres. Certains s'engloutirent même dans le Saint-Laurent pendant la guerre. L'*Atalante*, un vaisseau français, approchait de Neuville. À son arrivée, deux frégates anglaises le coulèrent. Un peu plus tard, dans la nuit, une tempête s'éleva ; le *Lowenstoffs*, une des frégates anglaises, brisa ses amarres et sombra à l'est de Neuville<sup>3</sup>. C'est sur le *Sutherland*, un autre navire à avoir fréquenté les côtes de Saint-Antoine, que Murray, à la tête de 1 800 hommes, attaqua Le Pointeaux-Trembles (Neuville)<sup>4</sup>. Il tenta deux fois d'accoster les berges, mais le détachement de Bougainville<sup>5</sup>, qui avait la responsabilité de protéger Neuville, du 2 au 8 août 1759, les força à se replier. À la fin de cette bataille, les Anglais débarquèrent à Saint-Antoine, après avoir perdu environ cinquante des leurs. Ils incendièrent quelques maisons du village avant de se rendre à Deschambault :

D'ici là, les soldats descendraient à Saint-Antoine, sur la rive sud, presque directement en face de l'endroit où mouillait le *Sutherland*. Si les Canadiens du village essayaient de résister, leurs maisons seraient réduites en cendres<sup>6</sup>.

On demanda à Bougainville de les poursuivre. Malheureusement, un vent violent et un épais brouillard l'empêchèrent de traverser le fleuve, l'obligeant à abandonner les habitants de Saint-Antoine à leur triste sort.

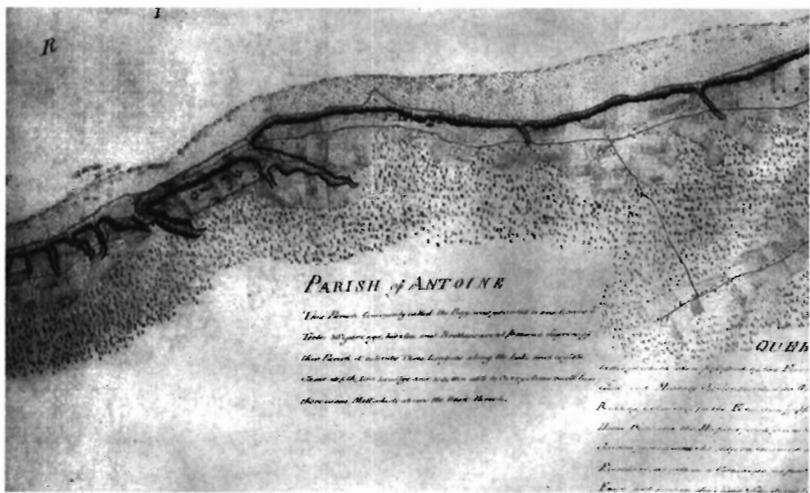
Plus tard, soit le 18 août 1759, Murray se rendit jusqu'à Deschambault. Vaudreuil espérait pouvoir envoyer quelques hommes pour déloger les Anglais de Saint-Antoine, mais comme le mentionne Laurier Lapierre, « il dut abandonner cette idée ». Plus de mille soldats anglais s'étaient retranchés dans l'église, ce qui correspondait à presque deux soldats pour un habitant. Ils auraient même volé et saccagé des récoltes et brûlé des maisons. Bien souvent, ils amenaient avec eux vaches, moutons, cochons et poules.

Ils installèrent des batteries de canons à mi-hauteur de la falaise, dans Les Fonds. Leur campement, situé sur le plateau surplombant les lieux, entre les deux petites rivières Bourret et Méthot, était appelé le campement de Murray. À cet endroit habitent aujourd'hui les Houde,

les Gagnon, les Désy, les Levasseur et autres. Les Anglais nommaient Saint-Antoine « la Baie », car de leur campement la vue était imprenable sur le fleuve Saint-Laurent. À ce moment, selon un recensement du général Murray, cent hommes étaient en état de porter les armes<sup>7</sup> à Saint-Antoine.

Il fallut attendre le 26 août pour voir les Anglais repartir. À ce moment, Bougainville était toujours à Neuville avec 1 400 hommes. Une trentaine d'Amérindiens et trois Français auraient réussi à chasser les Anglais de Saint-Antoine, les obligeant à s'embarquer précipitamment à bord de leurs vaisseaux<sup>8</sup>. Mais il y a tout lieu de croire que les Anglais revinrent occuper les lieux.

Pendant le siège de Saint-Antoine, le curé Jean-Baptiste Noël ainsi que les femmes, les enfants et les hommes de sa paroisse qui étaient incapables de porter les armes se retirèrent dans la deuxième concession après avoir enlevé de l'église tout ce qui pouvait être transporté en lieu sûr. Pendant tout ce temps, les offices du culte furent célébrés chez Claude Bergeron. Un paroissien, dit-on, serait mort pendant cette période et aurait été enterré sur la terre des Bergeron. On raconte même qu'au siècle dernier se trouvait un cimetière au Deuxième Rang, car plusieurs os humains auraient été trouvés sur la terre d'Omer Gingras<sup>9</sup>. Entre-temps, le curé avait reçu des indications provenant de l'évêque de Québec : il pouvait dire la messe ailleurs que dans une église ; il devait



Carte de Murray. Collection Archives nationales du Canada

être poli avec l'ennemi et lui demander d'épargner ses paroissiens ; il ne devait pas être armé ; il pouvait prêter serment de fidélité aux nouveaux maîtres et se devait de suivre sa paroisse même dans les profondeurs de la forêt<sup>10</sup>.

Comme le seigneur avait très tôt encouragé le patriotisme de ses censitaires, ceux-ci s'engagèrent à défendre leur patrie, laissant la culture de la terre à leur femme et à leurs enfants. On sait que des jeunes, âgés de moins de seize ans (peut-être pas de Saint-Antoine...), s'étaient enrôlés et plusieurs n'avaient pas l'expérience des combats européens. Ces soldats faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour sauvegarder leur pays.

Malgré tout, Saint-Antoine ne souffrit pas trop de cette guerre, contrairement à d'autres villages de la rive sud situés à l'est, entre L'Islet et Rivière-Ouelle, qui furent brûlés en grande partie. En fait, les soldats, sous les ordres du général Murray, brûlaient surtout les maisons de militaires canadiens qui participaient à la guerre. On peut supposer qu'avec la menace de la famine, des hommes de Saint-Antoine étaient demeurés sur leurs terres pour cultiver les champs, car quelques maisons seulement semblent avoir été incendiées.

Au début de septembre, un groupe important qui comprenait les six compagnies de *rangers* américains de l'armée, sous les ordres du major George Scott — celui-ci avait exercé un commandement analogue à Louisbourg — fut envoyé pour semer la dévastation sur la rive sud, de Kamouraska à Pointe-Lévy. Scott racontera plus tard qu'il avait incendié 998 « bons bâtiments ». Avant que se termine la campagne, les agglomérations situées sur les deux rives du fleuve, en bas de Québec et du côté sud sur une certaine distance en amont de la ville, étaient en grande partie détruites ; seules les églises furent épargnées. C. P. STACEY, « James Wolfe » dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Les *rangers*, des soldats ressemblant à des coureurs des bois, massacraient et rapportaient des chevelures françaises. Encore une fois, il semble que Saint-Antoine fut épargné par ces horreurs.

Avant la venue de l'hiver, le 13 septembre 1759, Wolfe décida de monter sur les plaines d'Abraham par l'Anse-au-Foulon et de livrer bataille aux Français. La ville de Québec fut bombardée et des centaines de maisons détruites. La bataille dura moins de trente minutes, Wolfe et Montcalm ayant tous deux trouvé la mort dans cet affrontement. Ce serait un ancien curé de Saint-Antoine, Joseph Resche, qui aurait, dans la soirée du 14 septembre 1759, récité les dernières prières au chevet de

Montcalm mourant<sup>11</sup>. Celui-ci avait imaginé une stratégie fort simple : attendre la première offensive des Anglais. S'ils décidaient d'attaquer, il avait prévu les battre en un seul engagement, mais ne voulait pas être le premier à ouvrir le combat. Il avait aussi espéré qu'ils finiraient par se retirer. Son erreur, dit-on, fut d'être parti trop rapidement à leur rencontre. Trois jours plus tard, Québec se rendait. Au lendemain de cette guerre qui avait duré trois mois, le Canada se retrouva enseveli sous la neige.

La misère était grande et la famine devint inévitable. Le blé avait été coupé bien avant qu'il soit prêt et les Anglais avaient profité de cette situation difficile pour attaquer l'ennemi, comme on peut le constater dans une lettre de monsieur Delisle adressée le 20 août 1759 à monsieur de Bourlamaque :

L'ennemi n'ignore pas la pénible situation dans laquelle se trouvent les Canadiens. Le 20 du même mois [août], les Anglais établissent des têtes de pont à la Pointe-aux-Trembles et à Saint-Antoine, d'où leurs patrouilles se répandent dans les campagnes environnantes pour récolter tous les grains de toutes les habitations et brûler toutes les maisons<sup>12</sup>.

Cependant, on sait aussi que des Anglais, pendant l'hiver de 1760, vinrent en aide à des colons en détresse.

À la fin de cette guerre, plusieurs Français habitant au Canada retournèrent en France, surtout ceux qui avaient des fonctions administratives ou de noblesse et avaient besoin des emplois et des faveurs du roi pour vivre, comme les Legardeur. En fait, la moitié des seigneurs retournèrent en France.

Presque tous ceux des Français qui avaient été employés dans la colonie par le gouvernement de la métropole, les administrateurs de la justice et la plupart des gens de loi, passèrent en France, dès l'automne de 1760<sup>13</sup>.

Le Régime anglais était beaucoup mieux accepté par les Canadiens qui travaillaient la terre<sup>14</sup>. Mais ceux-ci ressentirent toujours beaucoup d'amitié pour la mère patrie, la France, et même pour Louis XV, comme le raconte Philippe Aubert de Gaspé dans ses *Mémoires* : « C'est une chose assez remarquable que je n'aie jamais entendu un homme du peuple accuser Louis XV des désastres des Canadiens, par suite de

l'abandon de la colonie à ses propres ressources<sup>15</sup>. » Un roman historique de Laure Conan, *La sève immortelle*, relate la victoire des Anglais tout en parlant des Legardeur de Saint-Antoine-de-Tilly, une famille noble mais pauvre. Cette information constitue un anachronisme dans le roman de l'auteure, puisqu'il n'y avait plus de Legardeur à Saint-Antoine pendant cette période. Cette famille devait donc être assez connue à l'époque pour qu'une romancière de Charlevoix la mentionne dans son livre. Ou alors Laure Conan en avait-elle entendu parler par certains parents qui habitaient à Neuville ou à Saint-Antoine<sup>16</sup>? La romancière précise aussi que Saint-Antoine avait été assez épargné lors de cette guerre. Ses renseignements semblent crédibles.

Sa paroisse natale n'avait pas été incendiée, comme les autres paroisses de la rive sud. Un détachement anglais y était cantonné, et on n'avait brûlé qu'une dizaine de maisons. Mais l'ennemi s'était retranché dans l'église et les officiers habitaient le manoir. Legardeur avait trouvé sa mère, sa femme et ses petits-enfants réfugiés au moulin<sup>17</sup>.

La victoire des Anglais entraîna la venue d'émigrants anglophones. Des militaires de l'armée de Wolfe s'installèrent sur la rive sud et furent rejoints, après 1790, par des loyalistes de la Nouvelle-Angleterre, dont un bon nombre colonisèrent les cantons situés dans l'est. Un très petit nombre d'émigrants s'installa à Saint-Antoine. Par exemple, pendant cette période, on assista au baptême d'un certain Cotte, un Anglais, puis un peu plus tard à celui d'un Brown, d'un Gerkot ainsi qu'à la sépulture d'un Allemand, PWSS. Jean. Et on retrouvera encore d'autres noms anglais plus tard, comme celui de Charles King, producteur d'huile et commerçant. Mais durant le demi-siècle qui suivit, ces émigrants se retrouvèrent vite encerclés par les francophones originaires des vieilles paroisses, où la natalité était très forte.

## LA MORT DU SEIGNEUR PHILIPPE NOËL

Julie Noël de Tilly indique que ce sont tout ce « travail ardu » et les « services rendus à l'armée » qui conduisirent Philippe Noël à la mort, à Saint-Pierre, île d'Orléans, le 12 mars 1760. Comme il n'avait pas fait de testament, les biens patrimoniaux revenaient en parts égales à sa femme et ses à enfants. Mais pour agir en conformité avec la loi seigneuriale, chacun fit cession de sa part en faveur de Jean-Baptiste Noël, qui avait droit, étant l'aîné, au titre de seigneur de Tilly.

La même année, la guerre se termina avec la capitulation de Montréal. Les habitants remirent leurs armes aux Anglais et jurèrent fidélité à la couronne britannique. Le texte de ce serment, qui fut conservé par le capitaine Knox, se lisait ainsi : « Nous jurons devant le Dieu tout-puissant que nous ne prendrons pas les armes contre George II roi de Grande-Bretagne, etc. (ou contre ses troupes et ses sujets) et que nous ne donnerons pas d'informations à ses ennemis, directement ou indirectement. Ainsi que Dieu nous soit en aide<sup>18</sup>. » Par la suite, les habitants purent reprendre possession de leurs propriétés. Déjà quelques mois auparavant, d'après Laurier Lapière, les Canadiens résistaient de moins en moins aux Anglais parce qu'ils n'étaient pas protégés par les Français et que Montcalm punissait ceux qui collaboraient avec les Anglais. Cette attitude faisait en sorte qu'ils se sentaient abandonnés. Il est vrai que la France n'avait pas envoyé de renfort dans la colonie et que plusieurs personnes là-bas pensaient qu'il valait mieux abandonner le Canada, comme le disait Voltaire dans *Candide* :

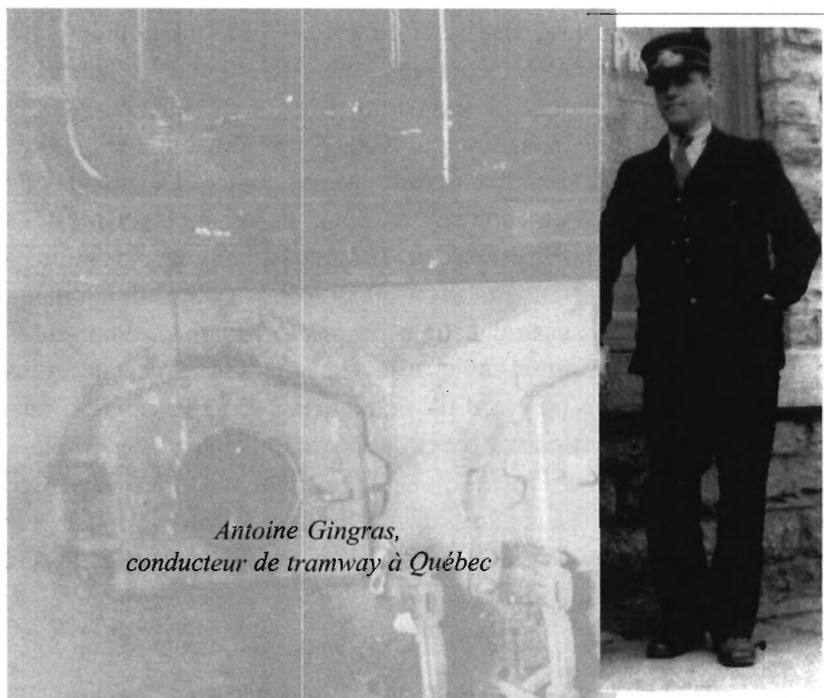
« Vous connaissez l'Angleterre ; y est-on aussi fou qu'en France ?

– C'est une autre espèce de folie, dit Martin. Vous savez que ces deux nations sont en guerre pour quelques arpents de neige vers le Canada, et qu'elles dépensent pour cette belle guerre beaucoup plus que tout le Canada ne vaut<sup>19</sup>. »

Il fallut attendre la signature du traité de Paris, le 10 février 1763, pour connaître la fin de la guerre de la Conquête et entrevoir l'avenir de la colonie<sup>20</sup>. À partir de ce moment, le Canada passa aux mains des Britanniques, ce qui entraîna encore l'exode d'un millier de Français ou de Canadiens vers la France.

Par ailleurs, étant les vainqueurs, les Anglais se montraient parfois bienveillants ; comme il n'y avait aucune revanche possible, on souhaitait avant tout la paix. Cette indifférence, cette soumission apparente s'expliquait aussi du fait que les Anglais respectaient la foi, la langue et les usages des Canadiens, ce qui apparaît dans l'Acte de Québec de 1775.

Lors de l'invasion américaine par les rivières Richelieu et Chaudière en 1775, les Canadiens prouvèrent encore leur fidélité envers la couronne britannique, même si un certain nombre de Canadiens se rangèrent du côté des Américains, dont l'ancêtre des Dionne, Germain Dionne<sup>21</sup>, grand-père de Charles-François et époux d'Henriette Noël de Tilly. Les Canadiens résistèrent à cette invasion.



*Donat Beaudet et Jos. Gingras*

D'après Roland Legendre, il est difficile de connaître le nombre exact des censitaires qui demeureraient dans la seigneurie en 1760. Il pouvait y avoir cinquante concessions<sup>22</sup>. Lors du recensement du gouvernement de Québec en 1762<sup>23</sup>, on retrouvait avec exactitude le nom des censitaires.

Il est à noter que l'orthographe varie.

Aubin, Joseph (major)	Croteau, François
Barron, Ignace	Croteau, Jacques
Barron, Jean	Croteau, Jean
Barron, Simon	Croteau, Louis
Bergeron fils, Jean	Croteau, Nicolas
Bergeron père, Jean	Croteau, Pierre
Bergeron, Antoine	Croteau, Pierre cousin
Bergeron, Charles	Croteau, Prisque-Nicol
Bergeron, Charles	Demer, Joseph
Bergeron, Claude	Deruisseau, Charles-Baptiste
Bergeron, Étienne	Desruisseau père, Charles
Bergeron, Jacques	Desruisseau, François-Baptiste
Bergeron, Jean	Desruisseau, Jacques-Charles
Bergeron, Joseph-André	Desruisseaux le jeune, François
Bibeau, Baptiste	Dumay, Charles
Boucher, Étienne	Dumay, Pierre
Boucher, Joseph	Dussault, Ignace
Bourassa, François	Dussault, Pierre
Charland, Louis	Fortier, Pierre
Charland, Pierre	François, Dussault
Charles, veuve Louis	Gagnon, Pierre
Chesné, veuve Charles	Gingras, Pierre
Cloutier, Joseph	Gingras, veuve
Costé, Augustin	Houle, Baptiste-Claude
Costé, Charles	Houle, Jacques (enseigne)
Costé, Jacques	Houle, Pierre
Costé, Jean	Houille, Joseph
Costé, Joseph	L'Allemand, Jean
Costé, Louis	Labarre, Joseph
Costé, veuve Pierre	Lafrance, Baptiste
Côté, Baptiste	Lafrance, Charles
Coulombe, Pierre	Lafrance, François
Croteau, Charles	Lallemant, Jacques
Croteau, Charles	Lallemant, Joseph (sergent)

Lambert, Charles	Noël, le seigneur
Lambert, Étienne	Noël, Philippe
Lambert, Jean	Ratté, Ignace
Lambert, Veuve	Roger, Gabriel (sergent)
Lamothe, François	Rognon, François (lieutenant)
Lemay, Pierre	Rognon, Louis
Marchand, Joseph	Rognon, Louis
Marion, Alexandre	Rondeau, François
Marion, Jean	Saint-Laurent, Auguste
Moreau, Laurent	Saint-Laurent, Jean-Baptiste (capitaine)
Morin, Jacques	Saint-Laurent, Jean-Marie
Mortinot, Pierre	Sévigny, François

On peut aussi constater que la plupart d'entre eux avaient des semences (pour un total de 1 590), des bœufs (79), des vaches (156), des taurailles (109), des moutons (76), des chevaux (109) et des cochons (182). Quelques censitaires avaient même des domestiques ou des engagés. On pouvait compter 102 hommes, 96 femmes et 337 enfants<sup>24</sup>. Sous la mention « réfugiés », probablement des réfugiés reliés à la guerre de la Conquête, on retrouvait les noms suivants : François Dion, Charles Lallemand, Joseph Croteau, Joseph Paquet, Jean Grenon et Gabriel Lajoie. Ces familles, à part celle de Joseph Croteau, n'avaient pas d'arpents de terre concédés et possédaient très peu d'animaux (1 vache et 1 cheval pour Charles Lallemand et 1 vache et 2 cochons pour Jean Grenon).

### UN NOUVEAU SEIGNEUR : JEAN-BAPTISTE NOËL PÈRE

De 1760 à 1805, Jean-Baptiste Noël, écuyer, capitaine de milice de 1805 à 1821, fut le nouveau seigneur des seigneuries de Tilly et de Bonsecours. Né le 16 décembre 1731, à Saint-Pierre, Île d'Orléans, il se maria, une première fois, avec Reine Ferland, le 14 janvier 1754, à Saint-Pierre. Ils eurent deux enfants : Jean-Baptiste, baptisé le 4 octobre 1754 à Saint-Pierre, inhumé le 5 juillet 1771 à Saint-Antoine-de-Tilly ; Marie, baptisée le 11 octobre 1755 à Saint-Pierre, inhumée le 13 octobre 1755 à Saint-Pierre. Reine Ferland mourut probablement des suites de son accouchement, puisqu'elle décéda le 14 octobre 1755 à Saint-Pierre.

Quelques mois plus tard, le 22 juin 1756, Jean-Baptiste Noël épousa Geneviève Dussault, veuve de Pierre Ducas, à Lévis. Ils eurent trois enfants : Marie-Geneviève<sup>25</sup>, baptisée le 13 janvier 1766 à Saint-Antoine-de-Tilly, mariée à Joseph Drapeau le 14 octobre 1782 à Saint-Antoine-de-Tilly, inhumée le 17 novembre 1829 à Québec ; Jean-Baptiste, qui allait devenir le prochain seigneur ; Théodore, baptisé le 5 mars 1777, inhumé le 1<sup>er</sup> juillet de la même année à Saint-Antoine-de-Tilly. Comme on peut le constater, la vie de Jean-Baptiste Noël fut parsemée de plusieurs deuils.

Le 23 décembre 1760, il se rendit auprès de James Murray, alors gouverneur général de Québec, pour lui porter foi et hommage :

L'an mil sept cent soixante, le vingt-trois décembre avant-Midy, en présence et en compagnie des Notaires Royaux en la Cour et Conseil militaire de Québec, Jean Noël, demeurant en cette ville, en exécution de l'arrêt rendu au dit Conseil, le douze novembre dernier qui ordonne que le dit Noël conformément à ses offres, fera foy et hommage à sa Majesté Britannique en la manière accoutumée, et payer les droits et redevances conformément à ses titres, s'est transporté en l'Hôtel du Gouvernement de Québec, et à la principale porte et entrée du dit hôtel, ou étant, ayant le dit Noël frappé à la porte, est à l'instant venu un domestique de son Excellence, Murray, gouverneur général de Québec, et le dit Noël ayant demandé au dit domestique, si son Excellence était en son gouvernement et hôtel d'y celui, le dit domestique a dit que son Excellence y était et qu'il allait l'avertir et son Excellence étant survenu, le dit Jean Noël en devoir de vassal, sans épée, n'y éperons, tête nue et son genoux en terre luy a dit qu'il luy faisait foy et hommage à cause de sa terre et Seigneurie de Tilly et Bonsecours, relevant en plein fief foy et hommage de sa majesté Britannique, lesquels fief luy appartenait comme fils aîné et héritier de feu Philippe Noel, son père, auquel, il appartenait au moyen de l'acquisition qu'il en avait faite de Dame Angélique Legardeur, veuve de Gaspé, Damoiselle Charlotte le gardeur et Sieur Aubert de Gaspé, tant en leurs noms que comme fondés de procuration de leurs autres noms que comme fondés de procuration de leurs autres co-héritiers, par contrat passé devant M<sup>rs</sup> Barolet et Panet, Notaires Royaux, le vingt un aoust mil sept cent quarante huit, dument ensaisiné ; à laquelle foy et hommage son Excellence au nom de sa Majesté Britannique, a reçu le dit Jean Noel, lequel a fait serment sur les Saints Évangiles, d'être fidèle à sa Majesté Britannique, de ne rien faire contre ses intérêts, d'obéir aux ordres qui luy seront donnés en son nom et de contenir les vassaux dans l'obéissance qu'ils doivent à leur Roy. La présente foy et hommage, reçu à la charge par le dit Noel, de fournir son aveu et dénombrement dans le

temps ordinaire, et des droits qu'il peut devoir à cause de la Mutation des dits fiefs et Seigneuries suivant les titres primordiaux. Dont et de ce que dessus le dit Jean Noel a demandé acte aux Notaires soussignés qui luy ont octroyé ; fait et passé à Québec, à la principale porte et entrée du Gouvernement les jour et an susdits et à son Excellence signé, ainsy que le dit Jean Noel avec nous, Notaires soussignés. J. Murray, Jeannoel, J. C. Panet Not. P.

Les années de troubles n'étaient pas encore terminées, ce qui obligea Jean-Baptiste Noël à demeurer à Québec pour le service militaire. Ce n'est que deux ans plus tard, en 1762, qu'il se rendit avec son épouse prendre possession de son domaine. La même année, le 24 novembre, il échangea une terre au Deuxième Rang contre une autre située au bord du fleuve et appartenant à Pierre Croteau. Cette terre avait déjà été vendue par les héritiers de Pierre-Noël Legardeur de Tilly à ce même Pierre Croteau, le 25 juillet 1748, ce qui permit à la famille de Jean-Baptiste Noël de demeurer sur le même domaine où avaient vécu les Legardeur.

Pendant son administration, plus précisément le 18 août 1766, il fit construire une chapelle en l'honneur de sainte Anne. En 1767, il ajouta sept autres pieds de terrain, un espace qui devait être enclos. La chapelle allait servir aux citoyens comme lieu de pèlerinage annuel pour leur permettre de rendre hommage à la sainte. Il acheta aussi de nombreux arpents de terre afin d'agrandir son territoire vers l'ouest jusqu'à la seigneurie des Ursulines. Le 15 juin 1778, le seigneur Jean-Baptiste Noël se rendit, comme ses prédécesseurs, porter foi et hommage au gouverneur. Il avait acquis, en faisant affaire avec plusieurs personnes, la seigneurie de Maranda, autrefois appelée de la Chesnaye-Duquet<sup>6</sup>. En 1785, il acheta de nouveau un terrain de Charles Lambert, situé à l'est de l'église actuelle, où il fit construire un nouveau manoir, qui existe encore de nos jours. Il y demeura jusqu'à sa mort. Son oncle, le curé Jean-Baptiste Noël, s'y retira en 1790, à la fin de sa vie active. Il y décéda en 1797.

Jean-Baptiste Noël acheta aussi les parts que possédaient les héritiers d'Amyot de Villeneuve. (Mathieu Amiot dit Villeneuve, interprète, avait acheté une terre le 11 octobre 1649 et était devenu seigneur en 1672. En 1667, il avait reçu ses lettres de noblesse, qui devinrent désuètes par la suite. Il fut inhumé à Québec le 19 décembre 1688.) Le 22 février 1768, de Joseph Amyot et de son frère, Jean-Baptiste Amyot de Verchères, il prit possession de la troisième partie dans dix arpents de terre du fief Bonsecours.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1770, de Jacques Frelan, au nom de Charles Amyot, il acheta une part d'une troisième partie dans dix arpents de terre dudit fief sur la profondeur. Et de Madeline Gouin, veuve de Louis Maillou, il obtint trois arpents et demi de terre de front, sur la profondeur de cette seigneurie, le 4 mars 1777. À ce moment, Jean-Baptiste Noël entra en possession complète de la seigneurie de Notre-Dame de Bonsecours décrite de cette façon : « 74 arpents de terre de front sur deux lieues de profondeur, sur la rive sud du Saint-Laurent, entre les terres appartenant aux Dames Religieuses Ursulines et celles de la veuve Duquet. » (Julie NOËL DE TILLY, *Histoire de la seigneurie de Tilly*, p. 49.) Le 16 avril 1687, ce fief avait été concédé à Mathieu Amyot de Villeneuve par le marquis de Denonville, gouverneur de la colonie, et l'intendant Jean Bochart Champigny.

Jean-Baptiste, ce fils de Philippe Noël et de Marie Rondeau, était né le 16 janvier 1709, à Saint-Pierre de l'Île d'Orléans. Il fut nommé curé à Champlain le 18 octobre 1734 et, par la suite, devint curé de Saint-Antoine-de-Tilly. Il savait se faire apprécier et aimer des citoyens. Il réussit même, avec fierté, à convertir un « hérétique ». En effet, après avoir instruit des principaux mystères de la religion Valentin Colle, un anglais qui avait émigré dans le milieu vers 1750, il constata avec bonheur que son protégé désirait se convertir au catholicisme, comme le relate cet acte :

L'an 1753, le 2<sup>ème</sup> jour du mois d'avril par nous prêtre sous-signé missionnaire de la paroisse St-Antoine en vertu du pouvoir qui nous avait été donné de Monseigneur l'évêque de Québec après la bénédiction des dons baptismaux avons reçu publiquement et ce en face de notre mère la St. Église la profession de foy du nommé Valentin Colle Anglais, l'abjuration du crime des hérésies dans la profession desquelles il avait été élevé avec les hérétiques et la promesse et le serment solennel qu'il a fait, touchant de la main droite les St. Évangiles de Dieu de tenir et confesser la même foy Catholique sans laquelle personne ne peut être sauver, de garder et tenir moyennant la grâce de Dieu, la faire tenir garder et observé jusqu'au dernier soupir de sa vie et en conséquence du même pouvoir et dans le doute bien fondé du baptême reçu ou non, du dit Valentin Colle, luy avons donné l'absolution des censures encourues pour le crime des hérésies et ymmédiatement après aussi en vertu du même pouvoir lui avons administré le St-Sacrement de baptême sous condition avec toutes les cérémonies de notre Mère la St. Église dans le baptême des Adultes. Le parein a été Jean-Baptiste Noël et la mareine a été Charlotte Gingras qui a déclaré ne sçavoir signé de ce requis suivant l'ordonnance le parein a signé avec nous et toutes les personnes présentes celles qui savaient signer qui ont été témoin quand de la dite abjuration et profession de foy que de l'administration sous condition

du baptême du dit Valentin Colle après la lecture faite le même jour et an que cy dessus le dit Valentin Colle ayant déclaré ne sçavoir signé de ce enquis suivant l'ordonnance il a été nommé dans le baptême Jean-Bapt. Jean Bpt. Noel, Pierre Gingras, François deroché, J. B. Noel Ptre.

Julie NOËL DE TILLY, *Histoire de la seigneurie de Tilly*, p. 68 et 69.

Il aurait aussi célébré la messe à Sainte-Croix en 1773, comme en fait foi une lettre de monseigneur J.-O. Briand dans laquelle il demandait à Jean-Baptiste Noël d'aller de temps en temps à Sainte-Croix. Il ne croyait pas que la santé du curé Noël en souffrirait beaucoup. Ce serait le manque absolu de prêtres qui aurait forcé monseigneur Briand à lui demander ce service. *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1929-1930*, p. 91.

En 1790, le curé demanda d'être aidé par un vicaire dans l'exercice de ses fonctions, mais sa demande ne fut pas exaucée. *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1930-1931*, p. 225.

Le 6 août 1790, il obtint de monseigneur Hubert que monsieur Prévost lui vînt en aide à titre d'assistant. Puis, à compter du 20 septembre de la même année, il put compter sur la présence du curé Marcheteau, mais ce fut le début de quelques problèmes entre les deux curés. Le curé Marcheteau semblait refuser de remettre au curé Noël une partie des dîmes. C'est ce que nous apprenons en consultant une lettre que monseigneur Jean-François Hubert avait adressée à M. Noël, ancien curé, le 3 août 1792. « Il est surpris des tracasseries qu'il éprouve pour se faire remettre le tiers des dîmes promises par M. Marcheteau. Il mettra un autre prêtre à Saint-Antoine, avant longtemps, si M. Marcheteau ne s'exécute pas. » *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1930-1931*, p. 266-267.

Le 14 septembre 1792, constatant que le curé Marcheteau ne s'était pas encore exécuté, monseigneur Hubert décida de l'envoyer à Saint-Nicolas et d'envoyer M. Bégin à Saint-Antoine. Il est curieux de voir le curé Marcheteau désobéir ainsi. Il semblait dire, pour se justifier, que l'abbé Noël était riche :

Quoique M. Marcheteau [dise] que vous couchiez sur l'or et l'argent, parlant de votre coffre-fort qui est peut-être sous votre lit, il est [l'argent] à vous bien légitimement ; je le crois ainsi.

*Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1930-1931*, p. 268.

Étant donné que M. Marcheteau désirait rester à Saint-Antoine, il dut, le 27 septembre, signer une obligation envers M. Noël, et il semble que c'est ainsi que le problème se régla. En 1790, le curé Noël alla demeurer chez son neveu. Ce dernier lui donna un bon logement dans une belle partie du

manoir, lui promettant de loger son personnel et de s'occuper de la gérance de ses affaires domestiques et temporelles. Si le seigneur devait décéder avant son oncle, l'administration de ses affaires serait transmise à son épouse, Geneviève Dussault. Le curé accepta ces conditions et s'engagea à payer cent piastres d'Espagne. Comme le neveu et l'oncle s'entendaient bien, au mois de mai 1795, l'ancien prêtre fit une cession à son neveu et à son épouse d'un montant de six mille livres de vingt sols, une créance que lui devait un citoyen, marchand à Québec, d'après deux actes d'obligations passés devant maître Dumas, notaire, le trentième jour d'avril 1790. En échange, monsieur et madame Noël allaient continuer de remplir leurs obligations. L'abbé Jean-Baptiste Noël mourut au manoir seigneurial, le 16 janvier 1797, à l'âge avancé de quatre-vingt-huit ans. Il avait constitué le seigneur Noël son mandataire général et spécial. Et on peut voir, dans l'inventaire, que les seigneurs et leur famille vivant sous le Régime anglais étaient plus prospères que les premiers !

Le 23 août, mil sept cent quatre-vingt-cinq, le seigneur Jean-Baptiste Noël, qui habitait la paroisse de Saint-Antoine de Tilly depuis 1762, acquit, de Charles Lambert, un arpent et demi de terre de front, à partir du chemin royal, jusqu'au fleuve Saint-Laurent ; ce terrain bornait, au nord-est, la terre de Charles Lambert (le vendeur) et, au sud-ouest, celle de la fabrique. Comme il est désigné dans l'acte de vente, tous les bâtiments qui se trouvaient sur l'emplacement furent enlevés avant le premier mai de l'année suivante<sup>27</sup>.

Avant de mourir, il put observer l'établissement des circonscriptions électorales en 1791. Buckinghamshire fut le premier nom donné au comté, qui rappelait le nom des comtés britanniques. En 1829, lors de la réforme de la carte électorale, on en profita pour donner aux comtés des noms plus représentatifs. Le nom de Lotbinière fut retenu parce qu'il évoquait les propriétaires de la seigneurie du même nom, le domaine appelé Lotbinière (le nom du domaine fut précédé du mot lot) d'Alain Chartier<sup>28</sup>.

## DEUX CHAPELLES À SAINT-ANTOINE

Le culte religieux était très présent dans l'âme des résidents de Saint-Antoine. De 1830 à 1845, il y eut dans la province, telle une mode, construction de petites chapelles de chemin, dites « chapelles de procession ». À Saint-Antoine, on sait qu'elles furent construites bien avant

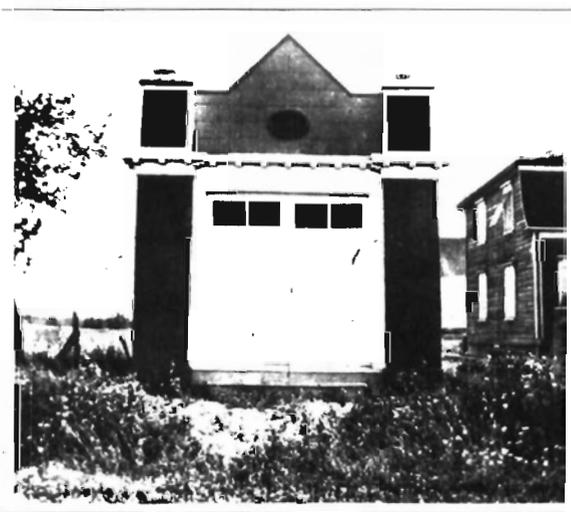
ce moment. Ces chapelles faites de bois ou de pierres des champs servaient de lieu de culte et de rassemblement pendant les grandes processions. Comme leur construction exigeait des déboursés plus élevés que pour l'érection d'une croix de chemin ou d'un calvaire, elle nécessitait une souscription populaire ou un don important d'une riche famille<sup>29</sup>.

À Saint-Antoine-de-Tilly, outre l'église érigée au centre du village, on pouvait admirer deux chapelles de procession : la chapelle Sainte-Anne<sup>30</sup> à l'ouest du village, et la chapelle Saint-Joseph, à l'est. Les paroissiens avaient approuvé l'érection de la chapelle Sainte-Anne dans un document daté du 26 juillet 1767 et signé au presbytère de la paroisse par Joseph Genest, Jacques Bergeron, François Sévigny, Jean Noël, Jean-Baptiste Noël, prêtre, Hubert, prêtre<sup>31</sup>. Il semble que la chapelle fut construite à l'aide de quêtes effectuées par le seigneur Jean-Baptiste Noël. Elle se dressait à l'ouest de l'église, sur un terrain qu'il avait lui-même donné. On dit qu'il a lui-même construit la chapelle pour montrer sa confiance envers la vénérable sainte. Devant cet acte de foi et ce don généreux, l'évêque de Québec, monseigneur Briand, décida qu'une procession serait faite tous les ans, le jour de la fête de sainte Anne, de l'église à la chapelle. La chapelle était aussi utilisée comme reposoir à l'occasion de la procession de la Fête-Dieu. On s'y rendait pour adorer le saint sacrement et chanter les louanges du Seigneur.

La chapelle actuelle fut reconstruite ou restaurée en 1855. Elle fut recouverte en planches de bois crépies qui imitent la pierre de taille, à

*Chapelle de  
procession sainte  
Anne, chemin de  
Tilly ouest.*

Collection  
Famille Hilaire Bergeron



l'exception du mur arrière fait de bardeaux de bois. La façade, donnant sur la rue, est percée d'une porte d'entrée et éclairée par un oeil-de-boeuf de forme ovale. À chaque extrémité de la toiture, deux tourelles sont surmontées de petites flèches. L'intérieur comporte une voûte en berceau ornée de caissons, et un autel se dresse au centre de la pièce.

L'autre chapelle, celle dédiée à saint Joseph et située à l'est de l'église, fut construite en 1797 sur un terrain donné par Charles Lambert fils et son épouse, Marie-Joséphine Bergeron. Le terrain fut agrandi le 22 juin 1840. Cette chapelle ressemble beaucoup à la précédente, à cette différence que des épis surplombent les tourelles et que la voûte intérieure, en berceau, est recouverte de contreplaqué. Le revêtement extérieur est identique à celui de la chapelle Sainte-Anne.

En 1855, une somme de 18 livres aurait été payée pour l'entretien de ces chapelles, soit pour les réparer, soit pour construire de nouveaux abris sommaires qui allaient devenir plus tard les chapelles que nous connaissons, car celles-ci semblent plutôt récentes. À cause des nombreuses réparations effectuées, il est impossible d'en savoir plus sur leur apparence d'origine. Le 28 janvier 1899, le curé François-Nicolas-Albert Rouleau aurait annoncé son intention d'apporter quelques chan-



*Chapelle de procession saint Joseph, chemin de Tilly Est.*

Collection Famille Hilaire Bergeron

gements à ces constructions, puisqu'il indiqua, dans son prône, que les chapelles de procession s'en allaient en ruine. N'est-ce pas étrange, car une somme avait été payée quatre ans plus tôt pour les rénover ou les reconstruire... ? Le curé Rouleau désirait que l'une soit dédiée au Sacré-Cœur et l'autre à Notre-Dame de Lourdes. Il voulait aussi que ces chapelles soient confiées aux jeunes gens, qui probablement pourraient les entretenir<sup>32</sup>.

## LA FÊTE DU MAI

La seigneurie aurait été très bien administrée sous le règne de Jean-Baptiste Noël. Il apparaît aussi que la seigneuresse était très dévouée auprès des malheureux et des démunis ; elle leur ouvrait les portes du manoir à l'occasion de la fête de Noël et de la fête du Mai. Du plus profond des âges, depuis la plus haute antiquité, fêter l'arrivée du mois de mai est un impérieux besoin humain. Or, de toutes les coutumes attachées à cette fête, aucune n'est plus vieille ni plus répandue que celle de planter le mai. Chinois, Égyptiens, Phéniciens et Chaldéens plantaient le mai. Apportée de France, la coutume se perpétua dans la vallée du Saint-Laurent.

À Saint-Antoine-de-Tilly, chaque année, les censitaires semblaient heureux de se retrouver pour la fête du Mai devant le manoir seigneurial. Ils montraient ainsi leur respect, leur confiance et leur amitié envers le capitaine de milice, qui était choisi par les colons lors d'une fête au début du mois de mai. C'était souvent le seigneur qui était désigné. Le capitaine de milice était un chef de guerre, mais il reliait aussi les habitants à l'administration centrale et il voyait à l'application des règlements de la paroisse. Le poste n'était pas rémunéré, mais il en découlait honneur et influence.

Voyons comment se déroulait cette fête. Le matin du premier mai, des hommes se rendaient dans la forêt couper le plus haut sapin. Ils l'ébranchaient, puis l'écorçaient en prenant soin de conserver une touffe de branches à la cime pour former un bouquet proportionné à la hauteur de l'arbre. Tous les habitants de la paroisse se joignaient à eux. Armés de longs fusils, la corne à poudre en bandoulière et la hache à la ceinture, ils formaient un cortège et se rendaient élever cet arbre devant le manoir seigneurial. Le seigneur et sa famille feignaient de tout ignorer de la fête. Ils la savaient cependant inévitable, car souvent, lors d'une

concession de terre, le seigneur l'exigeait de ses censitaires. Des chefs de famille allaient trouver le capitaine de milice pour lui demander la permission de planter un mai devant sa demeure. Sur les lieux, on creusait un trou profond dans lequel on descendait l'arbre enrubanné et orné d'une girouette. Cette fête se déroulait le dernier jour d'avril ou le premier mai, comme nous le décrit William Kirby :

Planter le mai, cela se faisait en Nouvelle-France, à chaque retour de la belle saison, le premier jour du mois des roses, quand on voulait payer un tribut d'hommage à un supérieur. Le mai, planté devant la maison que l'on voulait honorer, devait rester debout jusqu'au retour de la floraison nouvelle. Plus tard, et tout dernièrement encore, les capitaines de la milice sédentaire étaient, dans nos paroisses paisibles, l'objet d'une semblable marque de déférence de la part de leurs soldats. En retour, les soldats étaient conviés à une bonne table, mangeaient, buvaient et s'amusaient bien. Ils tiraient autour du mai, en feu de peloton, les seuls coups de fusils que le village étonné entendait d'un bout de l'année à l'autre<sup>33</sup>.

Un coup de fusil tiré devant la porte d'entrée annonçait que tout était prêt. À ce signal, la famille du seigneur s'empressait de se réunir dans le salon afin de recevoir les représentants du groupe. Le seigneur prenait place dans un fauteuil, entouré des siens. Un second coup de feu annonçait une nouvelle ambassade. On présentait au seigneur un fusil et un verre d'eau-de-vie pour l'inviter à venir recevoir le mai qu'il avait eu la bonté d'accepter. La foule criait : « Vive le seigneur ! » Celui-ci trinquait, s'amenait à l'extérieur et faisait feu sur le mai. Puis, pendant une demi-heure, les dames tout autant que les hommes déchargeaient leur fusil sur l'arbre ébranché pour le noircir. Après la cérémonie, une fête avait lieu chez le seigneur.

## LE MANOIR DES NOËL DE TILLY ET SA PETITE HISTOIRE

Pourquoi appelait-on cette grande demeure un manoir ? Bien sûr, il n'est pas rare aujourd'hui d'employer le mot « manoir » pour désigner une grande maison construite à la campagne. D'après Raymonde Gauthier, cet usage provient du terme anglais « manor ». Cependant, lorsqu'il s'agissait d'un manoir seigneurial, on qualifiait une habitation de manoir seulement si c'était la résidence du seigneur et une résidence dans laquelle il recevait les cens et rentes de ses censitaires. Cette demeure n'était pas nécessairement grande ni très luxueuse ; elle pou-

vait aussi être de petite taille. Il est évident que les manoirs du Québec n'ont rien à voir avec les forteresses du Moyen Âge, en France, comme l'indique Pierre-Georges Roy. Les manoirs du Québec étaient de grandes maisons de pierres des champs unies les unes aux autres par du mortier. Généralement, le premier étage, où le seigneur et son épouse avaient leur chambre, possédait de nombreuses fenêtres. Les autres membres de la famille et les domestiques avaient leur chambre dans les mansardes<sup>34</sup>. La grande salle du manoir servait pour réunir les habitants.

Le manoir des Noël de Tilly, aujourd'hui devenu une auberge, a été construit en 1786, en bois de chêne et de noyer par le seigneur Jean-Baptiste Noël. Il est de transition franco-qubécoise, ce qui signifie qu'il s'agit d'une maison dont le style fait très bien la transition entre l'architecture de tradition française datant du XVIII<sup>e</sup> siècle et celle de conception plus spécifiquement québécoise, érigée surtout au XIX<sup>e</sup> siècle, influencée par les styles néoclassique et Régence. Comprenant à l'origine un toit à deux versants droits, on lui a ajouté, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les attributs de la maison « de conception québécoise », soit l'avant-toit courbé, les lucarnes à pignon et les fenêtres à grands carreaux<sup>35</sup>. Il s'agit donc de la plus ancienne maison de Saint-Antoine. Des ormes, des chênes et des peupliers se trouvaient jadis autour de cette rési-



*Le verger derrière le manoir de Tilly.*

Collection *Histoire de la seigneurie de Tilly* de Julie Noël de Tilly

dence ; ils avaient été plantés, avec symétrie, au centre du village par le seigneur. Selon Julie Noël de Tilly, on pouvait autrefois apercevoir près de la porte, à l'ouest du manoir, un vieil orme. Il y avait aussi des parterres fleuris, un jardin potager et, plus loin derrière, une plantation d'arbres fruitiers. Sur le bord de la falaise, près du fleuve Saint-Laurent, se trouvait le « Berceau du verger », probablement une haute allée d'arbres, arrondie en berceau, où les membres de la famille seigneuriale se retrouvaient pour admirer la nature.

Le 13 juin 1928, une plaque commémorative fut posée à droite de la porte d'entrée du manoir par les descendantes de la famille, mesdames Julie Noël de Tilly et Emma Noël de Tilly, veuve de Nazaire Lambert. Cette plaque mesurant seize pouces de hauteur sur vingt-quatre de longueur porte l'inscription suivante :

Manoir de Tilly construit en 1786, par le sieur Jean-Baptiste Noël, capitaine de milice, Seigneur de Tilly, de Bonsecours et de Maranda. Le sieur Noël habita cette demeure jusqu'à sa mort en 1805. Quatre générations successives de la famille du sieur Noël, Seigneur de Tilly, ont vécu dans ce manoir jusqu'en 1898.

Cette demeure fut construite sur une terre achetée à Charles Lambert le 23 août 1785. Lorsque Madeleine-Angélique Legardeur de Tilly se maria avec Pierre-Aubert de Gaspé, son père leur donna une partie de cette propriété ; elle était bornée au sud-ouest par le terrain de la fabrique et six arpents de terre en descendant vers l'est sur quarante de profondeur. Le 16 octobre 1747, les héritiers de Pierre-Aubert de Gaspé vendirent cette terre et les bâtiments s'y trouvant à Pierre Lambert, fils de Pierre. Plus tard, ce dernier en céda la moitié à son fils Charles. Le 24 décembre 1788, le seigneur acheta une autre partie de terrain au nord du chemin du Roi, qui allait en remontant sur la profondeur de quarante arpents. Le 7 août 1792, il acheta du même vendeur un demi-arpent et un quart de front sur la même profondeur. Donc, le domaine des Noël correspondait au domaine qu'avaient possédé autrefois les familles Legardeur et de Gaspé. Édouard Noël, fils de Léon Noël de Tilly, fut le dernier à occuper la terre ancestrale.

L'ouvrage de Julie Noël de Tilly<sup>36</sup> contient un poème sur ce vieux manoir, probablement écrit par l'auteure et intitulé *Demeure ancestrale*.

Ô vieux manoir, qui chante à mon âme  
Les jours heureux écoulés sous ton toit,  
À ton foyer ne brille plus la flamme  
Qui ravivait l'idéal autrefois.

Souvenance des généreux ancêtres,  
Tu fus témoin de leurs nobles travaux ;  
Mais aujourd'hui, dans le verger champêtre,  
Ne chante plus, l'aïeul, sous les rameaux.

Je ne vois plus, enivré de lumière,  
Le vieux bosquet dont s'ombrageaient tes murs ;  
Je cherche en vain cet orme séculaire  
Qui s'élançait, superbe, dans l'azur.

Reste debout, demeure que l'Histoire  
Vient de classer parmi les Monuments  
Où nous lisons une époque de gloire  
Et de vaillants et de longs dévouements !

Oui, tu survis ! Pourtant, quelle tristesse,  
Quelle douleur, au cœur de tes enfants ;  
Tu ne saurais abriter leur vieillesse,  
Toi, le berceau de leurs tendres printemps.



*Manoir de Tilly avec balustrade.* Collection Gilberte Marchand-Laroche

En 1890, Arthur Noël, un marchand qui travaillait dans une manufacture de moulins à coudre, hérita du manoir. Le 2 février 1893, il le vendit à Napoléon Marchand, maître menuisier de Saint-Apollinaire. Le manoir devint la propriété, par testament, le 4 décembre 1925, d'Adelphée Marchand, son fils. À cette époque, l'habitation servait d'abord de résidence à la famille Marchand. Au fil des ans, de nombreux touristes frappèrent à la porte de cette famille pour connaître l'histoire de cette magnifique et imposante demeure. Le manoir devint peu à peu un relais pour les voyageurs qui descendaient à la gare de Saint-Apollinaire. Ces gens provenaient du Québec mais aussi des États-Unis, de Cuba et même d'Europe (Italie, Angleterre).

***Informations recueillies dans le livre d'appréciation de la clientèle des Marchand***

Lors des tempêtes de neige, les voyageurs, le plus souvent des commis voyageurs, demandaient l'asile chez les Marchand pour la nuit. Peu à peu, certains d'entre eux prirent l'habitude de s'arrêter tous les hivers, tempête ou pas, afin de manger et de se loger pour la nuit. Les Marchands étaient accueillants et hospitaliers. C'est un peu de cette façon que le magnifique manoir s'est d'abord transformé en salon de thé, puis en auberge.

Madame Gilberte Laroche raconte que le seigneur de Lotbinière avait l'habitude de s'arrêter au manoir chaque fois qu'il se rendait à Québec. Il raffolait, paraît-il, des tartes aux petits fruits qu'on y servait. Par ailleurs, plusieurs jeunes filles, qui habitaient Les Fonds et fréquentaient l'école modèle, située au village, étaient pensionnaires au manoir pendant l'hiver. Durant l'été, des jeunes filles de bonnes familles, des employés de bureau de la région de Québec venaient se détendre au manoir pour une période d'une semaine ou deux.

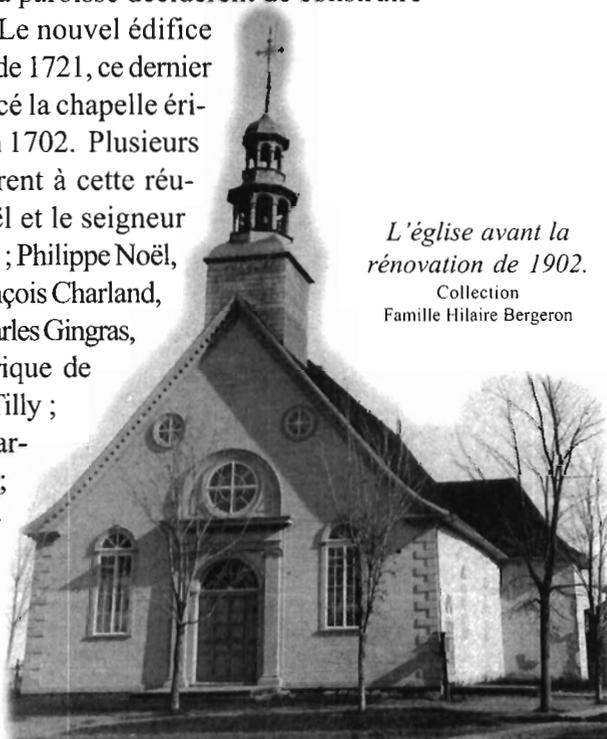
Un autre client peu banal aimait se retrouver au manoir de Tilly. Il s'agit de Maurice Duplessis, le premier ministre du Québec à l'époque. Comme il aimait bien s'en prendre aux libéraux, lorsque les demoiselles Marchand lui demandaient quelle sorte de cuisson il voulait pour son steak, il répondait : « Rouge. J'aime bien manger du rouge. »

Le manoir fut habité et exploité par différentes familles. Le 17 septembre 1955, Adelphée Marchand le vendit à René Gagnon. Le 19 mars 1957, René Gagnon, devenu hôtelier, vendit le manoir à l'ex-épouse de J. Pierre Rodrigue, Anna Ratté. Un mois plus tard, le 17 avril 1957,

cette dernière le revendait à Louise Fontaine, de Saint-Romuald. Une autre femme, Arlène de Beurivage-Daigle, devint propriétaire des lieux à partir du 25 février 1963. Elle obtint la première licence de la Régie des alcools dans le comté de Lotbinière, ce qui lui permit de servir des boissons alcoolisées dans une pièce du manoir. Le manoir de Tilly fut ensuite vendu à Jocelyne et Magella Gagnon le 9 septembre 1974. Au fil du temps, l'habitation subit plusieurs rénovations. Ses petites chambres d'autrefois sont maintenant des pièces occupées par les propriétaires. En 1990, un pavillon de trente chambres, incluant une clinique de santé et des salles de conférences, a été construit tout près du manoir auquel il est relié par un couloir. Au cours de toutes ces années, le manoir de Tilly s'est taillé une excellente réputation dans le milieu de l'hébergement et a mérité plusieurs prix pour la haute qualité de sa gastronomie.

## UNE NOUVELLE ÉGLISE

En 1786, lors d'une séance du conseil de la fabrique, les marguilliers et les syndics de la paroisse décidèrent de construire une autre église. Le nouvel édifice remplacerait celui de 1721, ce dernier ayant déjà remplacé la chapelle érigée sur la grève en 1702. Plusieurs personnes assistèrent à cette réunion : le curé Noël et le seigneur Jean-Baptiste Noël ; Philippe Noël, François Dion, François Charland, Louis Charland, Charles Gingras, syndics de la fabrique de Saint-Antoine-de-Tilly ; Jean Lambert, marguillier en charge ; Pierre Chaîné, second marguillier ; Jacques-André Bergeron, troisième marguillier. La nouvelle église



*L'église avant la  
rénovation de 1902.*

Collection  
Famille Hilaire Bergeron

devait se trouver près de la route nationale. C'est Louis Langevin qui fut choisi pour l'entreprise de la maçonnerie aux conditions suivantes :

Il s'est obligé, envers les syndics et les marguilliers, de faire un carré d'église de cent dix pieds de longueur de dehors en dehors, sur quarante-cinq pieds de dehors en dehors de largeur, sur la hauteur de l'ancienne église, deux ailes qui sortiront de douze pieds de chaque bord, de faire les ravalements, le tout crépi recouvert dehors et dedans, de faire le pignon jusqu'au faite, la voûte faite et parfaite en toutes les parties pour tout ce qui concerne la maçonnerie en général ; l'ouvrage devra commencer le 15 ou le 20 de juin prochain et être parachevé lorsque la charpente et la couverture seront sur l'église en question.

Les marguilliers et les syndics s'engagent à livrer, à l'entrepreneur, tous les échafauds nécessaires, le nourrir avec ses ouvriers, beau temps, mauvais temps, fêtes et dimanches, lui fournir et livrer dix-huit pots d'eau-de-vie pendant la confection de l'ouvrage, lui payer en différents paiements, au fur et à mesure que l'entrepreneur le requerra, soit en or, en argent ou monnaie ayant cours, la somme de trois mille livres de vingt sols, prix de l'entreprise, et le parfait paiement sera légalement fait le jour que l'ouvrage sera parachevé, sujet à visite d'expert pour cet ouvrage ; le tout ainsi convenu et accordé de bonne foi<sup>37</sup>.

Débutée le 6 février 1786, la construction de l'église se termina au milieu de l'été 1788. Elle fut construite d'après le plan type de l'abbé Pierre Conefroy, reconnu pour en avoir adapté l'architecture au climat, aux moyens constructifs et aux habitudes artisanales des maîtres d'oeuvre du Canada, selon Gérard Morisset. Elle serait la plus ancienne église de toute la région. Voici, rapporté par Julie Noël de Tilly, le récit de la bénédiction de la nouvelle église :

Le vingt-quatre septembre mil sept cent quatre-vingt-huit, nous, sous-signé, curé de Saint-Antoine muni du pouvoir de Messire Charles François Bailly, coadjuteur élu à l'évêché de Québec et vicaire général de ce diocèse, avons solennellement béni l'église de cette paroisse en présence du susdit Mgr. Bailly, de MM. Hubert curé de Québec, Renault, curé de Beauport, Jean, curé des Écureuils, Chauret, curé de Lotbinière, Prévost, curé de Saint-Nicolas, Louis-Antoine Hubert, vicaire de Mondit Sr. Bailly, à Lapointe-aux-Trembles, du Rd. Père Félix de Berry, commissaire Provincial des Récollets du Canada, de Mr. Jean-Baptiste Noël, seigneur du lieu, de toute la paroisse et d'un grand concours de paroisses circonvoisines.

L'église fut construite d'après un plan bien précis, appelé le plan jésuite, mais elle s'inspirait aussi du plan récollet et du plan Maillou. Ce type d'architecture fut implanté par les Jésuites et utilisé jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle pour la construction de plusieurs églises. Ce modèle consiste en un plan en croix latine, avec une abside en hémicycle, des chapelles latérales logées dans les transepts et une élévation à un étage.

Les archives de la fabrique révèlent qu'un marché entre les marguilliers et Jean Baillairgé fut conclu le 15 mars 1790. Celui-ci entreprit la fabrication des petits tabernacles pour une somme de 700 livres et vingt sous. En outre, 600 livres furent payées aux dames de l'Hôpital Général pour appliquer la dorure.

Jean Baillairgé naquit à Villare, en France, en 1726, et décéda à Québec en 1805. Ce charpentier et sculpteur arriva en Nouvelle-France en 1741. Il fit les plans de la reconstruction de la cathédrale de Québec (1769) et de son décor, exécutés de 1785 à 1801 avec l'aide de ses fils François et Pierre-Florent. Avec ce dernier, il sculpta les retables de l'église de L'Islet (1782-1785) et de Saint-Jean-Port-Joli (1794-1797), les tabernacles de l'église de Saint-Onésime (1751), de Sainte-Louise (1794-1797) et de Maskinongé. Gérard MORRISET, « Jean Baillairgé » dans *L'architecture en Nouvelle-France*.

En 1794, on construisit des jubés, ce qui nécessita une grande quantité de bois. En 1800, on acheta une première cloche de deux cents livres.

En 1837, on effectua plusieurs réparations, dont le décor intérieur exécuté par le menuisier et sculpteur André Paquet de la région de Bellechasse. Il était un élève et un disciple de Thomas Baillairgé depuis 1820.

André Paquet naquit en 1799 à Saint-Gervais-de-Bellechasse. Il agit comme maître menuisier une première fois en 1829, lorsqu'il obtint le contrat pour la décoration de la voute de l'église paroissiale de L'Ange-Gardien. Puis, à partir de 1830, il fut présent sur plusieurs chantiers, où il se faisait identifier comme sculpteur, entrepreneur et même architecte. Ses principales réalisations sont, dans l'ordre du début des travaux, les décors architecturaux des églises de Saint-Pierre, à l'île d'Orléans (1830, 1842), de Saint-Charles (1830), de Charlesbourg (1833, 1841), de Saint-François, à l'île d'Orléans (1834), de Saint-Antoine-de-Tilly (1837), de Deschambault (1840), de Saint-Anselme (1845), de Sainte-Luce (1845), des Becquets (1849), de Sainte-Croix (1850) et de la paroisse Notre-Dame-de-la-Victoire, à Lévis (1850). Luc NOPPEN, « André Paquet » dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

Thomas Baillairgé naquit le 20 décembre 1791 à Québec. Architecte, sculpteur et homme politique, il était le fils de François, maître peintre et sculpteur, et de Joseph Boutin. Il était aussi le petit-fils de Jean Baillairgé, maître menuisier et architecte. Il décéda le 9 février 1859 dans la même ville.

Après avoir livré, en 1815, les plans du décor intérieur de l'église de Saint-Joachim, il reprit plusieurs fois la formule du retable en hémicycle, entre autres à Lauzon, à Saint-Antoine-de-Tilly et à Saint-François de l'île d'Orléans. Luc NOPPEN, « Thomas Baillairgé » dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

En 1838, on déplaça des bancs à l'arrière de la nef en vue de la construction d'un jubé.

En 1884, on procéda à la bénédiction d'une cloche sous le nom de Marie-Anne Joseph. Elle pesait 1 551 livres et avait coûté 111 louis, 18 schellings et 9 deniers sterling. Elle fut payée en grande partie par une contribution volontaire des paroissiens et par de généreuses offrandes. Le chemin de croix fut érigé en 1843, et ce n'est que le 7 avril 1867 qu'eut lieu la bénédiction du grand tabernacle, un don de la veuve d'André Bezeau. Cette personne avait aussi fait don de deux statues : l'une représentant Notre-Dame du Sacré-Cœur ; l'autre, saint Joseph. Parmi les objets de culte<sup>38</sup>, on remarquait de riches vases sacrés, des œuvres de Laurent Amyot, et des chandeliers en argent de François Ranvoyzé.

Ces deux artisans auraient vécu une grande rivalité. Laurent Amiot avait commencé son apprentissage chez le maître François Ranvoyzé, lorsque celui-ci, constatant le talent et l'ambition de son élève, le congédia avant le terme de son apprentissage. Le père du jeune artisan envoya son fils à Paris pour y compléter ses études chez un orfèvre. Amiot, de retour, s'établit Côte de la Montagne, non loin de la boutique de son ancien maître. L'œuvre de ces deux artisans est comparable. Le style de Ranvoyzé est d'ordinaire plus riche et plus orné ; celui d'Amiot est plus simple, mais fort gracieux dans la pureté et la proportion de ses lignes. Il connurent tous deux une longue carrière de près de cinquante années.

Le riche décor intérieur, qui montrait le goût de la population pour les arts, fut réalisé par André Paquet, selon les plans de Thomas Baillairgé, de 1837 à 1840. Le plan était en forme de croix, inspiré du style roman, mais on pouvait aussi voir à l'intérieur, un « assemblage des styles ioniques et corinthiens »<sup>39</sup>. L'intérieur était complet et harmonieux, avec la voûte, les retables, le maître-autel, la chaire et le banc d'œuvre, comme l'indique le réputé historien de l'art Luc Noppen. De plus, il

semble que cet édifice ait séduit Gérard Lavallée, qui indique « qu'il faut voir le soleil du matin entrer dans cette église pour être conquis par son charme ». Il mentionne en outre la sculpture de la vierge en papier pâte, qui rappelle les œuvres exécutées par les Sœurs grises selon une technique utilisée, semble-t-il, par les premiers oblats arrivés au pays en 1841<sup>40</sup>.

Compte tenu des conditions climatiques et matérielles, l'extérieur de l'église était plutôt sobre. Construits de pierres à l'origine, les murs furent recouverts de crépi par la suite. La toiture était faite de bardeaux de cèdre peints en rouge avant d'être rénovée par des plaques de tôle posées à la canadienne. La façade, le clocher et le portique furent complètement refaits en 1902 et ils étaient l'œuvre d'un architecte de Québec, David Ouellet. Cette rénovation était tout à fait caractéristique d'une façade en trompe-l'œil et donnait à la devanture un air plus imposant.

David Ouellet, architecte et sculpteur, naquit le 15 septembre 1844, à La Malbaie. C'est dans l'érection de hauts clochers qu'il déploya d'abord son talent. Depuis Saint-Louis de Kamouraska (1883) jusqu'à Saint-Antoine-de-Tilly (1901), l'architecte fit étalage d'un répertoire formel où les géométries multiples, entrecroisées, rivalisaient avec la hauteur des structures. Les clochers qu'il conçut à Saint-Louis-de-Lotbinière furent d'ailleurs emportés par un ouragan en 1913 ; avant d'être abaissé, celui de Saint-Lazare (1881), dans Bellechasse, s'élevait à un peu plus de deux cent dix pieds. Lucie K. MORISSET, « David Ouellet », *Dictionnaire biographique du Canada*.

Déjà, en 1900, on se préparait à cet événement. On avait annoncé une souscription pour l'achat d'un nouveau carillon. Il comprenait trois cloches, qui furent nommées Léon, Louis-Nazaire et François-Albert, en l'honneur du pape Léon XIII, du cardinal Louis Nazaire Bégin et du curé de la paroisse, Albert Rouleau. On les activa à force de bras pendant cinquante-huit ans, c'est-à-dire jusqu'en 1960, année où l'électricité fut installée. La flèche du clocher était surmontée d'une croix et d'un coq qui servait de girouette. Le coq fut installé par monsieur Martineau, du Troisième Rang. Ces cloches inspirèrent une chanson à l'abbé Apollinaire Gingras, poète et paroissien de Saint-Antoine<sup>41</sup>, qu'il intitula *La voix des cloches* et qu'il chantait sur l'air de *Brise des nuits*.

J'aime les soupirs de la brise,  
 J'aime l'Océan solennel,  
 Mais la voix des cloches d'église,  
 Monte plus haut vers l'Éternel.  
 La cloche pleure, chante, prie,  
 Dans le nuage ou le ciel bleu,  
 Elle a l'accent de la patrie,  
 C'est la voix même du bon Dieu.

**refrain**

La cloche pleure et chante et prie  
 Dans le nuage ou le ciel bleu ;  
 Elle a l'accent de la patrie,  
 C'est la voix même du bon Dieu.  
 [...]



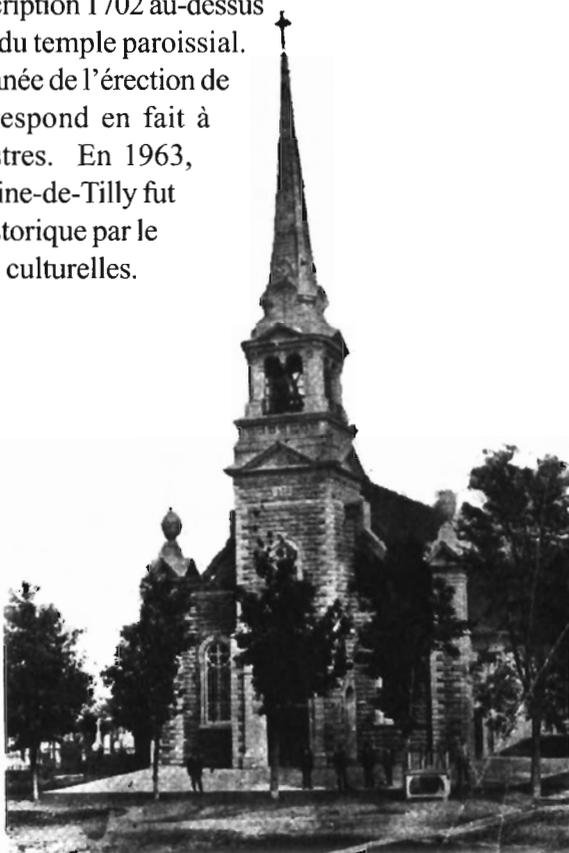
*L'abbé Apollinaire Gingras*

Collection Marie-Lise Gingras-Ouellet

On peut voir l'inscription 1702 au-dessus de la porte principale du temple paroissial. Cette date indique l'année de l'érection de la paroisse, qui correspond en fait à l'ouverture des registres. En 1963, l'église de Saint-Antoine-de-Tilly fut classée monument historique par le ministère des Affaires culturelles.

*La nouvelle façade de  
 l'église et la tribune  
 pour la criée,  
 après les  
 transformations  
 de 1902.*

Collection  
 Famille Hilaire Bergeron





*L'intérieur de l'église au temps du poêle à bois et des lampes à l'huile.*

Collection Famille Hilaire Bergeron

## DES ŒUVRES D'UNE GRANDE VALEUR VENUES DE FRANCE

En 1793, lors de la Révolution française, Robespierre, en sa qualité de chef de l'État, ordonna le pillage de toutes les églises de France. Les tableaux de qualité et de valeur furent volés, puis vendus à très bas prix à différents marchands. L'abbé Philippe-Jean-Louis Desjardins, un prêtre français, en acheta une grande quantité à un prix très bas. Il commença par en vendre quelques-uns à l'archevêque de Lyon, puis décida de garder les autres. Lorsqu'il émigra au Canada, il distribua différents tableaux un peu partout : au séminaire de Québec, à la cathédrale de Québec, aux églises de Saint-Michel-de-Bellechasse et de Saint-Henri-de-Lévis, chez les Ursulines, à l'Hôtel-Dieu de Québec et de la Baie-du-Fèvre. Ces tableaux furent exposés dans l'église, le sanctuaire, la sacristie, l'avant-sacristie et au-dessus du chœur de l'Hôtel-Dieu de Québec en mars 1817<sup>42</sup>.

Le 17 mars 1817, le curé de Saint-Antoine, monsieur Louis Raby, fut autorisé par les marguilliers à acheter quelques tableaux. *La Sainte Famille* d'Aubin Vouet<sup>43</sup>, parfois désigné sous le nom de *L'intérieur de Nazareth*, date de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de la toile

la plus ancienne acquise par le curé Raby. *Le Christ dictant à saint François les statuts de son ordre* a probablement été peint par le frère Luc<sup>44</sup>, entre 1675 et 1680. *Jésus au milieu des docteurs* date du XVIII<sup>e</sup> siècle et a été peint, ou copié, par Samuel Massé, alors que le tableau de *La Visitation* a été peint par A. Oudry, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces quatre tableaux furent payés par versements échelonnés sur plusieurs années, de 1827 à 1878, comme en témoignent deux quittances signées par l'abbé Desjardins<sup>45</sup>. Bien conservées, ces toiles ont, semble-t-il, « quelque valeur » même si elles ne proviennent pas de grands maîtres, vu leur « importance au point de vue de l'histoire de l'art »<sup>46</sup>. De plus, chacun des tableaux est signé et porte une inscription ; les plus récents ont près de deux siècles. Masselotte les retoucha et les répara en 1939.

## LE PRESBYTÈRE

Construit en 1739, le premier presbytère fut rénové le 9 mai 1791, sous la direction de l'abbé Antoine Marcheteau, alors curé de Saint-Antoine-de-Tilly. En 1804, les habitants présentèrent une requête, incluant une liste de signataires, afin de demander la permission de construire un nouveau presbytère<sup>47</sup>. Une commission fut donnée par monseigneur Pierre Denaut. Plus tard, il approuva la requête<sup>48</sup>. Le presbytère subit donc d'importantes rénovations en 1836, sous la direction du curé Louis Proulx<sup>49</sup>. Les travaux se terminèrent en 1837.



*Le presbytère avant la restauration de 1912.*

Collection Les Archives nationale du Québec



*L'intérieur du presbytère.*  
*Au centre, le curé Rouleau.* Collection Roland Arseneault

En 1912, d'autres importantes réparations furent effectuées par l'abbé Émile Côté, comportant l'ajout de mansardes qui modifièrent l'allure du bâtiment. Le presbytère était un des rares édifices en pierre à Saint-Antoine. Fait à noter : le corps secondaire du bâtiment, où se trouve actuellement le bureau de poste, est l'ancienne cuisine d'été qui



*Le presbytère après 1912. Le chemin couvert à gauche reliait jusqu'en 1973 le presbytère à la sacristie.* Collection Gilberte Marchand-Laroche

était présente au moment de la construction, en 1836, ou très peu de temps après, comme en font foi des photos d'époque prises bien avant la transformation du presbytère en 1912<sup>50</sup>.

Plusieurs petites histoires sont liées à ce presbytère. Pontbriand, dans *Mariages de Saint-Antoine-de-Tilly*, rapporte des anecdotes intéressantes. Par exemple, on raconte que le même curé Marcheteau aurait reçu une leçon de son évêque pour ne pas avoir voulu marier un paroissien. « En effet, un paroissien vint se plaindre à M<sup>re</sup> Hubert que son pasteur refusait de le marier [...] »<sup>51</sup>. Les raisons invoquées étaient les suivantes : la fille que le paroissien voulait prendre pour épouse était boiteuse et les deux étaient pauvres. Le paroissien en question ne savait pas ses prières en latin, il pouvait seulement les réciter en français, et il avait appris l'ancien catéchisme au lieu du nouveau. L'évêque ordonna au curé de marier ces gens et d'instruire le paroissien qui ne semblait pas assez savant<sup>52</sup>. D'autres curés provoquèrent aussi de la controverse parce qu'ils prenaient position en se mêlant de politique. Ce fut le cas du curé Raby.

La cure de Saint-Antoine était avantageuse, même si le revenu de son pasteur n'était pas tellement élevé. À ce propos, le 22 mai 1806, monseigneur Joseph-Octave Plessis écrivait au curé Paquet pour l'informer qu'il deviendrait le nouveau curé de la paroisse de Saint-Gervais, où le revenu était beaucoup plus élevé<sup>53</sup>.

Le 9 février 1837, les marguilliers de Saint-Antoine demandèrent qu'on puise dans les deniers de la fabrique pour leur permettre de donner 110 louis aux pauvres et de prêter 125 louis aux syndics pour suppléer aux frais de la construction du presbytère. Les deux demandes<sup>54</sup> leur furent accordées.

## NOUVEAU SEIGNEUR, JEAN-BAPTISTE NOËL FILS

Geneviève Dussault, épouse du seigneur Jean-Baptiste Noël, céda au manoir seigneurial le 23 mars 1804, à l'âge de 68 ans, et fut inhumée dans l'église de Saint-Antoine-de-Tilly. Quelques années auparavant, elle avait fait son testament devant maître Joseph Planté, notaire à Québec, et maître Roger Lelièvre, son confrère. Elle avait exprimé les désirs suivants : avoir droit à un service chanté convenable après sa mort, à un service anniversaire et à 150 messes basses de requiem célébrées aussitôt que possible. Elle légua ses habits et tout son linge

personnel aux pauvres de la paroisse ; à son fils, Jean-Baptiste Noël, tous ses biens meubles et immeubles et droits qu'elle possédait sur la seigneurie de Tilly, dans les fiefs Duquet et Bonsecours, moulins, droits seigneuriaux, biens roturiers et nobles, à la charge de payer ses dettes à son décès, ses frais funéraires, de régler à l'amiable avec son père ses droits matrimoniaux de communauté et autres qu'elle pouvait avoir et prétendre envers et contre son mari et ses biens ; à sa fille, Marie-Geneviève Noël, épouse de Joseph Drapeau, la somme de 500 livres, en or ou en argent, pour parfaire satisfaction de tous les droits successifs quelconques et de toutes les prétentions que sa fille pouvait avoir dans tous les biens meubles et immeubles qu'elle laisserait à son décès. Elle nomma son mari, Jean-Baptiste Noël, sieur de Tilly, exécuteur testamentaire. Moins d'un an plus tard, le 6 janvier 1805, ce dernier décédait au manoir. Il fut lui aussi inhumé sous le banc seigneurial.

Jean-Baptiste Noël fils, administra la seigneurie de 1805 à 1821. Né au manoir seigneurial à Saint-Antoine-de-Tilly le 7 juillet 1774, il se maria à Marie-Josephte Boudreault, à Deschambault, le 13 février 1798. Celle-ci était la fille de sieur Isaïe Boudreault, de Deschambault, un des juges de paix de Sa Majesté pour le district de Québec, capitaine armateur de ce pays, et de dame Marie-Josephte Germain, dite Belliste. Ils eurent huit enfants. Ce nouveau seigneur s'intéressa à ses censitaires et à sa seigneurie, puisqu'on observa l'arrivée de nouveaux colons au cours de ces années.

Sommaire du contrat de mariage passé devant le notaire François Xavier La Rue : Jean-Baptiste Noël père, donne à son fils, une somme de 10 000 livres de 20 sols, laquelle entrera dans la communauté ; Isaïe Boudreault donne à sa fille Marie-Josephte, une somme de 4 400 livres de 20 sols, laquelle entrera aussi dans la communauté. Jean-Baptiste Noël fils donne à sa fiancée la somme de 4 803 livres de 20 sols de douaires préfix. Le préciput sera égal et réciproque en faveur du survivant de la somme de 1 200 livres ; ils se font donation mutuelle, viagère, égale et réciproque de tous les biens meubles et immeubles, pour le survivant, en jouir durant sa vie, pourvu qu'il n'y ait aucun enfant né ou à naître de ce mariage, auquel cas, la présente donation demeurera nulle, mais reprendra sa force et vertu si les enfants décèdent en minorité. Jean-Baptiste Noël, écuyer, seigneur de Tilly et autres lieues, capitaine de milice de la paroisse de Saint-Antoine-de-Tilly, son père, Philippe Noël, oncle de l'époux et Antoine Hamel, du Platon, son ami ; les sieurs Charles, Isaïe, Jean, Louis et David Boudreault, frères de l'épouse ; Jean Bouillé, son grand-oncle, Augustin Gignac et

Dame Élisabeth Boudreault, ses oncle et tante, Louis-Laurent Fleury de la Gorgendière, écuyer, l'un des juges de paix de sa Majesté pour le district de Québec, et seigneur primitif du lieu de Deschamabult, la Beauce et autres lieux, son cousin germain.

Jean-Baptiste-Isaïe fut l'héritier des droits seigneuriaux ; Léon deviendrait le prochain seigneur ; Julie-Josephte, baptisée le 3 décembre 1801 à Saint-Antoine-de-Tilly ; Louise-Hermine, baptisée le 13 janvier 1807 à Saint-Antoine-de-Tilly ; Pantaleon, baptisée le 20 juin 1810, inhumée le 25 juin 1810 à Saint-Antoine-de-Tilly ; Eliza, baptisée le 3 janvier 1812, inhumée le 15 avril 1815 à Saint-Antoine-de-Tilly ; Rémi-Séraphin, baptisé le 3 février 1815, marié à Marguerite Proulx le 30 août 1841, inhumé le 16 septembre 1862 à Saint-Antoine-de-Tilly ; Angèle-Henriette, baptisée le 7 décembre 1816, mariée à Charles-François Dionne le 12 octobre 1836, inhumée le 7 avril 1856 à Saint-Antoine-de-Tilly.

### *La fête de Noël au manoir*

Pendant le temps des fêtes, Jean-Baptiste Noël fils, son épouse et ses enfants accueillaient sous leur toit les enfants pauvres pour une petite fête. Ces derniers arrivaient au manoir avec leurs parents et étaient reçus dans une salle décorée où trônait le sapin traditionnel. Sur une grande table s'étaient mets et friandises. Une fois que les visiteurs étaient rassasiés, la seigneuresse distribuait des cadeaux et les autres membres de la famille organisaient des jeux. Lorsque les pauvres quittaient le manoir, une fois la fête terminée, c'est le cœur heureux qu'ils retournaient dans leur modeste demeure<sup>55</sup>.

### *Agrandissement de la seigneurie...*

Le seigneur Jean-Baptiste Noël fils avait acheté, le 16 mars 1803, une partie de la seigneurie Legardeur Belle-Plaine. Plus tard, en 1809 et en 1811, il acheta les autres parties des personnes suivantes : Charles-Étienne Chaussegros de Léry, écuyer, et son épouse ; Josephte Fraser ; Jean-Baptiste Couillard, écuyer, seigneur de Saint-Thomas, et son épouse, Marie-Angélique Chaussegros de Léry ; Alexandre-André-Victor Chaussegros de Léry, écuyer. À ce moment, il possédait en entier la seigneurie de Belle-Plaine.

Le 4 mars 1814, il se présenta devant Georges Prévost Baronnet, gouverneur en chef des provinces, pour lui présenter foi et hommage. Une terre fut concédée le 17 décembre 1817 à Romain Hudon dit Beaulieu dans le Premier Rang de la paroisse, le long du fleuve Saint-Laurent, mesurant, à partir du chemin du Roi, « 3 perches de front sur 3 de profondeur, bornant du côté nord-est la terre de Charles Lambert dit Dussault et au sud-ouest le terrain appartenant en jouissance à Alexis Genest LaBarre ».

Le 16 juin 1820, Jean-Baptiste Noël et son épouse donnèrent la seigneurie à leur fils Jean-Baptiste-Isaïe Noël<sup>56</sup>. Un an plus tard, le 11 juillet 1821, le père décédait subitement à l'âge de quarante-sept ans. Il fut inhumé sous le banc seigneurial, dans l'église de Saint-Antoine-de-Tilly, laissant dans le deuil non seulement sa famille mais les 1 897 habitants de sa seigneurie.

### *De 1821 à 1838, les héritiers de Jean-Baptiste Noël*

Jean-Baptiste Noël étant décédé sans avoir fait de testament, ce furent ses trois enfants majeurs, Jean-Baptiste-Isaïe, Léon et Julie, qui devinrent conjointement les héritiers. À la demande de Marie-Josephte Boudreault, son épouse, on dressa un inventaire le 12 mars 1823. Par la suite, c'est elle qui administra les biens de la succession, en son nom et au nom de ses deux enfants mineurs, Rémi-Séraphin et Henriette. Jean-Baptiste-Isaïe fut désigné procureur le 23 mai 1829 et remplit cette charge jusqu'en 1838. La mère et le fils surveillèrent étroitement les intérêts de la succession et leur gestion fut qualifiée d'intelligente par Julie Noël de Tilly. À cette époque, plusieurs terres furent concédées dans les seigneuries de Tilly<sup>57</sup>, de Bonsecours, de Maranda et, surtout, dans le fief Belle-Plaine et Legardeur.

### **RÉMI-SÉRAPHIN NOËL DE TILLY**

Rémi-Séraphin épousa Marguerite Proulx, fille de Lx. Proulx et d'Élizabeth Grondin, dont il eut plusieurs enfants.

Dernier fils du seigneur Jean-Baptiste Noël, il partageait la moitié de la seigneurie, dont les rentes lui étaient payées avec celles des autres fiefs détenus par son frère, Léon Noël de Tilly. Il était titulaire du Bureau d'enregistrement à Sainte-Croix. Bilingue, il s'intéressa aussi à

la politique comme orateur. Il mourut peu de temps après son frère, le 14 septembre 1862, à l'âge de quarante-sept ans, et fut inhumé sous le banc seigneurial, comme les autres membres de sa famille. Quelques années plus tard, son épouse se remaria avec Amable de Sicard de Somerset ; elle mourut en 1872, à Stanfeld. Ses biens furent partagés, selon la volonté de son premier mari. Leurs fils Ismaël et Ernest devinrent tous deux les possesseurs de la moitié de la Seigneurie de Tilly. Ismaël, qui s'était établi à Lowell, vendit sa part de seigneurie le 21 octobre 1874 à sa sœur Virginie d'Ottawa. Elle acheta aussi la part de son autre frère le 16 octobre 1876.

Le 3 juillet 1880, elle vendit cette moitié de la seigneurie de Tilly à madame Rosalie Boucher, veuve d'Alphonse Dionne, lui-même fils d'Henriette Noël de Tilly et de Charles-François Dionne. Rosalie transmet à ses trois fils, Arthur, Philémon et Joseph, l'usufruit de ce bien. Chacun eut droit à un tiers de la moitié de la seigneurie.

À la suite du décès d'Arthur Dionne, en 1917, Louis-Philippe, son fils aîné, hérita du sixième de la seigneurie de Tilly. Il vendit cet héritage le 26 novembre 1926 à Ferdinand Desrochers, un résident de Québec. Philémon Dionne, lui, transmet sa propriété à son fils aîné, Charles, un avocat. Quant à Joseph, qui était médecin, il laissa sa propriété à son fils, mais comme celui-ci était mineur, ce fut son épouse, J. E. Pineau, et sa fille qui en devinrent propriétaires. Comme on peut le constater, suivre l'évolution de la seigneurie de Tilly n'est pas toujours un exercice facile. En effet, ce domaine est passé entre les mains de tant de propriétaires depuis ses débuts qu'il est difficile, pour ne pas dire complexe, de bien retracer son histoire.

### ***Jean-Baptiste-Isaïe Noël cède ses droits immobiliers à son frère***

Le 28 décembre 1825, Jean-Baptiste-Isaïe Noël<sup>58</sup> céda gratuitement à son frère Léon tous ses droits immobiliers provenant de la succession de son père<sup>59</sup>. Le 12 février 1836, leur mère, Marie-Joséphite Boudreault, fit son testament devant Ls. Lefevre, notaire, et maître Ls. Guay, notaire, son confrère<sup>60</sup>. Le 17 octobre 1836, on procéda à l'inventaire des biens meubles et immeubles de la succession de Marie-Joséphite. On nota peu de différence avec l'inventaire fait après la mort de son époux en 1823. Aux bâtiments s'ajoutaient quelques livres et autres objets de valeur mentionnés par Julie Noël de Tilly.

Dans la grande salle du manoir des seigneurs Noël de Tilly, en 1798, il y avait : le premier volume du [*Dictionnaire historique*] et le *Nouveau Théâtre Italien*, une horloge de cuivre, un miroir, tables pliantes en érable, coutellerie en argent massif. Dans la chambre sud-ouest : un miroir, sofa de crin, deux tables à cartes, trois volumes de *Maison Rustique*, géographie, longue-vue. [...] Le manoir prisé à quatre cents livres courant. Une grange, une étable et remise, prisées cent vingt-cinq livres, un fournil, prisé six livres cinq schellings, suivent les augmentations faites sur les bâtiments depuis l'inventaire, à venir à ce jour et sur les propres des héritiers de feu Jean-Baptiste Noël, faits par feu Marie-Josephte Boudreault, leur mère. Une galerie au manoir prise à soixante livres du dit cours. Une couverture en bardeaux du manoir prise à vingt livres du dit cours. La peinture en dedans de la maison et une petite chambre d'en haut et autres petites réparations faites à la maison, le tout prisé à vingt livres du dit cours. Une petite grange prise à vingt-cinq livres<sup>61</sup>.

### **JEAN-BAPTISTE-ISAÏE NOËL, SEIGNEUR, DÉPUTÉ ET MÉDECIN (1838-1847)**

Jean-Baptiste-Isaïe Noël, né le 21 février 1799, au manoir seigneurial, fut seigneur de Tilly de 1838 à 1847. Il était écuyer, médecin et lieutenant-colonel de milice. Du 26 octobre au 27 mars 1838, il fut député du comté de Lotbinière à la Chambre d'assemblée du Bas-Canada. Après la proclamation de l'Union des deux Canadas, il fut réélu et représenta de nouveau le comté de Lotbinière du 8 avril 1841 au 3 septembre 1844. Le 1<sup>er</sup> février 1831, il épousa, à Québec, Marguerite O'Ryan ou Ryan, une jeune fille qui avait quitté l'Irlande à l'âge de quinze ans pour venir habiter à Pointe-aux-Trembles (Neuveville) avec son frère professeur. Après quelques années d'études passées à Londres<sup>62</sup> et à Québec, Isaïe revint dans sa paroisse pour y exercer sa profession de médecin. Il demeura au manoir avec son épouse et aida sa mère dans l'administration de la succession. Après la mort de sa mère, il décida, avec les autres héritiers, de déterminer la part des seigneuries dans un acte devant notaire, comme l'indique le sommaire rédigé par Julie Noël de Tilly :

Suivant l'Acte d'Accord, 27 juin 1838, dressé par A. Parent, notaire à Québec, Jean-Baptiste-Isaïe Noël, fils aîné, écuyer, d'une part, Léon et Rémi-Séraphin Noël, écuyers, d'autres parts, tous co-seigneurs et propriétaires de la Seigneurie de Tilly et autres lieux et Charles-Frs.

Dionne, marchand, pour ce autorisé à l'effet des présentes par sa dite épouse Henriette Noël, en vertu d'une procuration, papier devant Mtre Ls. Lefevre et son confrère, notaire, en date du onze juin courant : déterminent, règlent et attribuent à l'amiable, la part respective qui revient à chaque héritier dans les successions de feu Jean-Baptiste Noël, seigneur de Tilly, et de Marie Josephthe Boudreault, son épouse<sup>63</sup>.

Comme Jean-Baptiste-Isaïe Noël était le fils aîné du seigneur précédent, il hérita des droits aux biens nobles et devint réellement seigneur de Tilly. Il hérita aussi du manoir, de ses dépendances ainsi que de sa part dans la seigneurie Legardeur Belle-Plaine.

Les trois autres héritiers se partagèrent en parties égales les fiefs Bonsecours, Maranda et Legardeur, mais cédèrent leurs droits. De cette manière, Isaïe Noël devint le seul possesseur du manoir et de la seigneurie de Tilly<sup>64</sup>. Le seigneur Jean-Baptiste-Isaïe Noël fit son testament le 6 août 1838 devant le notaire Louis Guay, en présence d'un autre notaire, maître Louis Lefèvre, son confrère. Dans son testament, il légua à sa femme la jouissance et l'usufruit d'un lopin de terre contenant un arpent et demi de front sur la profondeur qu'il pouvait y avoir depuis le chemin du Roi — c'est-à-dire depuis le Premier Rang de la paroisse de Saint-Antoine — jusqu'au fleuve Saint-Laurent. À ce lopin de terre qui bornait, au sud-ouest, la terre de la fabrique et, au nord-est, celle de Charles Lambert, s'ajoutait la jouissance et l'usufruit des bâtisses et du manoir seigneurial, qui devaient retourner aux héritiers après sa mort. Il nomma son épouse légataire universelle de tous ses biens meubles en propriété, mais ne la tint nullement responsable des dettes qu'il laisserait en mourant. Celles-ci devaient rester à la charge des héritiers immobiliers.

Comme ce seigneur et son épouse n'eurent pas d'enfants, ils avaient recueilli un orphelin du nom de Martin Mullen, fils de John et d'Anne de Georgeville. Le jeune homme étudia au Séminaire de Québec pendant quelque temps, puis vint s'établir à Saint-Antoine. Ils adoptèrent aussi une fille, Lucille Grenier, fille d'Hyacinthe et de Flavie Vézina, de la Pointe-aux-Trembles. Après avoir terminé ses études chez les Ursulines de Québec, elle épousa, en 1850, Hildevert Germain, médecin, fils de David Germain et d'Émilie Larue, de Québec. Plus tard, elle épousa, en secondes noces, le seigneur Eugène Larue de Neuville. Plusieurs concessions furent accordées pendant l'administration du seigneur Jean-Baptiste-Isaïe Noël. Ce dernier décéda dans son manoir le 6 octobre

1847, à l'âge de quarante-huit ans et huit mois. À ce moment, Saint-Antoine-de-Tilly comptait environ 2 000 habitants.

La veuve d'Isaïe Noël épousa en secondes noces le sieur David Chaîné le 29 septembre 1851. Celui-ci avait déjà eu plusieurs enfants de son premier mariage avec Élisabeth Fortier. Marguerite O'Ryan se mit au travail afin d'éduquer sa nouvelle famille. Après plusieurs années passées au manoir seigneurial, elle renonça à l'usufruit que son premier époux lui avait légué par testament. À partir de ce moment, Marguerite et David quittèrent Saint-Antoine pour aller s'établir à Saint-Ferdinand d'Halifax où demeuraient quelques membres de la famille Chaîné. Marguerite mourut le 5 novembre 1871 et fut inhumée dans le cimetière de la paroisse.

### LE DERNIER SEIGNEUR, LÉON NOËL (1847 À 1854)

Léon Noël, écuyer, lieutenant-colonel du second bataillon du comté de Lotbinière, fut le dernier seigneur de Tilly, de Bonsecours, de La Chenaye (Maranda) et de Legardeur (Belle-Plaine). Il succéda, selon la loi seigneuriale française, à son frère Jean-Baptiste-Isaïe Noël, qui était décédé sans enfants. Léon était né au manoir seigneurial le 27 février 1800. Il occupa cette charge de 1847 à 1854.

Il avait épousé, le 5 novembre 1827, Cécile Bourret, fille de François-Xavier et d'Angèle Bergeron, de Saint-Antoine-de-Tilly. François-Xavier était le premier meunier connu à Saint-Antoine. Le couple avait eu trois enfants.

#### Les enfants de Léon Noël de Tilly et de Cécile Bourret

Julie-Josephte, baptisée le 10 août 1828 à Saint-Antoine-de-Tilly, inhumée le 9 février 1832 à Saint-Antoine-de-Tilly ; Édouard, baptisé le 1<sup>er</sup> août 1831, marié à Anny Larue le 30 août 1853, inhumé le 28 novembre 1919 à Saint-Antoine-de-Tilly.— il était celui qui possédait le droit à la succession seigneuriale ; Sophie-Anne, baptisée le 7 septembre 1833, inhumée le 27 mai 1834 à Saint-Antoine-de-Tilly.

Cécile était décédée le 8 octobre 1834, à l'âge de trente-deux ans, quelques mois après sa fille Sophie-Anne. Elle fut inhumée dans l'église de la paroisse.

Léon Noël se remaria le 31 janvier 1837 avec Julie Legendre, fille de François et de Thérèse Desrochers, de Sainte-Croix. De ce deuxième mariage naquirent treize enfants. De même, ceux-ci engendrèrent de nombreux petits-enfants, tous descendants du dernier seigneur de Tilly<sup>65</sup>

### *Les enfants de Léon Noël de Tilly et de Julie Legendre*

Léonidas, baptisé le 24 octobre 1837, marié le 28 septembre 1863 à Adélaïde Dutil à la basilique de Québec, inhumé le 23 juillet 1886 à Québec ; Gustave, baptisé le 10 mai 1839, inhumé le 7 novembre 1879 ; Xenophon, baptisé le 5 juillet 1841, inhumé le 17 octobre 1842 ; Julie, baptisée le 24 février 1843, mariée en premières noces à Barthélémy Chainé le 25 janvier 1864, en deuxièmes noces à Thomas Brogan le 24 novembre 1879 à Saint-Ferdinand d'Halifax, en troisièmes noces à Ligori Brochu le 16 avril 1888 à Saint-Ferdinand d'Halifax, inhumée le 4 juillet 1890 à Saint-Ferdinand d'Halifax ; Xenophon, baptisé le 21 novembre 1844, marié à Nathalie Payeur le 20 octobre 1873 à Saint-Roch de Québec, inhumé le 29 mai 1913 à Saint-Roch de Québec ; J.-B.-Isaïe, baptisé le 8 février 1847, inhumé le 5 juillet 1880 ; Georgianna, baptisée le 15 juin 1848, mariée en premières noces à Charles Lefevre le 7 janvier 1869, en secondes noces à Damase Garneau le 3 octobre 1877, inhumée le 21 novembre 1924 ; Marie-Louise, baptisée le 31 août 1850, mariée à Samuel Bergeron le 25 juin 1873, inhumée le 9 avril 1884 ; Samuel, baptisé le 7 octobre 1852, marié à Marie Grondin à Québec, inhumé le 7 mars 1914 à Québec ; Emma, baptisée le 10 décembre 1854, mariée à Nazaire Lambert le 30 octobre 1883 à la basilique de Québec, inhumée le 10 février 1932 à Saint-Antoine-de-Tilly ; Léon, baptisé le 16 mars 1857 à Saint-Antoine-de-Tilly, marié à Clara Tremblay en 1886 à la basilique de Québec, inhumé le 13 octobre 1902 à Québec ; Arthur, baptisé le 5 octobre 1859, marié à Desneiges Allaire le 17 mai 1886, inhumé le 25 mai 1926 à Montréal ; Henriette, baptisée le 11 novembre 1861, mariée à Omer Martineau le 17 janvier 1882, inhumée le 22 septembre 1892 à Roberval.

## LE DOMAINE DE LÉON NOËL DE TILLY

En 1827, Léon Noël avait résidé, avec sa première épouse, sur un domaine que lui avait accordé la succession de son père. Ce domaine était situé sur la falaise, tout près de l'ancien manoir des Legardeur, car Julie Noël de Tilly mentionne que « l'on voyait sur cette propriété, au pied du promontoire, sur le bord du fleuve Saint-Laurent, les ruines de l'antique manoir qui avait été habité par la famille Legardeur, de 1700 à 1748 »<sup>66</sup>.

Il avait fait construire sa maison près du chemin national, aujourd'hui le 3980, chemin de Tilly, et elle doit être considérée comme une demeure historique selon Julie Noël de Tilly, puisqu'un seigneur y a vécu. D'inspiration Regency, avec son toit à quatre versants, son plan carré et son

avant-toit retroussé, cette maison aurait été construite vers 1827, au moment de son mariage<sup>67</sup>, selon l'*Inventaire des biens de Cécile Bourret*, à sa mort. Dans cet acte notarié datant de 1836, on retrouve la description d'une maison de quarante pieds de long sur trente pieds de large, en bois lambrissé et couverte de bardeaux, avec



*Maison du 3980, chemin de Tilly*

Collection Bergeron Gagnon, 1995

deux cheminées et une galerie qui en fait le tour ; la maison était évaluée à 6 500 livres. Le 2 juin 1870, Julie Legendre, la deuxième femme de Léon Noël de Tilly, et Joseph Martineau, son second mari, vendirent la demeure à Jean-Louis Martineau, un marchand de Québec<sup>68</sup>.

## NAISSANCE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANTOINE-DE-TILLY

C'est en 1845, comme ce fut le cas pour beaucoup d'autres paroisses, que la municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly fut créée. À cette époque, elle avait une superficie de 14 380 acres. Cependant, ce n'est qu'en 1855 que le premier maire fut nommé ou élu, en la personne d'Augustin Bergeron, juge de paix, et que le comté de Lotbinière fut officiellement reconnu.

La paroisse continua d'être démembrée au cours des années. En 1843, elle perdit une partie de son territoire au profit de Saint-Flavien. En 1854, son Quatrième Rang fut rattaché à la paroisse de Saint-Apollinaire, lors de la fondation de cette paroisse, et ce qui restait fut officiellement constitué en municipalité le 1<sup>er</sup> juillet 1855. Plus de trente ans plus tard, soit en 1887, une autre partie fut annexée à Saint-Apollinaire<sup>69</sup>.

Léon Noël de Tilly fut donc le dernier seigneur de Saint-Antoine-de-Tilly. L'abolition de la tenure seigneuriale en 1854 mit fin aux privilèges de cette famille. Il s'agit d'un des nombreux changements qui transforment quelque peu le visage de ce village historique à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle<sup>70</sup>.

### *Annexe 1*

#### **Érection d'une chapelle sous la protection de sainte Anne dans la paroisse de Saint-Antoine-de-Tilly, le 17 juillet 1767**

Sixième et septième articles de l'Ordonnance de Monseigneur l'Évêque de Québec dans le cours de sa visite à St-Antoine le 17 juillet 1767, au sujet de la chapelle que le Sr. Jean Bte Noel, Seigneur de St-Antoine, à l'aide des quêtes a fait bâtir et le résultat de l'assemblée faite en conséquence le 26 juillet dimanche suivant.

Art. 6<sup>e</sup>. Le Sr. Jean Bte Noel, Seigneur de St-Antoine ayant à l'aide de quêtes faites, bâti une chapelle qu'il désire être destiné à l'honneur de Dieu sous la protection de Ste-Anne, nous y avons consenti et exigé qu'on laisserait un terrain de sept pieds tout autour séparé de clôture et fermé de façon que les animaux n'en puissent approcher, que la porte soit entièrement close et sans barreau, permettant cependant qu'il soit fait un volet en dehors et un tronc en dedans pour y recevoir les offrandes des fidels, fermé à deux clefs dont l'ouverture sera faite en temps convenable par le curé et marguilliers lesquelles dites offrandes seront partagés moitié pour l'église paroissiale, moitié pour la dite Chapelle.

Art. 7<sup>e</sup>. Nous consentons que pendant la vie du dit Sr Seigneur existant, il prenne soin avec sa Dame de la dite chapelle, nous réservant ou à nos successeurs d'en disposer ce qu'il nous paraîtra convenable voulant par là leur marquer notre reconnaissance pour leur zèle et leur piété, les exhortant cependant à la mettre dans un état le plus décent et le plus capable d'exciter la piété des fidels ; Nous permettons qu'après sa perfection que toutes les années le jour de la Fête une procession de l'église paroissiale à la dite chapelle pendant laquelle on chantera les litanies de la Ste-Vierge ; à la chapelle, *Subtuum* l'antienne des 2es Vêpres *Manum tusam* et l'oraison de la Ste-Vierge et de Ste-Anne ; au retour on chantera le *Te Deum* et on donnera la bénédiction du St Sacrement.

Nous assignons au Curé pour la dite cérémonie la somme de trois livres payables par les Fabriciens ou Fabriciennes de la dite chapelle tandis et autant de temps que les curés présents et à venir seront exacts à cette dite procession. Nous voulons qu'il soit fait un tableau ou une statue de la dite Sainte et un autel décentement orné.

Les susdites ordonnances seront lues et publiées au prône de la grande messe paroissiale et quant à l'érection de la dite chapelle et des conditions y mentionnées ; il serait faite une assemblée des marguilliers et des principaux de la paroisse où seront appelés les dits Seigneur et dame de St-Antoine dont les obligations réciproques seront mises par écrit et envoyées à notre secrétariat.

À Saint-Antoine, le 17 juillet 1767

J. Ol. Eveque de Québec, Hubert, Ptre, sec., J. Ol Eveque de Québec<sup>71</sup>

## *Annexe 2*

### **Donation de la seigneurie de Jean-Baptiste Noël et de son épouse à leur fils, Isaïe Noël.**

[...] Une terre contenant soixante et dix-sept arpents de ou environ de front sur environ vingt-trois arpents de profondeur du côté nord-est joignant la seigneurie Belle-Plaine partie nord-est d'icelle et soixante et trois arpents du côté sud-ouest, joignant la ligne seigneuriale des Dames Ursulines de Québec, Borné par devant au bout des terres du Marigatte à l'exception de Joseph Dussault et Jean Bte Desrochers qui monte jusqu'au bout de la profondeur des terres de Bonsecours et par derrière au bout des dites profondeurs, c'est à dire, à un cordon qui borne la concession de Richemond ci-devant appelé Bois de l'ail circonstances et dépendances sans aucune exception ni réserve en façon quelconques les dits biens susdonnés aux dits donateurs appartenant comme faisant partie de leur seigneurie.

Étant les dits biens sudonnés en la censive et mouvance du Domaine des dits donateurs.

Cette donation est faite gratuitement, mais à la charge de payer les cens au premier de novembre, chaque année, de tenir feu et lieu dans l'année, sur les dits biens, de donner du découvert à ses voisins quand requis, de porter les grains moudre au moulin de la seigneurie et autres mentionnés au présent contrat.

Se réservant, les donateurs, les droits de mines et minéraux sur la dite terre et ainsi que toutes les places propres à moulin de toute nature ; ils se réservaient aussi le droit de retrait en cas de vente en payant les loyaux couts.

Défense est faite au donataire d'aliéner les dits biens à aucune communauté ni autres gens de main morte. Les biens susdonnés sont en diminution des droits successifs des donateurs.

Le présent contrat de donation, fait et passé au dit lieu de Saint-Antoine, manoir seigneurial, l'an mil huit cent vingt, le seize juin et les parties signent avec les notaires soussignés. Jean Baptiste Noel, M. J. Boudreault Noel, J. B. Isaïe Noel, Damase Larue, notaire, Louis Guay, N. P<sup>72</sup>.

### *Annexe 3*

#### **Les principaux contrats de concessions**

Greffe de Ls. Guay, notaire à Lotbinière.

- 11 février 1825 : Joseph Beaudry
- 11 février 1825 : Pierre Croteau
- 21 mars 1825 : Joseph Dussault
- 14 avril 1825 : Charles Aubin
- 28 avril 1825 : Joseph Beaudry
- 24 mai 1825 : Maximilien Bergeron
- 22 septembre 1825 : Joseph Boucher
- 12 mars 1827 : Louis Baron
- 1<sup>er</sup> septembre 1827 : Pierre Boucher
- 17 novembre 1827 : Louis Charet
- 23 avril 1830 : Joseph Bergeron

Greffe de Damase Larue, notaire à Saint-Antoine-de-Tilly

- 27 juin 1824 : Jean-Charles Houde
- 26 janvier 1825 : Joachim Deshormais
- 26 janvier 1825 : Joseph Laroche
- 26 mars 1826 : François Méthot
- 4 avril 1826 : François Sévigny
- 11 mars 1827 : Charles Daigle
- 12 mars 1827 : François-Xavier Croteau
- 23 janvier 1828 : Jean-Baptiste Moreau
- 23 janvier 1828 : Geneviève Côté
- 24 janvier 1828 : J. Bte Legendre
- 11 février 1828 : Michel Lambert
- 20 février 1828 : François-Xavier Fortier
- 22 février 1828 : Joseph Côté
- 25 février 1828 : Pierre Côté
- 25 février 1828 : Pierre Sévigny dit Lafleur
- 2 mars 1828 : François Moreau
- 16 mars 1828 : David Côté
- 23 mars 1828 : Henry Masse
- 15 août 1829 : François Croteau
- 18 décembre 1829 : Joseph Boucher
- 20 mars 1830 : J. Bte Bédard

Greffe de Lazare Lefèvre, notaire à Saint-Antoine-de-Tilly.

- 8 décembre 1828 : Édouard Roger
- 8 décembre 1828 : François Demers
- 9 décembre 1828 : François Sévigny
- 10 septembre 1829 : Louis Houde
- 19 octobre 1829 : Louis Charest
- 12 décembre 1829 : Xavier Fortier
- 2 février 1830 : Xavier Fortier
- 10 février 1830 : Jean-Bte Martineau
- 12 février 1830 : Jean-Bte Martineau
- 27 février 1830 : Jean-Bte Moreau, fils
- 28 mai 1830 : Jean Rousseau, père
- 5 décembre 1830 : François Daigle
- 7 décembre 1830 : Élie Demers
- 15 février 1831 : Michel Dubois
- 2 juin 1831 : Louis Croteau
- 1<sup>er</sup> juillet 1831 : Louis Charest
- 19 septembre 1831 : Pierre Boucher
- 26 septembre 1831 : Édouard Sévigny
- 26 septembre 1831 : Oliver Sévigny
- 26 septembre 1831 : Xavier Baquet
- 30 septembre 1831 : Antoine Drapeau
- 2 novembre 1831 : Édouard Houde
- 10 novembre 1831 : Antoine Drapeau
- 10 décembre 1831 : Édouard Fortier
- 1<sup>er</sup> avril 1832 : Jean-Bte Fortier
- 5 avril 1832 : Louis Martineau
- 14 juin 1832 : Basile Baquet
- 14 juin 1832 : Archibald Donahey
- 7 juillet 1832 : Moïse Chandonnet
- 21 novembre 1832 : Simon Donnelly
- 21 novembre 1832 : Joseph Donnelly
- 26 novembre 1832 : James Doherty
- 10 mai 1836 : Isaac Bergeron
- 27 avril 1836 : Joseph Simon Donnelly
- 27 avril 1836 : Jean-Bte Rousseau

### Annexe 4

#### **Titre de lieutenant-colonel de milice, Jean-Baptiste-Isaïe Noël**

*To lieuteant colonel Isaïe Noel 2<sup>e</sup> bat. Lotbinière by His excellence sir James Kempt.*

Knight grand cross of the most honorable military order of the bath, lieutenant-général and administrator of the government of the province of Lower-canada.

*To Isaïe Noel esquire.*

Reposing especial confidence in your loyalty, Courage and good Conduct, I do, By these presents, in virtue of the power and authority to me given by His Majesty, constitute and appoint you to be, during pleasure, LIEUTENANT COLONEL OF THE SECOND BATTALION OF MILITIA COUNTY OF LOTBINIERE.

You are, therefore, carefully and diligently to discharge the duty of LIEUTENANT COLONEL by exercising and well disciplining both the inferior Officers and men of the said Militis. And I do hereby command them to obey you as their LIEUTENANT COLONEL.

*And you are to observe and follow all such Orders and Directions, respecting his Majesty's servicemas you shall from time to time, receive from me or any other, your superior Officer, according to Law.*

*Given under my hand and Seal at Armrs, at the Castle St. Lewis, at Quebec, the THIRTIETH day of JULY in the FIRST year of His Majesty's Reign and in the year of our Lord on Thousand eight hundred and Thirty.*

BY ORDER OF HIS EXCELLENCY

*BY HIS EXCELLENCY SIR JAMES KEMPT, KNIGHT GRAND CROSS OF THE MOST HONORABLE MILITARY ORDER OF THE BATH LIEUTENANT-GENERAL AND ADMINISTRATOR OF THE GOVERNMENT OF THE PROVINCE OF LOWER-CANADA TO ISAÏE NOEL ESQUIRE<sup>73</sup>*

Reposant confiance dans votre Loyauté, Courage et bonne conduite, nous en vertu du pouvoir et autorité à nous donnés par sa Majesté, vous nommons par ces présentes, Lieutenant-colonel du second bataillon des milices du comté de Lotbinière durant notre bon plaisir ; pour en cette qualité agir avec soin et diligence à remplir les devoirs de votre charge, en exerçant et bien disciplinant les Officiers inférieurs et les Miliciens, lesquels sont ordonnés de vous obéir comme à leur Lieutenant-colonel.

Et nous vous enjoignons d'observer et de suivre les ordres et directions que vous recevrez de temps en temps de notre part, ou de vos Officiers supérieurs, concernant les services de Sa Majesté, conformément à la Loi. Donné sous notre Seing et sceau, au Château Saint-Louis, en la ville de Québec, ce trentième jour du mois de Juillet dans la première année du Règne de Sa Majesté, et dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent trente.

## *Annexe 5*

### **Jean-Baptiste-Isaïe Noël cède à Léon Noël de Tilly ses droits immobiliers**

[...] dans une terre de deux arpents et un quart de front sur quarante de profondeur, première concession de la paroisse ; au nord, le fleuve Saint-Laurent ; au sud, toute la profondeur ; au nord-est, la terre du Dr. Karsh, et au sud-ouest, celle de François Dion ; tel que ainsi que le tout est plus au long désigné en l'inventaire des biens meubles et immeubles de la communauté de biens qui a existé entre le dit feu Jean-Baptiste Noël de Tilly et dame Marie-Josephte Boudreault, dressé par Mtre Et. Ranvoisé, notaire.

Et le dit cédant a transporté au dit cessionnaire ses hoirs et ayants-cause tous droits de propriété et autres quelconques qu'il pouvait avoir et prétendre sur les dits droits immobiliers suscédés dans la dite terre voulant et consentant qu'il en jouisse fasse et dispose en toute propriété dès ce jour et à perpétuité et qu'il en soit mis en bonne possession.

Fait et passé au dit lieu de Saint-Antoine, étude du Notaire Damase Larue, l'an mil huit cent vingt-cinq le vingt-huit du mois de décembre après-midi. Isaïe Noël, Léon Noël, Louis Guay, n. p., Damase Larue, N. P<sup>74</sup>.

**Annexe 6****Testament de Marie-Josephte Boudreault,  
veuve de Jean-Baptiste Noël de Tilly**

[...] Veut la testatrice, qu'avant tout, ses dettes payées et ses torts réparés, qu'un service soit chanté sur son corps le jour de son inhumation, avec un service anniversaire, suivant son état, et être inhumée dans le cimetière ou dans l'Église de Saint-Antoine, suivant la volonté de ses légataires universels.

Donne et lègue à Jean-Bte. Isaïe, Léon et Rémi-Séraphin Noel de Tilly, ses trois fils, pour leur être partagés également entre eux, dix arpents de terre de front sur trente de profondeur situés à la cinquième concession, en la paroisse de Saint-Croix, nommée Noelville, circonstances et dépendances.

Donne et lègue, la testatrice, à Léon Noel, son fils, tous ses droits et prétentions, dans une terre de deux arpents et un demi-quart de front sur quarante arpents de profondeur, première concession, paroisse de Saint-Antoine ; bornée au nord-est, à Joseph Karsh, au sud-ouest, à François Dion avec les bâtisses.

Donne et lègue, la testatrice, à Rémi-Séraphin et Mlle. Henriette Noel de Tilly, tous ses biens meubles, dettes actives comprises.

Donne et lègue, le résidu de tous ses autres biens meubles et immeubles, en plein propriété, aux dits Léon, Rémi-Séraphin et Mlle Henriette Noel, ses fils et fille, qu'elle institue ses légataires universels, nommant son dit fils Léon Noel de Tilly, son exécuteur testamentaire.

Révoque, la testatrice, tous autres testaments et codiciles faits et par elle, avant le présent. Et la testatrice, après que le présent testament lui a été lu et relu par le dit Mtre Lefèvre, en présence de son dit donfrère, elle déclare l'avoir compris et le signe avec les dits notaires. M. J. Boudreault Noel, L. Lefèvre, N. P., Louis Guay, N. P.<sup>75</sup>.

*Annexe 7***Acte de cession de droits par Léon Noël de Tilly, écuyer, à Jean-Baptiste Isaie Noël de Tilly, écuyer, son frère, le 12 septembre 1838**

Pardevant les notaires publics de la province du Bas-Canada résidents à Saint-Antoine-de-Tilly soussignés :

Fut présent : Léon Noel de Tilly, écuyer, l'un des Co-seigneurs de la seigneurie de Tilly et autres lieux, lequel a par ces présentes, volontairement cédé, quitté, délaissé, transporté et abandonné dès maintenant et à toujours avec promesses de garantir de tous troubles, dons, douaires, dettes, hypothèques, éviction aliénations et de tous autres empêchements généralement quelconques concernant ses faits et promesses seulement à Jean-Baptiste-Isaie Noel de Tilly, écuyer, son frère seigneur primitif des susdites seigneuries, à ce présent et acceptant cessionnaire pour lui ses hoirs et ayants-cause à l'avenir c'est à savoir, tous les droits immobiliers fruits et revenus d'iceux, noms raison et action, ressindants et ressoirs échus au dit cédant du chef et par le décès de feu Jean-Baptiste Noel, écuyer son père en son vivant seigneur des dites seigneuries, et à prendre les dits droits immobiliers suscédés par le dit cessionnaire dans un circuit ou lopin de terre d'un arpent et demi de front ou environ plus ou moins sur la profondeur qu'il peut y avoir partant du chemin du roi à aller à la grève, bornée par devant au fleuve Saint-Laurent et par derrière au dit chemin du roi, joignant en total du côté sud-ouest à la terre de la fabrique et du côté nord-est à Charles Lambert Dussault, circonstances et dépendances sans réserves. Si ce n'est ce qui revient en argent au dit cédant comme légataire de feu Madame Noel, sa mère sur l'estimation des Immeubles construits sur le dit circuit ou lopin de terre pour de tous ce que dessus cédé, jouir et disposer par le dit sieur cédant met et subroge le dit sieur cessionnaire en ses lieux et places dans le susdit lopin de terre.

La présente cession ainsi faite à la charge par le dit cessionnaire de payer à l'avenir les cens et rentes et autres droits seigneuriaux dont ce que dessus cédés peut-être tenue envers le domaine de la Seigneurie de Tilly et ce lorsque le cas se présentera. Et enfin cette cession faite seulement à la charge par le dit cessionnaire de répondre aux charges et servitudes, auquel les dits droits immobiliers suscédés peuvent être tenue suivant la loi ;

Et au moyen de quoi et de tout ce que dessus le dit sieur cédant a transporté au dit cessionnaire ses dits hoirs et ayant cause tous droits de propriété et autres quelconques qu'il pouvait avoir et prétendre sur ce que dessus cédé, voulant et consentant qu'il en jouisse, fasse et dispose en toute propriété dès ce jour et à perpétuité et qu'il en soit mis en bonne

possession et saisine par et ainsi qu'il appartiendra en vertu des présentes car ainsi et promettant et obligeant et renonçant et fait et passé au dit lieu de Saint-Antoine, manoir seigneurial, l'an mil huit cent trente huit, le 12 septembre avant-midi, et ont les parties signés avec les dits Notaires après lecture faite, ainsi signé sur la minute demeurée en la dite étude. Léon Noel, Jean-Bte.-Isaie Noel, Ls Guay, N. P., Damase Larue, N. P.

Cession des droits par Rémi-Séraphin Noël de Tilly, écuyer, à Jean-Baptiste-Isaie Noël de Tilly, écuyer, son frère, le 22 mars 1842

Fut présent Rémi-Séraphin Noël de Tilly, l'un des co-seigneurs de la seigneurie Legardeur et autres lieux demeurant dans la paroisse de Saint-Antoine de Tilly, lequel a pour ces présentes volontairement cédé et abandonné dès maintenant et à toujours et promet garantir de tous troubles, concernant ses faits et promesses seulement, à Jean-Baptiste-Isaie Noël de Tilly, seigneur de la seigneurie de Tilly, demeurant au manoir seigneurial en la dite paroisse de Saint-Antoine ici présent et acceptant cessionnaire pour lui ses hoirs et ayant-cause à l'avenir c'est à savoir, tous les droits immobiliers fruits et revenus d'iceux échus à échoir au dit cédant du chef et par le décès de feu Jean-Baptiste Noël de Tilly écuyer son père dans un morceau du lopin de terre situé au premier rang des terres de la dite paroisse de Saint-Antoine, seigneurie de Tilly à prendre et détacher de la terre ou le dit sieur cessionnaire fait actuellement sa résidence contenant un arpent et demi ou environ de front sur la profondeur qu'il peut y avoir depuis le fleuve Saint-Laurent à aller au chemin du roi qui existe actuellement sur la dite terre, joignant au total du côté sud-ouest à un terrain appartenant à la fabrique de Saint-Antoine circonstances et dépendances sans aucune réserves à l'effet de quoi le dit cédant met et subroge le dit cessionnaire en son lieu et place.

Cette cession faite pour et moyennant le prix et la somme de vingt-cinq livres de cours actuel de cette province laquelle somme le dit sieur cédant reconnaît l'avoir reçue du dit cessionnaire dès avant ces présentes et dont quittance générale par le dit cédant en faveur du dit cessionnaire et tous autres. Et au moyen de quoi et de tout ce que dessus le dit cédant a transporté au dit cessionnaire des hoirs et ayants cause tous droits de propriété ou autres quelconques qu'il pouvait avoir et prétendre sur ce que dessus cédé voulant qu'il en jouisse fasse et dispose en toute propriété comme bon lui semblera au moyen des présentes.

Car ainsi et promettant et obligeant et renonçant et fait et passé au manoir seigneurial de la dite paroisse, l'an mil huit cent quarante-deux, le vingt-deux mars après-midi, et ont les parties signés avec nous dites notaires, après lecture faite. Rémi Séraphin Noël, Jean-Bte.-Isaie Noël, Lazare Lefebvre, N. P., Louis Guay, N. P.

Quittance générale par les héritiers à Jean-Baptiste-Isaie Noël de Tilly, écuyer, le 22 mars 1842

Aujourd'hui, vingt-deuxième jour du mois de mars, après-midi de l'année mil huit cent quarante-deux, par devant les notaires publics en la province du Canada à Saint-Antoine-de-Tilly, soussignés, sont comparus Léon, Rémi-Séraphin Noël de Tilly, Charles François Dionne, écuyer et Dame Henriette Noël de Tilly, son épouse, qu'il autorise bien duement pour l'effet des présentes co-seigneurs des Seigneuries Legardeur, Belle-Plaines, et autres lieux, tous résidant en la paroisse de Saint-Antoine, lesquels ont par ces présentes reconnu et confessé avoir reçu en bonne monnaie ayant cours et dès avant ces présentes de Jean-Baptiste-Isaie Noël de Tilly, ecuyer, leur frère et beau frère, Seigneur de la seigneurie de Tilly demeurant en son manoir Seigneurial en la paroisse de Saint-Antoine, ici présent et acceptant la somme de quarante huit livres courant revenant à chacun des sus-nommés dans l'Estimation du Manoir Seigneurial et autres Batiments indépendants, ainsi que leurs parts dans l'estimation des augmentations faites sur le dit manoir et batiments par feu Dame Marie Josephte Boudreault leur mère et belle-mère et dont quittance générale par les dits comparants en faveur du Sieur Jean-Bte Isaie Noel et tous autres, car ainsi &Quittant & fait & passé au Manoir Seigneurial de la dite paroisse de Saint-Antoine les jour et an susdits et ont les parties signé avec nous dits notaires après lecture faite. Chs. Frs. Dionne, J. Bte Isaie Noel, Léon Noel, Rémi Séraphin Noel, L. Lefebvre, N. P., Ls Guay, N. P.<sup>76</sup>.

## *Annexe 8*

### **Liste des petits-enfants de Léon Noël de Tilly**

Les enfants d'Édouard Noël et d'Anna Larue :

- Marie-Ophélie ;
- Joseph-Arthur ;
- Ophélia (mère Marie de la Croix) ;
- Arthur ;
- Alma ;
- Julie ;
- Ernestine ;
- Élodie, mariée à Thomas Girard. Ils eurent une fille : Graziella ;
- Alméria ;
- Azéline, mariée à J. Arthur Lessard. Ils eurent trois garçons : Adrien, Henri-Paul, Charles Édouard, ce dernier architecte et marié à Hildred Holford ;
- Alma ;
- Marie-Emma ;
- Gratia ;
- Alice ;
- Rosanna ;
- Albina.

Les enfants de Léonidas Noël et d'Adélaïde Dutil :

- Léonidas, marié à Juina Lizotte ;
- Napoléon, marié à Philomène Marcoux ;
- Anna-Marie, mariée à Charles Lamothe. Ils eurent cinq enfants : Jeanne, Bernadette, Léonidas, Line et Jean ;
- Eugénie, mariée à Arthur Martin. Ils eurent un enfant : Henri-Paul ;
- Bernadette, mariée à Jules Paradis, dentiste ;
- Alexandre ;
- Jules-Horace, marié à Bernadette Fournier. Ils eurent deux enfants : Louis-Charles, Jean-Maurice.

Les enfants de Julie Noël et de Barthélémy Chaîné :

- Léon-Omer ;
- Charles, marié à Henriette Dutil ;
- Marie-Stella ;
- Arthur ;
- Alfred-Odilon ;
- Louis-Omer ;
- Joseph-Samuel.

L'enfant de Julie Noël et de Thomas Brogan :

- Marie-Louise.

L'enfant de Georgianna Noël et de Charles Lefebvre :

- Gratia, mariée à Apollinaire Laroche. Ils eurent douze enfants : Adélarde, Léon, Georges, Lucienne, Adrien, Yvonne, Aline, Conrad, Florimond, Arthur, Léon et Jeannette.

Les enfants de Georgianna Noël et de Damase Garneau :

- Léon ;
- Georges, marié à Alice Breton ;
- Alice, mariée à Philippe Lacroix. Ils eurent douze enfants : Georgette, George-Albert, vicaire à Saint-Louis de Lotbinière, Émilien, père blanc d'Afrique, Léon, Auguste, Marcelle, Yvonne, Marie-Paule, Louis-Philippe, Irène, Julienne et Denise ;
- Henri ;
- Aimé, ingénieur stationnaire, marié à Germaine Delisle. Ils eurent quatre enfants : Jean-Paul, ingénieur mécanique, Charles, Patrice, Thérèse ;
- Damase, marié à Clara Fréchette. Ils eurent huit enfants : Henri, Gemma, Alice, Antoine, Armand, Lina, Noëlla, Martin ;
- Lucienne ;
- Rachel, mariée à Samuel Laroche ;
- Marie-Louise, mariée à Omer Gingras. Ils eurent onze enfants : Simone, Léon, Oscar, Henri-Paul, Guy, Martin, Raymond, Albert, Cécile, Estelle, Gérard ;
- Aurore, mariée à Herménégilde Dubuc. Ils eurent quatre enfants : Cécile, Julien, Gérard, Gemma ;
- Marie-Anna, mariée à Donat Beaudet. Ils eurent cinq enfants : Charles, au scolasticat des révérends Pères blancs d'Afrique, Madeleine, Agathe, Antoine, Marie-Paule ;
- Juliette, mariée au capitaine Philippe Garneau. Ils eurent six enfants : Maurice, Marie-Paule, Charles, Rita, Marie-Marthe, Thérèse.

Les enfants de Xénophon Noël et de Nathalie Payeur :

- Léon, marié à Rose-Anna Turgeon en premières noces, à Marie-Rose Grenier en secondes noces ;
- Maria, mariée à Amédée Biron, ingénieur. Ils eurent cinq enfants : Cécile, Germaine, Simonne, Léopold, Albert ;
- Wilfrid, marié à Marie-Louise Vézina. Ils eurent quatre enfants : Roland, Lucienne, Fernande, Marcel ;
- Alice, mariée à Alfred Laroche. Ils eurent cinq enfants : Albertine, Emma, Noël, médecin, Julia, Marie-Paule ;
- Dorilas, marié à Jeanne Gauvin. Ils eurent deux enfants : Gaston, lieutenant, et Marguerite ;

- Josaphat, marié à Jeanne Lagacé ;
- Jules, marié à Bernadette Dorion. Ils eurent huit enfants : Jules-Henri, Jeannine, Pierrette, Gisèle, Yvan, Lise, Claude, Guy.

Les enfants de Louise Noël et de Samuel Bergeron :

- Robert, admis au barreau le 8 juillet 1899, magistrat de district le 6 novembre 1915, mariée à Ursule Gagnon de Québec. Ils eurent trois enfants : Madeleine, religieuse à l’Hôtel-Dieu de Roberval (Mère Sainte-Ursule) ; Marie-Ursule et Robert-Adolphe ;
- Marie-Louise.

Les enfants d’Emma Noël et de Nazaire Lambert :

- Léon, lieutenant-colonel, chef de la Sûreté provinciale, marié à Laurentienne Roberge. Ils eurent une enfant : Thérèse ;
- Agathe ;
- Cécile, organiste à Saint-Antoine-de-Tilly.

Les enfants de Léon Noël et de Clara Tremblay :

- Emma, mariée à H. B. Pelton. Ils eurent un enfant : Robert ;
- Orphélia, mariée à Daniel Brunet ;
- Jules-Horace ;
- Robert.

Les enfants d’Arthur Noël et de Desneiges Allaire :

- Léon ;
- Léopol, marié à Fédora Cayer. Ils eurent deux enfants : Marcel et Denise ;
- Eudore, marié à Pamela Duchesne. Ils eurent huit enfants : Léon, artiste à la radio, Aimé, Gérard, sergent de la RCAF ainsi que Lucille, Raymond, Robert, Jean-Guy et Pauline.

Les enfants d’Henriette Noël et d’Omer Martineau :

- Juliette, mariée à Omer Martel. Ils eurent huit enfants : Adrienne, Bernadette, Madeleine, Jeanne, Charles, Henriette, Jean-Marie, Gabrielle ;
- Irma, mariée à Charles Eugène Brunet. Ils eurent deux enfants : Jean-Charles et Henriette ;
- Éric ;
- Lia, mariée à Joseph Desbiens. Ils eurent un enfant : Jean-Joseph ;
- Jeanne ;
- Noël.

*Annexe 10*

Les cadastres de la seigneurie de Tilly et des autres fiefs

18 décembre 1857

Cadastre de la seigneurie de Tilly possédée par Léon Noël de Tilly, écuyer, clos le 18 décembre 1857, par Joseph E. Turcotte, commissaire. Numéro 39. Nombre de censitaires : 354.

17 décembre 1857

Cadastre de la seigneurie de Bonsecours possédée par L. Noël, écuyer, et autres, clos le 17 décembre 1857, par Joseph Ed. Turcotte, écuyer, commissaire. Numéro 38. Nombre de censitaires : 205.

18 décembre 1857

Cadastre de la seigneurie Maranda (ou fief Duquet) possédée par Léon Noël, écuyer, et autres, clos le 18 décembre 1857, par Joseph Ed. Turcotte, écuyer, commissaire. Numéro 38. Nombre de censitaires : 63.

17 décembre 1857

Cadastre de la seigneurie des Plaines (ou Legardeur) possédée par Léon Noël, écuyer, et autres, clos le 17 décembre 1857, par Joseph Ed. Turcotte, écuyer, commissaire. Nombre de censitaires : 557<sup>77</sup>.

## NOTES

- 1 À Québec, on était au courant de ce nombre élevé, comme nous l'apprend le journal de M. de Léry, en juin 1759. « Il [le général] m'apprenait que 8 prisonniers fait à lisle d'Orléans luy avoit dit que toutes leurs flottes devoit consister en 22 vaisseaux de lignes, 30 fregattes, galliottes, senaults &ea. Et d'environ cent batimens de transport et 15 000 hommes de débarquement mais que les premiers prisonniers de lisle aux Coudres avoit dit 30 000 hommes que nous avions une batterie à la Pte. de lisle d'Orléans pour battre les vaisseaux ennemis qui avoit été joint par quatre monté de lisle aux Coudres. » Pierre-Georges ROY, *Inventaire des papiers de Léry*, tome 3, p. 37 et 38. Dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, on mentionne plutôt 8 500 hommes.
- 2 Pierre-Georges ROY, *Inventaire des papiers de Léry*, tome 3, p. 28.
- 3 *Neuville, un des plus beaux villages du Québec*, (page consultée le 16 août 2001), [En ligne], adresse URL : <http://www.ville.neuville.qc.ca>
- 4 Bougainville suivit les mouvements de la flotte britannique jusqu'à Pointe-aux-Trembles (Neuville) où, le 8 août 1759, il repoussa à deux reprises une tentative de débarquement. Le 17, il refoula un débarquement à Deschambault et, plus tard, il empêcha les Britanniques de descendre à Saint-Augustin. Mais le 13 septembre, les Britanniques réussirent à prendre pied à l'Anse-au-Foulon, mal défendue par Louis Du Pont Duchambon de Vergor. Étienne TAILLEMITE, « Louis-Antoine de Bougainville » dans *Dictionnaire biographique du Canada*.
- 5 Bougainville était promu colonel des troupes en février 1759.
- 6 Laurier LAPIERRE, 1759, p.183.
- 7 D'après la carte dite de Murray, 1760-1761, section de Saint-Antoine, *General Murray encampment*.
- 8 *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1920-1921*, p. 193 et 194.
- 9 CFT. Coll. LDM. Informateur : Guy GINGRAS.
- 10 Gaston DESCHÊNES, *L'année des Anglais*, p. 139-140.
- 11 Pierre-Georges ROY, *Saint-Antoine-de-Tilly*, p. 15.
- 12 Robert-Lionel SÉGUIN, *La civilisation traditionnelle de « l'habitant » aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles*, p. 183.
- 13 M. BIBAUD, *Histoire du Canada et des Canadiens sous la domination anglaise*, p. 5.
- 14 Émile SALONE, *La colonisation de la Nouvelle-France*, p. 443 et 459.
- 15 Philippe AUBERT DE GASPÉ, *Mémoires*, p. 123.
- 16 D'après Julie MÉTHOT, l'auteure Laure Conan, de son nom véritable Félicité Angers, était une cousine de sa grand-mère Céline Dorval, mariée à Athanase Méthot. Un document établissant la généalogie de la famille Méthot semble confirmer cette information. Félicité Angers aurait eu aussi des liens de parenté avec les Angers de Neuville.
- 17 Laure CONAN, *La sève immortelle*, p. 123. Laure Conan a terminé les derniers chapitres en 1924, sur son lit de mort.
- 18 CERCLE DE FERMIÈRES, *La petite histoire des paroisses de la fédération des Cercles de Fermières*, p. 700.
- 19 VOLTAIRE, *Candide*, p. 92.
- 20 Les Canadiens continuent d'appeler cette guerre « la Conquête », alors qu'il s'agit en fait de la guerre de Sept Ans. Jacques BODIN, *L'histoire extraordinaire des soldats de la Nouvelle-France*, p. 297.
- 21 D'après un article écrit par Raymond DIONNE. Germain Dionne était le grand-père de Charles-François, époux d'Henriette Noël de Tilly. Charles-François était le fils de Pierre-Antoine, né à La Pocatière.

- 22 Roland LEGENDRE, *Histoire de la seigneurie de Tilly sous le régime français*, p. 83 et 84.
- 23 Dossier historique préparé par Raymond GINGRAS, S
- 24 *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1925-1926*.
- 25 Elle héritera des biens de son mari et deviendra seigneresse ainsi que propriétaire foncière. Son mari avait acheté quelques seigneuries : celles de Champlain, de la Baie-Saint-Paul et de Lessard.
- 26 Le 8 mai 1780, il en acheta une partie de François Choret et de son épouse, Marie-Angélique Lambert, au prix de 3 000 livres ; le 8 juillet 1789, de Marie-Charlotte Côté, veuve d'Augustin Huot dit Saint-Laurent, au prix de 25 livres sterling ; le 26 février 1790, de François Huot dit Saint-Laurent et de Madeleine, sa sœur ; et enfin, le 9 juin 1790, de Jean-Marie Huot dit Saint-Laurent. Ces terres avaient appartenu à Pierre de la Chesnaye Duquet fils. Elles avaient été concédées par Jean Talon, intendant de la colonie, le 3 novembre 1672, dans les termes suivants : « 30 arpents de terre de front sur 50 de profondeur, sur la rive sud du Saint-Laurent ; à partir de la rivière de Villieu jusqu'aux terres non concédées ».
- 27 Julie NOËL DE TILLY, *Histoire de la seigneurie de Tilly*, p. 54.
- 28 « De Buckinghamshire à Lotbinière », *Le journal de la Société historique régionale de Lotbinière*, vol.1 no1 (février 1983), p. 9.
- 29 Jean PROVENCHER, *Les Quatre Saisons dans la vallée du Saint-Laurent. Les Éditions du Boréal*, p. 67-68.
- 30 L'acte d'érection de la chapelle Sainte-Anne se trouve à l'annexe 1.
- 31 Ce document se trouve dans le Registre C, à l'archevêché de Québec, et peut être consulté dans Julie NOËL DE TILLY, *Histoire de la seigneurie de Tilly*, p. 164 et 165.
- 32 *Livre de prônes*, du 8 octobre 1899 au 22 mai 1904.
- 33 William KIRBY, *Le Chien d'or*, p. 16 et 17. Une description analogue se trouve dans le roman *Les Anciens Canadiens* de Philippe Aubert de Gaspé.
- 34 Pierre-Georges ROY, *Toutes petites choses du régime français*, p. 179-180.
- 35 D'après Claude BERGERON.
- 36 Les demoiselles Julie et Améria de Tilly, fondèrent l'« Institut Commercial des Demoiselles Noël DE TILLY », qui était situé sur la rue Saint-Jean à Québec. Pendant cinquante ans, mademoiselle Julie fut directrice de cet institut. Julie Noël de Tilly est également l'auteur d'un ouvrage intitulé *Seigneurie de Tilly*. Elle décéda à l'âge de 94 ans, le 12 février 1953 à l'Hôpital Général de Québec.
- 37 Julie NOËL DE TILLY, *Histoire de la seigneurie de Tilly*, p. 70.
- 38 Les objets de culte sont mentionnés au chapitre 6, dans la section *Vie paroissiale*.
- 39 Claude BERGERON, *Étude d'un bâtiment*, p. 4 à 8.
- 40 Gérard LAVALÉE, *Anciens ornemanistes et imagiers du Canada français*, p. 56 et 84.
- 41 Apollinaire Gingras était originaire de Saint-Antoine-de-Tilly. Il décéda à Chicoutimi, en 1935, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. On disait de lui qu'il était un éminent orateur, avec une voix nette et superbe, qu'il avait un geste noble et un style riche, clair, éloquent et personnel. Apollinaire GINGRAS, *Jours de parole*, p. 5.
- 42 *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1928-1929*, p. 101.
- 43 Il était le frère de Simon Vouet considéré comme le père de l'École française.
- 44 Le frère Luc, un récollet, naquit en 1614. Il fut l'élève de Simon Vouet.
- 45 « J'ai reçu de la fabrique de St Antoine de Tilly deux cent livres cours d'Halifax à compte de quatre tableaux sur lesquels il reste cinquante livres de cours. Québec le 10 juillet 1827. » « Québec, le 12 février 1878. Reçu cinquante louis de cours par les mains de Jacques Croteau pour solde entier payement des 4 tableaux de la fabrique de St Antoine de Tilly [...] Je fais présent à l'église des cadres, réparations et faux frais que j'ai avancés gratuitement pour la fabrique. » Ces reçus se trouvent parmi les archives du presbytère.

- 46 Gérard MORISSET, « La collection Desjardins » dans *Le Canada français*, p. 212-213. Il y a aussi un film documentaire qui a été tourné sur la collection Desjardins par Michel Brault, et qui fut télédiffusé par Radio-Canada en 1986.
- 47 Ils ne pouvaient pas fonctionner autrement, puisque c'était l'autorité ecclésiastique diocésaine qui décidait de tout ce qui concernait la construction et la réparation des églises, chapelles, sacristies, presbytères et cimetières.
- 48 *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1931-1932*, p. 211-212.
- 49 Ce même curé avait instauré en 1835 la neuvaine à saint François-Xavier.
- 50 D'après Claude BERGERON.
- 51 B. PONTBRIAND, *Mariages de St-Antoine-de-Tilly*, p. 1.
- 52 À cette époque, plusieurs situations étaient considérées par les autorités ecclésiastiques comme des empêchements de mariage : la consanguinité en ligne directe, la consanguinité en ligne collatérale (être cousin et cousine), l'honnêteté publique, le défaut d'âge (la femme devait avoir quatorze ans ; l'homme devait en avoir seize), la disparité de culte, etc. Ordre des Pères du premier Concile plénier de Québec, *Appendice au rituel romain*, p. 39-40.
- 53 *Rapport de l'archiviste pour la province de Québec pour 1932-1933*, p. 24.
- 54 *Rapport de l'archiviste pour la province de Québec pour 1938-1939*, p. 251.
- 55 Julie NOËL DE TILLY, *Histoire de la seigneurie de Tilly*.
- 56 Cette donation est mentionnée dans les *Archives judiciaires de Québec*, dont un extrait se trouve à l'annexe 2.
- 57 La liste des terres concédées se trouve à l'annexe 3.
- 58 Voir l'annexe 4.
- 59 Voir l'annexe 5.
- 60 Voir l'annexe 6.
- 61 Julie NOËL DE TILLY, *Histoire de la seigneurie de Tilly*, p. 93 et 94.
- 62 D'après une lettre adressée à sa mère et datée du 22 septembre 1827, il aurait suivi des cours de médecine à Londres. La lettre appartient à M. Roland ARSENAULT.
- 63 Julie NOËL DE TILLY, *Histoire de la seigneurie de Tilly*, p. 97-98.
- 64 Pour consulter les actes de cession de Léon et de Rémi à Isaïe, voir l'annexe 7.
- 65 La liste des petits-enfants se trouve à l'annexe 8.
- 66 Julie NOËL DE TILLY, *Histoire de la seigneurie de Tilly*, p. 113. Ce domaine a été acquis par le seigneur Jean-Baptiste Noël (grand-père de Léon Noël) le 24 novembre 1762. Cette propriété a aussi appartenu, par la suite, à Josephat Bergeron.
- 67 D'après le style, Claude BERGERON indique qu'elle fut probablement construite vers 1840, même si Michel Lessard, dans *Encyclopédie de la maison québécoise*, estime la date de construction vers 1875, ce qui est beaucoup trop tardif.
- 68 Renseignements recueillis auprès de monsieur Jean-Pierre MAGNAN, propriétaire actuel de la demeure.
- 69 Clément E. DESCHAMPS, *Municipalités et paroisses dans la province de Québec*, p. 746 et 747.
- 70 Pour connaître les cadastres des différents fiefs que possédaient les seigneurs de Tilly, voir l'annexe 10.
- 71 Julie NOËL DE TILLY, *Histoire de la seigneurie de Tilly*, p. 163 et 164.
- 72 Julie NOËL DE TILLY, *Histoire de la seigneurie de Tilly*, p. 85.
- 73 Julie NOËL DE TILLY, *Histoire de la seigneurie de Tilly*, p. 95 et 96.
- 74 Julie NOËL DE TILLY, *Histoire de la seigneurie de Tilly*, p. 91.
- 75 Julie NOËL DE TILLY, *Histoire de la seigneurie de Tilly*, p. 93.
- 76 Extrait de l'original déposé aux Archives judiciaires de Québec, recueilli par Julie NOËL DE TILLY, *Histoire de la seigneurie de Tilly*, p. 102-103-104-105.
- 77 Extraits des Archives de la province de Québec, recueillis par Julie NOËL DE TILLY.



## *Saint-Antoine-de-Tilly et son dernier seigneur : Léon Noël de Tilly*

### L'ABOLITION DE LA TENURE SEIGNEURIALE

En 1854, on comptait 272 lots occupés par les censitaires. Cette année correspondait à celle de l'abolition de la tenure seigneuriale au Bas-Canada, qui survenait exactement six ans après la suppression du cens en France. C'était la fin de ce système administratif, et le dernier seigneur en fonction à Saint-Antoine fut Léon Noël de Tilly<sup>1</sup>. L'abolition de la tenure seigneuriale s'effectua après de longs débats entre les seigneurs et les censitaires. Finalement, la cour seigneuriale rendit un jugement en faveur des seigneurs. Les commissaires procédèrent à la confection des cadastres, c'est-à-dire à l'estimation de la banalité, des lots et ventes, des opérations qui ne furent terminées qu'en partie en 1859, et au complet en 1862. Les seigneurs perdirent certains droits, mais touchèrent une indemnisation. Finalement, après l'abolition, ils ne purent récupérer que la somme provenant de l'intérêt<sup>2</sup> sur le capital fixé ou stipulé, qui représentait la valeur de chaque terre tenue en censive.

La plupart des censitaires continuèrent, après 1854, de s'acquitter de cette obligation envers leur seigneur. En 1855, selon un acte de concession entre Léon Noël de Tilly et Joseph Côté<sup>3</sup>, il apparaît que Rémi-Séraphin Noël de Tilly, Charles-François Dionne et Henriette Noël étaient tous coseigneurs de la seigneurie Legardeur et, par conséquent, cosignataires de l'acte. On peut donc affirmer que Léon Noël fut le dernier seigneur de la seigneurie de Tilly, ainsi que des autres fiefs (Bonsecours, Maranda et Legardeur).

Il semble avoir été un seigneur aimé et respecté par ses censitaires, puisqu'il était non seulement leur protecteur, mais aussi leur ami. Comme les seigneurs étaient lieutenants-colonels de la milice, ils recevaient, le dimanche avant la grand-messe, à leur banc seigneurial, le salut militaire des officiers de leur régiment. Selon Julie Noël de Tilly, son grand-père Léon Noël accueillait sous son toit les premiers communiant des censitaires qui demeuraient éloignés de l'église ; de plus, pour venir en aide à ceux qui étaient dans l'impossibilité de s'établir, il leur cédait des terres. Comme on peut le constater, Léon Noël agissait en bon père de famille avec ses censitaires.

Il décéda le 26 juillet 1862 et fut inhumé sous le banc seigneurial de l'église de Saint-Antoine-de-Tilly. Il avait fait un testament en faveur de son épouse, lui léguant ses biens, les cens et les rentes provenant de ses différentes seigneuries. Malgré sa nombreuse postérité, les derniers descendants à porter son nom ne furent pas nombreux ; il y eut entre autres mademoiselle Julie Noël de Tilly, célibataire, qui décéda le 12 février 1953, à l'âge de 94 ans <sup>4</sup>, et Emma Noël de Tilly, qui épousa Nazaire Lambert. Plusieurs de ses descendants habitent toujours Saint-Antoine-de-Tilly, sans toutefois porter le nom de Noël de Tilly...

### *Édouard Noël de Tilly, fils de seigneur*

Fils aîné de Léon Noël de Tilly, Édouard fut promu lieutenant et adjudant du 2<sup>e</sup> Bataillon du comté de Lotbinière le 7 mars 1862. Il aurait eu droit au titre de seigneur de Tilly si la tenure seigneuriale n'avait pas été abolie. Il ne reçut que la part d'héritage qui lui revenait de sa mère, Cécile Bourret, soit une somme de 500 louis. Cet argent lui servit à acheter le haut de la terre seigneuriale, à partir du chemin du Roi jusqu'à la fin de cette propriété.

#### *Emma Noël de Tilly*

Collection *Historique de la seigneurie de Tilly*  
de Julie Noël de Tilly



Il avait épousé Anny Larue, fille du notaire Damase Larue et de Désanges Lefèvre, un couple qui demeurait à Saint-Antoine-de-Tilly. Anny était la sœur de l'honorable Proxède Larue, médecin et conseiller législatif au Parlement provincial de Québec, d'Edmond Larue, notaire à Saint-Antoine-de-Tilly, de Siméon Larue, gérant de la Caisse d'économie de Lévis, et d'Octave Larue, négociant. Elle avait aussi deux sœurs : Léda et Odile, cette dernière, épouse de Rémi Lafleur.

Édouard Noël occupa plusieurs postes importants dans la municipalité, dont celui de secrétaire-trésorier pendant plusieurs années. Il continua d'occuper le banc seigneurial, à l'église, sous lequel reposaient différents membres de sa famille, et de recevoir les honneurs lors de la distribution du pain bénit.

Son père, Léon, avait fait construire une maison pour lui vers 1855-1860 sur le domaine seigneurial. Cette résidence de conception québécoise possédait un revêtement de briques sur sa façade et sur le mur ouest, matériau très rare à Saint-Antoine. Vers 1880-1885, Philémon Dionne l'acheta pour la revendre à Léonidas Bergeron<sup>5</sup>. Cette résidence est située au 3843, chemin de Tilly.

Édouard mourut dans la paroisse de ses ancêtres<sup>6</sup> en 1863, laissant dans le deuil sa famille et une population de 1 881 personnes.

### *Après la mort de Julie Legendre*

Le 22 novembre 1869, Julie Legendre, deuxième épouse de Léon, se remaria avec Joseph Martineau, un résident de Saint-Antoine-de-Tilly. Il était le frère d'Élie et de Louis Martineau, qui étaient d'anciens marchands bien connus à Québec. Après la mort de ce deuxième mari, elle alla vivre au manoir avec les derniers enfants de son premier mari. Elle mourut le 28 mars 1890 et fut inhumée au cimetière de la paroisse, dans le lot de la famille.

Elle légua à son fils Arthur l'usufruit de sa part dans la seigneurie de Tilly<sup>7</sup> ainsi que le résidu de ses biens meubles et immeubles, manoir et dépendances en propriété. À son petit-fils Léon elle laissa la nue-propriété. Avant de partir pour Montréal, en 1893, Arthur et sa famille décidèrent de vendre le manoir seigneurial à Napoléon Marchand. Le fils de ce dernier, Adelpheé, y éleva sa famille de cinq enfants et le revendit à Arlène de Beurivage-Daigle en 1961.

Le 28 décembre 1907, le jeune héritier Léon Noël mourut à Montréal. Autour de 1910, Arthur Noël et sa femme vendirent leurs parts de la seigneurie à monsieur et madame Ferdinand Desrochers de Québec. Plus tard, Emma Noël de Tilly<sup>8</sup> acquit une autre partie qui avait appartenu auparavant à Julie Noël de Tilly, de Québec.

### *La fin du système seigneurial*

L'abolition définitive des rentes seigneuriales eut lieu en 1943. Autrement dit, cette date signifiait la fin du système seigneurial dans toute la province. Jusqu'à cette année-là, plusieurs personnes avaient été copropriétaires des parts de la seigneurie de Tilly, des parts qui avaient été acquises après l'abolition de la tenure seigneuriale en 1854. Madame Ferdinand Desrochers de Québec en possédait les 5/12 ; madame J. E. Pineau et sa fille de Rivière-du-Loup, le 1/6 ; Charles Dionne, avocat de Saint-Antoine-de-Tilly, le 1/6 ; Julie Noël de Tilly, de Québec, ainsi que Léopold Noël de Tilly, de Montréal, en possédaient chacun le 1/8.

### *Le domaine des Dionne*

En 1828, les descendants se partagèrent les propriétés de Jean-Baptiste Noël. C'est à ce moment qu'Henriette Noël de Tilly reçut une partie de Bonsecours, de Maranda et de Belle-Plaine. Son mari, Charles-François Dionne, un marchand qu'elle avait épousé le 12 octobre 1836, érigea vers 1850 le premier corps de logis de cette maison de conception québécoise :

C'est une grande maison de bois peinte en blanc et liserée de vert dont le toit en accent circonflexe s'allonge au-dessus de la galerie. Le parapet de cette galerie est orné d'éléments de fer forgé comme on en faisait à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Sur la ligne du toit court une dentelle de bois qui se répète autour des lucarnes<sup>9</sup>.

Cette imposante demeure, qui fut agrandie vers 1870, se trouvait sur les terres qui avaient appartenu à Angélique Legardeur de Gaspé, tout comme le manoir de Tilly. Elle est située au 3823, chemin de Tilly.

### *René Lévesque et la famille Dionne*

Charles-François Dionne décéda en 1873, et c'est son fils, Charles-Alphonse, qui prit la relève. Un des trois fils de ce dernier, Joseph-Médéric,



*Manoir Dionne en 1894.*

*Philémon Dionne, sa première épouse Eugénie Genest et le docteur Joseph Médéric Dionne, grand-père maternel du premier ministre René Lévesque.*

Collection Jean-François Dionne

médecin, eut une fille, Diane, qui épousa l'avocat Dominique Lévesque. Elle sera la mère de René Lévesque, qui naîtra le 24 août 1922<sup>10</sup>, à New Carlisle, en Gaspésie, et deviendra premier ministre du Québec. Un autre fils de Charles-Alphonse, Philémon, hérita du manoir et des dépendances. Au décès de son père, il céda son domaine à son fils, Charles. Avec sa famille, celui-ci habita cette belle demeure appelée fréquemment « manoir Dionne » par les gens du milieu. Il l'utilisa comme résidence d'été jusqu'à son décès survenu en 1997. Le juge Jean-François Dionne, un des fils de Charles, poursuit la tradition et occupe cette résidence ancestrale au cours de l'été avec sa famille.

## MOUVEMENT PATRIOTIQUE

En 1837, un mouvement patriotique prit forme au Bas-Canada pour contrer la domination anglaise. Il faut dire que les postes rémunérateurs et les hautes fonctions étaient alors occupés par des Anglais. Les patriotes, comme on les appelait, rêvaient de les chasser pour toujours de leur territoire. Comme les récoltes furent mauvaises cette année-là, il n'en fallut pas plus pour voir grandir l'hostilité entre les deux peuples, ce fut la révolte. On vit aussi le retour du charivari, une ancienne coutume qui consistait à faire du tapage nocturne pour montrer son mécontente-

ment. Auparavant, ce vacarme avait lieu lorsqu'un couple était mal assorti. Dans ces années de révolte, le charivari devint une manifestation violente. Les miliciens patriotes abattirent même le Mai des capitaines qui refusaient de remettre leur brevet d'officier à Québec.

On peut imaginer ces habitants qui rêvaient d'offrir un monde meilleur à leurs enfants :

Cependant on s'agitait dans les fermes et plus d'un habitant regardait rêveusement son fusil de chasse accroché au-dessus de la cheminée. Le vieux sang canadien s'échauffait. Les races militaires ont pour la bataille un goût secret et les Canadiens ont tous des soldats pour ancêtres <sup>11</sup>.

Toutefois, ces révoltes affectèrent peu Saint-Antoine, puisqu'elles se déroulaient surtout dans la vallée du Richelieu. Les batailles entre patriotes et l'armée britannique laissèrent misère et pauvreté derrière elles. À Saint-Antoine, bien que l'on y tint quelques réunions, les appuis aux patriotes furent très faibles :

Lors d'assemblées à Pointe-Lévy, à Saint-Antoine-de-Tilly, à Saint-Henri et à Sainte-Croix, plusieurs habitants réaffirmèrent leur loyauté envers la couronne britannique <sup>12</sup>.

## L'EXODE À SAINT-ANTOINE-DE-TILLY : UNE AFFAIRE ÉCONOMIQUE

L'abolition de la tenure seigneuriale se produisit au moment où la population du Canada français continuait de s'accroître. De 1800 à 1850, le nombre total d'habitants fit plus que quadrupler, passant de 200 000 à 890 261 au Québec. Comme les meilleures terres étaient déjà toutes occupées <sup>13</sup>, de plus en plus de familles pensèrent à déménager afin d'assurer un avenir à leurs enfants. Au fil des générations, les terres furent extrêmement morcelées. Les techniques agricoles archaïques, toujours en usage au pays, ne permettaient pas aux cultivateurs de concurrencer leurs voisins du Sud.

La concurrence agricole du Middle West américain frappa tout autant le Haut-Canada que le Bas-Canada vers 1850 et imposa finalement l'amélioration des techniques et la diversification des récoltes. La tradition agricole démodée du Québec causa beaucoup de détresse chez les habitants et l'émigration d'un grand nombre de leurs fils avant que les méthodes fussent finalement améliorées. » Mason WADE, *Les Canadiens français de 1760 à nos jours*, p. 370.

Le géographe Raoul Blanchard estime à environ 700 000 le nombre de Canadiens français qui, de 1840 à 1931, quittèrent le Québec <sup>14</sup>.

## POURQUOI S'EXILAIT-ON ?

On ne fuyait pas son village pour des raisons sentimentales, on le faisait dans le but de trouver du travail et de nourrir sa famille, ce qui était loin d'être un caprice. Le manque de travail, l'absence de manufactures, la fécondité proverbiale des Canadiens français, la faiblesse des rendements de l'agriculture et l'espoir d'améliorer ses conditions de vie étaient les principales raisons de tous ces départs. Un extrait du discours de Laurent-Oliver David, prononcé en décembre 1871, est représentatif de cette tendance :

Ces 700 000 Canadiens français seraient-ils dispersés sur le sol américain si depuis vingt ans nous avions eu des manufactures ? Les trois quarts au moins seraient ici, vivant heureux sur le sol aimé de la patrie... »

De nombreux Canadiens, incluant des familles de Saint-Antoine-de-Tilly, décidèrent de partir vers des régions où des terres étaient disponibles. On vit alors surgir de nouvelles villes dans le Bas-Saint-Laurent, au Saguenay-Lac-Saint-Jean ainsi qu'en Abitibi, sous l'influence du clergé. De 1850 à 1867, une série de facteurs auraient provoqué l'émigration : le manque de chemins, la spéculation des grands propriétaires, le manque d'emploi durant la saison morte — découlant du manque de manufactures —, l'attrait du luxe américain, la propagande effectuée par les Canadiens émigrés, les mauvaises récoltes, le surpeuplement rural, le manque d'efficacité de la politique gouvernementale et la mécanisation des fermes.

## *Où ces émigrants allaient-ils ?*

La plus grande partie des émigrants gagna effectivement les États-Unis qui, depuis le Régime français, exerçaient périodiquement un attrait irrésistible sur la population québécoise. Saisonnière et temporaire durant les années 1820, l'émigration devint permanente à la suite de la crise économique de 1845-1850. Les plus fortunés allaient s'installer sur des terres nouvelles dans les prairies de l'Illinois, de l'Ohio et du Minnesota ; la jeunesse vigoureuse allait travailler dans les forêts et les

scieries du Maine, du Michigan et du Wisconsin ; les pères de famille les moins fortunés allaient demander du travail aux manufacturiers de New York et de la Nouvelle-Angleterre <sup>15</sup>. Ceux qui avaient des parents ou des amis aux « États » recevaient des lettres qui dépeignaient la prospérité américaine sous les plus brillantes couleurs. Ces nouvelles étaient transmises aux voisins et colportées avec force détails d'une paroisse à l'autre <sup>16</sup>. L'Ouest canadien n'exerça que peu d'attrait, en raison des distances. Vers 1850, des Canadiens français s'établirent sur les bords du lac Érié et de l'Outaouais. Dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, ils se dirigèrent plus au nord et jetèrent les bases du Nouvel-Ontario.

Vers 1830, la population en général fuyait surtout vers les États-Unis, dans l'espoir de trouver du travail :

Lorsqu'ils déplorent l'émigration vers la Nouvelle-Angleterre dans leurs cahiers de prônes, les curés de Lévis et de Lotbinière révèlent du même coup que des familles entières partent, mais aussi des groupes de jeunes gens. Entre 1870 et 1925, au moins 8 000 familles et 18 000 célibataires, garçons ou filles, auraient quitté l'une ou l'autre des paroisses de Lévis et de Lotbinière <sup>17</sup>.

Quelques centaines de Canadiens avaient déjà fui vers les États-Unis entre 1820 et 1830 <sup>18</sup>. La crise économique de 1880 à 1890 peupla de Canadiens français les villes industrielles de la Nouvelle-Angleterre, où se trouvaient déjà les émigrants de la révolution américaine et de la rébellion de 1837.

Les phases de colonisation se poursuivirent jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle où, dans les années vingt, le peuplement fut implanté encore plus dans les terres, à l'aide de nouvelles voies de pénétration tels les grands axes de circulation routière et ferroviaire.

### *Des familles revinrent dans leur pays*

Certaines de ces familles revinrent dans leur lieu d'origine. D'ailleurs, une loi du rapatriement vit le jour en 1875, qui prévoyait une aide financière pour aider les familles qui voulaient réintégrer leur lieu d'origine. Elles étaient parties pour une raison principale : réussir à gagner un peu d'argent pour vivre.

En 1902, Téléphore St-Pierre exprima une opinion répandue, quand il déclara : « L'émigration de la province de Québec a été déterminée par des

causes purement économiques. » Pour échapper à la famine qui les menaçait, et attirés par la reprise des travaux dans les manufactures américaines, un grand nombre de colons ont pris le chemin des États-Unis. (Télesphore St-Pierre, *Origines de l'immigration*, H.-J.-J.-B. Chouinard, *op. cit.* p. 442 et 370.

Parmi ces familles et ces personnes exilées, certaines revinrent au début du XX<sup>e</sup> siècle, surtout lors de la récession de l'économie américaine des années 1930. À eux seuls, les comtés de Lévis et de Lotbinière accueillirent alors plus 1 400 familles tandis que d'autres continuèrent leur vie aux États-Unis.

### *Des familles de Saint-Antoine s'exilent*

À Saint-Antoine-de-Tilly, communauté surtout agricole, une partie de la population décida de s'exiler après 1860. Il y eut une première vague de 1880 à 1890 et une autre en 1929-1930<sup>19</sup>. Ce n'était pas la première fois que l'on voyait des familles s'exiler. Elles partaient en grand nombre, mais n'émigraient pas toujours aussi loin qu'aux États-Unis. Plusieurs se dirigeaient vers les villes avoisinantes comme Lévis, Québec et Montréal. Par exemple, Léger Gingras et son épouse pensaient vivre mieux en allant s'installer à la ville ; ils voulaient surtout amasser un peu d'argent dans l'espoir, un jour, d'agrandir la terre paternelle qu'ils hériteraient de Barthélémy Gingras, du chemin Bois-Clair. Léger se trouva du travail comme chauffeur de fournaise au magasin Michaud de Lévis<sup>20</sup>. Le couple y demeura cinq ans, puis revint dans la paroisse.

Certains habitants émigrèrent vers le cœur des terres en participant à l'érection des paroisses de Saint-Flavien en 1856, de Saint-Apollinaire en 1854, de Saint-Agapit en 1867 et de Saint-Édouard en 1868. Plusieurs paroissiens de Saint-Antoine furent à l'origine de ces nouvelles paroisses. Ainsi, dès l'ouverture de Saint-Flavien, des colons partirent s'y installer. Ces défricheurs avaient une existence plutôt difficile, car peu de services furent offerts à la population durant ces années. Par exemple, les paroissiens de Saint-Flavien devaient parcourir de longues distances pour se rendre à une église ou chez un marchand.

Entre-temps, les paroissiens se rendaient à Sainte-Croix ou à Saint-Antoine remplir leurs devoirs dominicaux et recevoir l'instruction religieuse. C'est dire le courage des ancêtres et les immenses sacrifices qu'ils durent s'imposer pour se rendre à ces deux églises, étant

donné la distance considérable (de 8 à 20 milles) et l'état rudimentaire des routes qui étaient plutôt des sentiers en pleine forêt. Selon la tradition, ces vaillants défricheurs franchissaient ce parcours le plus souvent à pied et profitaient de ces voyages pour rapporter sur leur dos, des magasins de Sainte-Croix et Saint-Antoine, sacs de farine et autres effets nécessaires pour la semaine<sup>21</sup>.

Dans la brochure *Historique et souvenir de Saint-Flavien* se trouve une liste incomplète de noms : Faucher, Lemay, Hamel, Bouchard, Bergeron, Houde, Bédard, Charest, Desrochers, Boucher, etc. Il en fut de même pour Saint-Apollinaire, où des pionniers de Saint-Antoine allèrent s'établir dès 1850.

Selon l'inventaire des registres de l'état civil, il y eut de 97 à 182 baptêmes par année entre 1825 et 1856, ce qui prouve qu'il y avait à cette époque une population importante à Saint-Antoine. Cependant, à partir de 1857, le nombre annuel des baptêmes diminue considérablement et on constate qu'il ne revint jamais à ce qu'il était au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>22</sup>.

Le curé fondateur de cette paroisse, Thomas-Aubert de Gaspé, était le fils de l'auteur des *Anciens Canadiens*. Il était aussi un descendant du seigneur Legardeur de Tilly, car son ancêtre, Pierre Aubert de Gaspé, avait épousé Madeleine Angélique Legardeur de Tilly.

Plusieurs familles de Saint-Antoine-de-Tilly connurent donc le travail aux États-Unis. Des ancêtres tels Omer Aubin et Céline Lafleur se connurent aux États-Unis et se marièrent à Newton ; Henri Côté alla s'installer aux États-Unis après son mariage et deux de ses enfants, Magella et Denise, y naquirent ; il revint ensuite s'installer à Sainte-Marie, en Beauce. Vers 1890, Alphonse, Arthur, Philémon et Eugène Laroche, frères de Romuald Laroche, du chemin Bois-Clair, allèrent tous travailler dans un moulin à papier aux États-Unis et y restèrent jusqu'à leur mort. Ils revinrent cependant au pays pour marier des filles de la paroisse<sup>23</sup>. Vers 1897, après le décès de leur père, Émilien, qui était domicilié dans le chemin des Plaines, six autres des quatorze enfants partirent travailler dans les moulins à tisser de Lowell, dans l'État du Maine. Deux d'entre eux restèrent définitivement aux États-Unis. Un des fils Laroche, Joseph, demeura sur la terre paternelle. Lorsque Eugène revint des États-Unis, ce fut au tour de Joseph d'émigrer comme bûcheron dans les chantiers américains. Les autres enfants partirent à Montréal avec leur mère. Pensons aussi à certains membres de la fa-

mille Lambert, à Philippe Rousseau, frère de Samuel, du Bas de la paroisse, et à combien d'autres...

Certains de nos paroissiens se rendaient travailler aux États-Unis seulement six mois par année. Ce fut le cas de Barthélémy Gingras, qui possédait une petite terre au chemin Bois-Clair et qui se rendait passer l'hiver aux États-Unis avec sa famille. Dès l'âge de sept ans, un de ses fils, Léger, travaillait dans un moulin. À Saint-Antoine, il y avait 1 809 personnes en 1871. Avant d'atteindre une certaine stabilité, la population de l'endroit diminua jusqu'en 1931.

Antoine-Lévis Gingras était un autre de ces jeunes qui avaient quitté la paroisse pour tenter leur chance au pays de l'oncle Sam. Les raisons de son départ étaient sensiblement les mêmes que celles de son entourage. En 1925, à l'âge de seize ans, il avait quitté la maison paternelle pour aller rejoindre une tante, soeur de sa mère, qui habitait là-bas. Les filatures et les *shoes shop*<sup>24</sup> embauchaient des jeunes de son âge pour travailler « sur le plancher » et ceux de dix-huit ans pour un travail plus à risques sur des machines. Après trois années de travail, Antoine-Lévis était revenu au Québec. Finalement, déçu de son expérience comme conducteur de « chars électriques »<sup>25</sup>, il avait décidé de retourner aux États-Unis.

Selon son témoignage, les conditions de travail en usine étaient exiguës et pénibles. À ses débuts, il travaillait neuf heures par jour, à raison de vingt cents l'heure, et gagnait un maigre salaire de neuf dollars par semaine. Il versait la somme de cinq dollars pour se loger et se nourrir, dépensait dix sous pour assister aux *movies* et faisait une aumône de dix sous à la quête de la messe dominicale. Il insiste pour dire qu'il ne s'était pas rendu aux États-Unis pour faire de l'argent mais plutôt pour « vider la maison », en raison des nombreuses bouches à nourrir. En effet, c'était pour lui une façon d'aider financièrement ses parents, et l'exil lui avait permis avant tout de manger trois repas par jour. Jamais il n'a regretté sa décision. Marié à une jeune fille dont les parents avaient émigré, tout comme lui, pour travailler aux États-Unis, il y vécut sa vie durant<sup>26</sup>.

Dans les années 1940, on vit aussi davantage de jeunes filles partir à l'extérieur, car il y avait rarement de l'emploi pour elles dans leur village. Née en 1907, Anna Gingras, du chemin Bois-Clair, s'était rendue dès l'âge de dix-sept ans travailler dans une filature de coton à Dover au New Hampshire. Elle revint toutefois se marier et fonder une famille dans la paroisse.

## À l'arrivée du XX<sup>e</sup> siècle

À l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, on pouvait compter 1 350 personnes à Saint-Antoine-de-Tilly. Cette diminution était due à l'exode de certaines familles, bien sûr, mais aussi à un morcellement de la paroisse. En effet, en 1908, une partie du chemin des Plaines fut rattachée à Issoudun et, en 1947, le Troisième Rang de Saint-Antoine fut annexé à Saint-Apollinaire<sup>27</sup>, une paroisse centenaire.

Vivant dans une extrême pauvreté, les exilés furent contraints de trouver du travail immédiatement et ils s'entassèrent à plusieurs dans de petits logements. Grâce à cette forme d'entraide, nombreux furent les parents et amis qui allèrent grossir le rang des émigrés. Bien installés, ils ne tardèrent pas à fonder des familles, à bâtir des églises, à mettre sur pied des associations de travailleurs, des écoles et des institutions culturelles pour répondre à leurs besoins, dans leur langue et leur religion. Si la première vague de paroissiens établis aux États-Unis continua de s'exprimer en français et de pratiquer la religion catholique, ce fut bien différent pour la deuxième et la troisième génération.

Bon nombre d'émigrants ne firent qu'un bref séjour à l'extérieur de la paroisse. Pour eux, l'émigration n'affecta en rien les traditions transmises de génération en génération. Toutefois, l'apprentissage de la langue anglaise pour les besoins du travail modifia leur façon de s'exprimer. Subissant les influences de cette nouvelle façon de vivre, ils achetaient des *candies* chez le marchand général, trouvaient le *foreman* sévère et la vie *tough*, traversaient la *track* de chemin de fer, jouaient des *tunes* lors des veillées, etc.

Nos ancêtres ont façonné le visage de Saint-Antoine.

À travers ces périodes de migration, où plusieurs des nôtres débarquèrent dans des villes américaines ou ontariennes, certaines coutumes et traditions françaises survécurent dans leur pays d'adoption alors que d'autres furent délaissées ou oubliées.



*Migration — Maurice Côté quitte la ferme familiale, du chemin des Plaines pour s'installer sur sa terre au rang Bois-Francis Pierriche à Issoudun.*

Collection Société historique régionale de Lotbinière, 1985

*Annexe 1*

**Administrateurs ou seigneurs de la seigneurie de Villieu  
appelée par la suite de Tilly**

1. Claude-Sébastien Le Bassier de Villieu de Daudeville, 29 octobre 1672 ;
2. Sébastien de Villieu, 9 février 1699 (année où son frère, Pierre, lui céda ses droits) ;
3. Pierre-Noël Legardeur de Tilly, 31 août 1700 ;
4. Les héritiers de Pierre-Noël Legardeur de Tilly, 10 août 1720 ;
5. Philippe Noël de Tilly, 23 août 1748 ;
6. Jean-Baptiste Noël de Tilly, 12 mars 1760 ;
7. Jean-Baptiste Noël de Tilly fils, 6 janvier 1805 ;
8. Les héritiers de Jean-Baptiste Noël de Tilly fils, 11 juillet 1821 ;
9. Jean-Baptiste-Isaïe Noël de Tilly, 1838 ;
10. Léon Noël de Tilly, frère de Jean-Baptiste-Isaïe, dernier seigneur, 6 octobre 1847 (abolition de la tenure seigneuriale en 1854).

## *Annexe 2*

### **La seigneurie de Tilly**

Cette seigneurie comprenait une partie de la paroisse de Saint-Antoine-de-Tilly et de Saint-Apollinaire pour un total de 272 terres. Elle était bornée au nord par le fleuve Saint-Laurent, au sud par la seigneurie de Gaspé, à l'est par la seigneurie de Lauzon et à l'ouest par le fief Duquet et la seigneurie de Bonsecours. Elle fut administrée par les seigneurs Noël de 1748 à 1854.

#### **Le fief Duquet (Maranda)**

Ce fief était une partie de la paroisse de Saint-Antoine-de-Tilly pour un total de 78 terres. Il était borné au nord par le fleuve Saint-Laurent, au sud par la seigneurie des Plaines, à l'est par la seigneurie de Tilly et à l'ouest par la seigneurie de Bonsecours. Ce fief fut administré par les seigneurs Noël de 1780 à 1854. Il portait aussi le nom de La Chenaye-Duquet parce qu'il avait été accordé en 1672 au sieur Pierre La Chenaye Duquet (fils) par l'intendant Jean Talon. La même année, un autre fief fut concédé cette fois à son père, sieur Denis La Chenaye Duquet, qui fut aussi appelé Maranda en l'honneur de l'union de Catherine-Angélique La Chenaye Duquet et de Jean-Baptiste Maranda. Il incluait Les Fonds et le Haut de la paroisse.

#### **Le fief Bonsecours**

Ce fief comprenait une partie des paroisses de Saint-Antoine, de Sainte-Croix, d'Issoudun et de Saint-Apollinaire pour un total de 237 terres. Il était borné au nord par le fleuve Saint-Laurent, à l'est par la seigneurie de Tilly, au sud par la seigneurie des Plaines et à l'ouest par la seigneurie de Sainte-Croix. Il fut concédé en 1677 à François Bélanger.

#### **Le fief Belle-Plaine**

Ce fief comprenait une partie des paroisses de Saint-Antoine, de Saint-Apollinaire, de Saint-Flavien et de Saint-Agapit pour un total de 491 terres. Il était borné au nord par le fief Duquet et la seigneurie de Bonsecours, au sud par la seigneurie de Beaurivage, à l'est par les seigneuries de Tilly et de Gaspé, à l'ouest par la seigneurie de Sainte-Croix. Aussi appelé Legardeur, ce fief fut administré par les seigneurs Noël de 1803 à 1854.

### *Annexe 3*

**Notice nécrologique parue  
dans les journaux lors du décès d'Édouard Noël de Tilly.**

La mort qui vient de ravir à l'affection de sa famille Sieur Édouard Noël de Tilly a fait disparaître un des derniers rameaux de l'arbre généalogique d'une de nos familles françaises transplantées sur le sol du Canada, et dont les ancêtres remontent aux premiers jours de la colonie.

Monsieur Noël descendait en ligne directe de la longue suite des seigneurs Noël de Tilly dont l'*Histoire du Canada* fait mention, et qui ont habité le manoir seigneurial dans la paroisse de Saint-Antoine-de-Tilly où est né celui qui vient de disparaître. Monsieur Noël était le fils aîné du dernier seigneur de Tilly. Ce fut un de ces citoyens intègres dont la vie irréprochable ne renferme que des actes de dévouement et de charité envers ceux qui les approchent et dont le départ laisse un grand vide et d'amers regrets.

À la famille éplorée, nous offrons nos plus sincères sympathies [*sic*].

Édouard Lavoie <sup>28</sup>.

## Annexe 4

### Jean-Claude Dupont explique de quelle façon se déroulait l'émigration aux États-Unis.

Chaque fois que les Québécois subissaient des crises économiques, la « fièvre des États » s'emparait d'eux ; ils prenaient alors la route des États-Unis par milliers. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les sols, peu engraisés, donnaient de mauvaises récoltes, les industries n'étaient pas encore développées et les seigneuries ne disposaient plus de lots à concéder. De même, lors de la grande crise économique des années 1920-1930, comme il n'y avait plus d'emploi et que les produits agricoles et forestiers ne se vendaient pas, que les parents ne réussissaient plus à faire vivre leur famille nombreuse, des rangs entiers se vidèrent.

Les gens commençaient par aller passer une ou deux saisons en « Amérique » pour rapporter l'argent nécessaire à la famille vivant dans la misère, puis, un bon jour, c'était le grand départ. On faisait une criée à la porte de l'église paroissiale pour annoncer la vente à l'encan du ménage et de la ferme et l'on se mettait en route pour les États-Unis.

Dans les années 1850-1900, les émigrants faisaient le voyage en charrette couverte, sur de mauvais chemins longeant les rivières, comme celles de la Chaudière et de la Kennebec par exemple. Ils emportaient des vêtements, quelques meubles, des vivres et de la nourriture pour le cheval et parfois aussi pour la vache qui suivait la charrette. Pendant ce voyage de trois ou quatre semaines, les hommes marchaient à côté de la voiture et la famille passait la nuit dans les granges ou à la belle étoile. Dans les années 1920, on prit plutôt l'habitude de « monter aux États » en train. Les journaux américains faisaient des reportages sur l'arrivée de familles de douze à quatorze enfants sur les quais des gares, une progéniture comme on n'en avait encore jamais vu là-bas.

Une fois sur les lieux, à Lawrence, à Lowell, au Massachusetts, à Manchester, à Nashua, au New Hampshire, à Woonsocket, au Rhode Island ou ailleurs en Nouvelle-Angleterre, les arrivants étaient reçus par des parents ou des amis qui les amenaient chez eux ou les installaient dans des *tenements*, des constructions de trois ou quatre étages regroupant chacune de huit à douze familles nombreuses. Tous ces « Canadiens » vivaient regroupés dans les « Petits Canada », des agglomérations pauvres, situées près des usines, le long des rivières, où toute la vie se passait en français. Même les enfants de dix à douze ans étaient embauchés dans les manufactures de textiles, de chaussures, d'outils, de meubles, de briques ou dans

des fermes, des carrières, etc. Ceux qui arrivèrent dans les années 1920, et qui pouvaient à peine gagner leur nourriture au Québec, s'engagèrent facilement aux États-Unis à 5 \$ ou 8 \$ par jour. Ces gens ne mettaient pas de temps à revenir au Québec chercher d'autres membres de leur parenté, en « faisant les messieurs » au volant d'automobiles, habillés de vêtements de couleurs voyantes et portant bijoux aux doigts<sup>29</sup>.

*Annexe 5***Recensements de 1881 à 1946 de Saint-Antoine-de-Tilly**

<b>Année</b>	<b>Nombre de personnes</b>	
1881	1 786	personnes
1891	1 450	personnes
1895	1 261	personnes
1901	1 416	personnes
1905	935	communiants
	465	non-communiants
14 familles sont parties, 6 sont revenues et 7 nouvelles ont été créées.		
1906	1 297	personnes
	892	communiants
	405	non-communiants
17 familles sont parties, dont 7 de la Plaine et 2 pour les États. Six familles sont revenues, dont 5 des États-Unis et 6 familles nouvelles ont été formées par des mariages de l'année.		
1907	1 318	personnes
3 familles sont parties, 1 est revenue et 6 familles nouvelles ont été formées par le mariage.		
1908	1 276	personnes
11 familles sont parties ; 6 sont de nouvelles familles, dont deux viennent d'ailleurs.		
1909	1 300	personnes
8 familles sont revenues, dont 3 des États-Unis ; 4 familles sont parties, dont 2 pour les États-Unis.		
1910	1 269	personnes
1911	1 304	personnes
6 familles sont parties et 6 sont revenues.		
1912	1 199	personnes
1913	1 283	personnes
Et il y a toujours plus de cultivateurs.		
1915	1 252	personnes
1920	1 160	personnes
1922	1 100	personnes
1934	1 010	personnes
1936	1 048	personnes
1938	1 063	personnes
1940	1 094	personnes
1942	1 077	personnes
1944	1 108	personnes
1946	112 familles de cultivateurs, 101 familles. On voit que l'écart diminue.	

Sources : *Livres de prônes*, Saint-Antoine-de-Tilly.

## NOTES

- 1 Voir la liste des seigneurs à l'annexe 1.
- 2 L'intérêt établi était de 6 %.
- 3 Acte provenant de la collection privée de Roland ARSENAULT.
- 4 Julie Noël de Tilly, fille d'Édouard Noël et d'Anny Larue, fut inhumée le 14 février 1953 à Saint-Antoine-de-Tilly.
- 5 Elle logera trois générations de Bergeron par la suite.
- 6 La notice nécrologique se trouve à l'annexe 3.
- 7 Il fallait être propriétaire à part entière d'une seigneurie pour avoir droit au titre de seigneur. Autrement, on était considéré comme « seigneur en partie » d'une seigneurie. Cet homme avait le véritable statut de seigneur, mais selon l'époque, on s'adressait à lui en l'appelant sieur ou monsieur, d'après M. CARPIN du Célat de l'Université Laval.
- 8 Emma était l'une des filles de Léon Noël de Tilly et de Julie Legendre. Elle avait épousé Nazaire Lambert, un marchand de Saint-Joseph-de-Beauce. D'après Julie Noël de Tilly, c'était une femme bienveillante, généreuse, courageuse et dévouée. Elle légua ces qualités à ses enfants : le lieutenant-colonel Léon Lambert, de Québec, et Cécile Lambert, de Saint-Antoine-de-Tilly. Après la mort de son mari, elle décida de revenir avec sa famille sur sa terre natale. Elle choisit une résidence située sur la terre seigneuriale où elle demeura jusqu'à sa mort en 1932.
- 9 Raymonde GAUTHIER, *Les manoirs du Québec*, p. 190.
- 10 Raymond DIONNE, « Germain Dionne, l'ancêtre rebelle de René Lévesque », *Le Soleil* (23 décembre 1984).
- 11 Robert de ROQUEBRUNE, *Les habits rouges*, p. 74.
- 12 Roch SAMSON, *Histoire de Lévis-Lotbinière*, p. 266.
- 13 On peut supposer que ces déménagements eurent lieu, en partie, à cause des terres qui manquaient, comme le suppose Georges-Henri Drouin : « En réalité, il y aurait lieu d'analyser si " l'épaisseur " démographique n'a pas dépassé la superficie des terres à cultiver. Ouvertes à la colonisation depuis le début de l'histoire de Lotbinière, elles n'offrent peut-être plus à la nouvelle population des possibilités d'expansion agricole. » Georges-Henri DROUIN, *Étude sur le comté de Lotbinière*, p. 73.
- 14 Raoul BLANCHARD, *Le Canada français*, p. 96.
- 15 T. St-PIERRE, *Origines de l'immigration*, cité par H.-J.-J.-B. CHOUINARD, *Annales de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec*, vol 1V, 1902, p. 444.
- 16 Alexandre BELISLE, *Histoire de la presse franco-américaine*, Worchester, L'Opinion publique, 1911, p. 30.
- 17 Madeleine GÉRARD, *Pourquoi partir ?*, p. 28.
- 18 Pour obtenir plus de détails, voir l'annexe 4.
- 19 Les familles qui quittaient le village et celles qui revenaient constituaient des événements suffisamment importants à l'époque pour que le curé les mentionne dans son livre de prônes. D'ailleurs Alais Boisvert avait fondé Greenwood, Illinois, aux États-Unis. Source : Robert Linteau. Pour consulter les recensements, voir l'annexe 5.
- 20 CFT. Coll. MLG. Informatrice : Anna GINGRAS.
- 21 *Un siècle de vie paroissiale*, Brochure historique et souvenir de Saint-Flavien, p. 2.
- 22 Pierre-Georges ROY, *Inventaire des registres de l'état civil conservés aux archives judiciaires de Québec*, p. 223 à 228.

- 23 CFT. Coll. L. A. Informatrice : Amabilis LAROCHE-JANVIER.
- 24 Manufactures de souliers.
- 25 Tramway ou chemin de fer urbain à Québec.
- 26 CFT. Coll. LDM. Informateur : Antoine-Lévis GINGRAS.
- 27 Pour avoir une description des différents fiefs, voir l'annexe 2.
- 28 Julie NOEL DE TILLY, *Histoire de la seigneurie de Tilly*, p. 120.
- 29 Extrait tiré de l'ouvrage de Jean-Claude DUPONT, *Coutumes et superstitions*, p. 51.

## *La vie quotidienne à Saint-Antoine-de-Tilly*

**R**etracer l'histoire de Saint-Antoine-de-Tilly, c'est faire revivre les seigneurs qui s'y sont succédé et faire connaître leurs contributions respectives au développement de la seigneurie de Tilly. C'est aussi situer l'histoire de la paroisse dans le contexte d'un régime seigneurial et dans son environnement riverain, une réalité fort importante à cette époque. Enfin, c'est rappeler la mémoire des pionniers, ceux qui les premiers ont occupé ce territoire, l'ont développé et ont transmis des traditions de père en fils, « depuis le fleuve jusqu'à la fin des terres », depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours.

Il est difficile d'imaginer une époque sans eau courante, sans électricité, sans liberté dans le travail et les loisirs. Difficile aussi d'imaginer le mode de vie des premiers habitants, leur façon de se nourrir et de se loger, leur système d'éducation, leur approche thérapeutique et leurs occupations journalières. Pourtant, jusque vers les années 1940, les gens de chez nous vécurent une partie de leur vie d'adulte sans rien connaître des moindres commodités de l'époque actuelle. Leur vie quotidienne, reliée étroitement à la terre et à la nature, était d'une grande simplicité. Nous tenterons maintenant d'esquisser un portrait de ces habitants et de retrouver le rythme de leur vie quotidienne au sein de la seigneurie de Tilly, depuis la fin du XVII<sup>e</sup> jusqu'à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. Nous aborderons les thèmes suivants : la langue, l'éducation, l'habitation, l'alimentation, la famille, la santé, les divertissements et la vie maritime.

### *Nos ancêtres, des gens braves et indociles...*

Les premiers colons auraient été des êtres vindicatifs et intéressés, inclinés à un usage abusif de l'eau-de-vie. Leur indocilité nous est con-

nue par le curé Resche qui dut, entre 1721 et 1727, faire appel aux intendants Bégon et Dupuy afin que les habitants de Saint-Antoine paient leur dîme, les droits de sépulture et autres dus reliés à l'administration des sacrements. Les autorités ecclésiastiques ordonnaient aux habitants de payer au curé, chaque année, toutes leurs dettes sinon ils se verraient obligés de payer une amende de vingt livres<sup>1</sup>. Les habitants se permettaient aussi d'enfreindre les lois. Dans un autre ordre d'idées, leur bravoure et leur sens de l'hospitalité étaient chez eux des qualités inégalables.

### *Une langue pure*

Nos ancêtres parlaient un français qualifié de pur et sans accent, puisqu'on retrouvait en Nouvelle-France des colonisateurs provenant de toute la France. Ils n'utilisaient pas de patois, la plupart parlant déjà le français avant d'émigrer, ce qui était aussi le cas des filles du roi. Mais dans la vie de tous les jours, certains mots provenant d'une région bien particulière finirent par l'emporter sur les autres. Par exemple, à l'époque, le mot normand *gadelle* triompha sur le mot poitevin *castille* et sur le mot français *groseille*<sup>2</sup>. On disait aussi *s'abrier* au lieu de *se couvrir*, *garrocher* au lieu de *jeter*, et *c'est de valeur* au lieu de *c'est dommage*. Le vocabulaire, les régionalismes des gens d'ici, c'est d'ailleurs ce qui frappait les voyageurs européens en visite en Nouvelle-France, à la fin du Régime français.

À l'instar de leurs ancêtres français, les hommes et les femmes avaient la parole facile en Nouvelle-France ; les femmes s'exprimaient de manière vive et violente alors que les hommes rendaient les injures avec verve et aplomb. Les termes employés ne portaient pas sur le physique mais sur le moral. Ainsi, les mots « coquin, voleur, maquereau, putain, garce, etc., » faisaient partie du vocabulaire courant. Les habitants et les habitantes de la Nouvelle-France disaient ce qu'ils pensaient sans se préoccuper des classes sociales. En voici un exemple éloquent : Catherine Legardeur de Tilly — sœur du seigneur Pierre-Noël —, qui avait épousé Pierre Saurel<sup>3</sup>, s'était disputée un jour avec une habitante. Elle l'avait traitée de peste, un terme très injurieux à l'époque, et l'accusée avait répliqué en traitant sa seigneuresse de bougresse et de sorcière. Le mot *bougresse* signifiait alors un être méprisable ou une femme lesbienne<sup>4</sup>.

La justice pouvait punir ceux qui lançaient des injures, et l'Église elle-même désapprouvait un tel comportement. Malgré les peines sévè-

res, des affronts tels que « banqueroutier, cornard, sorcier, voleur » étaient passibles de poursuites judiciaires, les gens de cette époque ne se gênaient pas pour se quereller et s'injurier.

À partir du moment où les Canadiens furent coupés de la France, en 1763, leur français se transforma au point qu'on l'appela au XIX<sup>e</sup> siècle le « jargon »<sup>5</sup>. Curieusement, des mots utilisés dans certaines régions de la France, mais désuets dans le français de Paris lors du Régime français, firent leur apparition après la Conquête. Par exemple, le mot *patate* apparut en 1764 ; le mot *tombe*, synonyme de *cercueil*, en 1774 ; le mot *vase*, synonyme de *boue*, en 1803. On vit dès lors de nombreux anglicismes surgir dans les conversations.

### ***Alphabétisation et instruction à Saint-Antoine-de-Tilly***

De nos jours, le taux d'analphabétisme est plutôt bas, mais il en était tout autrement au XVII<sup>e</sup> siècle, au moment où les premiers colons s'installèrent dans la seigneurie de Tilly. Apprendre à lire et à écrire découlait des besoins de la vie quotidienne. Or, à cette époque, la population pensait d'abord à assurer sa survie. La petite communauté avait très peu d'échanges avec l'extérieur et se suffisait à elle-même. Les gens faisaient la traite des fourrures, défrichaient la terre, construisaient des maisons, cultivaient un lopin de terre, s'adonnaient à la chasse et à la pêche avant de pratiquer des loisirs et de s'instruire. Leur mode de vie autarcique et toutes les connaissances s'y rattachant se transmettaient principalement par la tradition orale, comme l'écrivait le journal montréalais *La Minerve* en 1827 :

Ce qui nous fait croire qu'une éducation courte et pratique serait avantageuse au peuple de ce pays, c'est que chez les Canadiens tout est pratique et habitude ; il y a une espèce d'éducation orale et une logique naturelle, qui se transmettent d'une génération à l'autre, qui forment le spectacle d'un peuple sensé et policé sans la connaissance des lettres<sup>6</sup>.

Avant 1850, l'ignorance de la lecture et de l'écriture n'était donc pas perçue comme un défaut qui suscitait un sentiment de honte, c'était une situation facilement acceptée dans une société repliée sur elle-même.

### ***La survie d'abord***

Avec la régression du commerce de la fourrure, l'agriculture fut, jusqu'au début des années 1830, l'activité principale de la région. Elle

occupait la famille entière aux travaux de la terre. Cependant, l'essor de l'industrie du bois, au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, favorisa la construction navale à Saint-Antoine et ses environs, et plusieurs résidents se firent pilotes et manœuvres. Des artisans du fer et du bois ainsi que des marchands et des notables vinrent accroître la population et ces derniers se préoccupèrent de plus en plus de l'alphabétisation. L'agriculture n'en demeurait pas moins l'activité première de la région, ce qui ne nécessitait pas d'être instruit. Voilà ce qui explique pourquoi l'instruction fut pendant longtemps le lot d'une minorité de citoyens seulement.

### SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

Sous le Régime français, l'Église constituait l'autorité absolue en matière d'éducation. Le rôle de l'État se limitait à prodiguer des terres et des fonds aux religieux afin de leur permettre d'assumer les fonctions spirituelles, sociales et culturelles. Dans les campagnes, comme c'était le cas à Saint-Antoine-de-Tilly, l'enseignement primaire était l'affaire des curés. Soutenus par les mères de famille, ils se contentaient d'assurer l'enseignement du petit catéchisme aux enfants dans le but de les préparer à leur première communion.

Dans la seigneurie, le développement de la culture savante n'était pas une priorité. Jusqu'au premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, quatre-vingt-dix pour cent de la population campagnarde demeura illettrée<sup>7</sup>. Cependant, des textes anciens nous révèlent que, déjà en 1741, un instituteur laïque, Jean-Pierre Roy, apprenait aux enfants la religion, la lecture, l'écriture, l'arithmétique et les rudiments de la langue latine. Ce maître d'école était fort probablement un maître ambulant qui parcourait la région<sup>8</sup>. Cette forme de culture était réelle, puisque nous notons également la présence de quelques écoles de rang dès 1774.

### LES LENDEMAINS DE LA CONQUÊTE

Le changement de régime allait poser quelques problèmes. Le pouvoir anglais ne reconnaissait pas le rôle de l'institution religieuse catholique à Québec, une situation qui eut une incidence directe sur l'organisation des écoles dans les paroisses.

## *Le XIX<sup>e</sup> siècle*

Le domaine de l'instruction commença vraiment à se développer dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Au moins cinq grandes lois scolaires en 1801, 1824, 1829, 1841 et en 1846 furent adoptées. De 1801 à 1830, un enfant sur vingt fréquentait l'école. En 1801, certaines écoles appelées « royales », parce qu'elles étaient sous la tutelle des commissaires et des syndics reliés au gouvernement, offraient même l'enseignement gratuitement. Le taux d'alphabétisation augmenta et, selon les registres d'état civil, un grand nombre de personnes qui se mariaient étaient capables d'apposer leur signature.

À Saint-Antoine, dans le recensement de 1831 figuraient les noms de Joseph Bebeau, de Louis Marchand et de F.-X. L'Hérault, maîtres d'école, et celui de B. Spillsbury, instituteur. En 1832, on dénombrait 133 garçons et 137 filles dans huit écoles, ce qui signifiait que 50,6 % des enfants étaient instruits<sup>9</sup>.

De plus en plus de femmes savaient écrire leur nom, mais durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, l'instruction secondaire profita exclusivement aux garçons, qui avaient accès au cours classique, au cours commercial et, pour une minorité, à l'université. La majorité des filles qui désiraient poursuivre leurs études devaient obligatoirement se rendre au pensionnat<sup>10</sup>.

Notre système d'éducation connut des ralentissements jusqu'en 1840. Par la suite, les changements demeurèrent lents pendant un certain temps, d'une part à cause des mésententes entre le clergé et les syndics, d'autre part en raison de trois facteurs importants : les années de la crise économique, la crise du choléra et la crise politique. Après ces années difficiles, de nouvelles institutions furent mises en place, comme le système scolaire qui fut enfin implanté vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, après plusieurs essais.

## **L'ÉCOLE MODÈLE**

À l'approche du XX<sup>e</sup> siècle, le monde de l'instruction se transforma considérablement. C'est au cours des années 1870 que l'« école modèle » ouvrit ses portes au village de Saint-Antoine-de-Tilly. Elle était située sur le terrain de l'école actuelle, entre deux granges, celle d'un certain monsieur Baron et celle de la fabrique. En raison des inconvénients occasionnés par ce voisinage aux odeurs nauséabondes, la fabrique



*L'école modèle à ses débuts, située entre les granges de la fabrique et celle de monsieur Gaudias Baron.* Collection Famille Hilaire Bergeron

aurait acheté, de Napoléon Marchand, un terrain au nord du chemin de Tilly, entre le presbytère et le manoir, et y aurait déménagé l'école en 1914. Mais ce bâtiment, tel que nous le connaissons aujourd'hui, qui fut déménagé à l'arrière du manoir de Tilly, n'était pas encore construit au XIX<sup>e</sup> siècle puisqu'en février 1900 une assemblée des commissaires d'école de la paroisse avait lieu au sujet de sa construction.

L'école modèle renfermait trois classes et un logement pour le professeur. À cette époque, les enseignants pouvaient demeurer dans la maison où ils travaillaient. Après la construction de l'école actuelle au village, en 1951, l'école modèle fut transformée en maison à logements. En 1990, lors de l'agrandissement de l'auberge Manoir de Tilly, les propriétaires déménagèrent la bâtisse près du fleuve.

L'école modèle représentait un foyer de développement important dans la région. Des centaines d'élèves y reçurent leur éducation. On pouvait y apprendre la lecture française et latine, l'écriture, l'arithmétique, les éléments de grammaire française, la géographie, l'art épistolaire, le catéchisme et les prières<sup>11</sup>. Pour préparer un certificat de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année, il fallait obligatoirement fréquenter l'école modèle. Les programmes scolaires et la pédagogie étaient solides, puisque certains jeunes garçons purent, à la fin de leurs études, s'inscrire à l'université pour poursuivre des études commerciales. Les études en droit, en génie ou en médecine exigeaient toutefois des qualifications préalables.

À l'école modèle, les jeunes filles se familiarisaient aussi avec le grand savoir, mais il leur fallait un encadrement familial bien particulier pour accéder à des études plus poussées. Elles étaient victimes du discours conservateur valorisant une instruction limitée pour les filles et condamnant le travail salarié. Devenir institutrice constituait la seule perspective d'emploi pour les filles, un travail qu'elles abandonnaient d'ailleurs lorsqu'elles se mariaient. Pour obtenir un diplôme d'enseignement, elles allaient passer des examens à l'École normale, à Québec. En raison des conditions pénibles de travail qui prévalaient à cette époque, ce choix professionnel ressemblait plutôt à une forme de vocation. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'instruction des femmes servait d'abord de garantie contre l'obligation de travailler dans les usines ou dans le service domestique.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'instruction féminine connut un essor remarquable. La mentalité des jeunes filles changea aussi. Longtemps victimes d'une discrimination éducative et idéologique, des maîtresses d'école se servirent de leur instruction pour améliorer leur sort. Elles se dirigèrent vers des études de secrétariat ou dans les écoles d'infirmières. Julie Méthot devint infirmière à la fin des années 1930 ou au début des années 1940<sup>12</sup>.

Plusieurs d'entre elles connurent une carrière prestigieuse ; mentionnons entre autres Ida Méthot, qui fut secrétaire du premier ministre Adélard Godbout, et Isabelle Houde, pionnière dans le domaine de l'informatique chez IBM.

*Pionnière de  
l'informatique  
chez IBM,  
Isabelle  
Houde, 1960.  
Collection  
Denise  
Houde-Degrâce*



## LES PETITES ÉCOLES DE RANG

En 1930, il y avait sept écoles de rang sur tout le territoire de Saint-Antoine-de-Tilly<sup>13</sup>, toutes semblables, à quelques exceptions près : celle du Bas-de-la-Paroisse, du chemin Bois-Clair, du chemin Pincourt, du chemin des Plaines, du secteur Les Fonds, de celui des Côtes et, finalement, du village.

Vers 1938, une école privée, construite par Clovis Beudet, vint compléter le réseau scolaire de Saint-Antoine. En effet, considérant que l'école du secteur Les Côtes, où devaient se rendre ses enfants, était trop éloignée de sa résidence, il construisit lui-même une école sur ses terres, du côté nord de la route Marie-Victorin. Cette maison, qui était située en retrait avec celle d'Henri Dumais, est aujourd'hui la propriété d'Antoine Baby. Six des plus jeunes enfants de la famille Beudet fréquentèrent cette école et plusieurs institutrices y enseignèrent : Alice Lambert, Germaine Leclerc, Lucette Morin, originaire de la Beauce, et une dame Paquet de Saint-Nicolas.



*École privée de Clovis Beudet. Institutrice Lucette Morin. Les enfants de la famille Beudet : Agnès, Claire, Lucille, Germaine, Gemma, Hèlène, Gérard et Thérèse. Collection Agnès Beudet-Lamontagne*

### **L'école de rang**

L'école de rang était un petit bâtiment de forme carrée doté de plusieurs fenêtres et d'un toit à deux versants. On y retrouvait généralement deux pièces au rez-de-chaussée. La première, plus spacieuse,



*L'école du Bas-de-la-Paroisse où enseignait Isabelle Houde.  
On aperçoit sur la photographie Hélène Breton. Collection Denise Houde-Degrâce*

était utilisée comme salle d'enseignement et la deuxième servait de logis pour la maîtresse. Parfois, certaines écoles de rang comportaient deux étages. En ce cas, le rez-de-chaussée était destiné à la salle de cours et l'étage abritait les pièces de l'enseignante.

### ***Aménagement rudimentaire***

En avant de la classe, le bureau de la maîtresse trônait sur une estrade. Au mur, on trouvait un grand tableau noir, avec des craies et des brosses, et des cartes géographiques enroulées sur elles-mêmes. Il y avait aussi une horloge et une grande armoire où étaient rangées les provisions d'encre et de craies ainsi que les brosses et linges devant servir à essuyer le tableau. Et comme rien n'était laissé au hasard, on prévoyait, pour les commandements et la discipline, une sonnette, un claquoir et un petit bâton de bois appelé « la baguette ». Un crucifix, un calendrier, des images pieuses complétaient le décor. Quant aux pupitres des élèves, sur lesquels des encriers étaient fixés, ils étaient disposés en rangées dans le centre de la salle de classe.

Dans un coin de la pièce se trouvait un poêle de fonte au-dessus duquel, au cours de l'hiver, étaient perchés mitaines, tuques et foulards mis à sécher. Les élèves qui prenaient le repas du midi à l'école s'en servaient aussi pour faire rôtir les tranches de « pain de ménage » ou

faire chauffer d'autres aliments. Dans la salle de classe, un récipient ou une bonbonne d'eau permettait à chacun de se désaltérer. Une seule tasse était mise à la disposition de tous les élèves, ce qui, aux dires de l'une de nos informatrices, n'était pas toujours agréable, surtout lorsqu'une petite main à la propreté douteuse plongeait allégrement dans le bassin d'eau<sup>14</sup>.

Adjacents à l'école, un hangar à bois et la *bécosse*<sup>15</sup>. Aller aux *chiottes*<sup>16</sup> n'était pas une sinécure en ce temps-là ! Odeurs repoussantes en été et siège glacé en hiver, sans compter<sup>17</sup> la crainte des jeunes filles à une certaine période du mois. Les garçons ne devaient pas deviner leur secret... À la fin des années 1940, toutes ces écoles étaient pourvues de l'électricité et, peu à peu, les toilettes à l'eau ou les latrines chimiques firent leur apparition.

### ***L'institutrice d'antan : une femme-orchestre !***

Généralement, l'école de rang pouvait accueillir une trentaine d'élèves. Dans toutes ces écoles, les jeunes pouvaient se préparer au certificat de 7<sup>e</sup> année. À cette époque, les méthodes pédagogiques étaient bien différentes de celles d'aujourd'hui. La maîtresse d'école était en quelque sorte une femme-orchestre. Elle enseignait les matières suivantes de la première année à la septième : la lecture, l'écriture, le calcul, le français, un peu d'histoire et de géographie. Les arts d'agrément se



*L'école des Fonds. Élèves d'Alice Lambert. On peut y apercevoir entre autres : Julienne Lambert, Gabrielle Méthot, Agathe Croteau, Madeleine Méthot et Lous-Philippe Lacroix. Collection Madeleine Bourret-Germain*

limitaient au chant et à la préparation de pièces de théâtre. On chantait des cantiques comme *J'irai la voir un jour, C'est le mois de Marie, Il était un petit navire* ou on récitait en chœur des lettres et des mots.

Très soucieuse des usages religieux, la maîtresse d'école se préoccupait avant tout de bien enseigner le catéchisme. Les travaux et les déplacements des élèves étaient dirigés efficacement à coups de claquoir<sup>18</sup> ou de sonnette pour signaler le début et la fin de l'exercice.

Le rôle de la maîtresse d'école ne se limitait pas à celui de directrice et d'institutrice. Il lui fallait commander le bois de chauffage, faire le ménage de la salle de classe et de son logis, laver son linge personnel et préparer sa nourriture. Tout cela pour un salaire dérisoire. Au début des années 1930, une institutrice gagnait moins de 200 \$ par an. Tous les mois, elle se rendait chez le secrétaire de la paroisse (Samuel Lefebvre fut l'un de ceux-ci) prendre possession de son salaire. Avec cette maigre rémunération, elle trouvait les moyens d'acheter des images pieuses qu'elle distribuait aux élèves les plus méritants tout au long de l'année.

### ***1943 : instruction obligatoire***

En 1943, l'instruction devint obligatoire au Québec. Dès 1949, à Saint-Antoine-de-Tilly, deux écoles s'ajoutèrent à celles déjà existantes : l'une chez Henri Dumais, dans Les Fonds, et l'autre chez Désiré Bergeron, dans le chemin Pincourt. Thérèse Lemay et Azéline Bergeron étaient les deux institutrices titulaires de la Municipalité scolaire de Saint-Antoine-de-Tilly en 1948-1949 et y enseignaient les institutrices suivantes :

*L'institutrice  
Jeanne Demers  
du chemin des Plaines.*

Collection Rolande Bédard-Bergeron



Répartition des écoles à Saint-Antoine-de-Tilly, 1948-1949<sup>19</sup>

École n° 1 Le 4860, route Marie-Victorin	Secteur « Les Côtes »	Lucienne Beaudet 1 <sup>re</sup> année d'enseignement
École n° 2 Le 4387, route Marie-Victorin  Le 4674, route Marie-Victorin	Secteur « Les Fonds »	Lucille Lambert 1 <sup>re</sup> année d'enseignement (a enseigné pendant au moins 35 ans) Thérèse Lemay
École n° 3 Le 3899, chemin de Tilly	Village	Marguerite Boisvert 13 <sup>e</sup> année d'enseignement  Marie-Ange Naud 25 <sup>e</sup> année d'enseignement (a enseigné pendant au moins 50 ans)  Alice Lambert-Bourret 22 <sup>e</sup> année d'enseignement
École n° 4 Le 3012, route Marie-Victorin	Bas-de-la-Paroisse	Isabelle Houde 5 <sup>e</sup> année d'enseignement
École n° 5 Le 2908, chemin Bois-Clair	Chemin Bois-Clair	Lucille Rousseau 7 <sup>e</sup> année d'enseignement
École n° 6 Le 3541, chemin Bois-Clair	Chemin Bois-Clair	Yvette Houde 2 <sup>e</sup> année d'enseignement
École n° 7 Le 4664, chemin des Plaines On voit une croix de chemin sur son terrain.	Chemin des Plaines	Éva Lambert 11 <sup>e</sup> année d'enseignement  Henrine Laroche 5 <sup>e</sup> année d'enseignement
École supplémentaire Le 3970, chemin Pincourt	Chemin Pincourt	Azéline Bergeron 11 <sup>e</sup> année d'enseignement

Les adresses sont celles d'aujourd'hui afin de permettre aux lecteurs de situer les lieux.

D'autres institutrices ont enseigné au chemin Bois-Clair, entre autres Florence Lafleur, Gabrielle Méthot, Régina Rousseau <sup>20</sup>, Marie-Louise Bergeron, Jacqueline Gingras et Françoise Dion. D'autres ont enseigné au village : madame Alonzo Jacques, Céline Gingras (qui enseignait l'anglais), Aurore Breton et Madeleine Méthot. Plusieurs se souviendront des institutrices Eugénie Beaudet, Mariette Marchand, Lucille Méthot, Agnès Côté, Jeanne Demers (originaire de Sainte-Croix) et Laurette Cayer qui enseignèrent à l'école du rang de La Plaine. Marie-Yvonne Montreuil, Blanche Aubin et Yvonne Daigle ont enseigné à l'école du Bas-de-la-Paroisse. Ont enseigné également à l'école N° 1, secteur « Les Côtes », Julienne Lambert, Gracia et Reina Desrochers (toutes deux résidentes de Sainte-Croix), Charles Servant, Françoise Lamontagne (de Saint-Henri), Laurette Cayer, Marie-Paule Méthot, Gabrielle Méthot, Aurore Breton Boisvert, Marguerite Plante (de Saint-Étienne) et Marguerite Tanguay <sup>21</sup>. Les institutrices Régina Côté, Alice Lambert, Aline Roger et Imelda Ménard ont enseigné à l'ancienne école des Fonds habitée aujourd'hui par la famille de Gaétan Boisvert. On ne peut passer sous silence Jean-Paul Houde qui enseigna pendant 28 ans à Saint-Antoine, Lionel Guillemette qui est arrivé religieux, s'est marié et est demeuré au village, ainsi que Jeanne Bertrand.



*Élèves de l'école du Bas-de-la-Paroisse.*

*1<sup>re</sup> rangée : Léon Aubin, Pierrette Desruisseaux, Ghislaine Aubin, Huguette Aubin, Jean-Guy Lambert ; 2<sup>e</sup> rangée : Raymonde Aubin, Léandre Aubin, Madeleine Aubin, Pauline Desruisseaux ; 3<sup>e</sup> rangée : Charles Lambert, Robert Lambert, Lucille Aubin, Jeannine Aubin, Gisèle Aubin.* Collection Denise Houde-Degrâce

### *Apprentissage de l'école*

Chez l'enfant, l'entrée à l'école marquait une étape dans sa vie, caractérisée par la rencontre d'étrangers, le début de la compétition, les épreuves de force, les punitions, mais aussi les récompenses. Il découvrait le monde par la géographie et l'histoire, tout en apprenant le dessin et l'écriture ainsi que l'existence d'autres cultures, surtout celles de l'Afrique et de la Chine. Qui d'entre nous ne se rappelle pas avoir acheté des petits Chinois ou avoir entretenu une correspondance avec un enfant de couleur, grâce aux bons offices de la maîtresse d'école ?

### *La fréquentation scolaire*

En 1789, monseigneur Jean-François Hubert expliquait le retard de l'instruction dans les campagnes par la rudesse du climat de ce pays, la dispersion des maisons dans les campagnes, la difficulté pour les enfants de se réunir tous dans un même lieu, l'incommodité pour un précepteur de parcourir successivement chaque jour un grand nombre de maisons. À son avis, ces obstacles sapèrent les efforts d'instruction de plusieurs curés dans leur paroisse.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'enfant fréquentait l'école cinq à six heures par jour, neuf à onze mois et demi par année. Les vacances avaient lieu en août et septembre, c'est-à-dire au moment des récoltes. Dans leurs rapports, les institutrices attribuaient généralement les nombreuses absences des élèves aux mauvais chemins en hiver, aux maladies et aux travaux saisonniers de l'agriculture. Ainsi, le journal d'appel de l'institutrice révélait au printemps des absences « pour aider à la tonte des moutons, égermer et semer les patates, amasser les roches ». L'automne, la maîtresse inscrivait, par exemple, deux jours « pour entrer le grain, une demi-journée pour corder le bois de chauffage, une journée pour plumer les poules ou ramasser les taurailles dans le bois ».

### *Qualité de l'enseignement*

Le 24 février 1907, l'inspecteur L.-O. Pagé commentait les résultats des examens scolaires de façon très élogieuse. Grâce à son témoignage, nous savons que Saint-Antoine-de-Tilly possédait de très bonnes institutrices.

De son côté, l'abbé Auguste La Palme publiait en décembre 1928 un livre intitulé *Un pèlerinage à l'école de rang*, dans lequel il traçait un portrait négatif de l'école rurale. L'inspecteur Pagé, qui exerçait toujours ses fonctions dans le comté de Lotbinière, avait réagi violemment dans un rapport adressé au surintendant du Conseil de l'instruction publique, l'honorable Cyrille F. Delage, et il avait cité une classe de Saint-Antoine en exemple. Six élèves d'Aurore Boisvert, de l'école n° 3 de Saint-Antoine-de-Tilly, avaient obtenu cette année-là un brevet du Bureau central. Trois de ces diplômés pour une école élémentaire et les trois autres pour des écoles complémentaires. Les six brevets portaient la note « distinction ».

De 1925 à 1936, quinze élèves passèrent avec succès les examens du Bureau central pour le brevet complémentaire et trente-deux autres pour le brevet élémentaire.

En 1936, le département de l'Instruction publique abolit le Bureau central. On ne préparait plus que des certificats d'études. L'école complémentaire du village, sous la direction de l'institutrice Marguerite Boisvert, préparait les élèves au certificat des classes de septième, neuvième et dixième année. Les succès étaient à la hauteur des autres institutions en général. Environ trois à cinq élèves réussissaient tous les ans les examens des classes de neuvième et dixième année et une dizaine d'autres passaient avec succès les examens de la classe de septième année.

En 1948, 262 élèves reçurent leur instruction dans les différentes classes de notre commission scolaire.

Certaines institutrices avaient parfois des connaissances limitées. « J'ai été deux ans dans la même division parce que la maîtresse n'en savait pas plus », nous a expliqué Guy Gingras<sup>22</sup>, qui a fréquenté l'école du chemin Bois-Clair de l'âge de cinq ans jusqu'à l'âge de quatorze ans. En effet, dans les années 1920, les élèves résidant dans les rangs étudiaient généralement jusqu'à la cinquième année. S'ils voulaient poursuivre leurs études, ils devaient fréquenter l'école modèle du village.

Autrefois, une élève de la classe de huitième année pouvait se présenter pour l'obtention d'un diplôme d'enseignement. Les futures institutrices allaient passer une semaine à l'École normale Mérici, à Québec. Si elles réussissaient l'examen pour l'obtention d'un diplôme d'enseignement, elles devenaient immédiatement aptes à enseigner.

***Merci, Monsieur l'inspecteur !***

***Merci, Monsieur l'curé !***

L'école de rang rappelle aussi la présence de visiteurs de marque, dont celle de monsieur l'inspecteur. Ce personnage très respecté et deux commissaires étaient engagés par la commission scolaire pour visiter, tout au long de l'année, les écoles de leur district et mettre à l'épreuve les connaissances des élèves. L'inspecteur, qui était très souvent un professeur retraité, questionnait les écoliers sur différents sujets et s'assurait ainsi qu'ils recevaient une instruction adéquate. La plupart des institutrices ne manquaient pas de préparer leurs élèves à cette visite surprise et les plus doués de la classe prenaient la chose très au sérieux.

Par contre, certaines institutrices ne jugeaient pas nécessaire de préparer les élèves spécialement pour ces rencontres. À leur avis, lorsque l'inspecteur se pointait, ceux qui donnaient les meilleures réponses étaient souvent ceux qui les inquiétaient le plus. Curieusement, les plus doués avaient un trac fou et, parfois trop timides, hésitaient ou restaient bouches cousues devant les questions de l'inspecteur. Cette visite énervait visiblement les élèves, mais ils l'attendaient avec plaisir, puisqu'elle signifiait une journée de congé assurée. Les écoliers, la mine réjouie, applaudissaient à une telle annonce et criaient à tue-tête : « Merci, Monsieur l'inspecteur <sup>23</sup> ! »

La visite de monsieur le curé était moins stressante. Avant de partir, le bon pasteur bénissait la maîtresse et ses élèves et distribuait des images pieuses au grand plaisir des plus jeunes. L'annonce de quelques heures de congé était également très appréciée des élèves.

### ***L'école de rang : un repère***

Avant que les maisons soient identifiées par un numéro, l'école, à l'image des croix de chemin, constituait un repère dans un rang. Les gens situaient souvent une maison par rapport à l'école, disant par exemple à la personne concernée : « Il demeure à l'est ou à l'ouest de l'école » ou « Il reste à deux maisons dépassé l'école <sup>24</sup>. »

***Conditions de vie à l'école de rang :  
courageuses, les petites dames !***

Les enseignantes devaient faire face à plusieurs difficultés parce que les écoles n'étaient pas aussi confortables que celles d'aujourd'hui et qu'il fallait parfois aller enseigner loin de sa famille. Ce fut le cas de Marguerite Montreuil-Aubin, qui, après avoir obtenu son diplôme d'enseignante, posa sa candidature pour enseigner dans sa paroisse natale, Saint-Antoine-de-Tilly. Les postes étant tous occupés, elle accepta d'aller enseigner dans le village voisin. Cette école, disparue de nos jours, était située dans le Haut-de-la-Paroisse, à Saint-Nicolas ; c'était la quatrième maison à l'est du calvaire érigé sur le territoire de Saint-Antoine-de-Tilly.

La majorité des institutrices résidaient à l'école pendant la semaine et étaient généralement accompagnées d'une jeune soeur. Elles se sentaient moins seules durant les longues soirées d'hiver. Lorsque ce n'était pas possible, elles demandaient à une de leurs élèves, parmi les plus âgées, de rester à dormir à l'école pour la semaine. Même si parfois l'institutrice avait la réputation d'être sévère, c'était une fête pour la jeune fille qui recevait cette invitation ; elle la considérait comme une faveur en quelque sorte<sup>25</sup>. Plusieurs institutrices qui enseignaient dans des écoles de rang craignaient de rester seules, habituées qu'elles étaient à vivre dans des familles nombreuses. Mais certaines le firent. Isabelle Houde, qui enseignait à l'école du Bas-de-la-Paroisse, vivait seule du lundi au vendredi<sup>26</sup>. Les fins de semaine, la plupart se rendaient dans leur famille.

La nuit, pendant la saison hivernale, les maîtresses d'école laissaient « mourir » le poêle à bois. À leur réveil, l'eau de la bouilloire était gelée la plupart du temps. Parfois, l'eau était aussi gelée dans la bonbonne et les élèves ne pouvaient éteindre leur soif avant dix heures de l'avant-midi<sup>27</sup>. Très souvent, il fallait briser la glace qui s'était formée sur le puits, à l'extérieur, pour entrer de l'eau dans la classe pour la journée. Dans les périodes de grands froids, l'enseignante veillait plus tard et entretenait le poêle plus longtemps. Elle se levait même durant la nuit pour faire une *attisée*.

Heureusement, pendant la saison froide, à l'école de rang comme à l'école modèle, les institutrices avaient l'aide des jeunes garçons de la classe ou d'un voisin pour entrer le bois de chauffage à l'intérieur ou

entretenir le poêle de fonte afin d'assurer un niveau de chaleur confortable. Parfois même, tôt le lundi matin, un voisin de l'école, tel un bon samaritain, allait faire une petite *attisée* afin que ce soit plus confortable à l'arrivée de la maîtresse.

### ***Se rendre à l'école envers et contre tous***

Les écoliers devaient parcourir à pied souvent jusqu'à 3,7 kilomètres (2,3 milles) alors que d'autres devaient trouver une pension. En hiver, les jours de tempête, Ida Méthot, qui fréquentait l'école des Fonds, avait parfois de la difficulté à avancer dans la poudrerie. Louis-Philippe Lacroix, son petit voisin, qui allait à la même école, allait la reconduire jusque chez elle <sup>28</sup> en lui disant : « Tiens-toi par ma queue de capot <sup>29</sup>. »

Lorsque Julie et Ida Méthot eurent l'âge de fréquenter l'école modèle, située au village, elles pensionnèrent au manoir de Tilly, alors propriété de la famille Marchand. L'école modèle était trop loin de la maison pour qu'elles fassent le trajet à pied tous les jours. Mathilda, leur mère, leur préparait une boîte de provisions pour la semaine. La famille Marchand accueillit plusieurs jeunes filles de la paroisse sous son toit.

### ***Les repas des écoliers***

La plupart des élèves retournaient chez eux prendre le repas du midi. Ceux qui devaient marcher plus d'un kilomètre et demi (un mille) pour se rendre à l'école demeuraient sur place. Par exemple, les enfants de Ferdinand Aubin, Florent, Jeannine et Lucille, qui habitaient la dernière maison du Bas-de-la-Paroisse, restaient à dîner avec la maîtresse Isabelle Houde <sup>30</sup>. Il n'y avait pas de boîte à lunch ou de contenant thermos en ce temps-là. Un balluchon ou un sac de papier faisait l'affaire. Le repas était plutôt simple, il se composait d'un sandwich, parfois de *toasts dorées* placées dans une assiette à tarte, que l'on faisait chauffer sur le poêle à deux ponts <sup>31</sup>, ou encore de pain de ménage, de galettes à la mélasse, d'un peu de confiture. La plupart des enfants buvaient de l'eau fraîche, quelques-uns emportaient du lait.

### ***La récréation à l'école***

Autrefois, il n'y avait aucune installation sportive proprement dite ni aucun terrain de jeux à la disposition des élèves. Ces derniers avaient droit à une pause de dix minutes au milieu de l'avant-midi et de l'après-midi. Ils s'occupaient à courir ou à jouer avec un ballon près de l'école<sup>32</sup>.

### ***La distribution des prix***

Les premiers ou premières de classe recevaient généralement une médaille d'honneur attachée à un ruban, qu'ils arboraient fièrement. Les écoliers bénéficiaient aussi parfois des largesses de leur institutrice. Généralement, à la fin de l'année scolaire, celle-ci organisait une sorte de loterie qui permettait à chacun de recevoir un petit présent. Voici ce que nous a raconté à ce sujet Marguerite Montreuil-Aubin :

Un jour, j'avais offert un chapelet " monté sur argent " d'une valeur de 2 \$. Un beau prix pour l'époque et fort convoité par les élèves. C'est Marie-Alice Demers, un membre de la famille chez qui j'hébergeais pendant la semaine, qui l'avait remporté. Elle l'avait beaucoup apprécié, puisque, quelque quatre-vingts ans plus tard, juste avant de mourir, elle me confiait qu'elle l'avait toujours en sa possession.

Les petites images faisaient la joie des enfants. Elles étaient leurs récompenses pour les devoirs bien faits ou servaient à perpétuer de beaux souvenirs : la petite communion, la confirmation, la communion solennelle, le jour où la jeune fille avait été reçue Enfant de Marie. Les religieux qui venaient faire du recrutement dans les écoles en distribuaient également, de même que monsieur le curé lorsqu'il faisait sa visite paroissiale. La dernière journée de l'année scolaire tout comme celle de la présentation des « travaux manuels » étaient aussi l'occasion d'une remise d'images. Les prix attribués par les commissaires étaient différents. Les élèves les plus méritants quittaient l'école avec l'un ou l'autre des présents suivants : un livre d'histoire, un manuel d'histoire sainte, un missel, un chapelet ou un crucifix.

Chaque enfant possédait sa petite « boîte d'images » dans laquelle il conservait ces précieux souvenirs. L'Enfant Jésus, le Sacré-Coeur, la Sainte Vierge, la sainte Famille, sainte Thérèse, la représentation de la Nativité, l'ange gardien au regard bienfaisant, tous ces personnages faisaient partie de son imaginaire religieux.

## *La discipline*

Une institutrice a laissé dans notre milieu un souvenir typique d'une époque révolue. Elle avait la responsabilité des classes de la première à la septième année inclusivement. Ce ne sont pas toutes les maîtresses d'école, à l'époque, qui avaient la responsabilité de la classe de septième année. Il lui arrivait de compter plus de quarante élèves à la fois dans sa classe. Pour inciter tout ce beau monde à être sage, elle se montrait plutôt sévère. Ainsi, lorsqu'un écolier n'obéissait pas aux règles, elle le faisait mettre à genoux, face au tableau noir, dos à ses camarades de classe. Les plus réticents pouvaient recevoir une bonne taloche derrière la tête ou quelques petits coups de baguette de bois sur l'avant-bras ou les doigts. Avec ces méthodes punitives, les écoliers la craignaient certainement. Il ne faut donc pas s'étonner d'apprendre que les élèves, en général, étaient plutôt dociles.

D'autres institutrices étaient encore plus sévères. L'école du chemin Bois-Clair accueillait environ vingt-six garçons et filles de plusieurs divisions. Les élèves vouvoyaient leur institutrice et n'étaient pas trop dissipés parce qu'ils craignaient les châtiments. L'une d'entre elles, particulièrement sévère, réprimandait parfois un enfant en lui frappant le bras avec un petit bâton de bois. Ou encore, elle accrochait une pancarte dans le dos du fautif, portant l'inscription « paresseux ou menteur »<sup>33</sup>. D'anciens élèves du secteur « Les Côtes » se souviennent encore des coups de baguettes administrés sur le bout des doigts ou du passage de la maîtresse tortillant les oreilles de petits camarades un peu trop turbulents<sup>34</sup>. De tels témoignages rapportés innocemment et sans commentaires nous éclairent certes plus que les savants récits officiels qui devaient faire plaisir aux personnes en autorité et les rassurer sur la condition des jeunes du temps.

En général cependant, les maîtresses d'école étaient très attachées à leurs élèves et fières de leur réussite. Plusieurs n'ont pas eu à réprimander des élèves trop turbulents et encore moins à sanctionner une faute à coups de baguette. Cela était vrai particulièrement lorsque le nombre d'élèves était peu élevé.

## *L'hygiène à l'école*

À l'école du chemin des Plaines, on empruntait un passage pour se rendre de la classe aux *bécosses*. Les écoliers n'avaient pas à sortir à

l'extérieur, mais c'était tout de même froid<sup>35</sup>. À l'école de Marguerite Montreuil-Aubin, le lieu réservé aux besoins naturels occupait la moitié d'un hangar à bois, petit bâtiment non chauffé adossé à l'école. La pièce servant de cabinets d'aisances était divisée en deux parties. Chacune des deux pièces était fermée par une porte et se limitait à un siège percé d'une ouverture au-dessus de laquelle était placé un banc de toilette. Marguerite nous a expliqué : « En hiver, il fallait être ingénieux et avoir recours à certains procédés qui tenaient presque de l'acrobatie pour éviter la glace qui se formait tout autour de l'ouverture<sup>36</sup>. »

### *La pesée mensuelle*

Les élèves fréquentant l'école du Bas-de-la-Paroisse se rendaient tous les mois, en compagnie de leur maîtresse, chez Rosaire Lambert. Ils montaient tour à tour sur la balance à *patates* pour la pesée mensuelle. Le poids de chacun des enfants apparaissait sur le bulletin du mois<sup>37</sup>.

### *Un personnage notoire*

À Saint-Antoine-de-Tilly, comme dans la majorité des paroisses, la maîtresse d'école était, avec le curé, le notaire et le médecin, la seule personne instruite. On faisait souvent appel à ses services pour écrire une lettre ou rédiger une adresse lors de grandes fêtes familiales ou paroissiales. Par ailleurs, il n'était pas fréquent que l'institutrice écrive aux parents pour se plaindre du comportement ou de la propreté des enfants. Lorsqu'elle devait le faire, ils étaient sensibles à ses recommandations, particulièrement la mère. Selon une informatrice, les parents prenaient bien soin de leurs enfants<sup>38</sup>. Exceptionnellement, une maîtresse d'école de la paroisse avait préféré changer d'école une année parce qu'elle était exaspérée par le manque de compréhension d'un parent<sup>39</sup>.



*La télégraphiste*

*Marie-Anna Boisvert.*

Collection Marie-Paule Lambert-Gingras

### *Le désir d'apprendre*

À Saint-Antoine-de-Tilly, les gens voulaient apprendre à lire et à écrire. Quelques personnes savaient lire et écrire en français et en anglais. C'était le cas du forgeron Frédéric Montreuil et de la télégraphiste Marie Anna Boisvert. Beaucoup de femmes, au début du XX<sup>e</sup> siècle, savaient signer leur nom, mais elles éprouvaient des difficultés à écrire et en souffraient beaucoup, ce qui avait fait dire à l'une d'entre elles : « Je vendrais ma chemise pour savoir lire et écrire correctement <sup>40</sup>. »

Lorsqu'une jeune fille abandonnait l'école, elle ne restait pas dans l'oisiveté. À la maison, on lui enseignait à faire la cuisine, à coudre, à travailler à l'aiguille, à faire l'entretien ménager. Elle participait aussi aux travaux des champs, à la cueillette des petits fruits, gardait les plus jeunes et aidait à *faire le train*. En somme, on la préparait à devenir une bonne épouse et une bonne mère de famille. Toutes devaient travailler, aider leurs parents. De son vivant, Anna Gingras racontait : « Ma mère m'a enseigné à à coudre à l'aiguille. Ma première pièce a été un couvre-pieds. J'ai pris quinze jours à rassembler toutes les petites pièces de tissu et quinze jours pour achever la confection. » Anna aidait aussi sa mère à filer la laine des moutons. L'une et l'autre confectionnaient de



*Femmes au travail de la laine.*

*Eugénie Laroche épouse de Joseph Côté et ses filles :*

*1<sup>re</sup> rangée : Yvonne, Claire et Victorine ;*

*2<sup>e</sup> rangée : Eugénie, Agnès, Régina et Obéline.*

Collection Gilles Boisvert

nombreuses *catalognes* sur le métier à tisser pour les besoins de la maisonnée et parfois ceux des voisins, sans jamais rien demander en retour. Anna allait régulièrement faire du gardiennage chez les voisins sans être rémunérée. Les gens n'avaient pas d'argent, alors ils échangeaient des services <sup>41</sup>.

Dans *Le p'tit almanach illustré de l'habitant*, l'auteur énumère, de façon amusante, tout ce qu'une jeune fille devait apprendre :

À cuire.

À coudre.

À être gentille.

À raccommoder.

À fuir l'oisiveté.

À garder un secret.

À faire du bon pain.

À soigner les malades.

À être vive et joyeuse.

À prendre soin du bébé.

À raccommoder les bas.

À se passer de servante.

À respecter la vieillesse.

À éviter les commérages.

À tenir la maison propre.

À maîtriser son caractère.

À se mettre avec propreté.

À égayer un homme morose.

À être les charmes de la maison.

À enlever les toiles d'araignée.

À voir une souris sans se pâmer.

À se donner beaucoup d'exercice.

À marier un homme pour son mérite.

À être l'appui, la force de son époux.

À lire d'autres livres que les romans.

À ne pas se mêler de littérature fleurie.

À être femme forte en toute circonstance.

À porter des souliers qui ne lui cassent pas les pieds <sup>42</sup>.

## MARCHER AU CATÉCHISME

Les enfants devaient aussi suivre des cours de catéchisme. Pour ce faire, ils devaient parfois parcourir de longues distances. Nos pa-

rents, à tout le moins nos grands-parents, ont tous « marché au catéchisme ». Cela voulait dire que, vers onze ou douze ans, ils devaient délaissier leurs activités scolaires pour se rendre tous les jours à l'église ou au presbytère, pendant une période donnée du printemps. Le curé leur faisait apprendre et réciter méthodiquement les réponses du petit catéchisme, ce manuel qui contenait l'essentiel des croyances catholiques, traditionnelles et obligatoires. À cette occasion, les mères se souciaient beaucoup de la tenue de leurs enfants. Ils se devaient d'être propres, bien peignés et endimanchés<sup>43</sup>. Par exemple, Antoine-Lévis Gingras, alors âgé de dix ans, et l'une de ses soeurs, qui avait onze ans, chaussaient leurs *claqués*<sup>44</sup> et partaient du chemin Bois-Clair, marchaient à travers champs jusque chez Rigobert Genest, avant de se diriger vers le village. Arrivés au trottoir de bois, ils enlevaient leurs *claqués*. À la fin de ces séances d'enseignement qui duraient de vingt à trente jours, les élèves étaient prêts à faire leur grande communion ou « communion solennelle ». L'événement religieux était célébré en mai ou en juin.

### *École modèle avec communiant.*

Doté d'une bonne mémoire, le curé Fortier se rappelait tous les noms des enfants d'une même famille, et chacun se devait d'être sur ses gardes. Le moindre écart de conduite pouvait mériter une taloche derrière la tête ou même une fessée exécutée avec promptitude.



*L'école  
Modèle.  
Photographie  
prise à  
l'occasion de  
la communion  
solennelle.*

Collection  
Madeleine Bourret-  
Germain

## 1951 : ÉRECTION D'UN COUVENT

De 1902 à 1907, les Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie enseignaient déjà dans la paroisse. Cette communauté était arrivée de France en 1892, à la demande du curé de Saint-Éphrem-de-Beauce, l'abbé Léon-Maxime Morisset <sup>45</sup>.

À Saint-Antoine-de-Tilly, les années 1950 marquèrent le début d'une ère nouvelle en éducation, grâce à l'influence prédominante des communautés religieuses dans la formation des filles et des garçons. Jusque-là, seule l'éducation élémentaire avait été dispensée dans les écoles des rangs et du village. L'augmentation du nombre d'élèves nécessitait la construction de nouvelles écoles afin d'offrir une formation plus avancée.

En 1951, au terme de nombreuses démarches, on érigea un couvent, concrétisation d'un vieux rêve du curé Fortier. Par la suite, cette institution fut liée à la vie culturelle de la paroisse. Tous les jeunes de Saint-Antoine avaient accès à cette école jusqu'à la classe de onzième année, sous la direction des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier. En 1963, les écoles de rang fermèrent leurs portes l'une après l'autre.

L'étage du couvent était réservé aux filles de la classe de cinquième année et plus. Lors de la fermeture des écoles de rang, l'édifice fut agrandi du côté est ; l'aile ouest, qui abritait la résidence des religieuses, ne subit aucune transformation. À partir de cet agrandissement, toutes les classes devinrent mixtes.

L'année scolaire 1972-1973 fut marquée par la création d'une nouvelle commission scolaire, celle de Marie-Victorin, ce qui amena le regroupement de six paroisses : Sainte-Croix, Lotbinière, Leclercville, Issoudun, Laurier et Saint-Antoine-de-Tilly.

En 1975, une chambre des religieuses fut transformée en secrétariat administratif. Les autres chambres firent place à une bibliothèque tandis que l'espace occupé par la chapelle devint la salle du personnel. Durant ces années, deux religieuses habitaient toujours le couvent. Après le départ des dernières religieuses, en 1978, la chambre à coucher de la directrice (mère supérieure), la salle à manger et le parloir furent transformés en un seul local d'arts plastiques. En 1980, d'autres réaménagements furent effectués <sup>46</sup>.

## 1858 : NAISSANCE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

La première commission scolaire fut établie en 1858, sous la présidence de monsieur Philius-Pierre Normand<sup>47</sup>. Samuel Lefèvre, qui avait été secrétaire-trésorier pendant trente ans, abandonna son poste pour cause de vieillesse en 1947. Mozart Marchand lui succéda. La famille Lefèvre compte quatre générations au service de la commission scolaire : Lazare, Téléphore, Joseph et Samuel. Jules Lefèvre, fils de Samuel, s'était initié très jeune au travail de secrétaire-trésorier. Son père voyait en lui un homme capable de le remplacer et de continuer le rôle de ses ancêtres. Malheureusement, alors qu'il participait à une corvée de sciage de bois de chauffage chez Henri Méthot, la roue d'air du *banc de scie* éclata et un morceau de fer lui frappa la jambe. Le docteur Poliquin de Québec fut mandé et dut lui amputer la jambe. Ayant perdu beaucoup de sang, le jeune homme décéda au cours de la nuit du 1<sup>er</sup> février 1933. Il était âgé de 25 ans.

Arthur Méthot fut l'un des présidents de la Commission scolaire de Saint-Antoine. En vertu de son mandat, il visitait les écoles et questionnait les enfants sur la matière apprise au cours de l'année. À cette occasion, en procédant par tirage au sort, il donnait une récompense pour le mérite ou l'excellence des élèves. Il est arrivé plus d'une fois que l'une ou l'autre de ses filles gagne un prix, mais sur ses conseils, chacune le remettait. Il craignait d'être soupçonné de favoritisme, même s'il savait que cette situation représentait pour ses enfants un gros sacrifice<sup>48</sup>.

## LES HABITATIONS DE NOS ANCÊTRES

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les premières tâches qui attendaient nos ancêtres à leur arrivée dans le nouveau pays étaient le défrichage d'un emplacement et la construction d'une maison.

Le défrichage était long et dur en ces temps héroïques où l'on disposait d'outils rudimentaires, souvent uniquement d'une hache pour se frayer un chemin dans la forêt dense. Le Père Paul Le Jeune, dans ses *Relations*, précise qu'un homme bien portant, occupé au défrichage durant toute l'année et trimant dur, pouvait couper au maximum « un arpent et demye ». Les colons devaient d'abord abattre les arbres et brûler les souches. Ils devaient ensuite labourer et enlever les pierres, avec comme seul moyen l'aide de boeufs de travail. Quand ils

avaient gagné quelques toises sur la forêt, ils songeaient à la construction d'un abri pour se protéger des rigueurs de l'hiver. Le cèdre, le pin et le chêne constituaient les matériaux les plus communément utilisés.

Les fenêtres étaient généralement garnies de vitres, mais certaines n'étaient parfois habillées que d'un papier bien collé.

Le carré de la maison était construit de bois, pièce sur pièce, équarri grossièrement, et la maison comptait le plus souvent une ou deux pièces. La pièce unique servait de cuisine, de salle familiale et de chambre à coucher. Le plafond de bois était soutenu par de grosses solives. Les murs blanchis à la chaux perdaient rapidement leur blancheur à cause du feu qui était attisé en permanence dans la cheminée pour réchauffer l'intérieur et cuire les aliments à la crémaillère. Il n'y avait pas de poêle à bois à cette époque-là, celui-ci fit son apparition avec les forges du Saint-Maurice en 1737. Le mobilier se limitait à une table et quelques chaises de facture artisanale et à un grabat muni d'un matelas de paille.

Près de l'entrée de la maison étaient suspendus mousquet et arquebuse, armes indispensables pour la chasse aux victuailles, aux fourrures et se protéger des maraudeurs autochtones. Pour assurer sa survie, le colon allait à la chasse aux chevreuils, aux orignaux ou aux animaux à fourrures tels que loutres, rats musqués, castors, qu'il pouvait revendre en échange d'écus ou de vivres. Il s'adonnait aussi à la pêche.

## LE PATRIMOINE BÂTI DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

À Saint-Antoine-de-Tilly, en plus du manoir, de l'église et de la sacristie, toutes des habitations construites à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs maisons anciennes existent encore. Un inventaire mené en 1995 a en effet révélé la présence de quelque 350 édifices d'intérêt patrimonial, des maisons d'habitation surtout, mais aussi des dépendances agricoles, des anciens moulins et autres bâtiments. Leurs styles, qui illustrent plusieurs périodes historiques, sont issus d'influences très variées et de courants architecturaux des plus divers. La plupart des maisons anciennes de Saint-Antoine-de-Tilly sont donc d'intérêt patrimonial :

En effet, 10 maisons (5 %) ont été érigées entre 1780 et 1830 et 32 autres (16 %) datent de la période 1830-1860. Toutefois, la majorité des bâtiments anciens est issue de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle,

puisque 73 édifices (37 %) datent de la période 1860-1890. Mentionnons enfin qu'un nombre assez élevé d'édifices (51) a été construit au cours de la période victorienne au tournant du XX<sup>e</sup> siècle<sup>49</sup>.

Généralement, la maison comportait un rez-de-chaussée et un étage. Au rez-de-chaussée étaient situés la cuisine, la salle à manger, le salon et le plus souvent une chambre à coucher. L'étage pouvait compter trois ou quatre chambres. Dans la même maison logeaient le père, la mère, plusieurs enfants, souvent les grands-parents, et parfois un oncle, une tante. Les enfants étaient nombreux à dormir dans la même chambre. Antoine-Lévis Gingras nous racontait l'an dernier :

Mes parents occupaient une chambre à l'étage parce qu'ils laissaient la chambre du rez-de-chaussée à mes grands-parents. Ils avaient un lit muni d'une tête de lit très haute. Ils avaient placé un autre lit pour enfant derrière ce haut dossier. On ne pouvait rien voir de ce qui se passait dans le grand lit.

Un buffet, communément appelé *sideboard*<sup>50</sup>, occupait un mur du salon, et des cadres à représentation religieuse décoraient les murs. Une pompe à bras amenait l'eau du puits à la cuisine. Pour faire chauffer l'eau sur le poêle à bois, on utilisait une *bombe* ou un *canard*<sup>51</sup>. Le mot « bouilloire » ne faisait pas encore partie du vocabulaire de l'époque.

Un long tuyau serpentait au rez-de-chaussée, montait parfois jusqu'à l'étage et traversait les chambres avant d'arriver à la cheminée. Le père de famille descendait la nuit pour chauffer le poêle à bois. C'était parfois à la femme, mère ou fille, qu'incombait cette responsabilité.

Par exemple, chez Arthur Méthot, avant de se mettre au lit, Hélène se rendait à la cuisine d'été pour attiser le poêle à bois et descendait à la cave pour alimenter la fournaise. La chaleur qui se dégageait de cette dernière pénétrait dans les pièces du rez-de-chaussée et des chambres à l'étage au moyen d'une grille. Au cours de la nuit, les feux n'étaient pas entretenus et les flammes s'éteignaient. Elle et son père se couchaient tôt ; ils se couvraient chaudement, sachant qu'il ferait froid au petit matin.

Contrairement à la plupart des familles des environs, ils habitaient la cuisine d'été à longueur d'année. Non isolée, cette pièce était froide en hiver. Au réveil, Hélène endossait son « costume de ski » et chaussait des bottes. Elle descendait à la cave pour chauffer la fournaise et en ramenait de la *ripe* et du petit bois de chauffage pour allumer le poêle de

la cuisine d'été. Tôt le matin, aux quatre coins de la pièce, les extrémités du prélat étaient relevées tant c'était froid. Fréquemment, l'eau de la bouilloire restée sur le poêle était gelée.

### ***Le sous-sol de l'époque : une véritable cave***

Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la véritable cave n'existait pas en milieu rural. Les légumes, les saloirs de lard, d'anguille et de beurre étaient entreposés dans un caveau auquel on accédait par une trappe ménagée dans le plancher de la cuisine. Cependant, dès la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, on creusa une véritable cave de 1,2 à 1,8 mètre (4 à 6 pieds) de hauteur, y pratiquant au moins deux ouvertures qui servaient à la fois à entrer la récolte et à aérer la place. On installa même une *descente*, sorte de porte basse qui permettait d'accéder à cet endroit de l'extérieur. Convenablement creusée et aérée, cette cave offrait l'humidité et l'obscurité nécessaires. Elle était divisée en *pors*, prononciation locale du mot « parc », dans lesquels on entreposait les patates<sup>52</sup>, les carottes, les choux de Siam. On y trouvait aussi des *quarts*, dénomination ancienne désignant le quart d'une mesure quelconque. Avec le temps, ce terme fut employé pour parler du baril et du tonneau de saumure dans lesquels étaient conservés les cornichons, le lard et l'anguille. On y trouvait finalement des barils de pommes et, sur les étagères, les conserves de fruits et de légumes.

### ***L'éclairage***

Il y a un siècle et demi à peine, les techniques d'éclairage étaient très rudimentaires chez nous. Au début de la colonisation, la lumière n'était pas aussi nécessaire que de nos jours, puisque c'était la clarté naturelle qui déterminait l'horaire d'une journée de travail. Puis, l'usage du *bec de corbeau*, une sorte de lampe que l'on remplissait d'huile ou de gras, et dont l'une des extrémités était affinée pour recevoir une mèche, devint très populaire jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Toutefois, la chandelle fut le mode d'éclairage le plus répandu chez l'habitant.

Vers 1860, la lampe à pétrole ou au kérosène fit son apparition. Il y a quelques décennies seulement, avant l'ère de l'électrification rurale, c'est de cette façon que les soirées et les nuits de nos habitations campagnardes étaient éclairées.

Nos ancêtres utilisaient une lanterne ou un fanal pour se rendre à l'étable durant la nuit. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le corbillard de Saint-Antoine était muni de lanternes au carbure.

L'éclairage domestique connut des transformations très importantes à partir de 1840. À la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'apparition du gaz et de l'électricité mirent fin à l'usage quotidien des lampes à l'huile.

### ***Outils, ustensiles, meubles et objets quotidiens***

Par la force des circonstances, les anciens étaient économes et souvent très habiles de leurs mains. Que ce soit dans le domaine du mobilier, de la ferronnerie, de la ferblanterie ou des outils.

Très souvent les anciens durent inventer de toutes pièces, ou à tout le moins améliorer et adapter aux conditions et au climat d'ici, tous ces outils nécessaires à l'accomplissement des tâches essentielles.

### ***La salle commune***

Dans la maison traditionnelle, la salle commune et les chambres à coucher demeuraient les seules pièces à meubler. Dans la cuisine, qui servait aussi de salle de séjour, on retrouvait les objets suivants : bouilloire de fonte, huche à pain, fers à repasser en fonte, de poids et de grosseurs variables. Certains fers servaient à craqueler jupes et poignets de chemises. Quant à la huche, elle se retrouvait dans toutes les maisons, car chaque ménagère boulangeait le pain pour la famille. Lorsque le pain était cuit, la huche servait à le ranger pour les jours suivants et à le conserver frais. Le savon, le sirop d'érable, la teinture des lainages et la préparation d'alcool maison étaient autant d'opérations qui se faisaient dans de gros pots de fer à anses.

Chaque habitation avait aussi son rouet et toute la gamme d'appareils en bois utilisés pour la fabrication de la laine et des tissus, entre autres le dévidoir, servant à mettre la laine en écheveaux, le métier à tisser et la carde.

Le long de la table de cuisine, il y avait le banc que l'on rangeait au mur durant la journée et qui servait de siège au moment du repas. On pouvait aussi retrouver des chaises droites à fond paillé ou tressé de lanières de peau crue, que l'on appelait *babiches*<sup>53</sup>. La popularité des chaises berceuses fut si grande chez nos ancêtres que la plupart des

habitations en avaient toute une collection qu'on sortait sur la galerie par les beaux dimanches ou durant les chaudes soirées d'été. Il y avait encore le fauteuil berçant à deux places, utilisé surtout par les amoureux, et le *banc du quêtoux*. Ce banc-lit était placé dans la cuisine, voisin de la porte principale, toujours prêt à recevoir le survenant d'un soir. Chez le curé, le médecin et le notaire de Saint-Antoine, on retrouvait le fauteuil, le sofa de style victorien et parfois même un bureau de travail. Ce dernier était indispensable aux bourgeois d'affaires et aux membres du clergé.

### ***La chambre à coucher***

Les coffres servaient à ranger couvertures, vêtements et dentelles. Jusque vers 1960, le coffre de cèdre était l'article indispensable à toute jeune fille préparant son trousseau. Le lit de cuivre, de fer ou de bois, dit *lit carriole* ou à *quenouilles*, constituait l'élément dominant du mobilier de chambre. On retrouvait aussi le *ber* ou berceau. Les commodes à trois ou à quatre tiroirs qui meublaient la chambre servaient à ranger lingerie, literie et vêtements. Dans la chambre à coucher, on retrouvait enfin la table de toilette ou lave-mains, un petit meuble destiné à recevoir le bassin et la cuvette pour se laver les mains ou se débarbouiller.

### ***La ferme***

À la ferme, on retrouvait la faucille qui servait surtout à couper le blé et les autres céréales au temps de la moisson. La faux, qui s'ébréçait assez souvent au contact des cailloux, devait être continuellement aiguisée. L'agriculteur apportait donc avec lui une pierre douce à aiguiser et un peu d'eau. On retrouvait dans la grange les râteaux, les pelles de formes diverses et les fourches. Enfin, le fléau faisait partie des objets utilitaires de la ferme. C'était un instrument composé de deux bâtons liés bout à bout par des courroies, avec lequel on battait les céréales, principalement le blé.

### ***Une grange octogonale à Saint-Antoine !***

Pour la plupart des agriculteurs, les granges de Saint-Antoine sont toutes semblables, mais il y subsiste un type particulier de construction : la grange octogonale d'inspiration américaine.



*Grange-étable octogonale construit par Philius Aubin.*

*Collection Encyclopédie de la maison québécoise, 1972*

Ce bâtiment composé de huit murs avait été choisi en raison de ses qualités. Selon certains adeptes, sa configuration permettait de loger le cheptel au rez-de-chaussée, les bêtes à cornes au centre et les chevaux et les volailles le long des murs. Les désavantages étaient cependant importants : l'utilisation de la grande fourche était problématique, les pertes d'espace étaient nombreuses et la forme octogonale s'adaptait mal à la garde des animaux. Selon une légende, ce sont des chrétiens américains qui avaient adopté cette forme de construction parce que le diable ne pouvait pas se réfugier dans les coins. En fait, ce type de grange très particulier n'a jamais connu une grande popularité au Québec, même dans les années 1880. En 1976, il n'en restait plus qu'une dizaine, ce qui en fait des bâtiments dignes d'un certain intérêt<sup>54</sup>. Celle de Saint-Antoine, qui se trouve à l'est du village, fut construite en 1901 par Philius Aubin. Il aurait été inspiré par cette architecture plutôt originale lorsqu'il naviguait sur les Grands Lacs.

### *À cheval !*

Les chevaux étaient plus qu'un moyen de transport, ils constituaient des outils de travail de première importance. Il est faux de penser que tous les pionniers en avaient. On sait que douze chevaux furent expédiés en Nouvelle-France par le roi en 1665.



*Delphis  
Coulombe  
aux travaux  
des champs.*

Au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle, les chevaux occupaient une place importante dans la vie des habitants de Saint-Antoine. Cependant, certains habitants utilisaient un *team* composé d'un boeuf et d'un cheval. À tel point qu'on n'aurait jamais « mangé son cheval »... cet animal étant noble...

Les cultivateurs qui possédaient des chevaux de trait<sup>55</sup> les attelaient à un *boghei*, sorte de cabriolet découvert, à deux roues, ou à un petit *concorde*. Cette dernière voiture était munie d'un parasol destiné à protéger du soleil ou de la pluie. Le dimanche, cinq membres de la famille pouvaient y prendre place pour se rendre à l'église, trois personnes en arrière et deux en avant. L'hiver, on s'y rendait en carriole, car presque aucune tempête ne pouvait empêcher nos gens d'assister à la messe dominicale.



*Adalbert  
Lambert et  
un team  
composé  
d'un bœuf et  
un cheval.*

Collection  
Thérèse  
Lambert-  
Villeneuve

*Endimanchés  
pour se  
rendre  
à la messe.*



Antoine Gingras se rappelle s'être rendu à l'église par une température de cinquante degrés sous zéro. Les chevaux étaient recouverts de glace, les *sleighs* grinçaient sur la neige tant c'était froid. Les femmes, assises derrière, se couvraient la tête et le haut du corps d'un châle et se protégeaient sous une peau de fourrure. Les hommes, debout en avant pour conduire le cheval, portaient des *capots* confectionnés de peaux de chats sauvages.

Sur la ferme, on utilisait aussi l'énergie et la force des chevaux. Le *horsepower* était une machine actionnée par deux chevaux grimpés sur une sorte de pont roulant qui, lui-même, activait une grande roue motrice pour faire fonctionner la batteuse à grain.



*Berlot avec Isabelle Houde dans Les Fonds.* Collection Denise Houde-Degrâce

## LES TRAVAUX DOMESTIQUES

### *Les journées de lessive*

Au siècle dernier, après la rentrée des bêtes et la fin des récoltes, la mère et ses filles entreprenaient une semaine de lessive, une grosse besogne semblable à celle du printemps. Elles lavaient les draps, le *linge de corps*<sup>56</sup>, les salopettes de travail et faisaient tremper tout ce linge pendant un ou deux jours dans une eau froide adoucie de *lessi*. On obtenait ce produit en versant de l'eau bouillante sur de la cendre de bois franc dans une grande cuve. L'eau, filtrée par la cendre, s'écoulait très lentement par un petit trou percé sous la cuve. Après le trempage, on lavait le linge au savon du pays dans une grande cuve d'eau chaude ; ce savon domestique servait aussi à se laver les mains et à nettoyer les planchers. Pour la toilette personnelle, on utilisait du *savon d'odeur*<sup>57</sup>. Ensuite, on frappait le linge au moyen du battoir, une large palette de bois appelée aussi *batoué*, sur une planche ou un banc mis de travers dans la cuve. Le linge battu était mis à bouillir pendant trente à quarante-cinq minutes dans une eau pure additionnée de *lessi*, puis on l'égouttait avant de le laisser reposer dans l'eau froide durant une nuit, histoire de le rincer. Par la suite, on le pendait sur des cordes tendues ici et là, soit dans la maison, soit dans le bas-côté, soit tout simplement à l'extérieur<sup>58</sup>.

La journée réservée au lavage de la literie et des linges de maison était une grosse journée de travail. L'eau dure du puits ne convenait pas au lavage de ce linge. C'est pour cette raison que certains recueillaient l'eau de pluie<sup>59</sup>. Des barils étaient placés à la base des toits de tous les bâtiments, à cette fin. La ménagère faisait les préparatifs pour son « feu »<sup>60</sup> le soir précédent. Le lendemain, elle se levait et se rendait à la *shed*<sup>61</sup>, derrière la maison, pour l'allumer. Elle transportait l'eau avec une chaudière de quatre gallons dans chaque main, qu'elle mettait à chauffer dans un gros chaudron de fonte. Au cours de l'hiver, elle faisait fondre de la neige<sup>62</sup>.

Hélène Méthot nous a raconté que du temps où sa mère vivait, dans les années 1950, et qu'elles accueillaient des pensionnaires, elles utilisaient une machine à laver le linge électrique. Avant cette période, sa mère avait « usé » deux *laveuses* actionnées à l'aide d'une roue et aussi lavé le linge sur une planche à laver de verre ou de métal<sup>63</sup>. La petite planche de verre était réservée aux petites pièces de vêtement ou à la lingerie délicate, alors que la grosse planche de métal servait aux plus gros morceaux.

Au printemps, avec le temps doux, les femmes de la maison lavaient toutes les couvertures de laine, les *catalognes* et les couvre-lits qui avaient servi durant l'hiver. Elles lavaient ces articles à l'extérieur, dans une *auge* creusée dans un tronc d'arbre <sup>64</sup>. Elles faisaient chauffer l'eau dans un grand chaudron de fonte et la versaient dans l'auge. Une femme placée à chaque extrémité du grand récipient, pilon à la main, tassait le linge. Généralement, ces grosses pièces de tissus n'étaient lavées qu'une fois par année.



Durant les premières années après son mariage (1897), Mathilda Méthot aurait quelques fois lavé du linge au battoir, à la rivière qui coulait près de sa maison vers le fleuve. Plus tard, Victorien Croteau, son frère, lui avait fabriqué une auge.

Le lundi avant-midi était réservé au lavage du *linge de corps*. Autrefois, on changeait ce linge une fois la semaine. Lorsqu'on désirait du linge qui sentait vraiment bon, on le mettait à sécher sur une corde à linge à l'extérieur, même en hiver. À Saint-Antoine-de-Tilly, cette pratique fut respectée jusque dans les années 1960 ou jusqu'à l'avènement des sècheuses. Sorti par une petite ouverture percée dans le mur d'un bâtiment adjacent à la cuisine d'été, le linge était laissé sur la corde plusieurs heures. On le rentrait à l'intérieur pour terminer le séchage, les doigts souvent gelés à force de manipuler les vêtements raidis par le froid. Durant l'été, on faisait aussi sécher des couvertures ou des pièces de tissu jauni en les déposant directement sur l'herbe. Il semble que c'était la méthode idéale pour obtenir du linge d'une blancheur immaculée.

Arthur Méthot avait installé trois feux ou poêles dans un hangar. Un feu servait à chauffer l'eau du chaudron de fonte pour laver le linge et un deuxième feu, où était suspendu un autre chaudron, était utilisé pour fabriquer le savon du pays. Sur le troisième poêle, il y avait une tôle munie de ronds. On pouvait cuisiner dessus pendant la saison chaude et, au printemps, il suffisait d'enlever la tôle pour faire bouillir le sirop d'érable. À l'arrière de la maison se trouvait un grand hangar avec remise adjacente. Il y avait un feu avec maçonnerie de briques, sur lequel une grande casserole servait à faire bouillir l'eau d'érable, ce qui fournissait quelques gallons de sirop d'érable chaque printemps, avec la sève d'une quarantaine d'érables éparpillés autour de la maison et sur la colline.

Julie Méthot-BLONDIN, *Une vie, deux époques*, p. 26 et Hélène Méthot.

Repasser le linge avec les fers lourds qu'on faisait chauffer sur le poêle à bois, ce n'était pas une sinécure. En été, comme il fallait entretenir un feu ardent, les femmes devaient se lever très tôt pour accomplir ce travail avant la grosse chaleur du milieu du jour. Tout était repassé : draps, serviettes, linges de vaisselle et lingerie personnelle, sans oublier les chemises, dont les cols et poignets étaient empesés.

### *Le savon du pays*

Pour fabriquer le savon du pays, on faisait bouillir de l'eau et du gras de viande provenant des restes de la *boucherie*. On y ajoutait du *caustique*<sup>65</sup> et de l'*arcanson*<sup>66</sup>, puis on laissait bouillir à gros bouillons cette préparation. Le liquide devenait jaune comme de l'or. Au moment jugé opportun, on laissait refroidir la mixture, qui prenait alors la forme d'un gros bloc de savon. Cette masse agglomérée était coupée en gros morceaux qu'on remettait dans le chaudron le temps de quelques bouillons avant de laisser refroidir la préparation de nouveau. Une fois la préparation solidifiée, par suite du refroidissement, on la coupait de nouveau en morceaux uniformes. Ce savon était utilisé pour les travaux ménagers et la lessive. Autrement, les gens achetaient du savon de Castille<sup>67</sup>, une sorte de savon parfumé pour la toilette, vendu sous forme de pain.

## LES ARTS DOMESTIQUES

### *La dentelle*

La fabrication de la dentelle était autrefois une occupation d'hiver et certaines femmes âgées en faisaient leur occupation presque régulière. Il en était de même de la broderie, du tricot et du tissage.

Selon l'ethnologue Jean-Claude Dupont, dans la société traditionnelle, le port de la dentelle était surtout associé aux trois grands rites de passage de la vie ; elle ornait le trousseau de baptême, la robe et le voile de la mariée, le col et les poignets de la robe mortuaire. Il ajoute que la dentelle, symbole féminin et signe de pureté, ne servait à l'homme que dans le culte ou lorsqu'il était intégré à la vie religieuse. Jadis attribut royal, la dentelle conservait cette fonction dans la lingerie liturgique comme la nappe d'autel et celle de la sainte table. La dentelle devint, au XIX<sup>e</sup> siècle, une marque d'appartenance sociale parce qu'elle témoi-

gnait d'un bien-être matériel. Elle agrémentait les intérieurs sous forme de *chemins* et de *centres* ; on en retrouvait sur la table, le buffet, le divan, la table console et bien d'autres meubles situés à l'étage des chambres ou sous forme de rideaux de fenêtres. On en retrouvait chez les notables et chez certains paroissiens bien nantis qui faisaient ainsi étalage de leur situation sociale.

Les catalogues de patrons de Raoul Vennat inondaient villes et campagnes et furent collectionnés par les fermières de chez nous pendant de nombreuses années.

Comme en font foi les photos recueillies à Saint-Antoine-de-Tilly, si les femmes d'ici ne fabriquaient pas la dentelle en grande quantité, elles l'aimaient suffisamment pour ajouter cette parure aux vêtements : sur des collets, des plastrons et des manches. Chez les gens du peuple, la dentelle n'était pas aussi répandue que chez les bourgeois, mais elle n'était pas moins recherchée, puisque les rares pièces que l'on décousait de la vieille lingerie étaient conservées pour un usage ultérieur et certaines autres étaient conservées même si on ne prévoyait pas toujours les réutiliser. C'est ce qu'a fait Claire Martineau-Lambert, qui possède toujours une boîte appartenant à sa mère décédée, dans laquelle cette dernière avait conservé des pièces de dentelle, y compris son voile de mariée datant de plus de soixante-dix ans.

### ***La broderie***

L'art de la broderie, contrairement à celui de la dentelle, était largement répandu dans tous les milieux, sous des formes simples. Ce travail féminin retenait l'attention à quelques moments de l'existence, comme à l'âge des amours, dans le dernier mois d'une grossesse et vers la fin de la vie, lorsque les enfants étaient « tous élevés ».

Dans la pratique de cet art, un cerceau servait de support aux différents travaux exécutés à l'aiguille. On brodait des motifs ornementaux, tels que festons et médaillons, sur des nappes, des serviettes de table et différentes garnitures servant à décorer les meubles des chambres à coucher et les tables de salon. Ces travaux étaient surtout exécutés au cours de l'hiver. Les femmes s'adonnèrent à ce travail pendant plusieurs années à la lueur de la lampe à l'huile. Grâce à la présence du Cercle de Fermières à Saint-Antoine, plusieurs confectionnaient également des courtepointes, des tapis tressés et des tapis crochetés.

### ***La laine des moutons, c'est nous qui la tondaine...***

Les moutons étaient tondus au printemps et à l'automne. La laine d'automne, courte et difficile à filer, se prêtait particulièrement bien au feutrage. Après la tonte, on la triait afin d'en éliminer les parties non désirables et d'en séparer les fibres. On la lavait ensuite à l'eau tiède avec du savon pour la débarrasser de la saleté et d'une partie de son suint, cette matière grasse et huileuse dont la fibre brute était enrobée. Puis on la pressait délicatement, on la *foulait*, selon l'expression populaire, pour la transformer en feutre. On obtenait alors une étoffe qui avait la propriété de conserver la chaleur, avec laquelle on confectionnait des pardessus d'hiver, qu'on appelait des *capots*.

Une fois lavée, la laine devait sécher à l'air libre. On l'*écharpillait* ensuite, c'est-à-dire qu'on l'ouvrait avec les doigts pour faire tomber les brindilles ou matières végétales qui s'y étaient accrochées. Cette opération terminée, il ne restait plus qu'une belle masse floconneuse prête à être démêlée. On effectuait généralement cette opération à la main, avec des cardes, sortes de planchettes de bois hérissées de piquants métalliques. La laine placée sur l'une des cardes était démêlée par un mouvement de va-et-vient. On retirait la laine en faisant un petit rouleau <sup>68</sup>. Certaines maîtresses de maison préféraient porter la laine à la carderie d'Armand Méthot ; leur travail était ainsi allégé et les résultats étaient meilleurs.

### ***Rien ne se perd, rien ne se crée...***

Selon une informatrice <sup>69</sup>, sa mère utilisait des poches de farine de marque Robin Hood pour confectionner des robes à ses filles. Le tissu était au préalable lavé, frotté et mis à tremper, mais la marque de commerce ne disparaissait pas totalement. Il fallait attendre plusieurs autres lavages avant que le tissu soit libéré du sigle, si bien que les petites n'étaient pas heureuses de parader avec un vêtement portant au dos la griffe Robin Hood....

Lorsqu'on avait le goût de s'offrir quelque chose de neuf, on se tournait souvent vers la vente par catalogue : « J'avais douze ans, nous a expliqué Julie Méthot, lorsqu'on m'a offert une paire de souliers de cuir verni achetés chez Eaton par catalogue. Je ne les ai jamais oubliés. Très jeune, je passais des heures à admirer le beau choix de poupées, et celles qui disaient "maman" faisaient mon envie <sup>70</sup>. En 1919 et en 1920,

les catalogues Eaton, Simpson et Dupuis & Frères faisaient partie de la vie des Antoniens, donnant l'illusion de grands magasins à leur portée.

## L'ALIMENTATION EN NOUVELLE-FRANCE

### *Il était une fois le poisson...*

Dès le début de la colonie, des observateurs notèrent la richesse exceptionnelle de la faune aquatique du Saint-Laurent. Pierre Boucher, en 1664, s'émerveillait déjà devant les quantités importantes d'esturgeons, de saumons, de barbues, de bars et d'aloses.

Cent ans plus tard, Nicolas Gaspard Boucault constatait que les ressources étaient toujours aussi abondantes. En plus des mêmes espèces notées par Boucher, il relevait la présence de harengs, de sardines, d'éperlans, de dorés, d'achigans, de maskinongés et d'anguilles.

L'anguille fut sans doute l'espèce la plus pêchée de la région de Québec, tant par les Amérindiens que par les colons européens. En 1712, Gédéon de Catalogne notait que c'était dans la seigneurie de Sainte-Croix que la pêche à l'anguille était la plus abondante, même si on en pêchait aussi dans celles de Lotbinière et de Villieu, où le saumon foisonnait également, et à la rivière du Chêne. À la même époque, l'endroit reconnu pour avoir le plus d'anguilles était situé tout près de Saint-Antoine, à Platon, d'après Bacqueville de la Potherie.

La pêche était essentielle à l'habitant pour combler ses besoins alimentaires, particulièrement pendant la période d'établissement. Le carême et les jours maigres, comme tous les vendredis, représentaient par ailleurs des périodes de consommation importante de poissons.

Depuis la concession de la seigneurie, le seigneur avait un droit de pêche sur la devanture de son fief pour sa pêche personnelle, mais à compter de 1710, il devait aussi laisser libre accès aux grèves à tous les pêcheurs. Il avait toujours le droit d'exiger une redevance sur le produit des pêches de ses censitaires<sup>71</sup>. La pêche commerciale demeurait donc le privilège des seigneurs. Ces derniers pouvaient céder entièrement leur droit au moment de la concession d'une censive, mais ils percevaient généralement une redevance en poisson.

En septembre et octobre, la pêche était très fructueuse. On devait suivre plusieurs étapes pour pêcher l'anguille, comme le raconte le Père de Charlevoix :

Dans l'étendue du terrain, que couvre la haute marée, et qu'elle laisse à sec en se retirant, on dispose des coffres de distance en distance, et on les appuie contre une palissade de clayes d'osier, qui ne laisse aucun passage libre aux anguilles. De grands éperviers de même matière et de même structure sont enchâssés par le bout le plus étroit dans ces coffres, et l'autre extrémité, qui est fort large, est adossée contre les clayes, sur lesquelles on met par intervalle des Bouquets de verdure. Lorsque le tout est couvert par la marée, les anguilles, qui cherchent toujours les bords, et que la verdure attire, se trouvent en grand nombre le long de la palissade, entrent dans les éperviers, qui les conduisent dans les prisons, qu'on leur a préparées ; et souvent d'une seule marée les coffres s'en trouvent remplis <sup>72</sup>.

L'anguille était l'un des principaux aliments des colons et on en mangeait beaucoup à Saint-Antoine. Accessible aux plus pauvres, elle constituait pour eux une source de revenus, puisqu'en plus de manger sa chair et d'utiliser sa peau, l'anguille servait même comme engrais. Plus tard, la pêche devint plutôt un divertissement. Dans les années 1920, plusieurs riverains possédaient des pêches à fascine <sup>73</sup> au fleuve. Florent Aubin se souvient des pêches d'Alfred Baron surnommé « Blanc Baron ». Il construisait des fascines à quatre endroits distincts : à la Pointe-Aubin, vis-à-vis la propriété de Jules Aubin, dans Les Fonds et à proximité des poulaillers, à Saint-Nicolas. Les pêches étaient faites avec de la *broche* et les clôtures mesuraient environ dix pieds de hauteur. Baron y pêchait l'anguille, l'alose, le doré, la carpe et l'esturgeon. Tout ce poisson était vendu chez lui, à Saint-Nicolas, mais la plus grande partie était écoulée sur les marchés à l'extérieur. Adélarde Houde, Aimée Lafleur, Albert Daigle et Henri Lambert de Saint-Antoine-de-Tilly possédaient également une pêche à fascine.

De nombreux paroissiens privilégiaient la pêche à la ligne dormante. Ils laissaient reposer au fond du fleuve une ligne sans flotteur ni plomb, parallèlement aux marées. Un fil de fer, ancré à chacune de ses extrémités, supportait plusieurs fils de nylon munis chacun d'un hameçon appâté. Lorsque la marée était montante, les fils se soulevaient et l'anguille, le doré, l'esturgeon ou les autres poissons de fond s'y laissaient prendre. Plusieurs paroissiens se rendaient aussi pêcher à la ligne sur le quai dans Les Fonds.

Du printemps à l'automne, le jeudi, des pêcheurs offraient de l'anguille, de l'esturgeon et de l'alose de porte en porte. Le vendredi, le

poisson était à l'honneur sur la table, car on « faisait maigre » pour respecter une ordonnance de l'Église.

### *On ne mangeait pas que du poisson...*

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, en plus de manger de l'anguille fumée, on mangeait de la tourtière, les tourtes existaient encore, du porc, du bœuf, des outardes et du sucre d'érable. La farine était à la base de l'alimentation. Avec les fruits des arbres fruitiers autrefois importés de France ou avec les fruits sauvages, les femmes faisaient des confitures.

Plus près de nous, chez Léger Gingras, les enfants dégustaient la *borden*, un fruit sauvage semblable au bleuets, qu'ils trouvaient dans les savanes ou les terrains marécageux. Ils se dépêchaient de les cueillir avant les oiseaux. Les pommes étaient aussi un dessert à la mode ; on les enroulait dans le sucre et on les faisait cuire à feu lent. On mangeait beaucoup de légumes cultivés dans les potagers, comme les concombres, les oignons et les betteraves, que les ménagères transformaient aussi en marinades. Les vaches fournissaient le lait, avec lequel on faisait du beurre et du fromage.

Au XX<sup>e</sup> siècle, on vendait le surplus de lait à la beurrerie ou à la fromagerie. Les gens fabriquaient leur beurre, mais ils l'achetaient parfois en jarre, à la beurrerie. On se procurait au magasin général du village les denrées que la terre ne pouvait produire, comme le café, le thé, la farine, le sel. Pour les Antoniens des siècles passés, le sel constituait l'un des plus importants éléments d'assaisonnement. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, un marchand de Beaumont, un dénommé Roy, seigneur de Vincennes, utilisait ses navires pour descendre sur la Côte Nord et ramener ce produit nécessaire à la colonie. La boîte à sel faisait partie de toute salle commune dans l'habitation ancestrale. Elle était suspendue près du poêle et la cuisinière y puisait par pincée selon les besoins.

Au XX<sup>e</sup> siècle, la ménagère cuisait une grande quantité de pains par semaine. Elle préparait sa propre levure la veille, avec des pommes de terre. Les enfants, eux, transportaient les pains de la maison au four, un à la fois, en prenant bien soin de ne pas les secouer, ce qui les aurait fait diminuer de volume <sup>74</sup>.

En hiver, la cuisinière faisait des pâtés à la viande et confectionnait des tartes au suif, avec du gras de porc, qu'elle saupoudrait de sucre alors qu'elles étaient encore chaudes. C'était un régal pour toute la

famille ! En été, les tartes aux petits fruits, comme les fraises, les bleuets, les framboises, étaient les favorites. À la maison, comme au chantier, on consommait de grandes quantités de soupe aux pois et des haricots blancs, apprêtés avec du lard salé, que l'on appelait communément des *beans*. Les crêpes et les galettes de patate cuites directement sur le poêle à bois figuraient aussi aux menus. Ces dernières constituaient le plat principal. Les bonbons étaient rares, n'étant pas bons pour les dents selon les parents. Le dimanche et lorsque la parenté était attendue, la ménagère faisait de la tire sur la neige et les filles de la maison faisaient du sucre à la crème. Les plats en sauce, à la méthode de la cuisine française, étaient une rareté à l'époque, sauf pour quelques-unes qui avaient reçu une formation chez les religieuses. Généralement, nos cuisinières tenaient leurs connaissances culinaires de leur mère.

On mangeait le lard salé tout au long de l'année, apprêté avec des viandes, des fèves au lard, de la soupe aux pois, en grillade avec des oeufs ou froid, accompagné de pain. On procédait à la salaison, qui était effectuée immédiatement après le dépeçage, en coupant le gras du porc en morceaux égaux d'environ une livre. Dans un porc de trois cents livres, environ cent cinquante livres de gras étaient destinées à la salaison. On déposait les pièces de lard, en alternance avec du gros sel, dans un saloir de quarante gallons.

Tous les printemps, un peu avant Pâques, un jambon était fumé dans la plupart des familles. On préparait une saumure avec du sel, de la mélasse, un peu de cannelle et du clou de girofle. Cette préparation relevait le goût du jambon. La pièce de viande, divisée en deux parties, devait reposer au moins trois jours dans cette saumure avant d'être boucanée<sup>75</sup>. À certains endroits, on l'enfouissait dans une poche de jute et on la suspendait ensuite dans la cheminée sur le toit de la maison. Elle était retenue par une tige de métal placée en travers de la cheminée. On ralentissait le feu de la fournaise, à la cave, pour éviter que le jambon brûle. Pour créer une fumée odoriférante, on utilisait des essences de bois comme l'érable ou le merisier, puis déposait des *cotons de blé d'Inde*<sup>76</sup> sur les flammes. Chaque soir, la viande était redescendue et on en profitait pour faire la rotation des pièces afin d'assurer un fumage uniforme. En agissant de la sorte, on voulait aussi chauffer la maison adéquatement durant la nuit. Au bout de deux ou trois demi-journées, le jambon était entièrement fumé.

D'autres fumaient le jambon dans une *boucanière*, un petit bâtiment de bois, de forme carrée, servant uniquement à cet usage. Ce

travail était l'affaire des femmes. La fumaison durait généralement trois jours <sup>77</sup>.

La tête du porc servait à la préparation de la *tête fromagée* <sup>78</sup>. On débitait la tête en quatre morceaux et le groin, correspondant généralement au nez et aux oreilles du porc, était enlevé et jeté.

Au cours des années de disette, après la Conquête de 1760, la pomme de terre, appelée communément patate, autrefois méprisée par les colons français, devint populaire et constitua une source importante de l'alimentation.

De 1827 à 1844, on en produisait généralement entre cinquante et deux cents minots par ferme <sup>79</sup>. La récolte de la pomme de terre mobilisait tous les membres de la famille. C'était un travail dur et salissant.

Le temps venu, le cultivateur attelait les chevaux ou les boeufs à la charrue et se rendait au champ pour la récolte. Les plus vieux des garçons, et parfois un engagé, l'accompagnaient, munis de pioches pour déterrer les tubercules encore enfouis. Les plus jeunes les ramassaient et en faisaient des tas ici et là. Ils les chargeaient ensuite dans une voiture à bascule et les transportaient à la cave en les laissant glisser dans un dalot de bois. On remplissait ainsi le *por* à patates pour la provision annuelle, le surplus étant vendu au marché.



L'oignon occupait aussi une place très importante dans la préparation des mets de chez nous. La maîtresse de maison prenait soin de lui accorder une grande surface au potager. On cueillait l'oignon à la main et on le laissait sécher sur le sol avant de l'entreposer dans un endroit

*Récolte des pommes de terre  
à la ferme de Gérard Dion.  
Sur la photographie, Gérard  
Dion et son épouse, Benoît,  
Gilles et Flora.*

Collection France Dion

sec. L'échalote, également très populaire, devait être consommée immédiatement. Souvent, la ménagère l'ajoutait aux herbes salées.

D'autres légumes venaient combler les besoins alimentaires de la famille, comme le rutabaga, les betteraves, les pois, les carottes et les *petites fèves*. La récolte des légumes se terminait par la mise en cave. La meilleure manière de conserver le chou était, semble-t-il, de le placer en un seul rang sur une tablette. On se servait aussi du grenier pour entreposer *un cent de sucre*, la farine de blé et de sarrasin, le sel, les légumineuses.

### *En caravane, allons à la cabane...*

Ce sont les autochtones qui ont initié le colonisateur blanc à l'art d'entailler, de recueillir et de faire bouillir la sève pour en tirer ce sirop doré qu'on retrouvait sur les tables pour napper les crêpes. Au début du printemps, les cultivateurs possédant une érablière, tels Jules et Arthur Méthot, allaient entailler leurs érables sur la partie de la terre en bois debout ; bientôt, la production de sucre et sirop vint arrondir les maigres revenus de la ferme. Mais ces produits servaient aussi à sucrer le bec de toute la maisonnée. La cueillette de la sève était parfois effectuée par des enfants.

Lorsque Arthur Méthot fut âgé, c'est sa fille Hélène qui se rendait cueillir la sève. De taille menue, mais très rapide, elle descendait la côte portant une chaudière dans chaque main. Parfois, elle s'enfonçait dans la neige jusqu'aux genoux ou encore glissait dans la terre boueuse. Elle avait même tenté d'entailler les érables un printemps : « Ce n'était pas facile de percer un trou avec un vilebrequin, dans un tronc encore gelé », nous dit-elle.

*Dégustation de  
tire à l'érable.  
Marguerite  
Méthot à la  
cabane à sucre  
de Désiré Bédard  
en 1930.*



### ***On cultivait la pomme***

Depuis plusieurs décennies, des vergers existent à Saint-Antoine-de-Tilly. On en retrouvait autrefois chez les Méthotet les Genest. Certains vergers étaient situés près de la maison entourée de fleurs et d'arbres, d'autres s'épanouissaient un peu plus loin. Certains pommiers produisaient des pommes très appréciées pour leur chair blanche, tendre et juteuse, qu'on appelait « pommes pêches ». Chaque automne, les enfants aidaient à la cueillette et devaient manipuler les fruits délicatement pour éviter les meurtrissures.

En outre, plusieurs paroissiens possédaient quelques cerisiers et pruniers près de la maison. La récolte se faisait à partir du mois d'août et était réservée uniquement à la consommation familiale. Une fois mûrs, ces fruits étaient un délice. Si on avait aussi la chance de posséder un noyer, il produisait chaque automne beaucoup de noix, que les enfants ramassaient pour manger au cours de l'hiver<sup>80</sup>. On faisait aussi une grande provision de ces aliments pour la saison froide en les mettant en conserve.

### ***On fait boucherie !***

Aux alentours de la fête de l'Immaculée-Conception<sup>81</sup>, lorsque la viande gelait facilement, on avait coutume de *faire boucherie*. Au chemin Bois-Clair, Polycarpe Genest était souvent demandé pour cette rude besogne. On le disait excellent saigneur. Il en était de même d'Henri Rousseau, du Bas-de-la-Paroisse. Guy Gingras était particulièrement habile pour tuer le *lard*. « J'avais appris à saigner de la bonne manière, c'est rare que je manquais mon coup ! » nous racontait-il. Chez lui, on tuait annuellement deux porcs de trois cents livres et un boeuf élevé à cet effet. Cette viande était destinée à l'alimentation familiale. Lorsque le temps de *faire boucherie* arrivait, on faisait une corvée. Des parents, des voisins, des amis se réunissaient à tour de rôle chez l'un ou chez l'autre et travaillaient ensemble gratuitement pour abattre, dépecer en quartiers et en plus petits morceaux la viande nécessaire à la consommation courante. Ce travail commun pouvait s'échelonner sur une semaine. Cette viande permettait également de nourrir un grand nombre de visiteurs qui s'amenaient assez régulièrement. Cette activité annuelle constituait un réel plaisir pour ces saigneurs.

Cette première opération terminée, le porc était transporté et suspendu dans la cuisine d'été. Cette pièce n'étant pas chauffée, il y faisait

très froid. Le lendemain matin, on transportait la chair mi-gelée dans la grande cuisine de la maison d'hiver. On déposait l'animal sur une grosse bûche de bois qui faisait office d'étal de boucherie et sur laquelle on débitait la viande. On sectionnait le porc en quartiers, dont deux étaient tout de suite destinés à la congélation. Les deux autres, l'un provenant de la partie avant de l'animal, l'autre de la partie arrière, étaient dépecés en rôtis ou autres pièces qu'on déposait sur la table de la cuisine d'été. Lorsqu'elles étaient gelées, les pièces étaient enveloppées et rangées dans des coffres<sup>82</sup>. Les deux autres quartiers étaient enveloppés dans un sac de coton blanc et ensuite dans une poche de jute avant d'être placés dans l'avoine pour une meilleure conservation. On apprêtait différemment la viande provenant de la fesse ou de l'épaule. Très souvent, les pièces provenant de l'épaule étaient transformées en rôtis. Parfois, on en faisait des tranches semblables au bacon que l'on connaît aujourd'hui. Les cuisinières ajoutaient quelques-uns de ces morceaux dans les ragoûts et les bouillis de boeuf pour en rehausser la saveur.

Recueillir le sang de porc abattu n'était pas toujours une tâche appréciée<sup>83</sup>. Il fallait placer un poêlon près de l'ouverture pratiquée par le saigneur et verser immédiatement le sang recueilli dans une chaudière déposée à proximité. De plus, on devait le remuer sans arrêt à l'aide d'une cuillère pour éviter qu'il coagule. C'est avec le sang du porc qu'on préparait le boudin. Cette préparation de charcuterie était faite avec de petits morceaux de lard salé et des oignons hachés finement, le tout assaisonné de poivre. On préparait le boudin en tripe ou en « batterie », c'est-à-dire dans une grande lèchefrite<sup>84</sup>. Ce produit était consommé immédiatement ou rangé dans la cuisine d'été pour être gelé plus tard. Au printemps, les cuisinières mettaient en conserve, avant l'arrivée du doux temps, la viande non consommée au cours de l'hiver.

Tous ne faisaient pas boucherie. Par la suite, ce furent les épiciers-bouchers qui effectuèrent cette opération. En effet, un boucher offrait de la viande fraîche en faisant du porte-à-porte au moins une fois par semaine, généralement le jeudi. Il vendait de la saucisse, du boeuf haché, etc. Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, trois livres de saucisses coûtaient la modique somme de 1 \$. Les principaux bouchers qui parcouraient les routes ou tenaient une épicerie-boucherie à Saint-Antoine-de-Tilly furent Joseph Filteau, Achille Aubin, Réal Bolduc, Paul-Émile Roussel et Arthur-Émile Gingras du chemin Bois-Clair. Parmi ceux qui parcouraient notre territoire mais venaient de l'extérieur, il y avait aussi



Édouard Boucher, messieurs Cayer et Garneau de Saint-Apollinaire, William Lemay de Sainte-Croix, Gérard Lamontagne, Eugène Méthot et René Saindon de Saint-Nicolas. Armand Gingras, Thomas Gingras, du chemin Bois-Clair, et Henri Rousseau profitaient aussi du temps où ils faisaient boucherie pour vendre leurs quartiers de viande aux alentours.

*Épicier Joseph Filteau*

Collection Société historique  
régionale de Lotbinière

### *Les conserves...*

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on avait recours à des moyens variés de mise en conserve : le gel, le séchage, le fumage, le salage, la cuisson ou la macération. En 1810, la découverte des conserves alimentaires par le Français Nicolas Appert révolutionna le monde de l'alimentation. Par la suite, les Anglais remplacèrent les contenants de verre par les boîtes



*Cueillette du sang lors de la boucherie chez Henri Rousseau.*

Collection Henri Rousseau

rondes en fer-blanc. Les ménagères les utilisaient surtout pour *canner* la viande de porc, de boeuf et de veau parce qu'elles étaient moins fragiles. Elles préféraient toutefois le pot de verre, réutilisable et offrant une belle apparence dans la présentation des produits. Quelle fierté pour la cuisinière de présenter aux siens ou à la parenté ses nombreux pots de légumes, de marinades, de ketchup et de confitures ! On rangeait toutes ces conserves à la cave.

À Saint-Antoine-de-Tilly, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, on recueillait aussi des morceaux de glace sur le fleuve et les rivières, de la mi-février au début de mars. On les plaçait dans les glacières pour conserver les aliments. Parfois, c'était simplement de la neige, comme l'explique le voyageur finlandais Kalm :

Ces glacières sont ordinairement bâties en pierre et dans les celliers des maisons. Pour diminuer le pouvoir d'absorption des murs, on les recouvre de planches à l'intérieur. Pendant l'hiver, on remplit ces glacières de neige que l'on durcit en la foulant avec les pieds, et ensuite on la recouvre d'eau ; puis on ouvre portes et fenêtres pour laisser entrer le froid <sup>85</sup>.

Ce mode de conservation des aliments fut utilisé jusqu'en 1950, même si le réfrigérateur fit son apparition à partir des années 1920.

Les conserves garantissaient l'autosuffisance alimentaire des familles. Autrefois on pouvait passer l'hiver avec une somme de vingt-cinq dollars. Les gens allaient une fois par semaine à l'épicerie chercher des produits comme le sel, le poivre, etc. À l'automne, ils achetaient un *cent de sucre*, un *cent de farine*, un *cent de cassonade* et de la mélasse en grande quantité <sup>86</sup>. Ces denrées étaient disponibles au magasin général du village, mais aussi chez des commerçants de Saint-Apollinaire. On faisait donc de grosses provisions de vivres qui pouvaient se conserver.

### ***Les boissons***

Les habitants buvaient de l'eau, de la bière d'épinette ainsi que de l'eau-de-vie, et les femmes semblaient aimer le café à l'époque de la Nouvelle-France. Jusqu'aux années 1940, les gens buvaient aussi du thé vert. Le thé noir commença à être populaire après qu'un représentant de Québec fut venu dans la paroisse pour en faire la publicité et en eut laissé quelques sachets <sup>87</sup>.

Certaines femmes cultivaient de la chicorée à café dans leur jardin. Elles faisaient venir leurs graines par catalogue de la maison Perron de Montréal. Les racines étaient moulues avec le hachoir à viande. Le matin, les gens buvaient ce succédané du café avec du lait, mais nombre d'anciens buvaient aussi le thé qui était servi aux repas du midi et du soir. Par ailleurs, plusieurs personnes consommaient seulement de l'eau, et le lait était le breuvage préféré des enfants.

### ***Alcool et débit de boisson clandestin. De la tolérance à l'interdiction...***

On consommait aussi des boissons alcooliques. Celles-ci, à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, étaient embouteillées dans des bouteilles carrées, couramment appelées *quatre épaulés*, de formats différents. On pouvait se procurer un dix, un vingt-six et un quarante onces.

À Saint-Antoine-de-Tilly, dans beaucoup de foyers, on fabriquait clandestinement de l'alcool et on pouvait même en acheter chez certains. Ces endroits étaient connus de tous, mais chacun observait la loi du silence. On trouvait un débit dans le chemin des Plaines, un autre dans le chemin Bois-Clair et un troisième à l'est de la paroisse.

La fabrication de cet alcool domestique, communément appelé *bagasse*<sup>88</sup>, constituait une des premières activités de l'automne, en prévision du temps des fêtes. La *bagasse* ou *bagoche* se faisait généralement en novembre, mais on pouvait en fabriquer à tout moment de l'année, selon le besoin. Romuald Laroche a toujours fabriqué la sienne. Il utilisait un baril de bois, car selon lui la boisson fermentée dans un baril de tôle avait mauvais goût et rendait les gens malades. Il le recouvrait de branches de buis pour aider à la fermentation. Ce liquide incolore provenant de la distillation d'un jus sucré obtenu après fermentation de grains, le plus souvent de blé, était une boisson excellente<sup>89</sup>.

Si certains fabriquaient un alcool de très bonne qualité, la situation variait d'un endroit à l'autre. Parfois, le liquide ressemblait davantage à de l'alcool à friction, ce qui expliquait que des gens étaient malades. C'est pour cette raison que l'on parlait de *tord-boyaux*. À la façon d'une joyeuse corvée, on se regroupait parfois chez un voisin où l'alam-bic était déjà installé. Lorsque les différentes opérations étaient terminées,

les gens se réunissaient le soir même et buvaient « un p'tit coup » en jouant aux cartes.

Aimant faire politesse à ses invités et accommoder des paroissiens, Ferdinand Aubin (1896-1992) faisait sa *bagosse* en toute période de l'année, lorsqu'il le jugeait nécessaire. Il la fabriquait avec du son, du blé et du levain, le tout mélangé avec de l'eau dans un baril ou un tonneau recouvert d'une couverture et placé dans un placard. Lorsque le liquide avait suffisamment fermenté, il le transportait à la grange. Le contenu du baril était versé dans un gros chaudron qui avait été minutieusement lavé avec une brosse. Le liquide, mis à chauffer, passait dans l'alambic.

Ferdinand Aubin avait déjà rencontré des inspecteurs alors qu'il avait vingt-six ans. Deux inconnus, des marins, s'étaient présentés chez lui et avaient réclamé deux chevaux et un banneau (tombereau) pour transporter des caisses très lourdes contenant, semblait-il, du beurre d'arachide. Le lendemain matin, Ferdinand retrouva les deux hommes, tel qu'il avait été convenu, à la Pointe-Aubin pour récupérer ces curieuses caisses de bois. Il avait compris. Il y avait trois *canisses* de deux gallons et demi chacune par caisse. C'était de l'alcool. Le chargement provenait des Îles Saint-Pierre et Miquelon. La cargaison avait été cachée un peu partout : dans la maison, la cave, la grange, les labours, la *tasserie*, enfin partout. Les policiers de la Commission des liqueurs, qu'on appelle aujourd'hui la SAQ, étaient venus vérifier si Ferdinand avait de l'alcool chez lui et, assez curieusement, ils n'avaient rien vu. Florent Aubin nous affirme que son père lui avait raconté qu'il y avait de la boisson partout dans la maison. Il y avait même une pinte de boisson remplie aux trois quarts sur le comptoir de la cuisine et les inspecteurs n'avaient rien vu. Quelque temps après, quelqu'un vint charger la boisson dans des camions et celle-ci fut transportée à Québec. Pour service rendu, ces gens avaient laissé une quantité très importante d'alcool, que Ferdinand avait mis de côté pour ses besoins personnels. Il en avait tellement qu'il avait réussi à payer ses taxes municipales en offrant des flacons au secrétaire municipal. Il avait également payé son épicerie chez le marchand général avec de la boisson. À deux reprises, Ferdinand Aubin avait reçu la visite de ces étranges marins. Toute sa vie, il a pris plaisir à raconter ce fait. En 1972, lorsque sa maison fut expropriée, il trouva dans la cave un *quatre-épaules* contenant de la boisson de cette époque.

Ferdinand a toujours vendu de cet alcool de fabrication domestique. Les jeunes arrêtaient chez lui avant de prendre le chemin qui menait à celui du Bois-Clair. Cet ancien chemin, qui était situé sur sa terre, passait juste devant sa demeure. Il l'avait tracé lui-même pour transporter de l'engrais, mais le postillon, le boulanger, les tracteurs, l'autobus et des camions l'utilisaient souvent pour se rendre au chemin Bois-Clair, de préférence à la route des Bouleaux, parce qu'ils arrivaient plus vite à destination. Ce chemin qui débouchait chez Philibert Genest, du Bois-Clair, n'existe plus de nos jours<sup>90</sup>.

Les faiseurs de *bagosse* devaient aussi braver l'autorité du curé. Dans les *Livres de prônes*, on peut repérer plusieurs interdictions de consommer des boissons fortes, même au jour de l'An, et surtout pas dans les paroisses voisines<sup>91</sup>. Cette façon de procéder était depuis longtemps défendue par la loi et, par conséquent, surveillée de près. Aussi, tout se déroulait autant que possible dans un endroit discret, soit à la grange ou, mieux encore, à la cabane à sucre. Ce dernier endroit était idéal parce qu'il était éloigné des regards indiscrets et que tout l'équipement pour procéder à la distillation se trouvait sur place. Pour éviter tout soupçon, on allait même jusqu'à cacher l'alambic chez un parent âgé dont la réputation d'homme d'église était connue de tous. Des inspecteurs du gouvernement parcouraient les routes de la région à la recherche de coupables. La fumée se dégageant des granges était un indice révélateur. Les paroissiens s'entraidaient et, lorsqu'une automobile leur semblait suspecte, ils avertissaient le voisin dont l'alambic était en activité. Il n'en demeure pas moins que plusieurs paroissiens fabriquaient leur alcool.

Pendant longtemps, la maison d'un dénommé Rousseau du chemin Bois-Clair fut le rendez-vous des jeunes garçons des environs. Ils y jouaient aux cartes tout en trinquant. Ce monsieur, demeuré célibataire très longtemps, partageait une petite maison avec sa sœur. Il ne possédait de permis ni pour l'exploitation d'une épicerie ni pour la vente de spiritueux, mais faisait provision, discrètement, de boissons gazeuses, de tabac, de cigarettes et d'alcool dans sa maison. Alors que les jeunes pouvaient se procurer de la liqueur douce, les plus vieux s'approvisionnaient en boisson forte. Rousseau connaissait bien les goûts et les besoins de ses fidèles clients et le moment où ils avaient l'habitude de se présenter chez lui. Le tenancier préparait de petits *flasks* de dix onces avec un alcool de bonne qualité, car il se ravitaillait chez un cultivateur bien

connu. Les dernières années où il exploita son commerce clandestin, les gens pouvaient même y acheter de la bière. Ce fut une période très lucrative pour lui, car les gens de la région préféraient payer un prix un peu plus élevé que d'aller vers Québec. En outre, c'était accommodant pour les gens du rang. Monsieur le curé était au courant des faits et gestes de monsieur Rousseau et faisait des remontrances voilées, à l'occasion, en chaire. Il n'était pas sans savoir que chaque cultivateur, bien que cela fût défendu, fabriquait sa boisson<sup>92</sup>.

Les gens ne fabriquaient pas seulement de l'alcool ou de la bière maison. De leur côté, les femmes faisaient du vin de cerises, de cerises à grappe, de raisins sauvages<sup>93</sup>, de ronces, de mûres, de prunes, de *gadelles*<sup>94</sup> et de pissenlits. Lors des jours de fêtes, des boissons étaient offertes avec modération. Pendant que les adultes consommaient de l'alcool maison, les enfants avaient droit au vin de gingembre. Cette boisson tout à fait inoffensive était fabriquée à l'aide d'extraits de gingembre délayés dans de l'eau. Le goût prononcé de ce liquide donnait aux enfants l'impression de festoyer comme les grands<sup>95</sup>.

### *Le tabac*

Près de sa maison, compte tenu de la grosseur de sa famille, chaque habitant avait l'habitude de planter une certaine quantité de tabac. Cette habitude remontait au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le voyageur suédois Pehr Kalm nota, durant son séjour en Nouvelle-France à l'automne de 1749, que les hommes faisaient usage du tabac à fumer. Il soulignait même que de jeunes garçons de dix à douze ans se promenaient la pipe à la bouche au même titre que leurs aînés<sup>96</sup>.

Pas loin d'un siècle plus tard, en 1831, Joseph-François Perrault écrivait : « Presque tous utilisent le tabac et le cultivent dans leur jardin pour leur utilité. » Cette affirmation était réaliste, car à Saint-Antoine-de-Tilly, au XIX<sup>e</sup> siècle, presque tous les habitants faisaient usage de tabac. Il était fumé, prisé ou chiqué. Certaines femmes s'adonnaient à la prise et parfois même fumaient.

La responsabilité de la culture du tabac incombait surtout au maître de maison, mais comme la plante était cultivée au jardin, il n'était pas rare que femmes et enfants participent à la récolte. On choisissait alors un jour de beau temps. Les feuilles se détachaient une à une et on les laissait se faner quelques heures au soleil avant de les rentrer. On les

plaçait ensuite au grenier pour les faire sécher. On formait des *mains de tabac*, c'est-à-dire de petites bottes de douze à dix-huit feuilles, que l'on suspendait aux poutres de la charpente, espacées les unes des autres. Après quelques semaines, on décrochait les *mains* empilées et pressées. Par la suite, durant l'hiver, l'habitant passait le tabac au hachoir avant de le déposer dans des boîtes de fer-blanc qu'il rangeait au grenier<sup>97</sup>. Selon Guy Gingras, chaque plant formait une graine. À l'automne, certains faisaient sécher ces graines pour s'en servir au printemps suivant. Les cultivateurs en échangeaient aussi avec leurs voisins. Lorsque c'était le temps, toute la famille participait à la culture de cette plante en aidant à enlever les rejetons inutiles qui apparaissaient sur les tiges. Ce travail ne plaisait guère, car il laissait les doigts jaunes et collants. Le tabac était facile à cultiver et très apprécié des fumeurs, mais les producteurs n'avaient pas le droit d'en vendre.

D'après le témoignage de Jules Beaudet, pour hâter la pousse des plants de tabac, tôt le printemps, son père, Benoît, partait les semences dans une boîte qu'il plaçait sous le lit conjugal. Les plants étaient ensuite repiqués au jardin.

Par ailleurs, cette culture était considérée comme importante, puisqu'elle constituait la matière première d'un loisir fort répandu. Fumer la pipe permettait de se reposer, d'effectuer une activité en société ou encore de mesurer la distance d'un lieu à un autre.

Un Canadien français est rarement sans avoir la pipe à la bouche, soit qu'il travaille à l'aviron ou à la charrue, soit qu'il voyage à pied ou à cheval et l'usage constant qu'il en fait le met en état de déterminer avec précision la distance d'un lieu à un autre. Tel village, dit-il, est à trois pipes d'ici : ce qui signifie que sa distance, pour un homme à pied, est égale à la durée de trois pipes de tabac. Suivant l'acception la plus générale, une pipe vaut à peu près trois quarts d'un mille anglais. Isaac WELD, « Nos racines, (circa 1780) » dans SIMARD, Cyril et Jean-Louis BOUCHARD, *Artisanat québécois*, p. 273.

### *La vie familiale*

La famille était précieuse et jouait un grand rôle dans la vie de nos pionniers, de leur naissance à leur mort, en passant par les fréquentations, le mariage et, bien sûr, les enfants. Plusieurs valeurs et traditions familiales ont survécu aux années et sont encore présentes à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle.

### *On se fréquentait... mais on ne se touchait pas !*

Au XX<sup>e</sup> siècle, les fréquentations étaient tellement au centre des préoccupations sociales qu'elles faisaient l'objet d'une prescription du Concile de Québec (canons 395 et 511) :

En général, dit le Concile, on ne peut condamner la pratique de ceux qui désirant contracter mariage se fréquentent pendant un certain temps afin de mieux se connaître. Cependant, si ces fréquentations sont trop répétées et se prolongent trop longtemps, elles deviennent une occasion de péchés pour les jeunes gens, surtout quand ils sont seul à seul, en un lieu solitaire, ou qu'ils assistent à des bals<sup>98</sup>.

Pour éviter que leurs jeunes succombent aux péchés, les parents devaient être très prudents. Ils les surveillaient donc de très près.

Même si elles n'habitaient pas chez leurs parents, les institutrices devaient aussi suivre certaines règles. Il n'était pas question pour elles de recevoir leur cavalier s'il était seul. Les rencontres étaient étroitement surveillées. Par exemple, le futur mari de l'institutrice pouvait lui rendre visite au cours de l'été, accompagné d'une autre personne qui jouait en quelque sorte le rôle du chaperon. Parfois une jeune fille, souvent une jeune sœur, habitait avec elle. Et dès que les cours étaient terminés, elle barrait les portes à double tour. Si elle enfrenait ces règles, l'institutrice pouvait perdre sa réputation<sup>99</sup>.



*Henri Rousseau va voir sa blonde, Anita, en bicyclette.*

Collection Henri Rousseau

À la maison, lorsque les amoureux veillaient au salon, quelqu'un s'installait à l'écart pour surveiller leurs gestes. Certains se souviendront du chaperon qui s'assoyait carrément entre les deux amoureux afin d'éviter tout contact entre eux. Pour ne pas être surveillés, le jeune homme et la jeune fille devaient se fréquenter au grand jour, en famille. Pour les mêmes raisons, plusieurs membres d'une même famille se rendaient ensemble aux veillées. Les parents étaient vigilants, car ils étaient souvent eux-mêmes surveillés par le curé, qui les menaçait de l'enfer s'ils n'observaient pas ses enseignements.

Pendant les fréquentations, certains amoureux pouvaient se fiancer, les fiançailles étant la promesse de contracter mariage. Mais cet événement ne constituait quand même pas une exigence au mariage. Cependant, elles autorisaient à demander, s'il y avait rupture de la relation, réparation pour les dommages <sup>100</sup>.

### ***Les catherinettes***

Si certaines femmes décidaient de se marier, d'autres restaient « vieilles filles » pour différentes raisons. Une jeune femme pouvait être courtisée à plusieurs reprises sans jamais trouver le bon parti. Elle pouvait être invitée à jouer aux cartes ou à danser lors des veillées, mais, encore une fois, sans jamais être intéressée par un des hommes présents. Après un certain temps, plusieurs de celles qui étaient dans cette situation préféraient demeurer à la maison et ne plus participer aux « veillées de jeunesses » <sup>101</sup>.

### ***Pour le meilleur et pour le pire...***

À partir de 1830, l'amour et le romantisme furent de plus en plus présents dans les relations de couple. En outre, une nouvelle mode était en vigueur : les femmes se mariaient en robe blanche. On assistait donc à des mariages d'amour.

Les noces donnaient lieu à une fête qui pouvait durer plusieurs jours. Cet événement social joyeux et recherché était célébré surtout l'hiver, lorsque les travaux de la terre étaient paralysés. Les gens se mariaient le plus souvent avec quelqu'un habitant tout près de leur maison natale. De l'avis de plusieurs, à Saint-Antoine-de-Tilly, trois conjoints sur quatre avaient grandi dans l'entourage. Souvent, les jeunes commençaient à se voir et à se fréquenter lors des corvées.



*Alice Lambert et Jean d'Avila Bourret à la sortie de la sacristie en 1929.*

Collection Bourret-Germain

Plusieurs générations habitaient parfois sous un même toit créant ainsi une forme d'entraide. Des gendres pouvaient aller vivre chez leurs beaux-parents après leur mariage, mais cette situation était peu fréquente <sup>102</sup>. Plus souvent, c'était la jeune femme qui allait vivre sous le toit de sa belle-famille. La nouvelle venue devait accepter sans rechigner l'autorité en place. Assez souvent, tout en demeurant avec une famille fort nombreuse, la nouvelle mariée devait prendre soin de ses beaux-parents, et ce, même s'ils tombaient malades. Il en fut ainsi pour Marie-Paule Gingras, qui, après seulement deux années de mariage, dut s'occuper de sa belle-mère paralysée et de son beau-père. Ce dernier vécut vingt-six ans avec eux. Il en fut de même pour Annette Ferland-Bergeron. En se mariant, elle dut partager la maison avec sa belle-famille très nombreuse : son beau-père, sa belle-mère, qui tomba malade après être devenue veuve, deux belles-sœurs et trois beaux-frères. Ce qui ne l'empêcha pas d'avoir elle-même quinze enfants.

Les enfants aidaient aussi à prendre soin des aînés. Par exemple, pendant quelques années, Guy Gingras et son frère jumeau, Martin, avaient été chargés quotidiennement d'aider leur grand-père Napoléon à se rendre à l'étage pour le mettre au lit.



*Annette Ferland-  
Bergeron et neuf de  
ses quinze enfants.  
Gilles, André, Colette,  
Madeleine, Jeanne,  
Aline, Marguerite,  
René et Gérard.*

Collection  
Famille Hilaire-Bergeron



*Jeune famille  
de Jeanne  
et Désiré Bédard  
1944*

### ***On part la famille et on travaille pour la patrie !***

À cause des conditions de vie difficiles et du taux de mortalité infantile très élevé, les familles de plus de cinq enfants étaient très rares encore vers 1763. La vie était rude à cette époque et l'espérance de vie d'un enfant à sa naissance était de 35,5 ans. Dans ces moments pénibles, les parents français disaient avoir mis « un ange au ciel ». Cette expression langagière survécut au Québec jusqu'au déclin tardif de ce phénomène, au début du XX<sup>e</sup> siècle. À Saint-Antoine-de-Tilly, de 1802 à 1863, on comptait 2 700 décès d'enfants contre 1 500 décès d'adultes<sup>103</sup>.

Les naissances venaient rapidement après le mariage. « *Au bout d'un an, un gros garçon, comme vous savez, c'est la façon* », comme le dit si bien la chanson folklorique. Tous les ans, en effet, c'était le même refrain : un enfant venait agrandir le cercle familial. Dans certaines familles, il y avait parfois un décalage d'à peine onze mois entre chaque naissance, deux enfants pouvant naître au cours de la même année. On comptait en moyenne sept enfants par famille, mais il n'était pas rare d'en compter douze et même quinze sous le même toit.

Dans le Québec traditionnel, encore majoritairement rural au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, tout ce qui concernait la naissance d'un enfant était secret et strictement féminin, et ce, dès les premiers moments d'une grossesse. Les femmes demeuraient silencieuses sur le sujet pour plusieurs raisons, mais tout d'abord parce que tout ce qui relevait de la sexualité était tabou.

Lorsque qu'une femme *partait pour la famille*, disait-on, elle n'en parlait généralement pas, si ce n'était à son mari et, à la rigueur, à sa mère, à ses soeurs ou à ses proches amies. Elle cachait même longtemps les nouvelles formes de son corps par le port de vêtements amples qui dissimulaient les rondeurs. Les enfants n'apprenaient la naissance d'un frère ou d'une soeur qu'après l'accouchement, et d'une manière détournée. Le plus souvent, on leur disait simplement que leur mère *avait acheté* et que le médecin avait apporté un bébé ou encore qu'on avait trouvé l'enfant déposé sur la galerie par les « Sauvages ». Les croyances populaires incitaient aussi à cette atmosphère secrète. Ainsi, on ne dissociait pas le corps de la mère de celui de l'enfant qu'elle portait ; tout se passant comme si le corps de la mère était celui de l'enfant. Il ne fallait donc pas s'étonner de la croyance selon laquelle le bébé se trouvait automatiquement marqué par tout ce qui concernait sa mère durant la grossesse. Pour cette raison, la femme évitait certains



*Bernadette Martel*

Collection  
Bernadette Martel

*Les parents  
sont fiers  
de leur progéniture.*

Collection  
Anita Aubin-Rouseau



gestes qui, en temps normal, étaient quasiment automatiques. Par exemple, elle ne touchait pas le panier de fraises, car le nouveau-né risquait de porter une tache de naissance rappelant en l'occurrence une fraise.

Lors de l'accouchement, la mère courait des risques ; d'ailleurs beaucoup de femmes mouraient en couches ou des suites de l'accouchement. Aussi, demandait-on protection à Dieu, mais plus facilement à ses saints, qui semblaient plus proches des mortels. Durant leur grossesse, beaucoup de femmes portaient une ceinture de toile, appelée ceinture de sainte Marguerite, en l'honneur de celle qui était considérée comme la protectrice des femmes enceintes. Elles lui demandaient de veiller au bon déroulement de l'accouchement, afin que toute complication risquant d'entraîner la mort de l'un ou de l'autre soit écartée. L'exclusion des hommes au moment de la naissance était chose courante. Ils se tenaient dans une pièce adjacente, voire dans la grange, et il fallait un événement exceptionnel pour que leur présence soit considérée comme indispensable. Quant aux enfants, ils étaient généralement envoyés chez le voisin le plus proche, souvent quelqu'un de la parenté.

À la campagne, pendant très longtemps les mères firent appel à une femme experte, la sage-femme du village. Elles l'envoyaient chercher dès les premières douleurs et c'était elle qui dirigeait l'accouchement, assistée de la mère de l'*accouchée*, d'une de ses soeurs ou d'une voisine. À Saint-Antoine, entre 1712 et 1730, Françoise Brière était reconnue comme sage-femme.

Selon l'ethnologue Jean-Claude Dupont, les sages-femmes étaient présentes dès les premiers temps de la colonie ; certaines d'entre elles étant alors « entretenues par le roi ». À cette époque, cependant, le Rituel du Diocèse de Québec (1703) se montrait des plus exigeants à leur égard : « Elles ne pourront exercer leur fonction sans que le prêtre se soit d'abord assuré de leur foi, de leur bonne qualité de vie et de leur capacité d'administrer le baptême en cas de nécessité. » Peu à peu, elles disparurent des villes, mais leurs services furent toujours d'une grande nécessité dans les campagnes jusque dans les années 1920. Par la suite, elles devinrent davantage des assistantes des médecins. Le métier de sage-femme se transmettait de mère en fille ; d'autres exerçaient ce métier après avoir agi comme assistantes d'accoucheuses expérimentées.

Selon Amabilis Janvier, sa mère, Alice Demers-Laroche, et une voisine du nom d'Amanda Olivier-Noël, bien que non considérées comme sages-femmes à l'époque, aidaient le médecin au moment des accou-

chements. Aux dires de Thérèse Villeneuve, sa grand-mère Céline Lafleur-Aubin agissait parfois comme sage-femme dans son milieu.

Certaines se faisaient aussi *releveuses*, passant une semaine auprès de la mère après la naissance de l'enfant. Dévouées, elles ne craignaient pas de sortir en pleine nuit ni pendant les tempêtes pour se rendre au chevet d'une jeune mère <sup>104</sup>.

Avec le temps, la présence d'un médecin au village incita les familles à faire appel à ses services, mais une sage-femme l'assistait quand même durant tout l'accouchement. Elle était bien connue et avait la confiance des gens. En fait, même après l'avènement de l'hospitalisation obligatoire, au cours des années 1950, beaucoup de femmes de Saint-Antoine continuèrent d'accoucher à la maison.

S'il survenait des complications lorsque le bébé arrivait au monde et que sa vie se trouvait menacée, le médecin, la sage-femme ou le père procédait immédiatement au baptême. L'administration du sacrement était complété par la suite à l'église.

### ***Être dans les honneurs !***

Autrefois, le baptême était une cérémonie importante au cours de laquelle on donnait à l'enfant son nom. Le taux de mortalité infantile étant relativement élevé, on redoutait que le nouveau-né ne meure avant d'avoir été fait enfant de Dieu. Aussi conférait-on le baptême très tôt après la naissance, parfois dans les heures qui suivaient, mais le plus souvent le lendemain. Le parrain, la marraine, la porteuse et le père assistaient généralement à cette cérémonie. Le baptême de l'enfant en faisait un fils ou une fille de Dieu et lui assurait protection. L'enregistrement du baptême par le curé dans les registres servait d'acte de naissance, car c'était le seul état civil reconnu jusqu'à récemment.

Le choix des prénoms n'était pas le fruit du hasard. Le plus souvent, le premier évoquait la nouvelle appartenance à la communauté chrétienne ; par dévotion ou par tradition, le nouveau-né portait le nom de Joseph ou de Marie. Les autres prénoms l'inscrivaient dans la grande chaîne familiale et étaient en rapport avec les parents, particulièrement en ce qui concernait le dernier prénom des aînés, tant pour la fille que pour le garçon. Dans le cas des autres enfants, c'étaient les grands-parents, le parrain et la marraine qui servaient d'inspiration pour les prénoms. Dans certaines familles, le dernier prénom pouvait relever

tout autant de la mode que du hasard ; par exemple, les parents choisissaient le prénom du saint du jour ou se laissaient inspirer par les grandes fêtes religieuses. Pensons aux prénoms Noël, Noëlla et Pâquerette, par exemple, que l'on donnait à l'enfant qui naissait dans le temps des fêtes ou de Pâques. Autre exemple, le prénom Amabilis tirait son origine, semble-t-il, de l'invocation *Mater Amabilis* que l'on retrouvait dans les litanies à la Vierge Marie.

Choisir un parrain et une marraine était beaucoup plus qu'un signe d'amitié ou un simple honneur : ce geste avait une profonde signification sociale. En tant que parents substitués de l'enfant, le parrain et la marraine s'engageaient à prendre en charge la vie sociale du filleul ou de la filleule et à pourvoir à son éducation, particulièrement s'il devait survenir un malheur aux parents. Dans le cas des aînés, on se tournait vers les grands-parents paternels s'il s'agissait d'un garçon, vers les grands-parents maternels s'il s'agissait d'une fille. On faisait ensuite cette demande aux oncles et aux tantes en respectant généralement l'alternance et le rang d'âge ; puis, dans le cas d'une « grosse famille », on s'adressait aux frères et aux sœurs du nouveau-né. Il n'était pas rare non plus que des voisins proches de la famille soient « dans les honneurs ».

Le trousseau de baptême faisait partie de la tradition familiale. Généralement fabriqué par la mère, la grand-mère ou une sœur de la mère, à l'occasion de la naissance du premier enfant de la famille, il servait par la suite aux autres enfants de la maison et était souvent transmis de génération en génération. À la fin de la cérémonie du baptême, le bedeau sonnait les cloches au prorata de la somme versée par le parrain <sup>105</sup>.

Fait étonnant, des enfants de notre communauté eurent plus d'un parrain et d'une marraine. Ce fut le cas, par exemple, d'Amabilis Laroche-Janvier, née à la crèche <sup>106</sup> Saint-Vincent-de-Paul, située sur le chemin Sainte-Foy à Québec, qui en eut trois. Elle fut baptisée la première fois à l'Hôpital de la Miséricorde, à Québec, le 16 juillet 1924. Les parrain et marraine étaient un médecin de l'hôpital et une infirmière dont elle ignore les noms. Elle fut baptisée de nouveau vers le 20 novembre 1924 à Saint-Antoine-de-Tilly. Le parrain était Gaudias Genest et la marraine, Zéline Laroche. Puis elle est baptisée une troisième fois en 1937 à Saint-Antoine-de-Tilly. Le parrain fut Lucien Demers et la marraine, Juliette Vaillancourt.

*Trousseau de baptême ayant servi à  
pour les onze enfants d'Alice Côté-  
Martineau entre 1918 et 1934.*

Collection Claire Martineau-Lambert

### *Lorsque le temps était à l'orage...*

Ce n'est pas parce que les familles étaient nombreuses qu'elles ne ressentiaient pas quelquefois la peur. Parmi les dévotions à domicile, mentionnons le cérémonial qui avait pour but de protéger les lieux contre les méfaits d'un orage en cours et, surtout, contre les dangers possibles du tonnerre et des éclairs. Dans ces circonstances, les femmes allumaient quelques chandelles préalablement bénites qu'elles plaçaient sur la table. Lorsque le tonnerre grondait, elles aspergeaient les vitres d'eau bénite à l'aide d'un rameau lui-même béni à la fête des Rameaux. Ces gestes étaient accomplis dans l'espoir d'éloigner la foudre de l'habitation et d'éviter ainsi un incendie. Au plus fort de l'orage, tous les membres de la famille s'agenouillaient et récitaient des invocations.

Lorsque la foudre se faisait particulièrement menaçante, on s'éloignait du poêle. On racontait qu'à certains endroits le tonnerre était sorti par la porte de l'appareil et avait provoqué un incendie.

Les gens craignaient à la fois pour leur maison et la grange. Et parfois, hélas, le malheur redouté arrivait. Par exemple, un jour, sur la ferme de Léger Gingras, deux vaches avaient été tuées par la foudre. Lors de la fenaison, il n'était pas rare non plus que des charrettes de foin soient renversées par le tonnerre.

### **LA SANTÉ (MALADIES, ÉPIDÉMIES ET SOINS)**

Au début de la colonie, nos ancêtres s'implantèrent en pleine forêt et se dispersèrent dans la seigneurie. Dans cette petite communauté vivant pratiquement en vase clos, il était à peu près impossible d'avoir accès aux soins d'un médecin ou aux hôpitaux de Québec<sup>107</sup>. Ainsi, devant la maladie et les problèmes de santé de toutes sortes, les gens avaient appris à se suffire à eux-mêmes, comme ils le faisaient d'ailleurs dans toutes les facettes de la vie quotidienne.

#### *Les épidémies*

Les épidémies, quasi omniprésentes dans la colonie, touchèrent, jusqu'aux années 1930, des milliers de personnes dans les villes et villages. Transportés par les émigrants et les marins, les virus occasionnaient périodiquement des maladies infectieuses que l'on identifiait globalement par le mot typhus<sup>108</sup>.

En 1722, de crainte que la peste qui s'abattait sur Marseille n'atteigne le Canada, l'intendant Bégon introduisit les premières mesures de quarantaine ; il les révoqua en 1724. La quarantaine fut rétablie en 1795 et renforcée en 1832, alors que le choléra faisait des ravages en Europe. En 1832, on choisit Grosse Isle comme lieu de quarantaine. En juin de la même année, le navire *Le Voyageur* propagea le virus du choléra à Québec et à Montréal <sup>109</sup>. Au même moment, les citoyens de Saint-Antoine-de-Tilly et leur curé priaient pour être préservés du choléra <sup>110</sup>. On publiait aussi des informations sur cette maladie, sur ses symptômes, mais aussi sur la marche à suivre en attendant le médecin :

Avant l'arrivée du médecin, on recommande d'envelopper le malade avec des couvertures de laine réchauffée. [...] On doit ensuite frictionner le malade avec un liniment composé d'eau-de-vie, de vinaigre fort, de farine de moutarde, de camphre, de poivre et d'une gousse d'ail pilée. On peut ensuite asseoir la personne dans un fauteuil, mais toujours enveloppée de couvertures chaudes. À tous les quarts d'heure, on lui fait boire une infusion chaude à base de menthe poivrée ou de mélisse <sup>111</sup>.

À la fin des années 1800, des maladies épidémiques telles que la diarrhée, la tuberculose, la diphtérie, la scarlatine, la rougeole et la typhoïde fauchaient un nombre élevé de vies humaines.

La population de Saint-Antoine fut, semble-t-il, très touchée par certaines maladies, dont celle de la Baie Saint-Paul, une forme de syphilis <sup>112</sup>, en 1775. La population fut aussi ravagée par le typhus en 1847 ; par la variole, de 1872 à 1876 et en 1885-1886 ; enfin, par le choléra <sup>113</sup>.

### ***La grippe espagnole***

De 1918 à 1920, la grippe espagnole fit aussi des ravages. Cette pandémie, qui décima une grande partie de l'humanité à la fin de la Première Guerre mondiale, fit son apparition au Québec en juin 1918, avec l'arrivée des soldats. Ailleurs, comme à Saint-Antoine, elle fit plusieurs victimes. Les décès étaient si nombreux qu'on ne sonnait plus les glas à l'église afin de ne pas apeurer les paroissiens. On enterrait les corps immédiatement sans les avoir reçus à l'église parce qu'on craignait la contagion <sup>114</sup>. Julie Méthot a écrit à ce sujet que son petit lit était placé dans la salle à manger, pour qu'on puisse la surveiller plus facilement. Elle souffrait d'une toux pénible et avait une si forte fièvre qu'elle

se rappelle encore des sueurs sur tout son corps. Un de ses frères, alité près d'elle, était moins atteint, de même que les plus âgés qui gardaient le lit au deuxième étage. La maison était transformée en hôpital ! Toujours selon Julie, l'un des traitements alors en vigueur contre la fièvre était de maintenir des oignons tranchés sous les pieds, dans des bas <sup>115</sup>. Les autres traitements se résumaient à des sinapismes ou *mouches de moutarde*, de l'aspirine, du gin, du camphre et du sirop. Le docteur Laberge de Lotbinière préconisait la chaleur comme remède tandis que le docteur Laroche de Sainte-Croix vantait les mérites du froid ; comme quoi, il fallait d'abord avoir la foi en la guérison.

Toutes les mesures étaient prises pour empêcher la propagation du terrible fléau. Une après l'autre, les maisons furent mises en quarantaine, car les médecins ne fournissaient plus à la tâche et les hôpitaux débordaient. Les gens mouraient des suites de la grippe, de la pleurésie et de la pneumonie <sup>116</sup>. La maladie semblait particulièrement néfaste pour les gens âgés de vingt-cinq à trente-quatre ans. À Québec, on fuyait les lieux publics, les hôtels étaient fermés ainsi que les écoles et les églises. Les heures d'ouverture étaient réduites dans les commerces. Les magasins annonçaient des ventes de « noir », car toutes les familles ou presque étaient endeuillées. De nombreux citoyens fuyaient la ville pour éviter la contagion. Ce fut le cas de Pauline Gaumond et de sa famille qui, en 1918, vinrent passer quelque temps dans Les Fonds. Cette famille fut ensuite la première à venir en villégiature tous les étés dans Les Fonds <sup>117</sup>. Cette épidémie fut l'une des plus désastreuses pour les nôtres.

### ***Arrive enfin la vaccination !***

À la suite des progrès de la médecine, la population de Saint-Antoine-de-Tilly semblait décidée à s'immuniser. En 1902, la vaccination contre la variole était obligatoire à Saint-Antoine. Du 4 mai au 12 mai, on dut fermer l'école à cause des fièvres scarlatines. C'est probablement pour cette raison qu'un conseil d'hygiène, composé de Léonidas Bergeron, de Philémon Dionne et d'Isaïe Côté, avait été mis sur pied lors d'une séance du conseil le 7 avril de la même année. La vaccination et la revaccination devinrent obligatoires. La personne qui refuserait de se faire vacciner serait passible d'une amende de 5 \$ à laquelle s'ajouterait la somme de 1 \$ par jour jusqu'à ce qu'elle accepte de se faire vacciner. On alla jusqu'à fermer les écoles à cause de la maladie. Ainsi,

en octobre 1904, l'école du Troisième Rang fut touchée par cette mesure pendant quelque temps. Cependant, l'information puisée dans les *Livres de prônes* ne précise pas la nature de l'épidémie.

Le 1<sup>er</sup> mai 1911, un autre règlement sur la vaccination entra en vigueur. Le 22 juillet 1934, on assista dans la paroisse à une vaccination contre la diphtérie <sup>118</sup>. Dans les années 1930 et 1940, des enfants souffraient de la tuberculose. Aussi, le 19 août 1934, une clinique ambulante de dépistage de tuberculose avait lieu dans la paroisse à 9 h 30 <sup>119</sup>. Lorsqu'une famille était atteinte d'une maladie, la maison était alors placardée pour aviser les éventuels visiteurs et on défendait aux enfants de fréquenter l'école.

## LA MÉDECINE TRADITIONNELLE

Pour contrer les maladies de toutes sortes, nos ancêtres avaient également recours à la médecine populaire. Certains paroissiens, qui avaient des talents spéciaux, tentaient d'aider les leurs avec des remèdes de fabrication domestique ou en mettant en pratique leurs connaissances médicales. Cette expertise, très peu scientifique, pouvait néanmoins soulager un grand nombre de malades. L'ethnologue Simone Dubois-Ouellet divisait la médecine populaire en trois champs principaux. Le premier provenait de la croyance et de la dévotion envers des saints à qui l'on attribuait des pouvoirs spéciaux pour guérir certaines maladies ; le deuxième couvrait la pharmacopée ; le troisième, les interventions de soigneurs qui se réclamaient de certains pouvoirs <sup>120</sup>. Entraient dans cette catégorie les *ramancheurs*, les guérisseurs, les *emplâtreurs* et les jeteurs de sort, qui ont bel et bien existé chez nous.

### *La dévotion aux saints guérisseurs*

Encore au siècle dernier, la dévotion aux saints guérisseurs, à qui on prêtait des pouvoirs particuliers, était très répandue chez les nôtres. On réclamait les guérisons par une série d'exercices de piété comme la récitation de prières, des neuvaines et des pèlerinages. Sainte-Anne-de-Beaupré était un lieu de culte très fréquenté par les gens de Saint-Antoine-de-Tilly. En été, les bateaux *Ste-Croix* ou *L'Étoile* transportaient les gens par groupes. Les pèlerins arrivaient à quatre heures du matin à l'embarcadère de la Pointe-Aubin pour entreprendre ce voyage de dévotion.

Suspendre un scapulaire <sup>121</sup> au cou des enfants pour éloigner la maladie était aussi une pratique courante. À cela s'ajoutaient des images pieuses de saints qu'on apposait aux murs de la maison dans le but de protéger les membres de la famille contre tous les maux. On les invoquait régulièrement.

Les saints les plus sollicités étaient saint Joseph, sainte Anne, la Vierge Marie et, à une époque plus récente, le frère André, grand thau-maturge décédé le 6 janvier 1937. Chaque personne avait son saint préféré à qui elle demandait de lui accorder une ferveur particulière et les demandes variaient selon le personnage vénéré. Par exemple, sainte Marguerite était la protectrice des femmes enceintes alors que l'intervention de saint Laurent semblait très efficace pour soulager le mal de dents <sup>122</sup>.

Les saints étaient aussi invoqués à d'autres fins que la guérison. Pensons à saint Antoine de Padoue, à qui on vouait une grande confiance pour retrouver les objets perdus ; à saint Isidore, patron des cultivateurs ; à saint François d'Assise, en qui plusieurs cultivateurs <sup>123</sup> mettaient toute leur confiance. De la même façon, on priait saint Jude pour les causes désespérées et on plaçait une médaille ou une statuette de saint Christophe dans son véhicule pour qu'il protège l'automobiliste et ses passagers. Sans oublier sainte Cécile, la patronne des musiciens.

### ***Pharmacopée traditionnelle et médecins***

Depuis les débuts de la colonie jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, les femmes firent preuve d'ingéniosité pour traiter les maladies de toutes sortes. Elles concoctaient des remèdes maison dont les recettes étaient transmises de génération en génération. Ces préparations domestiques recommandaient la plupart du temps l'emploi de substances fabriquées à partir de racines, d'herbes, de baies, de *sapinage* et de gommages végétales.

Voici quelques remèdes populaires, que nous appelons aujourd'hui les remèdes de grand-mère ou de bonne femme, en usage chez nous au siècle dernier.

- Les fraises servaient à stopper une diarrhée ;
- Une infusion de queues de cerise ou de graines de citrouille donnait de bons résultats contre l'enflure des jambes ou les difficultés à uriner ;

- Le bain de pied à la moutarde, de la moutarde appliquée en compresse ou une vigoureuse friction au camphre s'avéraient un excellent remède contre la bronchite ;
- Une boisson chaude composée de *bagosse*<sup>124</sup> ou de gin, d'un soupçon de sirop d'érable ou de miel chassait la grippe à coup sûr ;
- Une infusion de pissenlit aidait à faire passer la bile ;
- La fumée de pipe chassait les maux d'oreilles ;
- L'application d'une couenne de lard soulageait les entorses ;
- L'absorption d'un verre de sang de bœuf avait la vertu de renforcer les personnes affaiblies ;
- Un morceau de camphre, qu'on insérait dans une pochette de coton solide et suspendait au cou des enfants, éloignait la maladie.

À côté de ces remèdes maison proliféraient également les remèdes patentés. Il s'agissait de potions ou d'onguents distribués par des colporteurs itinérants qu'on appelait en langage populaire des *peddleurs*. Ces marchands ambulants vantaient les mérites d'onguents, de pilules ou de sirops ayant la propriété de guérir les rhumatismes, de fortifier les personnes affaiblies et de prévenir la grippe<sup>125</sup>. À Saint-Antoine, les gens pouvaient se procurer ces remèdes au magasin général Normand et, par catalogue, chez Eaton ou Dupuis & Frères.

Voici quelques-uns des remèdes très populaires à cette époque.

Chez Dupuis & Frères, en 1943 :

- Sirop, onguent et pilules Les 2 Sapins. Les trois articles pour 50 ¢ ;
- Pilules Rouges, 45 ¢ la boîte ;
- Tonique bœuf, fer et vin, en contenant de 32 onces, 60 ¢ l'unité.

Chez Eaton, en 1945 :

- Huile de foie de morue Ayerst (4 onces), 55 ¢ ;
- Huile minérale Wampoles (8 onces), 50 ¢ ;
- Huile de Castor Eaton (5 onces), 24 ¢ ;
- Les pilules Dodd's (35 pilules), 43 ¢ ;
- Liniment Minard (2 ½ onces), 29 ¢.

Si, après avoir essayé ces remèdes traditionnels, les malaises persistaient, alors on se décidait à faire appel au docteur. Signalons qu'il y eut des médecins dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle à Saint-Antoine-de-Tilly. Voici la liste de ceux qui habitaient au village vers 1830 :

Joseph Karsh, qui exerça sa profession de chirurgien  
entre 1783 et 1847 ;

Jean-Baptiste-Isaïe Noël ;

Hildevert Germain ;

Jules-Maurice Quesnel ;

Charles Lemoine ;

Charles Morin ;

Henri-Adolphe Fournier ;

George Fréchette (au XIX<sup>e</sup> siècle) ;

Odilon Lauriault (au XIX<sup>e</sup> siècle) ;

Robert Bergeron.

On sait que le docteur Auger était à l'Hôtel Marchand tous les mardis <sup>126</sup> alors que Jean-Louis Boisvert pratiquait le métier d'infirmier en 1964. Un médecin célèbre naquit à Saint-Antoine-de-Tilly, il s'agit de François-Xavier-Praxède Larue, couramment appelé Praxède, qui fut médecin et homme politique.

Praxède Larue était né le 2 septembre 1823 à Saint-Antoine-de-Tilly, de Damase Larue, notaire, et de Marie des Anges Lefebvre. Contrairement à son père et à son grand-père, Praxède Larue préféra la médecine au notariat. Il obtint le certificat qui l'autorisait à pratiquer la médecine le 9 septembre 1844. Premier médecin à s'établir à Saint-Augustin-de-Desmaures, il se tailla une excellente réputation.

Jouissant de l'estime de ses concitoyens et du prestige de sa profession, il fut élu député conservateur de la circonscription de Portneuf à l'Assemblée législative de la province de Québec en 1867. [...] Le 26 février 1885, Larue fut nommé conseiller législatif pour la division de La Salle. Le Conseil législatif bénéficia de son expérience parlementaire jusqu'à sa démission le 29 juin 1896. Son cousin, Vildebou-Winceslas Larue, le remplaça à ce poste.

Larue était un homme cultivé qui manifesta un grand intérêt pour les lettres. À l'époque où il poursuivait sa formation médicale, il figura parmi les fondateurs de la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques, fondée à Québec le 4 octobre 1843. Il fit partie de cette société jusqu'à sa mort.

Il décéda le 29 novembre 1902 à Saint-Augustin-de-Desmaures et fut inhumé le 3 décembre dans le cimetière paroissial.

Monique LECLERC-LAROCHELLE, « François-Xavier-Praxède Larue » dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, le docteur Lamontagne de Saint-Apollinaire était le médecin accoucheur pour la majorité des femmes de la paroisse. Le coût pour un accouchement à la maison était de 5 \$. Généralement, on venait le chercher à son domicile et il devait parfois attendre plusieurs heures, voire une nuit entière, avant la naissance de l'enfant. C'était presque une vie de missionnaire, nous dit Marguerite Aubin. Les docteurs Georges-Henri Proulx et Bertrand Boucher de Sainte-Croix venaient aussi accoucher les femmes de Saint-Antoine.

Plus récemment, les docteurs Suzanne Robitaille et Michelle Lauzé ont pratiqué la médecine générale à Saint-Antoine.

Dans l'ensemble, les médecins furent peu nombreux à s'établir à Saint-Antoine-de-Tilly. Leur présence dans la communauté était sporadique. La situation a peu évolué jusqu'à maintenant. En l'absence de médecin, la population doit avoir recours aux médecins de Saint-Apollinaire, de Saint-Nicolas ou de Sainte-Croix, de Québec ou de Charny. Aucun service de transport ambulancier ne fut établi dans la région avant le milieu des années 1950.

*L'Écho paroissial* annonçait le 11 novembre 1958 qu'une voiture ambulance était au service des paroissiens jour et nuit. Il s'agissait semble-t-il d'un véhicule acheté par Hilaire Bergeron. En effet, celui-ci avait acheté un « station-wagon » gris usagé pour servir comme ambulance et corbillard. Selon les circonstances, on changeait les décorations : la croix pour un gyrophare, les draperies noires qui habillaient les fenêtres pour une civière et des serviettes. La même année,

*Corbillard-ambulance  
d'Hilaire Bergeron avec  
Gilles et André Bergeron.*

Collection  
Famille Hilaire Bergeron





*Ambulance Saint-Jean et ambulanciers :  
Théodore Dubois, Jacques Roy, André Bergeron,  
Gilles Aubin et Henri-Paul Laroche.*

Jacques Roy, instructeur de la brigade ambulancière Saint-Jean de la division Saint-Antoine-de-Tilly, invitait les gens à participer à des cours de secourisme chaque vendredi soir. Un cours spécial de premiers soins était aussi donné par le D<sup>r</sup> Bertrand Boucher, de Sainte-Croix. Les services de l'Ambulance Saint-Jean étaient gratuits et donnés bénévolement par les membres : requis lors d'accidents, sinistres, transports à l'hôpital et autres circonstances similaires<sup>127</sup>.

Avant l'ouverture de la route 132 et de l'autoroute 20, c'est par bateau que les plus chanceux étaient dirigés vers Québec. De 1897 à 1969, année où le Canadien National ferma la station de Saint-Apollinaire, le malade pouvait prendre le train. Devant l'impossibilité de transporter le malade trop affaibli ou lors d'une tempête hivernale, le médecin pratiquait l'intervention à domicile ; en ce cas, la cuisine était transformée en salle d'opération. Selon une informatrice, le médecin, c'était pour les riches. Jusqu'au milieu des années 1900, plusieurs de nos parents décédèrent sans jamais avoir consulté un médecin.

En 1917, Mathilda Méthot fut opérée à la maison pour une hystérectomie. Le docteur Paquet était venu de Québec, en voiture, pour effectuer cette chirurgie, qui eut lieu sur la table de la cuisine. Pour prévenir toute infection, les murs, le plancher et la table de la cuisine furent tapissés de draps blancs. CFT. Coll. RL. Informatrices : Julie et Ida MÉTHOT.

Dans un autre ordre d'idées, c'était généralement le père de famille qui procédait à l'extraction des dents de ses jeunes enfants. Il suffisait d'attacher solidement un fil à la dent branlante et de tirer d'un coup sec. Pour les cas plus difficiles, le médecin de famille et même le forgeron s'improvisaient dentiste.

### ***Les ramancheurs***

À une certaine époque, beaucoup de gens faisaient confiance à ce qu'on appelait des *ramancheurs* <sup>128</sup>. Lorsque nos aïeux se fracturaient un bras, une jambe, souffraient d'une entorse à la cheville ou au poignet, se donnaient un lumbago — appelé le plus souvent *tour de reins* —, se disloquaient l'épaule, c'est chez le *ramancheur* qu'ils se rendaient, puisqu'il était souvent le seul recours dans leur situation d'isolement. Ils avaient une grande confiance en ce dernier et le trouvaient parfois plus habile que le médecin. Le *ramancheur* avait la réputation de replacer les os du corps en bonne position et de posséder l'art de masser efficacement les muscles endoloris. La plupart du temps, ses mains suffisaient à régler les problèmes. On le croyait un peu sorcier tant il diagnostiquait rapidement le mal.

Il prescrivait des cataplasmes, des onguents ou des huiles médicamenteuses et fabriquait des éclisses de bois pour maintenir l'os d'un membre fracturé, si nécessaire. Il tenait cette science de son père, d'un oncle, d'un grand-père. Il s'agissait d'un don mystérieux. Était-il riche ? Les gens lui donnaient ce qu'ils voulaient, mais ils étaient généreux lorsqu'ils étaient enfin soulagés de leurs maux. On pratiquait souvent le troc, car l'argent était rare chez les anciens. S'il n'y avait pas de *ramancheur* dans la paroisse, on se déplaçait à l'extérieur pour profiter de ses services.

### ***Les soigneurs***

D'autres citoyens étaient appelés des *soigneurs* ou guérisseurs et pouvaient soigner à l'aide d'herbages ou de cataplasmes. Certains possédaient le don d'arrêter le sang, le feu, le mal de dents et quoi encore !

Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, un certain monsieur Laroche, qui habitait sur la côte du Haut-de-la-Paroisse, faisait partie de ces *soigneurs* qui utilisaient des herbages. Il était, semble-t-il, une personne à qui les gens

faisaient confiance <sup>129</sup>. D'autres personnes à Saint-Antoine possédaient des talents plutôt étranges. La grand-mère d'Anita Aubin, Aurélie Grégoire, était réputée pour « fermer la tête des enfants ». Lorsqu'un bébé ne cessait de pleurer, la mère se rendait avec l'enfant chez la *fermeuse de têtes*, comme on l'appelait, et un seul regard ou un geste suffisait, paraît-il, à régler le problème <sup>130</sup>. Il semble qu'elle arrêta également le sang et pouvait enlever les douleurs associées à des brûlures. On faisait aussi appel à elle lorsqu'on voulait sauver ses chevaux. En effet, elle pouvait épargner la vie des chevaux qui souffraient d'une maladie (vers dans la panse). On dit qu'après sa mort, des membres de sa famille, confiants en ses capacités de guérisseuse, continuaient de lui demander la guérison, ce qui fonctionnait.

D'autres personnes se spécialisaient dans la préparation de cataplasmes, sorte de préparation pâteuse qu'on appliquait sur la peau pour combattre des inflammations. À ce titre, Adéline Rousseau avait une recette efficace. Elle se procurait de la gomme de pin chez Arthur Méthot, le scieur de long, et s'en servait pour faire des cataplasmes contre les bronchites <sup>131</sup>. La guérisseuse, qui habitait au village, près de l'église, résidait dans la maison ayant appartenu autrefois aux religieuses du Bon-Pasteur et occupée de nos jours par l'auberge l'Ombrière.



*Au centre, la fermeuse de têtes, Aurélie Lambert Grégoire et ses filles. 1<sup>re</sup> rangée : Albertine et Desneiges ; 2<sup>e</sup> rangée : Marie-Anne, Rachel et Marie-Ange. Collection Anita Aubin-Rousseau*

Certaines personnes avaient, dit-on, le don d'arrêter le sang. C'est ce que faisait Ida Gingras-Garneau, à l'aide d'une formule qu'elle avait apprise de son beau-père, Damase. De même, Raymond Rousseau et Florent Aubin ont maintes fois démontré cette capacité. Gérard Rousseau, le frère de Raymond, pouvait, en plus d'arrêter le sang, arrêter le feu et enlever le mal de dents.

Toutes ces personnes se disaient investies d'un don. Ce pouvoir, elles l'obtenaient par la transmission d'un secret reçu d'un père, d'un grand-père ou d'un oncle, sous la forme d'une formule quelconque, d'une prière ou d'un signe. Généralement, ce savoir se transmettait d'un homme à une femme ou d'une femme à un homme<sup>132</sup>. Selon la tradition orale, le septième enfant successif du même sexe avait un don quelconque ou une prédisposition dès sa naissance. De l'avis de Simone Dubois-Ouellet, ce talent reçu de Dieu faisait en sorte que le guérisseur ne pouvait se soustraire à son devoir sacré et il mettait son pouvoir au service des autres pour les aider et les soulager<sup>133</sup>.

### *Les divertissements*

Dans toute société, les soirées joyeuses, les sports, les loisirs et les fêtes étaient des éléments de rassemblement qui venaient rompre la monotonie du travail quotidien. Des débuts de la colonie jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, toutes les occasions étaient bonnes pour nos grands-parents de réunir familles et amis pour festoyer. Ces rassemblements allaient devenir aussi l'occasion d'un nouveau loisir, la photographie. Dans les veillées, des talents de musicien, de chanteur, de raconteur et même de danseur se révélaient. Sur nos patinoires, des parties de hockey marquèrent l'histoire du sport régional. La rivalité y était vive et la foule partisane. D'autres activités compétitives, comme le tennis, le croquet, les courses de chevaux, etc., étaient étroitement liées à la vie de chez nous. Avec les ans, les organisations sportives se sont développées, grâce au bénévolat et, plus récemment, avec la construction du centre communautaire.

Les jeunes sujets remplis de vie sont stabilisés, ils sont invités à regarder le petit oiseau qui va sortir de la boîte mystérieuse couverte d'une lustrine foncée sous laquelle le maître marmonne ses incantations. Les enfants sont contraints à jouer avec sérieux une pose qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, le costume aidant, fusionne l'enfance à l'âge adulte. La majorité des portraits



consacrés à l'enfance fixent un rituel de passage, de la naissance à la mort en passant par les anniversaires de naissance et la première communion. Lorsque Georges Eastman lance en 1888 son Kodak n° 1, il inaugure l'ère des histoires visuelles de chaque famille, faisant de l'album domestique le « livre » le plus précieux de la maisonnée. *Cap-aux-diamants, Regard sur l'enfance*, p. 23.

*Julienne Lambert*  
Collection Marie-Paule Lambert-Gingras

Plusieurs journées fériées devenaient aussi une occasion de s'amuser. Durant la période des fêtes, à Pâques, à Noël, au jour de l'An et à l'Épiphanie, on se rassemblait toujours. Hector Grenon, dans son ouvrage sur les *Us et Coutumes du Québec*, nous apprend que, vers 1930, les jours fériés décrétés par la loi incluaient les cinquante-deux dimanches de l'année et les fêtes suivantes : le Premier de l'an, la fête de l'Épiphanie, le mercredi des Cendres, le Vendredi saint, le lundi de Pâques, les fêtes de l'Ascension, de la Toussaint, de l'Immaculée-Conception et de Noël. Un peu plus tard s'ajoutèrent deux autres fêtes : celle de la Saint-Jean-Baptiste, célébrée le 24 juin de chaque année, et celle du 1<sup>er</sup> juillet pour rappeler la création de la Confédération canadienne. Ces fêtes permettaient aux anciens de s'offrir un peu de repos, mais étaient le plus souvent l'occasion de réjouissances mouvementées. À compter des années 1965-1970, certains jours fériés disparurent du calendrier ; on travaillait alors à l'Épiphanie, à l'Ascension, à la Toussaint, une fête supplantée par celle de l'Halloween, à l'Immaculée-Conception, mais la messe dominicale demeurait obligatoire. Ces fêtes constituaient de belles traditions dont plusieurs se souviennent encore aujourd'hui.

### ***La veillée***

Nous pouvons imaginer le colon, au début de la colonisation, qui organisait des fêtes paysannes ou foraines, souvent préférées par plu-

sieurs officiers militaires et civils aux soirées organisées par le gouverneur ou les bourgeois de la ville. Ces fêtes qui pouvaient durer parfois plusieurs jours étaient appelées des *veillées*. L'habitant recevait seulement à la maison. Il accueillait ses invités dans la cuisine, la pièce la plus grande, qui servait à la fois de salle commune et de parquet de danse <sup>134</sup>.

Plus tard, dans ces veillées, on se mit à jouer de la musique pour faire danser les gens. Les danses carrées, le *calédonia*, la *guenille*, la *bastringue*, le *money must*, les *reels* de Sainte-Anne, de Montréal, du pendu, des quatre coins de Saint-Malo, bien rythmés par les *violoneux*, faisaient la joie de tous les participants. Lorsque Guy Gingras et son frère Martin atteignirent l'âge de *jeunesser* <sup>135</sup>, vers 16 ou 17 ans, ils commencèrent à s'éloigner du chemin Bois-Clair, où ils demeuraient, pour aller veiller au village et jouer de leurs instruments de musique : « On attelait une voiture, on rejoignait le bord de l'eau et on s'organisait pour avoir l'occasion de jouer dans une maison assez grande pour y faire danser des gens et avoir du plaisir <sup>136</sup>.

Lors de ces rencontres, les gens aimaient aussi se raconter des histoires. Contes, légendes, dictons, présages, conjurations et intersignes y avaient cours.

Tous ces récits mêlaient le surnaturel et le fantastique. On continuait à se raconter des histoires en tentant de leur donner de la crédibilité et en y associant des personnes connues.

Un conte écrit par Louis Fréchette, intitulé *Le Loup Garou*, était populaire dans les *veillées*. Il raconte l'histoire d'un vieux fermier de Saint-Antoine chez qui des jeunes s'étaient réunis pour une épluchette de blé d'Inde <sup>137</sup>.

### ***Ils entrent quatre par quatre en frappant du talon...***

Dès le début de la colonie, en 1645, les gens commencèrent à organiser des bals et des soirées de danse <sup>138</sup>. Et on dansait beaucoup dans ces soirées, malgré les interdits de l'Église. Ces interdictions sont rappelées dans des œuvres littéraires. À titre d'exemple, signalons *Marie Calumet* de Rodolphe Girard. L'histoire de ce roman se déroule dans le comté de Lotbinière et le curé prévient ses concitoyens contre les malheurs de la danse :

Ah! je ne saurais trop vous mettre en garde, mes très chers frères, contre la danse. C'est là une des ressources de l'enfer, un des pièges

que vous tend l'esprit des ténèbres, qui tourne sans cesse autour de vous comme un lion rugissant [...] <sup>139</sup>.

Tout comme le curé dans *Marie Calumet*, le curé Rouleau mettait la population de Saint-Antoine en garde <sup>140</sup>. Il demandait aussi aux parents de bien se rappeler que chaque veillée de danse qu'ils avaient le malheur de donner, même s'il s'agissait de noces, était une malédiction qu'ils portaient sur leur maison, leur famille. Il semait la peur en annonçant que les maisons où l'on dansait allaient s'effondrer et que les familles les habitant finiraient leur vie misérablement. De plus, lors de ces soirées, les jeunes devaient toujours être sous la surveillance de leurs parents. La sanction, en provenance de l'archevêché, était sévère à l'époque : les parents ayant envoyé leur fille *veiller* seraient privés de sacrements. Le curé Rouleau s'appuyait sur la doctrine de monseigneur Bégin pour tenir de tels propos <sup>141</sup>.

Malgré tout, la joie de vivre de nos ancêtres continuait à se répandre et témoignait de la vitalité d'une tradition qui remontait à nos origines. On retrouvait chez nous comme ailleurs des *violoneux*, des *gigueux*, des accordéonistes, des guitaristes, des joueurs de piano, guimbarde et de cuillères. Il fut un temps où chaque maison avait son violon. Cet instrument servait aussi à égayer de nombreux rassemblements populaires : mariages, naissances, différentes fêtes religieuses et civiles ; bref, le joueur de violon occupait une place importante dans la vie de nos ancêtres <sup>142</sup>.

En constatant avec quelle générosité et quelle régularité nos familles ont produit et continuent de produire des artistes de talent, nous pouvons comprendre que nos ancêtres avaient déjà dans leurs bagages des dispositions naturelles pour le chant, la musique et la danse, éléments essentiels de la fête. Les vieilles chansons de France, premières chansons d'ici, permettaient aux gens d'oublier un peu la misère quotidienne et l'éloignement de la mère patrie.

De la naissance à la mort, toutes les étapes de la vie devenaient un prétexte à réunir parents et amis pour partager et célébrer. Que ce soit par les *reels*, la musique à bouche, les airs endiablés du violoneux, le *turlutage*, les giges, la musique faisait partie des moeurs des Antoniens.

Au XX<sup>e</sup> siècle, les familles se multiplièrent. Les cuisines et les salons ne suffisant plus, la musique se transporta dans des salles plus grandes. Les restaurants, les hôtels, la salle communautaire et la salle paroissiale devinrent des lieux privilégiés de rassemblement et de ré-

jouissances. L'avènement de la radio, du disque et du microphone allait donner lieu au concept du musicien professionnel.

C'est ainsi que surgirent peu à peu des ensembles musicaux fusionnant chanson, musique populaire et folklore. D'une part, les succès français de l'heure étaient entrecoupés de *reels* traditionnels. D'autre part, la valse et les danses latino-américaines gagnaient en popularité<sup>143</sup>. Un des ensembles mémorables de notre milieu aura pour nom La famille Lafleur, sans oublier Bob Aubin et ses musiciens.

### *Les jeux de cartes*

Dans certaines veillées, au XX<sup>e</sup> siècle, on se réunissait aussi autour de la table pour jouer aux cartes, un jeu auquel s'adonnent encore plusieurs paroissiens pendant le temps des fêtes. On jouait au Euchre<sup>144</sup>, au Ruff et au Cinquante. À ce dernier jeu, celui qui perdait le roi de coeur au profit de l'as de coeur, appelé dans ce jeu le Pitro, devenait la risée de tous et on ne se gênait pas pour le chasser de la maison et le lancer sur le *banc de neige*. Ces soirées étaient généralement bien arrosées d'alcool. Quelques-uns racontaient des histoires, tous avaient l'esprit à la fête<sup>145</sup>. Aucune tempête ne pouvait empêcher Romuald Laroche et quelques voisins de jouer aux cartes. Tous les soirs, du lundi au vendredi, ils prenaient un petit verre de *bagosse*, raisonnablement, et fumaient la pipe tout en visant avec précision dans le crachoir<sup>146</sup>.

### *Le rideau se lève sur... le théâtre*

Parfois, dans certaines familles de Saint-Antoine, pour rompre la monotonie des longues soirées d'hiver, on *actait*. Autrement dit, on jouait des pièces de théâtre. Des sketches, des pièces de théâtre et des comédies musicales furent présentées régulièrement sur nos scènes depuis le tournant du siècle, que ce soit à l'église, à la salle du couvent ou à la maison. Les pièces étaient montées par les institutrices, Cécile Lambert ou tout simplement les familles. Lors de ces veillées familiales et amicales, les hôtes pouvaient recevoir jusqu'à vingt-cinq invités<sup>147</sup>.

En 1925, des jeunes filles de la paroisse présentèrent une soirée dramatique et musicale au profit des œuvres paroissiales. Comme elles ne pouvaient disposer d'aucun local sur place, la salle de Saint-Apollinaire fut mise gracieusement à leur disposition.



*Pièce de théâtre Les souliers de la duchesse Anne.  
On reconnaît ici : Alice Lambert-Bourret, Louise Lambert,  
Marguerite Méthot-Bédard, Anita Lambert-Taschereau.*

Collection Madeleine Bourret-Germain

Quelques années plus tard, selon Julienne Lambert, des petites filles du village jouaient des pièces de théâtre sous la direction de Cécile Lambert qu'elles appelaient mademoiselle Cécile. Certaines pièces devinrent populaires comme *Au clair de la Lune*, *Margot*, puis *Mirza* dans laquelle jouaient Yvette Baron, Gaby Lambert et plusieurs autres jeunes filles.

Certains paroissiens se rendirent même jusqu'à Neuville pour voir des pièces de théâtre, et cela, même si les conditions climatiques n'étaient pas idéales. Arthur Méthot et ses filles, Hélène et Julie, avaient appris qu'une troupe de théâtre présentait une pièce à Neuville. Ils s'y étaient rendus en chaloupe. La représentation s'étant terminée très tard, ils étaient restés à dormir chez Philippe Méthot, un frère d'Arthur, qui habitait à proximité de l'église de Neuville. Tôt, le matin suivant, ils avaient entrepris de rentrer à la maison. Arthur ramait à travers une brume épaisse qui limitait la visibilité, ce qui était risqué. Il évita un bateau à la toute dernière minute. Tous les occupants eurent très peur<sup>148</sup>.

Jacqueline Boisvert, en compagnie d'autres jeunes filles et garçons, comme Suzanne Aubin, Pierre Lauriault, Lise Lauriault, Gisèle et Madeleine Filteau, avait eu l'idée de créer un théâtre d'été à Saint-Antoine

vers 1950. Les théâtres d'été n'existaient pas, évidemment, car ils n'étaient pas à la mode à cette époque. Madame Cécile Lambert leur avait expliqué comment procéder et leur avait remis un livre pour apprendre les répliques. Les jeunes pratiquaient dans le garage de M. Lauriault situé au fond du terrain. À la fin de l'été, tous les gens de Saint-Antoine furent invités à assister à la présentation de ce spectacle. Ils devaient verser 1 ou 2 sous pour être admis. Les jeunes avaient récolté 1,50 \$. Avec cet argent, les comédiens s'étaient procuré des petits gâteaux Mae West et des boissons gazeuses à la fraise<sup>149</sup>.

## LES FÊTES CALENDAIRES

### *Sainte nuit...*

Autrefois, les anciens qui habitaient les rangs, le Bas-de-la-Paroisse ou Les Fonds devaient parcourir plusieurs milles en pleine nuit, parfois à des températures glaciales, pour se rendre à l'église célébrer la fête de Noël. Hommes, femmes et enfants s'entassaient dans des *berlots* et des carrioles et, au son des grelots, se rendaient assister à la messe de minuit, au temple paroissial. Les passagers se couvraient de grandes peaux de fourrure et des briques leur tenaient les pieds au chaud. Les hommes les plus fortunés étaient coiffés de chapeaux de fourrure et portaient des *capots* de chat sauvage ; les autres étaient vêtus de manteaux de drap et portaient tuques et mitaines de laine. Les femmes s'emmitouflaient sous de longs manteaux d'étoffe du pays et enfouissaient leurs mains dans des manchons de fourrure. Même si elles arboraient leur plus beau chapeau de feutre, elles se recouvraient la tête et les épaules d'un châle de laine pour se protéger du froid et du vent.

Dans les familles nombreuses, comme chez les Ferland du rang de la Plaine, même si les hommes *greyaient* deux carrioles, tous les membres de la famille ne pouvaient y prendre place. En plus des quinze enfants, du père et de la mère, la grand-mère et trois employés habitaient sous leur toit. Les plus jeunes restaient donc à la maison en compagnie d'un adulte et attendaient leur tour pour assister enfin à cette cérémonie de minuit à l'église du village.

Lorsque la carriole arrivait à destination, les chevaux étaient conduits aux écuries de messieurs Baron et Breton, situées près de l'église. Les cloches lançaient un dernier appel aux paroissiens et tous se hâtaient à l'intérieur de l'église, où il faisait bon se chauffer près de la



*La famille du fromager Joseph Ferland.  
Le bébé dans la carriole est Gracia Ferland-Côté.*

Collection Gracia Ferland-Côté

fournaise ronronnante située au beau milieu de l'allée principale. Les lampes à pétrole diffusaient une lumière discrète qui ajoutait au mystérieux de la cérémonie. Accompagnés de l'harmonium, le maître chantre et la chorale entonnaient *Les Anges dans nos campagnes*.

À Noël, en 1912, le premier coup de la messe de minuit sonna à onze heures ; le deuxième, à onze heures trente ; le troisième, à minuit moins dix. Comme il y avait traditionnellement trois messes ce jour-là, celle de minuit, celle de l'aurore et celle du jour, la plupart restèrent à la messe de l'aurore et en profitèrent pour rendre grâce. Bien sûr, tous les paroissiens devaient revenir à la grand-messe du jour de Noël en profitant bien du sermon, ce qui était la meilleure manière de sanctifier ce grand jour et cette belle fête de la Nativité <sup>150</sup>. La messe de minuit était chantée pour les âmes. On demandait au bon Dieu, en cette nuit de Noël, qu'il preserve les fidèles des excès du Carnaval, augmente leur piété et les rende meilleurs. Le curé avertissait ses ouailles de faire attention à la boisson et aux excès auxquels elle conduisait...

En 1959, la messe de minuit et celle de l'aurore étaient célébrées à l'église par le curé Fortier, tandis que le révérend père Lacasse célébrait deux messes basses au couvent. Selon Claire Bergeron, les messes dites au couvent étant plus courtes, le célébrant avait le temps de se rendre à l'église pour aider le curé à distribuer la communion <sup>151</sup>.

Au retour de la messe, c'était le temps des réjouissances. Jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, dans plusieurs familles, les invités se regroupaient

autour d'un réveillon. Le menu était très varié : de la dinde, des pâtés à la viande, du rôti de lard, des tourtières, du ragoût de pattes de porc, des pommes de terre, des tartes, des gâteaux, des confitures, et des beignes. Les enfants recevaient une orange, une pomme ou quelques bonbons. Comme étrennes, les plus chanceux avaient droit à un jouet, très souvent de fabrication artisanale. Il faisait bon et chaud à la maison, tous étaient comblés. Dans certaines familles, le menu était moins élaboré. On mangeait du pâté à la viande, quelques pâtisseries et on se couchait, en prévision des festivités du lendemain.

La véritable veillée avait lieu le soir même de Noël et commençait avec le souper qui réunissait toute la parenté. Les gens veillaient une partie de la nuit en chantant des chansons épiques très anciennes, en se racontant des récits d'aventures drôles et en puisant dans le répertoire des chants d'amour, des chants religieux, des chants de métiers joyeux et chantés à l'ouvrage, des chansons gaillardes ainsi que des chansons de route. On jouait aussi à des jeux de société tels que jeux de cartes, de dés, de dames et de *pichenottes*.

Le couple qui habitait la maison paternelle recevait les autres membres de la famille. La parenté de l'extérieur venait aussi se promener le dimanche pour voir les vieux parents qui les invitaient à partager leur table. Ces repas du temps des fêtes rassemblaient facilement quarante à cinquante personnes. La soirée se passait à danser, à chanter, à jouer aux cartes. Dans les années 1940-1945, plusieurs invités restaient à coucher parce que les routes étaient souvent fermées par les rafales de neige. Venant de plus loin, d'autres visiteurs utilisaient parfois le train de Saint-Apollinaire pour venir festoyer avec les leurs. Ils arrivaient en *snowmobile* ou on allait les chercher à la gare de Saint-Apollinaire avec deux ou trois voitures tirées par des chevaux <sup>152</sup>.

### ***Bonne année, grand nez...***

Le Premier de l'an évoque depuis toujours au Québec la bénédiction paternelle, l'échange des bons vœux, la distribution des étrennes aux enfants, les nombreuses visites à la parenté et aux voisins et le privilège de s'embrasser réciproquement. En plein hiver, souvent par une journée de tempête, les membres de la famille respectaient la tradition coûte que coûte. Au petit jour, la mère, après avoir réveillé la maisonnée, s'activait dans la cuisine à faire la toilette des plus jeunes à

la lueur de la lampe à l'huile. Chacun d'eux était coiffé minutieusement et habillé de ses plus beaux atours pour la circonstance.

Parmi les traditions ancestrales non religieuses de chez nous, il faut mentionner la solennelle bénédiction du jour de l'An. En cette circonstance, c'était en général devant l'ancêtre le plus âgé que la famille entière s'agenouillait pour obtenir la bénédiction. Le fils aîné, lui-même marié et père de famille, s'agenouillait devant lui avec les siens. À titre de représentant de l'autorité familiale, il procédait aussi à la bénédiction du jour de l'An dans sa propre famille.

Comme à Noël, plusieurs familles se préparaient à aller rejoindre la parenté pour le repas pendant que d'autres, qui habitaient la maison paternelle avec leurs parents, se préparaient à recevoir. Très tôt le matin, le paternel chauffait le poêle à bois et la mère voyait à ce que la maison soit propre et accueillante. Depuis la veille, les cuisinières s'activaient aux fourneaux afin de garnir la table familiale d'un copieux repas à l'intention des visiteurs <sup>153</sup>.

Dans plusieurs familles, c'était aussi le jour des étrennes. On offrait ou recevait des bonbons, des fruits, des jouets.

Le Premier de l'an était une autre grande fête familiale. L'événement était préparé longtemps à l'avance. On se souhaitait une bonne et heureuse année en ajoutant presque toujours « et le paradis à la fin de tes jours ! » Ce jour-là, les embrassades pouvaient se faire de deux façons : à la française, avec un baiser sur la joue ; à l'anglaise, avec un baiser sur les lèvres.

### *L'Épiphanie*

La fête des Rois était le pendant populaire de la fête religieuse de l'Épiphanie célébrée le 6 janvier. Au repas du soir, on procédait alors à l'élection d'un roi ou d'une reine. Pour ce faire, on glissait un pois et une fève dans un gâteau que l'on appelait la galette des Rois et que l'on distribuait aux invités. Ceux qui tombaient sur le pois et la fève étaient couronnés roi et reine, ou la reine se choisissait un roi et vice-versa. Dans certaines familles, deux fèves étaient enfouies dans la pâte, ce qui donnait lieu à la formation d'un couple royal parfois désassorti, mais toujours content d'être le point de mire.

## Mardi gras

Encore au XX<sup>e</sup> siècle, on fêtait le Mardi gras en portant des masques et des hardes. Habillés de cette façon, les gens parcouraient la campagne et s'arrêtaient aux maisons pour trinquer et s'amuser. À Saint-Antoine, c'était aussi une soirée endiablée, selon Guy Gingras : « La plupart des gars et des filles qui assistaient à cette soirée se déguisaient. Pour l'occasion, de jeunes garçons se costumaient en fille pour éviter d'être reconnus. Au cours de la soirée, ils changeaient de costume. Mais y avait de la discipline dans le déroulement de la fête. Habituellement, quinze minutes avant le coup de minuit, l'hôte annonçait : " Profitez-en parce qu'à minuit la danse va s'arrêter, on servira plus à boire, tout le monde doit partir. " Les gens répondaient de bonne grâce. »

Le lendemain, le mercredi des Cendres, c'était la fin des réjouissances. Dans ce temps-là, les fidèles étaient tenus d'assister à la messe du jour. Commençait alors un carême de quarante jours, un temps de pénitences et de restrictions <sup>154</sup>.

Pendant le carême, au moins jusque dans les années 1950, il fallait absolument faire des sacrifices : on ne mangeait pas de *sucrage*, on diminuait la consommation d'alcool, certains la cessaient même complètement. Toutefois, on se rendait quand même chez les voisins pour jouer aux cartes. À cette occasion, les retraites fermées étaient très populaires. Elles étaient données par les pères rédemptoristes de Sainte-Anne, qui prêchaient « fort ». Ils défendaient aux mères de famille de laisser



*Le Mardi gras*

danser leurs filles à la maison sous peine d'aller en enfer. Subissant l'influence des autorités religieuses, qui se montraient d'une excessive sévérité, presque tous les paroissiens se tenaient à l'écart de la vie mondaine et se privaient durant cette période.

### *Fête de Pâques et eau pascalle*

Pâques était une des plus importantes fêtes religieuses de l'année. Les anciens célébraient ce jour avec beaucoup de solennité et de dévotion. Ils s'y préparaient par le carême, pendant lequel ils observaient un jeûne sévère, et assistaient avec beaucoup de dévotion aux offices religieux qui se déroulaient au temple paroissial. Durant la semaine sainte, l'assistance aux offices était considérable. Selon la coutume, l'office du Jeudi saint avait lieu tôt le matin, celui du Vendredi saint, en après-midi, vers trois heures. Selon la tradition, il semble que le ciel devenait obscur pendant l'office du Vendredi saint. En soirée avait lieu le chemin de croix, auquel les gens assistaient nombreux. L'office du samedi avait lieu à onze heures, en soirée. Tous les jours, la file d'attente devant le confessionnal était impressionnante. Chaque paroissien de sept ans et plus devait « faire ses Pâques », c'est-à-dire se confesser et communier dans le temps pascal. Cette période comprenait le dimanche de Pâques et le dimanche suivant, que l'on appelait la Quasimodo.

Le jour de la résurrection du Christ, certaines personnes cueillaient l'eau de Pâques dans une rivière ou un ruisseau avant le lever du soleil. Le précieux liquide, selon la croyance populaire, protégeait contre la foudre, le feu et d'autres calamités. On frottait les membres endoloris avec de l'eau bénite. Certains buvaient même l'eau recueillie au matin de Pâques dans l'espoir de guérir des maladies internes, cette eau étant considérée comme miraculeuse. Cette coutume est encore observée au XX<sup>e</sup> siècle.

### *La Saint-Jean-Baptiste*

La Saint-Jean-Baptiste, célébrée le 24 juin, constitua une fête religieuse dès 1636. De 1694 à 1744, elle fut reconnue comme une journée fériée. Lors de la création de la Société Saint-Jean-Baptiste, en 1834, des éléments patriotiques ajoutèrent une autre dimension à cette fête traditionnelle.

À Saint-Antoine-de-Tilly, plus récemment, on célébrait l'événement en organisant les fêtes du patrimoine. Plusieurs activités étaient au programme, entre autres des tournois de balle molle et de tennis pour toutes les catégories d'âge, depuis les enfants jusqu'aux aînés. Le tout se terminait par de la musique autour d'un immense feu de joie.

La Saint-Jean-Baptiste était aussi très liée à l'ouverture de la saison de la baignade. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le premier bain de l'année se prenait le soir, le 23 juin, dans la joie. Peut-être a-t-on déjà entendu dire que se baigner le jour de la Saint-Jean permettait de se protéger des maladies contagieuses <sup>155</sup>.

### *Le Carnaval de Québec*

Ces carnivals donnaient lieu à des fêtes grandioses, contre lesquelles le clergé mettait les habitants en garde. Le premier véritable Carnaval de Québec se déroula du 29 janvier au 3 février 1894. Son inauguration donna lieu au dévoilement d'un fort de glace érigé en face du Parlement et à l'érection de nombreux monuments historiques taillés dans des cubes de glace provenant du Saint-Laurent <sup>156</sup>. Les gens se mirent à aimer cette fête hivernale qui permettait de couper l'hiver en deux, malgré ce qu'en disait encore une fois leur bon curé. Les gens de Saint-Antoine-de-Tilly s'y rendaient, puisqu'en 1900 le curé Rouleau mettait en garde ses citoyens contre le Carnaval de Québec en disant qu'il était dangereux. Un peu plus tard, le 23 janvier 1911, on parlait encore beaucoup, dans la population, du Carnaval qui battait son plein. Le curé demandait alors aux jeunes gens et aux jeunes filles de se rappeler les instructions de la retraite <sup>157</sup>.

### *La fête de la Grosse Gerbe à la fête des Foins*

Cette fête venait souligner la fin des moissons. Pour symboliser l'événement, les dernières javelles étaient liées en une grosse gerbe autour de laquelle dansaient les travailleurs. Pour la circonstance, la gerbe comptait deux fois plus de javelles qu'une gerbe ordinaire. Après la fête, elle était apportée pour être placée avec le reste de la récolte. La soirée se terminait par des réjouissances populaires, des jeux et des danses. Cette fête célébrée jadis dans plusieurs régions de Europe est encore commémorée de nos jours dans le comté de Lotbinière sous le nom de « fête des Foins ». Dans notre communauté, plusieurs paroiss-

siens se souviennent d'y avoir participé dans les villages avoisinant Saint-Antoine.

### *L'épluchette de blé d'Inde*

L'épluchette de blé d'Inde était l'une de ces fêtes célébrées par les Amérindiens à la fin de leurs récoltes. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'événement avait lieu à partir de la fin d'août et était un autre prétexte pour se réunir et se divertir. Lors de cette joyeuse corvée, les gens se réunissaient pour éplucher les épis, les débarrasser de leur enveloppe, les faire bouillir, puis les manger en les assaisonnant de beurre et de sel. Tous essayaient d'effectuer leur travail le plus rapidement possible afin de trouver l'épi rouge qui procurerait une récompense. On cachait parfois des flacons d'alcool pour permettre aux travailleurs de boire un peu, s'ils avaient la chance de les trouver. La soirée se terminait par des danses et différentes réjouissances. Cette activité est toujours très populaire de nos jours, même si l'épi rouge n'est plus de la fête.

### *La corvée*

À l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, les parents et amis s'improvisaient charpentiers pour ériger les bâtis des constructions ou la construction elle-même. Ces bénévoles s'entraidaient chacun leur tour selon les besoins. Les hommes faisaient des corvées pour scier le bois ou battre le grain au moulin. Les femmes les accompagnaient, et tous restaient à souper chez celui qui avait bénéficié de la corvée. Le battage durait



*Corvée du sciage du bois à l'aide d'un moulin à scie mobile chez Théodore Dubois.*

quelques jours. À la fin de la construction, un dernier repas accueillait tous les travailleurs pour marquer la fin de la corvée. Par exemple, en 1894, à la suite de l'incendie du magasin général de la paroisse, on effectua une corvée chez Phillias Normand en ce quatrième dimanche après la Pentecôte. Frédéric Montreuil possédait un *banc de scie* actionné par un moteur à gaz qui servait à couper le bois de chauffage. Son fils Alphonse le transportait d'une maison à l'autre pour accommoder les voisins. Ce travail exigeait la présence de quatre ou cinq personnes.

Les gens s'entraidaient. Il y avait peu d'argent à cette époque et les échanges de services étaient monnaie courante <sup>158</sup>, surtout en cas d'incendie ou du décès d'un cultivateur. Dorilas Côté nous a expliqué que, pour les corvées, les gens passaient de porte en porte et demandaient « des bras ». C'est ainsi que Jos. Ferland fit construire sa grange, semble-t-il. Le 7 octobre 1934, une autre corvée avait lieu pour relever la grange de Samuel Rousseau, qui avait été incendiée. Plus près de nous, à l'automne de 1954, la grange-étable de Léon Genest, du chemin Bois-Clair était incendiée. C'était une perte totale. Une corvée fut aussitôt organisée pour l'aider à reconstruire. Quinze à vingt personnes étaient sur les lieux pour prêter main-forte, et ce, tous les jours <sup>159</sup>. À la fin de novembre 1985, un incendie ravagea la porcherie de Paul-Émile Genest, dans le chemin Bois-Clair. Une corvée fut organisée à la demande du maire de l'époque, Daniel Beaudet. Pas moins de quarante personnes y participèrent. Lors de cette corvée, madame Genest donnait à manger aux travailleurs. Le boulanger Jean-Guy Lambert fournissait les gâteaux tandis que le restaurant Giard offrait les sandwiches <sup>160</sup>. Le proverbial esprit d'entraide qui animait nos ancêtres n'est-il pas toujours aussi présent dans notre communauté ?

Des journées de corvée étaient aussi réservées aux femmes. Chacune apportait son ouvrage et allait aider la femme qui avait du tricotage, de la couture, du raccommodage et du filage à faire. Après l'école, des jeunes filles accompagnaient souvent leur mère à ces journées d'entraide féminine <sup>161</sup>.

### ***La baignade***

La baignade au fleuve attirait particulièrement les enfants qui habitaient à proximité et les touristes. Très peu de gens habitant les rangs venaient se baigner près du quai, situé dans Les Fonds. Même chose



*1925 – Baignade au fleuve dans Les Fonds.  
Barthélémy Gingras, sa famille et la famille Guindon.  
Collection Marie-Lise Gingras-Ouellet*

pour les jeunes du village qui, généralement, préféraient se rendre à la Pointe-Aubin dans le Bas-de-la-Paroisse.

L'été, les enfants des Fonds de Saint-Antoine avaient l'habitude d'aller se baigner au barrage qui servait de réservoir au moulin à farine Beaudet. Ils aimaient courir dans les sentiers, voguer sur les eaux du fleuve avec leurs parents, se baigner et recueillir des coquillages sur la plage ou encore s'adonner à la pêche et à la cueillette des petits fruits. Quel plaisir d'aller se promener pieds nus sur le sable chaud et rêver du haut de la colline en contemplant la beauté du panorama !



*Partie de pêche au  
« trou à Charles ».  
Thérèse Bergeron,  
Denise Houde,  
Lise Bergeron,  
Nicole Boudreau,  
Isabelle Houde et  
Denise Bergeron.  
Collection  
Denise Houde-Degrâce*

Au cours de l'été, les enfants du pilote Robert Houde allaient à la messe basse un dimanche et à la messe haute ou grand-messe le dimanche suivant. Leur mère se demandait bien la raison de ce rituel. Voici l'explication que lui fournit l'un de ses marmots en réponse à sa question : « C'est simple, on se rend à la grand-messe quand la marée est basse et qu'on ne peut pas jouer dans l'eau. Quand on va à la messe basse, c'est que la marée est haute et qu'on peut jouer dans l'eau du fleuve. » Les enfants élevés au bord de l'eau adoraient s'amuser dans le fleuve.

Les enfants de monsieur Houde, comme la plupart des enfants qui habitaient Les Fonds, passaient le plus clair de leur temps dans l'eau. La baignade, les plongeurs, les sauts sur le bout du quai, les randonnées en chaloupe, les jeux sur la grève, voilà ce qui remplissait leurs temps libres. Lorsque, tout petits, ils pataugeaient dans l'eau du fleuve à travers les joncs, leur mère leur enduisait le corps d'une crème pour éviter les éruptions cutanées. Quand la marée était basse et qu'il faisait très chaud, ils allaient se baigner soit à la rivière Méthot soit à la rivière Bourret. « On était toujours dans l'eau », se plaît à dire Claire Houde.

À partir des années 1930, les enfants portaient des maillots de bain. Émilienne Boisvert a déjà confié à sa fille Claire qu'au début du siècle dernier, elle portait un grand vêtement semblable à une chemise de nuit, qui lui couvrait le corps en totalité lors de la baignade. Parfois, ce vêtement sou-



*Baignade au barrage du moulin Beaudet.*

Collection Jules Beaudet

ple gonflait et lui remontait par-dessus la tête. Comme on voyait d'un mauvais oeil que les garçons et les filles se baignent ensemble, les premiers se baignaient d'un côté du quai et les filles de l'autre.

Pendant les grosses chaleurs, dans les années 1930-1950, il devait être tentant d'alléger ses vêtements, mais le curé veillait à ce que les jeunes filles ne se « déshabillent » pas trop... Au moins une fois durant l'été, le curé Fortier faisait son sermon sur le port des *shorts* féminins. Il leur était alors défendu de se promener ainsi vêtues <sup>162</sup>. Onézime Carré, qui habitait sur la côte, l'aidait et agissait à titre de policier en invitant les jeunes filles à se « rhabiller ».

### *Le patinage et le hockey*

La première patinoire à Saint-Antoine-de-Tilly était située dans Les Fonds et fut fonctionnelle dans le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle. Tout au début, on l'avait aménagée près du moulin à cardes d'Armand Méthot, sur un terrain appartenant à Charles-Henri Méthot et près de la maison qu'habite aujourd'hui Léon Aubin. Par la suite, Robert Houde et quelques amis et employés de son atelier de bateaux Houde & Bergeron décidèrent de construire une patinoire sur le terrain de la petite école des Fonds, où habite aujourd'hui Alphonse Martel.

Les ouvriers de l'usine scièrent le bois nécessaire pour construire les bandes et plusieurs d'entre eux participèrent à leur construction. La patinoire fut inaugurée le 15 novembre 1952 <sup>163</sup>. Passionné de ce sport, Robert Houde fut entraîneur et, plus tard, arbitre de la ligue de hockey de la paroisse <sup>164</sup>. Les parties de hockey étaient alors très courues. Pour utiliser une expression du temps, « c'était noir de monde tout le tour de la patinoire. » Plus tard, il y eut aussi une patinoire au village, ce qui permit de former des équipes et de mettre un club sur pied. Des équipes de hockey de Saint-Apollinaire, de Sainte-Croix et de Saint-Nicolas venaient défendre leur titre sur la patinoire des Fonds. À leur tour, les hockeyeurs de l'endroit allaient se mesurer aux autres équipes des villages voisins. Il existait une grande rivalité entre chaque formation et les paroissiens étaient de véritables partisans de leur équipe locale.

Le Club sportif Houde & Bergeron est une formation qui prit naissance en novembre 1947 et qui avait pour objectif d'amuser les jeunes. Pendant la saison hivernale de 1947-1948, ce club fit une grande patinoire et organisa un club de hockey : le Club H & B, St-Antoine. Le comité d'administration comprenait : le président Alidor Bergeron, le vice-président Robert Houde,

le secrétaire Réal Boudreau, les directeurs Alexandre Laroche, Arthur Tardif, Louis Philippe Lacroix, Gonzague Tanguay, Joseph Tanguay, Georges Boisvert, Charles Servant et Charles H. Méthot.

CFT. Coll. LDM. Informatrice : Claire Houde.

Vers 1950, Robert Houde fit construire un chalet près de la patinoire. Il servait à l'habillement des hockeyeurs et des patineurs sur semaine et se transformait en salle de danse les fins de semaine.

Une autre patinoire existait chez Damase Garneau, dans le Bas-de-la-Paroisse ; Antoine Garneau y tenait un restaurant. Les enfants de ce secteur pouvaient donc en profiter <sup>165</sup>. D'autres personnes se rendaient patiner sur le fleuve une fois qu'il était bien gelé.

Le 1<sup>er</sup> février 1959, la population fut invitée à aller saluer la reine du festival de Saint-Antoine-de-Tilly à la salle du Club de hockey des Fonds. Denise Houde fut élue reine et Pierrette Laroche, duchesse <sup>166</sup>.

Au cours de l'hiver, de nombreuses personnes de Saint-Antoine-de-Tilly, masquées et déguisées, se réunissaient sur la patinoire des Fonds pour faire la fête. Elles défilaient en patins devant des juges, et des prix étaient attribués à celles qui portaient les déguisements les plus étran-



*Équipe de hockey de Saint-Antoine-de-Tilly. L'arbitre Robert Houde.*

Collection Claire Houde



*Mascarade sur la patinoire  
dans Les Fonds.  
Pageant 1950.  
Claire Bergeron, Isabelle Houde,  
Fernande Bergeron  
et Auguste Lacroix.*  
Collection Claire Bergeron, Les Fonds

ges, les plus drôles et surtout qui les rendaient méconnaissables. Un prix était attribué au participant mystérieux qu'on n'arrivait pas à identifier. De telles mascarades étaient également très populaires dans les villages voisins. Des gens de Sainte-Croix et de Saint-Nicolas venaient participer à cette fête annuelle et les gens de Saint-Antoine-de-Tilly leur rendaient la politesse. Une année, Jean-Paul Houde s'était costumé en capitaine Walker et avait gagné une gamelle. Les anciens se rappellent le jour où Émilienne Houde et son amie Gilberte Laroche s'étaient présentées travesties en bonhomme Old Chum. Leurs costumes étaient très réussis, puisque personne ne les avait reconnues.

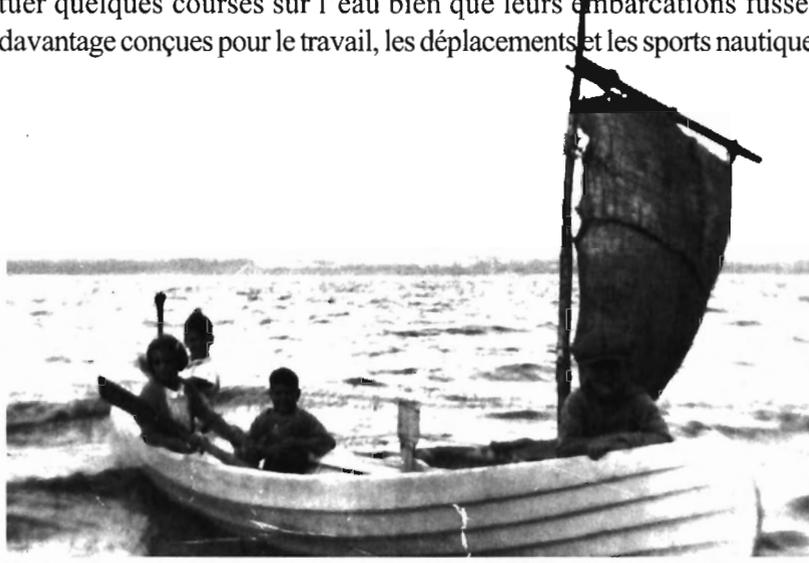
### ***Course de chevaux et de bateaux : on aime la vitesse et la compétition !***

Selon Guy Gingras, au cours des années 1920-1925, on retrouvait un champ de course de chevaux à mi-chemin sur le parcours du chemin Bois-Clair, du côté sud. Lorsqu'il devint propriétaire de la terre ancestrale, ce centre d'attraction n'existait plus. De forme ronde, il portait le nom de « Cinq tours » parce que les participants devaient en faire cinq fois le tour pour compléter une distance d'un mille. Les participants étaient généralement des gens de Saint-Antoine, comme Samuel Laroche, Herménégilde Dubuc et Georges Roger du Bas-de-la-Paroisse. La course se déroulait généralement le dimanche après-midi. Les gens allaient à la messe en avant-midi et si la température était favorable, ils

décidaient d'une course. Les femmes les accompagnaient dans ce divertissement. Les participants gageaient un peu, en général un petit verre de whisky, puisque l'argent se faisait rare à cette époque. On participait par fierté, mais la course était considérée davantage comme un sport, un divertissement.

Les voitures généralement utilisées étaient des sulkys, des bogheis et des petits *concordes*, ces voitures d'été à quatre roues, assez confortables, mais qui ne comportaient pas de toiture. C'est pourquoi on attachait au dossier un grand parapluie en toile, qui protégeait de la pluie ou du soleil. On utilisait aussi l'*express*, mais ce dernier servait surtout pour se rendre au village afin de quérir des vivres au magasin général. Ces voitures étaient tirées uniquement par des chevaux de race canadienne, de belles bêtes robustes parce qu'elles travaillaient aux travaux de la ferme. Fiers, les propriétaires étrillaient la robe de leur animal de course favori et lui peignaient la crinière. Le terrain était graveleux et, avec la pente du terrain, le champ de course était toujours bien drainé et nivelé.

Chez les jeunes, c'étaient les courses de bateau à voile qui étaient populaires, un phénomène tout à fait normal, puisque les gens vivant au bord de l'eau s'amusaient beaucoup à même le fleuve et étaient fiers de posséder de solides chaloupes ou des canots. Ils s'amusaient à effectuer quelques courses sur l'eau bien que leurs embarcations fussent davantage conçues pour le travail, les déplacements et les sports nautiques.



*Chaloupe à voile. Louise L'Espérance, D' Paul L'Espérance,  
Dominique et Clovis Houde. Collection Dr Paul L'Espérance*



*Ski-jorring dans les Fonds. Claire Bergeron, Isabelle Houde, Fernande Bergeron.* Collection Denise Houde-Degrâce

### ***Les plaisirs de la neige***

L'hiver, les enfants glissaient sur la neige à l'aide de traîneaux dont les patins étaient munis de lisses de métal, une fabrication artisanale. Les *patenteux* fabriquaient des skis avec des douelles de barils, c'est-à-dire les pièces de bois longitudinales constituant le corps de ces tonneaux. Les jeunes pouvaient glisser en toboggan, un traîneau de fabrication indienne. Le patin à glace, la raquette, les traîneaux, les traînes et le tapecul, véritable jouet d'adresse qui obligeait le conducteur à maintenir son équilibre dans une descente sur la neige, étaient autant d'attractions qui incitaient les jeunes à pratiquer les sports d'hiver. Certains pratiquaient le « ski-jorring ».

D'autres, par groupe de sept ou huit, s'amusaient à glisser sur la pente douce du village, dans une grande *sleigh* de travail. Leur descente commençait chez Josaphat Lambert, le soir, surtout le printemps, et s'effectuait de l'est vers l'ouest, pratiquement jusqu'au manoir ou au presbytère. Il faut dire qu'à l'époque il y avait énormément de neige <sup>167</sup>.

Au début des années 1920, cette belle manne blanche faisait aussi le bonheur des fondeurs. Plus tard, vers 1967, la motoneigefit son apparition. Les deux premières motoneiges à circuler dans la paroisse appartenaient à Gérard Beaudet et Gilles Houde. C'est seulement en



*Club féminin de raquetteurs 1909.* Collection Cécile Lambert



*Club masculin de raquetteurs. Jos. Jacques, Raymond Boisvert, Louis Lambert, Adélarde Breton, Armand Bergeron, Georges Beaudet, Wilbrod Lafleur, Alidor Bergeron, Aimé Garneau.* Collection Claire Bergeron, Les Fonds



*Motoneige avec Mozart Marchand et Théodore Dubois.*

Collection Claire Dubois

1974 qu'on inaugura le centre de plein air Terre Rouge inc., un relais pour les adeptes du ski de fond et de la raquette. Des sentiers battus permettaient aux motoneigistes de s'y rendre.

En hiver, lorsqu'il y avait de la *croûte*, des enfants pouvaient se lever à cinq heures du matin afin d'aller glisser en traîneau avant de partir pour l'école. C'était le cas de la famille d'Arthur Méthot. Les jeunes portaient du haut du cap et glissaient jusqu'à la grève. Pour ce faire, ils chaussaient des *pattous*, sorte de grands bas de laine confectionnés par leur mère, qui se terminaient par une botte de feutre. Ils pouvaient marcher et s'enfoncer dans la neige sans que celle-ci pénètre à l'intérieur des bas <sup>168</sup>.

### ***Le tennis et le croquet***

Le tennis devint un sport populaire à Saint-Antoine à partir des années 1940. On retrouvait des terrains au village et surtout dans le secteur Les Fonds, où Clovis Beudet, Alidor Bergeron, Émile Garneau, Paul L'Espérance, Pauline Gaumond, Samuel Méthot, Richard Croteau, Roger Barré et bien d'autres s'amusaient à pratiquer ce sport. Au village, des terrains de tennis se trouvaient chez Charles Dionne, Napoléon Marchand et Théodule Bergeron. De nos jours, le tennis est toujours très populaire. On retrouve deux terrains de tennis au centre commu-



*Croquet chez Clovis Beaudet 1938.* Collection Agnès Lamontagne.

nautaire, d'autres terrains se trouvent chez M<sup>e</sup> Jean-François Dionne, D<sup>r</sup> Bertrand Boucher, Paul-Émile Bergeron, Guy Michaud et à la place Samuel-Rousseau.

Dans Les Fonds, il y avait des jeux de croquets chez Clovis Beaudet, Wellie Lafleur, au Club de croquet de Zéphirin Rivard et chez Charles-Henri Méthot. À cet endroit, à part Philippe Lacroix, les joueurs étaient surtout des membres de la famille Méthot : Armand, Ernest, Léger, Henri, Jos, Louis-Philippe. Ces amateurs de croquet pratiquaient même leur sport à la lumière de deux fanaux à l'huile en soirée.

### ***Les jouets des tout-petits***

Les enfants de Saint-Antoine-de-Tilly, comme tous les autres, avaient évidemment leurs jouets, mais ils étaient rarement achetés au magasin. On faisait plutôt appel aux talents domestiques. Le père, la mère ou le grand-père confectionnait l'objet convoité par l'enfant : une poupée, une marionnette, un traîneau et quoi encore.

Dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, les parents amusaient les enfants avec des hochets. Dans les familles plutôt riches, il s'en trouvait même de très luxueux, en argent. Ordinairement, ce jouet était fait d'os. Certains grelots, que l'on obtenait lors des échanges de fourrures avec les Amérindiens, servaient aussi à apaiser les pleurs et les cris des enfants. Enfin, à l'occasion, les ustensiles domestiques servaient d'amusement.

Alors qu'il était dans sa phase d'exploration, au moment où il s'exerçait à faire ses premiers pas, l'enfant vidait l'armoire de la cuisine de son contenu et jouait avec les casseroles ou autres objets en les frappant les uns contre les autres, comme c'est toujours le cas de nos jours.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on amusait les filles avec des *catins*, des poupées qui représentaient des personnages adultes. Les plus simples étaient fabriquées de tissu. La mère cousait des boutons pour les yeux et brodait le nez et la bouche avec des brins de laine. Les pièces imitant les membres étaient achetées au magasin général et étaient cousues au corps en chiffon. Les premiers modèles avaient des têtes de papier mâché. C'est aussi à cette époque que l'on vit apparaître de petits berceaux et de petits lits pour les poupées. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les poupées avaient des têtes de porcelaine et une chevelure peinte. À la fin de ce siècle, la chevelure fit place à des perruques en lin ou à des cheveux humains. Les poupées portèrent progressivement des vêtements de petites filles, mais il fallut attendre vers 1910 pour voir apparaître des poupées représentant un bébé.

On destinait au garçon le cheval de bois, qui pouvait être à roulettes, berçant (au XIX<sup>e</sup> siècle) ou à bascule. Ce jouet ainsi que les véhicules de transport routier, qui apparurent plus tard, rappelaient les travaux domestiques. Le garçonnet s'amusait aussi avec des *banneaux*<sup>169</sup>, des brouettes, des *berlots* et des camions rustiques, toujours des imitations de la réalité environnante. Plusieurs enfants puisèrent dans le coffre à outils paternel pour construire un camion, une trottinette ou la goélette qui sillonnait le fleuve. D'autres s'amusèrent tout simplement avec des outils de travail inoffensifs qu'ils trouvaient à la maison<sup>170</sup>.



*Claire Côté,  
chemin des  
Plaines,  
1927.*

Collection  
Gilles Boisvert

*Annexe 1***Liste des présidents de la Commission scolaire  
Présidents de la Municipalité scolaire 1859 à 1949**

1858-1859 :	Pierre Normand
1859-1860 :	Joseph Bergeron
1860-1865 :	Edmond Larue
1865-1868 :	Charles-Alphonse Dionne
1868-1871 :	Edmond Larue
1871-1874 :	Zéphirin Béland
1874-1877 :	Jos. Lefèvre
1877-1880 :	Dr Lauriault
1880-1883 :	Isablon Méthot
1883-1886 :	Rémi Lafleur
1886-1889 :	Télesphore Lamontagne
1889-1899 :	Jos. Larue
1899-1900 :	Égésippe Croteau
1900-1906 :	Jos. Larue
1906-1909 :	Charles Bergeron
1909-1913 :	Benjamin Méthot
1913-1914 :	Napoléon Bédard
1914-1915 :	Gédéon Rousseau
1915-1916 :	Omer Gingras
1916-1917 :	Joseph Houde
1917-1918 :	Omer Garneau
1918-1919 :	Amédée Roger
1919-1920 :	Henri Méthot
1920-1921 :	Arthur Houde
1921-1922 :	Thomas Bergeron
1922-1925 :	Omer Aubin
1925-1926 :	Léonidas Houde
1926-1928 :	Pierre Laroche
1928-1929 :	Arthur Méthot
1929-1930 :	Herménégilde Dubuc
1930-1932 :	Clovis Beaudet
1932-1934 :	Alidor Bergeron
1934-1935 :	Romuald Doré
1935-1936 :	Raoul Laroche
1936-1938 :	Eugène Aubin
1938-1939 :	Georges Demers

1939-1941 :	Josaphat Lambert
1941-1943 :	Philippe Lacroix
1943-1944 :	Wilfrid Lambert
1944-1945 :	Léon Lambert
1945-1949 :	Adalbert Genest

**Commission scolaire Saint-Antoine-de-Tilly (locale)**

1949-1950 :	Adalbert Genest (aurait peut-être été président avant 1949)
1950-1955 :	Adélarde Aubin
1955-1965 :	Hilaire Bergeron
1966-1970 :	Roland Dumas
1971-1972 :	René Lévesque

**Commission scolaire Marie-Victorin, de Lotbinière (1986 à 1998)  
et des Navigateurs (1998 à 2002)**

1972-1975 :	André Blanchet (Saint-Édouard)
1975-1977 :	Clément Lemay (Leclercville)
1977-1980 :	René Lévesque (Saint-Antoine-de-Tilly)
1980-1981 :	Claude Mercier (Laurier Station)
1981-1986 :	André Blanchet (Saint-Édouard)
1986-1990 :	Normand Bolduc (Saint-Gilles)
1990-1998 :	Alain Lavoie
1998-2002 :	Anicet Gagné

**Commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin (1972 à 1986),  
de Lotbinière (1986 à 1998) et des Navigateurs (1998 à 2002)**

1972 à 1986 :	René Lévesque
1986 à 1990 :	René Lévesque
1990-1991 :	Pauline Rousseau
1991-1998 :	Diane Beaulieu Désy
1998 à 2002 :	Diane Beaulieu Désy

## NOTES

- 1 Pierre-Georges ROY, *Saint-Antoine-de-Tilly*, p. 15.
- 2 Michel PLOURDE, *Le français au Québec*, p. 35.
- 3 Pierre de Saurel était capitaine du régiment de Carignan-Salières et seigneur. Il était né en 1628, à Notre-Dame de Grenoble, fils de Mathieu de Saurel et de Jeanne de Giraud, et décéda à Montréal en 1682. Il se maria avec une fille de Charles Legardeur de Tilly, Catherine, le 10 octobre 1668. Il s'établit alors sur la terre de Sorel, qui lui fut officiellement concédée en seigneurie en 1672. Jean-Guy PELLETIER, « Pierre de Saurel » dans *Dictionnaire biographique du Canada*.
- 4 Robert-Lionel SÉGUIN, *L'injure en Nouvelle-France*, p. 41.
- 5 Michel PLOURDE, *Le français au Québec*, p. 57.
- 6 *La Minerve*, 1827.
- 7 Claude GALARNEAU, *Atlas historique du Québec*, p. 129.
- 8 Il était auparavant cultivateur à Cap-Rouge. Il est décédé cette même année par noyade ; son corps fut retrouvé sur la grève. Jean-Pierre Roy et Geneviève Mallet, (page consultée le 30 janvier 2002), [En ligne], adresse URL: <http://pages.infinit.net/mandrack/tjproy.htm>
- 9 Roch SAMSON, *Histoire de Lévis à Lotbinière*, p. 258.
- 10 Micheline DUMONT, *Des filles à l'école*, p. 11.
- 11 CFT. Coll. LDM. Informateur : Léon AUBIN.
- 12 CFT. Coll. RL. Informatrice : Julie Méthot.
- 13 Diane NOËL et Claire BERGERON, Saint-Antoine-de-Tilly. *La petite histoire de mon école*.
- 14 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Claire MARTINEAU-LAMBERT.
- 15 Petit bâtiment servant de cabinet d'aisances, dépourvu de toute installation sanitaire. De l'anglais *back house*.
- 16 Lieux d'aisances sommaires dépourvus de toute installation sanitaire.
- 17 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Marguerite MONTREUIL-AUBIN.
- 18 Sorte de petit instrument formé de deux planchettes de bois réunies par une charnière.
- 19 Numéros des écoles recueillis par Claire BERGERON et Jean BERGERON. Les adresses sont celles d'aujourd'hui afin de permettre aux lecteurs de situer les lieux.
- 20 CFT. Coll. LDM. Informateur : Guy GINGRAS.
- 21 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Denise CAYER-BOISVERT.
- 22 CFT. Coll. LDM. Informateur : Guy GINGRAS.
- 23 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Marguerite MONTREUIL-AUBIN.
- 24 Jean-Claude DUPONT, *Coutumes et superstitions*, p. 23.
- 25 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Gracia FERLAND-CÔTÉ.
- 26 CFT. Coll. LDM. Informateur : Léon AUBIN.
- 27 CFT. Coll. LDM. Informateur : Léon AUBIN.
- 28 CFT. Coll. RL. Informatrices : Julie et Ida MÉTHOT.
- 29 Manteau d'hiver fait de drap épais.
- 30 CFT. Coll. LDM. Informateur : Léon AUBIN.
- 31 Appareil au bois, de forme rectangulaire, à deux étages et comprenant un foyer et un four.
- 32 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Marguerite MONTREUIL-AUBIN.
- 33 CFT. Coll. LDM. Informateur : Antoine-Lévis GINGRAS.

- 34 CFT. Coll. LDM. Informateur : Raymond BEAUDET.
- 35 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Gracia FERLAND-CÔTÉ.
- 36 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Marguerite MONTREUIL-AUBIN.
- 37 CFT. Coll. LDM. Informateur : Léon AUBIN.
- 38 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Marguerite MONTREUIL-AUBIN.
- 39 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Denise DE GRÂCE.
- 40 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Marguerite MONTREUIL-AUBIN.
- 41 CFT. Coll. MLG. Informatrice : Anna GINGRAS.
- 42 Ces renseignements avaient paru dans le *Journal du dimanche*, le 27 décembre 1884. Pierre DESRUISSEAU, *Le p'tit almanach illustré de l'habitant*, p. 80.
- 43 Hector GRENON, *Us et coutumes du Québec*, p.169 à 184.
- 44 CLAQUE, CLAQUÉ. Chaussure de caoutchouc qui se met par-dessus la chaussure ordinaire pour se garantir de la boue, de l'humidité, du froid, de la neige. On dit habituellement des claques. Narcisse-Eutrope DIONNE, *Le parler populaire des Canadiens français*, p. 157.
- 45 Ces informations se retrouvent dans le journal *Album universel du 17 janvier 1903*, mais aussi dans une lettre confirmant ces faits et informations et signée par madame Monique Roy, archiviste, s.s.c.m.
- 46 Quelques dates :
- 1810 : Félix Victor prend en charge l'école royale de Saint-Antoine-de-Tilly ;
  - 1829 : Loi qui prévoit une aide pour la construction des écoles (jusqu'à la moitié du coût d'achat ou de construction), qui assure un salaire annuel aux instituteurs (20 livres) et une allocation pour les enfants pauvres (10 shillings par enfant) ;
  - 1841 : Apparition de la taxe sur la propriété ;
  - 1951 : Construction d'un couvent qui offre des classes ;
  - 1963 : Fermeture des écoles de rang ;
  - 1975 : Rénovation de l'école ;
  - 1978 : D'autres rénovations ;
  - 1980 : On procède à un nouvel aménagement de l'intérieur.
- 47 Pour voir la liste des présidents et des commissaires de la commission scolaire, consulter l'annexe 1.
- 48 CFT. Coll. RL. Informatrices : Julie et Ida MÉTHOT.
- 49 BERGERON GAGNON inc. *Inventaire des bâtiments d'intérêt patrimonial de Saint-Antoine-de-Tilly*, p. 5.
- 50 Buffet, dressoir, plutôt massif.
- 51 BOMBE OU CANARD. Bouilloire. Le corps de la bouilloire ressemble assez à une bombe, et le bec à celui d'un canard. Il est naturel qu'à Québec, ville militaire — que les bombes n'ont pas épargnée — on ait été frappé de la première ressemblance. Certains l'appelaient également canard bien que cette expression semble plus fréquemment utilisée à Québec. Narcisse-Eutrope DIONNE, *Le parler populaire des Canadiens français*, p. 83.
- 52 Que l'on appelait aussi *pataque*.
- 53 Lanières étroites de cuir de boeuf ou de nerf du même animal. Madame Marchand Laroche souligne que son père faisait exécuter ce travail par un résidant de Saint-Antoine avec le produit de sa chasse. Les babiches : lanières de peaux animales crues dont se servaient les Amérindiens pour tisser leurs raquettes. Les matériaux de base étaient des peaux d'anguille, de caribou, d'orignal et de chevreuil qui se trouvaient sur tout le territoire, et particulièrement sur les bords du Saint-Laurent

- pour « l'angui ». Cyril SIMARD et Jean-Louis BOUCHARD, *Artisanat québécois*, p. 279.
- 54 Robert-Lionel SÉGUIN, *Les granges du Québec*.
- 55 Signifie un cheval attelé à une voiture ou à une machine agricole.
- 56 Les caleçons, les sous-vêtements divers, jupons, bas, etc.
- 57 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Marguerite MONTREUIL-AUBIN.
- 58 Jean PROVENCHER, *La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent*, p. 31-32.
- 59 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Hélène MÉTHOT.
- 60 Elle préparait le bois nécessaire pour chauffer l'eau.
- 61 Une remise, un hangar.
- 62 On utilisait l'eau de pluie de deux grands barils, qui tombait par des *dalots* le long du toit de la maison. Lorsqu'il ne pleuvait pas suffisamment, le père attelait le cheval à une grande charrette, où il plaçait les barils, et allait chercher de l'eau au fleuve. Il fallait déverser cette eau dans le grand chaudron pour la chauffer. En hiver, on faisait fondre de la neige. La machine à laver de ces premières années était actionnée par une grande roue extérieure que l'on tournait manuellement. Les jeunes aidaient leur mère en actionnant cette roue chacun leur tour. CFT. Coll. RL. Informatrice : Hélène MÉTHOT.
- 63 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Hélène MÉTHOT.
- 64 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Hélène MÉTHOT.
- 65 La soude est un caustique : hydroxyde de sodium NaOH, solide blanc fondant à 320 °C, fortement basique.
- 66 Résine jaune, solide, transparente.
- 67 « Castille » était une marque de commerce du nom d'une région en Espagne.
- 68 Informations tirées de Cyril SIMARD et Jean-Louis BOUCHARD, *Artisanat québécois*, p. 13 à 152.
- 69 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Denise HOUDE-DE GRÂCE
- 70 Julie MÉTHOT-BLONDIN, *Une vie, deux époques*.
- 71 Roch SAMSON, *Histoire de Lévis-Lotbinière*, p. 146 à 150.
- 72 CHARLEVOIX, tome 3, p. 170-171.
- 73 FASCINE. Branchage ou harts entrelacées qui servaient à tendre les pêches, et formaient une barrière au poisson. On en fabriquait aussi des claies qui sont utilisables pendant plusieurs années. À partir des années 1940, le branchage des pêches à anguille fut remplacé par des filets de broche. Narcisse-Eutrope DIONNE, *Le parler populaire des Canadiens français*, p. 313.
- Avant que soit utilisées des clôtures de broches pour la pêche en fascine, avec un peu d'audace, on pouvait classer les sections de « pêche en fascine » sur claie comme de la vannerie à grande échelle. À vrai dire, il s'agissait de l'entrecroisement d'aulnes de toutes sortes formant d'immenses barrières. SIMARD, Cyril et Jean-Louis BOUCHARD, *Artisanat québécois*, p. 414.
- 74 Julie MÉTHOT-BLONDIN, *Une vie, deux époques*, p. 28.
- 75 Expression utilisée pour désigner une viande séchée à la fumée.
- 76 Coton de blé d'Inde : épis de maïs.
- 77 Coll. LDM. Informatrice : Marie-Paule LAMBERT.
- 78 Pâté fait avec des morceaux de tête de porc pris en gelée.
- 79 Jean PROVENCHER, *La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent*, p. 45 à 55. Fernand OUELLET, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*, p. 340.

- 80 Un noyer noir se trouve sur le terrain d'Arthur Méthot. Cette variété de noyer est rare. Ce serait son père qui l'aurait planté. CFT. Coll. RL. Informatrices : Julie et Ida MÉTHOT.
- 81 Cette fête religieuse était célébrée le 8 décembre.
- 82 Les morceaux de porc débités étaient conservés dans des boîtes de bois réservées spécialement à la conservation de la viande. Ces boîtes étaient placées dans la cuisine d'été. La viande était d'abord emballée dans du papier ou dans une poche de farine ou encore dans une sorte de grand sac ayant contenu de la farine blanche et qu'on avait mis de côté au cours de l'année en prévision de la « boucherie ». Chez Omer Gingras, on avait des boîtes de rangement réservées spécialement pour la conservation du boeuf et d'autres pour le porc. La viande gelait rapidement. On allait chercher les morceaux au fur et à mesure des besoins. Les boîtes étaient identifiées selon les pièces de viande qu'elles contenaient.
- 83 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Marie-Paule GINGRAS.
- 84 Madame Gingras utilise ici le mot « lèche-frite » pour désigner une grande casserole rectangulaire d'environ un pouce et demi de profondeur.
- 85 Guy GIGUÈRE, 1600-1900. *D'un pays à l'autre. Mille et un faits divers au Québec*, p. 190.
- 86 Il y a environ cinquante ans, *un cent de sucre* coûtait environ 7 \$ ou 8 \$ et *un cent de farine* 3 \$ ou 4 \$. CFT. Coll. LDM. Informateurs : Guy GINGRAS et Marie-Paule LAMBERT.
- 87 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Marie-Paule GINGRAS.
- 88 Dans le parler populaire, *bagosse* signifie un mauvais whisky, préparé en cachette.
- 89 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Amabilis LAROCHE-JANVIER.
- 90 CFT. Coll. LDM. Informateur : Florent AUBIN.
- 91 En 1894, au jour de l'An, on avertit de ne pas servir de boissons fortes, mais des liqueurs de tempérance si on le voulait. En 1897, le 5 décembre, on mentionnait que les citoyens buvaient beaucoup trop de *boisson*. On demandait aux familles de ne pas en offrir le jour de l'An (1924). Un scandale (1913) : le curé avertit les jeunes gens de ne pas boire durant les jours gras dans les paroisses voisines.
- 92 CFT. Coll. LDM. Informateur : Antoine-Lévis GINGRAS
- 93 RAISIN SAUVAGE. Vigne des rivages. Les premiers missionnaires fabriquaient leur vin de messe avec ce raisin. Ce vin était généralement fabriqué par les femmes et offert surtout aux dames pour accompagner les hommes au cours de veillées. C'était une façon de se montrer hospitalier. Narcisse-Eutrope DIONNE, *Le parler populaire des Canadiens français*, p. 546.
- 94 GADELLE. Groseille à grappes. Nous avons la gadelle rouge, la gadelle noire et la gadelle sauvage. La gadelle noire est le cassis. Le fruit de la gadelle sauvage est rouge et recouvert d'un léger duvet. Narcisse-Eutrope DIONNE, *Le parler populaire des Canadiens français*, p. 345.
- 95 CFT. Coll. LDM. Informateur : Léon AUBIN.
- 96 Cap-Aux-Diamants, p. 40.
- 97 Jean PROVENCHER, *La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent*, p. 68 et 70.
- 98 Ordre des Pères du premier Concile plénier de Québec, *Appendice au rituel romain*, p. 43 et 44.
- 99 Le péché étant une pensée, une parole, une action ou une omission contre un ou plusieurs Commandements de Dieu ou de l'Église.

- 100 Ordre des Pères du premier Concile plénier de Québec, *Appendice au rituel romain*, p. 41.
- 101 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Hélène MÉTHOT
- 102 CFT. Coll. LA. Informatrice : Amabilis LAROCHE-JANVIER.
- 103 Jean PROVENCHER, *Les Quatre Saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, Les Éditions du Boréal, p. 79.
- 104 Jean-Claude DUPONT, *Coutumes et superstitions*, p. 21.
- 105 Anne-Marie DESDOUITS, « La naissance dans le Québec traditionnel » dans *Cap-Aux-Diamants, Regard sur l'enfance*, p. 14 à 17.
- 106 Établissement où l'on recevait les enfants abandonnés nés hors mariage et où on les gardait jusqu'à ce qu'ils soient adoptés.
- 107 L'Hôtel-Dieu fut fondé en 1639 ; l'Hôpital Général de Québec, en 1693 ; l'hôpital des Émigrés en 1820 ; l'hôpital de la Marine en 1834. Simple métier encore associé à l'univers du barbier, la chirurgie était réservée aux maladies externes et l'obstétrique était l'apanage des sages-femmes. Au bas de la hiérarchie médicale se trouvait l'apothicaire. Jacques BERNIER et François ROUSSEAU, *Atlas historique du Québec, Québec ville et capitale, La médecine et la santé, des débuts à 1847*, p. 134.
- 108 Le typhus a sévi en 1664-1665, 1670, 1685, 1718, 1734, 1740, 1743, 1746, 1750-1759.
- 109 De juin à septembre, 3 851 personnes meurent à Québec et 4 000 à Montréal. En 1834, 1851, 1852 et 1854, le choléra décime à nouveau un grand nombre de personnes. Il faut ajouter à cela le choléra asiatique qui fait, à Québec, 3 292 morts en 1832, 2 519 en 1834 et 1 185 en 1849. Jean HAMELIN et Yves ROBY, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, p. 59.
- 110 Dans une lettre de monseigneur Panet au curé Raby, le 20 juillet 1832, on peut voir qu'il se réjouit des conséquences que la crainte du choléra a causées ; les citoyens se rapprochaient de leurs devoirs. *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1935-1936*, p. 256.
- 111 Jacques LACOURSIÈRE, *Histoire populaire du Québec de 1791 à 1841*, p. 273.
- 112 Roch SAMSON, *Histoire de Lévis-Lotbinière*, p. 105.
- 113 D'ailleurs, en 1894, un dépliant sur le choléra est en circulation. *Livres de prônes, Saint-Antoine-de-Tilly*
- 114 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Marie-Paule LAMBERT-GINGRAS. Une tante de son époux, Guy Gingras, du nom d'Aurore Gingras, décéda de la grippe espagnole.
- 115 Julie MÉTHOT-BLONDIN, *Une vie, deux époques*, p.15.
- 116 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Marie-Paule LAMBERT-GINGRAS.
- 117 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Marie GUIMOND
- 118 *Livres de prônes, Saint-Antoine-de-Tilly*
- 119 *Livres de prônes, Saint-Antoine-de-Tilly*
- 120 Simone DUBOIS-OUELLET, *L'histoire de vie d'un guérisseur québécois*, p.10.
- 121 Objet de dévotion composé de deux petits morceaux d'étoffe bénits réunis par des rubans qui s'attachaient au cou.
- 122 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Denise DE GRÂCE.
- 123 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Claire MARTINEAU-LAMBERT.
- 124 Alcool maison obtenu par distillation de céréales, très souvent du blé.
- 125 Yvon DESAUTELS, *Les coutumes de nos ancêtres*, p. 41.
- 126 *Livres de prônes, Saint-Antoine-de-Tilly*, 26 mai 1935.

- 127 Source : *L'Écho paroissial*, vol. 3, n° 7 (mai 1959), Saint-Antoine-de-Tilly, p. 1.
- 128 DÉMANCHER (se). Se luxer un membre. RAMANCHEUR ou RAMANCHEUX : Rebouteur, dont la spécialité est de mettre à leur place les os luxés ou fracturés. Narcisse-Eutrope DIONNE, *Le parler populaire des Canadiens français*, p. 228 et 547.
- 129 CFT. Coll. LDM. Informateur : Guy GINGRAS.
- 130 CFT. Coll. LDM. Informateur : Antoine-Lévis GINGRAS et CFT. Coll. LA. Informatrice : Anita AUBIN-ROUSSEAU.
- 131 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Hélène MÉTHOT.
- 132 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Ida GARNEAU.
- 133 Simone DUBOIS-OUELLET, *L'histoire de vie d'un guérisseur québécois*, p.29.
- 134 Robert-Lionel SÉGUIN, *Les divertissements en Nouvelle-France*, p.21.
- 135 Temps de la vie où les jeunes gens commencent à s'affirmer comme adultes, à fréquenter des personnes de l'autre sexe et commettent à l'occasion certains écarts
- 136 CFT. Coll. LDM. Informateurs : Guy GINGRAS et Marie-Paule LAMBERT.
- 137 Louis FRÉCHETTE, *Noël d'autrefois*, p. 41 à 48.
- 138 Le premier bal avait eu lieu le 4 février 1647 chez Louis-Théandre Chartier de Lotbinière pour célébrer sa nomination à la charge de lieutenant civil et criminel de la prévôté de Québec.
- 139 Rodolphe GIRARD, *Marie Calumet*, p. 53.
- 140 Voici quelques renseignements recueillis dans les *Livres de prônes* de Saint-Antoine.
- LE 21 JANVIER 1912 : on indiquait que la danse n'était même pas permise aux noces.
- EN 1914 : le curé rappelait que la danse était strictement défendue. Il en était de même pour la *boisson* ou les jeunes gens qui traînaient dans leur voiture. Certaines interdictions étaient plus surprenantes que d'autres. Le 1<sup>er</sup> novembre, le curé demanda de ne pas cracher à terre.
- LE 28 MARS 1915 : le curé attira l'attention des mères au sujet de leurs filles, pour les cabanes à sucre.
- EN 1935 : Pendant les vacances, les parents devaient surveiller leurs enfants à la plage où venaient aussi des étrangers de Québec...
- 141 *Livre de prônes*, Saint-Antoine-de-Tilly, du 8 octobre 1899 au 22 mai 1904.
- 142 Isaac WELD, « Nos racines, (circa 1780) » dans Cyril SIMARD et Jean-Louis BOUCHARD, *Artisanat québécois*.
- 143 Après l'avènement du *rock 'n' roll* vinrent les années 1960 et la vague des groupes rock et « yéyé ». Les années 1970 amenèrent la deuxième vague de la chanson québécoise.
- 144 EUCHRE, YOU-KEUR : Jeu de cartes où le valet d'atout joue un grand rôle. Narcisse-Eutrope DIONNE, *Le parler populaire des Canadiens français*.
- 145 CFT. Coll. LDM. Informateurs : Guy GINGRAS et Marie-Paule LAMBERT.
- 146 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Amabilis LAROCHE-JANVIER.
- 147 Arthur et Mathilda Méthot participaient aux soirées théâtrales organisées à la maison en créant des accessoires, comme un grillage pour une prison, une coupe de *Jello* pour un supposé banquet politique, un costume de sacristain, etc. CFT. Coll. RL. Informatrices : Julie et Ida MÉTHOT.
- 148 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Hélène MÉTHOT.
- 149 CFT. Coll. LDM. Informateur : Jacqueline BOISVERT.
- 150 *Livres de prônes*, Saint-Antoine-de-Tilly.
- 151 *L'Écho Paroissial*, volume 3, n° 1 (janvier 1959), p. 4.

- 152 CFT. Coll. LDM. Informateurs : Guy GINGRAS et Marie-Paule LAMBERT.
- 153 Hector GRENON, *Us et coutumes du Québec*, p.169 à 184.
- 154 CFT. Coll. LDM. Informateurs : Guy GINGRAS et Marie-Paule LAMBERT.
- 155 « On attribue souvent à l'eau des valeurs symboliques telles [que] la naissance, la purification, le miroir et l'écoulement du temps. » « Les bains de la Saint-Jean » dans *Le Peuple Lotbinière* (18 juin 2000).
- 156 Voici des événements d'importance qui figuraient au programme officiel de ce carnaval : bal à l'édifice du Parlement, tournois de curling et de quilles, concert au Manège militaire, joutes de crosse et concours de patinage, défilés de raquetteurs, glissades en traîneaux et joutes de hockey, activités de l'Artillerie royale canadienne, défilés aux flambeaux dans les rues de la ville, courses de canots sur le fleuve, excursions à la chute Montmorency, à Lorette, à Sainte-Anne-de-Beaupré (sans voiture automobile), mascarades et feux d'artifice. Georgette LACROIX, *Les cent ans d'un carnaval*, p. 12 à 15.
- 157 *Livres de prônes*, Saint-Antoine-de-Tilly.
- 158 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Marguerite MONTREUIL-AUBIN.
- 159 CFT. Coll. LDM. Informateur : Guy GINGRAS.
- 160 D'après Madame Paul-Émile GENEST.
- 161 CFT. Coll. LA. Informatrice : Amabilis LAROCHE-JANVIER.
- 162 *Livres de prônes*, Saint-Antoine-de-Tilly.
- 163 D'après Madeleine MÉTHOT.
- 164 Lors de la saison 1949-1950, les membres de l'équipe de hockey de Saint-Antoine-de-Tilly rendirent hommage au dévouement de leur entraîneur, Robert Houde, en lui remettant une adresse de circonstance.
- 165 CFT. Coll. LA. Informateurs : Anita AUBIN et Henri ROUSSEAU.
- 166 *L'Écho Paroissial*, volume 3, n° 2 (février 1959), p. 6.
- 167 CFT. Coll. CB. Informateurs : Annette FERLAND et Hilaire BERGERON.
- 168 CFT. Coll. RL. Informatrices : Julie et Ida MÉTHOT.
- 169 BANNEAU : Vient du mot banne. Il s'agit d'un petit véhicule semblable à un tombereau, c'est-à-dire une voiture de charge, faite d'une caisse montée sur deux patins, susceptible d'être déchargée en basculant à l'arrière. Le banneau était utilisé en hiver et servait surtout à transporter la neige.
- 170 Les enfants d'Arthur Méthot jouaient souvent dans le moulin à scie de leur père. Ils aimaient monter sur le chariot à billots et essayer de se tenir en équilibre lorsque celui-ci se mettait en mouvement. Ses petits-enfants, dont Robert Linteau, ont également passé de nombreux moments à se faire promener sur le chariot à billots et à jouer sur le tas de bran de scie.



## *La vie maritime*

### LE FLEUVE, FENÊTRE OUVERTE SUR LE MONDE EXTÉRIEUR

**A**vant l'établissement des premiers colons en Nouvelle-France, les Amérindiens se déplaçaient sur le fleuve à l'aide de canots d'écorce pour échanger des marchandises, faire du commerce et s'approvisionner en nourriture. Imitant ces derniers, les premiers arrivants dans la seigneurie de Villieu s'installèrent sur le bord du Saint-Laurent, la seule grande voie de communication entre les agglomérations de l'époque. À défaut d'un réseau routier, chacun devait compter avec le fleuve et les bateaux pour assurer sa subsistance. En plus des apports de la terre et de la forêt, la vie tout entière des ancêtres dépendait des ressources dont disposait le fleuve.

Au premier regard, Saint-Antoine-de-Tilly offrait l'image d'un monde rural homogène, mais la réalité était autre. La variété des lieux et des sols avait donné naissance à de multiples modes de vie. Sur l'ensemble du territoire, on retrouvait majoritairement des cultivateurs. La partie dite « du bord de l'eau », qui allait de la pointe Aubin, à l'est du village, jusqu'au secteur Les Fonds, à l'extrémité ouest, avait une vie qui lui était propre. L'habitant qui vivait à proximité des ressources du fleuve s'adonnait à des activités qui, selon les saisons, étaient axées sur la navigation, la culture, la chasse et la pêche. En effet, dans le secteur Les Fonds se trouvait une forte concentration de pilotes, de capitaines, d'hommes d'équipage, de pêcheurs et de constructeurs navals. Navigateur ou pas, presque chacun des riverains possédait son embarcation et plusieurs s'adonnaient à la pêche, à la chasse aux oiseaux sur les battures et à la coupe de la glace sur le fleuve. Les navigateurs exploitaient tout de même une petite ferme et s'adonnaient aux travaux agricoles

de la mi-décembre à la mi-avril <sup>1</sup>, période au cours de laquelle il n'y avait aucune navigation sur le fleuve. C'était à un point tel que le géographe Raoul Blanchard a écrit « c'est le fleuve ici qui domine tout ».

Saint-Antoine-de-Tilly possède donc une histoire maritime d'une grande importance, qui fut marquée par les rapports socioéconomiques qui existaient entre nos ancêtres et le monde extérieur <sup>2</sup>. Plus rien n'existe de cette vie maritime extrêmement dynamique d'autrefois. Seuls le quai, les récits de quelques grands-pères et des photographies anciennes témoignent d'une époque où les activités maritimes étaient omniprésentes et indispensables à la vie quotidienne, des activités économiques mais aussi récréatives, comme la baignade, les promenades en carriole, le patinage et autres divertissements pratiqués sur le fleuve.

## LE FLEUVE ET LES ÉCHANGES COMMERCIAUX

Bénéficiant de terres agricoles fertiles, les agriculteurs produisaient une grande variété de grains et de légumes et possédaient de beaux pâturages. Connaissant l'éloignement de la ville et des villages voisins, et à défaut d'un réseau routier fonctionnel, les Antoniens devaient utiliser le fleuve et les bateaux pour écouler les surplus des récoltes et s'approvisionner en biens de toutes sortes qu'ils ne pouvaient produire eux-mêmes.

Dès 1712, des censitaires de Saint-Antoine se rendaient à Québec pour vendre leur surplus de nourriture et de bois, probablement au marché de la basse-ville, à la place Royale (1640-1889). On y apportait des denrées diverses mais principalement alimentaires telles que viande, poisson, fruits, légumes, foin, bois, etc. D'après les règlements de 1676, les bouchers et les agriculteurs des campagnes avoisinantes venaient y offrir leurs produits les mardis et les vendredis <sup>3</sup>.

En 1800, on se servait toujours du fleuve comme voie de communication, car les grandes routes étaient quasiment inexistantes. Il y avait bien le chemin du Roy, qui reliait Saint-Nicolas à Saint-Antoine, mais il n'était pas en très bonne condition. Dans la première moitié du siècle, les rares routes terrestres étaient dans un état pitoyable et faisaient peser ceux qui les empruntaient. La fréquence des pluies et le phénomène du gel et du dégel les abîmaient lourdement. Sans compter que, jusqu'en 1841, toute construction de chemins relevait entièrement des usagers. Voici ce qu'un voyageur écrivait à ce propos en 1836 : « Et

*Joseph Laroche conduisant  
des moutons au quai  
de Saint-Antoine  
avec sa petite nièce  
Bertha en 1924.*

Collection Bertha Laroche



comme tout le monde est obligé d'y travailler, personne n'y travaille. Je crois qu'en aucun lieu du monde il n'existe de chemins aussi mal entretenus qu'en Canada. Il est vrai qu'il existe aussi peu de pays où les pluies soient aussi fréquentes et les gelées aussi considérables<sup>4</sup>».

Au siècle dernier, les cultivateurs continuaient d'apporter aux marchés de Québec les produits de leur ferme et même des produits artisanaux. Par exemple, déjà vers l'âge de douze ou treize ans, soit vers 1920, Anna Gingras se rendait seule au marché. Ses parents lui faisaient confiance, car elle avait de la facilité en calcul : « Je comptais dans ma tête », disait-elle<sup>5</sup>.

Pour nos ancêtres, le fleuve, c'était aussi une voie d'accès aux nouveautés de la ville. Les maisons de gros de la cité expédiaient sur un vapeur les marchandises destinées aux marchands et aux artisans du fer et du bois de la région. Il fallait compter cinq à six heures pour se rendre à Québec. L'embarquement et le débarquement des passagers et des marchandises étaient rythmés aux mouvements des marées. Les gens devaient parfois se rendre au débarcadère de la Pointe Aubin ou au quai de Saint-Nicolas où, semble-t-il, il était plus facile au bateau

d'accoster le quai <sup>6</sup>. Au retour, certains jours, les passagers restaient bloqués sur le bateau. Voici comment un témoin de l'époque décrit la situation. « Et pourtant, dans les petites marées, il ne fallait pas trop s'attarder pour ne pas rester "collé" comme on disait, surtout au retour. Il n'était pas rare de rester à Saint-Antoine jusqu'à la prochaine marée ou encore le bateau restait au large et les passagers débarquaient en chaloupe <sup>7</sup>. »

Au fil des siècles, une vie fluviale très intense se développa dans le milieu. Les paquebots, vapeurs, barges, goélettes et voiliers qui sillonnaient constamment le Saint-Laurent contribuèrent à façonner la culture maritime des résidents du bord de l'eau. Les gens ne voyageaient pas seulement vers Québec, ils se rendaient commercer à Sainte-Croix et à Saint-Nicolas. Les deux rives étaient aussi unies par des transactions commerciales régulières. Ainsi, chaque automne, Arthur Méthot s'embarquait sur le vapeur *Ste-Croix*, au quai de Saint-Antoine, à destination de Neuville, pour aller y vendre des pommes de son verger.

Les ponts de glace facilitaient également l'approvisionnement en denrées de toutes sortes. Lorsque la température était clémente, des cultivateurs de chez nous allaient vendre à Neuville des porcs et des boeufs entiers ou en quartiers ainsi que des volailles, des pommes de terre et autres choses <sup>8</sup>. Il semble qu'un résident des Fonds, Raoul Laroche, allait périodiquement à Neuville en empruntant le pont de glace pour aller acheter diverses provisions utilitaires comme de la farine de blé d'Inde (fécule de maïs), du sarrasin, des moulées pour les animaux et bien d'autres choses. De son côté, Alidor Bergeron se rendit un jour à pied livrer un cheval qu'il avait antérieurement vendu à un individu de l'endroit. Enfin, on se servit aussi du pont de glace pour transporter, depuis la rive nord, les pierres de taille devant servir à l'érection de la nouvelle façade de l'église en 1902 <sup>9</sup>.

## LE FLEUVE ET LES RAPPORTS SOCIAUX

Ces échanges finissaient par créer des liens de parenté entre les gens des deux rives et favorisaient les habitudes de réunions joyeuses. En effet, plusieurs personnes de Saint-Antoine se sont mariées à des gens de la rive opposée. Certains se sont installés sur la rive nord et y ont fondé une famille, d'autres ont choisi de ramener épouse ou mari à Saint-Antoine. Qu'il suffise de mentionner Athanase Méthot, qui a

épousé Céline Dorval, native de Neuville ; Alidor Aubin, qui a uni sa destinée à une demoiselle Noël de Neuville ; Édilbert Genest, qui avait lui aussi marié une fille au « Nord »<sup>10</sup>. La parenté des deux rives se visitait tout au long de l'année. Selon les saisons, le voyage s'effectuait par bateau ou en carriole sur le pont de glace.

Le dimanche, lorsque la température était clémente, les carrioles sillonnaient la surface glacée du fleuve en tous sens. Certains se rendaient même à Québec. Ils gagnaient la rive nord toujours en faisant la traversée du pont de glace<sup>11</sup>. En fait, la totalité de la surface glacée, c'est-à-dire la batture et le chenal, était utilisée par les gens des deux rives. Selon le témoignage de Claude Bergeron, des habitants du village des Écureuils, où il n'y avait pas de chemin balisé, venaient dans Les Fonds au gré de la surface glacée. Et un certain monsieur Laroche, de Sainte-Croix, était venu à quelques reprises dans Les Fonds avec son « p'tit coupé » motorisé en longeant la falaise sur la batture<sup>12</sup>. Par ailleurs, Léon Aubin se rappelle que des gens du Bas de la paroisse traversaient le fleuve ailleurs qu'aux ponts de glace aménagés au village ou dans Les Fonds<sup>13</sup>.

Les gens de Saint-Antoine se rendaient sur la rive nord participer à des veillées diverses. En 1928, Hilaire Bergeron, accompagné d'un frère, d'une soeur et de quelques voisins, se rendit à la salle municipale de Neuville pour participer à une soirée de cartes. Certains se rendaient à pied à un restaurant de Neuville juste pour le plaisir de traverser le fleuve. Ils prenaient une boisson gazeuse et revenaient par la suite.

Traverser le pont de glace représentait aussi des émotions fortes et des défis pour les jeunes gens qui y passaient pour la première ou la dernière fois de la saison. Plusieurs se souviennent encore que le pont de glace avait repris vie exceptionnellement en 1960 à cause d'un refroidissement soudain de la température et de l'immobilisation des brise-glaces. Jean-Paul Houde fut de ceux qui s'empressèrent de traverser à Neuville, à partir des Fonds, pour vivre cette expérience unique tant de fois racontée par les plus vieux<sup>14</sup>.

La glace était solide et les gens se sentaient en sécurité. Les passagers déposaient des briques chaudes au fond de la carriole pour se chauffer les pieds tout au long du parcours. Une petite rasade de *bagosse* rassurait les aventuriers. Ce trajet était effectué avec fierté, voire avec plaisir, parce qu'il offrait l'occasion, dans une certaine mesure, de lutter contre les éléments naturels.

## LE PONT DE GLACE

Jusqu'à la fin des années 1920, la navigation était impraticable sur le fleuve durant l'hiver. Pendant près de quatre mois, la grande rivière disparaissait sous une solide couche de glace. La formation du pont de glace, ou le gel du chenal, survenait généralement à la fin de décembre ou au début janvier. Il ne cédaient qu'à la fin d'avril.

Ce n'était toutefois pas un événement régulier et annuel. Certains hivers, au moins jusqu'en 1923 et 1924, le gel du pont survenait tard, soit à la fin de janvier ou au début de février. On considérait alors qu'il ne valait pas la peine d'y aménager un chemin balisé, puisque les brise-glaces venaient ouvrir le fleuve en mars <sup>15</sup>.

Ce pont de glace reliait les villages de Saint-Antoine-de-Tilly et de Neuville. L'aménagement des chemins balisés sur la glace était soumis à certaines lois, au même titre que les autres chemins d'hiver. En effet, une loi obligeait les municipalités riveraines à aménager un chemin balisé sur la glace <sup>16</sup>, chacune d'elles ayant la responsabilité de la moitié du tracé <sup>17</sup>. Ainsi, en janvier 1859, le balisage <sup>18</sup> et l'entretien du pont de glace du village avaient été remis entre les mains des propriétaires obligés à entretenir aussi la côte de l'église. Nous ignorons cependant si la tâche était rémunérée, mais nous pouvons supposer qu'elle faisait partie de l'entretien bénévole de la côte de l'église, une responsabilité qui revenait aux gens demeurant à proximité. Une vingtaine d'années plus tard, en mars 1880, l'entretien <sup>19</sup> était municipalisé : le salaire relié au coût du balisage et les balises elles-mêmes faisaient l'objet d'une taxe de répartition <sup>20</sup>, soit respectivement 2 \$ et 1 \$. Il s'agit là du plus ancien témoignage retrouvé concernant le financement par la municipalité d'un chemin balisé sur le fleuve.

Selon un informateur, Hilaire Bergeron, dans le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle, le financement de l'entretien du pont de glace et les autres dépenses relatives aux chemins d'hiver étaient assurés par une taxe municipale de répartition qui était levée au printemps suivant. Cette taxe était payée par l'ensemble des propriétaires de la paroisse. Cependant, compte tenu de la faiblesse des salaires, le coût de l'entretien du chemin balisé ne devait pas représenter un lourd fardeau pour les contribuables. En 1921, les montants versés par la municipalité à ceux qui entretenaient les routes étaient de 25 ¢ l'heure pour les hommes, de 12½ ¢ pour leur cheval ou 10 ¢ pour leur boeuf <sup>21</sup>. Il y a tout lieu de

croire que le balisage était effectué par celui qui, en même temps, veillait à l'entretien d'une route dans la paroisse, notamment celle de l'église, puisque l'entretien du pont de glace se limitait principalement au balisage. L'entrepreneur devait donc remplacer au besoin les balises cassées et n'égaliser le chemin, avec une gratte à neige, qu'en de rares occasions. Selon Émilio Lambert <sup>22</sup>, l'aménagement du chemin sur le pont de glace était effectué généralement par une équipe de deux à trois hommes. Au pont de glace du village, on commençait par installer une passerelle entre la glace de la batture et celle du chenal, car cette dernière changeait de niveau lors des marées <sup>23</sup>, ce qui n'était pas le cas, semble-t-il, dans Les Fonds <sup>24</sup>. Il s'agissait ensuite de déterminer le tracé du futur pont.

Celui du village, large de quinze à vingt pieds (4,6 à 6,1 mètres), était orienté vers l'église de Neuville <sup>25</sup>, il suivait une ligne à peu près perpendiculaire au fleuve. Le chemin des Fonds était dirigé vers le centre du village de Neuville <sup>26</sup> suivant une ligne forcément plus oblique. Le tracé était délimité par des balises constituées de petits arbres d'environ dix pieds de long, dégarnis de leurs branches inférieures. L'entrepreneur creusait un trou dans la glace pour permettre à l'eau de s'infiltrer et on y déposait la balise en attendant que l'eau gèle autour <sup>27</sup>. Ces signaux étaient placés de chaque côté du chemin, face à face, à tous les 150 à 200 pieds (45,7 à 61 mètres) environ. Il fallait aménager des « rencontres » à droite et à gauche, comme on le faisait pour les chemins d'hiver terrestres. Le chemin ainsi délimité sur les deux moitiés du fleuve pouvait être ouvert aussitôt. À Saint-Antoine, la neige, qui était balayée par de forts vents d'est, ne s'accumulait pas de façon importante et la tâche de l'entrepreneur s'en trouvait simplifiée d'autant. Occasionnellement, il devait égaliser le chemin avec une gratte à neige et remplacer les balises cassées <sup>28</sup>.

Jusqu'en 1930, le pont de glace fut une route fort animée. La traversée entre Saint-Antoine-de-Tilly et Neuville représentait un peu plus de trois milles (quatre kilomètres) entre les deux églises et le voyage en voiture durait une demi-heure. Avant l'ouverture du pont de Québec aux piétons, en 1929, c'était la seule voie terrestre unissant les deux rives. D'ailleurs, utiliser le pont de Québec nécessitait un détour de plusieurs kilomètres pour les individus de Saint-Antoine-de-Tilly désireux de se rendre à Neuville. En outre, les chemins d'hiver étaient quasi impraticables et la route 3, qui allait devenir la 132, ne fut créée qu'à la

fin des années 1940. Alors que l'utilisation du pont de Québec était à péage, il en coûtait 50 ¢ par automobile et 10 ¢ par passager, le pont de glace était un moyen de communication gratuit.

Au cours des dernières années de sa formation, vers 1930, le pont de glace jouait un rôle social pour les gens de la place, notamment pour ceux du village. Émilio Lambert nous rappelait que son père aménageait le chemin balisé pour permettre avant tout aux habitants des paroisses opposées de se rencontrer, de se visiter et surtout d'effectuer des promenades d'une façon sécuritaire. En somme, à l'époque, ce pont constituait plus une source de divertissements qu'un moyen véritable de commerce entre les rives.

Son accessibilité était plus grande dans Les Fonds qu'au village. Les habitants de ce secteur, demeurant à la bordure immédiate du fleuve, l'empruntaient sans problème, tandis que les gens du village devaient obligatoirement descendre et remonter la très haute falaise pour y avoir accès. Cette situation attirait davantage de paroissiens, même parmi ceux qui habitaient le village. Le pont de glace permettait également aux résidents des Fonds de se rendre aux villages voisins sans devoir franchir l'une ou l'autre des deux côtes qui délimitaient le secteur à l'est et à l'ouest <sup>29</sup>.

### *Transport sur le pont de glace*

Les voitures qui circulaient sur le pont de glace et celles qui empruntaient les routes terrestres étaient les mêmes. La plus utilisée pour la promenade était la carriole. Il s'agissait tout simplement d'une calèche dont les roues avaient été remplacées par des patins pour la saison hivernale. Pour le transport des marchandises, on se servait du *berlot* ou de la *sleigh* montée sur patins dont la hauteur variait de quinze à vingt-quatre pouces. Ces voitures pouvaient servir à plusieurs fins : transport des passagers, des bagages, des poches de moulée et même du bois.

Circuler sur la glace comportait toujours certains risques. Au début du siècle dernier, Philéas Normand, marchand général de Saint-Antoine, et son épouse, Desneiges Desruisseaux, vécurent une situation périlleuse qui aurait pu leur être fatale. Alors qu'ils revenaient de visiter leur fille, Jeanne, pensionnaire chez les soeurs de la Congrégation à Neuville, leur voiture et le cheval s'enfoncèrent dans la glace au moment où ils étaient

engagés sur le pont. Ils eurent la vie sauve grâce à des personnes venues leur prêter secours de la rive <sup>30</sup>.

### *La débâcle et la fin des ponts de glace*

Avant l'intervention des brise-glaces, la débâcle était cause d'importantes inondations. Lors des embâcles, la poussée des glaces était telle que les blocs venaient s'accumuler sur le rivage, détruisant parfois des bâtiments situés à proximité. Jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, presque chaque printemps, les résidents des Fonds se voyaient inondés et vivaient dans la crainte de voir leur maison écrasée par les glaces. Les inondations étaient à ce point fréquentes que plusieurs propriétaires des Fonds avaient aménagé des cabanes sur la falaise, qu'ils pouvaient habiter temporairement lors de ces événements.



*Débâcle de la rivière Bourret*  
dans *Les Fonds*. Collection Agnès Beudet-Lamontagne

Si la débâcle n'était pas encore survenue le premier jour de mai, une coutume voulait que l'on aille planter un mât, appelé « mai » pour l'occasion, au centre du chenal. Cela représentait un défi, car à une date aussi tardive, la glace était fondante et partiellement recouverte d'eau. Le mai pouvait être une longue perche à l'extrémité de laquelle on fixait un drapeau rouge ; on le plantait solidement dans la glace dans un trou creusé à la hache <sup>31</sup> La plantation du mai est antérieure à 1905 dans la région de Saint-Antoine, puisque le premier brise-glaces le *Montcalm* commença son service en amont du fleuve en 1905 <sup>32</sup>.

Les traversées sur le pont de glace cessèrent dès que les brise-glaces furent en opération sur le fleuve <sup>33</sup>. En 1907, un second brise-glace, le *Lady Grey*, entra en service. De 1905 à 1923, ces deux brise-glaces n'intervinrent dans le Saint-Laurent qu'au printemps. Au fil des ans, la flotte de brise-glaces se développa : le *Mikula* fut lancé en 1923, le *Saurel* en 1929 et le *McLean* en 1930. À partir de 1928 environ, le chenal entre Québec et Trois-Rivières était maintenu ouvert la majeure partie de l'hiver <sup>34</sup>. Les derniers chemins balisés sur la glace à Saint-Antoine-de-Tilly datent donc approximativement de 1928-1930.

Depuis la mise en service des brise-glaces, le pont de glace n'est plus qu'un souvenir de la société traditionnelle à Saint-Antoine-de-Tilly. Aujourd'hui, les résidents de Saint-Antoine-de-Tilly considèrent Neuville comme un village fort éloigné, et ce, même si quelques kilomètres seulement séparent les deux rives. Il en était bien autrement au temps de nos ancêtres.

## LE FLEUVE : UNE SOURCE DE DIVERTISSEMENT

Le fleuve faisait partie intégrante de la vie des Antoniens. Dès que la glace était prise, ils s'adonnaient à toutes sortes d'activités récréatives comme le patinage, le ski, les promenades en voitures, les courses en voilier d'hiver et même la pêche sur glace. Le vent était souvent assez puissant pour permettre l'utilisation du traîneau à voile, une simple traîneau au centre de laquelle on plaçait un mât et une voile. Dans Les Fonds, Jean-Paul Houde se rappelle avoir participé à des courses contre des jeunes des environs avec un traîneau à voile de son invention. Il avait assemblé deux planches de bois, l'une servant de montant et l'autre de traverse, fixée au tiers de la première planche. L'assemblage faisait penser à une croix de chemin. Il avait fixé une lame de patin à chaque

extrémité de la traverse et une troisième à l'extrémité arrière du montant. Un mât gréé d'une voile de fortune complétait l'équipement. La glace était généralement unie, sauf à l'embouchure de la rivière Méthot, où la formation de pics de glace faisait basculer les embarcations de fortune<sup>35</sup>. Claire Houde, elle, se souvient d'avoir patiné de nombreuses fois sur les battures du fleuve, tandis que d'autres, comme les enfants du meunier Benoît Beudet, patinaient et skiaient sur la rivière Bourret, qui se jetait au fleuve.

Une autre activité était populaire, particulièrement auprès des hommes de Saint-Antoine-de-Tilly : la pêche aux poulamons, que les gens d'ici<sup>36</sup> appelaient couramment la pêche à la *mouroche*. L'hiver venu, les pêcheurs descendaient sur les battures et, munis d'un pic à glace et d'une hache, perçaient un trou dans la glace en s'assurant que son épaisseur ne présentait aucun danger. Pour se protéger des rigueurs du climat, ils installaient ensuite un abri ou une cabane à pêche. Pour attraper la *mouroche*, il n'était pas nécessaire d'être habile, il suffisait d'être patient. Le pêcheur attirait le poisson avec un hameçon garni d'un morceau de pain, de viande rouge ou d'autre appât du genre. Une fois prise, la *mouroche* était décrochée et jetée sur la glace où elle gelait rapidement. Avec l'arrivée du doux temps, ce sport comportait certains dangers. Parfois, la glace cédaït ou un morceau de glace partait à la dérive entraînant avec lui les infortunés.



*Pêche à la « mouroche » . Fernand Boisvert. Collection Liliane Lafleur*

## LA COURTEPOINTE QUI VOLAIT AU VENT

Jean-Paul Houde, encore enfant, rêvait de se faire un voilier. La chaloupe qu'il utilisait était pointue des deux bouts et n'était vraiment pas construite pour faire de la voile. Dans son entêtement, il l'avait quand même gréee d'un mât. Comme il ne lui restait plus qu'à y fixer une voile, il s'était efforcé de trouver une grande pièce de tissu qui aurait pu convenir. Après avoir cherché en vain dans l'atelier de son père, dans le garage, dans le hangar, il avait décidé d'utiliser une courtepointe qu'il avait dénichée dans la garde-robe de sa mère. Il l'avait coupée en biais, fixée au mât de son bateau imaginaire et... vogue la galère !

Au moment où il était passé devant la maison, sa mère avait reconnu sa courtepointe et l'avait sommé de rentrer. Inutile de dire qu'il s'était fait réprimander.

### *Courses en voiliers d'hiver sur le fleuve*

Certains hivers, alors que la glace du fleuve présentait une surface uniforme, les jeunes garçons se fabriquaient des voiliers d'hiver pour glisser sur les battures glacées du fleuve. Avec un vent de quarante mille à l'heure, ces voiliers de fortune filaient à une vitesse de près de trente-cinq mille à l'heure. Jean-Paul Houde affirme que cinq minutes suffisaient pour se rendre à la pointe de l'église. Installés à plat ventre sur leur création, ils essayaient de la diriger avec les pieds. Lorsqu'ils arrivaient à l'embouchure de la rivière Méthot, ils devaient redoubler de prudence pour se protéger le visage, car, à cet endroit, la glace était inégale et ils se faisaient secouer fortement.

### *Vogue la valise !*

Chez Adélarde Houde, dans Les Fonds, un fossé facilitait l'écoulement des eaux vers le fleuve. Quand la marée était haute, l'eau du fleuve montait dans le fossé. Vers l'âge de dix ou douze ans, Robert Houde, utilisait une ancienne valise de tôle d'environ 9,1 mètres (30 pieds) de longueur en guise d'embarcation. Il montait dans son bateau d'occasion et le faisait avancer avec des rames.

## LE FLEUVE : OUVERTURE SUR LE MONDE EXTÉRIEUR

Avant l'apparition de l'automobile et la construction du pont de Québec, les pèlerinages en bateau étaient très populaires chez les anciens. Ils se rendaient surtout au sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, à Saint-Michel-de-Bellechasse et à celui de Sainte-Anne-de-Beaupré. Entre 1850 et 1924, des milliers de pèlerins partirent de Sainte-Croix-de-Lotbinière, de Saint-Antoine-de-Tilly, de Saint-Nicolas, de Saint-Romuald et de Lévis à destination de ces deux sanctuaires.

Les pèlerinages ont joué un rôle important dans la culture régionale. Par exemple, à Saint-Antoine-de-Tilly, plusieurs jeunes couples soulaient leur mariage par un pèlerinage en bateau à vapeur.

Comme on peut le constater à la lecture des livres de prônes, de nombreux citoyens de Saint-Antoine avaient comme destination de prédilection le sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré<sup>37</sup>. Le 10 juillet 1860, le *Steamboat* partait de Saint-Nicolas à trois heures pour Sainte-Anne-de-Beaupré. Plus de trente ans plus tard, le 25 juin 1893, on se rendait encore en pèlerinage dans ce lieu. Il en coûtait 50 ¢ pour les adultes, 25 ¢ pour les enfants. Le départ se faisait dans Les Fonds, tôt le matin. L'année suivante, vers la même date, un autre pèlerinage en l'honneur de sainte Anne était organisé à bord du bateau *Ste-Croix*, le départ avait été fixé à 3 h de l'après-midi, le dimanche, et le retour, le lundi après-midi vers 15 h. Le curé exhortait les paroissiens à aller faire ce pèlerinage

*Billet  
d'embarquement  
pour le bateau  
Vapeur Ste-  
Croix.  
Collection  
Joseph Payeur*



et à le faire avec piété, tout en demandant à sainte Anne les grâces dont ils avaient besoin, surtout pour le salut de leur âme. À bord du *Ste-Croix*, il y avait même des confesseurs<sup>38</sup>.

Certains départs avaient lieu dans Les Fonds et d'autres à la Pointe Aubin, comme en témoigne cet extrait du *Livre de prônes* en date du 3 juillet 1904 :

Pèlerinage à Sainte-Anne dimanche prochain. Pourquoi s'y rendre, comment en revenir. C'est le pèlerinage de la ligue, mettez vos insignes. Que tous les officiers y soient avec le drapeau. Départ à 5 heures à la Pointe Aubin seulement. Nous aurons à peu près 4 heures. Messe solennelle à 11 heures.

Les gens arrêtaient chez Ferdinand Aubin, dételaiant les chevaux et s'embarquaient vers 4 h 30 le matin. La plupart revenaient le soir, mais certains restaient à Québec pour la nuit<sup>39</sup>.

Ces voyages procuraient de la joie chez les pèlerins, qui ne manquaient pas de prier ou de chanter des hymnes religieux sur le *Ste-Croix*. Le capitaine Ferdinand Boisvert avait même accepté d'y installer un harmonium. On utilisait beaucoup le vapeur *Ste-Croix* pour ce genre de voyage à Sainte-Anne-de-Beaupré ou à Cap-de-la-Madeleine. Au cours de l'été, on organisait au moins une trentaine de pèlerinages à ces endroits. Parfois le voyage durait deux jours et les gens apportaient leur nourriture.

Le capitaine Boisvert était connu et apprécié pour sa générosité envers les retardataires et accordait aux enfants un passage gratuit lors de leur première communion. Il était aussi propriétaire du bateau l'*Étoile* qui desservait Lotbinière, Sainte-Emmélie et Deschaillons. En 1879, ce bateau offrait également un passage tantôt jusqu'à Saint-Michel tantôt jusqu'à Cap-de-la-Madeleine. Par la suite, Désiré Boisvert, fils de Ferdinand, prit la relève. Ces capitaines avaient une foi si grande qu'ils n'assuraient jamais leurs bateaux, disant que sainte Anne et les âmes du purgatoire étaient leurs assurances<sup>40</sup>.

## LA CONSTRUCTION NAVALE

La construction navale était une industrie séculaire en bordure du Saint-Laurent. Au début de la colonie, les charpentiers de navires se faisaient plutôt rares. Plus tard, on assista à un développement dans ce secteur d'activité.

La construction de bateaux débuta modestement à l'ouest de la rivière Chaudière. En 1762, un sloop jaugeant vingt-neuf tonneaux, le *Saint-Pierre*, était lancé à Saint-Nicolas. À Lotbinière, on commença à construire des goélettes à partir de 1783. Avec les années, les autres localités riveraines eurent également leur petit chantier de construction de goélettes et de barques. À Sainte-Croix, Alexandre Legendre dirigea un petit chantier durant les années 1842-1845. La plupart des bateaux construits ici et là servirent surtout au cabotage, c'est-à-dire au transport de marchandises de toutes sortes, d'une localité riveraine à une autre, à l'intérieur d'un circuit situé près des côtes. Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les municipalités riveraines à l'ouest de la Chaudière eurent leurs chantiers d'envergure. Entre 1850 et 1899, on y construisait des goélettes, des barges, des sloops et des bateaux à vapeur. Plus d'une centaine de navires sortirent des chantiers de Lotbinière, de Sainte-Croix, de Saint-Antoine-de-Tilly et de Saint-Nicolas. Dans ces localités, on construisait surtout des bateaux pour commercialiser les produits agricoles et le bois de construction. En outre, les municipalités de Lotbinière, qui comptaient des briqueteries, profitèrent de la construction de barges pour acheminer les briques à Québec et ailleurs dans la région.

### ***La construction navale à Saint-Antoine-de-Tilly***

Le Saint-Laurent, donnant naissance à des industries traditionnelles, procura du travail à bien des résidents. De 1797 à 1896, on construisit 2 542 navires dans la région de Québec. Jusqu'en 1900, la construction navale semble avoir été active à Sainte-Croix, à Saint-Jean-des-Deschailons et à Saint-Antoine-de-Tilly.

Le fleuve procurait donc des emplois et du travail à des navigateurs, à des charpentiers et à des menuisiers de la région, dont certains de Saint-Antoine. Entre 1760 et 1849, plusieurs navires furent construits à Saint-Antoine : le *Julie Louis*, une goélette construite en 1819 ; le *Polydore Napoléon*, un sloop construit par Joseph Beaudry en 1834-1838 ; le *St. Lawrence*, un vapeur à roues à aubes, construit par Charles King<sup>41</sup> en 1842 ; le *Léon Marion*, une barge construite par Léon Marion en 1846 ; le *Marie Sélina*, une goélette construite par Jean Trudel en 1849<sup>42</sup>.

Dans ce contexte économique plutôt favorable, la construction de navires constituait une source importante de revenus pour certaines familles. À Saint-Antoine-de-Tilly, au cours des années 1940, on vit

apparaître la manufacture Houde & Bergeron, laquelle construisait des embarcations de sauvetage, des radeaux et des chaloupes ; puis, en 1979, AMT Marine produisait surtout des bateaux de pêche et des bateaux de plaisance.

### *Adélarde Houde, constructeur de bateaux*

Les membres de la famille Houde n'étaient pas seulement navigateurs, plusieurs d'entre eux s'intéressaient à la construction navale. À la fin des années 1930, les frères Adélarde, Robert et Eugène se lancèrent dans la construction de chaloupes, mais ce partenariat fut de courte durée. C'est finalement Adélarde qui se porta acquéreur de l'entreprise et il se spécialisa dans la construction de chaloupes de type « verchères », de yachts, de voiliers et de quelques remorqueurs de petites tailles. Adélarde était autodidacte mais très habile et minutieux. Il exécutait lui-même les gabarits de ses bateaux et effectuait même les travaux d'électricité et de plomberie requis. Pendant une quinzaine d'années, il répondit à une clientèle de connaisseurs. Parmi ceux-ci, Clovis Beaudet et le comédien Paul Berval. Sa réputation était telle qu'un voilier de sa fabrication prit la route de l'Angleterre.

### *Eugène Houde et la Montreal Boatman*

Quant à Eugène, il quitta son patelin pour Montréal et devint propriétaire de Montreal Boatman. Cette entreprise offrait un service de remorquage, de ravitaillement et de transport aux pilotes qui descendaient du port de Montréal et s'embarquaient sur des bateaux à long cours qui étaient en ancrage. Quatre de ses neveux, fils d'Adélarde, étaient à un moment ou l'autre à son emploi : Albert, Dominique, Émilien et Ludger. En 1958, Dominique et Albert prirent la relève.

### *Houde & Bergeron*

Robert, lui, s'associa avec Alidor Bergeron. Tous deux fondèrent l'industrie Houde & Bergeron, au cours de la Seconde Guerre mondiale. Le permis donnait droit aux propriétaires d'exercer le commerce et l'industrie d'une compagnie ou entreprise de construction maritime<sup>43</sup>.

En 1942, les propriétaires achetèrent le moulin à scie d'Arthur Méthot, qui venait de fermer ses portes. La manufacture commença



*Manufacture Houde & Bergeron 1945.* Collection Claire Bergeron, Les Fonds

ses opérations en juin 1942 et s'affaira à la construction d'embarcations de sauvetage pour George T. Davie & Sons Ltd, de Lévis, ainsi que pour les Chantiers Morton, à Québec. Comptant alors huit employés, la manufacture était spécialisée dans la construction de chaloupes et d'embarcations de sauvetage<sup>44</sup>.

En 1943, la manufacture Houde & Bergeron obtint de nouveaux contrats de chaloupes de la Fondation Maritime Ltd de Pictou, en Nouvelle-Écosse, et de radeaux pour la Traverse de Lévis. On porta le nombre d'employés à quinze.

En août 1944, le Wartime Shipbuilding Ltd accordait à l'entreprise un contrat de trente barques d'invasion (Harbour Launches) mesurant 36 pieds (11 mètres) de longueur. Un agrandissement s'imposait et le nombre d'employés passa à soixante hommes.



Collection Claire Houde

Au plus fort de la production, l'entreprise compta jusqu'à 126 employés répartis entre le travail du moulin à scie, les employés de la forge et ceux qui construisaient les chaloupes. Les employés étaient de Saint-Antoine-de-Tilly, de Sainte-Croix, de Saint-Apollinaire et des environs<sup>45</sup>. Les horaires de travail étaient de 8 h du matin à 17 h du soir. À l'occasion, trois ou quatre employés devaient travailler la nuit. En 1950, un employé travaillant quarante heures par semaine recevait un salaire de 44 \$. Au cours de l'hiver, lorsque son service de pilotage était terminé<sup>46</sup>, Robert Houde n'hésitait pas à mettre ses *overalls* et à travailler avec ses employés du matin au soir.

Toutes les pièces nécessaires à la construction des chaloupes ou des radeaux étaient usinées dans l'atelier Houde & Bergeron. Les quilles et les membres des chaloupes étaient fabriqués en bois de chêne et les bordées en pin de Colombie. Le bois de chêne était acheté en grosses pièces pour être coupé selon les besoins. Au cours de l'hiver, les billots arrivaient par train à la gare de Saint-Apollinaire et étaient transportés à l'atelier sur des *sleighs* tirées par des chevaux.

Le sciage des billots, ceux-ci mesurant 7,6 mètres (25 pieds) de longueur et environ 101,6 cm (40 pouces) de hauteur, était très exigeant pour le moulin à scie actionné par un moteur automobile. Assez souvent, la scie coinçait dans le billot de bois, ce qui entraînait près d'une journée de labeur pour dégager l'outil. Les *croûtes*<sup>47</sup> provenant du sciage du bois étaient revendues au boulanger du village, qui s'en servait pour chauffer son four à pain. Robert Houde construisait lui-même les gabarits des chaloupes. Il avait, disait-on, un talent naturel pour donner une silhouette harmonieuse aux embarcations. Alidor Bergeron était chargé de l'administration et du personnel de l'entreprise. Claire Houde, fille de Robert, et Claire Bergeron, fille d'Alidor, travaillèrent toutes deux dans les bureaux de l'entreprise Houde & Bergeron.

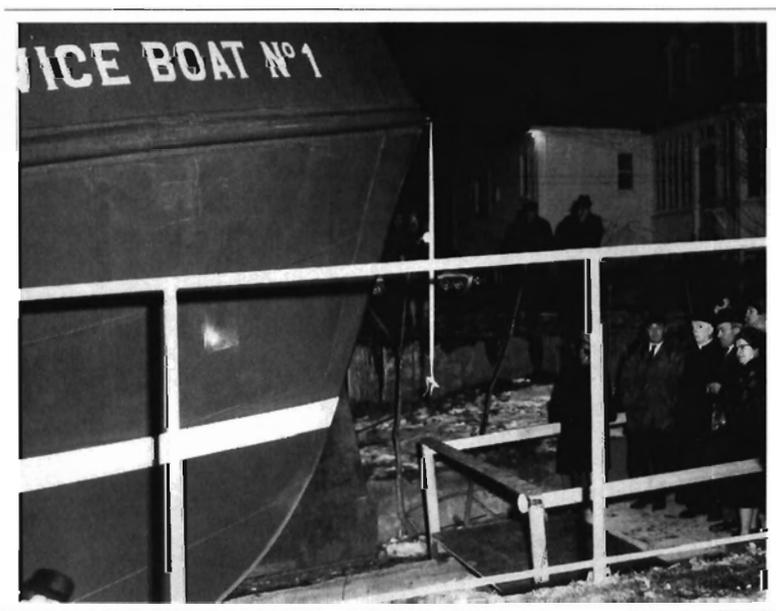
La fin des hostilités amena l'annulation des contrats de guerre. L'industrie Houde & Bergeron diminua le nombre de ses employés et continua de faire des chaloupes de sauvetage et des radeaux pour diverses compagnies de Lauzon, de Québec et de Sorel. En 1946, la manufacture ajouta à ses carnets de commandes la construction de voiliers et de yachts de plaisance. L'entreprise fut active jusqu'en 1949.

### ***Robert Houde et la Three Rivers Boatmen***

À compter de cette année, le service de pilotage sur le fleuve Saint-Laurent entre Québec et Montréal se divisa en deux parties : un pilote partait de Québec et terminait sa course à Trois-Rivières, un autre le remplaçait pour continuer le trajet jusqu'à Montréal. Robert Houde construisit un bateau et proposa d'offrir un service de remorquage, de transbordement des marchandises et des pilotes à Trois-Rivières. Il donna à sa compagnie le nom de Three Rivers Boatmen. Il donnait le service de changement de pilotes une à deux fois par jour, à raison de 3 \$ du changement. Il se lança en affaire pour une courte période, avec le *Jean-Paul*, et continua d'offrir le même service avec le *Service Boat N°1*.

Il poursuivit avec le *Service Boat N°2* et, par la suite, fit l'acquisition, dans le bas du fleuve, du bateau *Le Moisie* qui fut en opération pendant huit ou neuf ans.

En outre, Robert se lança dans la construction de bateaux de fer. Après un premier essai, il renouvela l'expérience avec le *Service Boat N° 4*, qui était solide avec son dispositif de départ actionné par deux



*Bénédition du Service-Boat N° 1*

Collection Claire Houde

moteurs. Après avoir été stationné dans les eaux du Saint-Maurice tout un hiver, il afficha une robustesse à toute épreuve en cassant la glace de 3 pieds (0,9 mètre) d'épaisseur qui l'entourait, sans subir de dommages. Le *Service Boat N° 5*, qui fut construit dans la descente près du quai de Saint-Antoine-de-Tilly, fut sa dernière réalisation et il est toujours en service.

### *AMT Marine*

En 1977, sous la raison sociale Houde & Houde, les frères Gilles et Émilien Houde s'investirent dans la construction de canots conçus spécialement pour monter les rapides et la fabrication de pièces pour bateaux à voile. En 1979, en association avec Jacques et Gérard Beudet, ils ouvrirent les Ateliers maritimes de Tilly inc.

Ces quatre copropriétaires et entrepreneurs produisirent dès la première année une série de quatre bateaux de pêche en bois. Très rapidement, ils rajustèrent leur tir et s'orientèrent vers la construction de barques et de bateaux en fibre de verre, offrant un produit impeccable quant à l'esthétique et à l'entretien. De plus, le travail en série et sur



*Bateau de pêche construit par AMT Marine.* Collection Gilles Houde

moule permit à la compagnie de livrer les bateaux à une cadence que les concurrents avaient peine à suivre.

Les Ateliers maritimes de Tilly inc. se spécialisèrent aussi dans la construction de petits bateaux de travail, créneau laissé vacant par les grands chantiers maritimes. Ces bateaux de pêche mesuraient cinquante-cinq pieds et parfois un peu plus. Leur clientèle se composait principalement de pêcheurs professionnels semi-hauturiers et de personnel de différents ministères du gouvernement dont celui de la Défense nationale.

La compagnie ne cessa d'augmenter la gamme de ses produits. Six ans plus tard, plus de cinquante bateaux construits aux Ateliers maritimes de Tilly sillonnaient le golfe Saint-Laurent, la péninsule gaspésienne et la Basse-Côte-Nord. La compagnie construisait d'autres bateaux de diverses catégories : vedettes de pilotage, patrouilleurs, bateaux incendie, bateaux passager, police et garde côtière.

Ayant à ses débuts un chiffre d'affaires annuel de 300 000 \$, l'entreprise devait terminer l'année 1985 avec des ventes totalisant 7,5 millions. La compagnie réussit même une percée en territoire nord-américain et sur le plan international. À partir de ce moment, la direction décida de simplifier l'appellation de la compagnie en AMT Marine inc., qui donnait de l'emploi à plus de soixante-quinze personnes de la localité et des environs.

Assez rapidement, l'entreprise acquit une solide réputation pour la qualité de ses produits. AMT Marine inc. se classa ainsi parmi les finalistes dans la section « fabrication » aux Mercuriades 1985. En 1987, la manufacture était en pleine expansion, ce qui nécessita l'agrandissement des locaux<sup>48</sup>. Quelque temps après, elle fut vendue à Laurent Beaudoin. Celui-ci livra les derniers bateaux de pêche au carnet de commandes et décida d'orienter la production vers la construction de bateaux de plaisance appelés Sunseker. A.M.T. Marine devint ensuite la propriété de Bombardier. Jusqu'à la fin des années 1990, l'entreprise se spécialisa dans la construction de bateaux d'allure sportive.

## LA TRADITION MARITIME SE POURSUIT

Le 23 juillet 2001 avait lieu au quai de Saint-Antoine le lancement du voilier de Pierre-Paul Vigneault. Un bateau qu'il a fabriqué pendant vingt ans, de ses propres mains, du moule jusqu'à la finition des deux

mâts, ce qui rappelle les heures de gloire de la construction maritime de Saint-Antoine.

### *Le phare de la pointe Legardeur*

En amont du havre de Québec, les rives du fleuve étaient jalonnées d'un réseau de phares, et le tracé du chenal délimité par des bouées. La profondeur de ce dernier, à certains endroits, était indiquée par des balises sur la terre ferme, nommées sémaphores. Outre ces marques permanentes, le pilote de navire utilisait des points de repère familiers à même la nature ou dans l'aménagement des rives, comme l'expliquait le pilote Jean-Paul Houde : « Cela consistait autant à reconnaître des arbres, des maisons et des églises qui étaient familiers aux habiles pilotes d'en haut. » Les phares en amont de Québec étaient indispensables à la navigation dans cette section du fleuve parsemée de hauts-fonds, où les chenaux étroits offraient de nombreuses courbes au trajet des navires. Par temps d'orage et de brouillard, la descente était considérée comme beaucoup plus dangereuse que la montée à cause du courant qui allait dans la même direction que le navire.

Au cours de l'année 1842, un phare était érigé sur la rive sud, à Sainte-Croix-de-Lotbinière, et deux autres apparurent en 1843 sur la rive nord, à Portneuf. En 1854, la tour construite sur la rive sud, à Saint-Antoine-de-Tilly, portait à quatre le nombre de phares sous la responsabilité de la Trinité de Québec<sup>49</sup>. Le 8 juillet 1854, les syndic de la Trinité de Québec reçurent une pétition, signée par des marchands, des propriétaires de navires à vapeur ainsi que des capitaines et des pilotes de rivière, réclamant la construction d'un phare sur la pointe Legardeur, à Saint-Antoine-de-Tilly :

*That the navigation on the River St. Lawrence, between the batture of Pointe aux Trembles and the shoal of the Ecoreuils is very intricate and dangerous and accidents in that part of the River are of frequent occurrence and have caused heavy loss. That the navigation of that portion of the River might be made safe by the establishment of a light house on the Point au Gardeur in the parish of St. Antoine, a work not attended with much expense*<sup>50</sup>.

Le 25 août 1854, on accorda le contrat de construction du phare de Saint-Antoine-de-Tilly à Michel Poitras, menuisier, pour un montant de

175 livres courantes. Le 3 octobre suivant, Pierre Bergeron, cultivateur de la paroisse, fut engagé par la Trinity House, au salaire de trois livres par mois, comme gardien du phare et aussi pour visiter de temps à autre la lumière de Sainte-Croix-de-Lotbinière.

La tour en bois érigée sur la pointe Legardeur mesurait 28 pieds (8,5 mètres), du sol à la girouette. Le fanal de Saint-Antoine-de-Tilly était équipé de deux réflecteurs fixes qui montraient une lumière blanche à 36 pieds (11 mètres) au-dessus des hautes marées et pouvaient être aperçus à une dizaine de kilomètres de distance par les navires suivant le chenal.

Jusqu'en 1863, l'énergie qui alimentait l'appareil d'éclairage était l'huile de marsouin et de loup marin. Plus tard, l'huile de charbon ou kérosène remplaça l'huile animale <sup>51</sup>. Ce phare consommait 260 gallons d'huile par saison <sup>52</sup>.

Pour compléter la signalisation à Saint-Antoine, le 1<sup>er</sup> mai 1902, trois autres phares furent dressés un peu à l'ouest du village. Les deux feux, qui étaient sur le rivage, furent allumés pendant trente ans par Josaphat Bergeron. Les trois feux de Saint-Antoine-de-Tilly avaient coûté 4 159,63 \$ au Trésor public.

### ***Le quai de Saint-Antoine-de-Tilly***

D'abord construite en bois, la structure du quai était enlevée chaque automne afin d'éviter qu'elle soit endommagée par les glaces, puis elle était replacée au printemps. Le quai, sur la rue de la Promenade, date du début des années 1920. Le bloc du large fut ajouté en 1924, sous la direction de Napoléon Trudel & fils de Baie-Saint-Paul. Le quai aurait été reconstruit en béton coulé vers 1930, par le contracteur Alidor Bergeron.

Le secteur appelé Les Fonds constituait l'endroit le plus accessible pour rejoindre la rive nord. En été, la présence d'un quai favorisait l'accostage des bateaux tels le *St-Antoine*, le *Ste-Croix*, l'*Étoile* ou la goélette *Alys*. Il favorisait les échanges commerciaux entre les deux rives et Québec ainsi que les pèlerinages à Sainte-Anne-de-Beaupré.

Les battures s'asséchant à marée basse, le quai devint alors le prolongement obligé : il offrait protection aux navires qui s'approchaient du rivage à marée haute. Durant tout l'été, le chargement, l'arrimage, le

déchargement des marchandises attiraient les services d'une nombreuse main-d'oeuvre. Rapidement, le quai fut occupé par les curieux.

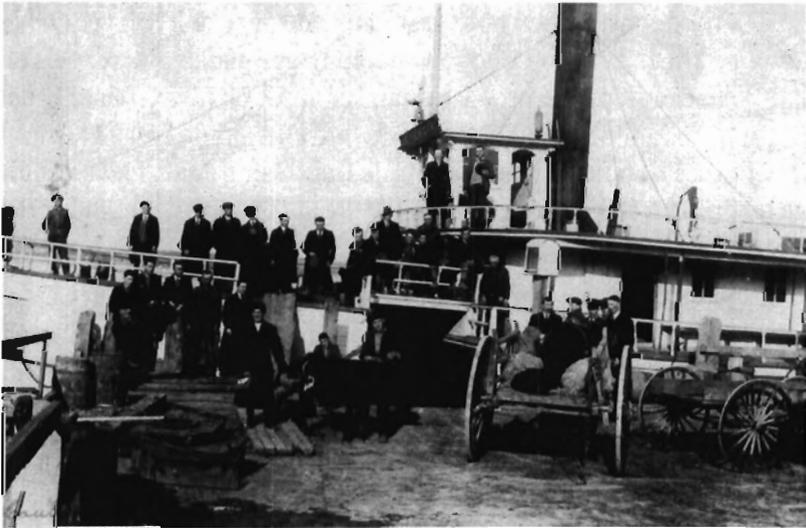
Selon Hilaire Bergeron, les jeunes aimaient se retrouver près du quai pour voir les matelots travailler. Il y avait autrefois un hangar sur le quai qui appartenait à la famille Normand, propriétaire d'un magasin général au village de Saint-Antoine. La présence de ces hommes qui travaillaient à embarquer les marchandises et la venue des visiteurs faisaient du quai un attrait important.

À partir du moment où les bateaux cessèrent leurs activités de cabotage, le quai de Saint-Antoine devint désert, sauf en de rares occasions où des promeneurs et des pêcheurs s'y aventureraient.

## AU TEMPS DE LA NAVIGATION

### *Le cabotage*

Avant l'apparition du chemin de fer, les liens entre les paroisses riveraines étaient établis presque exclusivement par les bateaux à voile. Le long du Saint-Laurent, des commerçants se spécialisèrent progressivement dans le cabotage<sup>53</sup>, car la navigation était un objet important de profit pour les gens de la paroisse. Le cabotage, c'était la navigation



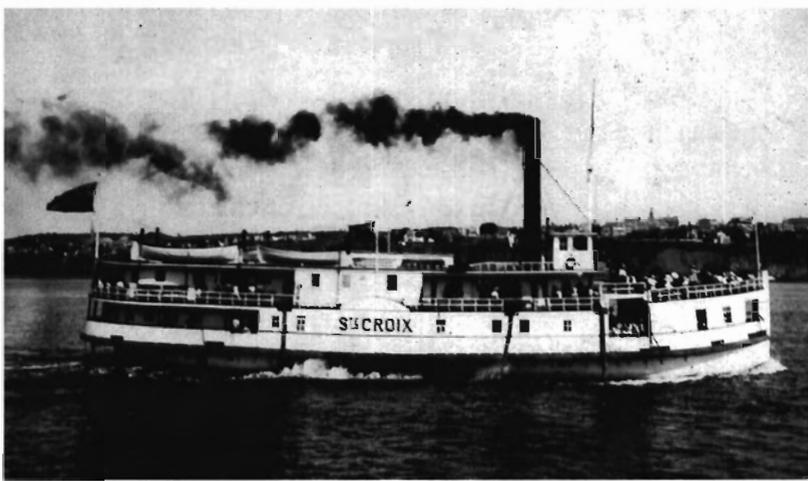
*Embarquement sur le vapeur Ste-Croix.* Collection Claire Houde

marchande à faible distance des côtes. Les goélettes assuraient alors le transport du bois et des produits de la ferme d'une paroisse à l'autre. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le cabotage était une pratique importante et un reflet de l'économie régionale.

Ce phénomène n'était pas exclusif à la région. En fait, presque toutes les localités riveraines du Saint-Laurent munies d'un quai ou d'une jetée disposaient au moins d'une goélette ou d'une barge. Produits agricoles, animaux, matériaux de construction et bois de chauffage provenant de l'arrière-pays de Lotbinière étaient acheminés en grande quantité jusqu'à Québec et ailleurs.

### **Le Ste-Croix**

Le bateau *Ste-Croix* faisait le service deux fois la semaine entre Sainte-Croix, Saint-Antoine, Neuville, Saint-Nicolas et Québec. Ce vapeur fut construit sur la grève, dans le Haut de la paroisse Saint-Nicolas, par le capitaine Ferdinand Boisvert et les frères Lagacé de cet endroit. Le bateau fut d'abord la propriété du capitaine Ross<sup>54</sup>, puis du capitaine Damase Lafleur. Un peu plus tard, il passa aux mains d'une compagnie dont faisait partie le capitaine Ferdinand Boisvert qui, d'ailleurs, en devint le seul propriétaire.



*Bateau Vapeur Ste-Croix.* Collection Claire Houde



*Capitaine de l'Étoile et du Ste-Croix, Émile Boisvert  
avec son épouse Louisianna Gingras. Collection Claire Houde*

Il est difficile de savoir exactement quand fut construit le *Ste-Croix*. D'après le *Canadian coastal and inland steam vessels, 1809-1930*, le vapeur *Ste-Croix* aurait été construit à Saint-Nicolas en 1880. On augmenta son tonnage en 1882 et en 1894 pour enfin mettre fin à ses activités en 1930. La confusion vient peut-être du fait que trois autres navires aussi appelés *Ste-Croix* l'auraient précédé <sup>55</sup>.

Émile Boisvert, fils de Ferdinand, fut pendant 37 ans le capitaine de ce vapeur, qui aurait donc été le quatrième à porter ce nom <sup>56</sup>. Le bateau mesurait 128 pieds (39,1 mètres) de longueur, 28 pieds (8,5 mètres) de largeur et pesait 363 tonnes <sup>57</sup>. Le premier pont servait aux marchandises et le second était destiné aux passagers. Il en coûtait 25 ¢ pour un voyage à Québec, qui durait cinq ou six heures. Le capitaine Boisvert possédait également l'*Étoile*, qui offrait le même service entre Lotbinière et Deschailions, sous les ordres de son fils Désiré. Au début des années 1920, les cultivateurs trouvaient qu'il était plus rapide d'emprunter la nouvelle route 3. Comme la diminution du trafic fluvial était à ce moment étroitement liée au développement des chemins, le *Ste-Croix* fut vendu vers 1925 pour son vieux fer. On transborda la machinerie dans un autre navire et la carcasse fut démolie à Lévis <sup>58</sup>.



Certificat du capitaine Émile Boisvert. Collection Claire Houde

Le bateau eut d'autres vocations que celles de voyager les cultivateurs vers les marchés de Québec ou les paroissiens vers des lieux de pèlerinage. Des citoyens de Québec l'utilisaient pour venir passer des vacances à Saint-Antoine-de-Tilly ou tout simplement pour faire une balade en bateau sur le fleuve. Par exemple, Marcel Drolet, de Québec, se rappelle que sa grand-mère Amanda Carpentier<sup>59</sup>, issue d'une famille bourgeoise habitant dans le faubourg Saint-Jean-Baptiste, à Québec, lui racontait qu'elle avait effectué plusieurs croisières sur le fleuve à bord du *Ste-Croix*.

## Le St-Antoine

Autour de 1865, un bateau du nom de *St-Antoine* aurait fait la navette entre Neuville et Saint-Antoine, comme le note dans son journal Jos Angers, constructeur de navire de Neuville et maître charpentier : « Sorrois froid, fait préparé une bonne partie des ferrures et envoyer mener à bord du *St-Antoine* qui part à 3 heures cet après-midi [sic]<sup>60</sup> ». Selon *La petite histoire du Cercle de Fermières* de Lotbinière, ce fut le premier vapeur à desservir la paroisse.

Augustin Bergeron<sup>61</sup> navigua sur le fleuve pendant plusieurs années avec son bateau. Il en était le capitaine et transportait passagers et marchandises vers Québec. Après s'en être porté acquéreur à son

tour, Ferdinand Boisvert offrit dès 1886 un service de transport entre Québec et Deschaillons<sup>62</sup>. Comme le *Ste-Croix*, le *St-Antoine* était muni d'une roue à aubes avec balancier. Ces bateaux effectuaient des arrêts à plusieurs endroits : Sainte-Croix, Platon, Saint-Antoine-de-Tilly, Saint-Nicolas, Québec, Sainte-Anne-de-Beaupré, Neuville, Saint-Antoine-de-Portneuf. Dès le retrait des glaces sur le fleuve, et ce, jusqu'à tard l'automne, ils faisaient aussi la navette entre Québec et Deschaillons. Les *steamers St-Antoine* et l'*Étoile* commençaient leurs voyages réguliers vers la fin du mois d'avril<sup>63</sup>. En plus des cultivateurs de Saint-Antoine-de-Tilly, de nombreux cultivateurs des villages avoisinants se rendaient au quai de Saint-Antoine-de-Tilly afin de profiter de ce service de transport.

### **Le Vapeur Saint-Laurent**

Gaudias Baron, aidé par Damase Lambert, effectua pendant trois ans, de 1925 à 1928, le service de transport entre Neuville et Saint-Antoine, au moyen d'une goélette appelée *Vapeur Saint-Laurent*. Jos Noël de l'Île d'Orléans se porta acquéreur de la goélette quelques années plus tard.

### **Le Alys**

En 1928, Jean d'Avila Bourret acquit, d'une compagnie américaine, une goélette en bois qui avait été construite en 1919 à Montmagny. Il la



*La goélette Alys.* Collection Madeleine Bourret-Germain



*Capitaine Jean d'Avila Bourret en bas à gauche,  
et Honoré Bédard à l'extrême droite, navigateurs de la goélette Alys.*

Collection Madeleine Bourret-Germain

baptisa *Alys* en l'honneur de son épouse, Alice Lambert. La goélette servait à faire la navette entre les quais de Sainte-Croix, de Saint-Antoine et de Québec.

Elle transportait les récoltes des cultivateurs, de la *pitoune* et des marchandises diverses vendues au marché de Québec. Ce bâtiment qui mesurait 68 pieds (20,7 mètres) de longueur sur 24 pieds (7,3 mètres) de largeur, et qui était mû par un moteur à l'huile crue, ne fut en activité que quelques années. Le capitaine Bourret décéda en 1933 et son épouse vendit le navire la même année à Amable Lavoie de Petite-Rivière-Saint-François<sup>64</sup>. Dans les années 1970, cette goélette était toujours en service ; elle desservait certains petits ports du Bas-du-Fleuve.

## **L'Étoile**

Construit à Portneuf, le vapeur *l'Étoile* effectuait la navette entre Deschaillons, Lotbinière, Sainte-Emmélie et Québec. Il fut vendu en 1925 à Bray Caron & Dubay. Après avoir subi les réparations nécessaires, le bateau reprit du service et porta le nom de *Sir Henri*. Au milieu des années 1970, il était toujours utilisé comme barge et servait au

transport du bois de pulpe. Les personnes suivantes ont fait partie de son équipage : Ferdinand, Désiré et Émile Boisvert, capitaines ; Romuald Garneau, ingénieur ; Gaudias Baron, chauffeur ; Ferdinand Boisvert, qui en fut même le propriétaire pendant un certain temps. Deux bateaux avaient porté le nom de l'*Étoile*, puisque celui-ci entra en collision en juillet 1916 avec un autre navire, un *steamer* appelé Hochelaga<sup>65</sup>, un incident qui donna suite à un procès pénible pour le capitaine Boisvert. Mais plusieurs années auparavant, Pamphile Le May avait mentionné le naufrage, en 1870, d'un bateau appelé l'*Étoile*, qui était aussi entré en collision avec un autre bateau<sup>66</sup>.

### ***Le petit bateau d'Ernest : maquette d'un transatlantique***

Tous ont certes remarqué dans l'église de Sainte-Antoine-de-Tilly la présence d'un petit bateau suspendu à droite de l'autel latéral dédié à la Sainte Vierge. Ernest Lefèbvre, fils d'Albert, conscient des dangers qui menaçaient les navigateurs, réalisa au printemps 1934 la maquette d'un transatlantique, le *Duchesse of York*, et en fit don à la fabrique.



*Bateau vapeur L'Étoile.* Collection Claire Houde

Par ce geste, il voulait remercier la Providence d'avoir épargné les marins de la paroisse de tout accident ou naufrage et souhaitait obtenir la protection de la Vierge pour tous les navigateurs. Ernest était alors homme de roue sur le *S. S. Sherbrooke*, de la Canada Steamship Livie. Un peu plus tard, il ouvrit sa propre menuiserie au centre du village.

## LE FLEUVE ET LE PILOTAGE <sup>67</sup>

Au XIX<sup>e</sup> siècle, tout transatlantique était dirigé jusqu'à Québec par un pilote breveté et, de là, un autre pilote poursuivait la montée jusqu'à Montréal. Le parcours de pilotage entre Québec et Montréal s'effectuait sur une distance de 138 milles marins.

On distinguait alors deux catégories de pilotes brevetés : le pilote autorisé à piloter un navire pour le havre de Québec et au-dessous, c'est-à-dire en aval de Québec ; l'autre, autorisé à sillonner le havre de Québec et au-dessus, c'est-à-dire titulaire d'un brevet le rendant apte à assister le capitaine dans la conduite et la manoeuvre de son navire, de Québec à Montréal. Dans cette section, on retrouvait un personnel essentiellement formé de Canadiens français établis le long des localités riveraines telles que Deschambault, Grondines, Lotbinière et, bien sûr, Saint-Antoine-de-Tilly. On les appelait les « pilotes d'en haut » <sup>68</sup>.

## LES NAVIGATEURS DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

### *À la mémoire de nos marins*

Le développement socioéconomique de Saint-Antoine-de-Tilly est, depuis les premiers temps de la colonie, intimement lié à la présence du fleuve Saint-Laurent. Nos ancêtres défricheurs s'installèrent en premier lieu sur les bords du long cours d'eau, qui serait pour très longtemps leur seule grande voie de communication. Ils en étaient tributaires pour l'acquisition de vivres, de matériaux divers et le transport des personnes. Leur vie quotidienne dépendait pour une large part des avantages que leur offrait ce majestueux cours d'eau. Piloter un navire s'apprenait avant tout à l'école du fleuve, auprès de maîtres pilotes connaissant le chenal et ses marques de terre.

Saint-Antoine-de-Tilly a fourni plusieurs pilotes, capitaines et autres membres du personnel navigant qui ont sillonné le Saint-Laurent.

Saint-Antoine-de-Tilly possède une tradition maritime bien vivante, qui lui a été transmise par des hommes d'équipage, des capitaines et, surtout, des pilotes de navires. En effet, de père en fils, ces jeunes marins saisissaient l'échelle de corde qui pendait le long de la coque des grands voiliers et des *steamers* transatlantiques pour se hisser à bord. Ils portaient assistance aux capitaines européens, peu familiers avec nos eaux, les guidant parmi les chenaux sinueux du fleuve, de Québec à Montréal. Leur présence à bord était rassurante.

À l'examen de la Commission du havre, en 1903, on accorda seulement seize brevets d'apprentis pilotes aux quarante-sept apprentis pilotes qui se présentèrent. Trois des brevetés provenaient de localités de la rive sud : Philippe De Lachevrotière, originaire de Lotbinière ; Thomas Houde, âgé de 18 ans, natif de Saint-Antoine-de-Tilly ; Ludger Legendre, âgée de 21 ans et originaire du même endroit.

### *L'apprentissage du métier de pilote*

Dans les localités rurales, les jeunes qui se sentaient aptes à devenir pilotes de rivière au lieu de travailler à la ferme avaient de fortes chances d'avoir accès à la « profession » s'ils étaient issus de familles de pilotes ou, à tout le moins, s'ils avaient un parent disposé à partager le « secret de son art ». Autrement, le jeune aspirant avait tout à gagner à se lier d'amitié avec un ou des pilotes travaillant à bord de goélettes à voiles ou, le plus souvent, de remorqueurs à vapeur, car c'était seulement auprès d'eux qu'il pouvait entreprendre son apprentissage <sup>69</sup>.

Piloter un navire demeura longtemps un savoir-faire appris au contact du fleuve, en présence d'un maître pilote, plutôt qu'un savoir acquis par la lecture de manuels nautiques et sanctionné par une école de marine. En définitive, ce n'est que dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle que les pilotes du Saint-Laurent se virent dans l'obligation d'être sur les bancs de l'Institut maritime de Rimouski, qui fut fondé en 1944.

De nos jours, la formation des pilotes est sujette à une réglementation sévère. Pour obtenir un certificat, l'aspirant doit réussir un examen sanctionné par le gouvernement fédéral. Le pilotage est divisé en deux grands secteurs : celui en aval de Québec et le secteur Québec-Montréal. La plupart des pilotes originaires de Saint-Antoine-de-Tilly ont navigué entre Québec et Montréal <sup>70</sup>.

### *Le statut de pilote*

Jusqu'à une époque récente, il ne se passait guère d'heures durant le jour sans qu'on entende le sifflet d'un bateau passant sur le Saint-Laurent à la hauteur de Saint-Antoine-de-Tilly. C'était un pilote du village qui saluait sa famille et ses amis. Tous les yeux se dirigeaient alors sur le fleuve, et lorsqu'on savait le nom du *steamer*, la famille du pilote en poste hissait vivement le drapeau au haut du mai qui ornait la devanture de la maison afin de saluer son chef.

Au sein du village, le pilote de navire faisait partie des notables au même titre que le notaire, le médecin ou le marchand. Il exécutait un travail saisonnier qui lui rapportait, à compter de 1861, entre 357 \$ et 1 517, 30 \$, chaque année, selon le nombre de voyages effectués. Au printemps, le pilote confiait à des hommes engagés la préparation des semailles. C'était l'ouverture de la saison de navigation, en avril, et sa clôture, à la prise des glaces sur le fleuve, qui rythmaient son activité. Si la plupart des pilotes possédaient une terre agricole, ils n'étaient pas pour autant cultivateurs. Certains possédaient un coin de terre avec maison, jardin potager et verger. Ils avaient quelques animaux : un boeuf, un porc, une vache, un peu de volaille pour les besoins familiaux <sup>71</sup>. Plusieurs, amateurs de chasse et de pêche, installaient des pêches à anguille et avaient des « cabanes » sur la batture pour pêcher la *mouroche*.

### *Les marins de Saint-Antoine*

Plusieurs hommes de Saint-Antoine gagnèrent leur vie en sillonnant le fleuve. Ce fut le cas des membres de nombreuses familles telles que les Bergeron, les Croteau, les Daigle, les Houde et les Lafleur <sup>72</sup>. Fait remarquable, cinq fils de Ludger Houde furent navigateurs : Thomy, Rosario, Roméo, Albert et Robert. Quatre fils d'Adélarde Houde naviguèrent également : Clovis, Dominique, Albert et Gilles.

### NAVIGATEURS

Albert Aubin (1960)  
Gaston Aubin (1963)  
Philéas Aubin (1900)  
Arthur Aubin

Odilon Baron  
Donat Beaudet (1914)  
Officier Amédée Bergeron  
Capitaine Augustin Bergeron

- Jos. Bergeron (1831)  
 Robert Bergeron (1959)  
 Charles Bertrand  
 William Bertrand  
 Adrien Boisvert (1956)  
 Capitaine Désiré Boisvert  
 Capitaine Émile Boisvert (1929)  
 Capitaine Ferdinand Boisvert (1894)  
 Raymond Boisvert  
 Yvon Boudreau  
 Capitaine Jean d'Avila Bourret (1929)  
 François Bourret (1952)  
 Jacquelin Carré (1958)  
 Capitaine Charles Cayer  
 Ferdinand Côté  
 Armand Croteau (1950)  
 Désiré Croteau (1949)  
 Lucien Croteau (1959)  
 Adalbert Daigle (1959)  
 Baptiste Daigle (1888)  
 Jean-Baptiste Daigle (1876)  
 Omer Daigle (1914)  
 Xénophon Daigle (1895)  
 Ferdinand Desrochers (1915)  
 Jos Pantaléon Desrochers (1917)  
 Jos Alfred Dubois (1912)  
 (Opiade?) Dubois (1895)  
 Héliodore Filteau  
 Rémi Filteau (1888)  
 Adrien Fortier (1936)  
 Léon Gingras  
 Zéphirin Gosselin (1893)  
 Albert Houde  
 Officier Claude Houde  
 Pilote Clovis Houde  
 Dominique Houde (1951)  
 Ferdinand Houde  
 Gilles Houde  
 Pilote J. Aimé Roméo Houde (1921)  
 Pilote Jean-Paul Houde  
 Pilote Ludger Thomas Houde (1918)  
 Pilote Robert Houde  
 Pilote Rosario Houde  
 Pilote Thomy Houde  
 Alonzo Jacques (1922)  
 Siméon Jacques  
 Alexandre Lafleur (1952)  
 Edmund Sévigny Lafleur (1863)  
 Étienne Samuel Sévigny, Lafleur alias Stéphane (1918)  
 François-Xavier Sévigny, Lafleur (1864)  
 Laurent Lafleur (1936)  
 Léon Lafleur (1967)  
 Lucien Lafleur (1963)  
 Napoléon Lafleur (1888)  
 Aloys Lambert  
 Émile Lambert  
 Firmin Lambert  
 Jean-Paul Lambert (1959)  
 Joseph Lambert  
 Jean-Guy Lefebvre (1962)  
 Officier Wilfrid Lefèvre (1930)  
 Ludger Legendre  
 Lucien Lafleur (1963)  
 Jean-Baptiste Marion (1888)  
 Barthélémy Moreau (1875)  
 Joseph Moreau (1907)  
 Louis Moreau (1907)  
 Louis Moreau (1907)  
 Alidor Noël (1931)  
 Paul-Henri Noël (1929)



*Pilote Robert Houde  
et son épouse Émilienne Boisvert.*  
Collection Claire Houde

## UNE HISTOIRE DE FAMILLE <sup>73</sup>

Robert Houde est issu d'une lignée de pilotes, plusieurs membres de sa famille étant des hommes de la mer. Son frère aîné, Tommy, lui-même pilote, a probablement influencé son choix de carrière. De nombreuses fois, Robert l'a accompagné dans ses voyages et, à l'occasion, celui-ci lui donnait la responsabilité de piloter son bateau. Naviguant dans la brume, avec des instruments de navigation peu performants, le jeune Robert hésitait et craignait de commettre une erreur. Son frère lui disait : « T'es capable, t'es capable, t'as du Houde dans le nez. » Ce fut son premier apprentissage, une formation plutôt rude !



Collection Claire Houde

Après être devenu pilote à son tour, Robert sillonna le fleuve Saint-Laurent pendant trente-cinq ans. Il commença vraiment son apprentissage en 1929 et obtint son diplôme en 1935.

À cette époque, on mettait en moyenne vingt-cinq heures à faire le trajet Québec-Montréal et environ dix-huit heures pour effectuer le trajet inverse. Les nombreuses heures consécutives de pilotage provoquaient de la somnolence chez les pilotes et, parfois, les bateaux allaient s'échouer accidentellement. Pour éviter de telles avaries, les autorités décidèrent, en 1949, de raccourcir le trajet et de diviser le service de pilotage en deux parties. L'échange de personnel navigant se fit dès lors à Trois-Rivières : un pilote guidait les navires de Québec à Trois-Rivières et un autre prenait la relève jusqu'à Montréal.

Ce nouveau parcours réduisit passablement le temps de pilotage. Il fallait de douze à quatorze heures pour se rendre de Québec à Trois-Rivières avec des bateaux lents et neuf ou dix heures avec des bateaux plus rapides. Qui plus est, ce temps variait selon les marées et la vitesse des bateaux, car lorsque ceux-ci naviguaient à contre-courant, deux ou trois heures supplémentaires s'ajoutaient à l'horaire.

Autrefois, les pilotes devaient redoubler de prudence, puisqu'ils croisaient un très grand nombre de voiliers quotidiennement sur le fleuve.

Robert Houde pilotait des bateaux qui venaient de pays étrangers ou de l'Ouest du Canada.

Les méthodes pour guider un bateau ont bien changé depuis le début du siècle dernier. En 1909, une lumière de phare située sur la grève à Sainte-Antoine-de-Tilly et une autre sur la côte remplissaient cette importante mission.

Robert Houde avait prodigué plusieurs conseils à son fils Jean-Paul, entre autres comment passer la courbe de Deschaillons. Il lui avait expliqué qu'il pouvait, par temps clair, à partir d'environ trois milles en haut de Deschaillons, descendre le fleuve sur une longueur de huit milles sans se retourner en arrière ni même regarder en avant. L'expérience lui avait appris à se laisser guider par des repères qu'il avait établis au cours de sa longue pratique de pilotage sur le fleuve. L'église de Deschaillons, qui existait toujours à cette époque, la grange de monsieur Léveillé, la maison de monsieur Lamontagne en sont des exemples. Lorsque, au même moment, le devant du bateau était pointé sur l'un de ces repères et l'arrière du bateau sur un autre, il savait que c'était le temps de changer de course.

Ce système de repérage était très utile à la conduite d'un bateau, surtout par mauvais temps. Dès que le pilote apercevait le jalon qu'il avait identifié, il savait où il était rendu. Chacun établissait ainsi ses propres points de repère. En principe, tout le système de pilotage était enseigné de bouche à oreille, d'un pilote à l'autre. Ce n'est que vers 1964 qu'on publia un livre de repères pour faciliter la tâche aux nouveaux pilotes du Québec. Mais selon notre informateur, « si les étrangers pouvaient se guider sur les lumières des phares, ils ne pouvaient utiliser le guide local de repères, puisqu'ils n'avaient aucune connaissance des lieux et des gens de la région ».

### ***De père en fils***

Jean-Paul Houde, fils de Robert, devint pilote à son tour. À l'instar de son père, il demeura au poste pendant trente-cinq ans. Comme tous les pilotes en formation au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, il s'était d'abord inscrit à une école de construction navale, où il avait appris un ensemble d'éléments plutôt complexes mais absolument indispensables dans le métier.

Dans les années 1970, il eut le plaisir de piloter des géants de la mer comme l'*Empress of Canada* et l'*Empress of England*. Il pilota aussi deux paquebots de la compagnie Cunard.

### ***La vie à bord des bateaux***

Les conditions de vie des navigateurs étaient parfois difficiles. Dans la première moitié du siècle dernier, les navigateurs mangeaient souvent du *chiard*<sup>74</sup> de goélette, une fricassée de pommes de terre cuites dans le lard et l'oignon, et du pain rassis. « J'en ai mangé en masse », se souvient un marin du temps. Le lard salé était l'aliment de base.

Toutes les directives à bord des bateaux se passaient en anglais. Par exemple, les notions d'anglais que Robert Houde et son fils Jean-Paul avaient apprises à l'école étaient loin d'être suffisantes. Jean-Paul se souvient qu'à ses débuts, comme apprenti matelot, il a déjà mangé du *cold beef* midi et soir, pendant quatre jours, parce que les mots étaient faciles pour lui à prononcer. Ses compagnons avaient bien rigolé, puisqu'ils avaient connu la même expérience. Au bout d'une semaine, le goût de manger autre chose que du boeuf froid lui avait donné l'audace de changer de menu.

Quatre mois plus tard, le jour de son anniversaire, il s'était adressé au capitaine en ces termes pour lui souligner le joyeux événement : « *Today, it's my fête.* » Le capitaine avait interprété qu'il voulait se bagarrer... À une autre occasion, on lui avait demandé d'aller chercher une *peal* et il était revenu avec une pelle plutôt qu'un seau. Somme toute, il avait appris la langue anglaise par compagnonnage et, environ trois mois plus tard, il pouvait suivre la conversation des autres matelots, indépendamment de l'accent propre à chacun.

***L'homme est parti pour travailler,  
la femme est seule à s'ennuyer !***

Comme le dit si bien la chanson de Gilles Vigneault, les épouses de navigateurs devaient apprendre à apprivoiser la solitude. Elles étaient seules pour élever la marmaille, voir à la bonne marche du foyer, et il n'était pas rare qu'elles accouchent dans les mêmes conditions. Certaines femmes, comme Émilienne Houde, se gardaient toujours occupées pour ne pas s'ennuyer des absences répétées de leur mari. Dans son cas, Émilienne était membre du Cercle de Fermières et avait développé une passion pour le tissage, des activités qu'elle ajoutait à son horaire, en plus des tâches courantes comme l'entretien ménager, la cuisine et l'entretien d'un jardin. Les femmes de pilotes ne pouvaient pas s'absenter longtemps de la maison. C'était précisément le cas d'Émilienne, qui devait aller chercher son mari à Québec lorsqu'il revenait d'un service de pilotage. Durant le jour, quand le bateau que pilotait Robert passait à la hauteur de la maison familiale, il annonçait son arrivée par un code dont ils avaient convenu tous les deux. Le signal, transmis au moyen de la sirène du bateau, comprenait un grand coup, deux petits et un autre grand coup. Pour montrer qu'elle avait bien reçu le message, son épouse le saluait avec un drapeau du Canada qu'elle faisait flotter au vent. Un autre grand signal de la part du pilote signifiait qu'il avait bien compris et qu'il attendrait son épouse sur le quai.

Fréquemment, Émilienne devait faire le voyage de nuit pour aller chercher son mari. Celui-ci lui téléphonait peu de temps avant d'approcher de Saint-Antoine-de-Tilly. Puis, en passant devant la demeure familiale, il signalait son passage à l'aide d'un projecteur. La plupart du temps, une personne engagée gardait les enfants pendant son absence. Lorsque ces derniers eurent grandi, elle leur permit quelquefois de l'ac-

compagner durant le jour. Avec quatre enfants plutôt turbulents, le trajet n'était pas de tout repos. Au cours de la randonnée, le couvre-chef qu'elle portait prenait des formes inusitées et se retrouvait sens devant derrière bien malgré elle.

Pendant les dernières années de pilotage de Robert, les pilotes pouvaient descendre à différents endroits. Arrivant parfois près de la Traverse de Lévis, ils accostaient au quai de l'Anse-aux-Foulons, près du bassin Louise, ou sur la rive sud, à Saint-Romuald, à l'endroit où se trouve aujourd'hui le quai de la compagnie pétrolière Ultramar.

Ils avaient droit à vingt-quatre heures de repos entre chaque service, mais, la plupart du temps, ils étaient redemandés une ou deux autres fois dans la semaine pour d'autres services de pilotage.

### *Perception du métier de pilote*

Dans le temps, le travail de pilote était perçu comme un métier très lucratif par les gens des environs. Pour peu que ces travailleurs faisaient partie d'une catégorie de gens ayant une certaine sécurité d'emploi, ils étaient considérés comme plus choyés financièrement. Par ailleurs, les enfants de pilotes avaient d'autres raisons d'être fiers de leur père. Claire Houde nous a raconté à ce sujet : « On était très fiers du métier de notre père, surtout quand il nous saluait à bord d'un gros bateau du genre de l'*Empress*. On était très fiers de le saluer avec le drapeau du Canada. » Ils savaient que peu de gens pouvaient piloter des bateaux de cette importance. Beaucoup de curieux se rassemblaient près du quai pour voir passer ces immenses navires de passagers <sup>75</sup>.

Dans un milieu de navigateurs comme chez les Boisvert et les Houde, lors de réunions familiales, les hommes n'avaient qu'un véritable sujet de conversation : la vie en mer. Eh oui ! ils parlaient de bateaux ! Cette attitude était facile à comprendre, puisque tous ou presque étaient des marins. Chaque famille comptait un grand-père, un père, un frère, un oncle ou un cousin qui naviguait. On comptait jusqu'à quatre générations de navigateurs dans une même famille. C'était toujours un plaisir pour ces hommes de la mer de reprendre le travail. Ils aimaient leur métier et ignoraient la peur.



## LE FLEUVE, UN GRAND POURVOYEUR

### *Le bois de grève*

Au cours de l'été, les gens qui habitaient au bord du fleuve avaient l'habitude de ramasser du bois de grève, des pièces échappées des goélettes et rejetées sur le rivage. Hélène Méthot, qui habitait Les Fonds, en ramassait une grande provision qu'elle accumulait près de la maison. « Lorsque le bois était bien sec, explique-t-elle, je le transportais à la cave à l'aide d'une brouette. J'avais parfois de la difficulté à soulever certains morceaux parce qu'ils étaient très lourds. Les pièces de cèdre, je les coupais en *éclats* <sup>76</sup>, c'était excellent pour allumer le poêle. »

### *La pêche à l'anguille*

Au cours de leur établissement sur les rives du Saint-Laurent, les premiers Français observèrent très certainement les installations de pêche des Amérindiens. Puis, peu à peu, ils apprirent à connaître les moeurs de l'anguille dans le pays et à se familiariser avec certaines méthodes de capture. Les Amérindiens, eux, érigeaient une barrière de cailloux en forme de V et l'installaient à contre-courant, obligeant l'anguille à pénétrer dans la nasse.

Ces premiers colons mirent aussi en pratique les techniques de pêche courantes dans leur pays d'origine et les adaptèrent en empruntant à l'autochtone certaines particularités. Ainsi, la pêche à l'anguille qui était pratiquée à Saint-Antoine relevait sans doute de la technique des Français et de celle des Amérindiens.

En 1664, Pierre Boucher parlait avec enthousiasme de la pêche à l'anguille :

Mais il ne puis obmettre un pefche d'anguille qui fe fait en Automne, qui eft fi abondante, que cela eft incroyable à ceux qui ne l'ont pas veu. Il y a tel homme qui en a pris plus de cinquante milliers pour fa part. Elles font groffes & grandes, & d'un fort bon gouft, meilleures qu'en France de beaucoup, on en fale pour toute l'année qui fe confervent parfaitement bien, & font d'une excellente nourriture pour les gens de travail <sup>77</sup>.

Si la température était clémente durant les quinze premiers jours d'octobre, les anguilles descendaient le fleuve sans problème, mais lors-

que des vents violents s'élevaient, elles cherchaient refuge et repos près des côtes. Bien souvent, elles devenaient prisonnières des pêches.

Des piquets étaient d'abord plantés dans la glaise, à une profondeur de 75 à 90 centimètres (de 29 à 35 pouces). Ce travail exécuté à la pince était exténuant. Les pêcheurs du XX<sup>e</sup> siècle remplacèrent le laçage de fascines par un treillis métallique qu'ils posaient sur toute la longueur de la pêche. À l'angle formé par la rencontre de la claie de chasse et de l'aile, le pêcheur aménageait la construction d'un port ou coffre où serait emprisonnée l'anguille.

Cette production était écoulée sur le marché local et l'offre excédait la demande. On assurait la conservation de l'anguille par le salage. Quelques heures après le retour de la pêche, le pêcheur vidait un sac de sel dans un baril et ajoutait de l'eau pour faire une saumure. Pour s'assurer que la préparation était à point, il y déposait une pomme de terre ; si elle flottait, il pouvait alors y mettre l'anguille. Puis, il entreposait les tonneaux dans un hangar jusqu'à ce qu'il trouve un marché.

Le fumage constituait une autre façon de conserver l'anguille. Encore là, ce sont les premiers habitants du pays qui l'enseignèrent aux premiers arrivants. Une fois l'anguille vidée, le pêcheur la déposait dans une saumure pendant une nuit ; au matin, il plaçait de petits bouts de bois dans le ventre du poisson afin de le tenir bien ouvert et de permettre à la fumée d'accomplir son oeuvre. Ensuite, il déposait l'anguille dans la boucanière, cette petite construction un peu à l'écart où il procédait au fumage du poisson et des jambons, et y alimentait le feu. Il se servait surtout de bran de scie de bois franc, notamment d'érable, en raison du goût sucré qu'il donnait à la chair <sup>78</sup>.

Dès les premiers temps de la colonie, les Français prêtèrent une attention spéciale à cette sorte de poisson qui, du reste, fut une ressource alimentaire précieuse en temps de disette. Dans bien des familles, la pêche à l'anguille était le seul moyen de ne pas mourir de faim <sup>79</sup>. Les cuisinières apprêtaient ce poisson bouilli ou rôti. Les habitants de Saint-Antoine s'étaient toujours adonnés à la pêche et ils continuèrent de s'y intéresser même à partir du moment où elle commença à décliner.

Plusieurs riverains avaient des lignes dormantes, qu'ils étendaient au large pour pêcher le doré, l'esturgeon et l'anguille. Quand la marée était basse durant la nuit, ils devaient se lever et se rendre cueillir les fruits de leur pêche à l'aide d'un fanal <sup>80</sup>. De même, de nombreuses

personnes se rendaient pêcher l'éperlan au bout du quai de Saint-Antoine-de-Tilly à l'automne.

### ***Les Antoniens, témoins ou victimes de catastrophes maritimes***

Des accidents, parfois mortels, il en est arrivé assez souvent sur le Saint-Laurent. D'ailleurs, nous serions probablement surpris si nous pouvions dénombrer les épaves qui reposent au fond du fleuve ! Les gens de Saint-Antoine-de-Tilly ont parfois été témoins de ces drames ; en d'autres occasions, ils en ont été les malheureuses victimes. À ce sujet, dans son ouvrage *Le Saint-Laurent et ses pilotes : 1805-1860*, Jean Leclerc indique que sur 1 467 bâtiments de commerce, 47 furent engloutis dont 32 dans les limites du fleuve, entre Sainte-Anne-des-Monts et Portneuf<sup>81</sup>.

### **LE MALHEUR FRAPPE !**

#### ***1847 : Naufrage à Saint-Nicolas***

Le samedi soir du 8 août 1847, un petit bateau plein à craquer de passagers de Saint-Antoine-de-Tilly revenait du marché de Québec. Surpris par une tempête, un peu en bas de l'église de Saint-Nicolas, il chavira. Il y avait dix-neuf passagers à bord du bateau appartenant à François-Xavier Dion de Saint-Antoine. Chargé de barils de poissons, il fut englouti par les flots lors d'un fort vent du nord-est. Le naufrage eut lieu un peu en haut de l'église de Saint-Nicolas et fit seize victimes, dont sept mères de famille, un homme de dix-sept ans et huit jeunes filles. Un dénommé Paquet serait arrivé sur les lieux avec une petite embarcation pour sauver les trois personnes qui se maintenaient toujours sur le bateau : le propriétaire, son fils et une jeune femme blessée. Les corps retrouvés le lendemain furent déposés dans la même fosse après un service funèbre. Parmi les victimes, on comptait les personnes suivantes : Marguerite Karch, veuve de Joseph Valin ; Adélaïde Huot, veuve de Michel Rousseau ; Elmire Huot ; Henriette Garneau ; Marcelline Fréchette, épouse de J. B. Rousseau ; Julie Charest, épouse de Marcel Croteau ; Marie Côté, épouse de J. B. Demers ; Julienne Paquet ; Antoine Sévigny, un jeune homme de dix-sept ans ; Joséphine Huot ; Louise

Demers, épouse de Jos. Huot ; C. Buckinchaw ; Marie Bilodeau ; Joséphine Boucher <sup>82</sup>.

### **1870 : naufrage d'un bateau appelé L'Étoile**

Le poète Pamphile Le May signe dans *Le Canadien*, le 24 août 1870, un article relatant cet accident tragique. Selon lui, les quais à cette époque étaient bondés de monde lorsqu'un bateau partait ou arrivait ; des gens regardaient partir leurs proches ou les attendaient. Il semble que la collision était inévitable, puisque « l'on comprit qu'il n'était plus temps de changer de direction ». L'impact eut lieu avec fracas :

Il n'y avait pas une heure que j'étais descendu avec quelques amis dans la chambre du capitaine, quand nous entendîmes soudain un cri terrible et un bruit épouvantable autour de nous ; c'était la collision [...] Jamais, peut-être, un vaisseau n'a sombré en aussi peu de temps que *L'Étoile*.

Il raconte aussi que des gens apeurés se jetaient à l'eau dans l'espoir d'échapper au naufrage. Laissons-lui le soin de nous décrire comment les rescapés ont été accueillis par les gens de Saint-Antoine-de-Tilly :

Enfin après toutes sortes d'espérances et de crainte nous [nous sommes arrêtés] sur les battures de St-Antoine, à deux milles à peu près du lieu de notre naufrage. [...] Nous demandâmes l'hospitalité aux braves citoyens de St-Antoine qui nous reçurent à cœur ouvert. Nous devons reconnaître le zèle et l'activité du capitaine Paquet de *L'Étoile* <sup>83</sup>.

### **1879 : le naufrage du Gallus**

En 1879, le yacht *Gallus* fit naufrage en face de la Pointe-aux-Trembles. Cette fois-ci, le drame touchait des familles de Neuville.

### **1880 : échouement du Ottawa et du Boyne**

Dans la nuit du 22 novembre 1880, le télégraphe de Batiscan annonçait un désastre sur le fleuve : l'échouement du *steamer Ottawa*, de la ligne Dominion, et du voilier *Boyne*. *L'Ottawa* s'échoua sur les battures vis-à-vis la localité de Deschaillons. Dans une ultime tentative pour le renflouer, on jeta par-dessus bord des caisses de fromage, des barils de farine et un troupeau de cinquante-huit animaux de gros bétail. Au gré

des marées, l'*Ottawa* subit les avaries de l'hiver. Quant au voilier *Boyne*, la cargaison évaluée à 70,000 \$ et destinée au port de Londres s'avéra une perte totale <sup>84</sup>.

### ***1917 : le naufrage du S. S. Simcoe***

Le 7 décembre 1917, Émile Lambert, jeune homme de vingt ans, fils de Joseph, périt dans le naufrage du *S. S. Simcoe*, un navire du gouvernement qui ravitaillait les phares du golfe. L'équipage était composé de quarante-huit hommes dont huit Lévisiens.

### ***1925 : le détachement des glaces à Sainte-Croix***

Le 12 mars 1925, lors de la taille des glaces, Alfred Martel, un cultivateur de soixante-douze ans, de Sainte-Croix, était sur la glace avec ses deux chevaux et sa voiture lorsque la batture se détacha. Il se mit à dériver sur un îlot de glace. À Saint-Antoine, des citoyens purent s'approcher de lui en chaloupe, mais il ne voulait pas quitter ses chevaux. Aimé Lafleur resta sur la glace pendant qu'Alfred regagna le rivage. C'est le brise-glace *Lady Gray* qui vint à la rescousse du bon samaritain.

### ***1925 : une noyade***

Le 11 avril 1925, deux jeunes hommes de Saint-Antoine, Raymond Boisvert, âgé de vingt-cinq ans, fils du capitaine Émile Boisvert, et Léo Lambert, âgé de dix-neuf ans, fils du capitaine Aloys Lambert, se noyèrent dans le fleuve, dans la région de Montréal. Les deux jeunes gens venaient de quitter la barge *Collin* sur laquelle ils travaillaient et s'avançaient dans une petite embarcation quand cette dernière chavira. Ce double deuil, qui frappait deux familles très estimées de la population, bouleversa les paroissiens de Saint-Antoine.

### ***1927 : le naufrage du Kamloops***

Le 6 décembre 1927, une violente tempête jeta le frétteur *Kamloops* sur les récifs de l'île Royale, à la tête du lac Supérieur. Léon Laroche, homme de roue, âgé de dix-huit ans, périt avec son équipage de vingt-quatre hommes. Il était le fils de Léon Laroche, originaire de Saint-Antoine. Au printemps suivant, neuf corps, dont on ne put préci-

ser l'identité, furent retrouvés sur le rivage et inhumés dans le cimetière de Port-Arthur, en Ontario.

### ***1928 : une noyade***

Le dernier dimanche d'avril 1928, en tentant de traverser le fleuve en chaloupe par un après-midi de grand vent, Adélarde et Rosaire Lafleur, tous deux fils de Joseph, demeurant dans Les Fonds, se noyèrent. Leurs corps furent repêchés et inhumés au cimetière paroissial.

### ***1934 : l'échouement du John H. Macdougle***

Au mois d'août 1934, un huilier du nom de *John H. Macdougle*, propriété de la Shell Oil, s'échoua en pleine nuit sur les récifs presque en face du quai des Fonds. Ce navire portait un chargement d'essence à destination de Québec. La coque du navire ayant été défoncée, l'essence se répandit sur le fleuve et, à marée montante, atteignit le rivage un dimanche après-midi.

Après avoir allumé sa pipe, un vieillard qui passait par là aurait jeté par mégarde une allumette enflammée sur la mer. En un clin d'œil, toute la surface prit feu sur une largeur de 12 pieds (3,9 mètres) environ. Une fumée noire et opaque s'élevait très haut dans le ciel. Ce fut la panique générale lorsque le feu s'attaqua aux constructions trop rapprochées du rivage. Le navire en détresse, craignant une conflagration, appela au secours au moyen de sa sirène. On parvint à arrêter la progression des flammes au moyen de pelletées de sable, de murailles de planches et de jets d'eau. Finalement, les autorités de la compagnie envoyèrent des hommes, par avion, étudier les conditions du navire ; quelques heures plus tard, il était renfloué.

### ***1943 : un sauvetage sur la glace***

En 1943, les habitants de Saint-Antoine furent témoins d'un sauvetage. Trois hommes de Grondines s'aperçurent tout à coup, en pleine nuit, pendant qu'ils pêchaient, que les glaces s'étaient détachées de la rive et avaient pris le large. Par un froid sibérien, en raison des manœuvres complexes qu'il fallait exécuter, ils passèrent douze heures sur la glace avant que le brise-glace *McLean* puisse les recueillir.

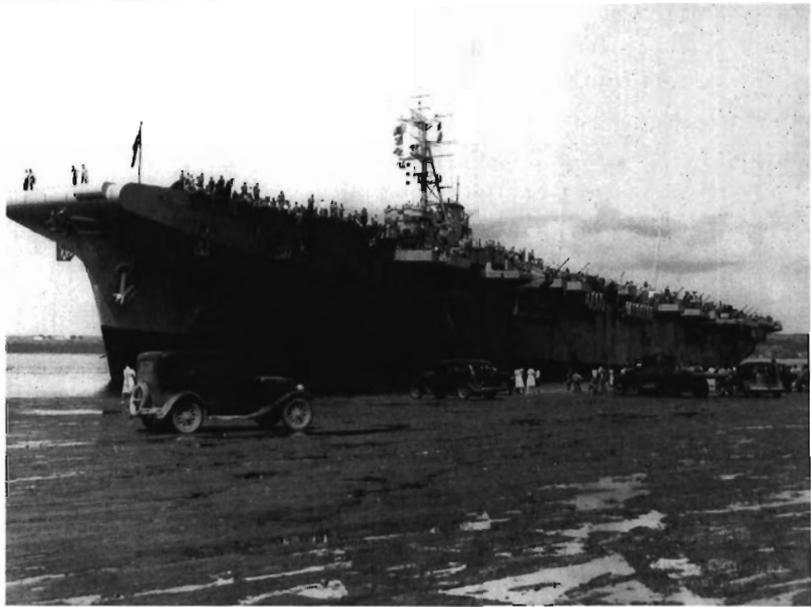
### ***1945 : une vedette à la dérive***

Le 11 octobre 1945, Robert Houde voulait aller récupérer à Deschambault une ancre qui était restée accrochée à des pierres. À ce moment-là, l'entreprise Houde & Bergeron construisait des yachts destinés à la Chine. Il fit donc préparer un de ces yachts en s'assurant que le réservoir d'essence était rempli et demanda qu'on place dans le bateau un contenant de quarante-cinq gallons d'essence par mesure de prudence. Puis, il prit place à bord avec Hervé Rousseau, le mécanicien en service, et ses propres enfants : il y avait Jean-Paul, âgé de huit ans ; Claude, âgé de six ans ; Claire, qui n'avait que quatre ans.

Au cours du voyage, l'essence vint à manquer et le contenant supposément rempli d'essence était vide. Robert se servit de la petite chaloupe de sûreté pour aller en quérir. Quand il revint dans l'obscurité, il eut beau chercher le yacht et appeler ses occupants à s'en fendre l'âme, la vedette était disparue à la dérive. Les passagers du navire de plaisance l'entendaient, mais leur appel à l'aide, contre le vent, ne lui parvenait pas. Hervé et les enfants passèrent la nuit à se faire balloter par les vagues. À l'aube, l'embarcation s'échoua finalement sur les roches du vieux quai Fortier de Sainte-Croix-de-Lotbinière. Les passagers gravirent aussitôt le cap et, peu de temps après, montèrent dans l'autobus « le Flexible » de Lucien Linteau qui effectuait son trajet régulier. À leur arrivée à la maison, les enfants virent leurs parents pleurer. À leur grand étonnement, le curé et plusieurs paroissiens étaient sur place et tentaient de les consoler.

### ***1946 : l'échouement du Warrior***

Le 23 août 1946, le porte-avions *H M C S Warrior* de la marine canadienne s'était échoué sur les battures de Saint-Antoine-de-Tilly, vis-à-vis la pointe Méthot, dans Les Fonds. Ce porte-avions de 18 000 tonnes venait de quitter Québec, le matin vers huit heures, en direction de Montréal. On attribua cet échouement à un bris dans la coque du vaisseau. La vitesse avec laquelle il avait piqué vers la grève l'avait fait grimper sur les battures avec un bruit qui avait été entendu à une bonne distance. Presque toute la quille était visible. À marée basse, en automobile, les curieux pouvaient s'approcher à cent pieds du navire, qui portait mille hommes à son bord. Des remorqueurs renflouèrent le



*Le porte-avion Warrior, échoué sur les berges de Saint-Antoine-de-Tilly en 1946.* Collection Madeleine Méthot

*Warrior* et, à la marée suivante, il put retourner à Québec à des fins d'inspection <sup>85</sup>.

### ***1949 : une noyade***

Théodore Lemay, pilote de navire, avait loué pour l'été le phare de l'îlot Richelieu, devenu inactif à partir du 21 août 1944. Vers 11 h, le 27 mai 1949, en compagnie de son épouse, Cécile Lemay, il quittait le vieux phare en chaloupe. Quelque temps après leur départ, l'embarcation se renversa et le couple se noya. C'est Henri Desruisseaux, pilote de navire, qui retrouva le corps de Cécile le 13 juin suivant, aux environs du pont de Québec. Ce n'est que le 19 juin que le corps de son mari fut repêché, vis-à-vis de Saint-Antoine-de-Tilly, par le navire *Island Contactor* de la compagnie Clarke Steamship <sup>86</sup>.

### ***1960 : à la dérive sur la glace***

Le 18 décembre 1960, quatre jeunes gens passèrent une nuit à la dérive. Il s'agit de Maurice Breton, dix-sept ans ; Paul Breton, dix-neuf

ans ; Lionel Demers, dix-sept ans ; Yvon Baron, du même âge. Amateurs de pêche à la petite morue, ils étaient confortablement assis sur un îlot de glace et écoutaient la radio tout en surveillant leurs lignes. À un certain moment, ils se rendirent compte que l'îlot s'était détaché et glissait vers le milieu du fleuve en direction de Québec. Ils allumèrent des feux dans l'espoir d'alerter les gens, mais rien n'y fit. Au petit jour, le bloc de glace approchait du pont de Québec et risquait d'en heurter les piliers. Heureusement, vers huit heures, le brise-glace *Montcalm* vint les rescaper aux environs de Saint-Nicolas, à leur grand soulagement.

*Quelques-uns  
de nos navigateurs*

*Ti-Nom Lambert ci-contre  
et ci-dessous, Amédée Bergeron*



## NOTES

- 1 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Claire HOUDE.
- 2 Jean-Claude Dupont, peintre ethnologue, a illustré en cinquante tableaux dans les *Légendes du Saint-Laurent illustrées* autant de légendes du fleuve, chacune inspirée de la tradition orale populaire véhiculée par les voyageurs, les canotiers et les cageux qui sillonnaient le Saint-Laurent au siècle dernier.
- 3 Serge COURVILLE et Serge GARON, *Atlas historique du Québec*, Québec Ville et Capitale, p. 214.
- 4 *La Bibliothèque canadienne*, juillet 1829 ; *Le Glaneur*, décembre 1836.
- 5 CFT. Coll. M.L.G. Informatrice : Anna GINGRAS.
- 6 CFT. Coll. LDM. Informateur : Antoine-Lévis GINGRAS.
- 7 Cercles de Fermières du district régional numéro 4, *La petite histoire des paroisses de la fédération des Cercles de Fermières*, p. 691.
- 8 Claude BERGERON, *Les ponts de glace*. Informateur : Victor LAFLEUR.
- 9 *Ibid.*, p. 11 et 12. Informateur : Hilaire BERGERON.
- 10 CFT. Coll. LA. Informateurs : Anita et Henri ROUSSEAU.
- 11 Claude BERGERON, *Les ponts de glace*. Informateur : Victor LAFLEUR.
- 12 *Ibid.* Informateur : Victor LAFLEUR.
- 13 CFT. Coll. LDM. Informateur : Léon AUBIN.
- 14 CFT. Coll. LDM. Informateur : Jean-Paul-HOUE.
- 15 Claude BERGERON, *op. cit.*, p. 3 et 7. Notes de l'auteur : recherche effectuée à l'hiver 1981 à l'Université Laval dans le cadre d'un cours traitant des moyens de transport et de communication traditionnels. Le cours s'inscrit dans le programme d'arts et traditions populaires (ethnologie).
- 16 Claude BERGERON, *ibid.*, p. 8 (Richard Gauthier, *Les routes, les chemins, les rivières et les ponts*, dans : *Présence du Passé*, cahier n° 18, p. 16, émission du 23 février 1981, Service des Transcriptions et dérivés de la radio, Radio-Canada).
- 17 Claude BERGERON, *ibid.*, p. 8 (*Statuts de la province du Canada, 1854-1855, 2<sup>e</sup> partie, 23 fév. 1855 : Acte des Municipalités et Chemins Québec*, Derbishire et Desbarats, 1855, p. 443).
- 18 Saint-Antoine-de-Tilly était donc tenu à cette obligation d'aménager un chemin sur la glace du fleuve au même titre que tous les villages riverains. Au XIX<sup>e</sup> siècle, il apparaît que l'on proposait également à ce moment l'emplacement du chemin qui serait municipalisé (dans Les Fonds ou au village) : [il est proposé] « ...que si le pont de glace prend sur le fleuve St-Laurent dans le cours de l'hiver, le dit pont sera balisé dans les Fonds de St-Antoine... » (19 décembre 1876) Claude BERGERON, *ibid.*, p. 8. (Procès verbal de l'assemblée du conseil municipal de Saint-Antoine-de-Tilly du 19 décembre 1876, *Volume des délibérations de 1870 à 1882*.)
- 19 L'entretien du pont de glace qui reliait Saint-Antoine et Neuville coûtait 8 \$ par hiver à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Municipalité de Neuville, [www.ville.neuville.qc.ca/histoire.htm](http://www.ville.neuville.qc.ca/histoire.htm)
- 20 Un informateur, monsieur Victor Lafleur, laissait supposer dans l'ouvrage de Claude Bergeron que la municipalité ne finançait pas nécessairement les deux ponts au cours d'un même hiver. Cependant, lorsqu'un chemin n'était pas entretenu par la municipalité, il pouvait l'être par les usagers, et à leur frais, comme c'était encore le cas dans Les Fonds au début du siècle. Claude BERGERON, *ibid.*

- 21 Claude BERGERON, *ibid.*, p. 9. (Procès-verbaux des assemblées du conseil municipal de Saint-Antoine-de-Tilly du 18 janvier 1859, Vol. de 1855 à 1870, du 8 mars 1880, Vol. de 1870 à 1882, du 2 mai 1921, Vol. de 1921 à 1931, p. 17.)
- 22 CFT. Coll. LDM. Informateur : Émilio LAMBERT.
- 23 Claude BERGERON, *op. cit.* Informateur : Hilaire BERGERON.
- 24 Claude BERGERON, *op. cit.* Informateur : Victor LAFLEUR.
- 25 CFT. Coll. LDM. Informateur : Émilio LAMBERT.
- 26 Claude BERGERON, *op. cit.* Informateur : Victor LAFLEUR.
- 27 Claude BERGERON, *op. cit.* Informateur : Émilio LAMBERT.
- 28 Claude BERGERON, *ibid.*, p. 10.
- 29 Claude BERGERON, *ibid.*, p. 4 et 6.
- 30 Claude BERGERON, *ibid.*, p. 14 et 16. Informateurs : Marguerite NORMAND, Alidor BERGERON. Et d'après Simone Normand.
- 31 Claude BERGERON, *ibid.* Informatrice : Madame Raoul LAROCHE.
- 32 Claude BERGERON, *ibid.*, p. 22.
- 33 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Marguerite MONTREUIL-AUBIN.
- 34 « Les brise-glaces et l'ouverture du chenal jusqu'à Trois-Rivières » dans *Le Soleil* (28 décembre 1934), p. 16.
- 35 CFT. Coll. LDM. Informateur : Jean-Paul HOUDE.
- 36 Claude BERGERON, *op. cit.*, p. 15.
- 37 La basilique fut incendiée le 29 mars 1922, mais fut reconstruite sans tarder, sans perdre de sa popularité.
- 38 *Livres de prônes*, Saint-Antoine-de-Tilly, 1894.
- 39 CFT. Coll. LDM. Informateur : Florent AUBIN.
- 40 « Les bateaux à vapeur » dans *Le Régional* (11 décembre 1984).
- 41 Charles King s'installa dans les années 1830 à Saint-Antoine-de-Tilly et fit le commerce du bois dans Lotbinière où il exploita un moulin à scier qui produisait des madriers vendus à Québec. Il participa également avec Hans Denaston Breakey et le fils de celui-ci, John, à la mise en valeur d'un emplacement sur la rivière Chaudière, appelée communément rivière Bruyante, dans la concession Saint-Augustin (Sainte-Hélène-de-Breakeyville) ; ils y construisirent un moulin à scier qui desservait le bassin de la Chaudière au début des années 1850. Plus tard, il déplaça ses activités dans le comté de Mégantic et même jusque dans le Bas du Fleuve. Il avait épousé Sarah Murray de qui il eut quelques enfants, dont ses fils James, John, Edmund, Alexander, Frederic et Charles, qui prirent la relève de leur père et devinrent célèbres pour leur participation au monde des affaires (formation de la King Brothers) et à la politique. Marc VALLIÈRES, « James King » dans *Dictionnaire biographique du Canada*.
- 42 Pierre DUFOUR, *La construction navale à Québec, des débuts à 1825*, Québec, Parcs Canada, 1983, app. D, dans Roch SAMSON, *Histoire de Lévis-Lotbinière*, p. 193.
- 43 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Claire HOUDE, fille de Robert Houde.
- 44 Et aussi des embarcations plus grosses dirigées vers le Japon.
- 45 En 1941, Théodore Genest, Henri Ferland, Lucien Méthot, Émile Méthot, Alois Lambert, Gérard Rousseau, Raymond Rousseau, Lucien Aubin, Norbert Genest et plusieurs autres de Saint-Antoine travaillaient chez Houde & Bergeron.
- 46 CFT. Coll. LDM. Informateur : Claire HOUDE.
- 47 Écorce des arbres.
- 48 Procès-verbaux, Saint-Antoine-de-Tilly, 1983, 1985 et 1987.

- 49 Jean LECLERC, *Les pilotes du Saint-Laurent de Québec à Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 50 et 51.
- 50 Tiré de APQ-TH, « *Petition of sundry merchants and others for a light at pointe au Gardeur, parish of St. Antoine* », 8 juillet 1854. III-aides à la navigation, 18-Saint-Antoine : correspondance.
- 51 Jean LECLERC, *Le Saint-Laurent et ses pilotes, 1805-1860*, Ottawa, Leméac, 1990, p. 120.
- 52 Id., *Les pilotes du Saint-Laurent de Québec à Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 53-54.
- 53 Jean HAMELIN et Yves ROBY, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, p. 5.
- 54 Dans un article dont l'auteur et le journal sont inconnus, on apprend que le capitaine Ross en aurait été le propriétaire jusqu'en 1880. On y mentionne aussi qu'un voyage à Québec coûtait 25 ¢.
- 55 Le premier fut construit à Sainte-Croix en 1864 et mis hors service en 1875. Le deuxième fut aussi construit à Sainte-Coix en 1875 et y aurait brûlé en 1878. Le troisième aurait été construit en 1879 et aurait brûlé à Saint-Nicolas la même année.
- 56 Selon *La petite histoire du Cercle de Fermières de Lotbinière*, le Ste-Croix aurait été construit en 1883.
- 57 C'est ce que nous pouvons lire dans *La petite histoire du Cercle de Fermières de Lotbinière*. Or, ce bateau, toujours selon la *Canadian coastal and inland steam vessels, 1809-1930*, mesurait plutôt 38,1 par 7,9 mètres (125 par 26 pieds) et pesait au départ 317 tonnes.
- 58 Certains renseignements : Jean-Claude LAVOIE, « Les bateaux à vapeur », *Le Régional* (11 décembre 1984).
- 59 Amanda Carpentier est décédée le 12 novembre 1948.
- 60 Marc ROULEAU, *La construction navale*, p. 164.
- 61 Grand-père d'Alidor.
- 62 Il est à noter que selon la liste *Canadian coastal and inland steam vessels, 1809-1930*, deux bateaux furent construits à Saint-Antoine pour ensuite en porter le nom. Le premier, plus petit, fut fabriqué en 1854 et mis hors service en 1863, alors que le deuxième fut construit en 1864 et mis hors service en 1884.
- 63 « Nouvelles maritimes » dans *Le Canadien* (25 avril 1870).
- 64 Les autres propriétaires du *Alys* furent les suivants : Lucien Tremblay de Rivière Portneuf, de 1936 à 1938 ; Rosaire Tremblay de Ragueneau, de 1939 à 1940 ; Thomas (Georges) Lavoie de Petite-Rivière-Saint-François, de 1941 à 1947 ; Stanislas Lavoie de Petite-Rivière-Saint-François de 1948 à 1951 ; Paul E. Carré de Port au Persil, de 1953 à 1963 ; Laurent Tremblay, à partir de 1964. Renseignements provenant de la liste des navires inscrits sur les registres maritimes du Canada, publiés par le ministère des Transports et recueillis par Diane Lemieux, secrétaire, du Musée maritime du Québec et du Musée maritime Bernier de L'Islet-sur-Mer.
- 65 Jean-Claude LAVOIE, « Les bateaux à vapeur » dans *Le Régional* (11 décembre 1984).
- 66 Voir les catastrophes maritimes dans ce chapitre.
- 67 Pour en savoir davantage sur le métier de pilote, consultez la section « Les navigateurs », dans le chapitre intitulé *Saint-Antoine-de-Tilly et la vie économique*.
- 68 Jean LECLERC. *Les pilotes du Saint-Laurent de Québec à Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 49. - RMM, doc. sess. no 8, année 1873, annexe no 2 : Rapport de la Maison de Trinité de Montréal, pour l'année expirée le 30 juin 1872, p. 8.

- 69 Jean LECLERC, *Les pilotes du Saint-Laurent de Québec à Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 160 à 173.
- 70 Jean LECLERC, *Les pilotes du Saint-Laurent de Québec à Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 22-57-58-59.
- 71 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Claire Houde.
- 72 Il est à noter que cette liste n'est sûrement pas exhaustive.
- 73 CFT. Coll. LDM. Informateur : Jean-Paul HOUDE.
- 74 CHIARD. Boeuf bouilli dans de l'eau avec pommes de terre, oignons, sel, poivre, et le moins de beurre possible. Le « chiard » de goélette pouvait être préparé avec du porc de la même façon. Monsieur François Bourret, homme du fleuve à titre de mécanicien-diesel, disait beaucoup aimer ce plat simple mais très goûteux. Narcisse-Eutrope DIONNE, *Le parler populaire des Canadiens français*, p. 146.
- 75 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Claire HOUDE.
- 76 Fragments, bûchettes tenant lieu d'allumettes.
- 77 Pierre BOUCHER, *Histoire véritable et naturelle des moeurs et productions du pays de la Nouvelle-France vulgairement dite le Canada*, 1664, p. 16.
- 78 CFT. Coll. LDM. Informateur : Rosario HOUDE.
- 79 Antoine-Napoléon MONTPETIT, *Les poissons d'eau douce du Canada*, p. 288.
- 80 CFT. Coll. LDM. Informateurs : Claire Houde, Léon Aubin.
- 81 Jean LECLERC, *Le Saint-Laurent et ses pilotes, 1805-1860*, p.91.
- 82 Selon Ferdinand Aubin, témoin fidèle de la tradition orale et familiale, c'est à la suite d'un vœu qu'ils firent pour leur survie que les Dion père et fils érigèrent vers 1850 le calvaire, situé sur la route 132, devant Pointe-Aubin. D'après des renseignements recueillis auprès de monsieur Alonzo LE BLANC et consignés dans un article publié dans le *Trait d'union*, juillet 1997.
- 83 Pamphile LE MAY « Le naufrage de l'Étoile » dans *Le Canadien* (24 août 1870).
- 84 Jean LECLERC, *Les pilotes du Saint-Laurent de Québec à Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 81-82-83.
- 85 D'après Aurore Breton et un article recueilli par Héléne Chiasson dans *La Patrie* du 1<sup>er</sup> février 1959.
- 86 Jean LECLERC, *op.cit.*, p. 61-62-63.

## *Portrait économique de Saint-Antoine-de-Tilly*

L'histoire économique de la paroisse peut se diviser en trois périodes. D'abord, une période de colonisation marquée principalement par le défrichement, la culture de la terre et l'établissement du village. Puis, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, une phase d'industrialisation influencée par l'arrivée du chemin de fer à Saint-Apollinaire, les transports par bateaux et la naissance de diverses industries traditionnelles telles la beurrerie, la fromagerie, la menuiserie et bien d'autres. C'est au cours de cette période qu'évoluèrent les métiers déjà existants sous la période de colonisation. Enfin, une ère de spécialisation, de 1960 à nos jours, où l'industrie se diversifia, où le secteur des services prit plus d'importance dans l'économie de la région. Nous survolerons ces trois périodes à travers les différents métiers pratiqués à Saint-Antoine-de-Tilly<sup>1</sup>.

### **LA COLONISATION, LE COMMERCE ET L'INDUSTRIALISATION**

Les colons, parce qu'ils devaient tout produire pour subvenir à leurs besoins, s'adonnèrent aux métiers les plus divers. Par exemple, ils construisirent et réparèrent leur maison ainsi que leur grange, fabriquèrent des instruments aratoires, des outils, des ustensiles, des voitures et toutes sortes d'objets utilitaires, nécessaires à la vie courante.

À leur arrivée au pays, les habitants tâchèrent de se suffire à un point tel qu'on pouvait parler d'autarcie. Pour les menus travaux de réparation ou de construction, pour la fabrication de meubles, ils ne faisaient pas nécessairement appel à un artisan du village. Les membres d'une même famille débordaient d'imagination et se débrouillaient pour atteindre leurs objectifs. Dans les inventaires après décès, où l'on décrit minutieusement tout l'avoir d'un propriétaire, il est courant de lire

une énumération d'outils, de la galère du menuisier aux tenailles de forge. Il était donc fréquent, jusqu'au premier quart du siècle dernier, de voir un cultivateur pratiquer d'autres métiers. Et cela est encore vrai de nos jours.

On disait la main-d'oeuvre québécoise honnête, laborieuse et intelligente. C'est par un apprentissage long et pénible qu'elle se forma, puisqu'il n'y avait ni écoles d'arts ni écoles de métiers. Pendant longtemps, le taux et le degré de scolarisation furent très bas. La formation se faisait de père en fils et souvent sur le tas, selon les besoins. De façon générale, les gens excellaient dans la construction navale, la coupe et le flottage du bois.

Vers 1850-1900, trois types d'hommes habitaient la campagne : l'habitant, le colon et le villageois. L'habitant possédait une terre de cent arpents en moyenne. Il pratiquait la culture mixte et s'adonnait à l'industrie laitière. Les revenus qu'il retirait de la vente du lait, du foin ou de l'avoine lui permettaient de troquer l'étoffe du pays pour les toiles manufacturées et de se procurer certains produits exotiques comme la mélasse, le sucre et le thé. Quant au colon, il existait depuis l'origine du pays et formait une couche sociale distincte de celle de l'habitant. La plupart étaient des fils d'habitants qui avaient laissé leur paroisse parce qu'il n'y avait plus de terres disponibles ou des habitants qui avaient fait faillite sur leur terre. Ils se distinguaient de l'habitant par leur maison rustique construite en bois rond, leur équipement rudimentaire, leur attachement à la culture du blé et du sarrasin et leur mode de vie autarcique. Malgré tout, les colons étaient plus pauvres que les habitants. Enfin, les villageois étaient en général des rentiers, des professionnels, des commerçants, des artisans ou des journaliers<sup>2</sup>.

Toujours au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les entreprises étaient de petites dimensions, comme le chantier de construction navale, le moulin à scie, le moulin à farine, le moulin à carder, la boutique de forge, la beurrerie, la fromagerie et autres commerces<sup>3</sup>. Avec la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle, de petites entreprises familiales prirent de l'ampleur et certaines devinrent même très importantes au cours de l'histoire de Saint-Antoine-de-Tilly. Plusieurs métiers n'existaient plus et le temps était venu de s'adapter à une ère nouvelle.

En mai 1958, un paroissien anonyme se plaignait de la perte de divers services dans la paroisse :

Au lieu d'avancer, on a reculé, disait-il, nous avions un médecin, un notaire, un tailleur, un ferblantier, un forgeron et même un cordonnier. De plus, il y avait différentes industries, lesquelles procuraient de l'emploi à nos gens. Nous n'avons plus aucune de ces personnes indispensables et ce que les gens déplorent le plus est de ne pas avoir de médecin résident dans la paroisse<sup>4</sup>.

Cet état de fait a aussi donné le jour à plusieurs nouveaux métiers.

### *Les officiers et les capitaines*

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il faut noter que certains hommes, qui avaient réussi à obtenir des grades tout en conservant leur métier, exerçaient un rôle militaire dans la communauté. Cette reconnaissance hiérarchique montrait l'importance de leur rang dans la seigneurie et dans le village, comme on peut le constater avec cette liste de majors, de capitaines et d'officiers subalternes.

- 1721-1723 : Charles Rousseau, capitaine (baptisé en 1678, mort en 1731, époux de Charlotte-Judith Jérémie-Lamontagne) ;
- 1721 : Jacques Genet dit la Barre, lieutenant (marié successivement à Françoise Huot, à Marie-Louise Gourot, à Louise Gaudin et à Marie-Louise Croteau) ;
- 1732 : Jacques Genet dit La Barre, capitaine ;
- 1757 : Charles Gingras, capitaine (baptisé en 1710, marié à Marie-Charlotte Bergeron) ;
- 1760 : Joseph Aubin, major ;
- 1760 : Jean-Baptiste Saint-Laurent, capitaine de milice ;
- 1760 : François Rognon, lieutenant de milice (1717-1775) ;
- 1760 : Jacques Houle (Houde), enseigne de milice de Saint-Antoine ;
- 1760 : Gabriel Roger, sergent de milice (baptisé en 1719, marié en premières noces à Marie-Charlotte Boucher, en secondes noces à Marie-Charlotte Bergeron) ;
- 1760 : Joseph Lallemand, sergent de milice (fils aîné d'André Daigle dit Lallemand, baptisé en 1719)<sup>5</sup>.

## LES PRODUCTIONS HORTICOLES ET ANIMALES

Saint-Antoine-de-Tilly, vers 1851, était une société essentiellement rurale où l'agriculture et la navigation constituaient les principales activités économiques. C'était un monde économiquement pauvre, encadré par un régime seigneurial désuet. Peu instruite sinon illettrée, astreinte à trimer dur, cette société avait peu d'ouverture sur le monde extérieur. Sa vie était centrée sur le village, où résidaient le curé, le forgeron, le cordonnier, le notaire, le marchand général, le médecin, l'instituteur et quelques rentiers. Ces habitants devaient leur survie aux produits de la terre et des arbres fruitiers, à la vente des fruits et légumes, aux produits de l'érable, à la chasse et à la pêche. Leur bien-être était étroitement lié au savoir-faire du meunier, du cardeur et du scieur de long.

À partir des statistiques du recensement de 1851, on peut esquisser l'image de l'agriculteur moyen : il avait une ferme d'environ 84 acres, dont 21 étaient ensemencées, 15,6 en pâturage, 31 en potager, 47 en *bois debout*. Il cultivait l'avoine, le blé, les pois, les pommes de terre, le sarrasin, l'orge, le seigle et le maïs. La culture du foin occupait le reste des terres en culture. Il avait, en moyenne, 4 vaches, 8 moutons, 3 cochons, 2 chevaux, 2 veaux et 1 taureau. Chacune de ses vaches lui fournissait environ 17,3 kg (38,2 livres) de beurre et 1,1 kg (2,5 livres) de fromage par année. Cependant, la fabrication du fromage commençait seulement en avril, au temps où les animaux se retrouvaient à l'extérieur. Chaque mouton lui rapportait 1 kg (2,2 livres) de laine. À l'occasion des boucheries de Noël, il retirait 44,3 kg (98 livres) de boeuf et 177,6 kg (392 livres) de lard. Il tirait de son érablière 35,1 kg (77,5 livres) de sucre. Souvent, il produisait aussi des pommes, du tabac, de la toile, de la flanelle et de l'étoffe foulée <sup>6</sup>.

On vit naître des coopératives agricoles dans la région de Lotbinière à partir de 1910. Mais il fallut attendre 1920 pour voir une première coopérative à Saint-Antoine-de-Tilly.

En 1950, soixante pour cent des paroissiens étaient toujours cultivateurs. Jules Méthot, agronome à l'emploi du ministère de l'Agriculture, aida de nombreux cultivateurs de Saint-Antoine par ses conseils et son expérience du métier <sup>7</sup>.

À cette époque, plusieurs habitants, même ceux qui n'étaient pas cultivateurs, récoltaient divers légumes pour leurs besoins familiaux. La

culture de la fraise avait pris un véritable essor lorsque Delphis Verdon était venu s'installer sur une ferme qu'il avait acquise dans la municipalité <sup>8</sup>. Confiseur pour la maison Verdonet, à Québec, il avait proposé aux cultivateurs locaux de leur acheter toute leur production de fraises pour les besoins de son entreprise. En ce temps-là, les producteurs de fraises écoulaient leurs productions sur les divers marchés de Québec, mais les plus forts débouchés pour l'année 1958 furent The Old City Co., qui acheta 40 000 à 50 000 livres de fraises, et la Confiserie Delphis Verdon Limitée de Québec, qui s'approvisionna également de plusieurs centaines de casseaux <sup>9</sup>. Parmi les producteurs de fraises les plus importants, notons :

Albert, Philippe et René Noël ;  
 Mario, Oscar et Guy Gingras ;  
 Polycarpe Laroche ;  
 MM. Dion, Dolbec et Rondeau ;  
 Florent Aubin ;  
 Rigobert Genest ;  
 Théodore Dubois ;  
 Étienne Tousignant ;  
 Adélard Rousseau.

Les années 1960 furent marquées par la disparition progressive des petites fermes. Cependant, la grande agriculture permit le développement de fermes modèles, telle la ferme Bergeron, de pépinières et de cultures maraîchères, comme celles de Guy Gingras, et d'autres entreprises de même nature. Les producteurs de lait, de viande bovine et les producteurs fruitiers occupaient une place importante, économiquement parlant, au sein de la municipalité.

Ces producteurs connurent parfois des temps difficiles. Marie-Paule Lambert-Gingras se souvient d'une saison d'été particulièrement chaude et sans pluie, où les cultivateurs du bord de l'eau conduisaient leurs troupeaux matin et soir sur les battures pour permettre aux bêtes de s'abreuver directement au fleuve.

En février 1963, toutes les cultures du comté de Lotbinière et d'ailleurs dans la province furent dévastées par un gel intense pendant trois jours. Le gouvernement provincial vota un montant de 55 millions de dollars pour permettre aux cultivateurs d'acheter des moulées et de nourrir leurs bêtes <sup>10</sup>. Le 23 octobre 1972, un autre fléau s'abattit sur la

région, puisque le Conseil municipal de la paroisse de Saint-Antoine-de-Tilly appuya la requête des cultivateurs du comté de Lotbinière demandant que la région soit désignée zone sinistrée.

### *L'horticulteur Guy Gingras*

Guy Gingras fut le premier horticulteur à exploiter un commerce de culture maraîchère sur une grande échelle à Saint-Antoine-de-Tilly. D'abord cultivateur pendant de nombreuses années, il commença par cultiver des plants de fraises, puis se lança presque immédiatement dans la production des petits fruits. Une analyse du sol révéla que ses champs étaient propices à la culture maraîchère. En 1955, le ministère de l'Agriculture lui accordait un permis d'horticulteur-pépiniériste. La première année, il cultiva une acre ; la deuxième année, deux acres et ainsi de suite jusqu'à concurrence de sept. Ayant besoin d'un système d'irrigation pour l'exploitation de sa culture spécialisée, il reçut une subvention pour creuser un étang.

Avec l'aide de son épouse, Marie-Paule, ce fraisculteur cultiva également plus de 5 000 pieds de framboises, des productions qui s'ajoutaient à ses grandes cultures de pommes de terre, de maïs et de haricots. En 1962, Guy décida de vendre son troupeau de vaches laitières pour se consacrer uniquement aux cultures maraîchères et fruitières.



*Pépinière Guy Gingras — Système d'irrigation. Collection Guy Gingras*

Il vendait une bonne partie de sa production à une compagnie et à des grossistes, également à un grand nombre de personnes des environs. La demande augmentait sans cesse, au point qu'il n'arrivait plus à remplir toutes les commandes. C'est à ce moment qu'il eut l'idée d'inviter les gens à cueillir leurs fraises, devenant ainsi l'un des premiers à utiliser la formule de l'autocueillette.

Pour attirer les clients, des panneaux-réclames sur lesquels on pouvait lire « cueillez vous-mêmes » avaient été installés aux intersections de la route 3 et de la route Rousseau. On en trouvait aussi aux intersections de la route de la Colline et de la route Lamontagne, à Saint-Nicolas. En outre, les stations radiophoniques CHRC, CJRP, CKCV et l'émission de télévision intitulée *De Tout, de Tous* faisaient la promotion de l'autocueillette. Bien que coûteuse, cette forme de publicité attirait beaucoup de cueilleurs. En 1971, Miss Bonenza, une mannequin très sollicitée pour faire la promotion de produits de toutes sortes au petit écran, fut invitée à une épluchette de maïs monstre. Le curé avait accepté d'annoncer sa venue à la messe du dimanche. En échange, la moitié des profits fut versée à la fabrique. En somme, Guy Gingras était un horticulteur prolifique et le succès de son entreprise fut exemplaire, de sorte que, rapidement, on vit apparaître une dizaine d'entreprises semblables dans les environs.

Un autre verger, situé à la terrasse des Chênes, fait la joie des cueilleurs : le Verger de Tilly. Il s'agit de l'un des vergers les plus an-



*Miss Bonanza à la Pépinière de Guy Gingras.* Collection Guy Gingras

ciens de Saint-Antoine. Créé par l'agronome Jules Méthot et transmis par ce dernier à son fils Bernard, il est aujourd'hui la propriété de Denis Maltais et de Lucie Fortier. Un autre verger plus récent s'est ajouté sous le nom de Plaisirs d'Automne.

À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, Saint-Antoine devient une destination privilégiée pour la cueillette des pommes. À titre d'exemple, mentionnons la ferme familiale de Réal Aubin qui en est à sa troisième génération. Il s'agit d'une ferme d'élevage qui fut transformée en centre de cultures fruitières en 1984. Depuis ce temps, en plus des pommes, les propriétaires cultivent des fraises, des framboises et des bleuets. Le verger est composé de pommiers semi-nains et huit variétés de pommes destinées à l'autocueillette sont disponibles de la mi-août à la fin octobre. L'entreprise Cidrerie et Verger à l'orée du bois offre aussi différents produits de la pomme. En 2000, l'un des cidres de glace produits sur place a remporté une médaille d'argent ; en 2001, deux médailles d'or ont été accordées respectivement pour un cidre mousseux et un cidre de glace apéritif<sup>11</sup>. Quant à elle, la Cidrerie et Verger Saint-Antoine propose des cidres, des vinaigres, des gelées et bien d'autres produits. Le propriétaire, Émile Aubin, offre l'autocueillette à son verger, des dégustations ainsi que des visites.

### ***Et un jardinier***

Jean Blais était déjà jardinier dans les années 1950. Encore de nos jours, il est possible de se procurer chez lui, dans Les Fonds, une multitude de plants de légumes, de fruits, d'arbres et de fleurs. Il est toujours agréable de se retrouver à l'intérieur de ces serres chaudes où l'on sent aisément la terre et où le jardinier et son épouse, les mains terreuses, accueillent cordialement les clients.

### ***La pêche, la chasse, la trappe, les tanneries et les cordonneries***

Des activités permettant de survivre pendant la colonisation, comme la chasse et la pêche, devinrent un loisir important. À Saint-Antoine, nombre de citoyens s'adonnaient à la chasse aux petits et gros gibiers ainsi qu'à la pêche, en été ou en hiver. Certains, tel Flavien Noël, au XIX<sup>e</sup> siècle, vécurent principalement de la chasse. En 1931, Ludger

Lafleur était considéré comme un pêcheur expérimenté. En janvier 1959, *L'Écho Paroissial* annonçait que la pêche aux petits poissons des chenaux était commencée depuis un mois. La glace variait alors de dix-huit à trente-six pouces d'épaisseur. On pouvait voir dans Les Fonds plusieurs cabanes aux couleurs multiples. La température étant excellente, la pêche à la petite morue était abondante <sup>12</sup>.

Plusieurs ancêtres étaient des passionnés de la chasse et de la trappe des animaux à fourrures, mais c'était plus qu'un simple passe-temps pour eux. Cette activité assurait une bonne partie de leur subsistance et leur fournissait les éléments essentiels à l'habillement. Au siècle dernier, beaucoup d'hommes trappaient à Saint-Antoine-de-Tilly. Aimé Garneau, qui habitait le chemin Bois-Clair, avait la réputation d'être un excellent trappeur sinon le meilleur. La trappe représentait plus qu'un simple divertissement, cette famille vivait jusqu'à un certain point de cette activité. La peau de l'animal était vendue et la viande de tous les animaux tués était mangée, sauf celle du vison et de la belette. La chair de la mouffette, semblable à celle du poulet, était très appréciée. L'huile obtenue lors de la cuisson était conservée et employée pour graisser les raquettes. La saison de la trappe avait lieu au printemps, mais Aimé Garneau et son fils, Jean-Paul âgé de 12 ans, sans se livrer au braconnage, n'hésitaient pas à capturer l'animal qui s'aventurait dans les parages, et ce, tout au long de l'année. Les Garneau étendaient parfois jusqu'à vingt-cinq ou trente pièges. Levés à 4 h du matin, Aimé et Jean-Paul chaussaient leurs raquettes et marchaient de 8 à 10 kilomètres pour se rendre à la rivière Méthot et la rivière Bourret près du moulin Beudet. La plus belle capture de leur vie fut un vison noir <sup>13</sup>.

On capturait le castor dans le secteur Terre-Rouge, au rang du Bois-de-l'Ail. La viande de cet animal était excellente. On capturait aussi le renard et parfois l'ours. À une certaine époque, beaucoup de loups ravageaient les fermes de la région. Le gouvernement invitait les gens à tuer cet animal et leur offrait 5 \$ pour une paire d'oreilles.

L'automne, les trappeurs piégeaient de quarante à cinquante lièvres et autant de perdrix. Une certaine quantité était gardée pour la consommation et le surplus était vendu ; 15 ¢ la perdrix et 10 ¢ le lièvre. « Ce n'est pas tout le monde, nous explique Jean-Paul, qui peut vivre du trappage. Les gens qui pouvaient vivre autrement trappaient moins. On n'était pas malheureux. C'était notre gagne-pain. »

D'autres personnes pratiquaient l'élevage à Saint-Antoine-de-Tilly, comme l'élevage de renards. Par exemple, Omer Aubin achetait des renards argentés et avait des enclos grillagés dans le champ pour y élever ces animaux <sup>14</sup>.

### LA COUPE DU BOIS : LE BÛCHERON

À Saint-Antoine, comme ailleurs, plusieurs hommes s'engageaient comme draveurs sur la rivière Chaudière au printemps. À l'automne, d'autres se rendaient bûcher dans les chantiers. Ils avaient à peine dix-huit ans lorsqu'ils s'engageaient comme bûcherons dans des exploitations forestières pour une période de cinq à six mois environ. C'était une façon d'aider la famille, qui avait ainsi moins de bouches à nourrir. De plus, ces jeunes gens souhaitaient acheter leur propre terre et fonder un foyer. Pour réaliser ce rêve, il leur fallait aller dans les chantiers afin de « ramasser quelques piastres ». De jeunes familles s'y rendaient aussi pour améliorer les finances. Ils emportaient très peu de choses dans leurs bagages : un rechange <sup>15</sup>, un harmonica, le nécessaire pour écrire à leur blonde, du tabac, etc. Les outils étaient généralement fournis par la compagnie. Il ne fallait pas être trop exigeant, les conditions de vie n'étaient pas toujours faciles. L'hébergement était rudimentaire, la nour-



*Benoît Côté devant un camp de bûcherons.*

Collection Benoît Côté

riture monotone, l'hygiène élémentaire et les loisirs réduits. Les bûcherons sérieux ne revenaient pas chez eux pour le temps des fêtes. Le soir, pour passer le temps, ils se faisaient de petites veillées avec des musiciens improvisés ; le dimanche, ils écrivaient des lettres à la parenté tout en comptant les jours qui les séparaient de leur fiancée. Combien d'encre a coulé pour soutenir ces coeurs séparés durant les longs mois d'hiver !

À la fin des années 1930, pour faire un bon hiver, c'est-à-dire gagner 100 \$, il fallait abattre beaucoup d'arbres. Certains allaient travailler dans des endroits aussi éloignés que la Côte-Nord, le Lac-Saint-Jean, l'Abitibi et même les États-Unis.

En 1938, Benoît Côté et plusieurs jeunes gens de la paroisse allèrent bûcher à Baie-Comeau. Comme il n'y avait pas de route pour s'y rendre, un train les conduisait à Rimouski et ils traversaient sur la rive nord, à bord du bateau *Jean Brillant*. Baie-Comeau existait depuis à peine un an, et on apercevait des souches un peu partout sur le territoire. Les bûcherons, eux, travaillaient à environ six milles du centre-ville. Au printemps, c'était le bateau *North Shore* qui les ramenait sur la rive sud <sup>16</sup>.



*Les frères Côté : Paul-Henri, Armand et Welly au chantier.*

Collection Benoît Côté, chemin des Plaines



*Benoît Côté et Robert Ferland, après une bonne journée*



*Transport de bois, vers 1915. Collection Marc-Antoine Dumais*

Un certain hiver, sachant que les travaux de la ferme étaient réduits et que leurs parents pouvaient se passer de leur aide, quelques amis à peu près du même âge, Armand Côté, Alexandre Côté, Wellie Côté et Guy Gingras, se rendirent à Sanmaur, en Abitibi, dans l'espoir de faire un peu d'argent. Ils se rendirent au chantier par train depuis la Gare du palais à Québec. Portant des bottes de *rubber*<sup>17</sup> lacées pour faire face aux rigueurs de l'hiver, ces jeunes bûcherons partirent avec un sac contenant pour tout bagage des mitaines de cuir, des bas et des *corps*<sup>18</sup> de laine tricotés par leur mère, une musique à bouche, un accordéon et un violon. Ils se procurèrent des outils sur place, une hache et un sciote de trois pieds. Les embaucheurs ne faisaient pas signer de contrat de travail, mais reconnaissaient facilement les travailleurs sérieux.

Ces types de chantiers embauchaient alors 200 hommes qui logeaient dans quatre *shacks*<sup>19</sup> à raison de 50 hommes par habitation. Ils s'y rendaient avec une certaine ambition parce qu'ils voulaient revenir avec quelques dollars, qui, de surcroît, leur étaient remis seulement à la fin de la *run*<sup>20</sup>. Le commis du magasin leur avançait les articles dont ils avaient besoin, comme le tabac. On ne vendait pas de boisson sur le chantier. À l'occasion, certains travailleurs en apportaient un petit peu de boisson dans leurs bagages, mais ils buvaient discrètement. La discipline régnait dans les camps. Le *foreman*<sup>21</sup> était sévère. On chauffait le *campe* à l'aide de *truies* placées à chaque extrémité de la bâtisse. Ces poêles à bois rudimentaires, formés d'un bidon d'acier horizontal et monté sur quatre pieds, étaient couramment utilisés dans les chantiers forestiers. C'était le *showboy*, ou préposé à la bonne marche du *campe*, qui devait entretenir le feu. La neige était mise à fondre dans des *quarts* afin que les hommes puissent laver leurs vêtements au cours de la fin de semaine. Pour le séchage du linge, des cordes étaient suspendues au plafond et traversaient le *campe* d'un bout à l'autre à travers les lits à deux étages.

Le *campe* était éclairé à l'aide de lampes à l'huile et la cuisine était située dans une construction à part. À six heures du matin, lorsque la sonnerie annonçait le déjeuner, deux cents hommes se rendaient dans le camp-cuisine, sous la responsabilité d'un *cook*<sup>22</sup>, d'un *aide-cook* et des aides-cuisiniers, pour y manger ces galettes de sarrasin que tous appelaient à l'époque des *pancakes*<sup>23</sup>. Un cuisinier, un dénommé Montembeau, pesait près de 250 livres. Quand un *gesteux*<sup>24</sup> n'aimait pas manger sa bouffe, il lui demandait, en haussant le ton, d'où il venait.

Il n'était pas nécessaire d'en dire plus. Le gars avait compris qu'il valait mieux ne pas critiquer son menu. Chacun mangeait environ une dizaine de *pancakes* chaque matin, arrosés de mélasse ou de sirop, et avalait du thé ou du café pour faire passer le tout. Il ne fallait pas mettre plus de vingt à vingt-cinq minutes pour manger, car le temps pressait ! Ces vaillants travailleurs avaient droit aux oeufs et au bacon surtout la fin de semaine.

Chaque travailleur emportait son lunch pour le repas du midi et marchait régulièrement un mille à pied, avec ses outils, avant d'arriver au lieu de travail. La distance ne permettait pas de revenir dîner au *campe*, on s'arrêtait quelques minutes, le temps d'avaler son repas. En fin de journée, le retour s'effectuait vers 17 h 30. Le premier hiver qu'ils passèrent au camp, ces jeunes bûcherons purent consommer de la viande de porc et de boeuf à satiété. Le deuxième hiver, ils connurent le rationnement à cause de la guerre. Tous les bûcherons mangeaient des *beans* le matin, le midi et le soir, et comprenaient la situation, car ils se disaient qu'ils étaient encore mieux dans les chantiers qu'au front à risquer leur vie. Les desserts, de la tarte au sucre et du *pouding-chômeur*, étaient généralement appréciés de tous.

Certains, pour passer le temps et se faire des amis, aimaient raconter des histoires. Quelques-uns jouaient de la musique à bouche ou de l'accordéon pendant que d'autres, fatigués de leur journée de travail, se reposaient.

Pendant la semaine, après avoir lu leur courrier ou les rares journaux disponibles et après avoir échangé quelques farces ou historiettes avec leurs voisins de couchette, la plupart des gars se couchaient tôt. Ils trimaient dur, du petit jour à la tombée de la nuit. En soirée, au cours de la fin de semaine, ils pouvaient se rassembler dans une pièce pour jouer aux cartes. D'autres jouaient à l'argent. « J'ai déjà vu un gars perdre toute sa paie de l'hiver », a expliqué Guy Gingras.

Ces travailleurs n'étaient pas armés pour se protéger des bêtes, mais le bruit des haches, des sciottes et des hommes au travail éloignait habituellement les animaux sauvages. Vers 1944, il est pourtant arrivé un terrible accident dans un camp forestier situé à Iron Bay South, en Ontario. Un engagé du camp, parti chercher des provisions à la station de chemin de fer, ne revint jamais. Il conduisait une *sleigh* surmontée d'une boîte et tirée par un *team*<sup>25</sup> de chevaux pour transporter les pro-

visions de thé, de farine, de biscuits et autres vivres. Ce n'est que lorsque les hommes rentrèrent du travail qu'ils s'aperçurent de son retard. Après être partis à sa recherche, ils constatèrent avec horreur que l'homme et les deux bêtes avaient été dévorés par les loups, qui avaient aussi mangé les denrées. On avertit tous les hommes de quitter le bois avant la brunante, sinon ils risquaient d'être attaqués par une meute. Cet événement avait traumatisé les bûcherons <sup>26</sup>.

De nombreux hommes de Lotbinière et de Sainte-Croix partaient travailler dans les chantiers avec leurs chevaux et empruntaient la route 3 pour se rendre d'abord à Québec. La distance à parcourir était longue et, chemin faisant, plusieurs d'entre eux s'arrêtaient à Saint-Antoine, dans le Bas-de-la-Paroisse ; ils passaient la nuit chez Samuel Rousseau pour laisser reposer leurs bêtes à l'étable. Au matin, un cheval était attelé à la voiture qui transportait les voyageurs avec leurs hardes et leurs outils ; les autres bêtes étaient attachées l'une derrière l'autre pour faciliter les rencontres jusqu'à Québec, le chemin menant à Saint-Nicolas ne comportant qu'une seule voie <sup>27</sup>.

À l'automne, après la fin des travaux des champs, les hommes qui n'étaient pas partis aux chantiers se rendaient bûcher sur leur terre. Ils transportaient le bois près de la maison tout au cours de l'hiver pour que, dès l'arrivée du printemps, ils puissent en porter une bonne quantité au

*Une corvée de coupe de bois chez Thomas Bergeron, en 1957. Égide Desrochers, Marcel Méthot et Léonard Bédard.*  
Collection Denise Lafleur



moulin à scie. Ils se rendaient chez un certain Bergeron, à Saint-Apollinaire, ou au moulin d'Arthur Méthot, dans Les Fonds. Ce dernier avait la réputation d'être très adroit et de ne pas gaspiller le bois qu'on lui apportait. Très souvent, le scieur de long se gardait du bois en guise de paiement, comme le meunier Beudet le faisait avec le grain des cultivateurs.

À l'aide d'un *banc de scie* mobile, ces cultivateurs s'employaient aussi à la corvée du bois de sciage pour couper leur bois de chauffage. Ils se mettaient ensemble, à plusieurs, pour exécuter le travail. Une fois que le bois avait été coupé de longueur égale, il était fendu sur sa longueur et cordé. Ce bois servirait à chauffer le poêle et la fournaise.

### LE TRAVAIL SAISONNIER, JOURNALIER ET AMBULANT

Certains hommes avaient un travail qui variait selon les saisons et ils pouvaient changer d'employeur très souvent, on les appelait les travailleurs saisonniers et les journaliers<sup>28</sup>. D'autres allaient de village en village en tentant de vendre différents produits, c'étaient les marchands ambulants<sup>29</sup>.

Les colporteurs, longtemps connus sous le nom de *peddleurs*, étaient les rivaux des marchands dans les campagnes. Ils s'approvisionnaient chez un grossiste et parcouraient les villages et les rangs en voiture. Ils vendaient de tout, notamment des onguents, des colifichets, des bibelots, des brosses, des ciseaux, des machines à coudre, des livres et ainsi de suite.

### *La charité pour l'amour de Dieu*

D'autres hommes avaient comme seul métier de mendier. John Morcalcha apparaît dans le recensement de 1831 comme l'un de ces vagabonds. Plus tard, des bohémiens passèrent en voiture pour demander de la nourriture. Les enfants en avaient peur parce que leurs parents les mettaient en garde : « Faites attention, parfois, les bohémiens volent les enfants. » Tous connaissaient Damase Rouchon, un simple d'esprit qui demeurait à Saint-Apollinaire, un quêteux qui faisait sa tournée en été et demandait à manger<sup>30</sup>.

Venant de nulle part, un brin mystérieux, le quêteux éveillait des sentiments variés selon qu'il était aimable ou bougon. Son allure en général faisait peur aux enfants. À Saint-Antoine-de-Tilly, un quêteux sympathique avait l'habitude de faire sa tournée tous les ans. Il était réglé comme une horloge. Il arrivait un matin, sur la côte, à l'ouest des Fonds et commençait ses visites. « La charité pour l'amour du bon

Dieu », disait-il. Les aumônes variaient, mais le plus souvent on offrait de la nourriture, du tabac, une pièce de vêtement ou quelques sous. En guise de remerciement, il ajoutait : « Que Dieu vous le rende. »

Il n'arrêtait pas partout. Au cours des ans, il avait su reconnaître les familles généreuses. Il avait choisi où aller manger ou même dormir. Il s'arrêtait chaque année chez le meunier Benoît Beudet pour y prendre le repas du soir et y passer la nuit. Voici ce que raconte Jules Beudet à ce sujet : « Ma mère était très croyante. Lorsqu'elle voyait le quêteux arriver, elle disait : " C'est le bon Dieu qui arrive. On ne peut pas refuser de faire la charité au bon Dieu ! " »

Le quêteux couchait sur un divan dans la cuisine. Après avoir soupé, il rapportait les nouvelles qu'il avait glanées dans les villages précédents : feux, mortalité, maladie, accident, etc. Quand il partait le lendemain matin, il arrivait que le meunier lui demande de faire un message à un client qui habitait Saint-Apollinaire. Parfois, madame Beudet lui remettait une enveloppe contenant une lettre à remettre à un parent au village voisin. On avait confiance au quêteux, il reconnaissait la maison où remettre la missive. C'était la deuxième maison à droite du rang, celle au toit rouge ou cette autre située dans le « croche » juste avant d'arriver à l'église.

### *Les cordonneries*

Couteaux, poinçons et alènes de différentes grosseurs étaient les principaux outils du cordonnier. En 1831, Archi Donaghy était cordonnier à Saint-Antoine et, au XIX<sup>e</sup> siècle, on y retrouvait Louis Houde, Xavier Fortier et Luc Laliberté.

Dans le chemin Bois-Clair, une certaine dame Genest confectionnait des souliers et des petites bottes pour enfants avec des peaux de veau ou de vache préalablement tannées<sup>31</sup>. Le cordonnier Simon Noël avait, lui, sa boutique dans le village, voisin de Samuel Lefèvre<sup>32</sup>.

Samuel Lefèvre faisait de la soudure et de la ferblanterie, ce qui était très utile pour les gens qui avaient des érablières. Il soudait les chaudières, les seaux à lait, les grosses cuillères pour la soupe, les bouilloires et autres articles de cuisine en métal. Il faisait également des traits ou des cordages pour les voitures à chevaux et réparait les souliers. Il était très adroit. Source : CFT. Coll. LDM. Informateurs : Guy GINGRAS et Marie-Paule LAMBERT.

## *Les tanneries*

Pour faire des souliers, il fallait du cuir. C'était le travail du tanneur de préparer les peaux pour les rendre imputrescibles et en faire du cuir. Les pionniers imitèrent d'abord les autochtones d'ici en utilisant la peau de chevreuil ou d'orignal. Un peu plus tard, ils tannèrent les peaux de vache, dont la texture et la souplesse rappelaient celles du chevreuil. Ils en faisaient des mitaines, des souliers, des bottes. On sait que deux tanneurs avaient leur atelier dans la communauté en 1851, dont Elzéar Bergeron. Toutefois, selon Jean-Paul Garneau, de Saint-Antoine, qui pratiquait la trappe, les trappeurs ou chasseurs ne pratiquaient pas le tannage des peaux dans les années 1930.

Les anciens tout comme les Amérindiens ne perdaient rien de l'animal abattu. Ils mangeaient la chair et transformaient la peau en couverture de carriole, en chapeau, en manteau. Les tendons servaient à fabriquer les fonds de chaise. Le tannage traditionnel était une opération longue et difficile qui avait pour but de débarrasser la peau de ses poils, d'assouplir le cuir et d'en assurer une meilleure conservation. Dans un premier temps, l'animal était débarrassé de ses viscères et la viande propre à la consommation était prélevée pour les besoins familiaux ou était vendue à des voisins. Débarrassée de tout gras, la peau de l'animal était ensuite étendue et étirée sur un cerceau de bois de fabrication domestique et laissée à sécher au grand froid. Dans un deuxième temps,



*Une chasse fructueuse.*

*On reconnaît ici Hyppolite Lambert, Edmond Taschereau.*

Collection Marie-Paule Lambert-Gingras

pour la dégarnir de ses poils, on étendait la peau à l'extérieur, au grand froid, et on la grattait avec soin. La dernière opération consistait à l'assouplir<sup>33</sup>. On prenait soin de placer la fourrure de façon opposée au soleil pour ne pas altérer la couleur. Lorsqu'une bonne quantité de peaux avait été accumulée, celles-ci étaient ensuite transportées chez des commerçants de la ville de Québec, entre autres Holt Renfrew, J. B. Laliberté ou Maranda et Labrecque. Les peaux étaient alors transformées en chapeau, garniture de manteau, manteau, couverture de carriole. Parfois, le trappeur faisait exécuter des vêtements pour ses besoins personnels, mais le plus souvent, il faisait le commerce des fourrures.

En général, les trappeurs piégeaient des animaux tels que le castor, la martre, le rat musqué, le chat sauvage, le renard et le vison. Ils tuaient à l'occasion le loup et l'ours.

### *Le tailleur et la confection des vêtements*

De 1905 à 1925, deux tailleurs avaient pignon sur rue à Saint-Antoine : Léonidas Bergeron et Georges Garneau. Ce métier n'était pas toujours facile. Il fallait posséder un atelier de couture et être bien équipé.

Léonidas avait acheté de Philémon Dionne une maison au centre du village afin d'y installer son commerce. À l'entrée, on pouvait voir les murs garnis de nombreuses tablettes ; sur celles-ci étaient disposés les tissus ainsi que des cadres et des images représentant la mode du temps.



*La maison du tailleur Léonidas Bergeron.* Collection Famille Hilaire Bergeron

Quelques chaises et un comptoir complétaient l'atelier. L'essayage se faisait dans la pièce d'à côté. La grande table à tailler de 1,5 mètre de long ne se trouvait pas dans le magasin, mais dans une pièce à part, devant une fenêtre, tout comme les ciseaux, les outils à tailler, les machines à coudre et les fers. Peu fortunés, les habitants choisissaient de se faire confectionner des habits en toile ou en étoffe du pays<sup>34</sup>, une tâche très difficile pour le tailleur à cause du manque de souplesse de ces tissus. Pour réussir à les travailler, à y faire des plis, il devait utiliser de gros fers et peser très fort sur les coutures. Deux enfants de Léonidas, Annette et Hilaire, apprirent le métier de leur père. Malheureusement, l'amélioration du transport et la sollicitation à domicile<sup>35</sup> modifièrent la carrière des tailleurs de l'époque.

### *Les magasins généraux*

Le magasin général fut la première tête de pont de la société de consommation en milieu rural. Au début, le marchand vendait des denrées de base et de menus articles que les habitants ne pouvaient produire ou fabriquer eux-mêmes : thé, riz, sel, poivre, mélasse, peinture, teinture, cotonnade, etc. Avec le temps, il offrit à sa clientèle une gamme de plus en plus variée de produits manufacturés d'usage domestique<sup>36</sup> et son magasin devint un lieu achalandé.

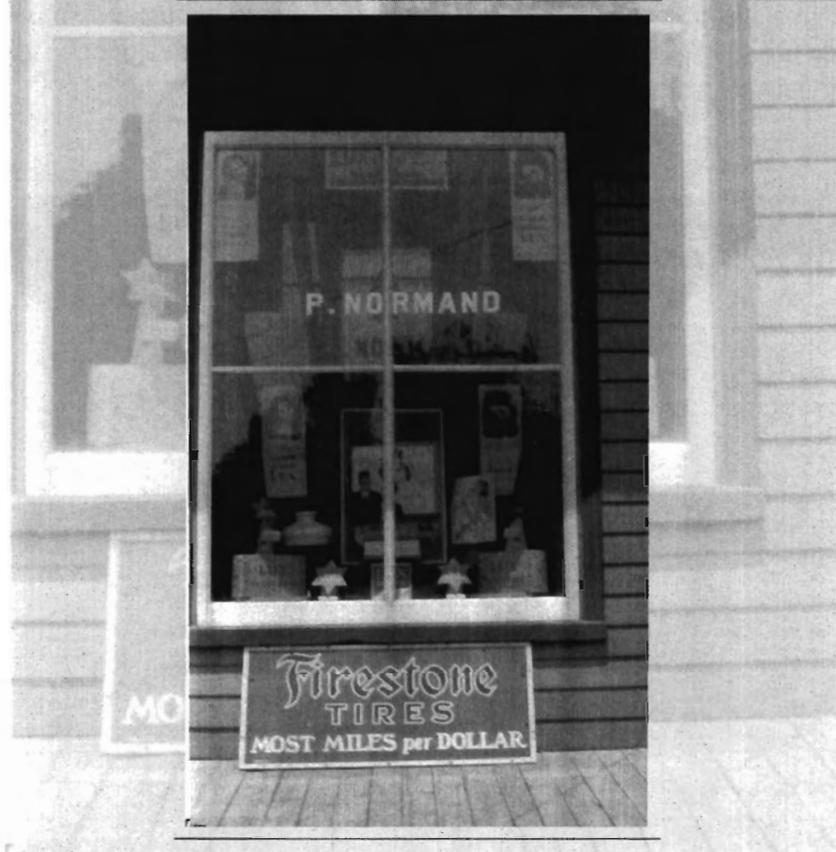


*Magasin général P. Normand avant l'incendie de 1893.*

Collection Société historique régionale de Lotbinière



*Magasin général P. Normand – 1894*  
Collection Cécile Lambert



Certains magasins généraux offraient de tout. Les premiers commerces du genre furent des endroits parfois obscurs et poussiéreux, éclairés par la lueur blafarde des lampes à pétrole. La marchandise n'y était pas toujours étalée. Les pièces de toile étaient rangées sous le comptoir, la petite quincaillerie générale enfermée dans des tiroirs qui grimpaient jusqu'au plafond. La grande nouveauté dans l'étalage consista à suspendre au plafond, par des fils de fer, des seaux, des colliers de cheval et autres articles. Les prix variaient et faisaient l'objet d'un long marchandage jusqu'à la conclusion d'un marché sans recours. On ne pratiquait ni l'échange ni la reprise des marchandises. Le plus souvent, le marchand vivait avec sa famille à l'étage situé au-dessus du magasin. Le dimanche, alors que l'obligation de la messe dominicale attirait au village tous les habitants des rangs, le marchand faisait des affaires d'or. De plus, on s'attardait chez lui pour suivre la dernière partie de dames, parler avec les voisins ou encore siroter une *liqueur*. Au magasin Normand, des hommes venaient même en soirée jouer aux cartes jusque vers neuf heures. Il en était de même au bureau de poste du magasin général Breton où les hommes, en attendant leur courrier, jouaient « aux peanuts », une sorte de jeux de cartes.



*L'intérieur du magasin général P. P. Normand.* Collection Paul Brunet

Le magasin général du temps était un bazar pittoresque. Voici un aperçu de toutes les catégories de marchandises et des différents articles qu'on y trouvait. Dans la quincaillerie, les gens pouvaient se procurer cuir, fil, huile à charbon, lampes, meules, fers à repasser, pierres à fusil, faucilles, outils, tuyaux, mastic, huile de lin, casseroles. Pour satisfaire leurs besoins en ameublement et en lingerie, ils pouvaient acheter flanelle, coton, indienne, étoffe, bottines, casques, cravates. Du côté de la pharmacie, l'huile de ricin, le soda, les onguents, le gin, le vin, le rhum, le brandy étaient autant de produits disponibles. Enfin, les articles d'épicerie les plus courants étaient le sucre, la mélasse, la cassonade, le thé et les biscuits. On pouvait aussi se procurer quelques articles de bijouterie tels que bagues, pendants d'oreilles et colliers.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle fut ouvert à l'emplacement du 3882 et 3884, chemin de Tilly, un magasin général dont le premier propriétaire fut Zéphirin Béland. Celui-ci le garda en activité jusqu'au 16 février 1881. Il le vendit à Romuald Breton, de Québec, qui tint ce commerce pendant soixante-cinq ans. Son fils Joseph prit la relève et se spécialisa dans les produits d'épicerie et les articles agricoles. Ce magasin et celui de P.-P. Normand, son voisin, furent rasés par un incendie en 1893. De cette époque date l'actuel bâtiment de trois étages, acheté vers 1970 par Maurice Breton qui occupa une partie des lieux alors que l'autre fut convertie en logement. Cet édifice est en ce moment la propriété de Gilles Bernier.

Au 3894 du chemin de Tilly se trouvait la maison de Pierre-Philias Normand, construite en 1894 en remplacement de l'ancien magasin incendié<sup>37</sup>. Jusqu'à tout récemment, cette maison d'esprit mansard logeait un magasin général et les membres de la famille Normand. Il s'agit en fait du plus ancien magasin de la localité. Son constructeur, Pierre-Philias Normand, ouvrit ce commerce vers 1832. Originaire de l'Isle-aux-Grues, il travaillait pour un entrepreneur qui se spécialisait dans les réparations d'église. Après avoir travaillé pour cet homme dans différentes églises aux environs de l'Isle-aux-Grues, il vint avec lui faire des travaux à Québec, puis se rendit par la suite à Saint-Antoine-de-Tilly pour une rénovation de l'église. Trois générations continuèrent ce commerce, celles de Pierre-Philias, de Philias et de Pierre Normand<sup>38</sup>, ce dernier aidé de ses sœurs Marguerite<sup>39</sup> et Jeanne. En plus de continuer le commerce, les Normand se spécialisèrent dans l'épicerie et la mercerie. De son côté, Pierre développa un important marché de matériaux de construction et de machinerie lourde. Vers 1940, les Normand reçurent une visite désagréable : des voleurs ligotèrent Pierre sur une chaise et les trois filles, Cécile, Jeanne et Marguerite, sur un lit<sup>40</sup>.

## DE BEAUX SOUVENIRS...

On retrouvait une grande diversité de marchandises chez les Normand. À titre indicatif, voici ce qu'on pouvait y acheter en 1891, en 1894, en 1895 et en 1932.

### *Articles vendus au magasin général Normand<sup>41</sup>*

Année	Nombre d'articles vendus	Nom de l'article	Prix
1891	1	Géographie	15 ¢
1891	2	Verges de coton jaune	18 ¢
1891	1	Livre de houblon	25 ¢
1891		Anguille	
1891		Morue	
1894	4	Onces de vin vermillon à 10 ¢ l'once	40 ¢
1895	1	Paire de gants blancs	13 ¢
1895	2	Chapeaux	18 ¢
1895	1	Savon	10 ¢
1895	1	Cravate	25 ¢
1895	6	Cigares	30 ¢
1895	1	Globe pour fanal	30 ¢
1895	2	Livres de clous	5 ¢
1895	1	Porte-ordures	10 ¢
1895	1/2	Livre de thé	20 ¢
1895	1/2	Livre de poivre	10 ¢
1895	2	Chapelets	20 ¢
1895		Anguille	14 ¢
1895	1	Casque	4,50 \$
1895	1	Roquille de térébenthine (la moitié d'une chopine)	
1932	30	Verges de soie	6 \$



La lecture du livre de compte de 1888-1894 permet de constater que les gens venaient chercher des choses qu'ils ne pouvaient fabriquer eux-mêmes. Ainsi, on achetait de la cassonade, des allumettes, de l'huile de charbon, du vinaigre, du poivre, des cordes de violon, du mastic et ainsi de suite.

En 1950-1951, Léon Aubin, élève du professeur Jean-Paul Houde, à l'école du village, avait l'habitude d'aller prendre le repas du midi chez P.-P. Normand, en compagnie de quelques camarades de classe. Ils s'assoient sur de longs bancs alignés du côté est, de façon à laisser le passage libre à la clientèle. Léon se rappelle que des tablettes de chocolat étaient rangées dans un grand présentoir en verre. Afin de s'en procurer une, il devait travailler une demi-heure pour le marchand général. Ce dernier lui faisait transporter des caisses de conserves de la cave au rez-de-chaussée et le dédommageait avec une tablette de chocolat, qui se vendait 5¢ vers 1950.

Le magasin général P.-P. Normand, acheté en 1991 par Paul Brunet et son épouse, Carol Anne, fut rénové et transformé en gîte couette et café sous le nom de commerce La Maison Normand. Ce gîte, fermé au public depuis quelques années, a été vendu en 2001 à un couple d'enseignants, Carol Bourdages et Diane Bouchard.

À part les magasins Breton, Baron et Normand, d'autres marchands ont aussi exercé ce métier à Saint-Antoine à travers les siècles, chacun à sa manière. Voici la liste de ceux que nous avons pu recenser et les renseignements disponibles :

*Magasin Baron*  
Collection  
Claire Bergeron



Wenceslas Lafleur, au 3899 et au 3903, chemin de Tilly (ce commerce logeait aussi la salle paroissiale <sup>42</sup>) ;  
 Léonidas Roger, au 3871, chemin de Tilly <sup>43</sup> ;  
 Isidore Houde, en 1831 ;  
 Charles King, en 1831 ;  
 Gaudias Baron, en 1933, en face de l'église ;  
 Adalbert Dionne, en 1947 ;  
 M<sup>me</sup> Odina Ferland, vers les années 1950-1960 ;  
 Glyn Tucker, en 1958<sup>44</sup> ;  
 V. A. Laroche ;  
 Samuel Lafleur ;  
 Benoît Beaudet.

### *Les épiceries et les restaurants*

Vers 1900, dans Les Fonds, Émile Boisvert tenait une épicerie et un bureau de poste. Un peu plus loin, Ludger Houde gérait une épicerie tout en étant cultivateur et Jos. Tanguay opérait aussi une épicerie et un restaurant.

Vers 1940, à quelques arpents à l'est de l'église, au 3804, chemin de Tilly, Jacques Lafleur exploitait un commerce qui abritait une épicerie, un restaurant et un service de pompes à essence.

Quelques années plus tard, vers 1950-1960, le marché Saint-Antoine était la propriété de C. Falardeau.

Plusieurs se souviennent très bien de l'épicerie-quincaillerie de Jean-Paul Lamontagne, dans Les Fonds, et de l'épicerie de Paul-Émile Roussel

*Épicerie  
 et restaurant  
 Jos. Tanguay.*



et de son épouse, au centre du village, qui fut incendiée en 1981. Ce commerce avait appartenu auparavant à Joseph Filteau, puis à un monsieur Falardeau de Loretteville <sup>45</sup>.

Un autre restaurant, le *Saint-Prime*, se trouvait au 4028, chemin de Tilly, dans une maison cubique construite vers 1921-1935. Le restaurant, qui abritait aussi une salle de réception, occupait le rez-de-chaussée alors qu'un salon de coiffure était situé à l'étage.

Vers la même époque, Jos. Tanguay, déjà épicier depuis une quinzaine d'années, devint aussi restaurateur.

Quant au Restaurant du coin, situé au 3913, chemin de Tilly, c'est Jacques Caron qui en était le propriétaire en 1964.

Plus récemment, on aura connu le restaurant Chez Giard, au 3772, chemin de Tilly, à l'entrée du village <sup>46</sup> ainsi que Le Rochard, situé près du Chalet des Phares, propriété de Julien Bouchard. La cuisine du Rochard, qui se distinguait pour sa bonne chère, devint gastronomique avec l'arrivée de Pierre Normand. On se souviendra de l'ambiance chaleureuse et sympathique qui régnait dans la salle à manger quand Pierre récitait de la poésie alors que sa compagne était au piano <sup>47</sup>.

Finalement, Gilles Bernier et son épouse, Zhara, ouvriront un restaurant en juin 2002 dans la maison Breton. Le Casablanca offrira entre



*Restaurant du Coin*  
Collection Madeleine Caron

autres des spécialités marocaines dans une ambiance musicale et un décor qui favoriseront le dépaysement.

### *Les boucheries*

En 1935, Amédée Chiasson était boucher à Saint-Antoine.

Joseph Filteau et son épouse, Laura, s'installèrent à Saint-Antoine en 1946 et y ouvrirent une boucherie dans le village, au 3931 du chemin de Tilly. Dès leur arrivée, ils agrandirent la maison qu'ils venaient d'acheter dans l'intention d'y exploiter leur commerce.

### *La première véritable boucherie*

Quelques années plus tard, Joseph construisit un abattoir à l'arrière de la maison. Laura aidait son mari dans ses activités de boucherie ; elle préparait la saucisse, le boudin, aidait parfois à l'abattage, préparait les commandes. Les Filteau exploitèrent la boucherie dix ou douze ans. Dans les années 1950, ils tinrent aussi épicerie. Joseph allait livrer la marchandise de porte en porte. Il était populaire, il avait même une clientèle à Québec.

Après son décès, la boucherie passa aux mains de monsieur C. Falardeau de Loretteville, mais Laura et sa famille occupaient toujours les lieux. Le nouveau propriétaire, boucher de métier, aidé de Laura et de deux employés, Denis Lafleur et Robert Lambert, poursuivit l'exploitation de l'épicerie-boucherie jusqu'en 1970. Le commerce devint ensuite la



*L'épicier-boucher  
Joseph Filteau.*

Collection Société historique  
régionale de Lotbinière

propriété de Paul-Émile Roussel jusqu'en 1981, année où le commerce fut incendié<sup>48</sup>.

De son côté, avant de devenir boucher, Achille Aubin, époux de Marguerite Montreuil, travaillait pour la voirie provinciale dix heures par jour pour un salaire horaire de 25 ¢. Un jour d'été, alors que ses parents avaient abattu un porc, sa mère se plaignit qu'on lui offrait très peu pour l'animal entier, soit seulement 3 ¢ la livre. Elle proposa à son fils de débiter l'animal, comme ils avaient l'habitude de le faire tous les automnes pour les provisions d'hiver, et de vendre les quartiers de viande en faisant du porte-à-porte, exactement comme le faisait le boucher Filteau. Ils couvrirent le fond d'une *express* d'un grand drap blanc pour y déposer les pièces de porc et Achille passa de maison en maison pour offrir son produit. Il accumula 15 \$. L'expérience étant concluante, il décida, à partir de ce moment, de devenir boucher et de travailler dorénavant à son propre compte. Ses débuts furent modestes. Il occupait un petit bâtiment de la grandeur d'un garage situé près de la maison paternelle au village. Il se procurait la viande « debout <sup>49</sup> » auprès des cultivateurs de la paroisse ou, encore, se rendait l'acheter à Québec. Il abattait l'animal, le débitait en morceaux et vendait les pièces de viande de porte en porte. Il faisait ce travail pendant l'été seulement, car la plupart des cultivateurs abattaient leurs animaux chaque automne.

Plus tard, il ouvrit sa propre boucherie sur la rue Saint-Pierre, dans la basse-ville de Québec. Un peu avant 1950, Achille cessa d'exploiter son commerce à Québec et revint pour de bon à Saint-Antoine-de-Tilly. Incapable de rester inactif, il ouvrit un petit commerce près de sa résidence, où il vendait de la viande, des fraises, des framboises, des tomates, du maïs et autres légumes qu'il cultivait, ainsi que des denrées de consommation courante. Ce dépanneur fut acheté quelque temps après par Réal Bolduc <sup>50</sup>, qui l'agrandit et l'exploita sous la raison sociale Épicerie Le Bouvillon.

Par la suite, le commerce passa aux mains de Daniel Rochon, qui le revendit à Bertrand Desrochers. Ce dernier en changea l'appellation pour celle d'Épicerie Le Sillon. Lorsque Magella Savard s'en porta acquéreur à son tour, le commerce prit le nom d'Épicerie M. G. D. Ses propriétaires actuels sont Jocelyne Gagnon et Dany Simard. C'est la seule épicerie qui subsiste aujourd'hui dans le milieu, sous le nom d'Épicerie de Saint-Antoine-de-Tilly inc. Il existe aussi un dépanneur appartenant à Jude Chouinard.

## *Les hôtels*

Le recensement de 1831 nous apprend qu'il y avait quelques aubergistes à Saint-Antoine-de-Tilly, comme Augustin Bergeron et Aug. Lambert. Par la suite, plusieurs services d'hôtellerie furent offerts aux gens de passage.

Il existait un service d'hôtellerie chez Wilfrid Lambert entre 1917 et 1935. L'Hôtel Lambert était situé au 3904 et au 3906, chemin de Tilly. D'après André Lambert, cet édifice, construit vers 1861-1890, de style vernaculaire américain, a été déplacé à son endroit actuel. L'édifice appartenait auparavant au docteur Bergeron et fut vendu à Wilfrid en 1915. Au début des années 1920, les cinq chambres furent occupées par les ouvriers qui travaillèrent à l'électrification du village. Longtemps après la fermeture, les Lambert continuèrent de recevoir des pensionnaires à l'occasion.

Pendant la saison estivale, dans les années 1940 et 1950, Alice Guillemette ouvrait au public, dans Les Fonds, un petit hôtel bordé de fleurs, dont la raison sociale était Sous l'Érable. Un sentier conduisait à cinq cabines situées à proximité de l'hôtel. Ce commerce, construit en 1941, passa ensuite aux mains de sa soeur Corinne qui continua d'y recevoir des pensionnaires pendant quelques années, puis le céda aux religieuses du Bon-Pasteur en 1958. Ces dernières sont toujours les occupantes des lieux.

Le manoir de Tilly devint à son tour une auberge réputée. Pour mieux connaître son histoire, les lecteurs sont invités à lire le chapitre 2.



*Hôtel Wilfrid Lambert*

Entrepreneur-né, Achille Aubin se lança, en 1948, dans la grande aventure du Chalet des Phares. Il fit construire une grande salle de réception sur la plage des Phares. Faire des soirées de danse et servir de l'alcool étaient des activités parfois mal perçues en ce temps-là, aussi craignait-il d'être nommé en chaire par le curé Léon Fortier. À sa grande surprise, après un an d'exploitation, ce dernier vint le trouver et lui dit : « C'est bien, Achille, continue, je suis content. » Il lui avait accordé sa bénédiction !

Situé en bas de la falaise et à proximité du fleuve, l'endroit était discret. Les visiteurs furent rapidement conquis par le magnifique panorama, le vent du large et les couchers de soleil. La salle de banquet pouvait accueillir plusieurs centaines de personnes. Les gens avaient l'habitude de se rendre dans des hôtels à l'extérieur de la paroisse où, le plus souvent, ils fêtaient en famille. Achille Aubin innovait et avait vu juste. Ce fut une réussite ! La seule ombre au tableau, pendant plusieurs années, ce fut que la côte menant à la grève n'était pas entretenue durant l'hiver. Par conséquent, la salle de réception était en activité seulement pendant les mois d'été.

On y célébrait des réceptions de mariage, d'anniversaire ; on y faisait des épluchettes de blé d'Inde. Les membres d'associations sportives et de divers groupes sociaux venaient s'y divertir. La salle de réception fut aussi le lieu de grands rassemblements politiques.



*Chalet des Phares à ses débuts.* Collection Robert « Bob » Aubin

Pour Marguerite Aubin, l'épouse du propriétaire, servir plus de cent personnes à la fois représentait un défi de taille. Au début, le coût d'un repas était de 75 ¢ par personne. L'établissement gardait des boissons alcooliques en inventaire, mais tant que la maison n'eut pas obtenu une licence complète, le propriétaire devait se procurer un permis de tolérance pour chaque occasion où il offrait ce service. La plupart du temps, les organisateurs d'une fête apportaient leurs vins et spiritueux et le service de police exerçait une surveillance étroite à ce sujet.

Les repas étaient de plus en plus nombreux et les exigences de la clientèle évoluaient. Marguerite apprit les rouages du métier auprès du chef cuisinier du Café canadien, un restaurant de Québec. Elle put ainsi établir un choix de repas qui répondait à la demande générale, un menu simple aux portions généreuses. Au fil des ans, le repas à la dinde eut la cote auprès de la clientèle. Le prix du repas s'élevait à 1,25 \$ et, plus tard, à 1,75 \$.

Les premières noces d'argent à être célébrées au Chalet des Phares furent celles de monsieur et madame Alidor Bergeron. Par ailleurs, lors d'un grand rassemblement politique de l'Union nationale commandé par le député de Lotbinière de l'époque, René Bernatchez, elle avait préparé et servi, avec l'aide d'employés, le repas à six cents personnes. Aujourd'hui, lorsqu'elle se remémore les faits, elle s'en étonne encore.

Les Aubin procurèrent de l'emploi à plusieurs jeunes gens de la paroisse, garçons et filles, qui revenaient travailler chaque été pendant la saison touristique. Un de leurs employés, Gaétan Boisvert, demeura à leur service pendant vingt et un ans.

*Achille Aubin,  
propriétaire du  
Chalet des Phares  
en compagnie de  
Guy Roy, Jacques  
Roy et Gaétan  
Boisvert.*

Collection Robert  
« Bob » Aubin





*Chalet des Phares avant d'être incendié.*

En 1960, leur fils Robert « Bob » et son épouse prirent la relève de l'entreprise familiale. Ils construisirent alors des motels pour accommoder les clients et les touristes de passage et obtinrent un permis d'alcool<sup>51</sup>. Ce commerce fut incendié et remplacé par l'Auberge au Marquis des Phares.

Située au 880, côte de l'Église, l'Ombrière est une maison de repos. Cet édifice d'esprit mansard, dont la construction remonterait vers 1861, appartenait à Delphis Verdon, qui la vendit aux Sœurs de la Charité de Québec. Après leur visite des lieux le 23 juillet 1958<sup>52</sup>, les religieuses décidèrent de s'en porter acquéreurs pour la somme de 5 500 \$, dans le



*Maison de repos des Sœurs de la Charité de Québec vers 1958 devenue L'Ombrière. Collection d'Alain Desrochers.*

but d'en faire une maison de repos. C'est ainsi que naquit la *Villa Saint-Antoine*, qui fut bénite par le curé Fortier le 13 septembre 1958. Avant d'appartenir à Delphis Verdon, la maison avait appartenu à Adéline Rousseau<sup>53</sup>. Elle l'utilisait surtout pour l'instruction des jeunes garçons qui se préparaient au sacerdoce<sup>54</sup>.

Enfin, dans Les Fonds, sur la rue de la Promenade, était situé l'Hôtel-Motel Natation, bâti par le pilote Robert Houde. Les voyageurs y retrouvaient toutes les commodités requises pour un séjour agréable : restaurant, salle à manger, bar-salon, piscine et un établissement hôtelier de vingt et un motels. C'est à la demande de son épouse, Émilienne, qui désirait combler ses moments de solitude pendant les absences de son mari, que Robert fit construire le Motel Natation vers 1947-1948. Six autres motels furent construits sur le terrain voisin. Le Motel Natation ouvrait ses portes au public au cours de l'été seulement. Au début, son épouse préparait les repas, une cuisine familiale qui offrait un menu complet. Elle embauchait de jeunes étudiantes pour l'aider dans ses nombreuses tâches. L'endroit était très achalandé, puisque la route 132 passait tout juste devant l'établissement hôtelier à l'époque ; les touristes de passage arrêtaient pour se restaurer et y dormir. Le restaurant était aussi très fréquenté par les jeunes gens de la place, qui venaient y manger des frites et boire une boisson gazeuse en soirée.

Vers 1960, les propriétaires décidèrent d'agrandir leur commerce et d'en modifier les installations. Les deux maisons érigées sur le terrain



*Motel Natation juillet 1956.* Collection Claire Houde

furent transportées au pied de la falaise, du côté sud de la route Marie-Victorin, et converties en maison à logements. Un chalet situé sur ce terrain fut déménagé en face du motel. Quant au nouveau complexe, il comprenait vingt-deux motels. Après le décès de Robert Houde, en 1974, son épouse et ses enfants cessèrent d'exploiter le commerce. À deux reprises, celui-ci réouvrit ses portes, mais pendant quelques années seulement. Finalement, la famille Houde en redevint propriétaire jusqu'au moment où des gens achetèrent la bâtisse pour la transformer en foyer pour personnes âgées. À l'été 2001, le complexe hôtelier fut démoli pour faire place à de nouvelles constructions résidentielles.

### DES PENSIONNAIRES...

Plusieurs maisons à Saint-Antoine-de-Tilly servirent aussi de maisons de vacances ou de repos pour les gens de la ville, comme ce fut le cas pour la maison Méthot, qui accueillit de nombreux pensionnaires. Les gens s'arrêtaient souvent devant l'habitation spacieuse, avec vue sur le fleuve, pour admirer la beauté du paysage. Après le décès de sa mère, Hélène continua à recevoir des pensionnaires chez elle. De son côté, vers 1925, une certaine dame Prieur, d'origine française, exploitait un salon de thé dans Les Fonds ; Victorine Côté y travailla pendant un certain temps.

### *La Banque Provinciale du Canada*

Une succursale de la Banque Provinciale du Canada a existé à Saint-Antoine pendant près de cinquante ans. C'est par l'intermédiaire de



*Banque provinciale située chez Amédée Bergeron.*

l'une des connaissances d'Odilon Lauriault, médecin pratiquant à Saint-Antoine-de-Tilly, que ce service fut implanté au sein de la communauté en 1903. Les trois premiers gérants de la succursale furent Odilon Lauriault (1903-1912), Blanche Létourneau (1912-1919) et J. Antoine Lauriault (à partir de 1920).

D'abord située au 3909, chemin de Tilly, cette banque se déplaça, vers 1950, au 3913, chemin de Tilly, pour déménager, dix ans plus tard, chez Françoise Bergeron, au 3921, chemin de Tilly<sup>55</sup>.

### *La Caisse populaire de Tilly et de Saint-Apollinaire*

La Caisse populaire de Saint-Antoine-de-Tilly fut fondée le 26 mai 1945, lors d'une assemblée des paroissiens tenue par Jos. Turmel de l'Union régionale de Québec. La résolution de fondation fut proposée par Jules Méthot, appuyée par Herménégilde Dubuc. On y faisait mention que ladite Caisse se mettait « sous la protection spéciale du Sacré-Coeur de Jésus et de Saint-Antoine de Padoue ». Les premiers administrateurs furent nommés sur une proposition de Paul Dionne, appuyée par Martin Bédard.

Siégerent au nouveau conseil d'administration :

Jules Méthot, président ;  
 Herménégilde Dubuc, vice-président ;  
 Mozart Marchand, secrétaire ;  
 Henri Garneau ;  
 Léonard Bédard ;  
 Guy Gingras ;  
 Raoul Laroche.

Siégerent à la première commission de crédit :

Josaphat Lambert, président ;  
 Joseph Tanguay, conseiller ;  
 Alexandre Laroche, conseiller.

Quant au premier conseil de surveillance, il était formé de :

Georges Garneau ;  
 Lucien Linteau ;  
 Philibert Bédard.

En 1945, la Caisse occupait un local chez les Marchand, au manoir de Tilly. Plus tard, la famille Marchand construisit une nouvelle habitation, le 3846, chemin de Tilly, où fut relocalisée la petite institution d'épargne.

En 1971, la Caisse se retrouva dans l'ancienne cuisine du presbytère ; puis, en 1973, au rez-de-chaussée de l'édifice Bergeron, au 3837, chemin de Tilly.

En 1990 <sup>56</sup>, tout le personnel emménagea dans un édifice tout neuf, construit au 955, route de l'Église.

En l'an 2000, la Caisse populaire de Tilly et celle de Saint-Apollinaire fusionnèrent en une seule raison sociale, sous le nom de Caisse populaire Desjardins de Saint-Apollinaire et de Tilly. Le 955, route de l'Église, est devenu alors un centre de service de cette nouvelle caisse.

### *Les beurreries*

D'après les *Délibérations de 1902 à 1920*, il y avait une beurrerie à Saint-Antoine en 1902, qui appartenait à Guillaume Laroche et à Alphée Aubin. On évoque, par la suite, une beurrerie appartenant à Eugène Aubin.

L'édifice du 3306, Marie-Victorin, construit entre 1861 et 1890, dans le Bas-de-la-Paroisse, était d'inspiration vernaculaire américaine. Il



*Beurrerie Eugène Aubin, sur le quai, son fils, Lucien.*

Collection Thérèse Lambert-Villeneuve

comportait une dépendance, encore visible aujourd'hui, qui abritait une ancienne beurrerie datant des années 1920. Ce commerce, ouvert par Alphée Aubin, demeura en activité jusque dans les années 1950. La beurrerie Aubin, qui jouissait d'une excellente renommée, passa ensuite aux mains du fils, Eugène. Dans les années 1940, le propriétaire vendait 90 000 livres de beurre par année.

On fabriquait le beurre domestique à l'aide d'un équipement primitif : la terrine, c'est-à-dire le plat de lait qui crémaît dans la laiterie ; l'écrèmeuse, un bidon de fer-blanc muni d'un robinet et d'une vitre à la base, qu'on plongeait dans le puits pour le crémage ; la baratte à piston, un petit baril de forme tronconique dans lequel on agitait de haut en bas et de bas en haut un disque percé de trous et fixé à l'extrémité d'un bâton ; le moulin à beurre, ce tonnelet horizontal dans lequel tournaient des palettes ajourées actionnées à l'aide d'une manivelle.

On délaitait le beurre, c'est-à-dire qu'on le débarrassait du petit-lait ou *lait de beurre* qu'il contenait, par le pétrissage à la main, puis on le salait avec du gros sel et le conservait dans une forte saumure <sup>57</sup>.

Un bâtiment en arrière de la beurrerie, auquel on accédait par un *ganoué* <sup>58</sup>, était destiné à remiser la glace. Les blocs de glace, indispensables à la fabrication du beurre, avaient été préalablement découpés, soit sur le lac près de chez Léon Aubin, soit en arrière de chez Armand Méthot, soit sur le fleuve près de chez Robert Houde. Autrefois, Samuel Rousseau participait à cette corvée <sup>59</sup>. Les cubes étaient entreposés dans une boîte contenant du bran de scie pour en assurer l'isolation. On mélangeait le beurre très lentement dans un grand récipient d'environ six pieds (deux mètres) de diamètre. Lorsqu'il était terminé, le beurre était emballé dans du papier semblable à du papier ciré, puis placé dans des boîtes de bois. Marchands et restaurateurs achetaient des caisses entières de beurre <sup>60</sup>.

Les gens apportaient leur crème ou bien le beurrier allait la chercher. Certains habitants revenaient chercher le petit-lait afin de le donner aux cochons, mais d'autres le conservaient pour leur propre consommation. Chez Gérard Aubin, voisin d'Alphée et de Jules Aubin, on écrémait le lait à la maison et la crème était gardée dans un bac de béton à la cave, dans de l'eau fraîche. Tous les deux ou trois jours, on allait porter la crème à la beurrerie, la transportant dans une brouette et empruntant un petit trottoir de bois. Parfois, on effectuait la tournée des cultivateurs

du Premier Rang pour recueillir le lait. Cette tournée se termina au cours des années 1950. Le ramassage des *canisses* de lait se faisait tous les jours. Romuald Laroche, du chemin Bois-Clair, en descendait parfois à la beurrerie. À une époque, un certain Moreau de Saint-Apollinaire effectuait aussi ce travail<sup>61</sup>. Eugène Aubin prenait le coupé pour faire sa tournée dans le Bas-de-la-Paroisse et dans le chemin Bois-Clair.

Vers l'âge de neuf ou dix ans, Henri Rousseau attelait un petit boeuf à une charrette, ramassait les bidons munis de deux poignées et apportait le lait à la beurrerie Aubin pour le faire écrémer. Il commençait sa tournée à la dernière maison du Bas-de-la-Paroisse et se rendait jusqu'à la beurrerie. Un autre paroissien reprenait cette tournée la semaine suivante. On se remplaçait.

Le beurrier faisait le beurre avec la crème et les gens s'en revenaient chez eux avec leur lait écrémé. Avant de le vider dans l'écrémeuse, chacun attendait son tour pour faire peser le lait qu'il avait apporté. Tous les habitants allaient à la beurrerie. Plus tard, ceux qui s'étaient procuré des centrifugeuses apportaient seulement la crème à la beurrerie. À tour de rôle, le beurrier leur redonnait du lait de beurre en échange.

Guy Gingras se rappelle que du temps de son père, il y avait un beurrier du nom de Bibeau dans le chemin Bois-Clair. Sa beurrerie était située au coin de la route de la Colline. Chez le beurrier Bibeau, il y avait également une batteuse à grains<sup>62</sup>.

### *Les laiteries*

Certaines personnes de Saint-Antoine travaillaient aussi dans le transport du lait. Le plus ancien laitier connu est, à ce jour, Wilfrid Lambert. Il exerça ce métier pendant cinquante-cinq ans, sept jours sur sept. Il était surtout aidé par son fils André, mais aussi par Raymond. Les Lambert utilisaient parfois deux voitures à cheval pour la livraison tant la demande était grande<sup>63</sup>. Par ailleurs, on sait que Joseph Carré livrait son lait de la même façon, un type de livraison qui ne disparut que dans les années 1960. On sait aussi que la laiterie Fortier de Lévis avait, vers 1950, un parc de camions lui permettant de livrer son lait jusqu'à Saint-Antoine-de-Tilly.

*Le premier fromager  
du chemin des Plaines,  
Félix et Philomène Lambert  
lors de leur mariage en 1868.*

Collection Floriant Lambert



### *Les fromageries*

La première fromagerie à ouvrir ses portes dans le milieu fut celle du chemin des Plaines et elle date d'environ 1880. Maude Couture avance que cette fromagerie existait depuis 1863<sup>64</sup>. Le premier fromager connu fut Félix Lambert<sup>65</sup>. Neuf propriétaires successifs prirent en mains les destinées de la fromagerie. Edmond Lambert, un des neuf enfants de Félix, lui succéda en achetant le commerce de son père en 1895. Deux ans plus tard, il le vendit à la Société Aubin & Croteau et alla lui-même exercer son métier de fromager dans une autre fromage-



*Fromagerie Joseph Ferland avec la famille au balcon.*

Collection Gracia Ferland-Côté

rie du rang du Sacré-Coeur à Issoudun. En 1904, la fromagerie du chemin des Plaines passa aux mains d'Édouard Boucher, qui l'exploita jusqu'en 1924 et la céda alors à Joseph Ferland.

Ce fut la première fromagerie commerciale qui prit forme à Saint-Antoine-de-Tilly <sup>68</sup> en 1924. Joseph Ferland agrandit la fromagerie et l'améliora sensiblement, puis la revendit à son fils Odina en 1939. Ce dernier vendait une moyenne de 125 000 livres (56,63 kg) de fromage par année.

Joseph avait commencé sa carrière comme engagé et fait son apprentissage dans une fromagerie de Saint-Henri-de-Lévis. Un peu plus tard, il avait acheté la fromagerie du chemin des Plaines et y avait emménagé avec sa femme, Arline Laroche, et leurs trois premiers enfants. Habile entrepreneur, sa première préoccupation avait été d'agrandir la fromagerie et la petite grange qui était déjà construite sur sa propriété. La famille, qui habitait les deux étages au-dessus du commerce, s'agrandit considérablement au fil des ans jusqu'à compter quinze enfants. Au cours des années, Joseph entreprit de finir les combles pour en faire une grande pièce qui constituait en quelque sorte un dortoir. Car ses employés, qui ne travaillaient pas uniquement à la fromagerie mais aussi dans les champs et sur certaines terres à bois, habitaient également sous son toit <sup>69</sup>.

La fromagerie était alimentée en lait par tous les cultivateurs du chemin des Plaines. Qu'on eût trois, sept ou douze vaches laitières, on utilisait le lait essentiel au besoin familial et le surplus était vendu aussitôt, car le précieux liquide ne devait pas se perdre.

La forte saison à la fromagerie débutait tôt le printemps pour se poursuivre tard l'automne. Les activités ralentissaient au moment où le cultivateur arrêta de traire ses vaches. Au cours de l'hiver, les vaches mettaient bas et nourrissaient leurs veaux. Si les activités de la fromagerie fonctionnaient au ralenti en hiver, elles ne cessaient pas pour autant. Le propriétaire utilisait le lait provenant de son propre troupeau et celui que lui procuraient quelques cultivateurs des environs.

Le lait ne servait pas qu'à la fabrication du fromage, il était aussi utilisé pour nourrir les familles nombreuses. Ainsi, dans certains foyers, on préparait un plat appelé la « bouillie ». Benoît Côté nous donne la recette : « Le lait était mis à chauffer et on l'épaississait en sauce avec du *Corn Starch* <sup>70</sup>, puis on y ajoutait de la cassonade. Ce plat était mangé comme une soupe, accompagné d'une tranche de pain. »

Lorsque les besoins de la famille étaient comblés, on profitait également d'un petit surplus de lait pour fabriquer le beurre à l'aide d'une baratte à beurre. Le lait était écrémé à la main. Aucun cultivateur du chemin des Plaines ne possédait de *centrifuge* (centrifugeuse) dans les années 1930, pas même le fromager.

Après la traite des vaches, le cultivateur versait le lait dans des *canisses* ou des bidons. La *canisse*, qui pouvait contenir plus de liquide, était lourde et exigeait la participation de deux hommes, tandis que le bidon, plus petit et doté d'une poignée de chaque côté, pouvait être manipulé généralement par une seule personne. La traite de la veille était conservée dans le puits pendant la nuit. Tous les matins, chaque cultivateur transportait la cueillette de lait de la veille et celle du matin même à l'aide d'une charrette tirée par un cheval ou un boeuf<sup>71</sup>.

Le propriétaire et les employés arrivaient tôt à la fromagerie pour être prêts à recevoir les cultivateurs dès huit heures. Le travail se poursuivait de façon continue durant le jour ; on se relayait le midi pour prendre le repas à l'étage et le travail ne se terminait jamais avant six heures, le soir. Le samedi, le fromager recevait deux livraisons de lait : celle du matin et celle du soir. Ce jour-là, lui et ses aides transformaient du lait en fromage à deux reprises dans la même journée. Ils terminaient les opérations tard en soirée. Heureusement, le dimanche était une journée de repos, le jour du Seigneur étant très respecté à cette époque.



*Fromager Joseph Ferland.*

Collection Gracia Ferland-Côté



*Madame Joseph Ferland préparant le repas.*

Collection Gracia Ferland-Côté

Les cultivateurs étaient payés aux quinze jours, en argent. La somme payée différait selon la qualité du lait et la quantité reçue. Sur ce point, les cultivateurs faisaient confiance au fromager.

Sitôt déchargé, le liquide était versé dans un grand récipient laissé en permanence sur une balance de type plate-forme où il était pesé en livres. Le fromager connaissait le poids du contenant et la quantité de lait qu'il pouvait contenir. Ensuite, le liquide était dirigé dans une *dalle*, une sorte de conduit permettant son écoulement jusqu'à un grand bac, c'est-à-dire un grand réservoir muni d'un thermomètre où le lait était ensuite chauffé. À l'obtention du degré désiré, on ajoutait de la présure, une substance utilisée dans l'industrie fromagère pour faire cailler le lait. On ajoutait également un colorant pour donner au fromage une couleur jaune. Pendant la Seconde Guerre mondiale, on exportait beaucoup de fromage en Angleterre où les consommateurs exigeaient du fromage de couleur jaune. De même, cette couleur rappelait aux gens d'ici le fromage jaunet fabriqué en été, qui avait meilleur goût que le fromage d'une teinte beaucoup plus pâle fabriqué en hiver. Pour ces raisons, le fromage blanc n'était guère populaire à cette époque.

Une fois qu'il était caillé, après environ vingt minutes, le fromage était taillé sur les deux sens avec de grands couteaux ayant l'allure de peignes garnis de fines lamelles. Le fromage prenait la forme de grains et était de nouveau chauffé. Le fromager prenait quelques échantillons pour en vérifier l'acidité. Le fromage était alors mélangé à bras d'homme à l'aide d'un *broc*<sup>72</sup> pour éviter que les grains prennent en pain. « Huit mille livres de lait à brasser, comme le mentionnait Benoît Côté, ça prend des bons bras à un seul homme. »

Cette opération durait tant que l'acidité n'avait pas atteint le degré désiré et qu'on n'avait pas réussi à extraire complètement le petit-lait du fromage. L'opération suivante consistait à tasser le fromage de chaque côté du réservoir en laissant un canal au centre pour permettre l'égouttement total du petit-lait. Filtré, le résidu s'égouttait au bout du bassin, puis était dirigé dans un autre bassin à l'extérieur de la fromagerie.

Le fromage figé en masse compacte était coupé en lisières d'environ un pied. On retournait souvent ces pièces, toujours pour s'assurer de l'égouttement total du liquide. Le fromage était ensuite introduit dans un hache-fromage d'où il ressortait sous forme de *crottes*, comme on disait dans le langage populaire, c'est-à-dire en grains. Après avoir été de nouveau brassé et égoutté, le produit était finalement salé.

Pour protéger le produit ainsi obtenu, on l'enveloppait d'un coton assez épais et légèrement ajouré. C'était autrefois le travail de Gracia Ferland, la fille du fromager, de préparer le coton pour le moulage. De gros ballots de tissu étaient montés à l'étage où habitait la famille Ferland. Gracia taillait le tissu en bandes d'une verge environ, le repliait sur lui-même et le cousait près du bord, ce qui en faisait un tube. On utilisait des moules à fromage en métal d'une capacité de cinq, douze ou quatre-vingts livres. On plaçait d'abord le tube de coton dans le moule en prenant soin de refermer l'une de ses extrémités au fond du contenant, puis on y versait le fromage en refermant le coton sur le produit. Quelques moules étaient placés l'un à la suite de l'autre et on procédait au pressage. Lors de cette opération, les moules, dont le fond était perforé de petits orifices, permettaient l'évacuation complète du liquide restant.

Après quelques jours, les meules de douze livres étaient cirées : on les plongeait dans la paraffine chaude et la cire figeait à l'instant. Ces meules étaient ensuite entreposées dans la chambre à fromage, sur des tablettes, selon leur grosseur. Du temps de la famille Ferland, le fromage provenant de la fromagerie du chemin des Plaines ne portait pas de nom de commerce, mais il était identifié par le numéro 1931 correspondant au numéro d'enregistrement du commerce.

Des meules de fromage de cinq livres étaient vendues aux gens de la région. Ainsi, un client de Saint-Apollinaire, Arbie Côté, venait chercher la sienne chaque semaine. Cependant, la majeure partie de la production était vendue à l'extérieur de Saint-Antoine-de-Tilly. On confiait la marchandise à un entrepreneur qui s'occupait du transport. En été, Hildevert Lavoie, du rang Bois-Franc de Saint-Apollinaire, arrivait tôt le matin pour prendre livraison du fromage et il se rendait au quai de Saint-Antoine « embarquer » le chargement sur le *Ste-Croix*. À Québec, le grossiste Émond & Côté vendait les grosses meules de quatre-vingts livres sur un marché extérieur.

Même en hiver, le fromage était transporté en ville. Il faisait encore nuit lorsque Hildevert arrivait à la fromagerie Ferland. Joseph l'aidait à charger de gros coffres remplis de belles meules sur un traîneau tiré par un cheval. Le conducteur prenait un raccourci à travers les rangs pour se rendre jusqu'à la Traverse de Lévis.

Après la fin des activités au quai de Saint-Antoine-de-Tilly, Atchée Desruisseaux, de la paroisse, fils de Xavier, prit la relève et transportait le fromage par camion jusqu'à Québec.

Joseph Ferland était secondé par deux de ses garçons, Odina et Henri, et un engagé, Antonin Boisvert, pour vaquer aux différentes opérations de la fromagerie. Il avait d'autres employés pour s'occuper des travaux de la ferme. Démontrant un grand intérêt pour la fabrication du fromage, Odina acquit une formation de fromager à l'École de laiterie de la province de Québec, de Saint-Hyacinthe, puis, en 1939, acheta la fromagerie de son père.

La fromagerie du temps d'Odina Ferland fut très prospère. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, elle produisit jusqu'à 200 000 livres (90,6 kg) de fromage par année.

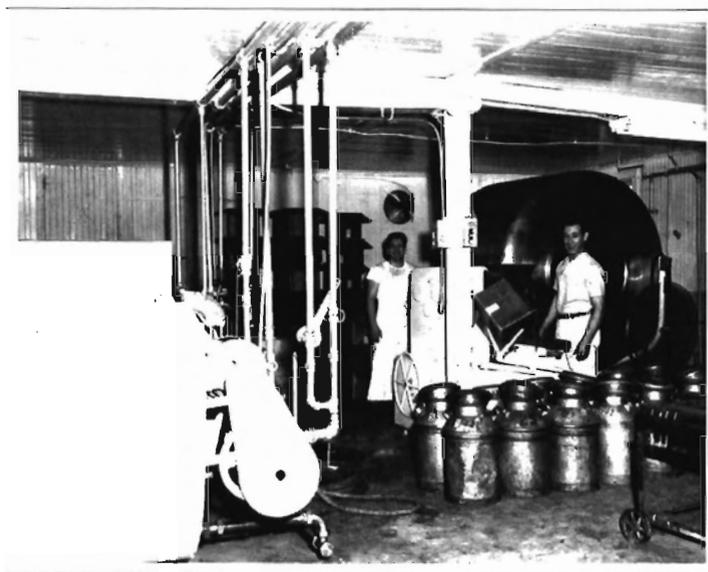
En 1949, peu avant les modifications majeures qui transformèrent le visage de l'industrie laitière au Québec, Odina vendit sa fromagerie à Raoul Croteau. En 1954, la fromagerie changea de nouveau d'administration, passant aux mains des frères Raymond et Égide Bergeron.

Raymond possédait son diplôme de fromager de l'École de laiterie de la province de Québec depuis 1948. L'entreprise porte encore le nom d'enregistrement de la compagnie. À la suggestion d'Égide, les frères décidèrent de nommer leur entreprise Meuldor, en référence à la couleur jaune doré des meules de cheddar qu'ils produisaient. Le poids de ces meules variait entre une livre, deux livres, douze livres, dix-huit livres et quatre-vingts livres. Le premier employé embauché chez Meuldor fut Luc Bédard.

En 1954, la fromagerie traitait 9 000 de livres de lait par jour en été comparativement à la même quantité par semaine en hiver. En 1958,



*Fromagerie Bergeron vers 1956.  
Quai de réception des canisses.  
Raymond Bergeron, Roland  
Tremblay, Luc Bédard  
et Égide Bergeron.  
Collection Chantal Bergeron*



*Baratte à beurre à la fromagerie Bergeron.  
Luc Bédard, fromager et Normand, le beurrier.  
Collection Chantal Bergeron*

deux bassins à fromage furent ajoutés. Égide faisait la cueillette du lait du Bas-de-la-Paroisse jusqu'à Sainte-Croix. Les *canisses* utilisées pour le transport avaient une capacité de 150, 200 et 250 livres. À l'automne, Égide se rendait chercher le lait jusqu'à Saint-Édouard. Dès 1960, l'entreprise était en pleine expansion et diversifiait sa production. On y fabriquait le beurre de marque Québécois, de la poudre de lait et de la caséine, une protéine du lait utilisée comme ingrédient de base dans la peinture et les plastiques <sup>73</sup>. De 1962 à 1967, le transport du lait à la fromagerie Meuldor passa progressivement des *canisses* et bidons aux camions-citernes. Des cuves réfrigérées pour le stockage du lait furent dorénavant installées chez le cultivateur et le liquide était récolté en vrac chaque matin. Le premier cultivateur à expérimenter ces nouvelles installations fut Léonard Bédard.

La production augmentait, car les fournisseurs de lait étaient plus nombreux et possédaient aussi de gros cheptels. Ils provenaient de toutes les paroisses avoisinantes ou peu éloignées : Saint-Antoine, Saint-Apollinaire, Saint-Flavien, Sainte-Emmélie, Saint-Édouard, Lotbinière, Sainte-Croix, Saint-Nicolas et Laurier-Station. On continua pendant quelque temps de ramasser les bidons chez les plus petits cultivateurs.

En outre, un nouvel outil promotionnel vit le jour en 1964, la fromagerie se lançant dans l'exploitation de kiosques à fromage et de comptoirs laitiers.

En 1968, le gouvernement provincial entendait favoriser la création de grandes entreprises rentables afin de développer l'industrie laitière. Les entreprises indépendantes et de taille moyenne, comme celle des Bergeron, se trouvèrent de plus en plus isolées. En 1971, la fromagerie vendit sa *run* de lait à Vermette & Fils de Saint-Agapit. Vers 1978, la fromagerie s'employait exclusivement à la fabrication et à la vente du fromage Meuldor. L'entreprise utilisait 5 000 000 de litres (2,265,000 kg) de lait pour sa production annuelle et comptait vingt-cinq employés. Toutefois, la pression du marché amena les propriétaires à vendre cette même année leur entreprise à la Coopérative laitière du Sud, devenue aujourd'hui Lactel.

En 1980, après la vente de la fromagerie, les frères Bergeron mirent fin à leur association. Égide poursuivit, seul, la vente des produits de la fromagerie en exploitant une vingtaine de comptoirs répartis sur le territoire du Québec-Métropolitain et un peu partout dans la province. Son territoire comprenait Montréal, Trois-Rivières, Drummondville, Saint-Hyacinthe, Chicoutimi, Alma et Sept-Îles.

De leur côté, Raymond Bergeron et son épouse, Colombe Ouellet, communiquèrent leur passion et leur savoir-faire à leurs enfants, Sylvain, Chantal, Mario et Roger. L'un d'eux, Mario, suivit son cours de



*Agrandissement de la fromagerie Bergeron du chemin des Plaines, 1968.*

Collection Chantal Bergeron

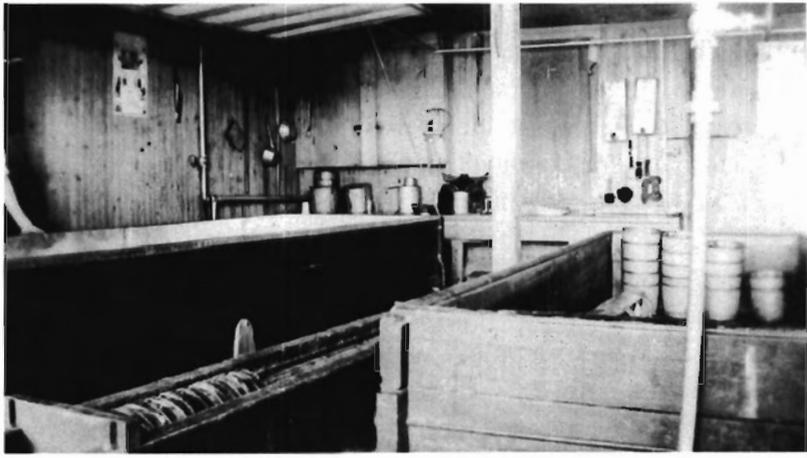
fromager à Saint-Hyacinthe. En 1985, Mario et Sylvain innovèrent en se tournant vers un nouveau créneau, celui du fromage gouda. La famille Bergeron commença la construction de l'usine actuelle située au sud du village de Saint-Antoine-de-Tilly. La fromagerie Bergeron ouvrit ses portes le 16 août 1989, sous le nom de Fabrique Bergeron. Elle était en activité sept jours par semaine, vingt-quatre heures par jour. En 1991, la fromagerie connut un nouvel essor avec le retour d'Égide et l'arrivée de deux nouveaux investisseurs, Léon Aubin et Jean-Paul Désy<sup>74</sup>. La force de la fabrique résidait dans l'expérience et les connaissances des partenaires de l'entreprise. En 1994, la fabrique tenta de percer à l'étranger et présenta ses produits à Mexico. Dès 1997, elle comptait soixante-dix employés et une main-d'œuvre de plus en plus spécialisée et experte.

La famille de Raymond reprit bientôt la direction exclusive de la fromagerie, qui est en pleine croissance en ce moment et procure de l'emploi à environ quatre-vingts personnes. Elle comporte aussi en été un volet crêperie-restaurant. Un nouveau projet d'agrandissement est en vue pour développer un marché dans les autres provinces canadiennes, présenter des spécialités dans différents formats et ajouter la fabrication du gouda vieilli et du gouda fumé<sup>75</sup>.



*Fromagerie et épicerie de Pierre Laroche dans Les Fonds.*

Collection Claire Houde



*Fromagerie du chemin des Plaines  
au temps de Joseph et d'Odina Ferland.*



Il faut se rappeler qu'en 1898, il y avait une fromagerie dans Les Fonds et Pierre Laroche en était à la fois le propriétaire et le fromager. Ce commerce fut actif pendant environ trente-cinq ans<sup>66</sup>. Son fils Adrien, qui lui succéda pendant quelque temps, décida, en 1935, de transformer la bâtisse en garage<sup>67</sup>. Les deux fromagers de l'époque, Joseph Ferland et Pierre Laroche, entretenaient des liens amicaux et accomplissaient leur travail sans esprit de compétition. Les cultivateurs du chemin des Plaines portaient leur lait à la fromagerie Ferland et, en général, ceux qui habitaient Les Fonds réservaient leur lait pour le fromager Laroche.

Selon la tradition orale, une fromagerie a existé dans le chemin Bois-Clair. Elle aurait appartenu à un fromager du nom de Aubin. Vers 1954, on pouvait encore en apercevoir les fondations<sup>76</sup>.

### *Les boulangeries*

La boulangerie de Romuald Doré était située au village, à l'endroit où se trouve aujourd'hui la caserne des pompiers de la municipalité. Incendiée en 1916, elle fut reconstruite l'année suivante. J. Romuald l'acheta de son père aussitôt après la reconstruction et y exerça son métier pendant vingt-sept ans. Dans la première partie du XX<sup>e</sup> siècle, le boulanger faisait la livraison de ses produits de porte en porte, les



*Boulangerie  
Romuald Doré.  
Roger Daigle le  
troisième  
propriétaire et  
Denis Lafleur.*

Collection Denis Lafleur

familles nombreuses étant de « bonnes pratiques »<sup>77</sup>. À certains endroits, on achetait quinze ou seize pains par semaine ; de gros pains charnus, appelés communément pains à fesses. Le four du boulanger Doré cuisait aussi de bonnes brioches, ces pâtisseries en forme de boule, recouvertes d'une glace et dont la pâte contenait des raisins<sup>78</sup>. Lors de sa tournée du samedi, le boulanger rapportait à sa boutique de nombreuses jarres en terre cuite remplies de fèves au lard. Ces récipients étaient mis au four pour la nuit. Après la grand-messe, les mères de famille reprenaient possession des jarres pour servir les fèves au lard encore fumantes au repas du midi<sup>79</sup>.

La boulangerie Doré fut ensuite achetée par la boulangerie Nadeau. Après quelque temps, Joseph Nadeau quitta la paroisse pour s'établir à Sainte-Croix. Un dénommé Daigle prit la relève. Malheureusement, le nouveau boulanger n'eut pas de chance, la boulangerie fut rasée de nouveau par un incendie. Vers 1945, un certain Gérard Boissonnault exerçait aussi le métier de boulanger à Saint-Antoine.

En juin 2000, le couple Benoît Martin et Lucie Fauteux a ouvert la boulangerie *Fine Fleur* en plein cœur du village. Les propriétaires offrent des pains au levain, des baguettes et des viennoiseries. Un coin dégustation permet au client de goûter les produits. Benoît et Lucie y ont également ouvert un atelier de papier fin artisanal sous le nom de *Papier flore*.

L'un des nôtres a longtemps travaillé dans le domaine de la boulangerie sans toutefois être boulanger. Jean-Guy Lambert, appelé affectueusement par certaines familles le boulanger de la paroisse ou encore monsieur Gâteau, a livré pains et pâtisseries de toutes sortes aux résidents de Saint-Antoine-de-Tilly pendant vingt ans. Il a travaillé pour le compte de la boulangerie Leclerc de Saint-Flavien pendant douze ans et de la Boulangerie Samson de Québec pendant huit ans.

## LES MOULINS

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, on retrouvait un bon nombre de moulins dans le comté de Lotbinière : vingt-six moulins à scie, treize moulins à farine et six moulins à carder qui pouvaient alimenter trois industries de fil et de laine<sup>80</sup>. Vers 1870, on comptait vingt moulins à farine et quarante-six moulins à scie, ce qui constituait une grosse augmentation en si peu de temps.

## *Le moulin à farine*

En 1686, un édit royal ordonna au seigneur de Villieu de construire un moulin banal. Selon les premières monographies paroissiales, le seigneur de Tilly l'aurait fait bâtir un peu après 1700. En effet, dans l'inventaire des biens relevés après son décès, on mentionne l'existence, en 1724, d'un moulin à farine fonctionnant à l'eau<sup>81</sup>.

En 1738, Louis Croteau aurait érigé un moulin à farine en pierre. Vers 1796<sup>82</sup>, François-Xavier Bourret, arrière-grand-père de Jean d'Avila Bourret, capitaine de la goélette *Alys*, aurait été meunier, ce qui expliquerait pourquoi la rivière a conservé de nos jours son patronyme. Dans un acte notarié datant de 1823, il est fait mention de deux moulins à farine appartenant au seigneur Jean-Baptiste Noël de Tilly<sup>83</sup>. Le second moulin mentionné dans cet acte, probablement le seul à être utilisé, aurait continué à assurer les services d'un moulin à Saint-Antoine. Il n'aurait donc pas été construit pour faire double emploi. Il était bâti sur le fief Duquet (Maranda), partie ouest, près de la Grosse Rivière à la Tortue, aujourd'hui la rivière Bourret.

En 1838, les héritiers de la succession, les héritiers de la seigneurie Noël de Tilly, signèrent un accord devant notaire selon lequel ils se répartissaient les biens, dont les deux moulins<sup>84</sup>. Le premier, construit en bois, fut remplacé par un moulin de pierres. Ce moulin fut certainement construit au XVIII<sup>e</sup> siècle, puisque dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, il était déjà considéré comme une vieille bâtisse inutilisée. Il avait tiré son pouvoir hydraulique du ruisseau Méthot coulant dans la partie est et avait été construit d'une façon bien particulière : « Les murs très épais étaient construits en cailloux et en gâteaux de calcaire noyés dans un mortier<sup>85</sup>. » Ce bâtiment de forme rectangulaire aurait servi les censitaires jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>86</sup>. Il s'agissait peut-être du moulin à cardes...

En 1864, le moulin qui avait toujours appartenu à la famille seigneuriale passa aux mains de François Bourret, déjà meunier et cultivateur. Les Bourret, meuniers de père en fils, pratiquèrent leur métier sur une longue période, vraisemblablement de 1797 jusqu'en 1885. Le recensement de 1831 présente François et Henri Bourret (Bourré) comme meuniers. Selon le témoignage de Benoît Beaudet<sup>87</sup>, un moulin de pierres existait autrefois sur l'emplacement de son jardin. Un second moulin en bois lui aurait succédé à l'endroit même où se trouve le moulin actuel.

Ce deuxième moulin, incendié au début du XX<sup>e</sup> siècle, fut remplacé par celui que nous connaissons aujourd'hui. L'ensemble de la vente de 1864 comprenait bâtisse, hangar, chaufferie, étable, marteaux, bluteau, chaussees servant à faire marcher le moulin<sup>88</sup>. Un droit de passage avait été accordé à Marie-Josephte Boudreault, veuve de Jean-Baptiste Noël, à Charles King, à Norbert Lamothe et à ses descendants. Il permettait à ces gens d'emprunter le chemin du moulin pour monter sur la falaise<sup>89</sup>.

Fait intéressant, à la même époque, plus précisément en 1831, Saint-Antoine comptait un moulin qui transformait les graines de lin en huile<sup>90</sup> et qui fut en activité jusqu'en 1851. Charles King apparaît aussi dans le recensement de 1831 à titre de fabricant d'huile.

Le 28 juillet 1885, le meunier Bourret vendit à Rosalie Boucher, veuve de Charles-Alphonse Dionne, le moulin à farine, sauf le moulin à carder, avec tout son mécanisme qui se trouvait dans ledit moulin à farine qu'il réservait à son fils Hildevert<sup>91</sup>. Le 12 décembre 1885, Rosalie Boucher légua à ses fils, Philémon, Joseph et Arthur Dionne, un tiers du bâtiment et du terrain<sup>92</sup>. Le 2 juin 1892, Joseph Larue et Philémon Dionne vendaient leur part à Zotique Beudet. Le 25 octobre de la même année, Arthur Dionne vendait aussi un tiers à Rémi Desrochers. En résumé, les trois nouveaux propriétaires du moulin, à parts égales, étaient Philémon Dionne, descendant des seigneurs de Tilly, ainsi que Zotique Beudet, meunier, et Rémi Desrochers, cultivateur de Sainte-Croix<sup>93</sup>. Le 10 janvier 1907, le seigneur Dionne, car c'est en ces termes qu'on le dénommait, abandonnait la totalité de sa part à Eugène Laroche, cultivateur de Saint-Antoine-de-Tilly.

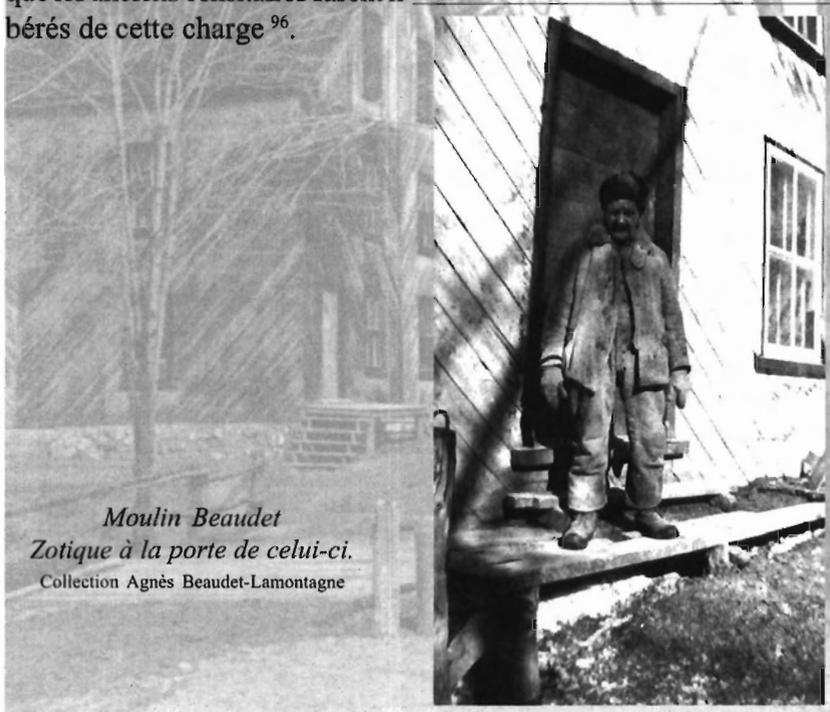
### *Incendie du moulin à farine*

Un acte du 10 janvier 1907 confirme que l'incendie du moulin à farine eut lieu après cette date. Selon le témoignage de Benoît Beudet, fils de Zotique, le moulin de bois fut rasé par les flammes à l'été 1907. L'événement survint à la suite d'une imprudence, au moment où un ouvrier s'appêtait à insérer des tiges de fer dans le mur du moulin afin de le solidifier. La mèche qu'il utilisait étant trop petite, il n'arrivait pas à creuser un trou assez grand pour exécuter son travail. C'est en essayant d'introduire un fer rouge pour agrandir l'ouverture que l'accident se serait produit. Zotique Beudet se serait empressé de lui dire : « Arrête ! tu vas mettre le feu au moulin ! » L'autre lui aurait répondu :

« T'en fais pas, Beudet, je connais mon affaire ! » Peu de temps après, l'incendie rasait le moulin <sup>94</sup>.

Étant donné que le blé, le sarrasin et le grain pour les animaux s'imposaient comme une nécessité dans la vie des cultivateurs, le curé lança un appel en chaire, enjoignant les gens de se mettre à la tâche et de reconstruire le moulin. On organiserait une corvée où chacun fournirait ce qu'il pouvait en main-d'oeuvre et en matériaux. Une trentaine d'hommes y participèrent et, l'année même, un nouveau bâtiment surgit des cendres. Des ouvriers spécialisés s'engagèrent pour fabriquer les mécanismes alors que les Lacroix de Saint-Antoine y oeuvrèrent comme habiles menuisiers. L'arbre de bois chanfreiné sur tout le pourtour, exécuté par Éleucipe Lacroix, représentait une très belle oeuvre de menuiserie. La forme figulée des trémies, des augets et des godets <sup>95</sup> dénotait également un grand souci de finition.

Toujours en 1907, Rémi Desrochers vendit sa part à Gédéon Demers, rentier, vite rachetée par le meunier Beudet et le cultivateur Laroche. C'était la dernière fois qu'une clause rappelait au propriétaire son obligation de payer les rentes seigneuriales. C'est officiellement en 1943 que les anciens censitaires furent libérés de cette charge <sup>96</sup>.



*Moulin Beudet  
Zotique à la porte de celui-ci.  
Collection Agnès Beudet-Lamontagne*

### *Entente avec la Compagnie des chemins de fer nationaux*

Lorsque deux moulins étaient érigés sur le même cours d'eau, il s'ensuivait un ralentissement du débit d'eau et de la réserve qui s'accumulait derrière le barrage. Qui plus est, la Compagnie des chemins de fer nationaux avait, aux cours de ces années, construit un réservoir sur la Grosse Rivière à la Tortue, l'actuelle rivière Bourret, au sud de Saint-Antoine, dans les limites de Saint-Apollinaire. Le moulin Beaudet vit donc sa production ralentir en raison d'une importante réduction de sa force motrice. Toutefois, le tout se régla à l'amiable lors d'une entente entre les deux parties.

### **LE MOULIN BEAUDET**

Le moulin Beaudet était situé dans Les Fonds, près de la falaise, au bord de la rivière Bourret. Pendant quelque temps, le moulin et la rivière portèrent le nom du meunier Beaudet. Le meunier Benoît Beaudet et son épouse, Adrienne, ainsi que leurs enfants habitaient une maison située à environ cent pieds du moulin à farine. Un ponceau permettait d'y accéder. Construit en bois, ce moulin reposait sur une base de pierres et comportait trois étages. Le rez-de-chaussée était réservé au grain moulu. À l'étage, on retrouvait les *moulanges* pour moudre le grain ; sous les



*Moulin Beaudet.* Collection Jules Beaudet

combles, le crible et la réserve de grain des sociétaires. Le crible était un appareil à fond perforé qui permettait de nettoyer le grain avant de le moudre en le séparant mécaniquement des cailloux, de la paille et de la poussière. La réserve de grain était partagée en trois parcs, appelés *pors* dans le langage de l'époque, pour indiquer le partage entre les trois sociétaires <sup>97</sup>.

### ***Le moulin était essentiel***

« Les moulins étaient investis d'une mission envers le peuple, qui les considérait comme des institutions de service plutôt que des entreprises commerciales <sup>98</sup>. » La corvée de reconstruction et celle du déglacage de la *dalle* pendant l'hiver, qui réunissaient des voisins pendant quelques jours, en étaient une preuve. De plus, les gens qui venaient de loin pour faire moudre leur grain étaient souvent hébergés par la famille du meunier.

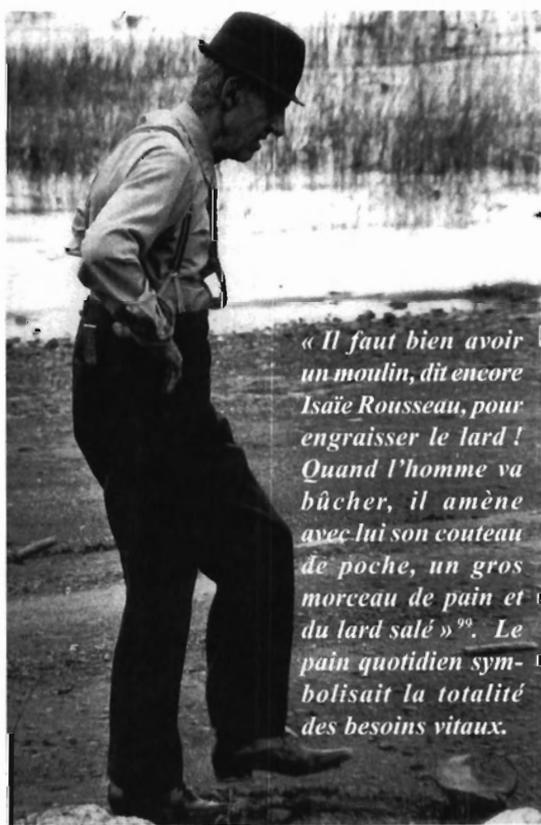
Les agriculteurs faisaient transformer le blé et le sarrasin en farine et concasser l'avoine et le grain pour nourrir les animaux, principalement le porc qui occupait une place importante dans l'alimentation traditionnelle. « Il faut bien avoir un moulin, dit encore Isaïe Rousseau, pour engraisser le lard ! Quand l'homme va bûcher, il amène avec lui son couteau de poche, un gros morceau de pain et du lard salé » <sup>99</sup>. Le pain quotidien symbolisait la totalité des besoins vitaux. À chaque repas, les familles consommaient du pain. Les beurrées ou tartines de toutes sortes se retrouvaient sur la table du matin au soir. Le pain, qui accompagnait la viande au repas, revenait au dessert garni de crème fraîche ou de confitures de fruits sauvages.

### ***La clientèle du moulin***

Le moulin desservait les cultivateurs de Saint-Antoine et recevait des clients des villages voisins tels que Saint-Nicolas, Saint-Apollinaire, Saint-Édouard, Saint-Flavien, Sainte-Emmélie, Lotbinière et Sainte-Croix. Benoît Beudet a aussi moulu de la farine pour les boulangers de Saint-Antoine, de Sainte-Croix et de Lévis. Les cultivateurs du voisinage y laissaient leurs sacs de grains et les reprenaient lorsque les céréales étaient moulues et que les grains de semence avaient été nettoyés au crible <sup>100</sup>.



*Adrienne Legendre, Benoît Beudet,  
Zotique Beudet et Élise Garneau*



*« Il faut bien avoir  
un moulin, dit encore  
Isaïe Rousseau, pour  
engraisser le lard !  
Quand l'homme va  
bûcher, il amène  
avec lui son couteau  
de poche, un gros  
morceau de pain et  
du lard salé »<sup>99</sup>. Le  
pain quotidien sym-  
bolisait la totalité  
des besoins vitaux.*

*Le grand sage  
Isaïe Rousseau*

### ***Salaire du meunier***

Le travail du meunier était très diversifié. Il recevait les clients, dirigeait toutes les opérations techniques de la mouture du grain, procédait au partage entre les sociétaires, empochait le grain, le pesait, l'entreposait, préparait les factures et percevait les sommes d'argent. Parfois, certains cultivateurs retardaient leur paiement. Après la messe dominicale, sur le parvis de l'église, le meunier se faisait un devoir de percevoir ses comptes. Le plus souvent, même du temps de Benoît Beudet, les clients ne payaient pas en argent mais plutôt en mouture, une procédure datant du début de la colonie. Le meunier retenait un minot par poche de grain moulu. Zotique Beudet avait conservé cette coutume et son fils Benoît l'appliquait aussi lorsque les cultivateurs manquaient d'argent. Zotique réclamait le dixième minot au lieu du quatorzième fixé au début du régime seigneurial. Le blé pesait soixante livres au minot (environ trente kilos) et arrivait dans des poches de quatre-vingt-dix livres. Une poche de blé valait donc un minot et demi. Benoît Beudet, à partir de 1943, demanda 10 ¢ la poche pour augmenter graduellement son tarif à 2 \$ la poche au début des années 1960.

### ***La culture du blé...***

Le blé, qui avait joué un rôle primordial dans la vie des gens depuis le début de l'histoire du Québec, connut une longue décroissance au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et accusa une baisse considérable au début du XX<sup>e</sup> siècle. La farine blanche produite par les nouveaux moulins exerçait un attrait sur les gens, d'autant plus qu'elle se conservait mieux. L'été surtout, la farine naturelle avait tendance à « chauffer ». Aussi, on achetait parfois *un cent de farine blanche* pour la mêler à l'autre. Cette dernière était aussi appréciée des consommateurs pour sa légèreté. Pour toutes ces raisons, au fur et à mesure que les cultivateurs gagnaient plus d'argent, ils se procuraient de la farine commerciale.

En 1936, lorsque Benoît Beudet prit la relève au moulin, la culture du blé avait commencé à péricliter, car les cultivateurs y apportaient davantage de sarrasin. L'avoine et d'autres grains tels que l'orge et le blé d'Inde continuèrent à faire vivre le moulin. À partir des années 1950, le meunier se mit à vendre des moulées de croissance ou moulées « balancées », de l'orge et de la farine de blé qu'il se procurait chez des grossistes. En 1960, Benoît abandonna son métier de meunier et son fils

Raymond assura la relève pendant deux autres années. Puis, en 1962, après le bris de la roue motrice, le moulin ferma ses portes.

### *Évolution de l'architecture et de la technologie*

Pour répondre aux besoins de la population, on avait voulu installer quatre meules dans le moulin : une pour le blé, une pour le sarrasin et deux pour le grain réservé aux animaux. En 1823, à la rivière Beaudet, on comptait « deux paires de *moulanges* » ; en 1864, on en trouvait cinq paires. Les *moulanges* de pierre faisaient un bruit moins prononcé, semblable à un grondement éloigné, ce qui permettait aux gens de parler normalement.

Dans les actes notariés, il est fait mention de l'utilisation, vers 1920-1925, d'une « paire de *moulanges* », c'est-à-dire deux meules qui tournaient l'une sur l'autre, dans le vieux moulin banal du ruisseau Méthot.

Le piquage des meules représentait véritablement un art. À genoux sur la pierre, avec son marteau de fer, le meunier *picossait* <sup>101</sup> la pierre dure jusqu'à lui donner le tranchant désiré. La meule à blé requérait un piquage par année, tandis que les meules à avoine avaient besoin d'être piquées régulièrement.



*Moulin Beaudet — Piquage des meules avec Benoît Beaudet.*

Dans les années 1960, avec l'arrivée des *moulanges* d'acier, le bruit devint infernal, il fallait crier pour se comprendre. Dès lors cependant, les opérations de mouture s'exécutaient plus rapidement, le meunier pouvant moudre trois poches de grain en quinze minutes plutôt qu'une seule, comme c'était le cas précédemment <sup>102</sup>.

Un barrage de ciment remplaça la chaussée de bois emportée en juillet 1918 par un coup d'eau épouvantable. Une *dalle* de bois, maintenant disparue, conduisait l'eau au moulin. Elle mesurait environ 75 cm de large par 61 m de long.

Le travail de déglacage de la roue et de la *dalle* pouvait occuper quatre hommes pendant toute une journée. Avec des pics et des pelles, ils fendaient la glace au milieu du conduit pour décoller le fond et les côtés. Ils devaient se tenir à même la roue glacée et mouillée. Ils en sortaient frigorifiés, incapables de se dévêtir avant que leurs habits aient perdu leur raideur. Chaque corvée était récompensée par un repas chaud, préparé par l'épouse du meunier.

### *Apprentissage du métier*

Benoît Beudet tenait son métier de son père qui, lui-même, avait fait son apprentissage auprès de son oncle meunier au moulin du Portage <sup>103</sup>. Élève au Collège de Sainte-Croix jusqu'en 1916, où il obtint son diplôme du cours modèle, Benoît rejoignit son père dès l'âge de dix-sept ans. Issu d'une famille de sept enfants, dont quatre garçons, il montra un grand intérêt pour le métier de meunier alors qu'il était encore jeune. Il était donc tout désigné pour prendre la relève. Bien que ce travail fût exigeant et peu rémunérateur, il ne s'en plaignit jamais. Toujours, il aima ce métier <sup>104</sup> et transmit à son tour ses connaissances à ses fils Jules et Raymond. Raymond fut le dernier meunier de la lignée Beudet et aussi le dernier meunier de Saint-Antoine.

Pour ces meuniers de père en fils, un moulin fonctionnait d'instinct, à l'oeil et à l'oreille, selon les expressions de Jules Beudet. L'apprentissage se faisait au cours de longs moments d'attention, d'écoute et de surveillance des choses. Ôter du grain ou en ajouter, lever la pelle ou l'abaisser, c'étaient ces gestes sans cesse répétés qui permettaient au meunier de faire les continuel ajustements visant à faire tourner les meules assez vite ou pas trop vite et à faire en sorte que la farine en sorte assez fine, bien douce, pas trop *chauffée*, pas en *bouette*. Même

lorsque le meunier allait dîner à la maison, il tendait l'oreille vers son moulin et repérait les sons familiers ou inhabituels.

Le moulin Beudet était ouvert à l'année, mais c'est à l'automne que le travail devenait plus pressant. Pendant cette saison, le père et le fils devaient se relayer jour et nuit. De son côté, Benoît pratiquait son métier tout en cultivant un jardin et en gardant quelques animaux pour les besoins de sa famille.

Dans les moulins, comme dans les maisons, on retrouvait des images pieuses et des rameaux bénits qui rendaient hommage à ceux que l'on vénérât et à qui on demandait de veiller sur les bâtiments.

### *L'avenir du moulin*

Conscients que le moulin Beudet se situait dans la lignée du moulin seigneurial de Saint-Antoine-de-Tilly, des descendants de Benoît Beudet adressèrent maintes demandes à différents organismes gouvernementaux pour en faire reconnaître la valeur patrimoniale et en faire un centre d'interprétation.

À la demande du ministère des Affaires culturelles, Hélène de Carufel réalisa, en 1982, une évaluation patrimoniale du moulin Beudet. Selon cette étude, en ce qui avait trait aux mécanismes, le moulin représentait une réussite et un achèvement parmi les moulins à eau traditionnels. Le hérisson, les quatre pignons et les quatre meules représentaient une concentration maximale des pièces mécaniques par rapport à ce type de technologie. Et l'aménagement des mécanismes était à lui seul une réalisation digne de mention. De l'avis de madame de Carufel, l'état de conservation de l'architecture et des mécanismes était aussi exceptionnel. Les possibilités d'aménagements, tant sur le plan muséologique que récréatif, constituaient donc un potentiel certain de mise en valeur.

En 1985, Charles E. Bélanger de Saint-Édouard fit des démarches auprès du ministère des Affaires culturelles et auprès de Benoît Beudet afin de restaurer le vieux moulin à farine et de le faire déclarer monument historique <sup>105</sup>. D'autres propriétaires subséquents, un monsieur Doré, puis Donald Perron et Mario Demers, les propriétaires actuels, entreprirent la même démarche, mais le Ministère refusa d'accorder les subventions requises. En 1997, le mécanisme ancien et bien conservé

du moulin Beudet fut finalement vendu à Gestion Promiel inc. et servira à remettre en fonction le moulin de M<sup>gr</sup> de Laval, à Château-Richer.

## LES MOULINS À SCIE

Le premier moulin à scie aurait été construit en 1718 par le seigneur Pierre Lestage, à l'endroit qu'on appelle les Chutes Berthier, sur la rive sud.

Les recensements du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle nous présentent nombre de moulins à scie répartis le long des cours d'eau. De dimensions restreintes, soit environ trente pieds sur quarante, et équipés d'une seule scie de long <sup>106</sup>, ils fonctionnaient pour le marché local. Ils nécessitaient en moyenne un investissement de 1 000 \$ à 2 000 \$ et débitaient environ 1 500 pieds de bois par jour ouvrable. D'abord mus par des roues à eau, plusieurs ne fonctionnaient qu'au printemps et à l'automne quand la fonte des neiges ou les pluies grossissaient les rivières <sup>107</sup>. Par la suite, les moulins à scie furent actionnés par des machines à vapeur, puis des moteurs à essence ou à l'électricité.

La coupe de bois représentait un secteur d'activité économique important à Saint-Antoine. Cultivateurs, menuisiers, charpentiers et plusieurs artisans qui excellaient dans l'art du recouvrement en bardeau décoratif avaient constamment recours au scieur de long. Les principales essences de bois apportées au moulin étaient le pin, la pruche et l'épinette. Les nombreux moulins à scie en témoignent. William Laroche, père de Romuald, exploitait un moulin à scie dans le chemin Bois-Clair. D'après sa petite-fille Amabilis Laroche-Janvier, le moulin à scie était toujours là <sup>108</sup> en 1903. L'entreprise Lacroix, de Lacroix et Fils enr., a déjà utilisé pour les besoins de son usine un moulin à scie fonctionnant à l'eau.

Le moulin à scie le plus connu était situé près du moulin à cardes, dans Les Fonds. Il avait été construit en 1837 par un ancêtre de la famille Méthot et devint la propriété d'Arthur Méthot, artisan dans plus d'un métier. Tout, des travaux de maçonnerie jusqu'aux meubles de sa maison, avait été façonné de ses mains, avec l'aide de sa femme et de ses enfants. En 1942, pour cause de vieillesse, il vendit son moulin à scie à la compagnie Houde & Bergeron. Onésime Carré en acheta l'équipement et le moulin déménagea de nouveau en 1961. Jean-Paul Lortie le racheta en 1972 et le déplaça à l'ouest de la paroisse.

### *Incendie au moulin à scie*

La petite Hélène Méthot, fille du scieur de long, était dans les bras de sa soeur Apolline quand le moulin passa au feu le 25 novembre 1911. Nonagénaire, elle a encore souvenir de l'excitation des gens de la maison et de la sensation de chaleur intense qu'elle éprouva ce jour-là. Tous pensaient que la maison allait également brûler. Un membre de la famille apposa une image pieuse dans la fenêtre de la cuisine d'été toute brûlante. On alla trouver le curé au presbytère pour lui demander d'intercéder auprès de la divine Providence afin que le feu épargne la maison et les autres bâtiments. Le curé répondit : « Prenez soin du feu au moulin et il ne brûlera aucun autre bâtiment. » C'est ce qui se produisit très exactement. On reconstruisit le moulin à scie rapidement, le même automne, grâce à une corvée.

### *Relations avec les gens*

Au printemps, durant la période la plus achalandée, beaucoup de cultivateurs venaient faire scier leur bois au moulin Méthot. Souvent, ils attendaient la fin des travaux avant de retourner à la maison, et Arthur invitait ses clients à prendre le repas du midi à la maison. Son épouse, Mathilda Croteau, accueillait alors chaleureusement ces invités qui arrivaient à l'improviste.



*Le moulin à scie d'Arthur Méthot avant l'incendie de 1911.*

Collection Robert Linteau



*Le scieur de long Arthur Méthot dans son moulin à scie en 1923.*

Collection Robert Linteau



*Le moulin à scie reconstruit.*

Collection Robert Linteau

Durant cette période, le scieur de long ne pouvait suffire seul à la tâche et il devait engager du personnel supplémentaire. Des gens des villages environnants apportaient aussi leur bois au moulin Méthot, qui avait la réputation de ne pas gaspiller le bois et de se contenter d'un prix raisonnable. On acceptait tout le travail que les gens apportaient au moulin.

### *Le travail au moulin*

On chargeait les troncs d'arbres sur un chariot avant de les débiter sur leur longueur à l'aide d'une scie ronde. On sciait les planches en différentes épaisseurs selon les exigences du client. Un peu plus loin, les planches de bois sciées entraient dans le planeur<sup>109</sup>, une machine qui faisait disparaître les inégalités du bois. Les filles Méthot travaillaient souvent à tirer les planches du planeur.

La partie extérieure du billot<sup>110</sup> de bois, appelée *croûte*<sup>111</sup>, était sciée, coupée en morceaux et empilée dans la cour par les enfants. L'été venu, ceux-ci avaient la tâche d'entrer les *croûtes* dans la cave de la maison. On s'en servait pour allumer le poêle à bois durant les mois d'hiver. Monsieur Doré se procurait aussi des *croûtes* au moulin à scie Méthot pour chauffer le four à pain de sa boulangerie. Pour ses besoins, les morceaux de bois étaient coupés en bouts de trois pieds (0,9 mètre).

Pour se faire un peu d'argent de poche, Albert Méthot, fils d'Arthur, ramassait le bran de scie provenant du sciage du bois, l'empochait et le vendait 5 ¢ la poche. Les gens possédant une glacière s'en servaient comme matériau isolant afin de conserver les blocs de glace.

### *Un gagne-pain*

Bien que le moulin à scie fût le principal gagne-pain d'Arthur Méthot, ce dernier cultivait sa terre et élevait quelques animaux pour les besoins familiaux. Il devait soigner les animaux avant de commencer son travail au moulin à scie, qui se terminait à la brunante. L'hiver, les activités du moulin cessaient complètement.

## LE MOULIN À CARDES

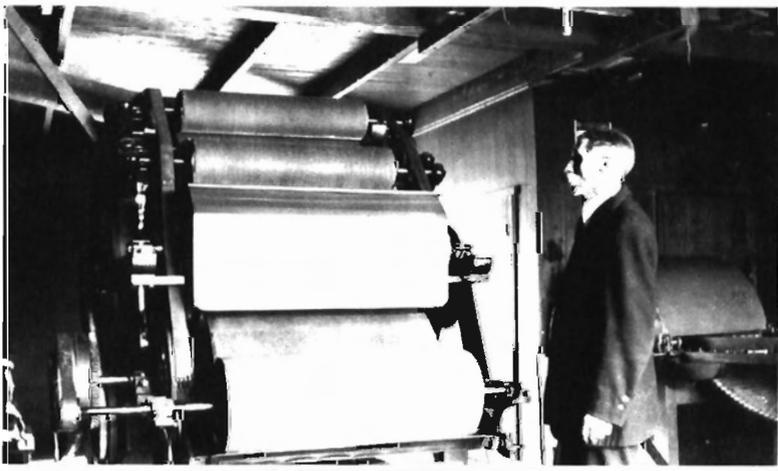
Selon le recensement de 1844, le Bas-Canada déclarait avoir produit 1 210 944 livres (548 557 63 kg) de laine et 655 000 verges (638 232

mètres) de flanelle ou autre étoffe de laine durant l'année <sup>112</sup>. On comptait alors 169 moulins à cardes dont la plupart étaient actionnés à l'eau.

Ce genre de moulin existait depuis fort longtemps à Saint-Antoine-de-Tilly. On sait que déjà, en 1831, Germain Croteau et Jean-Baptiste Ertau étaient cardeurs. En 1876, le meunier François Bourret (Bourré) fit donation à ses fils, Hildevert et Barthélémy, déjà cardeurs, du mécanisme du moulin à cardes qui se trouvait à l'intérieur du moulin à farine situé dans Les Fonds <sup>113</sup>.

Le premier propriétaire connu du moulin à cardes Méthot fut Théophile Legendre, mais d'après la tradition orale, ce moulin était en fonction depuis longtemps lorsqu'il le vendit à Napoléon Piché de Saint-Basile de Portneuf, en 1878.

En 1880, un certain Piché construisit une chaussée en bois un peu plus élevée que la chaussée actuelle. Il exerça le métier de cardeur pendant trois ans avant de vendre le moulin, en janvier 1882, à Joseph-Victor Méthot. En 1898, un feu détruisit le moulin à cardes et toutes ses dépendances. On ne déplora aucune perte de vie, mais peu s'en fallut que l'événement ne tournât au drame : celui qui devait être le dernier cardeur à Saint-Antoine dormait dans son berceau lorsque l'incendie se déclara, et il fut sauvé de justesse.



*Le cardeur Joseph-Victor Méthot devant l'échiffeuse.*

Collection Marie-Paule Méthot

Dès 1900, un nouveau moulin fut reconstruit par Joseph-Victor Méthot, qui fonctionnait par un système d'engrenage des cardes, un mécanisme de sa propre invention. À sa mort, en 1934, son fils Armand prit la relève jusqu'en 1945. Son moulin, dont une partie du barrage est toujours conservée sur la rivière Méthot, était situé au pied de la côte, à l'est des Fonds. Quant à la bâtisse qui abritait le moulin, elle existe toujours et porte aujourd'hui le numéro 4359, rue de la Promenade. Armand Méthot fut le dernier cardeur de la paroisse.

À Saint-Antoine, où les habitants connaissaient déjà le cardage au moulin, les principaux intéressés commencèrent à imaginer des réseaux d'échanges. Ainsi, les colons de Neuville et de Beauce ne tardèrent pas à venir faire carder leur laine à Saint-Antoine-de-Tilly. Le cardeur Joseph-Victor Méthot et, plus tard, son fils Armand avaient des agents qui étaient chargés de visiter les cultivateurs de ces régions et de ramasser la laine. Celle-ci était placée dans des sacs de jute et soigneusement pesée, car le cardeur travaillait à la livre. On s'entendait sur le prix en plus de convenir d'une échéance.

### ***La laine du moulin à cardes***

Au moulin à cardes, la laine était soyeuse et avait généralement une plus belle apparence que celle travaillée à la maison. Mais une partie du cardage continuait de se faire à la maison. Au printemps, on procédait à l'*écharpillage* de la laine. Durant l'été, on la cardait à la main entre deux planchettes de bois, l'une fixe et l'autre mobile, garnies de tiges de fer. Ainsi démêlée et brossée, la laine était prête pour le filage.

À l'automne, les femmes qui faisaient carder au moulin attendaient avec impatience le retour de leur laine. Au moulin Méthot, on la livrait selon l'ordre d'arrivée. Dès que la *laine du pays* arrivait, on entreprenait de la filer, c'est-à-dire d'en tordre les brins au moyen du rouet pour en former un fil continu. Ce fil servirait au tissage ou au tricotage selon qu'on utiliserait du fil simple ou de trois ou quatre brins filés ensemble. Il y avait un rouet et un dévidoir dans presque toutes les familles de Saint-Antoine-de-Tilly jusqu'aux années 1940.

Lorsque les fermières avaient filé leur laine, elles la passaient au dévidoir. Par la suite, elles la teignaient de différentes couleurs. Les recettes variaient de fermière en fermière et étaient transmises de mère en fille. Elles procédaient ensuite au montage du métier. C'était un

travail long et ardu, mais combien gratifiant lorsque les artisanes pouvaient enfin toucher la pièce convoitée ! Dans la plupart des familles, c'était habituellement la grand-mère qui, pour passer le temps, tricotait bas, mitaines, tuques et foulards pour la maisonnée.

### *Menuisiers et artisans du bois*

Sobriété, simplicité, raffinement, beauté, solidité et fonctionnalisme étaient autant de caractéristiques des objets et des meubles fabriqués par nos ancêtres. L'ingéniosité et la patience, l'habileté et la volonté de bien faire, voilà aussi des expressions qui caractérisaient bien ces menuisiers et artisans d'antan.

Le meuble artisanal était fait pour utiliser au maximum l'espace disponible à l'intérieur de la maison. Par exemple, l'encoignure comblait l'angle de coin, généralement considéré comme un espace perdu. Des armoires et des buffets larges et hauts, aux couleurs éclatantes, en plus d'être d'utiles fourre-tout, égayaient ces pièces peu éclairées.

Le menuisier choisissait le plus souvent du bois épais, qu'il assemblait fermement pour former une belle pièce de mobilier à toute épreuve. Jadis, les grands arbres centenaires étaient nombreux dans les forêts vierges du Québec. Les billes de bois, une fois sciées, pouvaient donner des planches de quinze à trente pouces de large. Si bien qu'une seule planche pouvait servir de panneau de côté, de porte ou fournir le siège d'une chaise taillée dans une seule pièce de pin.

Certains objets anciens sont de véritables bijoux d'originalité et de création. Les artisans avaient mis au point des outils ingénieux pour les fabriquer. Porte-allumettes, huches à pain, boîtes à sel, moules à beurre, moules à sucre sont quelques exemples d'objets utilitaires courants qu'ils fabriquaient de leurs propres mains.

Le bois restait le matériau que l'artisan allait le plus exploiter. Les essences de la forêt québécoise telles que le pin, l'épinette, l'érable, le chêne, le merisier, le noyer servaient de matériaux de base à une grande variété d'articles de cuisine. L'artisan maniait la scie, le ciseau ou l'herminette. Des objets étaient tournés et parfois sculptés dans le tronc de l'arbre, ou faits de planchettes assemblées avec des joints en queue d'aronde chevillée ou cloutée<sup>114</sup>. Les menuisiers d'ici utilisaient le hêtre pour la fabrication de rabots de toutes sortes, le chêne pour la plupart

des meubles, le frêne de préférence pour les chaises, tandis que le pin, l'épinette et le sapin fournissaient les planches devant servir à la construction des maisons et des autres bâtiments. Le menuisier cumulait parfois les fonctions de menuisier et de charpentier, ce qui signifiait qu'il pouvait fabriquer des meubles utilitaires, travailler à la charpente et même réparer meubles et bâtiments.

Même si certains artisans avaient pour métier le travail du bois, plusieurs cultivateurs fabriquaient aussi des meubles et divers ouvrages de menuiserie <sup>115</sup>. Par exemple, Noé Genest, du chemin Bois-Clair, fut un habile menuisier et fabriqua la plupart des meubles de sa maison. Le jour, il travaillait sur sa terre ; le soir, il exécutait ses travaux de menuiserie. En 1907, il avait construit un petit bâtiment qui servait de laiterie ; son petit-fils Jean-Guy, qui demeure sur le bien ancestral, a transporté le bâtiment dans l'érablière quatre-vingt-trois ans plus tard pour en faire une cabane à sucre.

Arthur Méthot, des Fonds, scieur de long, était également connu comme un habile ouvrier du bois. Il en était de même de ses voisins, Éleucipe, Philippe et Louis-Philippe Lacroix, qui fabriquaient portes, châssis, jalousies et cercueils et pouvaient exécuter des travaux de charpente et divers menus ouvrages de menuiserie.

Parmi les menuisiers les plus connus <sup>116</sup>, mentionnons Odilon Lefèvre, dit Jack Lefèvre (1872-1940), qui aurait construit sa maison vers 1891-1920 au 3746, chemin de Tilly. Elle était flanquée d'une tourelle qui rappelait la période victorienne. La dépendance près de la maison lui servait d'atelier. Le mur du côté est de la bâtisse était recouvert de nombreux modèles de bardeaux qu'Odilon pouvait exécuter et lui servait de salle de montre : les clients faisaient leur choix à partir de ces modèles.

Plusieurs outils servant au façonnage des bardeaux étaient de fabrication artisanale : rabots, varlopes, galères, bouvets, ciseaux, gouges, marteaux, maillets de bois, vilebrequins, mèches, vrilles, équerres, niveaux, scies, égoïnes et autres. On y retrouvait également des pierres et meules à aiguisage, des scies à ruban, des tours, des planeurs, un *banc de scie* actionné d'abord par une roue à vent, puis par un moteur à essence. Enfin, un coffre à outils, de la colle de poisson et un tablier de cuir.

Ce menuisier du début du siècle dernier avait la réputation d'être très adroit dans l'art de la finition, du chantournage et de la mouluration

et il gardait jalousement ses trucs du métier. « Tu l'apprendras comme tu pourras, toi-tou », disait-il à qui voulait en savoir un peu plus sur ses secrets d'artisan <sup>117</sup>. D'après l'ethnologue Michel Bergeron, les menuisiers de chez nous avaient l'habitude de garder pour eux le fruit de leur expérience.

Ni Ernest ni Albert, ses fils, n'eurent vraiment droit à un apprentissage, puisque leur père avait clairement refusé de les initier. Cet homme considérait que le métier de menuisier était difficile et il ne désirait pas que ses enfants choisissent un métier aussi « éreintant ». Selon Michel Bergeron, au tournant du siècle, le métier de menuisier-charpentier n'était pas de tout repos. Il suffit de regarder les énormes haches à équarrir de douze pouces de taillant, les herminettes de cinq livres, les tarières qu'il fallait manœuvrer à deux hommes, les larges bouvets à moulurer qu'un compagnon devait aider à tirer.

À cela s'ajoutait l'inconvénient de devoir toujours se déplacer faute d'ouvrage suffisant dans la paroisse. Odilon Lefevre fit de longs séjours en Abitibi pour cette raison. De plus, le menuisier ne voulait pas que ses garçons lui « gâtent » ses précieux outils. Il n'endurait guère les enfants dans sa boutique, sauf lorsque ceux-ci jouaient avec les outils qu'il leur avait fabriqués.

Malgré cela, Ernest devint un excellent menuisier. Il commença à exercer son métier à l'âge de trente ans, en 1938. On lui doit la réplique d'un transatlantique qui est suspendu au plafond de l'église paroissiale ; il l'avait fabriqué pour remercier la Providence de l'avoir épargné et lui demander protection pour les navigateurs. Ernest avait sa boutique de menuiserie au 3798, chemin de Tilly, devenue depuis une résidence familiale. Quant à Albert, il travailla également le bois et fut propriétaire de la boutique de son père.

Adélard Aubin, né en 1900, était un autre menuisier autodidacte. Il pratiqua son art de 1918 à 1930 environ.

Vers 1920, les charpentiers et menuisiers exerçaient leur métier pour 20 ¢ de l'heure. Vers 1930, les conditions ne s'étaient guère améliorées, car ils recevaient 25 ¢ de l'heure. Ils travaillaient généralement dix heures par jour et étaient logés et nourris chez les gens qui les embauchaient. Tout le travail se faisait à la main, du commencement à la fin de la construction d'un bâtiment. Personne ne critiquait ces conditions qui étaient les mêmes pour tous <sup>118</sup>.

Enfin, il faut mentionner Téléphore Houde (1856-1936), un habile menuisier-charpentier qui a laissé sa touche surtout sur les maisons du 3939, chemin de Tilly et du 3580, chemin Bois-Clair.

De toute évidence, ces maisons ont été construites et décorées par le même artisan. On pense tout de suite à Téléphore Houde qui a bâti à Saint-Antoine-de-Tilly de nombreuses maisons *brodées* dans le goût victorien (si l'extérieur de ces habitations est remarquable, l'intérieur recèle de véritables prouesses de menuiserie traditionnelle)<sup>119</sup>.

Certaines coutumes relatives au métier de menuisier-charpentier étaient bien vivantes chez les nôtres au XX<sup>e</sup> siècle. Ces artisans, de même que les gens qui participaient à une corvée, avaient l'habitude d'implorer Dieu pour qu'il les aide dans leur tâche. Avant de monter la charpente, ils s'arrêtaient quelques instants pour réciter une courte prière. Une fois la charpente terminée, ils fixaient un sapin au faîte du toit. La pose du bouquet signifiait aux passants que le gros œuvre était érigé. Lorsque le bâtiment était terminé, le curé de la paroisse venait le bénir.

### ***Lacroix & Fils enr.***

Le premier atelier de l'industrie Lacroix & Fils enr. fut construit en 1865 par Eleucipe Lacroix, au 4358 de la Promenade. L'atelier de menuiserie mesurait à peine 22 pieds sur 15 pieds (6,7 mètres par 4,6 mètres) et comportait un seul étage. La boutique était si petite que, pour passer le bois sur le *banc de scie*, le propriétaire avait percé des ouvertures dans les murs. Leurs traces sont encore visibles de nos jours.

Trois générations se succédèrent à la manufacture de portes et châssis et à la fabrication de cercueils : celle d'Eleucipe, de Philippe et de Louis-Philippe<sup>120</sup>. Au début, on effectuait tout le travail manuellement. Eleucipe avait construit un établi et fabriqué tous les outils destinés à l'exercice de son métier : hache, herminette, gouge, rabots, scies à fer, scies à bois, y compris les couteaux placés sur le cylindre du planeur et sur le convoyeur. Le modèle de la lame, d'abord créé en bois, fut ensuite façonné en métal. Une roue penchée, sur laquelle marchait un cheval, transformait l'énergie animale en énergie mécanique et permettait ainsi aux machines-outils de se mettre en mouvement.

On reconstruisit l'établissement en 1902 et on y installa un moteur à vapeur. Une roue faisait tourner les principaux appareils tels que le

*banc de scie*, la scie sauteuse, le planeur et le convoyeur. Un système de leviers avec poulie et treuil fut installé pour faciliter la manipulation des charges qu'il fallait lever ou transporter.

Bien qu'on ignore où il fit son apprentissage, Eleucipe était reconnu pour être un excellent menuisier. La maison qu'il avait construite pour loger sa famille prouvait, par sa solidité et ses éléments décoratifs, qu'il était non seulement un très bon charpentier mais un artisan doué en ornementation. On lui doit encore l'ouvrage de menuiserie ayant servi à l'installation de la meule à grain au moulin Beudet.

Au début des années 1900, les cultivateurs, après avoir bûché sur leur terre, entreposaient toujours une réserve de bois. Au décès d'un membre de la famille, ils apportaient les planches de bois nécessaires à l'atelier de menuiserie d'Eleucipe Lacroix afin de faire fabriquer un cercueil, principalement de pin ou de bois d'épinette.

Eleucipe sciait les planches de bois à l'aide d'une égoïne, les clouait et aplanissait le bois avec un rabot. À cette époque, les cercueils se terminaient en pointe. Ensuite, il recouvrait le bois du cercueil avec une couche de peinture à l'eau. Cette matière colorante liquide était constituée d'une poudre noire (noir de fumée) mélangée avec de l'eau et du savon. Il faisait chauffer cette mixture dans un chaudron et liait le tout en ajoutant de la colle à bois commerciale qu'il se procurait sous forme de brique. À l'aide d'un pinceau, il appliquait la teinture, qui séchait très rapidement.

Il procédait ensuite à la finition intérieure du cercueil. La bourre, qui à cette époque n'était pas très épaisse, était recouverte d'un coton blanc appelé « charline »<sup>121</sup>. Il utilisait un instrument pour *craquer* le tissu, qu'il fixait ensuite tout le tour à l'intérieur du cercueil sous forme de fronces. Cet instrument était formé de deux rouleaux dentelés d'environ seize pouces de longueur, vides à l'intérieur, qui étaient chauffés par une tige de fer rougie au feu et insérée au centre. Actionnés à l'aide d'une manivelle, les rouleaux tournaient l'un sur l'autre. En somme, c'était le même principe que les fers de fonte qui servaient à craqueler jupes et poignets de chemises au siècle dernier. La dernière opération consistait à fixer des poignées au cercueil.

Philippe Lacroix apprit à travailler le bois avec son père. En plus de fabriquer des portes, des châssis et des cercueils, il fabriquait des jalousies<sup>122</sup>. Il se rendait à Québec et faisait du porte-à-porte, offrant ce

nouveau service. Il prenait les mesures sur place et, commandes en poche, il retournait chez lui et se mettait au travail. Après en avoir fabriqué une bonne quantité, il retournait les installer.

Louis-Philippe Lacroix apprit à son tour les rudiments du métier de menuisier auprès de son père. Il travaillait avec ce dernier à la fabrication de châssis en prenant les mesures et en effectuant des « réduits »<sup>123</sup>, selon les besoins, un travail laborieux et répétitif qui exigeait beaucoup de patience.

Un jour, Louis-Philippe avoua à son père qu'il n'envisageait pas de consacrer à cette tâche des « réduits » sa vie durant et lui suggéra d'axer la production sur la fabrication d'un seul produit, celle de cercueils.

Son père et son frère Auguste, qui travaillait également dans l'entreprise familiale, acceptèrent de le suivre dans cette aventure. En 1946, ils ajoutèrent un second étage à l'atelier. Louis-Philippe, qui pensait d'abord à moderniser l'équipement afin d'améliorer les conditions de travail et d'accroître la productivité, dota l'entreprise d'un moteur électrique. Cet équipement moderne et efficace élimina les courroies encombrantes, la poussière et le bran de scie. « Il était possible de venir travailler à l'atelier en chemise blanche si on le désirait <sup>124</sup> » Chaque machine avait son propre moteur tandis qu'un séchoir à bois et une bouilloire chauffaient la bâtisse, une amélioration importante.

*Armand Méthot, le cardeur*



*Ancienne côte des Fonds.*

*À gauche, le moulin à carder ; à droite, la fabrique de cercueils.*

Devenu âgé, Philippe se retira. Les deux frères achetèrent sa part et, peu de temps après, Auguste se retira à son tour.

Devenu seul propriétaire, Louis-Philippe continua d'exploiter son commerce sous la raison sociale Lacroix & Fils. Vers 1948, il entreprit d'agrandir la bâtisse et construisit un bâtiment de trois étages, de 110 pieds (33,6 mètres) de long sur 48 pieds (14,7 mètres) de large. Depuis la fermeture de la manufacture de cercueils Lacroix & fils, la bâtisse démontre une solidité à toute épreuve.

Louis-Philippe prit la destinée de l'entreprise en mains. Il améliora la qualité du bois utilisé, travaillant avec du chêne et du frêne, des essences plus coûteuses et plus difficiles à travailler mais d'une grande qualité.

Louis-Philippe achetait ce bois blanc de cultivateurs de la paroisse et visitait tous les moulins à scie des environs : Saint-Agapit, Saint-Gilles, Dosquet, Saint-Agathe, Joly, Val-Alain. Il achetait cent mille pieds de bois de menuiserie par année, qui arrivaient en planches de douze, dix, huit et six pieds (3,7 ; 3 ; 2 et 1,8 m).

Aussitôt déchargé, le bois était dirigé vers le *banc de scie* et taillé. Le bois entreposé séchait un peu, mais lorsque le temps venait de l'utiliser, il fallait le débarrasser totalement de son humidité. Au début, dans la petite manufacture, on mettait le bois à sécher dans la grange et il fallait attendre plusieurs jours avant de l'utiliser. Avec l'agrandissement, on le transporta dans la chaufferie, dans un espace réservé à cet effet. On pouvait y entrer six mille pieds de bois à la fois. Dans cette pièce se trouvait l'ancienne fournaise à bois de l'église paroissiale, qui permettait d'obtenir de bons résultats en quatre jours environ.

Louis-Philippe était, il va sans dire, un artiste. Il imitait à s'y méprendre le grain du bois de noyer en appliquant d'abord une teinture pâle, puis une autre plus foncée. Avec ses mains, il reconstituait le grain du bois et essuyait la surface à l'aide de petits morceaux de caoutchouc. Il poursuivait par l'application d'un enduit protecteur avant de dépolir légèrement la surface du bois traitée à l'aide d'un *papier sablé*<sup>125</sup>. Il terminait le travail en superposant quatre minces couches de laque. Il résultait de ces différents traitements une surface extérieure impeccable, glacée comme un miroir.

Après les nombreux travaux de finition extérieure, les cercueils étaient portés à l'étage supérieur où s'affairaient des employés au rembour-

rage. La *ripe* reçue sous forme de ballots était fixée dans le fond et sur les côtés intérieurs des cercueils. C'était l'affaire du personnel féminin d'étaler de la ouate enroulée à l'intérieur du couvercle. On recouvrait le matériel de rembourrage d'un tissu de coton blanc ou de couleur ivoire. Ce tissu de finition était soyeux et présentait des points d'ornements habilement exécutés par un plissé. Louis-Philippe créait lui-même ses propres modèles, il les testait et en enseignait l'exécution au personnel féminin. Pour répondre à la demande de la clientèle, il reproduisait également les modèles de ses concurrents. Sa clientèle n'avait que l'embaras du choix : motifs en carrés, en triangles, en nids-d'abeilles, etc. Les cercueils pour enfants étaient fabriqués à l'avance et entreposés dans une armoire. Le bois était recouvert d'un tissu blanc appelé « domette »<sup>126</sup>.

Des femmes travaillaient aux machines à coudre commerciales servant à plisser le tissu de finition intérieure des cercueils. Ces machines à coudre, fabriquées au Danemark, étaient munies de sept aiguilles. Au cours de la guerre 1939-1945, ces appareils étaient devenus rares et coûteux. Louis-Philippe réussit tout de même à s'en procurer un par surenchère à la compagnie Singer à Montréal. Le haut degré d'efficacité en valait le prix. Il participait à toutes les opérations dans son entreprise, travaillant lui-même aux machines à coudre.

La manufacture Lacroix & Fils se procurait la plupart des articles nécessaires à la finition des cercueils tels que coins de métal, crucifix, tissus, parures diverses, chez Gérard Godin, une importante manufacture d'ornementations et de cercueils de Trois-Rivières. Toutefois, les poignées provenaient généralement des États-Unis afin de faire profiter la clientèle d'un plus grand choix et des dernières nouveautés. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, le propriétaire dut fabriquer lui-même des poignées en bois.

En 1962, il acheta, de son voisin Charles-Henri Méthot, un moulin à battre le grain. Les employés, perplexes, se demandaient bien ce qu'il pensait faire de cet engin. Après avoir enlevé de nombreuses pièces, il garda le cylindre et munit le moulin d'un moteur. Pour alléger la tâche des employés et exécuter les travaux de son entreprise d'une façon plus efficace, il transforma ainsi le moulin à battre en un appareil à *échiffer*<sup>127</sup> les copeaux de bois mécaniquement.

Pour agrandir son territoire de vente, Louis-Philippe alla frapper aux portes de chaque entrepreneur de pompes funèbres de Québec tels que Bouchard & Fils, Lépine, Cloutier, Sylvio Marceau, Laberge, Marcoux de Saint-Romuald et Gilbert de Lévis. Bientôt, il vendit des cercueils partout dans la province de Québec : sur la Côte-Nord, en Gaspésie, en Abitibi, en Beauce, dans Portneuf. Il vendit même de ses produits en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Les affaires étaient florissantes. La manufacture comportait une salle de montre pour la clientèle.

Dans les dernières années d'exploitation de la manufacture, une centaine de cercueils se trouvaient ensemble sur la chaîne de fabrication. La manufacture Lacroix & Fils fabriquait jusqu'à trente cercueils par semaine. Louis-Philippe se souvient d'avoir chargé un wagon complet, soit quatre-vingt-dix cercueils en une seule fois.

En 1981, compte tenu de la concurrence du marché américain, la manufacture n'eut d'autre choix que de fermer ses portes. Elle n'était plus rentable, comme le soulignait lui-même le propriétaire de l'entreprise : « Le marché américain est entré sur notre territoire avec un produit meilleur marché que le nôtre. Nos ventes ont baissé. Nous n'avions pas la possibilité de faire marche arrière et de baisser nos prix. Nous ne pouvions pas compétitionner ces géants qui possédaient un outillage automatisé ultramoderne. » Cette manufacture employa jusqu'à treize ouvriers à la fois, et la plupart habitaient Saint-Antoine-de-Tilly<sup>128</sup>.

### *Sylvie Stoeckel, ébéniste*

En 2001, une nouvelle galerie est née au milieu du village de Saint-Antoine-de-Tilly, grâce à Sylvie Stoeckel, originaire d'Avignon en France et de son conjoint Jean-François Côté. Elle est située dans une grange, reconvertie en chaleureuse bâtisse ancestrale, avec un atelier d'ébénisterie et une galerie de meubles et de peintures. Sylvie Stoeckel est diplômée de l'École supérieure d'ébénisterie d'Avignon avec un perfectionnement à l'École de dorure à la feuille d'or et elle est bien ancrée dans le monde des antiquités et des arts du Québec. Elle refuse de faire des reproductions traditionnelles en série. Elle préfère faire revivre les meubles anciens qu'elle achète en les restaurant dans les règles de l'art pour ensuite les vendre : « Mon plaisir, c'est de perpétuer la tradition. Même que j'ai mon propre apiculteur pour la cire et mes propres pigments pour les teintures. » Les murs de la Grange des Phares servent

de vitrine à de nombreux artistes du Québec et de l'étranger. Parmi ceux-ci, notons les oeuvres de Paul Lacroix, de Michel Saulnier, de Gérard Brui et de Sylvie Bouchard<sup>129</sup>.

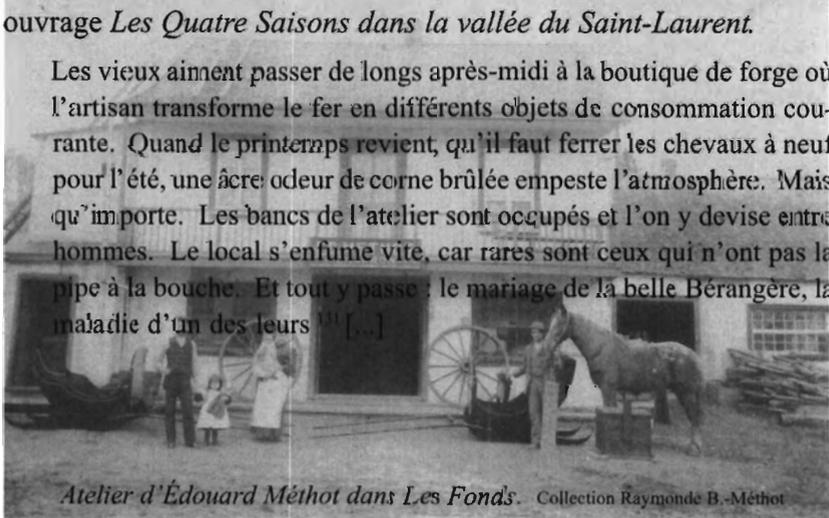
### ***Le travail du fer : les ferblantiers, les charrons et les forgerons***

Le ferblantier d'hier, à la fois fabricant et vendeur de fer-blanc et de laiton, était le spécialiste qui, à partir de la tôle ou du métal blanc, pouvait, en utilisant ses ciseaux, son marteau et ses fers à souder, façonner à peu près n'importe quoi. La manière de plier, de border, d'adoucir ou de marteler était le fruit d'une tradition et d'une longue expérience artisanale, une tradition que poursuivait Joseph Lefèvre vers 1892.

Quant au charron, il avait son attirail spécialisé pour tourner les moyeux et cercler de métal les roues de bois, réparer les voitures en tous genres. Durant les années 1940, un charron, également forgeron, tenait boutique dans Les Fonds, près du quai, et la bâtisse existe toujours. Gérard Rousseau et son épouse habitèrent l'étage de la boutique de forge pendant plusieurs années<sup>130</sup>.

Le métier de charron, qui consistait à fabriquer des chariots, des charrettes et des roues, et le métier de forgeron, qui consistait à travailler le fer au marteau après l'avoir fait chauffer, existèrent pendant longtemps à Saint-Antoine. Bien souvent, le forgeron était aussi charron. Voici comment Jean Provencher décrit l'un et l'autre dans son ouvrage *Les Quatre Saisons dans la vallée du Saint-Laurent*.

Les vieux aiment passer de longs après-midi à la boutique de forge où l'artisan transforme le fer en différents objets de consommation courante. Quand le printemps revient, qu'il faut ferrer les chevaux à neuf pour l'été, une âcre odeur de corne brûlée empeste l'atmosphère. Mais qu'importe. Les bancs de l'atelier sont occupés et l'on y devise entre hommes. Le local s'enfume vite, car rares sont ceux qui n'ont pas la pipe à la bouche. Et tout y passe : le mariage de la belle Béragère, la maladie d'un des leurs<sup>131</sup> [...]



*Atelier d'Édouard Méthot dans Les Fonds. Collection Raymonde B.-Méthot*

Voici la liste de ceux qui gagnèrent leur vie comme charrons à Saint-Antoine entre 1831 et 1888 :

Alarie, Michel ;  
 Auger, Michel ;  
 Baudet, Godfroy ;  
 Berthane, Isaac ;  
 Bertrand, François ;  
 Côté, François ;  
 Côté, Germain ;  
 Croteau, Charles-Eusèbe ;  
 Croteau, Louis ;  
 Delage, Pierre ;  
 Jacques, Jean-Baptiste ;  
 Lafleur, Joseph ;  
 Laroche, Louis ;  
 Lasanté, B. ;  
 Leclerc, Ovide ;  
 Leclerc, Ovide ;  
 Montreuil, Frédéric ;  
 Noël, Jos. ;  
 Sévigny, Jean-Baptiste.



*Croix de chemin exécutée par le  
 forgeron Frédéric Montreuil.  
 Elle était située à l'endroit où  
 réside Réal Bolduc aujourd'hui.*

Collection Hélène Chiasson

À la forge, le métal en tiges ou en plaques prenait une forme décorative ou fonctionnelle, sous la forte poigne de l'artisan qui savait battre, étirer, tourner en spirale le fer brut. Nombre d'outils ou d'objets utilitaires sortaient de la boutique de forge. Dans le village, un peu comme dans les dépanneurs modernes, c'était le lieu où l'on offrait à peu près de tout. La plupart des outils de fer, de la mèche au marteau en passant par toute la gamme des tenailles, des rabots et des outils de ferme, provenaient de l'atelier du forgeron. On y trouvait aussi des lisses de traîneaux, des lames de patin, des clôtures, des croix de cimetière, des clous de forge. Le forgeron était un homme important dans son village. En plus de façonner les outils, les clous, les fiches et pentures, il ferrait les chevaux ou les boeufs, réparait les voitures brisées, appliquait les lices aux traîneaux d'hiver, rafistolait les instruments aratoires cassés. Dans la noirceur de la forge, un immense soufflet de cuir actionné par

l'artisan ou un fils de la maison attisait le feu. Les enclumes ou bigornes, les tenailles, les marteaux à battre, les tarauds, les filières, les râpes et les limes constituaient l'essentiel de l'outillage. Une des tâches importantes du forgeron était, bien sûr, de ferrer les animaux de trait. Il avait alors à sa disposition toute une série de couteaux à pointe recourbée, des grattoirs pour nettoyer et tailler les sabots, des pinces spéciales pour arracher clous et vieux fers et tout un attirail pour immobiliser la bête pendant le travail.

Les forgerons suivants ont pratiqué leur métier à Saint-Antoine :

Bergeron, Alidor ;

Boisvert, Alphonse ;

Boisvert, Émile ;

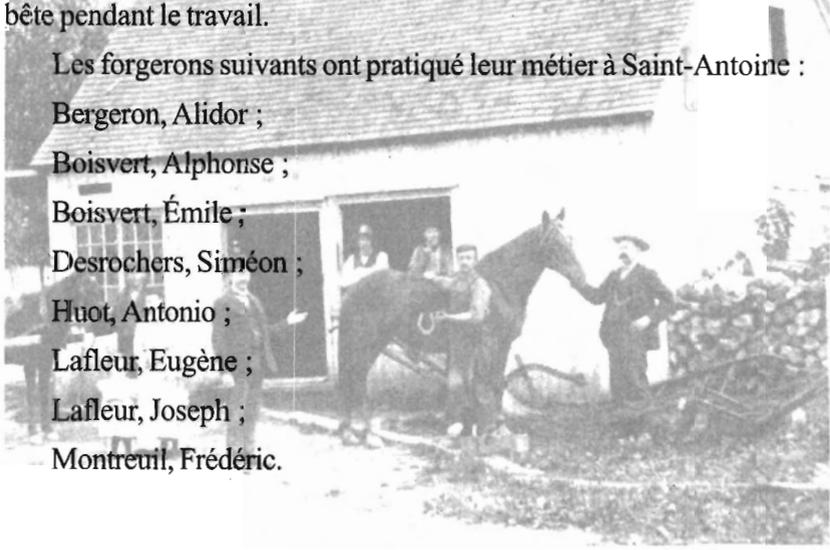
Desrochers, Siméon ;

Huot, Antonio ;

Lafleur, Eugène ;

Lafleur, Joseph ;

Montreuil, Frédéric.



*Une forge à Saint-Antoine-de-Tilly.*

Collection Société historique régionale de Lotbinière

Émile Boisvert <sup>132</sup> fut forgeron au village de 1930 à 1940, avant de travailler chez Houde & Bergeron pendant la Seconde Guerre mondiale <sup>133</sup>. Son père, Alphonse, avait frappé l'enclume avant lui. La forge était située au rez-de-chaussée du 892, rue de l'Église. Les locaux furent occupés beaucoup plus tard par un médecin.

Joseph Lafleur et son fils, Eugène, eurent aussi une forge en activité pendant plusieurs décennies. Dans les années 1930, Eugène possédait une boutique de forge dans le chemin Bois-Clair. Il ferrait les chevaux et exécutait beaucoup de réparations sur les voitures d'hiver et d'été.

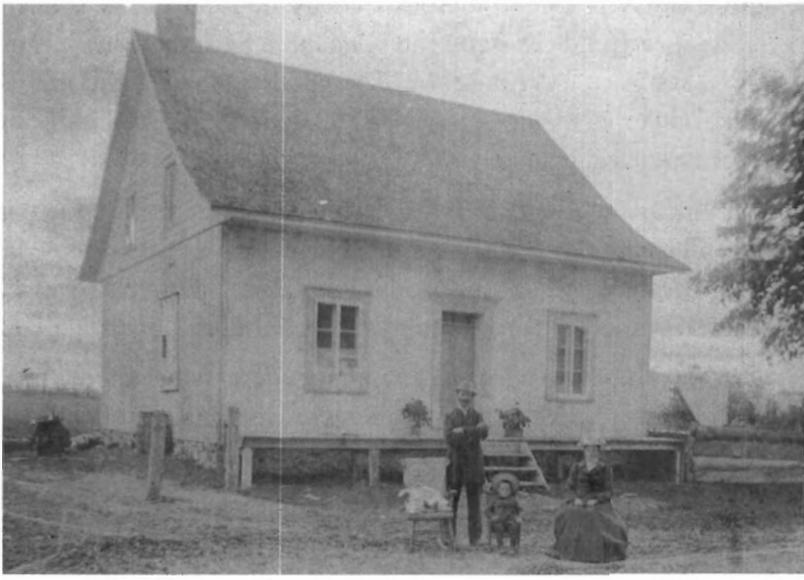
Antonio Huot et Alidor Bergeron possédèrent chacun une forge dans Les Fonds. Alidor aidait parfois ses voisins, mais le travail qu'il faisait dans sa forge était avant tout pour ses besoins personnels.

Les gens profitaient d'une journée où la température n'était pas favorable pour les travaux de la ferme pour se rendre chez le forgeron afin de faire ferrer leurs chevaux et de réparer les voitures si nécessaire.

### *La forge de Frédéric Montreuil*

Vers les années 1910 <sup>134</sup>, un autre forgeron, Frédéric Montreuil, eut sa boutique de forge à la sortie est du village. Il y travailla pendant une vingtaine d'années. Auparavant, après avoir reçu son certificat d'aptitude professionnelle (CAP) pour devenir maréchal-ferrant, Frédéric Montreuil avait ouvert une boutique de forge à Québec. Marié depuis peu, il choisit alors de vivre à Saint-Antoine-de-Tilly, où il arriva en 1904 pour y élever sa future famille. Il acheta la maison d'un certain monsieur Dion, à l'est du village, occupée avant lui par Théodore Dubois et aujourd'hui par Réal Bolduc. La boutique de forge était située près de la maison. Le rez-de-chaussée était occupé par les enclumes, le feu de forge et tout l'attirail nécessaire, et l'étage était réservé à l'entreposage du matériel <sup>135</sup>.

La période la plus achalandée pour le forgeron Montreuil était l'automne. À la demande des cultivateurs des environs, il ferrait leurs chevaux avec des fers à *piens*. Ces fers à crampons, cloués aux sabots des chevaux, amélioraient l'adhérence à la glace. Il cerclait également les roues des voitures d'été et en réparait les rayons. Souvent, son épouse l'aidait dans l'exécution de ce travail. À l'aide d'une pince ap-



*Forgeron Frédéric Montreuil  
et son épouse Angéline Robitaille.*

Collection Hélène Giasson

pelée *cant-hook* ou crève-cœur, elle tenait le bord de la roue pendant que son mari chauffait le fer et l'ajustait tout autour de la roue. En refroidissant, le fer rétrécissait et s'ajustait parfaitement à celle-ci.

Tous les étés, le maréchal-ferrant Montreuil prenait ses précautions et faisait un aller-retour à la basse-ville de Québec sur le *Ste-Croix*. Il se rendait acheter à la ferronnerie-quincaillerie Chinic des fers, des clous et autres articles nécessaires pour être en mesure de répondre aux nombreuses demandes de sa clientèle à l'automne et au cours de l'hiver. Il faisait une importante provision de grandes tiges de fer, car il devait fabriquer ses outils de travail et parfois même des fers à chevaux.

Jamais le forgeron ne faisait attendre un client pour la forge. Il avait eu la bonne idée de se procurer un porte-voix ; aussi, lorsqu'il travaillait aux champs, loin de la boutique de forge, un enfant s'en servait pour le prévenir de l'arrivée d'un client. On raconte qu'un jour, alors qu'il se trouvait à quarante arpents au bout de la terre, il reçut parfaitement le message envoyé à l'aide du porte-voix <sup>136</sup>.

## *La période de spécialisation*

### *Les différentes entreprises*

*(manufactures, fabriques et commerces)*

Plusieurs nouvelles entreprises prirent leur envol à Saint-Antoine-de-Tilly au XX<sup>e</sup> siècle, car nombre de citoyens avaient le sens des affaires. Voici un aperçu de ces différentes manufactures, fabriques et commerces.

- Vers 1950, Raymond Rousseau et Henri Laroche fabriquaient des portes et châssis de maison qu'ils vendaient à Québec <sup>137</sup> ; Raymond fut aussi commerçant et camionneur durant les années 1950 et 1960 ;
- Plus récemment, Antoine Moreau ouvrit la manufacture Super Plastique. Au début, cette entreprise fabriquait une sorte de mélange pateux à base de matières plastiques qui servait à réparer les carrosseries d'automobiles. De nos jours, on y fait du savon et du détergent ;
- De son côté, Joseph Cayer, dans Les Fonds, fabriquait des tuyaux de béton et autres produits du genre ;
- Samuel Lafleur possédait une station-service et y vendait des articles de plomberie <sup>138</sup>, des matériaux de construction et des appareils électroménagers ;
- Plus tard, ce garage fut occupé par Jacques Bolduc qui le vendit à Marcel Bergeron, le propriétaire de Mécanique Marcel ;



*Deuxième garage de Samuel Lafleur  
au village dans les années 50.*

- J.-Henri Laroche était aussi garagiste dans les années 1950 ;
- Plus tard, on connut le garage d'Adélarde Rousseau <sup>139</sup> qui fut loué à Jude Chouinard avant qu'il ouvre son propre garage avec dépanneur en face de la Fromagerie Bergeron ;
- Sous la raison sociale, Beudet & Bergeron, Alidor Bergeron et Clovis Beudet, entrepreneurs de Saint-Antoine-de-Tilly, accomplirent des travaux de grande envergure qui procurèrent de l'emploi à une dizaine de travailleurs de Saint-Antoine. Ils construisirent de nombreux ponts et des quais. Le quai de Saint-Antoine est d'ailleurs une de leurs réalisations. Ils érigèrent aussi des barrages et construisirent des réservoirs. Parmi leurs plus importantes réalisations, signalons les approches du pont de l'île d'Orléans vers 1935-1936, un barrage à Thetford Mines et plusieurs ponts sur la nouvelle route Sir-Wilfrid-Laurier. Clovis Beudet poursuivit ses activités sous le nom de Beudet & Fils et réalisa certains contrats intéressants, comme le centre de réhabilitation François-Charron, le quai de Saint-Bernard-de-l'Île-aux-Coudres, la station de radar du Mont Apica, la station de radar de Moisie près de Sept-Îles <sup>140</sup> ;
- Le Fumoir Saint-Antoine, construit par l'Italien Bera dans les années 1980, fumait surtout du saumon <sup>141</sup>. Il devint rapidement l'un des plus réputés de la région de Québec et même de la province, disait-on <sup>142</sup>. Le premier fumoir passa au feu avant d'être reconstruit et vendu à un autre propriétaire. Puis, sa vocation changea complètement. Quelques propriétaires se succédèrent et utilisèrent l'endroit de différentes façons.
- Thomas Gingras, du chemin Bois-Clair, fut un commerçant d'animaux ;
- Arthur Pesant travaillait le bois et fit partie d'entreprises de la construction ;
- Jean-Jacques Villeneuve commença toute sa vie en vendant des animaux, des terres, des arbres de Noël, des produits de l'érable, des fruits et légumes. Il vendait beaucoup de ses produits au marché Saint-Roch alors situé près du pont Drouin, le long de la rivière Saint-Charles. Philibert Genest y transportait des gens <sup>143</sup>. Pendant plusieurs hivers, comme celui de 1973, Jean-Jacques déblayait la neige de certaines rues et de plusieurs entrées de commerces ou de particuliers. Les fils succédèrent à leur père, vendant fleurs, arbres, animaux, produits de la chasse, de la pêche et quoi encore !

Autrefois, avant que les routes soient déneigées mécaniquement, les parties de routes à entretenir étaient vendues à l'enchère par la municipalité, à l'automne, après la messe du dimanche. L'annonce était faite à la porte de l'église, ce qui rappelait les criées. La Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly était divisée en secteurs : le Bas-de-la-Paroisse, les rangs, Les Fonds, le village, et le secteur allant du village jusqu'au chemin Pincourt et au chemin Bois-Clair. Les intéressés faisaient une offre et celui qui offrait le prix le plus bas obtenait le contrat de déneigement. Cette entente était valide des premières neiges jusqu'au premier avril, moment où il fallait préparer les routes afin de les rendre utilisables pour les voitures d'été. Le déneigement s'effectuait à l'aide d'une *gratte*, c'est-à-dire un grattoir constitué d'une large planche à laquelle on avait fixé des limons et qui servait à l'entretien des chemins d'hiver. En été, le grattoir était constitué d'un cadre de bois muni de lames d'acier qui râpaient et égalisaient la surface de gravier ou de terre. Il est à noter que le premier à déneiger les routes de Saint-Antoine-de-Tilly à l'aide d'un bulldozer fut Gérard Bédard. Les premières sorties de la machinerie étaient toujours observées par les habitants, comme nous l'indique Jules Beudet : « Au début, on était vraiment excités de voir le bulldozer déplacer tant de neige ! Beaucoup de monde suivait la gratte sur plusieurs centaines de pied. »

Dans Les Fonds, le chemin était damé à l'aide de deux rouleaux tirés par un cheval, une opération qui avait pour effet de tasser uniformément la neige et de faciliter le glissement des traîneaux sur la neige. Wilfrid Lambert et Josaphat Lambert déneigeaient le chemin du village et la route de l'église jusqu'au chemin Pincourt, alors que Lionel Bertrand le faisait du chemin Pincourt au chemin Bois-Clair. Désiré Bergeron, Philippe Bergeron et Henri Côté obtenaient également des contrats de déneigement <sup>144</sup>.

### *Exploitation des carrières de pierre et de gravier*

Il y avait autrefois une carrière sur la terre d'Henri Lambert, du chemin Bois-Clair. On y fracassait la pierre à la dynamite pour la construction des routes. Le père d'Antoine Gingras y travaillait comme casseur de pierres.

Léger Gingras, aussi du chemin Bois-Clair, exploitait un *pit de gravier* <sup>145</sup>, comme on disait à l'époque. Il fut le premier à commercer le

gravier dans le chemin Bois-Clair. À l'épuisement de cette carrière, Apollinaire Laroche, également du Bois-Clair, prit la relève un peu avant Armand Gingras qui avait acheté la terre d'Apollinaire Genest du même endroit. On comptait donc trois carrières de gravier au Bois-Clair.

Vers 1925, le chemin Bois-Clair était en terre battue. Au cours de l'hiver, on transportait le gravier à l'aide de traîneaux tirés par des chevaux pour le déposer en tas le long du rang. Après le dégel, on chargeait le gravier dans des banaux tirés également par des chevaux et on le répandait sur le chemin de terre. Tout le chargement et l'épandage du gravier se faisaient à bras d'hommes. À cette époque, le chemin Bois-Clair mesurait tout au plus vingt pieds de largeur <sup>146</sup>.

### *Le transport*

Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, Saint-Antoine connut un service de taxi et un service de train. Le service de taxi consistait en une voiture tirée par des chevaux. Wilfrid Lambert fut l'un des hommes qui effectuèrent ce service, des années 1920 jusqu'à la fin des années 1940. Ce moment sonna la fin du service de taxi à Saint-Antoine et le début du déneigement des routes par procédés mécaniques <sup>147</sup>.

Le petit train Lévis-Deschaillons était le seul moyen de transport public qui permettait aux gens de se rendre en ville l'hiver. Mozart Marchand et Jean Lafleur agissaient à titre de charretiers et menaient les voyageurs à la station de Saint-Apollinaire, en voiture fermée pour plus de confort. Les moins fortunés profitaient de la voiture du postillon Aimé Lafleur qui se rendait à la gare deux fois par jour pour cueillir les sacs de la *malle*.

D'autres paroissiens travaillaient aussi dans le transport général ou comme chauffeurs au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, tels Gérard Dubuc, Émile Méthot, Léo Genest, Isaïe Rousseau. Le dimanche et lors des offices religieux, ce dernier transportait les gens dans sa voiture, des Fonds jusqu'au village. Ces transports quasi familiaux constituaient des moments privilégiés pour bavarder.

Enfin, d'autres étaient camionneurs. Mentionnons Adélar Rousseau en 1954, Marcel Côté en 1961, Jean-Marc Cayer en 1964 ainsi que Raymond Rousseau, André Côté, Bertrand Delisle et autres.

### *Circuit d'autobus*

Le premier propriétaire du service d'autobus Québec-Deschaillons et du service de *snowmobile* à Saint-Antoine-de-Tilly fut Alphonse Daigle, qui vendit l'entreprise par la suite à Jules Méthot et à Lucien Linteau.

Ce service dura quatre ou cinq ans, vers la fin des années 1940, époque où les chemins furent enfin ouverts à la circulation automobile. Robert Linteau, fils de Lucien, se souvient du jour où il était allé chercher l'autoneige à la gare de Saint-Apollinaire avec son père, le véhicule ayant été livré par le train. Et ce premier voyage en *snowmobile* avait été pour le jeune Robert très excitant. Après de nombreuses années, il en conserve encore un excellent souvenir.

La famille d'Alphonse Daigle joua un rôle important dans le transport au cours de la première moitié du siècle dernier. Roger Daigle, fils d'Alphonse, et Roger Boisvert étaient les principaux conducteurs. Jean-Marie, un autre fils d'Alphonse, boulanger à Sainte-Croix, exploitait également un service de taxi. Au cours de la guerre de 1939-1945, beaucoup de concitoyens utilisaient le service de transport en commun pour aller travailler dans les usines de munitions à Québec. Ils pouvaient compter sur quatre transports par jour et utiliser le service même les fins de semaine. À cette époque, les personnes qui possédaient une automobile étaient plutôt rares. La flotte d'autobus Daigle <sup>148</sup> se composait de trois autobus et de deux ou trois mini-bus. En hiver, le service d'autobus s'arrêtait au calvaire et le *snowmobile* prenait la relève jusqu'à Deschaillons <sup>149</sup>.

À partir de 1946, le siège social de la compagnie Transport de Lotbinière se trouvait à Saint-Antoine-de-Tilly. Trois autobus et trois autoneiges assuraient le transport des voyageurs de Québec à Deschaillons tous les jours. Les premiers propriétaires étaient des actionnaires au départ. Il s'agissait de Lucien Linteau, Jules R. Méthot, Jules Cantin, Henri F. Méthot et Arthur Tardif ; tous avaient des liens de parenté entre eux. Lucien Linteau était le gérant général de l'entreprise Transport Lotbinière ltée. En 1962, les derniers actionnaires, Lucien Linteau, Jules R. Méthot et Jules Cantin, vendirent l'entreprise aux Autobus de la Rive-Sud ltée, dont le siège social était à Nicolet. Cette compagnie assura le service jusqu'en 1970, année où les Autobus Deshaies de Deschaillons prirent la relève <sup>150</sup>.



*Autobus de Transport Lotbinière ltée desservant  
Québec – Deschaillons. Collection Robert Linteau*

Les autobus faisaient toujours le circuit Québec-Deschaillons avec un service supplémentaire entre Québec et Sainte-Croix, à cause du nombre plus important de voyageurs de Sainte-Croix, de Saint-Antoine et de Saint-Nicolas <sup>151</sup>.

Le départ se faisait de Deschaillons le matin, alors qu'un deuxième autobus partait de Sainte-Croix vers la même heure, ce qui donnait à Saint-Antoine un service quotidien vers 7 h 20 et un autre vers 8 h, en direction de Québec.

À Québec, c'était la gare d'autobus Saint-Roch qui servait de terminus. Tous les jours de la semaine, les départs avaient lieu à 17 h pour Deschaillons alors que le deuxième autobus partait à 17 h 30 avec Sainte-Croix comme point d'arrêt.

De Saint-Antoine à Québec, le trajet durait de quarante-cinq à cinquante minutes selon l'achalandage, alors que l'hiver il fallait compter environ quinze à vingt minutes de plus. Les routes étaient toutes en asphalte, mais souvent sinueuses et étroites sur le parcours. On retrouvait un terminus dans chaque village, où les voyageurs pouvaient attendre et prendre l'autobus. Toutefois, d'aucuns pouvaient se tenir en bordure

de la route et signaler au chauffeur leur intention de prendre l'autobus. Selon Jules Beaudet, pour signifier leur désir de prendre l'autobus, les gens plaçaient parfois une chaise près de la route.

Les prix étaient variables selon que les passagers étaient des étudiants, des passagers réguliers ou occasionnels. Ainsi, pour voyager de Saint-Antoine à Québec, les étudiants payaient la moitié du prix régulier. Le tarif était d'environ un dollar au cours des années 1970.

L'autobus restait parfois en panne lors des tempêtes et les passagers étaient obligés de loger chez les habitants. Les endroits les plus vulnérables étaient les suivants : le fameux détour à Saint-Nicolas où la route faisait un S, ce qui amenait souvent les gens à passer la nuit chez les Allard, les Genest ou les Hébert ; la route à l'ouest du calvaire, qui obligeait les voyageurs à s'arrêter la plupart du temps chez Damase Garneau ; la côte est des Fonds, où on a déjà vu deux autobus complètement recouverts de neige le lendemain de leur passage ; finalement, le détour obligé chez M. Hébert à l'est de Sainte-Croix.

D'autres fois, la neige provoquait une paralysie générale. Les résidents du chemin des Plaines se rappelleront longtemps l'hiver 1958 avec ses tempêtes de neige qui avaient paralysé la circulation pendant plusieurs jours, les empêchant d'assister à la messe quatre dimanches consécutifs et les obligeant à faire les courses essentielles à pied ou en raquettes <sup>152</sup>.

Le 16 mars 1959, l'autobus de la Compagnie de transport Lotbinière ltée, qui desservait la région, avait dû s'arrêter après que plusieurs automobilistes se furent enlisés dans la neige à environ deux milles à l'ouest du village de Saint-Nicolas. Avec la coopération des deux chauffeurs, messieurs Gaudet et Chouinard, six voyages avaient été effectués pour aller porter de la nourriture aux passagers prisonniers temporairement <sup>153</sup>.

En 1961, encore deux dimanches de suite, les gens du chemin des Plaines, du chemin Bois-Clair, du Bas-de-la-Paroisse et des Fonds ne purent assister à la messe <sup>154</sup>.

### *L'automobile*

Quelle nouveauté ! Quel luxe ! Les premières voitures, très convoitées au début du XX<sup>e</sup> siècle, étaient remarquées et les gens se regroupaient autour pour les admirer. Par exemple, certains citoyens de



*Première automobile d'Alidor Bergeron vers 1920.*

Collection Claire Bergeron, Les Fonds

Saint-Antoine avaient eu la chance d'acheter une Ford à pédales. Il s'agissait d'une voiture qui ne possédait pas de transmission et qui avait trois pédales : une pour reculer, une pour s'arrêter et une autre pour avancer. Lors des messes, le dimanche, tous les paroissiens se réunissaient autour de l'automobile pour admirer ce nouveau moyen de transport.

## LES FEMMES AU TRAVAIL

Il suffit d'évoquer les écrits du chanoine Lionel Groulx et de monseigneur Albert Tessier glorifiant la famille canadienne-française, exaltant les vertus morales et spirituelles des ancêtres, faisant l'éloge de la maternité et magnifiant le rôle familial pour comprendre que les femmes de cette époque avaient à défendre la foi catholique, la langue, les traditions et les vertus familiales.

En dehors de ce milieu de vie, quelques emplois étaient offerts aux femmes qui avaient de l'instruction. Certaines travaillaient comme commis de magasin ou de bureau et comme vendeuses, puis, à partir des années 1900, comme dactylos ou téléphonistes. Le soin des malades étant la responsabilité des femmes, la carrière d'infirmière se développa aussi.

Mais avant l'industrialisation, le service domestique représentait pour nombre de femmes le lieu privilégié et exclusif d'un emploi rémunérateur. En effet, celles qui appartenaient à la classe ouvrière ne pouvaient compter que sur les travaux domestiques de nettoyage, de lessivage, de couture, d'éducation et de soin des enfants <sup>155</sup>.

Le XIX<sup>e</sup> siècle fut une période de croissance générale rapide, caractérisée par des immigrations massives vers les villes. Les femmes participèrent à ce mouvement de migration des campagnes surpeuplées vers les villes du Québec et de la Nouvelle-Angleterre. La demande était très grande à Brooklyn, à Pasadena et à Newton tandis que les villes du textile, comme Lowell, New Bedford et Fall River, offraient de l'emploi dans leurs usines. Déjà au XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs émigrèrent vers Montréal pour travailler dans des filatures de soie. La Montreal Woolen Mill, la Merchant Cotton Compagny employaient un nombre considérable de femmes. Vers 1850, on retrouvait à Montréal des manufactures de chaussures, de vêtements, de textiles, de tabac, de caoutchouc <sup>156</sup>.

Dans les usines, les heures de travail étaient très longues et les conditions salariales médiocres, mais contrairement au service domestique où elles devaient se soumettre en tout temps aux exigences de la maison, les ouvrières d'usine étaient leur propre maîtresse à la fin de la journée. Les servantes ou domestiques étaient souvent mal payées, surchargées de travail et n'avaient guère de congés. Elles étaient mal logées et assujetties à toute heure aux caprices de leur maîtresse <sup>157</sup>.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la participation des femmes au travail fut considérablement modifiée. Qui plus est, après la guerre, les femmes occupèrent par défaut des emplois masculins <sup>158</sup>.

À Saint-Antoine-de-Tilly, elles participaient aux travaux agricoles et domestiques. Certaines rejoignirent les rangs des communautés religieuses où elles assumèrent des tâches dans le domaine de la santé et de l'éducation. Pour les femmes instruites, il n'y avait guère de débouchés, sauf dans les domaines de l'éducation et des soins infirmiers, où elles connurent de grands succès <sup>159</sup>.

Vers 1853-1854, le personnel enseignant laïque était féminin à plus de 63 %. L'acceptation par les femmes de bas salaires entraîna la féminisation du corps enseignant, une réalité dictée par la nécessité de survivre <sup>160</sup>. Par exemple, en 1944, une enseignante touchait un salaire de 625 \$ la première année. Si elle se mariait, elle devait quitter la

commission scolaire <sup>161</sup>. Peu de femmes mariées travaillèrent à l'extérieur du foyer en raison de la conception assez traditionnelle de la famille, du rôle des femmes, du mariage et de l'autorité maritale.

Dans toute l'histoire de Saint-Antoine-de-Tilly, comme dans celle du Québec, les femmes salariées étaient donc peu nombreuses. Selon des statistiques, il semble que huit femmes seulement étaient salariées à Saint-Antoine-de-Tilly en 1940 et elles étaient toutes institutrices. Cependant, certaines occupèrent des emplois non traditionnels et parfois exceptionnels. Ainsi, les soeurs Julie et Ida Méthot, filles d'Arthur, et Isabelle Houde étaient salariées, mais occupaient des emplois très particuliers pour l'époque.

### *Julie Méthot, enseignante et infirmière*

Julie Méthot a d'abord enseigné à l'école de la Côte, à l'ouest des Fonds, puis à Sainte-Catherine de Portneuf. Elle a aussi enseigné aux enfants de Clovis Beaudet, à l'école privée qu'avait fait construire ce dernier dans Les Fonds. Julie Méthot devint ensuite infirmière à la fin des années 1930 ou au début des années 1940. Elle est de celles qui ont quitté la profession d'institutrice pour améliorer leur sort : « Mon salaire baissait tout le temps. Je suis allée suivre mon cours d'infirmière à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus. Les trois premiers mois, on ne recevait rien, ensuite on avait 5 \$ par mois pour nos petites sorties et pour s'acheter des souliers de travail. »

### *Ida Méthot, secrétaire du premier ministre*

Ida Méthot fut la secrétaire du premier ministre Adélard Godbout. Elle travailla d'abord à la direction du Parti libéral de Québec. Lorsque son patron fit sa campagne électorale en vue de devenir premier ministre, il dut remettre au premier ministre une copie du discours qu'il prévoyait présenter à la radio pour le soumettre à son approbation. Selon Ida, Godbout était un orateur-né. Comme il n'avait pas suffisamment de temps pour écrire ses discours, puisqu'il était dérangé constamment, il lui avait demandé d'exécuter son travail de secrétariat à son bureau privé, à sa résidence. On y avait installé un classeur et une machine à écrire et Ida y avait passé trois semaines. Un chauffeur venait la chercher tous les matins vers sept heures trente. Elle demeurait en chambre

et pension au Foyer de la jeune fille situé dans le Vieux-Québec. « On était des bonnes filles, dans ce temps-là », nous dit Ida.

Elle se rappelle que lorsque le député avait eu fini de lui dicter son discours, elle avait immédiatement tapé le texte sur sa machine à écrire, de façon précipitée. Dès qu'elle avait eu terminé son travail, madame Godbout était venue lui porter un café et lui avait suggéré de prendre une pause. Elle ignorait quelle fonction elle occuperait dans l'avenir, mais elle n'était pas inquiète. En effet, elle connaissait plusieurs députés avec qui elle avait travaillé à l'Assemblée nationale. Un jour, le chef de cabinet du Parti libéral, Joseph Boulanger, l'appela et lui offrit un poste de secrétaire à temps plein à la direction du Parti, en compagnie d'une demoiselle Lapierre. Les deux furent ainsi les premières femmes à travailler au bureau du Parti <sup>162</sup>.

### *Isabelle Houde, pionnière méconnue*

Isabelle Houde, fille d'Adélarde, se distingua aussi en obtenant un emploi dans une compagnie qui allait devenir un géant mondial de l'informatique. L'International Business Machines Company Limited (IBM) était présente dans la région de Québec depuis plusieurs années et employait trente-deux personnes. Lors de l'inauguration de nouveaux locaux dans le quartier Saint-Sacrement, au cours des années 1960, les directeurs de la compagnie avaient épaté les journalistes en présentant, lors d'une conférence de presse, un cerveau électronique. Isabelle Houde, qui travaillait déjà avec ces nouveaux appareils, avait alors fait la démonstration du modèle « 305 Ramac » <sup>163</sup>.

### *Les soins capillaires*

Vers la fin des années 1930, Amabilis Laroche-Janvier, alors âgée de onze ans, reçut sa première permanente chez Atchée Desruisseaux <sup>164</sup>. Une coiffeuse venait périodiquement chez les Desruisseaux dans Les Fonds pour appliquer des permanentes et coiffer les femmes de la paroisse. Cette maison qui fut incendiée vers 1965 était le seul local de coiffure à cette époque. Aussi les femmes de la paroisse y venaient-elles nombreuses pour éviter de se rendre à Québec. Il en coûtait 2,50 \$ pour recevoir une permanente. Le matériel utilisé était fort différent de celui employé de nos jours. La coiffeuse enroulait les

cheveux sur des cylindres qu'elle faisait tenir en place à l'aide de pincettes reliées par de longs fils à une machine. Ce jour-là, parce qu'elle avait une chevelure abondante, Amabilis avait dû recevoir sa permanente en deux temps <sup>165</sup>, car la coiffeuse n'avait pas à sa disposition suffisamment de pincettes pour exécuter cette opération.

Vers les années 1950-1960, Thérèse Lambert-Lacroix était aussi coiffeuse.

En 1959, Ida Gingras-Garneau s'annonçait comme représentante des produits de beauté Doraldina et proposait des massages gratuits <sup>166</sup>.

Du côté masculin, Wilbrod Lafleur était le barbier officiel de la paroisse vers les années 1950-1960. Il n'avait pas besoin d'enseigne à la porte : tous les paroissiens le connaissaient. Sa maison était située à l'est du village, exactement dans l'entrée donnant accès à la route Marie-Victorin. En 1973, le nouveau propriétaire, Gérard Goyer, la déménagea sur le côté sud de la route Marie-Victorin.

Théodore Dubois fut également barbier. Sa maison, située au village, là où se trouve plus précisément la rue du Fleuve, fut aussi déménagée.

Gérard Aubin, père de Léon, d'abord cultivateur, était connu comme le barbier du Bas-de-la-Paroisse : il coupait les cheveux de ses fils et d'un grand nombre de voisins. Une coupe coûtait alors 50 ¢ ; avec les années, il augmenta le prix à 75 ¢. Gérard vivait de ce travail d'appoint qui représentait une source de revenus supplémentaires <sup>167</sup>.

## LA POSTE

À partir de 1869, le transport du courrier pour la Royal Mail Line se faisait par bateau de la fin d'avril à la mi-novembre.

Le premier bureau de poste du village, Saint-Antoine Lotbinière, tenu par le seigneur Léon Noël de Tilly, ouvrit ses portes le 6 juillet 1831. Par la suite, Romuald Breton en fut responsable pendant plus de cinquante ans, puis continua le travail avec son fils Joseph, au 3882, chemin de Tilly. On retrouva le bureau, plus tard, chez Antoine Lauriault, au 3909, chemin de Tilly, puis au 3913, chemin de Tilly. En 1960, on le transféra chez Hilaire Bergeron, au 3843, chemin de Tilly. Maître de poste de 1960 à 1971, celui-ci tenta à plusieurs reprises de faire construire un bureau de poste.

Le 6 novembre 1967, le conseil municipal adoptait une résolution préconisant la construction d'un édifice sur un terrain appartenant à Hilaire Bergeron dans le but d'y établir un bureau de poste. Le ministère des Travaux publics tardant à donner une réponse, la construction n'eut pas lieu.

En 1982, le bureau de poste était toujours à loyer. En 1986, selon les procès-verbaux de la municipalité, la construction d'un bureau de poste semblait imminente, mais dans les faits, rien ne bougeait. Le service postal fut finalement offert dans une pièce louée au presbytère.

D'après les Archives nationales du Canada, il y eut douze maîtres de poste au village :

- Léon Noël, J.B. Noël, en 1835 ;
- Joseph Martineau, en 1841 ;
- R. S. Noël, en 1842 ;
- Edmond Larue, en 1853 ;
- Henriette Larue, en 1893 ;
- Arthur Bergeron, en 1894 ;
- Romuald Breton, en 1897 ;
- Joseph Breton, en 1941 ;
- Aurore Boisvert-Breton, en 1949 et en 1952 ;
- J. Antoine Lauriault, en 1958 ;
- Hilaire Bergeron, en 1960 ;
- Jean Bergeron, en 1971.

À partir de 1887, les citoyens de Saint-Antoine eurent droit à deux bureaux de poste. Outre celui du village, un bureau d'acheminement dans Les Fonds, appelé Les Fonds, fut longtemps en activité à partir du 1<sup>er</sup> février 1887. Le ministère des Postes ferma ce bureau le 15 août 1969.

D'après les Archives nationales du Canada, il y eut douze maîtres de poste dans Les Fonds :

- F.-X. Dion, en 1887 ;
- Zoël Desroches, en 1888 ;
- Jos. Garneau, en 1895 ;
- Charles Bergeron, en 1897 ;
- Chas. Eusèbe Croteau, en 1913 ;

Émile Boisvert, en 1913 ;  
Alidor Bergeron, en 1926 ;  
Armand Méthot, en 1945 ;  
Joseph Tanguay, en 1946 ;  
Hervé Rousseau, en 1956 ;  
Madeleine Caron, en 1958 ;  
Azilda Lamontagne, en 1965.

Un troisième bureau, appelé St-Antoine-Est, desservit un moment le Bas-de-la-Paroisse ; il ouvrit ses portes le 1<sup>er</sup> septembre 1911 pour les fermer cinq ans plus tard, soit le 26 octobre 1916. Le maître-poste fut Alphonse Aubin.

Il y a très longtemps, les parents de Guy Gingras étaient responsables d'un petit bureau de poste auquel on avait donné le nom de Gingras, qui desservait les résidents du chemin Bois-Clair. Il fut en fonction du 1<sup>er</sup> septembre 1903 au 26 octobre 1916. De nos jours, le responsable de la poste est aidé dans sa tâche.

Dans tous les rangs de la paroisse, cinquante-cinq boîtes installées sur le parcours de la route rurale numéro 1 étaient visitées tous les jours par le postillon Joseph-Jean Lafleur. Quant aux soixante-cinq boîtes se trouvant sur le parcours de la route numéro 2, c'était le postillon Adrien Laroche qui en avait la responsabilité. Hyppolite Lambert, décédé le 26 décembre 1938, avait fait le service de la route numéro 2 pendant seize ans. Le postillon Aimé Lafleur, lui, se rendait deux fois par jour à la gare de Saint-Apollinaire pour chercher les sacs de *malle*.

## QUELQUES NOTABLES

Les notables du temps étaient ceux qui occupaient une situation sociale importante, comme les médecins, les notaires, les avocats, les ingénieurs, les hôteliers et même certains commerçants. Voici la liste des principaux notables de Saint-Antoine.

***Les notaires***

Dehorney de Laneuville (1701-1730) ;  
 Jean-Baptiste Choret (1730-1755) ;  
 Jacques Perreault (1782-1794) ;  
 Joseph Cadet (1784-1800) ;  
 Louis Guay (1806-1850) ;  
 Joseph Côté (1809-1826) ;  
 Damase Larue (1819-1841) ;  
 Olivier Grégoire (1827-1877) ;  
 Lazare Lefèvre (1828-1884) ;  
 Edmond Larue (1845-1893) ;  
 P.-R.-Ferd. Béland (1852-1860) ;  
 Louis Lemay (1859-1913) ;  
 Joseph Larue (1885-1914) ;  
 Simon Morency.

***Lieutenant-gouverneur de la province***

Hugues Lapointe

***Les avocats***

Charles Dionne ;  
 Simon Morency ;  
 René Ouellet.

***Les ingénieurs***

Mathias Lemay ;  
 Paul-Émile Bergeron ;  
 Laurent Carré ;  
 Léon Aubin ;  
 Maurice Breton ;  
 Denis Laroche ;  
 Claude Aubin ;  
 Yvon Côté.

## LA VIE CULTURELLE (NOS ARTISTES...)

Les premières activités culturelles à Saint-Antoine-de-Tilly furent le lot des communautés religieuses et parfois des curés. Les thèmes choisis étaient surtout religieux. À l'école, et parfois à la maison, on organisait des représentations théâtrales ou musicales pour fêter des anniversaires, souligner la fin de l'année scolaire ou civile.

Des spectacles étaient aussi organisés dans les familles. Les acteurs et les musiciens étaient des membres de la famille, des voisins et amis, des amateurs qui mettaient tout leur coeur et leur talent à la réussite de la soirée. Il faudrait nommer tous les professeurs de chant, les professeurs de musique, les organistes, les directeurs ou directrices de la chorale, les accompagnateurs d'opérettes et de concerts, etc.

### *Voici quelques musiciens de Saint-Antoine :*

Alex Gingras du Bois-Clair – violon ;  
Adrien Laroche du Bois-Clair – violon ;  
Léon Laroche du Bois-Clair – violon ;  
Joseph Gingras – violon ;  
Noël Lambert – violon ;  
Adélarde Gingras du 3<sup>e</sup> rang – violon ;  
Marius Gingras du Bois-Clair – violon ;  
Philippe Croteau des Fonds – violon (ce dernier savait lire la musique) ;  
René Croteau des Fonds – violon ;  
Albert Aubin du village – violon ;  
Benoît Côté de la Plaine – violon ;  
Philibert Bédard de la Plaine – violon ;  
Adélarde Gingras – violon ;  
Jacques Lafleur – pianiste du village ;  
Bruno Lafleur – violon ;  
Jean-Charles Lafleur – violon ;  
Armand Côté de la Plaine – harmonica ;  
Martin Gingras du Bois-Clair – accordéon et violon ;  
Gérard Dion du Bois-Clair – harmonica ;  
Henri-Paul Gingras frère de Guy, du Bois-Clair – guimbarde, harmonica ;  
Alphonse Martel des Fonds – accordéon, harmonica, clavier, chanteur, conteur d'histoires, comédien et farceur ;  
Guy Gingras – accordéon, harmonica.

Les arts se sont considérablement développés depuis les dernières années, à un point tel que certains de nos artistes sont connus à Saint-Antoine-de-Tilly, alors que d'autres sont connus bien au-delà des frontières. Que ce soit avec la musique, la peinture, la sculpture ou l'écriture, nos artistes font preuve de créativité et nous en sommes fiers.

Par exemple, Albina Gingras chantait des extraits d'opéra et Bernard Méthot ainsi que Gaby Lambert chantaient très souvent dans les veillées. De nos jours, on entend aussi la jolie voix de Julie Rousseau.

On retrouvait aussi des gigueux comme Guy Gingras et Martin Béchard. Autrefois, plusieurs femmes giguaient et tapaient du pied.

Arthur Méthot, au dire de tous, avait aussi une très belle voix. À son mariage avec la toute jeune Mathilda Croteau, il avait interprété *Elle ne me croyait pas dans sa candeur naïve*<sup>69</sup>, un extrait d'opéra d'Ambroise Thomas.

Chantal Bergeron, durant plusieurs années, a enseigné la musique aux passionnés de piano et d'orgue. Cette professeure patiente et très compétente a laissé des souvenirs inoubliables dans le cœur de ses élèves. Elle organisait même de petits concerts à l'église, auxquels pouvaient assister la famille des musiciens ainsi que les paroissiens.

Saint-Antoine-de-Tilly a aussi son compositeur et arrangeur, Gérard Jones, qui y habite depuis vingt-cinq ans.

### *Antoine Montreuil, violoniste*

Antoine Montreuil se tailla une réputation enviable dans le monde musical. Né le 11 août 1904, il fit ses études classiques avant de commencer, à vingt ans, l'étude du violon sous la direction de Robert Talbot. En 1926, il recevait du gouvernement provincial une bourse d'études de trois ans. Il partit pour l'Europe le 26 septembre 1928. À Paris, il étudia avec le professeur Maurice Hayot de l'École normale de musique. Pendant son séjour là-bas, il organisa une soirée musicale à la salle du Parc Montsouris, avec le concours de Roméo Jobin, ténor, et d'Oscar Auger, diseur, qui fut un succès. De retour à Québec, il obtint son doctorat de l'École de musique, devenant le troisième Québécois à atteindre ce niveau supérieur en musique. Il étudia aussi le chant à Versailles, ce qui lui valut de donner des cours de chant à d'autres professeurs à l'Université Laval. En 1937, il partit pour New York où il enseigna le violon.



*Le violoniste,  
Antoine Montreuil.*

Collection Marguerite  
Montreuil-Aubin

Il se livra à l'étude de la pédagogie de la musique religieuse et fut choisi pour diriger la chorale en l'église de l'Annonciation. Selon un critique musical du *New York Times*, ce chœur n'avait pas de rival en Amérique. Antoine profita de son séjour à New York pour suivre des cours du grand maître Eddy Backman de l'institut Curtis. En 1940, il fit une tournée de concerts avec ses cinquante élèves. Ils chantèrent à Montréal, à Québec, à Lévis et dans les principales villes américaines. On put l'entendre à plusieurs reprises à la radio de Radio-Canada. Tout jeune encore, en pleine gloire, notre compatriote mourait à Québec, le 1<sup>er</sup> juillet 1940, à l'âge de trente-cinq ans et dix mois.

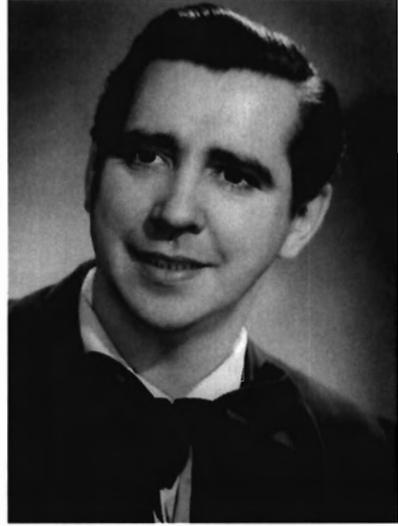
### ***Richard Verreau, ténor***

Richard Verreau <sup>170</sup> connut une carrière extraordinaire jusqu'à la fin des années 1960 alors qu'il fut durement éprouvé par des problèmes de gorge. Il naquit le 1<sup>er</sup> janvier 1926 à Château-Richer, près de Québec. C'est dans la manécanterie de sa paroisse natale qu'il apprit à chanter et reçut ses premières leçons de solfège.

Lorsque ses parents déménagèrent à Limoilou, il décida de joindre la chorale paroissiale, un ensemble vocal ayant une certaine renommée, composé d'hommes et de jeunes garçons. Il poursuivit son apprentissage à l'École de musique de l'Université Laval, dans un cours de chant

*Le ténor,  
Richard Verreau,  
dans l'opéra La Bohème à  
Covent Garden, Londres.*

Collection Richard Verreau



grégorien qui pouvait le conduire au métier de maître de chapelle. Pendant ce temps, il chantait aussi aux messes de semaine, aux messes de funérailles et, très souvent, lors de mariages. C'est justement lors d'une invitation à chanter à un mariage qu'il rencontra sa future épouse, Thérèse Beaudet, fille de Clovis, native de Saint-Antoine-de-Tilly.

Il suivit ensuite des cours privés de chant profane. À l'âge de vingt-deux ans, il remporta un concours de l'Orchestre symphonique de Québec. Peu de temps après, il fut le lauréat du concours « À la recherche du talent », organisé par le club Rotary de Québec, dans la catégorie ténor.

Au cours des années 1940, il eut la chance d'être entendu dans un salon privé par le grand ténor Raoul Jobin, qui décida de le prendre sous son aile. Appuyé par le réputé chef d'orchestre Wilfrid Pelletier, il avait vingt-quatre ans lorsqu'il partit pour l'Europe. Pendant deux ans, à Paris, il travailla assidûment auprès de musiciens français comme Chéreau, Bernac et Poulenc, grâce à qui il approfondit trois aspects de son métier : la technique du chant, l'élargissement du répertoire et l'art dramatique relié à l'opéra. Durant la seule année de 1949, il fut invité à chanter en public plus d'une centaine de fois <sup>171</sup>.

En février 1951, il sortit de l'ombre en chantant *Faust* dans une production de la Société symphonique d'Évreux. Au cours de cette même année, il revint au Québec pour prendre épouse. À partir de ce moment, il fut acclamé par les médias de l'époque et le public québé-

cois. Il accepta plusieurs engagements au cours desquels il eut l'occasion de rencontrer des chanteurs célèbres et très compétents à travers le monde. Par exemple, il voyagea en France, en Italie, aux États-Unis, au Canada et même en Russie. Ces voyages lui permirent d'élargir son répertoire et de maîtriser d'autres langues. On pouvait aussi l'entendre lors de concerts à la radio publique et à la radio privée de Québec et de Montréal.

Il se produisit à quelques reprises à *L'heure du concert*, une émission de prestige à la télévision de la Société Radio-Canada. Grâce aux bons soins de Wilfrid Pelletier, le chanteur eut la possibilité de faire un enregistrement, avec lui, dans la résidence américaine des Toscanini, où était aménagé un studio de la société de disques RCA.

En 1958, la société RCA produisait un premier disque avec monsieur Verreau, sous le titre *Richard Verreau à l'église*. Ce microsillon connut un tel succès que la RCA reprit la recette l'année suivante en produisant *Chantons Noël*. De nouveau, ce fut une réussite inégalée et la société de disques répéta l'exploit dès 1960-1961 avec trois microsillons regroupant des airs favoris sous les titres *Sérénade*, *Opéra et Romance*.

Par ailleurs, avec la *Damnation de Faust* chantée en mars 1959 à Paris, la maison Deutsche Gramophone réalisa un autre enregistrement. Mis en marché en 1960, le microsillon remporta, l'année suivante, le Grand Prix du disque de France !

En 1965, alors âgé de trente-neuf ans, le chanteur lyrique était ovationné partout où il se produisait. C'est à cette époque que des problèmes reliés à sa gorge commencèrent à se manifester. Cependant, sa voix était toujours aussi puissante et les engagements au Canada, aux États-Unis et en Europe se multipliaient à une vitesse incroyable. Il parcourut Québec, Montréal, Los Angeles, New York et l'Italie.

Lors d'Expo 67, il donna un grand concert qui fut enregistré par Radio-Canada et mis sur disque en vue d'être diffusé dans plusieurs pays par les services de Radio-Canada International. À la fin de 1968, ses problèmes de gorges s'accrochèrent. Il accepta l'ablation des amygdales.

Remarquant que sa voix donnait des signes de fatigue, il refusa des engagements. Année après année, ses prestations diminuèrent.

En 1973, la télévision de Radio-Canada fit appel à lui pour une émission intitulée *Chants de Rossini*. À partir de ce moment, il devint sujet

à des allergies répétitives qui affectaient ses voix respiratoires et des nodules apparurent sur ses cordes vocales. Il dut subir l'ablation de l'une d'elles et sa voix en fut grandement altérée.

Après trois ans de démarches de toutes sortes, d'exercices et d'efforts pour retrouver sa voix, le grand artiste lyrique se rendit à l'évidence : il devait abandonner la partie. Mais ce n'était pas de gaieté de cœur qu'il envisageait la triste réalité et il connut des moments difficiles, oscillant entre l'espoir et le découragement. Le chant faisant partie intégrante de son être, c'est avec courage et acharnement qu'il réapprit à chanter. Il chantait deux heures par jour pour son plaisir.

Après s'être produit sur la scène nationale et internationale, le grand artiste lyrique n'allait pas tomber dans l'oubli. En 1991, la compagnie de disques BMG-Musique Québec procéda à la réédition de six enregistrements que la RCA avait réalisés une trentaine d'années plus tôt. En 1996, le chanteur fut intronisé au Panthéon canadien de l'art lyrique et, en 1998, le 8 juillet, il était nommé officier de l'Ordre du Canada par le gouverneur général du Canada, Roméo Le Blanc <sup>172</sup>.

Et pour lui signifier qu'il était entré pour toujours dans la mémoire collective, le 28 septembre 1999, on convia le grand, l'unique Verreau, à la Place des Arts, à une soirée de gala organisée en son honneur. À cette occasion, on lui remit un disque compact résumant les points importants d'une émission qu'il avait réalisée le 28 avril 1998 dans les studios de Radio-Canada. Les bravos et les applaudissements qui fusaient de toutes parts <sup>173</sup> dans la salle de spectacle témoignaient de la consécration d'un talent et d'une carrière.

À l'aube du nouveau millénaire, il accepte gentiment de se produire pour les personnes et organismes qui l'invitent à l'occasion. Par exemple, à la messe de minuit, en l'église de Saint-Antoine-de-Tilly, les paroissiens ont la chance, depuis quelques années, d'entendre ce grand ténor leur offrir en cadeau son célèbre *Minuit, chrétiens*, une interprétation puissante et émouvante. Et on entend toujours parler de lui lors de différentes soirées musicales et même dans certaines publicités.

### ***Bob Aubin, musicien***

Robert (Bob) Aubin est un excellent musicien qui est resté en contact avec ses compagnons d'autrefois. Il a commencé à jouer de la

musique vers l'âge de dix ans dans les réunions familiales alors qu'une de ses sœurs l'accompagnait au piano. Il a acheté son premier orgue en 1953 et a eu comme professeure Marie-Thérèse Lenoir. Il a participé à de nombreuses soirées d'amateurs lors desquelles il a remporté plusieurs prix. Le trio Bob interprète des succès français, américains et sud-américains dans de nombreux hôtels de la province. En 1999, il a retrouvé un grand nombre de compagnons et groupes de musiciens, dont la famille Lafleur, pour une soirée bénéfique organisée par une équipe de bénévoles, dont Diane Laroche, Michel Lafleur et Michel Cauchon, afin d'amasser des fonds pour une cause humanitaire. Les gens sont venus en grand nombre et une somme de 10 000 \$ a été amassée. L'expérience fut renouvelée en 2000, 2001 et 2002.

### *La famille Gingras et ses musiciens*

Guy Gingras est musicien depuis son enfance. Il a joué de l'accordéon et un peu de musique à bouche ou d'harmonica. Il a débuté vers



*Le trio Bob*

*Rollie, Armando et Bob.* Collection Robert « Bob » Aubin

l'âge de quatorze ans avec Martin, son frère jumeau. Dès l'âge de quinze ans, ils étaient invités pour jouer de la musique un peu partout dans les familles avoisinantes. Guy avait acheté son premier accordéon de marque Sapin par catalogue chez Dupuis & Frères ou Eaton, au prix de 3,95 \$. Plusieurs oncles de la famille étaient musiciens. Autodidactes, Guy et son frère écoutaient des *reels* sur un gramophone et les apprenaient à l'oreille. Les frères Gingras pouvaient former un orchestre à eux seuls : Martin jouait du violon, Guy de l'accordéon, Henri-Paul de la guimbarde, de l'harmonica et des cuillères. On les demandait partout : pour des enterrements de vie de jeunesse, des mariages, des noces d'argent, des noces d'or, des soirées du temps des fêtes. Ils travaillaient gratuitement et leur amie de cœur les accompagnait. En récompense, on leur servait quelques rasades d'alcool.

### *La famille Lafleur et ses musiciens*

C'est de leur grand-père Wilbrod Lafleur, violoniste, et de leur grand-mère Alexina Jacques, pianiste, que les enfants de Jacques Lafleur et de Pauline Méthot tiennent leur talent musical. Leur père, Jacques, était un pianiste accompagnateur très doué qui a déjà remporté le premier prix à un concours au Palais Montcalm. Il jouait aussi régulièrement dans les bars et les cabarets. Alors que leur oncle, Bruno Lafleur, jouait du violon et que leur tante, Antonine, chantait. Après avoir constitué un premier groupe vers 1970, certains des fils Lafleur formèrent l'ensemble Manigance au cours des années 1980.

Même si certains ne jouent guère en public, les huit frères Lafleur maîtrisent un ou plusieurs instruments. Ce sont dans l'ordre d'âge : Paul (piano et violon), Gilles (voix et piano), Henri (piano et violon), Roger (guitare, accordéon et piano), Richard (guitare), Guy (piano), Jean-Claude (voix et harmonica) et Michel (piano). Leurs sœurs Denise et Thérèse chantent parfois avec eux. Ils animent régulièrement les fêtes du village et les soirées musicales du centre communautaire.

### ***Maude Bergeron, soprano***

Née à Saint-Antoine-de-Tilly en 1981, fille de Jean et de France Huard, Maude Bergeron est une jeune soprano qui s'initie d'abord au piano et à la musique, avec Chantal Bergeron, avant de commencer sa formation lyrique à Québec. Depuis 1999, elle étudie au Conservatoire de musique du Québec à Montréal. Elle a aussi étudié une année sous la tutelle de Diana Soviero, professeure au Metropolitan Opera de New York.

Remarquable interprète, Maude compte à son actif plusieurs concerts dans la région de Québec, de Montréal et ses environs. Elle a fait partie de la troupe *Cappadoce*. En juin 1999, elle incarnait Christine dans *Le fantôme de l'opéra*. En mai 2000, elle interprétait *Le gloria* de Vivaldi en solo. Au cours de cette même année, elle a connu un franc succès avec le *Stabat mater* de Pergolese, puis au festival de musique sacrée de Québec, lors d'un hommage au grand ténor Richard Verreau. Elle a commencé sa carrière à l'opéra en y interprétant le rôle de Babarina dans *Le Nozze di Figaro* de Mozart, dans le cadre de l'Atelier lyrique du Conservatoire de musique de Montréal, puis en mars 2001, elle était de la première distribution canadienne de l'opéra *L'Isola disabitata* de Haydn. Plusieurs projets d'envergure sont prévus pour cette jeune cantatrice québécoise, dont une création contemporaine du compositeur Denis Gougeon et du dramaturge Normand Chaurette. Elle projette aussi d'aller se perfectionner en Europe et de participer à des concours internationaux.

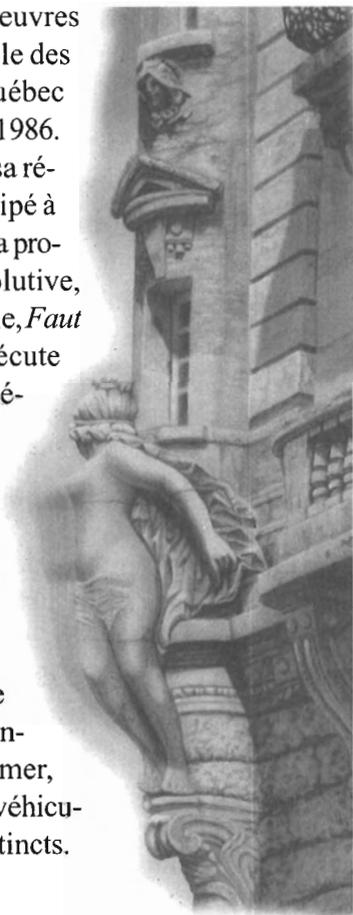
### ***Jacqueline Boisvert-Boily, sculpteure***

Jacqueline Boisvert-Boily est une sculpteure de chez nous qui s'est réalisée à partir d'un long cheminement personnel et professionnel. C'est en observant les jeux de la couleur qu'elle a décidé d'en concrétiser les formes dans l'espace. Elle a aussi découvert le tissu extensible, un matériau malléable qui permet de faire des formes et d'exprimer ainsi les émotions de l'artiste. Ses oeuvres, bien qu'elles soient inspirées du monde végétal ou animal, possèdent souvent des caractéristiques humaines. Ces créations hybrides reflètent le monde imaginaire qui habite l'artiste.

Avant de recouvrir l'oeuvre de cire à sculpter, elle fabrique le moule de céramique qui servira au coulage du bronze. Elle construit un cube à partir de douze rectangles de quatre pouces sur huit pouces qu'elle assemble avec des crochets. À l'intérieur de chacun, elle fixe un treillis métallique qui sert de point d'ancrage pour tendre le tissu. Elle utilise de la colle de peau de lapin, puis de la résine pour donner de la rigidité à ses oeuvres. Finalement, lorsque le bronze est délivré de son moule, la pièce est sablée et polie, puis recouverte d'une patine. Jacqueline Boisvert-Boily expose ses oeuvres dans différents pays, dont l'Italie et le Canada en 1995, et elle participe à des journées culturelles et patrimoniales à Québec.

### *Daniel LeGallic, peintre et sculpteur*

L'artiste LeGallic, qui signe ses oeuvres Freuline, est né en France et a fait l'École des beaux-arts de Paris. Il est arrivé au Québec en 1966, puis à Saint-Antoine-de-Tilly en 1986. Ce peintre a rencontré Salvadore Dali à sa résidence, en Espagne, en 1977, et a participé à plusieurs expositions collectives à travers la province de Québec. Parmi son oeuvre évolutive, on retrouve un imprimé d'une carte postale, *Faut se conserver si l'on veut durer*. Il exécute de très grandes toiles et fait des chars allégoriques pour le Carnaval. Ayant une imagination fertile, cet artiste tente de rendre les images de ses méditations les plus concrètes possible. Il apprend différentes techniques en participant à diverses rencontres et en consultant de multiples documentations. Ces images, qui ne sont pas toujours très claires, comme nous l'explique lui-même l'artiste, sont conçues comme de petits poèmes jetés à la mer, le support pictural étant la bouteille vide véhiculant sa pensée visuelle, ses instants d'instincts.



### **Jean-Paul Garneau, sculpteur et fondeur d'art<sup>174</sup>**

Garno possède une salle d'exposition, la *Galerie Les ateliers Apart*, que l'on retrouve dans l'ancien moulin à cardes de Saint-Antoine-de-Tilly depuis 2000. Son atelier est situé sous le même toit.

Auparavant, il avait ouvert la boutique *Garno-Joncas* sur la rue Saint-Jean à Québec. Pendant plusieurs années, il a étudié la peinture, le dessin, la sculpture, la métallurgie et d'autres formes d'arts. Il est passionné par la fonte des



métaux et a même fait tous ses outils de travail. Cet artiste, qui est aussi enseignant, aime jouer avec la matière et le feu, transformer l'objet, saisir sa beauté pour ensuite l'immortaliser dans une matière différente. On peut observer une de ses sculptures monumentales, *Migration*, près de la Caisse populaire de Saint-Antoine-de-Tilly et une autre de ses œuvres, une fontaine créée pour la Cidrerie et les Vergers de Saint-Nicolas. Il participe aussi à différentes conférences et à des ateliers partout au Canada et même aux États-Unis.

### **Huguette Joncas, sculpteure<sup>175</sup>**

Cette sculpteure crée des œuvres inspirées de la nature et du règne animal, qui ont des similitudes avec l'être humain. Initiée dès l'âge de sept ans à la peinture, des maîtres, dont Jean-Paul Garneau, lui ont appris la beauté de la vie et de la créativité. Titulaire d'un baccalauréat en arts plastiques, cette artiste adore les découvertes et se passionne aussi pour plusieurs autres formes d'arts : elle pratique la peinture, la sérigraphie, la fonderie et est violoncelliste. Elle participe à différentes activités en lien avec les arts et à des expositions à Saint-Antoine-de-Tilly, mais aussi à Lotbinière, à Québec, à Lévis, à Trois-Rivières, à Cap-de-la-Madeleine et dans la région de Montréal. Ses créations se retrouvent



partout dans le monde. Par exemple, en 1999, elle a rempli une commande pour le gouvernement du Québec, dans la série « Caribous en bronze », et trois de ses oeuvres ont été respectivement offertes au président des États-Unis, à celui du Mexique et de la Bavière. L'expérience a été répétée en 2000, le gouvernement du Québec lui ayant commandé des œuvres de la série « Harfang des neiges en aluminium et bronze », dont une a été donnée au président du Luxembourg.

### *Claire Houde, peintre*

Née à Saint-Antoine-de-Tilly, Claire a manifesté des aptitudes et un goût marqué pour le dessin dès son enfance. Pendant deux ans, elle a bénéficié des précieux conseils d'Esther Néron. Par la suite, elle s'est intéressée davantage à la peinture. Claire a étudié auprès du grand peintre Francesco Iacurto, décédé récemment, et auprès de Thérèse Maleza et Claire Thibault. Ces professeurs l'ont aidée à perfectionner sa technique. Ses œuvres figuratives traduisent bien ses émotions et laissent apparaître des coloris chauds et harmonieux, remplis de lumière. De 1988 à 2001, Claire a participé à plusieurs expositions, entre autres celles qui ont eu lieu à Saint-Antoine-de-Tilly : au Motel Natation en 1998, à la Caisse populaire, de 1990 à 1995, et lors de l'événement « Découvrons Saint-Antoine », en 1999 et 2000.

### *D'autres peintres...*

Plusieurs autres personnes de Saint-Antoine-de-Tilly pratiquent la peinture pour leur plaisir personnel ou de façon professionnelle. Nommons, entre autres :

Lise McKabe-Linteau, qui s'adonne à la peinture à l'huile et au pastel ;  
 Claire Martineau-Lambert, qui s'adonne à la peinture à l'huile ;

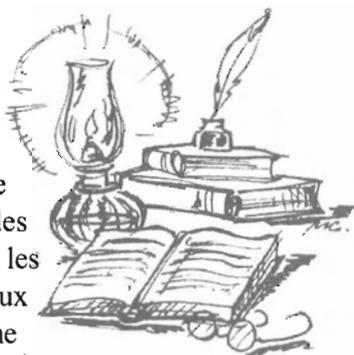
Hélène Beudet-Gagnon, qui s'adonne à la peinture à l'huile ;  
 Claire Beudet-Chalifour, qui s'adonne à l'aquarelle ;  
 Lucille Beudet-Désy, qui s'adonne à l'aquarelle ;  
 Isabelle Houde, fille de Claire, qui s'adonne à la peinture à l'huile et à la peinture sur céramique ;  
 Rose-Yvette-Aubin, qui s'adonne à la peinture à l'aquarelle (elle habite aujourd'hui Cap-Rouge) ;  
 Suzanne Breton-Villeneuve ;  
 Nathalie Couture ;  
 Martine Quirion ;  
 Claudine Bédard ;  
 Claudette Bacher.

### *Paul Ohl*<sup>176</sup>, écrivain

Paul Ohl, né en Alsace, en 1940, habite Saint-Antoine-de-Tilly depuis quelques années. Cet écrivain est connu pour ses onze livres, bien sûr, mais aussi pour ses six scénarios et son expertise dans le domaine des sports, à titre d'athlète et de spécialiste des Jeux olympiques. Son amour des sports vient peut-être du fait qu'il a étudié au Collège militaire de Saint-Jean-sur-le-Richelieu et qu'il a effectué des missions de sauvetage avec le Royal 22<sup>e</sup> Régiment, au cours desquelles il était parachutiste. De plus, il pratique les arts martiaux.

Ce grand voyageur et philanthrope s'intéresse à l'histoire du monde et connaît plusieurs langues et traditions. Par ailleurs, il a étudié à l'Université de Montréal en sciences sociales, des études qui lui ont permis de développer sa culture. De 1965 à 1995, il a même oeuvré dans la fonction publique québécoise.

Fait intéressant, c'est Hubert Aquin qui dévoile à Ohl son talent d'écrivain et d'auteur de fiction lorsque celui-ci publie, en 1975, *Les Arts martiaux : l'héritage des samourais*. Cet admirateur d'Antoine de Saint-Exupéry publie des essais et des romans qui rappellent souvent l'histoire, les anciennes civilisations, la religion, les jeux ou encore un sujet délicat à dénoncer, même aujourd'hui, l'esclavage<sup>177</sup>.



### ***Manon Arcand, écrivaine*** <sup>178</sup>

Manon Arcand est psychothérapeute, formatrice, consultante et conférencière. Elle ne réside plus à Saint-Antoine-de-Tilly maintenant. En 1997, elle a publié *S'initier à la méditation*, un ouvrage dans lequel elle répond à toutes les questions sur le sujet en s'attaquant aux peurs et aux préjugés entourant la méditation.

### ***Réjean Lapointe, écrivain***

Réjean Lapointe possède une maîtrise en sciences politiques de l'Université Laval, un MBA Information Systems de la National University de San Diego et un diplôme de l'École internationale de Bordeaux. Il a occupé plusieurs fonctions dans l'administration publique québécoise avant de délaisser le monde de la bureaucratie, en 1986, pour se consacrer à l'écriture et à l'édition. Il publie plusieurs ouvrages aux Éditions Virage, une maison d'édition présente à Saint-Antoine-de-Tilly au moment de la publication de ses livres :

*Attraction totale*, en 1990 ;

*La république démarchique du Québec*, en 1991 ;

*La roue de la vie*, en 1991 ;

*Le couple se meurt*, en 1991 ;

*La fabuleuse escroquerie péquiste*, en 1995.

L'ensemble de ses œuvres traite de la politique, de l'évolution de la vie et de la société.

### ***Des écrivains chez la famille Ouellet***

Parallèlement à sa profession, René Ouellet<sup>179</sup> développe le goût de l'écriture. C'est à Paris, le 29 novembre 1993, qu'il reçoit le prix Saint-Exupéry (valeur jeunesse) pour la francophonie, des mains d'Anne Brochand, la représentante du délégué de la Langue française, pour son livre *Le chemin du printemps*.

Marie Lise Gingras, son épouse, a écrit un ouvrage biographique, *Wilbrod Bherer, un grand Québécois*, publié en 2001.

En 1998, Caroline, leur fille, a aussi publié *Qui fait la loi sur Internet ? Censure ou liberté, droits et responsabilités*, aux Presses de l'Université Laval. Il s'agit d'un ouvrage sur le droit civil, le droit criminel, le

droit à la propriété intellectuelle et de l'application de ces droits dans le cyberspace. C'est aussi une réflexion sur l'évolution de la liberté d'expression à l'ère des technologies nouvelles et de la responsabilisation de chacun des intervenants en ce domaine.

### ***Alonzo Le Blanc, écrivain et critique littéraire***

Alonzo Le Blanc, né en 1933, en Gaspésie, habite Saint-Antoine-de-Tilly depuis 1976. Titulaire d'un baccalauréat ès arts, d'une licence ès lettres et d'un doctorat en littérature française, ce professeur retraité du département des littératures de l'Université Laval est coauteur du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* (tomes II, III, IV et V), auteur, chez VLB éditeur, du livre *Histoire et présentation de la pièce *Aurore l'enfant martyr**, de Léon PetitJean et Henri Rollin, *Histoire et présentation de l'oeuvre de Jules Fournier, Biographie et textes choisis* et de plusieurs autres textes, des préfaces ou des articles. Monsieur Le Blanc a aussi participé activement à la vie politique de sa région, comme bénévole, comme candidat aux élections provinciales de 1989, comme conseiller municipal en 1985 et comme maire de Saint-Antoine-de-Tilly de 1998 à 2001. Il a laissé la vie politique pour revenir à ses premières passions : l'écriture et la littérature.

### ***Réjean Brousseau, écrivain***

Professeur de géographie au Cégep de Limoilou, Réjean a habité Saint-Antoine-de-Tilly quelques années. Au cours de cette période, il s'est passionné pour l'histoire en participant à la Société historique de Lotbinière. En 1988, afin de commémorer le bicentenaire de l'église de Saint-Antoine-de-Tilly, il a rédigé *L'encadrement paroissial*, un ouvrage sur le patrimoine religieux de la paroisse et ses biens sacrés. Ce livre évoque aussi le souvenir des personnes qui ont contribué à la vie paroissiale, comme les curés et les missionnaires.

### ***D'autres écrivains...***

D'autres personnes natives de Saint-Antoine-de-Tilly ou ayant vécu dans le milieu quelques années se sont adonnées à l'écriture. Yanick Villedieu, animateur d'une émission à Radio-Canada, a écrit un livre intitulé *Un jour la santé*. De plus, les femmes suivantes ont permis de laisser des traces de l'histoire et de la vie des gens de notre communauté :

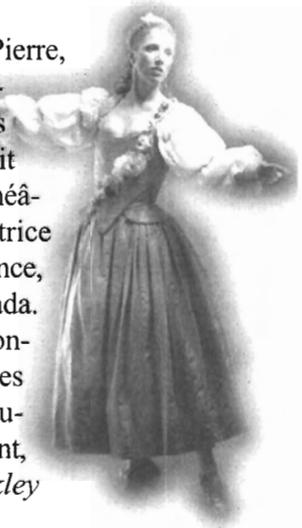
Augustine Méthot-Linteau ;  
 Julie Méthot-Blondin ;  
 Aurore Boisvert-Breton ;  
 Édith Vary-Méthot.

***Antoine Laprise,***  
***comédien, metteur en scène et enseignant***

Antoine Laprise, né le 28 janvier 1968, à Hull, a grandi dans le village de Saint-Antoine-de-Tilly. Diplômé en jeu au Conservatoire d'art dramatique de Québec en 1990, il commence alors une carrière au théâtre. Depuis 1989, à titre de comédien, il a joué dans une trentaine de spectacles à Québec. En 1995, il forme sa propre entreprise de théâtre et devient le directeur du *Sous-Marin Jaune*. Son cheminement professionnel le mène vers des expériences variées dont celles d'auteur, de metteur en scène et d'enseignant en art dramatique. En 1996 et en 1997, Antoine obtient la deuxième place à la Course Destination Monde. Il se démarque par l'obtention des prix du public, de l'image, du commentaire et est colauréat du prix Téléfilm Canada. Grâce à ces réalisations exceptionnelles, il devient réalisateur et caméraman pour des émissions et reportages diffusés à RDI, à TV 5 et à Télé-Québec<sup>180</sup>.

***Marie-Nathalie Lacourcière,***  
***comédienne et danseuse baroque***

Marie-Nathalie, fille de Brigitte et de Jean-Pierre, de Saint-Antoine-de-Tilly, titulaire d'un baccalauréat en éducation musicale, est spécialisée dans la danse baroque, c'est-à-dire celle qui prévalait du temps de Louis XIV. Elle fonde en 1995 le Théâtre Lavallière & Jabot où elle agit comme directrice artistique. Elle a présenté des productions en France, en Nouvelle-Zélande, aux États-Unis et au Canada. Chargée de cours à l'Université du Québec à Montréal, Marie-Nathalie donne aussi des ateliers, des conférences et anime même des bals pour des musiciens, des historiens et des acteurs. Dernièrement, en juin 2002, elle a dansé au prestigieux *Burkley Early Music Festival*, aux États-Unis.



## *Gilles Houde, inventeur*

### *Un homme à l'esprit inventif*

Issu d'une lignée de navigateurs et de constructeurs navals, Gilles Houde poursuit la tradition familiale. Après avoir touché différents domaines reliés à la vie maritime, comme son père, Adélarde, et son oncle Robert, la construction de bateaux l'attire particulièrement. Dans la foulée de ses prédécesseurs, il poussera plus loin son sens de la création.



Collection  
Gilles Houde

Il est d'abord employé chez Bombardier durant neuf ans. En 1968, Gilles crée le premier modèle de Seadoo mis sur le marché par Bombardier. Cet appareil est aujourd'hui exposé au Musée Bombardier à Valcourt.

Pour le 25<sup>e</sup> anniversaire de présidence de Laurent Beaudoin, chez Bombardier, il conçoit une création unique : le Seadoo LB25. Ce véhicule est également présenté au Musée Bombardier de Valcourt. De plus, il crée pour le président un modèle unique de motoneige, aux allures futuristes, Le Mirage.

Après avoir cessé la fabrication de Seadoo pendant plusieurs années, Bombardier reconsidère une mise en marché d'un nouveau modèle. En 1980, Gilles Houde participe au développement de ce nouveau modèle.

Il est tour à tour copropriétaire de Houde & Houde, une usine de fabrication de pièces de bateau à voile et de canots pour monter les rapides, et de AMT Marine inc., une entreprise de construction navale qui offre tous les services spécialisés se rattachant à la conception et à la construction de bateaux de pêche commerciale et de bateaux de servitudes.

Il fonde une entreprise sous la raison sociale Gilles Houde inc. Il reçoit une commande du Petit Chantier Maritime de Lévis. On lui demande de construire le squelette d'un bateau. Cette charpente de bateau est depuis exposée dans un parc en Ontario et sert de matériel éducatif.

Il s'associe plus tard à J. L. Leclerc de Sainte-Croix, une entreprise qui construit des bateaux de type « rescue » ou de surveillance utilisés par la Garde-Côtière.

Encore aujourd'hui, Gilles Houde poursuit sa quête de nouveauté et de développement auprès de l'entreprise Recherche & Développement J. L. Récemment, cette entreprise a reçu une demande plutôt inusitée de Canadair : la construction d'un bateau repliable.

Connaissant Gilles pour ses nombreuses inventions et ses prototypes d'appareils ou véhicules, l'entreprise Recherche & Développement J. L. lui offre le contrat d'exécution. Gilles innove encore une fois et crée le Jet Boat, un bateau à coque rigide en V, repliable, muni d'un collier pneumatique. Ce bateau est conçu pour être déployé et récupéré rapidement à partir de l'avion Canadair 415 SAR pour l'exécution d'opérations maritimes. Grâce à un concept d'articulation novateur, le bateau occupe deux fois moins d'espace, ce qui facilite son rangement et sa manutention.



*Bateau repliable créé par Gilles Houde pour Canadair.*

Collection Gilles Houde

## NOTES

- 1 Il est à noter que, malgré toutes les recherches effectuées et la bonne volonté des chercheurs, il est possible que des personnes de Saint-Antoine-de-Tilly et leur métier ne soient pas mentionnés dans le chapitre...
- 2 Jean-Claude DUPONT, *Coutumes et superstitions*, p. 51.
- 3 Jean HAMELIN et Yves ROBY, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, p. 5.
- 4 *L'Écho Paroissial* (mai 1958).
- 5 Informations tirées du *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1949-1950 et 1950-1951*, p. 308 à 310.
- 6 Firmin LÉTOURNEAU, *Histoire de l'agriculture*, p. 196.
- 7 Jules Méthot était le bras droit de l'honorable Cyrille Vaillancourt, sénateur, dans l'organisation de la Société des producteurs de sucre d'érable. Pendant douze ans, il fut gérant de la fabrique située à Plessisville, dont les produits portaient la marque Citadelle. En 1949, il était chef de la section de l'apiculture et de l'acériculture au ministère provincial de l'Agriculture.
- 8 La résidence qu'il habitait durant l'été fut incendiée en août 1947. Cette terre est habitée de nos jours par Joseph Caron.
- 9 *L'Écho Paroissial*, vol. 2, numéro 7, juillet 1958, p.4.
- 10 CFT. Coll. LDM. Informateur : Guy Gingras.
- 11 Informations recueillies auprès de Réal AUBIN.
- 12 *L'Écho Paroissial*, vol. 3, no 1 (janvier 1959), p. 6.
- 13 Ce vison a été vendu 10 \$ chez Holt Rentfrew. Le vison à cette époque se vendait 3 à 4 \$ Le prix payé pour les peaux variait de 25 à 45 \$ la pièce. Le chat sauvage se vendait environ 1 \$. Les peaux de plus de 1,25 \$ étaient peu nombreuses.
- 14 CFT. Coll. LA. Informateurs : Anita AUBIN et Henri ROUSSEAU.
- 15 Quelques vêtements de rechange.
- 16 CFT. Coll. LDM. Informateur : Benoît CÔTÉ.
- 17 De l'anglais, bottes de caoutchouc.
- 18 Gilet de laine.
- 19 De l'anglais, signifie cabane ou camp.
- 20 De l'anglais, veut dire la fin de la période de travail.
- 21 De l'anglais, signifie contremaître.
- 22 De l'anglais, signifie cuisinier.
- 23 De l'anglais pour désigner des crêpes.
- 24 Expression utilisée autrefois pour parler d'une personne difficile ou dédaigneuse à table.
- 25 De l'anglais pour désigner une paire ou deux chevaux.
- 26 CFT. Coll. LDM. Informateur : Guy GINGRAS.
- 27 CFT. Coll. LDM. Informateurs : Anita AUBIN et Henri ROUSSEAU.
- 28 En 1831, à Saint-Antoine, on retrouvait les journaliers suivants : Antoine Baron, Jean-Baptiste Bergeron, Joseph Bergeron, Pierre Bourdon, Alexis Carier, André Daigle, Ignace Daigle, Louis Daigle, Jérôme Delage, Gab. Filteau, Jos Garneau, Jean-Baptiste Houde, Marcel Lamothe, Gab. Langlois, Charles Laroche, Jean-Baptiste Marion, Jos. Marion, Denis McCône, Charles Rousseau, François Rousseau, John Benckinchaw. Dans *Les livres de prônes*, on retrouve les journaliers suivants : Armand Rousseau (1929), Henri Gingras (1917), Thomas Gingras (1916), Rolland Legendre, Albert Daigle, Adrien Laroche, Philippe Charest, Téléphore Claude Lafleur (1921), Jos. Apollinaire Bergeron (1915), Georges Bergeron (1938), Lucien

- Saint-Onge (1942), Adrien Genest (1947), Joseph-Jean Lafleur (1952-1953), Lucien Ferland (1952), Josaphat Lacroix (1954), Rosaire Lambert (1955), Raymond Caron (1956), Albert Daigle (1959), Robert Lambert (1960), Jean-Yves Demers (1961), Jean-Guy Lambert (1963), Dominique Lafleur (1963), Bernard Belzile (1964), Denis Auger (1965) et Léon Bergeron (1966).
- 29 Dans les années 1960, Charles Demers et Jean-Guy Rousseau étaient vendeurs.
  - 30 CFT. Coll. LDM. Informateur : Antoine-Lévis GINGRAS.
  - 31 CFT. Coll. LDM. Informateur : Antoine-Lévis GINGRAS.
  - 32 CFT. Coll. LDM. Informateurs : Guy GINGRAS et Marie-Paule LAMBERT.
  - 33 Cyril SIMARD et Michel NOEL, *Artisanat Québécois*. 3. Indiens et Esquimaux, p. 200-203.
  - 34 Il existait tout de même d'autres sortes de tissus. Vers 1850, au magasin de tissus de Pierre Dasilva, rue Notre-Dame, à Québec, la toile du pays était mise en balance avec une cinquantaine de variétés de « draps » importés. Rien n'y manquait : basin, batiste, bombazil, bombazine, cambleau, camblotine, camelot, catoon, carisé, casimir, cazenil, chambray, coton, coutil, crêpe, drill, flanelle, flushing, futaine, gingham, lasting, malmolle, merinos, mousseline, nanquin, padoue, plaid, ratine, satin, serge, sehirting, soir, tavelle, velours et autres.
  - 35 Un de ces vendeurs était Honoré Bergeron.
  - 36 Jean PROVENCHER, *Les Quatre Saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, p. 50.
  - 37 En 1893, l'alerte générale était donnée. Le feu qui avait commencé chez Romuald Breton se propagea rapidement chez les Normand et le magasin général était en flammes. L'incendie ravagea le magasin général Breton et s'attaqua à la grange de l'autre côté du magasin Normand. Tous les gens eurent sûrement très peur pour l'église et pour le village au complet. Les magasins furent reconstruits, celui de Breton en 1893, et le magasin Normand, l'année suivante. Par la suite, il y eut une réunion de directeurs de l'assurance chez Arthur Bergeron pour ceux qui désiraient s'assurer. Puis, au mois d'août, des remerciements furent adressés par les incendiés à tous ceux qui avaient aidé au sauvetage. On rendit grâce à Dieu parce que l'église avait été épargnée. Quand ce fut la fête de l'Immaculée Conception, on avertit les gens de ne pas se rendre aux bâtiments dans le village avec leur pipe, car on craignait le feu. D'après les *Livres de prônes*.
  - 38 Pierre Normand avait travaillé à Montréal pendant un certain temps. Il était employé chez Omer Desserre, une chaîne de quincaillerie. Cette maison se spécialise aujourd'hui dans la vente de matériel d'artistes. Pierre avait rencontré une jeune Italienne dont il était très amoureux et pensait, paraît-il, à la marier. Comme c'était la coutume chez les immigrés, cette jeune fille avait fait venir sa famille au Québec afin qu'elle s'y installe, mais le mariage n'eut pas lieu. CFT. Coll. LDM. Informatrice : Denise CARON.
  - 39 CFT. Coll. LDM. Informateur : Léon AUBIN. Marguerite avait une passion pour les félins. Léon Aubin se rappelle qu'elle gardait sept ou huit chats à la fois. Lorsque Pierre Normand se rendait au cimetière, il n'était pas rare de voir les petits animaux le suivre pas à pas.
  - 40 D'après Simone NORMAND.
  - 41 Informations recueillies dans les livres de compte de P.-P. Normand, prêtés par Paul BRUNET, et auprès de quelques personnes qui ont assisté à une soirée d'information sur ce magasin général en 2001.
  - 42 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Marguerite MONTREUIL-AUBIN.
  - 43 BERGERON GAGNON INC., *Le patrimoine de Saint-Antoine-de-Tilly*, p. 24.

- 44 Elle exploitait dans Les Fonds un commerce sous la raison sociale Au bon marché. Elle y vendait des coupons, du tissu à la verge, des cadeaux pour bébés et de la lingerie pour enfants. On pouvait s'y procurer des bas pour dames à des prix aussi bas que 1,75 \$ pour 2 paires. *L'Écho Paroissial*, vol. 2, no 10 (octobre 1958), p. 6.
- 45 D'après des renseignements recueillis auprès de madame Paul-Émile ROUSSEL.
- 46 BERGERON GAGNON INC., *Le patrimoine de Saint-Antoine-de-Tilly*, p. 25.
- 47 Renseignements recueillis auprès de Caroline DUBOIS.
- 48 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Laura Filteau
- 49 Vivant.
- 50 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Marguerite MONTREUIL-AUBIN.
- 51 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Marguerite MONTREUIL-AUBIN.
- 52 La permission d'acheter cette demeure arrive le 8 août 1958 de l'archevêché et la vente est effectuée le 15 août de la même année.
- 53 Voici la liste des différents propriétaires de ce lot, puis de cette demeure.  
 Le 9 mai 1835, bail entre Antoine Coulombe et Louis Marchand ;  
 Le 6 décembre 1875, vente entre Louis Marchand et Augustin Bergeron ;  
 Le 12 février 1877, donation d'Augustin Bergeron à Samuel Bergeron ;  
 Le 14 février 1877, échange entre Samuel Bergeron et Jean-Louis Martineau ;  
 Le 18 décembre 1889, vente de Jean-Louis Martineau à Philémon Dionne ;  
 Le 5 mai 1890, vente de Philémon Dionne à Honoré Rousseau ;  
 Le 16 octobre 1925, transmission, par suite du décès d'Honoré Rousseau, à Adéline Rousseau ;  
 Le 16 janvier 1927, transmission, par suite du décès d'Adéline Rousseau, à sa nièce du même nom ;  
 Le 22 janvier 1956, transmission, par suite du décès d'Adéline Rousseau, à Yvonne Boulé ;  
 Le 24 mai 1956, vente par Yvonne Boulé à Delphis Verdon ;  
 Le 15 août 1958, vente de Delphis Verdon aux Sœurs de la Charité de Québec ;  
 Le 28 août 1997, vente des Sœurs de la Charité de Québec à Alain Desrochers.  
 Renseignements fournis par Alain DESROCHERS.
- 54 D'après le récit de sœur Sainte-Jeanne-d'Orléans, le 1er septembre 1958.
- 55 BERGERON GAGNON INC., *Le patrimoine de Saint-Antoine-de-Tilly*, p. 25.
- 56 *Ibid.*
- 57 Firmin LÉTOURNEAU, *Histoire de l'agriculture*, p. 196.
- 58 GANGWAY, *gannng'oué*. Passerelle. Il semble qu'on prononçait plutôt *ganoué*. Narcisse-Eutrope DIONNE, *Le parler populaire des Canadiens français*, p. 349.
- 59 CFT. Coll. LA. Informateurs : Anita AUBIN et Henri ROUSSEAU.
- 60 CFT. Coll. LDM. Informateur : Léon AUBIN.
- 61 CFT. Coll. LA. Informateurs : Anita AUBIN et Henri ROUSSEAU.
- 62 Cette activité était indépendante de la beurrerie, mais cette machine qui servait à l'égrenage des céréales ou des plantes fourragères était située dans la même bâtisse. À l'automne, certains cultivateurs récoltaient du trèfle de belle qualité. Lorsqu'il devenait noir, ils allaient le « battre » chez le beurrier Bibeau pour en extirper la graine. La graine de trèfle servait aux semences de l'année suivante. Les Gingras possédaient des instruments aratoires assez modernes. Le semoir était muni d'un premier compartiment pour l'avoine et d'un second dans lequel était mélangée la graine de mil avec la graine de trèfle. Une année, les champs ensemencés produisaient de l'avoine et l'année suivante, c'était du foin. Le foin servait à nourrir les

- animaux. Quand on avait un champ de trèfle, on le ménageait pour le bétail : les vaches donnaient plus de lait.
- 63 D'après André LAMBERT.
- 64 Maude COUTURE, *Les entreprises d'ici. La fromagerie Bergeron de St-Antoine-de-Tilly passe aux mains de la Coopérative laitière du sud*. Rive Sud-Express, p. 17B.
- 65 CFT. Coll. LDM. Informateur : Floriant LAMBERT. Félix Lambert, né dans la paroisse en 1844, épousa Philomène Desrochers, de Sainte-Croix, en 1868.
- 66 Fromagerie mentionnée dans les *Livre de prônes du 8 octobre 1899 au 22 mai 1904*.
- 67 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Gilberte MARCHAND-LAROCHE, veuve d'Adrien Laroche, et *Brochure Historique de la paroisse* (janvier 1974), Aurore BRETON-FERLAND et soeur Élisabeth MORNEAU, p. 8.
- 68 Renseignements remis par Florian LAMBERT, arrière-petit-fils de Félix Lambert. Extraits de documents généalogiques de la famille Lambert.
- 69 D'après Dorilas CÔTÉ.
- 70 Marque commerciale de fécule de maïs.
- 71 CFT. Coll. LDM. Informateurs : Gracia FERLAND et Benoît CÔTÉ.
- 72 Appellation de la fourche.
- 73 CFT. Coll. LDM. Informateur : Égide BERGERON.
- 74 Caroline PELLETIER, « Fabrique Bergeron inc. » dans *Revue Industrie & Commerce*, p. 13.
- 75 La plupart des informations sur la fromagerie Bergeron actuelle proviennent d'un tableau explicatif que l'on retrouve à l'intérieur de la fromagerie et dont le titre est *La fromagerie Bergeron, au fil du temps*.
- 76 CFT. Coll. LDM. Informateur : Égide BERGERON.
- 77 Cette expression signifie que ces familles étaient de bons clients.
- 78 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Gracia FERLAND-CÔTÉ.
- 79 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Marguerite MONTREUIL-AUBIN.
- 80 Hélène DE CARUFEL, *Le moulin Beaudet à Saint-Antoine-de-Tilly*, p. 31.
- 81 *Ibid.*, p. 37.
- 82 CFT. Coll. LDM. Informateurs : Madeleine BOURRET-GERMAIN et François BOURRET. Date de son mariage avec Louise Angèle Bergeron. Il épousa, en deuxièmes noces, le 22 février 1819, Angèle Vézina. Les Bourret auraient habité une maison située au 4674, Marie-Victorin, au nord-ouest de la rivière du même nom. D'après Fernand Bourret, une fille de François-Xavier Bourret, Adélaïde, épousa Lazare Lefèvre, un notaire.
- 83 Hélène DE CARUFEL, « Inventaire des biens de feu Jean-Baptiste Noël de Tilly, le 10 avril 1823, devant Et. Ranvoxyé et Ls. Guay » dans *Le moulin Beaudet à Saint-Antoine-de-Tilly*, p. 201.
- 84 Hélène DE CARUFEL, « Accord entre les héritiers de feu Jean-Baptiste Noël Seigneur de Tilly et son épouse, le 27 juin 1838, devant Parent » dans *Le moulin Beaudet à Saint-Antoine-de-Tilly*, p. 206-207.
- 85 Roland LEGENDRE, *Histoire de la seigneurie de Tilly sous le régime français*, p. 50.
- 86 Hélène DE CARUFEL, *op.cit.*, p. 38.
- 87 CFT. Coll. LDM. Informateur : Jules BEAUDET. Son père, Benoît, lui a répété plusieurs fois cette information.

- 88 Vente de Charles François Dionne, Charles Alphonse Dionne, Jean-Bte Bergeron, dame Julie Legendre (veuve de feu Léon Noël de St-Antoine), dame Marguerite Proulx (veuve de feu Rémi-Séraphin Noël) à François Bourré, le 26 août 1864, devant Edmond Larue, enr. 9752.
- 89 Hélène DE CARUFEL, *op.cit.*, p. 40.
- 90 Roch SAMSON, *Histoire de Lévis-Lotbinière*, p. 139.
- 91 Vente de François Bourret à Rosalie Boucher, le 28 juillet 1885, devant Edmond Larue, enr. 23 456.
- 92 Hélène DE CARUFEL, *op.cit.*, p. 42.
- 93 Id., *ibid.*, p. 43.
- 94 Id., *ibid.*, p. 44.
- 95 Petit sceau fixé à la circonférence de la roue hydraulique pour recevoir l'eau motrice.
- 96 Quelques dates concernant le moulin :  
 1936, Zotique Beudet légua sa part à son fils Benoît, meunier. La même année, le copropriétaire Eugène Laroche vendit sa moitié indivise au négociant J. Adalbert Breton.  
 1943, Benoît Beudet devint l'unique propriétaire du moulin à farine.  
 1960, Raymond Beudet, fils de Benoît, prit la relève de son père.  
 1962, Le moulin ferma à tout jamais ses portes. Hélène DE CARUFEL, *op.cit.*, p. 47.
- 97 CFT. Coll. LDM. Informateur : Jules BEAUDET, fils du meunier Benoît Beudet.
- 98 Agathe ARCHAMBAULT et Renée CÔTÉ, *Le moulin Légaré*, p. 2.
- 99 Hélène DE CARUFEL, *op.cit.*, p. 48.
- 100 Id. *ibid.*, p. 50.
- 101 CFT. Coll. LDM. Informateur : Jules BEAUDET, fils du meunier Benoît Beudet.
- 102 Parsème de petits trous.
- 103 L'ancêtre Zotique Beudet perfectionna son art à la seigneurie Joly de Lotbinière avant d'être engagé au moulin à farine de Saint-Antoine-de-Tilly par Charles Dionne, appelé régulièrement seigneur Dionne par ses contemporains. La famille Dionne était propriétaire du moulin à ce moment-là.
- 104 CFT. Coll. LDM. Informateur : Jules BEAUDET, fils du meunier Benoît Beudet.
- 105 *Procès-verbaux verbaux de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly*, 1985.
- 106 SCIE-DE-LONG. Scie qui sert à scier des billots en planches. Narcisse-Eutrope DIONNE, *Le parler populaire des Canadiens français*, p. 596.
- 107 Jean-Claude DUPONT, *Coutumes et superstitions*, p. 51.
- 108 CFT. Coll. LA. Informatrice : Amabilis LAROCHE-JANVIER.
- 109 Machine qui aplanit les planches en enlevant les aspérités.
- 110 Ce mot signifie ici « tronc d'arbre ».
- 111 L'écorce ou la partie extérieure et protectrice des troncs d'arbre.
- 112 Récapitulation, par districts et comtés, des retours du dénombrement des habitants du Bas-Canada et d'autres informations statistiques obtenues durant l'année 1844 (1846).
- 113 Pour plus de détails, voir la partie traitant du moulin à farine.
- 114 LESSARD et MARQUIS, *Antiquités*, p. 245.
- 115 En 1917, un peintre, probablement en bâtiment, habitait à Saint-Antoine. Il s'agissait de Joseph Noël. En 1901, il était mentionné comme navigateur. Plus tard, Émile Bergeron pratiquait aussi ce métier. Dans le recensement de 1831, Jean-Baptiste Dion, William Roy, Louis Sévigny et Willie Williams étaient reconnus comme des charpentiers.

- 116 Dans le recensement de 1831, on retrouve à Saint-Antoine, les menuisiers Charles Aubin, Ol. Bergeron, François Bourret (Bourré), Jean-Baptiste Chaurette, Aug. Croteau, Amb. Deblois, Alexis Genest, Anastasie Rousseau, Jos. Rousseau, Jean Sévigny. Toujours au XIXe siècle, Firmin Côté, Rémy Lafleur, Xavier Noël et Elzéar Demers ont aussi touché le bois. On sait qu'Octave Leclerc était couvreur de toit en 1902 et que Robert Ferland était menuisier et entrepreneur vers les années 1950 et 1960.
- Dans *Les livres de prônes*, on mentionne aussi les menuisiers suivants : Wilfrid Lafleur (en 1915), François Doré, Clovis Beaudet, Joseph Bergeron (1921), Norbert Genest (1923), Jos. Charles Henri Gosselin (1917), Jean-Baptiste Fréchette (1879), François Marchand (1885), Charles-Henri Gingras (1941), Gaston Genest (1947), Auguste Lacroix (1949), Adélar Houde (1951), François Bédard (1952), Maurice Bédard (1956), Laurent Bergeron (1959), Adélar Houde (1959-1962), Léo Bergeron (1961), Émile Boisvert (dans les années soixante), Marcel Bédard (1961), Joseph Cayer (1963), Simon Dubois (1963), André Lafleur (1963), Ernest Lefèvre (1963), André Lambert (1968) et Roland Bédard (1969).
- 117 CFT. Coll. M.B. Informateur : Adélar AUBIN, 1975.
- 118 Michel BERGERON, Travail de recherche présenté à l'U.L., 1975.
- 119 BERGERON GAGNON INC., *Le patrimoine de Saint-Antoine-de-Tilly*, p. 20.
- 120 CFT. Coll. LDM. Informateur : La plupart des informations concernant Lacroix & Fils ont été recueillies auprès de Louis-Philippe Lacroix.
- 121 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Clémence AUBIN. La charline est un tissu de coton blanc empesé qui sert à recouvrir la *ripe* « déchirée » avec laquelle sont constituées les bourres à l'intérieur d'un cercueil et sur lesquelles est placé un tissu de satin froncé.
- 122 Dispositif de fermeture de fenêtre composé de lamelles mobiles, horizontales ou verticales.
- 123 RÉDUIT. Châssis à pièces mobiles dont se servent les menuisiers pour prendre leurs mesures. Narcisse-Eutrope DIONNE, *Le parler populaire des Canadiens français*, p. 559.
- 124 CFT. Coll. LDM. Informateur : Louis-Philippe LACROIX.
- 125 Papier abrasif.
- 126 Ce tissu, un drap velouté, est passé sous des rouleaux en usine, ce qui donne comme résultat un motif décoratif en relief. Ce tissu de finition est collé sur le cercueil en remplacement du vernis.
- 127 ÉCHIFFER et ECHIFFOIR. Effiler de la laine. L'échiffoir est le peigne dont se servent les cardeurs pour échiffer. Narcisse-Eutrope DIONNE, *Le parler populaire des Canadiens français*, p. 264.
- 128 CFT. Coll. LDM. Informateur : Louis-Philippe LACROIX.
- 129 Informations tirées d'un article de Michel Bois, paru dans le journal *Le Soleil*, le samedi 9 février 2002.
- 130 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Gracia FERLAND-CÔTÉ.
- 131 Jean PROVENCHER, *Les Quatre Saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, Les Éditions du Boréal, p. 50.
- 132 Ne pas confondre avec Émile Boisvert, le capitaine et propriétaire de bateaux.
- 133 D'après Jacqueline BOISVERT.
- 134 Dès son arrivée à Saint-Antoine-de-Tilly, Frédéric Montreuil était forgeron. Il déménagea la vieille forge près de sa maison en 1914 et il en construisit une nouvelle

- qu'il occupa jusqu'à sa mort en 1932. D'après Hélène CHIASSON, petite-fille du forgeron.
- 135 La famille Montreuil avait pour voisin un peintre en bâtiment qui était connu sous le nom de *Château* Noël. Il était le frère d'Éphrem. *Château* n'était pas son vrai prénom, mais ce surnom est resté dans la mémoire des gens à tel point qu'ils ne se rappellent plus son prénom véritable. Cette famille comptait deux enfants et on disait madame Noël très propre et très fière. Le surnom *Château* a peut-être pour origine ce trait caractéristique. Sachant que monsieur Montreuil avait porté un haut-de-forme à l'occasion de son mariage, elle lui avait demandé de le porter, pour lui faire plaisir, si un jour elle décédait avant lui. Monsieur Montreuil porta le chapeau tel que promis pour les obsèques de sa voisine.
- 136 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Marguerite MONTREUIL-AUBIN.
- 137 CFT. Coll. LA. Informateurs : Anita AUBIN et Henri ROUSSEAU.
- 138 Ernest Genest (1958), Guy Demers (1965), Jean-Guy Bédard (1966), Maurice Genest (1967) et Samuel Lafleur (1934) ont tous été plombiers.
- 139 Ces différentes personnes ont touché soit à la soudure, soit à la mécanique : Gilles Rousseau (1955), Raymond Bergeron (1966), Henri Laroche (1964), Léopold Bergeron (1964), Rolland Laroche (1968), Gérard Bouchard, J. Armand Janvier (1942), Gaudias Baron (1947), Bernard Méthot (1948), Jean-Guy Garneau (1954), Henri-Paul Tanguay (1955), Émile Dumais (1959), Roland Daigle (1964), Jean-Luc Langlois (1966), Raymond Demers (1967), Maurice Bergeron (1969) et Samuel Lafleur (1934). Liste extraite des *Livres de prônes*.
- 140 D'après Agnès BEAUDET- LAMONTAGNE.
- 141 *Procès-verbaux verbaux de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly*, 1982.
- 142 « La bonne chère », dans *Le Soleil* (20 octobre 1983).
- 143 Informations recueillies auprès de Jean-Jacques et Thérèse VILLENEUVE.
- 144 Informations recueillies auprès d'André LAMBERT.
- 145 Signifiant une montagne de gravier ou de petits cailloux.
- 146 Plusieurs résidents désiraient l'élargissement de la route. Du temps où Guy Gingras était conseiller, il se souvient que l'administration municipale avait sollicité le député pour élargir le chemin. Finalement, le chemin avait été élargie à 40 pieds. Ce n'étaient pas tous les gens qui voulaient donner un morceau de leur terrain. On avait commencé par visiter les propriétaires à l'est du rang, puisqu'ils étaient favorables à ce projet. Ce fut difficile, car, à l'ouest, les gens hésitaient à donner leur approbation. L'asphaltage du chemin Bois-Clair date de la fin du XXe siècle seulement, au moment où le service de voirie prit possession des chemins.
- 147 D'après André LAMBERT.
- 148 Le service d'autobus fut acheté dans les années 1942-1943 à Albert Daigle, de Sainte-Croix, qui exploitait alors un petit service irrégulier avec un vieil autobus. Dès la première année, Transport Lotbinière achetait un autobus neuf de marque Flexible fabriqué à Londonville, Ohio ; il était tout blanc, avec des décorations couleur gris moyen. La seule photo disponible à ce jour date de l'arrivée de ce premier véhicule à Saint-Antoine. Les gens avaient l'habitude d'appeler l'autobus du nom de sa marque de commerce : *le Flexible*. Un deuxième autobus en tous points identique au premier fut acheté deux ans plus tard, ce qui assurait un service confortable de premier ordre et correspondait au désir des nouveaux propriétaires. Avec les années, le service fut constamment amélioré.
- 149 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Arline DE BEAURIVAGE, belle-fille d'Alphonse Daigle.

- 150 En 1988, on demanda à la compagnie de transport Autobus Deshaies de bien vouloir desservir le chemin de Tilly chaque fois que son transporteur effectuait le trajet Sorel-Québec. Procès-verbaux verbaux de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly, 1988.
- 151 Le premier conducteur d'autobus fut Antonin Boisvert, de Sainte-Croix, alors que le premier conducteur de *snowmobile* fut probablement Armand Méthot, de Saint-Antoine. Armand était celui-là même qui exploitait le moulin à cardes à Saint-Antoine et il était cousin des propriétaires de la compagnie de transport. Parmi les autres conducteurs qui oeuvrèrent longtemps pour l'entreprise, il faut noter quelques membres de la famille Bergeron de Leclerville, dont Georges et Martin. Ce dernier était surtout impliqué comme mécanicien principal, opérant le garage à Leclerville. Il y eut aussi Gérard Gaudet, également de Leclerville ; Philippe Trépanier, de Sainte-Croix ; et un dénommé Chouinard, de Leclerville, qui demeura au service la compagnie de transport pendant quelques années.
- 152 *L'Écho Paroissial*, vol. 2, no 3 (mars 1958), p. 2.
- 153 *L'Écho Paroissial*, vol. 5, no 1 (février 1961).
- 154 *L'Écho Paroissial*, vol. 3, no 3 (mars 1959), p. 3 à 5.
- 155 Marie LAVIGNE et Yolande PINARD, *Les femmes dans la société québécoise*, p. 8.
- 156 *Ibid.*, p. 33 à 39.
- 157 *Ibid.*, p. 41.
- 158 *Ibid.*, p. 54.
- 159 *Ibid.*, p. 51.
- 160 *Ibid.*, p. 16.
- 161 *Ibid.*, p. 137.
- 162 CFT. Coll. RL. Informatrices : Julie et Ida MÉTHOT.
- 163 Dans un article (journal inconnu), on indique clairement ce moment : « *Miss Isabel Houde, seated operates the machines while Miss Madeleine Boutet looks over the operation.* »
- 164 Xavier Desruisseaux, le père d'Atchée, habitait cette maison. C'était un commerçant, un usuraire. Il avait une clientèle dans Val Alain et Joly, ceux qu'on appelait les colons du temps. Il leur prêtait de l'argent et lorsqu'ils ne pouvaient rembourser, il prenait possession de leurs terres et les revendait. Jean-Paul Aubin, le frère de Gérard, demeurait à cet endroit. CFT. Coll. LDM. Informateur : Léon AUBIN.
- 165 CFT. Coll. LA. Informatrice : Amabilis LAROCHE-JANVIER, épouse d'Armand Janvier.
- 166 *L'Écho Paroissial*, vol. 3, no (8 octobre 1959), p. 6.
- 167 CFT. Coll. LDM. Informateur : Léon AUBIN.
- 168 *L'Écho paroissial*, volume 3, no 4 (avril 1959) et volume 4, no 2 (mars-avril 1959), p. 2
- 169 CFT. Coll. LDM. Informatic : Hélène MÉTHOT.
- 170 Informations tirées de Louis THÉRIAULT, *Richard Verreau, Chanter plus beau*.
- 171 Voici un échantillon de son répertoire : *Après un rêve et Chanson du pêcheur* de Fauré ; *Romance* de Debussy ; *Air de la fleur*, de Carmen ; *Du moment qu'on aime* de Grétry ; *Martha* de von Flotow et combien encore.
- 172 « Officier de l'Ordre du Canada » dans *Le Soleil* (11 juillet 1998).
- 173 Informations tirées de Louis THÉRIAULT, *Richard Verreau, Chanter plus beau*.
- 174 Informations tirées de la brochure intitulée *Garno*.
- 175 Informations tirées des brochures intitulées *Joncas* et *Créations Huguette Joncas*.

- 176 Informations tirées de « Paul Ohl, samouraï de génie » dans *Le Soleil* (21 octobre 2000).
- 177 Parmi ses ouvrages, on retrouve :  
*Les arts martiaux*, publié en 1975 ;  
*La guerre olympique*, publié en 1977 ;  
*Le dieu sauvage*, publié en 1980 ;  
*La machine à tuer*, publié en 1981 ;  
*Katana, le roman du Japon*, publié en 1986 ;  
*Soleil noir*, publié en 1991 ;  
*L'enfant dragon*, publié en 1994 ;  
*Black*, publié en 2000.
- 178 Renseignements recueillis auprès de Reine Bourassa.
- 179 René Ouellet, avocat, fut membre de l'étude Bherer, Bernier, Côté et Ouellet, et nommé juge administratif à la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles en 1999.
- 180 D'après Marie Lise Gingras-Ouellet.



*Inauguration des réservoirs d'aqueduc et d'égouts  
par le maire Gérard Aubin en 1965.*

Collection Thérèse Lambert-Villeneuve

## *Le XX<sup>e</sup> siècle : vers le tricentenaire de Saint-Antoine-de-Tilly*

**A** partir du moment où un maire est élu, les paroissiens vont désirer améliorer leur qualité de vie. Cette préoccupation pour les affaires municipales côtoie les préoccupations religieuses. En effet, la religion fait partie du quotidien de ces habitants et leur permet une certaine vie paroissiale.

### **LA VIE MUNICIPALE**

En 1996, on comptait 1 381 personnes, ce qui montre une stabilité plutôt singulière puisque dans les années 1900, on en comptait approximativement le même nombre. En 1998, on dénombrait 15 naissances, 7 décès et 4 mariages. Nous sommes très loin de la centaine de baptêmes du XIX<sup>e</sup> siècle... Cette stabilité s'explique peut-être par le fait que les terres étaient de moins en moins disponibles et que la popularité des villes <sup>1</sup>était grandissante. Vers 1760, au moment de la Conquête, deux familles prédominaient au sein de la population, les Croteau et les Bergeron, qui rassemblaient vingt pour cent des ménages <sup>2</sup>. De plus, on peut voir dans le *Livre d'or de la noblesse rurale canadienne-française*, écrit par le Comité des anciennes familles, une liste des familles de la province de Québec dont les descendants occupaient en 1908 la terre ancestrale depuis 200 ans ou plus. Certaines furent honorées en 1908 lors du tricentenaire de la fondation de Québec. Sept familles de Saint-Antoine-de-Tilly méritèrent une médaille de bronze parce que leur terre n'avait jamais changé de nom, c'est-à-dire qu'elle avait toujours été la propriété des descendants du colonisateur primitif :

- la famille Croteau, établie à Saint-Antoine dès 1690, dont neuf générations se sont succédé ;
- la famille Bédard, qui compte neuf générations issues de l'ancêtre Isaac Bédard, dans le chemin des Plaines. Six familles de Bédard, descendants de l'ancêtre sont établies sur des fermes ;
- la famille Lambert, ayant pour ancêtre Pierre Lambert, qui compte aussi neuf générations ;
- la famille Laroche ;
- la famille Genest, de la lignée du célèbre régiment de Carignan envoyé de France au Canada par monsieur de Tracy en 1665, qui compte aujourd'hui sept générations ;
- la famille Bergeron ;
- la famille Aubin.

En 1959, le comité des familles terriennes remettait une plaque commémorative à plusieurs descendants de familles pionnières du Québec, dont plusieurs de Saint-Antoine. Celles <sup>3</sup> de Charles Bergeron, d'Alidor Bergeron, d'Edgar Bergeron, de Victorien Croteau, de Raymond Daigle, de Raoul Desrochers, de Charles-Hyppolite Lambert et d'Émilio Lambert <sup>4</sup> étaient du nombre.

De nombreuses familles sont présentes depuis longtemps sur les terres de Saint-Antoine-de-Tilly. Par exemple, celle de Jean-Guy Genest, du chemin Bois-Clair, et de son épouse, Denise Leclerc, a occupé pendant de nombreuses générations la même terre et constitue la dixième génération de Genest, par leur fils Claude, qui travaille sur la ferme. La neuvième génération a occupé la terre des Laroche. Comme Eugène Laroche n'eut pas de garçons, il céda sa ferme à sa fille Bertha et à son gendre Jean-Marc Bergeron <sup>5</sup>. La ferme est donc exploitée par les descendants de Louis Laroche <sup>6</sup>. Vers 1985, la huitième génération de Dion habitait la terre ancestrale. Le premier occupant fut François Dion, en 1759, dans le chemin Bois-Clair <sup>7</sup>.

## SAINTE-ANTOINE-DE-TILLY DIVISÉ EN SECTEURS

Jusque vers la moitié du XX<sup>e</sup> siècle, Saint-Antoine-de-Tilly comportait plusieurs secteurs. Le village était avant tout un lieu de résidence. Les jeunes du village se rendaient parfois au magasin général boire une « liqueur douce » ou se promener à bicyclette. L'hiver, s'ils s'ennuyaient, ils descendaient dans Les Fonds pour patiner ou assister à une partie de hockey. Dans Les Fonds, on retrouvait des résidences mais aussi une vie économique, comme des industries et des commerces de chaloupes et de yachts. Les chefs de la paroisse y avaient souvent leur lieu de résidence. Dans le chemin des Plaines, on retrouvait surtout des fermes et une fromagerie. Dans toute la paroisse, nombre d'habitants étaient parents entre eux, notamment dans le chemin des Plaines :

De fait, on y a pratiqué une sorte d'endogamie aussi poussée que l'ont permise les liens du sang et les lois de dispense de la Sainte Église. Fort heureusement, cette coutume tend à disparaître <sup>8</sup>.

Dans le Haut-de-la-Paroisse et le Bas-de-la-Paroisse se trouvaient des cultivateurs, le propriétaire de la beurrerie et quelques navigateurs de moins en moins nombreux. Dans le chemin Bois-Clair, les gens s'adonnaient à l'agriculture, au commerce des animaux et au camionnage.

Les habitants se sentaient très liés à l'endroit où ils habitaient. Autrement dit, les gens du village se sentaient différents des gens des rangs et ceux-ci voyaient les premiers comme des gens vraiment pas comme eux. On appartenait avant tout, à cette époque, à son rang, à son coin de paroisse, à son village, avant d'appartenir à sa paroisse, comme le mentionne René Croteau : « Tel est si bien le cas qu'avant d'appartenir à sa paroisse, le paysan québécois appartient à son rang <sup>9</sup>. » La paroisse était donc divisée en six secteurs : le Bas-de-la-Paroisse, le village, Les Fonds, le Haut-de-la-Paroisse, le chemin des Plaines et le chemin Bois-Clair. La solidarité du rang était plus forte que celle de la paroisse, réservée aux occasions exceptionnelles. Par exemple, les grandes corvées regroupaient souvent ceux qui habitaient le même rang, le premier voisin faisant pour ainsi dire partie de la famille <sup>10</sup>. Et cette distinction des secteurs s'est maintenue jusqu'à récemment. Par exemple, lors de compétitions sportives amicales, les joueurs des Fonds rencontraient ceux du Bas-de-la-Paroisse.

Un autre bon exemple est le canton <sup>11</sup> des Aubin. À l'est du village, sept ou huit maisons voisines étaient habitées par des membres des familles Aubin. On appelait familièrement ce secteur le canton des Aubin. Tous ces gens, Gérard, Alphée, Alidor, Arthur, Lucien, Adélarde et Ferdinand <sup>12</sup>, apparentés les uns aux autres, s'entraidaient régulièrement. Tous les métiers ou presque étaient représentés à l'intérieur de ces familles et on en faisait profiter les parents voisins. Toutes ces personnes se visitaient, faisaient boucherie ensemble, jouaient aux cartes ou se consolait dans les épreuves.

Ces petites identités locales seront encore présentes dans les mentalités pendant plusieurs décennies, mais tendront à disparaître avec l'entrée du Québec dans la modernité. L'arrivée de nouveaux habitants contribuera aussi à transformer les mentalités dans le sens d'une plus grande ouverture aux autres et d'une nouvelle appartenance collective au village, à la paroisse et à la vie municipale.

## LES ESTIVANTS

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, des familles de la ville venaient séjourner pendant l'été dans le secteur des Fonds. Leur nombre augmenta d'année en année. En 1948, on dénombrait une vingtaine de familles. La première à s'y installer fut celle de Pauline Gaumont. Pierre Boucher, acteur populaire à la télévision, descendant du premier pionnier Benoît Boucher, arrivé en 1672, passa son enfance dans Les Fonds. Sur la côte des Fonds, une maison blanche au toit vert appartenait à l'honorable Hugues Lapointe, lieutenant-gouverneur de la province, qui l'avait achetée en 1947. Il séjournait à Saint-Antoine pendant les vacances.

Pendant longtemps, des cultivateurs occupèrent le territoire des Fonds. On y trouvait aussi une école, un magasin, un bureau de poste, un moulin à cardes, un moulin à scie, un moulin à farine, une forge, une entreprise de portes et châssis et fabrique de cercueils. Il y avait de la construction maritime à Saint-Antoine-de-Tilly. La plage et le quai constituaient des attractions traditionnelles, un lieu de rencontre recherché par les gens de la paroisse. Lors de l'escale des bateaux, on venait y rencontrer les estivants et y accueillir des passagers.

Vers la moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les progrès technologiques dans le domaine du transport fluvial et la popularité grandissante des stations balnéaires attirèrent peu à peu les gens de classe aisée à Saint-Antoine-

de-Tilly. Le magnifique panorama et l'air frais du large incitaient politiciens, professionnels et gens d'affaires à y passer l'été. Des jeunes filles de bonnes familles venaient également séjourner une ou deux semaines dans des pensions familiales pour s'y refaire une santé. L'air sain des abords du fleuve amena aussi une communauté de religieuses à y construire une maison d'été afin d'accueillir ses membres en vacances.

Au cours de la saison estivale, la vie reposante de l'endroit faisait oublier aux estivants la proximité de la ville de Québec. Ces gens arrivaient à Saint-Antoine-de-Tilly à la fin du mois de juin et y demeuraient jusqu'en septembre. Certaines familles perpétuent cette tradition depuis plusieurs générations. Pour les citadins de Québec, Saint-Antoine-de-Tilly demeure, comme les villages de La Malbaie, de Tadoussac et de Cacouna, une destination privilégiée pour la saison estivale.

Peu à peu, la vocation touristique du secteur des Fonds changea passablement. Les estivants qui y construisaient des chalets appartenaient de plus en plus à la classe moyenne. Vers la fin des années 1960, les gens choisissaient de vivre pendant toute l'année dans Les Fonds. Ils occupaient leurs moments de loisirs en recevant des parents ou des amis durant les fins de semaine ; ils organisaient pique-niques, baignades au fleuve et promenades sur le quai ou la plage. Les uns se détendaient en lisant ou en jouant aux cartes, d'autres pratiquaient le croquet ou le tennis.

La population actuelle du secteur Les Fonds est constituée de descendants des pionniers de l'endroit, de nombreux estivants et de nouveaux résidents d'arrivée plus récente. Il en est de même de la plage du village. Le premier à s'y construire fut Henri Breton, de Lisbon, Maine, fils de Romuald Breton. Un peu plus tard, son frère Ludovic agrandit le chalet. En 1936, Roméo Fortier fit de même. En 1947, sous la direction d'Herménégilde Dubuc, maire, et de Josaphat Lambert, inspecteur des travaux, on entreprit des travaux pour aplanir la côte de l'Église. Au milieu des années 1950, une douzaine de maisonnettes d'été furent construites à la plage de la côte de l'Église<sup>13</sup>.

La plage des Phares connut aussi un excellent développement, car en plus des estivants et des résidents qui s'y installèrent, des commerces y ouvrirent leurs portes. Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, on retrouve à cet endroit une cinquantaine de chalets.

## LES MAIRES, LES SECRÉTAIRES-TRÉSORIERES ET LES CONSEILLERS

L'érection civile de la municipalité de Saint-Antoine fut décrétée par l'acte VIII, Victoria, chapitre 40, sanctionné le 1<sup>er</sup> juillet 1845. Saint-Antoine-de-Tilly a connu un peu moins de cinquante maires depuis Augustin Bergeron, élu en 1855 <sup>14</sup>. Le maire est en réalité le chef du conseil qui exerce, entre autres droits, celui de surveillance, d'investigation et de contrôle sur les affaires et les officiers de la municipalité. Il signe, scelle et exécute les règlements, résolutions, obligations et autres actes présentés par le secrétaire-trésorier après leur adoption par le conseil.

Beaucoup moins de secrétaires-trésoriers ont traversé l'histoire de Saint-Antoine-de-Tilly, soit une quinzaine seulement. Le secrétaire-trésorier a aussi un rôle important, il est le fonctionnaire principal de la municipalité. Tout en ayant la garde des livres, registres, plans, archives et autres documents, il assiste aux réunions du conseil, dresse les procès-verbaux, fait des copies certifiées des procès-verbaux, tient les livres de comptes, perçoit ou paie, selon les cas, les sommes dues. Au fil des ans, le salaire annuel du secrétaire-trésorier a évolué de façon importante. En 1922, il était de 225 \$ <sup>15</sup> alors qu'il avait atteint 2 340 \$ <sup>16</sup> en 1967. En l'an 2000, il dépassait les 40 000 \$.

Les différents conseillers devaient être assermentés avant d'entrer en fonction. Au moment d'accepter cette responsabilité, chacun affirmait qu'il allait remplir « bien et fidèlement les devoirs de sa charge » et la formule se terminait avec une pensée religieuse : « Ainsi que Dieu me soit en aide. » Ils devaient travailler à servir leur municipalité en prenant des décisions éclairées.

En 2002, le conseil municipal est composé des personnes suivantes.

Robert A. Boucher	Maire
Nicole Champagne	Conseillère poste 1
André St-Jean	Conseiller poste 2
France Lemelin	Conseillère poste 3
Michel Cauchon	Conseiller poste 4
Paul-Yvon Dumais	Conseiller poste 5
Lise Petit	Conseillère poste 6
<b><i>Conseil d'administration</i></b>	
René Allard	Secrétaire-trésorier
Diane Laroche	Secrétaire-comptable
	Secrétaire-trésorière adjointe
Lucie Brunet	Secrétaire, agente d'information et réceptionniste
Isabelle Blanchet	Responsable du dossier de l'urbanisme
	Inspecteur en bâtiments
Roger Lafleur	Inspecteur municipal
	Responsable des dossiers de la voirie, de l'aqueduc et des égouts
Gaétan Rousseau	Inspecteur municipal adjoint
Philippe Jobin	Chef pompier
Michel Lafleur	Coordonnateur du centre communautaire

***Comité consultatif d'urbanisme***

France Lemelin	Présidente
Martin Arguin	
Paul Brunet	
Alain Desrochers	
Régis Lemay	

La municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly a réalisé plusieurs projets jusqu'à maintenant. Parmi ceux-ci, rappelons le pavage du chemin Bois-Clair en 1988-1990, la réalisation de l'étude des bâtiments patrimoniaux par la firme Bergeron Gagnon en 1994, le pavage du chemin des Plaines en 1995, le pavage de la rue du Verger en 1995, le pavage d'une section de la portion ouest du chemin de Tilly en 1996-1997, le pavage de la route de Pointe-Aubin et la réfection d'un pont sur la route des Rivières en 2000. En 2001, de nombreux projets se sont concrétisés : le pavage de la rue du Fleuve, l'achat et la rénovation du presbytère pour y installer la mairie, la transformation du Pavillon Lasnier et l'aménagement de la bibliothèque, l'organisation informatique de l'administration municipale, la réalisation d'un site Web à la municipalité, l'achat d'habits de fonction pour l'inspecteur municipal, l'employé de la voirie et les pompiers et, finalement, une entente avec le Service d'urgence 9-1-1.

## LA MAIRIE

Dans le passé, les secrétaires-trésoriers exerçaient leurs fonctions dans leur maison privée. À compter de 1974, les bureaux municipaux occupèrent l'ancienne cuisine d'été du presbytère, puis, en 1985, se retrouvèrent au poste d'incendie qu'on avait rénové pour la circonstance. En mars 1994, le personnel déménagea dans l'édifice de René Bergeron, au 3837 du chemin de Tilly<sup>17</sup>. En janvier 2002, les bureaux municipaux retournaient au presbytère fraîchement rénové depuis l'automne 2001.

### *Le conseil municipal et les événements marquants du XX<sup>e</sup> siècle*

Jusqu'au 4 février 1929, les séances du conseil municipal se tenaient à l'école du village. La municipalité acheta alors la maison de Zéphirin Lafleur, située à deux arpents du côté ouest de l'église<sup>18</sup>, au 3899 et au 3903, chemin de Tilly, pour la convertir en salle municipale. Cette maison construite vers 1891-1920 allait aussi servir, selon les occasions, de salle paroissiale. Le 13 mars 1938, on y inaugura la nouvelle salle municipale. Les séances du conseil avaient lieu au rez-de-chaussée alors que l'étage servait de logement. Cet édifice d'inspiration vernaculaire américaine abrita l'ancienne salle municipale jusque dans les années 1950. Au fil des ans, l'endroit devint désuet à cause de la

nécessité de faire une place pour le service d'incendie ; la salle fut alors mise en vente aux enchères. À compter du 15 juillet 1970, la salle des pompiers allait aussi servir de salle municipale. Le 18 septembre 1970, l'ancien édifice était vendu à Maurice Gingras pour la somme de 7 010 \$. On demanda alors à la commission scolaire de prêter un local en attendant la construction du poste des pompiers. Par la suite, une pièce du poste d'incendie fut utilisée comme salle municipale. À partir du 1<sup>er</sup> novembre 1971, la nouvelle salle municipale fut louée 20 \$ la soirée aux particuliers de la paroisse. Le 22 novembre 1972, le comité d'école recommandait aux autorités concernées de ne plus louer de salles à des fins funéraires. La salle municipale servit donc aussi de salle mortuaire en attendant la construction prochaine du salon funéraire d'Hilaire Bergeron. La location était fixée à 40 \$. Lors d'un décès, André Lambert était désigné pour faire le ménage de la salle municipale, trois fois par jour, pendant l'exposition d'un défunt. Le 5 mars 1979, on décida d'établir et de maintenir une bibliothèque. Le 27 décembre 1983, le bureau municipal fut modifié pour permettre l'installation d'un coffre-fort. Finalement, en 1985, avec la construction du centre communautaire, une salle située à l'étage du centre fut réservée pour les séances du conseil municipal <sup>19</sup>.

Les procès-verbaux des conseils municipaux permettent de connaître des faits qui ont marqué l'évolution de la collectivité locale. Par exemple, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les conseillers municipaux de Saint-Antoine avaient une préoccupation majeure : l'amélioration et la création de routes. Des élus s'inquiétaient aussi des dommages causés dans la communauté par l'alcool, comme en témoigne le rapport d'une assemblée :

À une assemblée spéciale du Conseil municipal de la paroisse St-Antoine de Tilly tenue à la salle publique le 2eme jour du mois mars 1870, à laquelle assemblée sont présents Joseph Bergeron-ecuyer, maire, Messieurs Isidore Houde, Louis Sévigny, Rémi Bergeron, Cyrille Gingras et Isaïe Croteau. Tous membres du dit Conseil [...], avis spécial ayant été donné à tous les membres du dit Conseil. La dite assemblée est convoquée par ordre du Maire. Il a été proposé par Louis Isidore Houde, secondé par [...] Rémi Bergeron[...]. Règlement pour prohiber la vente de liqueurs, spiritueux, vineuses, alcooliques et enivrantes dans la municipalité de la paroisse St-Antoine de Tilly, le et après le premier jour de mai 1870, jusqu'en trentième pour le mois avril 1871. [...] la

vente en détail c'est-à-dire pour quantité moindre que trois [galaus] à la fois de toutes liqueurs spiritueuses, vineuses, alcooliques ou enivrantes, dans les limites de la municipalité de la paroisse et l'émission de licences pour la dite vente en détail sont par le présent [prohiber]. Signés Joseph Bergeron, maire et Edouard Noël, secrétaire-trésorier<sup>20</sup>.

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Plusieurs événements ont affecté les citoyens de Saint-Antoine-de-Tilly. Certains sont reliés à la vie municipale, comme des répartitions, des encans, des faillites, des interdictions, la naissance de nouveaux organismes, des fêtes et même des phénomènes naturels ; d'autres touchent la région, voire le pays au complet, comme les guerres. Il reste que tous ces événements ont été marquants pour les gens de notre communauté.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les élus municipaux délibérèrent sur les répartitions, c'est-à-dire le partage des coûts pour l'installation de nouveaux services ou l'achat de divers équipements. Par exemple, en 1916, on chercha à répartir les coûts de construction d'un trottoir en béton au village et de diverses routes et côtes. En 1918, une autre répartition concernait de nouveau les trottoirs. Les citoyens devaient payer alors 1,5 ¢ par 100 \$. En 1919, on répartit les frais (2,15 %) d'installation de lampadaires au village et pour le rang du bord de l'eau. Le montant total à payer pour dix lampes s'élevait à 250 \$. L'aménagement de la nouvelle salle du conseil, en 1938, amena aussi une répartition des coûts (0,101/4 %) <sup>21</sup>.

Dans le cas d'encans ou de faillites, des avis municipaux de ventes étaient publiés à la porte de l'église. Cette pratique était encore en vigueur en 1954. Le 7 mai 1949, on afficha un avis public concernant la tenue vestimentaire. En effet, un nouveau règlement municipal décrétait qu'il était défendu de se promener en costume de bain ou en *shorts* sur le chemin public, dans les restaurants ou dans tout autre endroit public <sup>22</sup>. Le 2 février 1981, on présenta un projet de ludothèque dans la salle municipale, c'est-à-dire un service de prêt et d'achat de jouets pour les enfants de quatre et cinq ans. Le 3 août de la même année, on s'entendit sur le contenu du *Caisse qui s'passe*, journal de la Caisse populaire de Tilly, auquel la municipalité contribuait pour une somme de 600 \$. En 1987, on appuya l'implantation de l'organisme Parents se-

cours et on créa deux nouvelles rues, la rue Lambert et la rue Normand, dont les noms allaient rappeler la mémoire des familles ancestrales qui avaient habité ces terres. En 1987, les membres du conseil donnèrent leur appui au lancement du Mouvement scout pour les jeunes. Le 5 septembre 1989, le conseil demanda, par résolution, à la Sûreté du Québec d'accroître la surveillance sur le territoire de la municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly. Cette mesure visait à réduire le vandalisme, un phénomène qui portait alors atteinte aux propriétés.

### *Le bicentenaire de la paroisse de Saint-Antoine-de-Tilly*

Un événement marqua le début du XX<sup>e</sup> siècle : le 200<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse de Saint-Antoine-de-Tilly. On organisa alors différentes activités pour souligner cet événement. Pour marquer ce bicentenaire, le conseil de fabrique entreprit des démarches pour faire remplacer le clocher et faire rénover toute la devanture de l'église, puis on organisa une grande fête. En octobre 1902, 1 800 personnes furent invitées, dans l'après-midi, avec le curé Rouleau, à se rendre au devant de monseigneur Bégin à Saint-Apollinaire. En soirée, on fit un feu d'artifice sur la place de l'église. Le lendemain, le 14 octobre, après la grand-messe solennelle et la bénédiction des cloches, un grand banquet paroissial réunissait quatre-vingts convives.

### *La Première Guerre mondiale*

Pendant la Première Guerre mondiale, le 22<sup>e</sup> Bataillon devint une glorieuse unité des Forces canadiennes. Seule unité d'infanterie francophone à combattre au front, ce bataillon débarqua en France le 15 septembre 1915. Il comptait au départ 5 584 soldats dans ses rangs et 4 395 autres hommes vinrent renforcer l'unité. Il semble que quarante-deux hommes étaient natifs du comté de Lotbinière et que vingt-six avaient leur résidence dans ce comté, la plupart journaliers, charretiers, cultivateurs, commis, machinistes, peintres, etc. Avant la guerre, les Canadiens étaient considérés comme « sans danger et désorganisés ». Cependant, ils prouvèrent bientôt leur vaillance au combat en ne lâchant et en ne reculant jamais, comme l'avaient fait jadis les miliciens à l'époque de la Nouvelle-France. Ils élaborèrent même de nouvelles stratégies comme les « raids de nuit ». L'opération consistait en une brusque attaque à un endroit bien précis, par un petit groupe de soldats, afin de faire

des prisonniers, de détruire des postes de mitrailleuses ou encore d'abaisser le moral de l'ennemi. Le Canada a pu montrer l'ingéniosité et la force de ses troupes.

À Saint-Antoine, comme ailleurs, certains ont tenté par différents moyens de contourner la conscription<sup>23</sup>. Lorenzo Lambert, fils d'Hyppolite, se terrait durant le jour dans un camp de bûcherons situé aux confins d'une terre à bois. La nuit, il venait chercher des vivres à la maison paternelle. Un jour qu'il était à la maison, des *spotters* (des agents payés pour retrouver les conscrits)<sup>24</sup> arrivèrent à l'improviste. Le jeune homme leur échappa en se cachant dans un espace exigü situé entre les deux murs séparant la maison d'été et la grande maison d'hiver.

D'autres hommes se retrouvèrent de l'autre côté de l'océan et vécurent une vie difficile, faisant face à plusieurs problèmes quotidiens comme les poux, la boue, les nombreux bombardements, la pluie, le froid, les enflures, et il ne faut pas oublier les images d'horreur auxquelles ces soldats furent confrontés<sup>25</sup>.

### *Un raz-de-marée*

En novembre 1918, un raz-de-marée endommagea gravement le quai Boisvert à Sainte-Croix. Cette secousse eut des conséquences à Saint-Antoine, puisqu'on aborda le sujet lors d'une séance du conseil municipal. Comme les propriétaires ne pouvaient payer les réparations qui s'imposaient, les conseillers municipaux suggérèrent au gouvernement d'acheter et de réparer ce quai devenu indispensable pour transporter les marchandises des cultivateurs<sup>26</sup>.

### *Des tremblements de terre*

Le 28 février 1925, alors qu'ils étaient encore couchés, les gens ressentirent les secousses d'un tremblement de terre. Tout se mit à bouger et à tanguer. Les familles inquiètes demeurèrent éveillées toute la nuit. Une autre secousse eut lieu le matin. Dans certaines maisons des environs, des assiettes s'étaient cassées et des vitres avaient volé en éclats<sup>27</sup>.

En 1928, un tremblement de terre fit de nouveau bouger Saint-Antoine. Il n'y eut pas de bris, mais on sentit bien cette secousse suivie

de deux autres répliques, beaucoup moins fortes cette fois. Les habitants de Saint-Antoine-de-Tilly ressentirent deux autres séismes assez importants, l'un en 1988 et l'autre en 1997. Le 20 avril 2002, ils se sont une fois de plus réveillés en sentant la terre bouger.

### *La crise économique*

En 1929, l'effondrement du marché boursier de New York provoqua une grave crise économique. Ce fut la catastrophe, le désastre, à Saint-Antoine-de-Tilly comme ailleurs. Les prix en chute libre, à cause de la baisse de la demande, entraînèrent la fermeture des usines. Ce fut le début d'une longue période de chômage qui priva les consommateurs d'argent. C'était la crise générale. Les cultivateurs durent vendre leurs produits à prix réduits et, parfois, les détruire. Ce fut le cas pour le lait, qu'ils versèrent dans les égouts. Certains, découragés, cédèrent leurs terres à vil prix et prirent le chemin des villes. Ce fut aussi un temps difficile pour les commerces. Les magasins généraux, par exemple, faisaient crédit, supportant les comptes en souffrance de nombreuses familles. La situation fut lente à se redresser, elle dura jusqu'au seuil de la Seconde Guerre mondiale.

### *Au feu ! <sup>28</sup>*

Plus d'une fois, dans notre paroisse, le feu sema la désolation derrière lui. En 1893, les magasins généraux Normand et Breton étaient la proie des flammes. Le 14 septembre 1906 fut annonciateur d'une semaine de malheur. Le feu allait faire deux victimes dans la paroisse. Napoléon Bergeron vit, en quelques heures, sa récolte détruite tout entière ainsi que sa grange. Vers 1907 ou 1908, plusieurs fermes furent encore rasées par un grave incendie dans le rang Terre-Rouge, ce qui provoqua l'exil de plusieurs familles sinistrées <sup>29</sup>. En 1935, la grange de Samuel Rousseau connut le même triste sort <sup>30</sup>. En 1936, une grange située sur l'emplacement actuel du 3354, chemin Bois-Clair, fut soufflée par une explosion pour le moins singulière. En effet, lors de l'égrenage du grain, le résidu du fourrage avait été amoncelé et adossé à l'extérieur de la grange. Après quelque temps, cette substance ayant surchauffé, il s'en dégagait une émanation gazeuse qui provoqua une explosion et la grange fut complètement soufflée. Le bâtiment fut reconstruit l'année suivante grâce à une corvée qui rassembla une vingtaine de person-

nes<sup>31</sup>. Le 10 mars 1940, le curé remercia les paroissiens d'avoir répondu à l'alarme de feu aux hangars de Pierre-Philius Normand et de Wilfrid Lambert à 1 h 30 pendant la nuit. En janvier 1948, un incendie ravagea la maison d'Élie Croteau au village. Il en fut de même de la maison de Rigobert Genest du Bas-de-la-Paroisse vers 1950. Une pipe non éteinte, qui avait été rangée dans une poche de veston, était à l'origine du sinistre. Le 31 janvier 1952, la maison des parents de Donat Aubin fut aussi incendiée<sup>32</sup>. En 1954, c'est chez Léon Genest que l'élément destructeur fit ses ravages. En août 1957, la maison d'Étienne Houde fut frappée par la foudre. L'année suivante, le 8 août<sup>33</sup>, un incendie détruisit de fond en comble la grange d'Aurélien Gingras. Le 13 mai 1959, la résidence et la boulangerie de Roger Daigle furent complètement détruites par le feu. Comme la paroisse était menacée de conflagration, on fit appel aux pompiers de Sainte-Croix et à ceux de Québec. Grâce à ces derniers, plusieurs maisons fortement endommagées purent être épargnées des flammes, entre autres celles de Samuel Lafleur, de Richard Trudel, de Phydime Lambert, de Louis Houde et de Florimond Laroche<sup>34</sup>. En septembre 1963, le feu détruisit la maison d'Adélarde Rousseau et, en août 1964, la grange de Victorien Bédard. En 1985, le feu fit aussi rage chez Paul-Émile Genest.



*Incendie de la Rôtisserie Fortin. Maison d'Atchée Desruisseaux.*  
Collection Léon Aubin

## *La Seconde Guerre mondiale*

Comme lors de la Première Guerre mondiale, les hommes cherchèrent à fuir l'horreur des combats qui s'annonçaient, que ce soit en tentant d'obtenir des exemptions, en s'enfuyant dans les bois ou en se mariant.

Alors que Guy Gingras, âgé de 21 ans, résidait à Montréal et pratiquait le métier de plombier et d'électricien, il reçut une lettre du ministère de la Défense l'invitant à rejoindre les troupes. Une de ses cousines qui travaillait dans un bureau de recrutement lui mentionna que s'il était déclaré fils de cultivateur, il pouvait être exempté de participer à la guerre. Il revint donc sur la terre paternelle. Armand Janvier fut appelé sous les armes en 1942, l'année même de son mariage avec Amabilis Laroche. Herménégilde Dubuc lui remit un papier le déclarant soutien de famille et l'exempta ainsi de la guerre. À Saint-Antoine, d'autres hommes eurent aussi des exemptions pour les mêmes raisons. Mais ces exemptions du service militaire protégeaient de moins en moins ces hommes vers la fin de la guerre et certains durent se rendre tout de même à Québec passer quelques mois au manège militaire. Heureusement, la fin du conflit mondial les ramena à la maison.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, à l'instar de ce qui se passa au Stade sportif de Montréal en 1939, où 105 mariages furent célébrés, plusieurs jeunes hommes de Saint-Antoine-de-Tilly, susceptibles d'être conscrits, hâtèrent leur mariage pour éviter le service militaire.

Certains couples, comme Léon Genest et Cécile Gingras, Annette Fortier et Rigobert Genest, se marièrent pour éviter la conscription. Le 21 mai 1944, on assista au mariage triple d'Yvette Rousseau (fille de Samuel et de Rose-Anna Bergeron), de Donat Aubin (fils de Mastaï et de Denise Grégoire) et de Raymond Rousseau (fils de Samuel et de Rose-Anna Bergeron) pour les mêmes motifs. Estelle, la cousine d'Amabilis Laroche-Janvier, se maria également à Léo Ferland pour lui éviter d'aller à guerre. Certains n'avaient pas d'alliance et prenaient des anneaux de « toile » pour se marier.

Si certains évitèrent le pire, un bon nombre de paroissiens traversèrent la mer pour se battre. Maurice Côté, frère d'Émile, est décédé à la guerre. Chez Philippe Noël, deux enfants sont allés en Europe, dont Achille<sup>35</sup>. Jean-Charles Lambert (matricule E-14637) fit partie de l'armée active du Canada. Jean-Marie Labrie, du chemin des Plaines, Albert

Lefebvre, mari d'Yvette Baron, Jean-Paul Garneau, fondateur habitant Les Fonds, membre de l'*Air Force*, et Charles-Maurice Lambert (famille d'André Lambert) sont tous des vétérans qui ont participé à la Seconde Guerre mondiale <sup>36</sup>.

Cette époque de la Seconde Guerre s'avéra difficile pour tout le monde. Les habitants devaient se procurer des coupons pour acheter de la farine et du sucre, des produits qui furent rationnés pendant de longs mois. Cette période correspond aussi à de nombreux changements en agriculture, comme la disparition progressive du cheval, l'avènement des tracteurs de ferme, l'implantation de nouvelles méthodes de culture et de mise en marché.

Le 14 mai 1995, Saint-Antoine-de-Tilly se souvenait et honorait ses vétérans <sup>37</sup>. Parmi ceux-ci, nommons monsieur De Coster, le docteur Yolande Dubé, qui habite l'ancienne maison du lieutenant-gouverneur Lapointe, monsieur Lefebvre (beau-frère d'Yvette Baron), Marie Guimond, vétéran de la Guerre de Corée, et monsieur Lambert. Le maire Jean-Luc Dehours rendit alors hommage aux vétérans qui, cinquante ans plus tôt, avaient libéré la France, son pays d'origine, ainsi que l'Europe entière. Plusieurs invités assistaient à la fête sur le parvis de l'église. On remarquait parmi eux le général Jean Closson du Régiment de la Chaudière, Jean-Guy Paré, député de Lotbinière, et un groupe de



*Commémoration du 50<sup>e</sup> anniversaire  
des vétérans de la Deuxième Guerre mondiale.* Collection Jean-Luc Dehours

cadets de Lotbinière. L'un des vétérans, Jean-Marie Labrie, dévoila une plaque commémorative offerte par la municipalité. La cérémonie se termina par une envolée de colombes blanches, accompagnée de chants de liberté et de paix <sup>38</sup>.

### ***250<sup>e</sup> de Saint-Antoine***

Le 8 juin 1952, on célébrait le 250<sup>e</sup> anniversaire de Saint-Antoine-de-Tilly. Un comité fut formé pour souligner ces fêtes, qui furent très simples. Le maire Alexandre Laroche, le curé Léon Fortier, l'honorable Hugues Lapointe <sup>39</sup>, ministre des Anciens combattants, René Bernatchez <sup>40</sup>, député provincial, étaient présents ainsi que de nombreux membres du clergé, invités d'honneur <sup>41</sup> et paroissiens. Les principales activités furent une messe solennelle <sup>42</sup>, un banquet à la salle du couvent, une visite du cimetière, le dévoilement d'une plaque commémorative <sup>43</sup>, des jeux d'acrobatie, les chants *Notre-Dame du Canada* et *Ô Canada* accompagnés par la fanfare du Patro Laval de Québec, une démonstration de gymnastique des jeunes du Patro Laval et du Patro Notre-Dame-de-Lévis, et des feux d'artifice. Plusieurs citoyens, hommes, femmes et enfants, s'empressèrent alors de décorer leur paroisse. Par exemple, Gilles Bergeron, alors âgé de dix-sept ans, avait confectionné une pancarte mentionnant le 250<sup>e</sup> de la paroisse, qui fut illuminée et installée dans le clocher avec des banderoles s'étendant jusqu'au sol <sup>44</sup>.

### ***Pour ou contre la peine de mort ?***

Le conseil municipal se prononça sur le sujet fort controversé de la peine de mort. Plus précisément, le 28 février 1966, le conseil vota en faveur du maintien de la peine de mort au pays :

Que le conseil municipal exprime au nom de la corporation municipale et [au nom de chaque conseiller] que soit maintenue la peine de mort au pays afin que soit respectée la vie humaine dans l'échelle des valeurs et afin que les honnêtes gens connaissent une certaine sécurité. Il est reconnu que tous les gens qui forment une population dans un pays ne se comportent pas tous en adultes [...]. C'est pourquoi l'État doit veiller à protéger la population à tous les points de vue en prévenant le crime mais aussi en sévissant [contre] les rebelles et les dangereux pour leurs actes criminels <sup>45</sup>.

### *Chasse aux loups*

Le 4 février 1974, les conseillers municipaux demandaient au ministère du Tourisme d'exterminer six ou sept loups qui rôdaient dans le chemin Bois-Clair.

### *La Super Francofête de 1974*

Saint-Antoine-de-Tilly reçut des Belges lors de la Super Francofête d'août 1974. Ces visiteurs avaient répondu à l'invitation faite par la Jeune Chambre de Tilly, alors sous la présidence de Louis-Guy Dansereau. Ils purent admirer la paroisse et ses différents bâtiments <sup>46</sup>. À l'occasion de ce festival international, une réception et un souper canadien furent offerts aux artistes, aux jeunes de la paroisse et aux membres du Club de l'Âge d'or.

### *Débâcles*

Au début d'avril, sous l'action des rayons du soleil, la glace se ramollit et ne peut plus porter de lourds fardeaux. Les plus audacieux ne craignent pas de s'y hasarder. Pourtant la débâcle n'est plus loin. Le soleil se fait plus insistant. Les rivières du versant sud n'arrivent plus à se contenir. Elles prennent leur source dans des régions méridionales couvertes de feuillus, où le soleil printanier pénètre bien plus aisément que parmi les boisés de résineux, plus au nord. Gorgées de cette eau et se butant en aval à des sections non encore dégelées, elles débordent.

Vers la mi-avril, un bruit sourd se fait entendre sur le fleuve. Dans un fracas puissant, l'immense tapis de glace se morcelle et se met en marche. Tout ce qui se trouve sur son passage cède. Cela dure près d'une semaine. Les riverains craignent alors la formation d'embâcles. La débâcle charrie des épaves de toutes sortes <sup>47</sup>. Les hommes et les garçons arpentent les berges du fleuve en ramassant tout le bois des grèves <sup>48</sup>.

Les gens de Saint-Antoine, surtout ceux qui habitent près du fleuve et des rivières, ont parfois eu quelques surprises au printemps. Ces débâcles ne sont pas un phénomène récent, puisque dans la semaine du 14 avril 1912, une grand-messe était payée et recommandée par les paroissiens des Fonds, qui voulaient être protégés des accidents au mo-

ment de la débâcle. C'est probablement au cours de ce printemps que Barthélémy Moreau vit sa grange et sa vache transportées par les glaces. Il habitait sur la propriété actuelle de Louis-Philippe Lacroix.

### ***Sports et Loisirs de Tilly***

Le comité municipal *Sports & Loisirs de Tilly* existe depuis janvier 1974. Les premiers responsables furent Paul-Yvon Dumais, président ; Louis Gérardin, vice-président ; Lise Slater, secrétaire ; Monique Bergeron, trésorière ; Laurent Gilbert, conseiller délégué ; René Ouellet, conseiller légal ; Jean-Guy Lacroix, conseiller ; Pierre Guy, animateur. Plus tard, le centre communautaire prit en main les différentes activités offertes à la population de Saint-Antoine-de-Tilly.

### ***Construction du centre communautaire***<sup>49</sup>

Le 6 juin 1983, les conseillers municipaux appuyèrent les démarches pour la construction d'un centre communautaire. Ce projet, amorcé dès 1982, avait fait l'objet d'un référendum local. Le 17 mai 1984, les résultats de cette consultation confirmèrent que la population approuvait le projet dans une proportion de 57,5 %. Les autorités municipales émirent dès lors un permis de construction. Une campagne de souscription populaire fut menée à l'automne 1984, jusqu'en avril 1985, et plusieurs donateurs se montrèrent très généreux. Le centre communautaire ouvrit ses portes sous la présidence de Gilles Lafleur<sup>50</sup> et devint ainsi un organisme privé, à but non lucratif, de 1984 à 1990. On procéda à son inauguration lors d'une immense fête populaire organisée spécialement pour souligner l'événement. Les responsables du Centre communautaire de Saint-Antoine-de-Tilly, synonyme d'une réussite collective, proposèrent des activités sociales, culturelles et physiques à tous les membres de la communauté, tout en favorisant le regroupement de plusieurs services locaux sous son toit. Par exemple, depuis 1985, le Cercle de Fermières y a un local gratuit ou à peu de frais. De plus, grâce à une entente entre les autorités scolaires et celles du centre, les jeunes élèves peuvent y pratiquer leurs activités physiques. La ludothèque y a aussi ses locaux et le Club de l'Âge d'or peut utiliser sans frais les locaux pour ses activités. En 1985, en plus de donner un appui à Vidéotron pour permettre aux citoyens d'obtenir le service de câblage, les membres du conseil municipal approuvèrent le déménagement de la bibliothèque au

centre communautaire ; elle y restera jusqu'en 2002. Bénéficiant d'un local plus vaste, la population aurait droit à un meilleur service. En fait, tous les organismes bénévoles et communautaires pouvaient y tenir leurs réunions et leurs rencontres sans aucuns frais. Les résultats furent très positifs, puisque la grande majorité des résidents de Saint-Antoine-de-Tilly put ainsi mettre les pieds au moins une fois dans ce lieu public.

Le 2 octobre 1989, les autorités municipales projetèrent d'acheter le centre communautaire. Un scrutin référendaire eut lieu pour vérifier l'appui de la population quant à un projet d'emprunt. Sur 567 bulletins valides, 460 citoyens approuvèrent cette décision. Le 15 mai 1990, la municipalité se portait acquéreur du centre pour la somme de 180 787, 32 \$, ce qui signifiait que la corporation municipale devenait en quelque sorte responsable des loisirs municipaux.

Le centre communautaire fut donc témoin de divers événements : soirées dansantes et musicales, théâtre, fêtes diverses comme les célébrations de la Saint-Jean, des rencontres de familles, des mariages, des cérémonies officielles, des compétitions sportives de même que des cours, des réunions politiques et ainsi de suite.

Avec toutes ces activités offertes à la population locale, le centre communautaire atteignait ses objectifs malgré certains débats concernant son orientation et son fonctionnement. L'organisme est toujours pleinement actif dans la communauté.

### *Jeune chambre de Tilly*

Au cours du mois d'août 1970, sous l'instigation de Maurice Breton, un mouvement composé de jeunes gens se formait à Saint-Antoine-de-Tilly en vue de militer en faveur de la reconstruction de la route 3, qui avait fait vingt-deux victimes sur une période de six ans. Ce mouvement portait le nom de « comité d'urgence pour la reconstruction de la route no 3 »<sup>51</sup>. À l'automne, le ministre de la Voirie, Bernard Pinard, soumit un plan triennal visant la reconstruction complète de ce tronçon de route. Devant ces résultats encourageants, les membres du comité décidèrent de continuer à unir leurs efforts pour l'amélioration du milieu de vie à Saint-Antoine-de-Tilly.

La fondation d'une Jeune chambre semblait la réponse idéale à leurs aspirations et ils convoquèrent une réunion en vue de concrétiser leur projet. Le 2 janvier 1971, un comité provisoire était formé<sup>52</sup> et la Jeune Chambre de Tilly fut officiellement fondée le 17 janvier suivant<sup>53</sup>.

Parmi les projets réalisés, notons l'aménagement du parc Les Fonds, un projet de dénomination des rues et des numéros d'immeubles, une démarche pour intégrer le système téléphonique local à celui du Québec métropolitain et en améliorer le service offert, des démarches pour la reconstruction de la route 273, la suggestion d'une politique de taxation et un appui à deux projets du programme Perspectives-Jeunesse 1972, soit l'assainissement de la rive sud du fleuve Saint-Laurent et une étude sur l'impact de l'urbanisation à Saint-Antoine. De plus, la Jeune Chambre suggéra l'ouverture d'une classe maternelle avec le service de transport scolaire pour les enfants et coordonna la formation d'un front commun réunissant la Jeune Chambre de Tilly, les Chevaliers de Colomb, le Cercle de Fermières et l'UCC (Union catholique des cultivateurs) pour faire valoir certaines revendications locales. L'organisme lança aussi l'idée d'un cours de conduite préventive et, plus récemment, élabora un journal local, *Le Bavard*.

### ***Club de Villieu ou de l'Âge d'or***

Le 18 avril 1971, la Jeune Chambre de Tilly organisa une fête pour les aînés à laquelle 230 personnes participèrent. Les activités débutèrent par une messe chantée en grégorien et célébrée d'après les rites de l'ancienne liturgie afin de rendre hommage aux aînés de la paroisse. Les personnes de quatre-vingts ans et plus furent invitées à se rendre dans le chœur et furent particulièrement honorées. Après la messe, il y eut une rencontre à la salle du couvent et la fête se termina par une soirée du « bon vieux temps ». Après les mots de bienvenue du président, Achille Aubin, et les adresses de circonstance de madame Joseph Breton, de Josaphat Lambert, du curé Philippe Laberge et la remise des cadeaux aux jubilaires, la soirée se déroula avec des danses de groupe, des gigue, des chansons à répondre, des historiettes, de la musique et un buffet. C'est ainsi que commença la petite histoire du Club de Villieu ou de l'Âge d'or de Saint-Antoine-de-Tilly.

La fondation officielle du Club de l'Âge d'or de Saint-Antoine-de-Tilly eut lieu le 5 décembre 1973. Les membres du conseil d'administration étaient Achille Aubin, président ; madame Gérard Aubin, vice-présidente ; Arthur Lacasse, secrétaire ; Aurore B. Ferland, trésorière ; mesdames Jules Bédard, Juliette Dubois, Rose Bédard, conseillères.

Depuis lors, ce club est bien vivant et organise de nombreuses activités pour ses membres : gymnastique, quilles, bingos, repas et parties de sucre.<sup>54</sup>

## INFRASTRUCTURES ET SERVICES

### *Les ponts*

En 1911, le pont Beaudet, premier pont de bois reliant les deux rives de la rivière Bourret, fut remplacé par un pont de fer, une réalisation de Beaudet & Bergeron. Cette rivière alimentait le moulin à farine de Benoît Beaudet, fils de Zotique.

Le 4 septembre 1928, les édiles municipaux allaient en appels d'offres pour la construction d'un pont sur le chemin des Plaines. Le 6 octobre 1929, à 14 h, le curé procédait à sa bénédiction.

La même année, tous les ponts de huit pieds d'arche devinrent la responsabilité de la municipalité pour ce qui était des frais, des dépenses et des réparations.

### ***Le pont de Québec et le pont Pierre-Laporte : un lien vers la rive nord***

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs compagnies ferroviaires firent leur apparition dans la région de Québec afin d'offrir un meilleur service de transport. Le 22 février 1851, la corporation municipale de Québec demandait au gouverneur général du Canada d'étudier la possibilité de faire construire un pont sur le Saint-Laurent. On envisageait, au début, de construire un pont à Cap-Rouge ou même à Deschambault, mais le projet fut abandonné. Il fallut attendre le 19 juin 1900 pour que soit signé un premier contrat pour la construction d'un pont. Une cérémonie marquant le début des travaux se déroula le 2 octobre suivant. La construction ne se

fit pas sans problèmes. Le 29 août 1907, à 5 h 37 de l'après-midi, la structure sud du pont de Québec s'écroulait dans les eaux du Saint-Laurent. Une centaine d'ouvriers furent entraînés dans sa chute à cause, surtout, d'une mauvaise planification. Cette catastrophe toucha toute la région. À Saint-Antoine-de-Tilly, le 7 septembre suivant, le curé parlait en chaire du désastre du pont de Québec et demandait aux fidèles de prier pour ces personnes malheureuses qui avaient été jetées dans l'éternité dans l'espace de deux minutes<sup>55</sup>. Dès 1908, on recommence à construire le pont.

Une autre catastrophe survint le 11 septembre 1916, au cours des manœuvres visant à monter la travée centrale du pont. Après plusieurs lentes remontées, la charpente commença à se tordre pour finalement s'affaisser. Les deux bras cantilever déjà installés se retrouvèrent de nouveau séparés. Cette deuxième catastrophe aurait coûté la vie à treize ouvriers et de nombreux autres auraient été blessés :

Les treuils hissent la travée d'un autre deux pieds et tout à coup, on voit la charpente de la travée centrale se ployer, se tordre, puis on entend un craquement épouvantable ; le coin sud-ouest de la travée se déplace et ne se trouve plus suffisamment supporté : les appuis de l'angle sud-ouest cèdent à leur tour et cette masse de fer s'engouffre dans le fleuve sous 150 pieds d'eau<sup>56</sup>.

On ne retira jamais la travée centrale de l'eau. Émilienne Boisvert-Houde a maintes fois raconté à ses enfants que son père, Émile, et les passagers du *Ste-Croix* surveillaient l'installation de la travée centrale lorsque le drame survint.

Les constructions se poursuivirent et le pont fut inauguré officiellement le 22 août 1919. Durant dix ans, il servit surtout pour le transport ferroviaire. C'est à compter du 4 avril 1929 que la construction d'un chemin carrossable sur le pont de Québec devint une réalité. À cette époque, le passage était payant : il en coûtait 50 ¢ par automobile et 10 ¢ par passager. C'est en 1942 seulement que le péage fut aboli. En 1949, on procéda à l'élargissement de la voie carrossable. C'est aussi à cette époque que la route 132 fut créée sur la rive sud :

Cette nouvelle route que l'on qualifie à l'époque de large, moderne et pratique, a l'avantage d'être pavée par un nouveau procédé où l'on a mélangé du goudron à trois pouces de gravelle<sup>57</sup>.

Dorénavant, les gens de Saint-Antoine auraient un accès facile à la rive nord. Cette merveille du nord allait désormais faciliter le transport des marchandises.



*Peintre Léopold Bourassa  
lors de la construction  
du pont de Québec.*

Collection Henriette Bourassa-Lambert

Le succès de ce pont fut foudroyant, puisque le 5 novembre 1945, dans les *Délibérations de 1932 à 1947* de la paroisse, le conseil municipal de Saint-Antoine-de-Tilly mentionnait et appuyait l'éventualité d'un pont reliant Lévis et Québec. Dès 1960, le trafic sur le pont de Québec devint tellement dense que l'on pensa à construire un nouveau pont. Sa construction allait débiter en 1965. On procéda à l'ouverture officielle du pont Pierre-Laporte le 7 novembre 1970, un pont qui favoriserait l'expansion des banlieues de la rive sud. Nombre de citoyens choisirent de retourner à la campagne, constituant un nouveau type de résidents dont allait bénéficier Saint-Antoine.

### ***Petite histoire des routes***

Les premiers travaux de revêtement d'asphalte ou de macadam sur la route nationale furent effectués en 1924 par la compagnie Trottier de Québec. Les côtes dites à Cayer et Méthot, ainsi nommées du nom des propriétaires des terrains adjacents, furent corrigées et adoucies en même temps. Les autres routes de la paroisse devinrent carrossables pour l'automobile, car elles avaient été successivement recouvertes de gravier. Certaines routes l'avaient été en 1929. On améliora les chemins des Plaines et du Bois-Clair le 5 janvier 1970. On posa une couche de gravier sur les chemins Pincourt et Cayer le 3 mars 1971. À l'été 1971, on reconstruisit le tronçon ouest de la route 3 (Les Côtes et Les Fonds).

On installa de nouveaux lampadaires à vapeur de mercure le 13 mars 1972. Quelques semaines plus tard, le 4 avril, on changea les noms de certaines artères !<sup>58</sup>

À l'été 1972, on assista à une importante réfection de la route 3. Il y eut aussi des améliorations dans le village, comme la construction des bordures de rue. En 1973, on procéda à la construction de la voie de détournement du village, on redressa et élargit le chemin Bois-Clair, grâce à une initiative du conseil municipal. Au mois d'août de la même année, on améliora les bordures de la rue de la Promenade et on reconstruisit les deuxième et troisième tronçons de la route 3 (132), de Saint-Nicolas à la côte Méthot. Enfin, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, on assista à la réfection de la partie ouest du chemin de Tilly. La suite de cette réfection ainsi que l'enfouissement des fils et des réseaux aériens de distribution eurent lieu à l'été 2002, grâce à un programme conjoint d'Hydro-Québec et du ministère québécois des Richesses naturelles.

### *Électricité*

Le 25 décembre 1925, la messe de minuit avait lieu dans une église éclairée à l'électricité. Le premier lampadaire fut placé en face de l'église et on en installa d'autres sur le parcours du village. Le 2 août 1926, lors d'une assemblée, on apprit que l'Electric Service Corporation avait demandé un permis à la Commission du service public dans le but de passer une ligne pour desservir les villages de Saint-Antoine et de Saint-Apollinaire<sup>59</sup>. Le 4 mai 1936, les conseillers municipaux demandaient à la Shawinigan Water and Power Company d'installer et de maintenir l'appareillage électrique requis pour l'éclairage, le chauffage ou la force motrice<sup>60</sup>.

### *Aqueduc et réseau d'égouts*

Avant le réseau d'aqueduc que nous connaissons aujourd'hui, le précédent, construit en bois, desservait la moitié des résidences du village. Il fut installé vers 1925. Une servitude pour un réseau d'aqueduc permettant de desservir sept ou huit familles du village existait depuis le 23 juillet 1896. La terre appartenait à Xavier Sévigny dit Lafleur. La servitude fut donnée plus tard à trois personnes : le révérend A. Blanchet, le docteur Lauriault et le notaire Joseph Larue. Delphis Verdon fut

ensuite propriétaire de cette terre située au 3710, route Marie-Victorin, qui appartient de nos jours à Joseph Caron. L'eau descendait par gravité dans un grand tuyau de bois. Les familles Lefèvre, Marchand et Normand profitaient de cet aqueduc. En 1934, Adolphée Marchand, Adrien Laroche, Albert Lefebvre, Adelbert Genest et Gaudias Baron étaient abonnés à ce service.

Le 6 septembre 1952, on procéda à l'installation d'un égout collecteur dans le village. À la suite d'une décision du conseil municipal, en 1964, le réseau d'aqueduc fut aménagé par Euchariste Côté de Lévis. Les travaux d'aqueduc des Fonds furent réalisés en 1965 par l'entrepreneur Eastern de Québec. Ces deux réseaux furent installés à neuf mois d'intervalle. Le premier comprenait un puits tubulaire, un réservoir en béton armé d'une capacité de 150 000 gallons (681 750 litres), une station de pompage, un réseau de distribution, un réseau d'égouts sanitaires et une usine d'épuration des eaux usées. Le second comprenait le raccordement à la station de pompage existante, un réseau de distribution, un réseau d'égouts sanitaires et une station de pompage des eaux usées. Ces deux réseaux furent conçus et réalisés par les ingénieurs Robert Carrier et Guy Trottier de Québec et notamment par l'ingénieur Léon Aubin. Le coût des travaux totalisa environ 400 000 \$. Le 30 avril 1964, on autorisa les travaux de construction d'un réseau d'aqueduc avec un système de protection contre l'incendie et un réseau d'égouts comprenant une station de pompage et une usine d'épuration, suivant les plans et devis préparés par Léon Aubin de la firme d'ingénieurs Carrier et Trottier. La construction du réseau d'aqueduc fut complétée par un réservoir d'une capacité de 200 000 gallons (909 000 litres) <sup>61</sup>. L'inauguration du réseau d'aqueduc et d'égouts eut lieu en septembre 1964 lors d'une cérémonie à caractère religieux et civil sur le terrain du réservoir, auparavant la propriété de Léopold Bergeron, en présence d'une centaine de personnes. La journée débuta par une visite à l'usine de filtration et se termina par une réception au club Natation. Environ 750 personnes bénéficiaient de ce réseau et les contribuables devaient payer chaque année une taxe spéciale variant, selon la catégorie de contribuables, entre 65 \$ et 1400 \$. On espérait que ces nouveaux services allaient favoriser l'arrivée d'industries. Le 31 janvier 1965, le curé mentionnait dans son prône que l'eau était enfin arrivée et qu'il fallait la laisser couler deux heures avant de la consommer pour une première fois.

En 1970-1971, on procéda à l'extension de l'aqueduc vers les secteurs est et ouest ainsi qu'à son expansion au développement Gingras, sur la terrasse des Chênes et dans Les Fonds.

### *Télégraphe et téléphone*

L'institutrice <sup>62</sup> Anna Boisvert-Lambert fut longtemps responsable du télégraphe qui était en activité à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sur l'actuelle propriété du 3816, chemin de Tilly <sup>63</sup>. Les messages captés étaient par la suite remis en main propres. Anna devait maîtriser l'anglais pour effectuer cette tâche <sup>64</sup>, ce qui l'avait amenée à séjourner quelque temps aux États-Unis. On lui avait vraisemblablement confié la responsabilité du télégraphe parce qu'elle pouvait communiquer en anglais et qu'elle possédait une solide instruction.

En 1898, Philias Normand procéda à l'installation d'une ligne téléphonique, ce qui lui permettait de communiquer avec des gens de Sainte-Apollinaire. Le premier abonné fut Émile Boisvert des Fonds. Par la suite, d'autres paroissiens suivirent son exemple : Alphée Aubin dans le Bas-de-la-Paroisse, le curé Rouleau, le docteur Lauriault et le notaire Larue au village ainsi que Pierre Laroche et Alidor Bergeron. Cette ligne téléphonique fut vendue plus tard, vers 1913. Dès 1903, le téléphone semblait toutefois assez efficace, car lors d'une visite à Sainte-Apollinaire, le curé Rouleau avait indiqué à ses citoyens qu'en cas de besoin ils pouvaient le joindre par téléphone <sup>65</sup>. Le 8 avril 1958, on demanda à la compagnie Québec Téléphone de procéder à l'installation <sup>66</sup> du téléphone automatique ou à cadran chez les résidents de Saint-Antoine-de-Tilly. Le 11 novembre suivant, le téléphone automatique faisait son apparition <sup>67</sup>.

### *Service de protection contre les incendies*

L'équipement du service d'incendie était entreposé dans l'ancienne salle municipale, alors située au village <sup>68</sup>, dans la maison où habite aujourd'hui la famille de Paul-Émile Roussel.

L'inauguration du poste d'incendie <sup>69</sup> eut lieu en décembre 1971. C'est aux ingénieurs Maurice et Paul Breton et à l'entrepreneur Roger Turgeon de Saint-Anselme qu'avaient été confiés les travaux de conception et de construction de la bâtisse. Les coûts de cette réalisation

s'élevaient à 38 000 \$. En 1984, les pompiers volontaires de Saint-Antoine se dotaient d'un camion-citerne d'une capacité de 3 200 gallons (14 544 litres) pour la somme de 15 000 \$. Il s'agissait d'un camion-citerne laitier modifié, peint en vert, équipé de feux giroscopiques et pouvant fournir de l'eau pendant vingt à trente minutes. À compter de décembre 1995, les pompiers volontaires purent utiliser un nouveau camion-citerne ; plus récemment, depuis 1999, ils ont à leur disposition un camion de premières interventions. Jacques Bolduc fut chef pompier au cours des années 1980 et 1990 et Philippe Jobin lui succéda vers 1995.

### *Protection des citoyens : Onésime Carré*

Onésime Carré fut un policier rémunéré par la municipalité. Le 25 août 1972, on fêta ses vingt-cinq années de service comme constable. Théodore Dubois le remplaça dans ses fonctions. Jacques Caron fut très souvent agent de circulation.

## LA VIE RELIGIEUSE ET PAROISSIALE

Dès 1702, il y avait à Saint-Antoine une chapelle et des registres paroissiaux. En 1721, un pas significatif était franchi avec l'édification d'une église où on pourrait se recueillir tous ensemble, la construction d'un presbytère où on tiendrait des registres, la venue d'un curé résident qui parlerait et qu'on écouterait. Ces éléments seraient le symbole d'une communion spirituelle et sociale, où le prône et la criée tiendraient lieu de médias. Les prênes des curés<sup>70</sup> et les procès-verbaux des délibérations de la fabrique témoignent des débuts de notre vécu religieux ; ils évoquent les événements de la vie religieuse, les activités de la chorale et des maîtres chantres, les grandes célébrations religieuses annuelles ou exceptionnelles telles que le Congrès Eucharistique, les nominations de Grands Chevaliers du Saint-Sépulcre, les ordinations ainsi que la vie et les réunions des divers organismes paroissiaux.

### *Visite de l'église*

En 1902, année du bicentenaire, les habitants et leur curé, l'abbé Albert Rouleau, firent d'importantes rénovations à leur église pour un coût de 5785, 75 \$<sup>71</sup>. En plus de refaire le mur et le portique de la façade en pierre, ils dotèrent l'église d'un nouveau clocher et d'un ca-

rillon comprenant trois cloches : la première, qui pesait 2 010 livres, fut appelée Léon-XIII (pape) ; la deuxième, pesant 1 659 livres, fut appelée Louis-Nazaire-Bégin (cardinal) ; la troisième, plus légère avec ses 1 188 livres, fut appelée François-Albert-Rouleau (curé). On en défraya le coût par une souscription populaire et la vente de l'ancienne cloche. Ces cloches furent actionnées ou mises en branle au moyen de câbles tirés à bras d'hommes jusqu'en 1960. En 1902, on fit aussi construire le parvis par Joseph Saint-Hilaire pour la somme de 250 \$. La même année, on effectua un lavage complet de la voûte de l'église <sup>72</sup>.

Au début de juillet 2001, à l'aube du tricentenaire de la paroisse, des rénovations furent entreprises sur la façade de l'église pour remplacer les pierres usées de chaque côté de la porte. Au cours de ces travaux, les maçons de la firme Conrad Savoie de Sainte-Marie de Beauce ont découvert, dans un joint entre deux pierres, une petite boîte en fer contenant des journaux de juin 1902 réunis en un seul paquet. Une plaque de plomb entièrement rouillée reposait sur cette boîte. Ce contenant, dont il ne restait que les côtés, « avait un pouce d'épais et six pouces de chaque côté », selon le sacristain René Bergeron. Le nettoyage de la plaque de plomb a permis de découvrir des inscriptions gravées en latin.

L'ANNÉE DU SEIGNEUR 1902,  
 LÉON XIII PONTIFE ROMAIN GLORIEUSEMENT RÉGNANT,  
 LOUIS NAZAIRE BÉGIN ÉTANT ÉVÊQUE DE QUÉBEC,  
 ÉDOUARD VII ÉTANT ROI D'ANGLETERRE,  
 LORD MINTO GOUVERNEUR,  
 ALBERT ROULEAU ÉTANT CURÉ DE LA PAROISSE,  
 CETTE PREMIÈRE PIERRE DU NOUVEAU PORTIQUE  
 AJOUTÉE À L'ANCIENNE ÉGLISE DE SAINT-  
 ANTOINE FUT POSÉE LE VINGT ET UN JUI  
 PAR LE CURÉ SUSDIT,  
 AVEC L'AIDE DE JOSEPH SAINT-HILAIRE CONTRACTEUR,  
 NAPOLÉON MARCHAND, ISAÏE CÔTÉ,  
 ÉTANT DIRECTEURS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE,  
 GEORGES BERGERON, G. LAROCHE,  
 FIR. MARION,  
 ÉTANT OFFICIERS (OU MEMBRES DU CONSEIL DE FABRIQUE),

FLAVIUS DORVAL ARCHITECTE,  
 LAZARE MARCHAND, OS. LORTIE, MOÏSE LORTIE,  
 NAPOLÉON CÔTÉ, J. B. GARNEAU,  
 [LED] GARNEAU, STÉPHANE LAFLEUR, T. GROLEAU  
 ÉTANT LES OUVRIERS,  
 P. J. O. LAURIAULT, MÉDECIN, A FAIT CETTE PLAQUE.<sup>73</sup>

Le 7 mars 1909, on commençait de nouvelles réparations. On peignait l'église au complet ainsi que la sacristie. On agrandissait le presbytère en lui faisant un toit en mansarde et un logement convenable à l'étage. En 1929, le vieil orgue à soufflet était remplacé par un orgue de la compagnie Casavant, de Saint-Hyacinthe, au prix de 5 511 \$. Le premier souffleur fut Baptiste Fréchette. D'autres réparations furent faites au jubé supérieur par les paroissiens Odilon Lefèvre et Philippe Lacroix. À la fin de juin 1931, le curé annonçait qu'un concert sacré aurait lieu le dimanche suivant à l'occasion de la bénédiction et de l'inauguration de l'orgue.

Pendant l'hiver, lorsque survenait un décès, on plaçait les morts dans le charnier, petite pièce à l'arrière de l'église où se trouve une trappe qui donne accès à une petite cave. C'est à cet endroit que l'on déposait jadis les enfants décédés.

Dans l'église se trouvait un confessionnal. En 1934, à la demande du curé Léon Fortier, qui voulait placer un banc à cet endroit, il fut déplacé par le sacristain Hilaire Bergeron en dessous de la chaire, du côté nord de l'église. Il a été transformé depuis en armoire, près du charnier. Du confessionnal, on ne voit plus que sa simplicité et de petites planches qui ont remplacé les grillages.

Une autre petite pièce, se trouvant aussi près du charnier, sert au sacristain pour entreposer ses outils, ses instruments et autres articles courants. On trouve d'autres armoires dans le couloir qui mène au charnier, qui contiennent des cierges, des flambeaux, des vases à fleurs, des bases de lampes, des lampions et des bannières de procession.

Au début, il n'y avait aucun système de chauffage dans l'église. « L'hiver, les fidèles s'y apportaient de petites chaufferettes portatives à charbon<sup>74</sup>. » En 1933, on changea l'ancien système de chauffage. Les simples poêles à bois qui occupaient une bonne partie de l'allée

centrale furent remplacés par des fournaies à circulation d'air de la compagnie L'Islet. Il faudra attendre plusieurs années avant d'avoir un chauffage central. Lorsque les ouvriers creusèrent la cave pour y installer les fournaies, ils découvrirent des corps et durent exhumer plusieurs ossements du sous-sol de l'église.

Au fil des ans, on effectua de multiples travaux. En 1899, le curé Blanchet fit installer l'aqueduc au presbytère, à ses frais, au coût de 105 \$. En 1901, à la demande du curé Rouleau, le conseil de la fabrique acheta quatre fauteuils destinés aux mariages, au prix de 16 \$. Ces fauteuils se trouvaient encore dans l'église en 1982. En 1911, on acheta différents vêtements liturgiques pour la messe, dont des chasubles, des chapes, un voile et un drap mortuaire et des dalmatiques, le tout pour un total de 800 \$.

En 1937, les allées de l'église furent couvertes de linoléum. Un peu plus tard, en 1944, on installa des verrières aux fenêtres intérieures. En juillet 1947, on repeignit de nouveau l'intérieur de l'église et de la sacristie et on restaura certaines dorures. La chaire, jadis peinte en brun, ainsi que les petits autels furent rafraîchis en blanc. À l'aide de dons volontaires, on orna le maître-autel d'une dorure nouvelle, au coût de 1 000 \$. En 1948, le plancher du chœur fut recouvert d'un linoléum incrusté.

En 1971, le curé Laberge fit enlever le hangar à grains. En 1977, les allées du cimetière furent recouvertes de gravier ; on y planta des arbres, répara les portes du cimetière et remplaça la clôture. Une croix de fer fut aussi plantée dans la partie neuve du cimetière<sup>75</sup>. Les portes en fonte de l'entrée principale furent dessinées vers 1900 par David Ouellet<sup>76</sup>.

## Le petit jésus de cire

Après la messe de minuit, sous les airs du retentissant *Minuit, chrétiens*, la visite de la crèche à l'église constituait un rituel magique pour tous les membres de la famille. Le petit jésus de cire que l'on retrouvait dans la crèche datait de 1900 et ne faisait pas partie des autres personnages de la crèche achetés en 1930<sup>77</sup>.

Avant 1930, on plaçait cet enfant jésus entre les statues de Marie et de Joseph que les paroissiens prêtaient à l'église pendant la période de Noël. On ignore tout de la fabrication et de la provenance de cette

statuette. Chose certaine, ses cheveux sont ceux d'un humain. Actuellement, l'enfant Jésus est revêtu d'une petite robe garnie de paillettes dorées. Il ne s'agit pas de son habit d'origine, car les religieuses du couvent, les soeurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier, auraient refait ses vêtements. Quoi qu'il en soit, cette humble représentation de la Nativité n'empêchait sûrement pas les fidèles de Saint-Antoine d'adresser de ferventes prières à l'Enfant Jésus en la sainte nuit.

En novembre 1987, Hilaire Bergeron et sa fille, Claire, firent la toilette complète, de façon minutieuse, de la statuette de cire tout en préservant le travail des religieuses : lavage du visage et des mains, repassage des vêtements, recollage des cheveux et renouvellement des gerbes de blé. Ils confectionnèrent également une boîte de rangement pour le préserver de la poussière <sup>78</sup>.

### ***Les bancs***

Les bancs actuels de l'église furent fabriqués et installés en 1889, au coût de 1 700 \$. Les vieux bancs furent vendus. Vers 1895, le curé Adalbert Blanchet changea la tenure des bancs, ce qui augmenta considérablement les revenus de la fabrique. On commença par les louer pour une durée de dix ans. Un paroissien pouvait dorénavant louer son banc s'il était majeur et domicilié dans la paroisse. Le banc devenait libre lorsque le locataire décédait, changeait de domicile ou le remettait à la fabrique. Chaque locataire devait voir à l'entretien de son banc. Mieux encore, le 7 juin 1914, le curé annonçait que chaque propriétaire devait laver son banc.

### ***Le « garde-chien » ou le connétable***

Autrefois, un banc normalement situé près des portes à l'arrière de l'église était réservé au garde-chien ou au connétable <sup>79</sup>. Engagé par les marguilliers de la paroisse, le connétable recevait une rémunération de la fabrique. Il s'occupait de la circulation et invitait les gens à entrer dans l'église. Un peu plus tard, il avait pour tâche de surveiller les paroissiens qui restaient debout à l'arrière ou ceux qui sortaient à l'extérieur pour fumer. Il devait aussi surveiller les bancs achetés par certains paroissiens. En 1920, le connétable veillait au respect du silence dans l'église et guettait les hommes pour éviter qu'ils ne crachent sur le sol.

L'expression « garde-chien » remonterait à la naissance des paroisses, lorsque les habitants amenaient des animaux et que le garde-chien veillait à ce que ceux-ci demeurent à l'extérieur de l'église. Abraham Gingras (1892) et, plus récemment, Paul-Émile Genest, auraient agi comme surveillants. Paul-Émile aurait pris la relève de son père, Louis-Philippe, et ce dernier aurait remplacé un certain Lafleur (Xavier ou Ti-Jean vers 1920). Le salaire était fixé à 5 \$ par année et c'est au milieu des années 1970 qu'on aurait mis fin à cette pratique <sup>80</sup>.

### *La fabrique paroissiale et son conseil*<sup>81</sup>

Dès le début du pays, les autorités civiles et religieuses de la Nouvelle-France créèrent des fabriques paroissiales dont l'objet était l'administration des fonds, des dépenses et des revenus de la paroisse. Le conseil de fabrique était habituellement formé du curé et de six marguilliers (ou marguillières) <sup>82</sup>. Ces derniers étaient élus en décembre lors d'une assemblée des paroissiens et assermentés au début de janvier, jour du mandat de trois ans. On les remplaçait ainsi à tour de rôle : un, deux ou trois à la fois.

Depuis la construction de la première véritable église, en 1721, les marguilliers ont joué un rôle très important dans l'évolution de la vie paroissiale de Saint-Antoine-de-Tilly. Ils ont dû prendre toutes les décisions portant sur la construction de l'église et du presbytère, puis sur les rénovations nombreuses de ces bâtiments au cours des âges.

Une rapide consultation des archives du diocèse de Québec montre que dès 1722-1725, le curé Joseph Resche eut de la difficulté à faire payer par ses paroissiens le coût de la première église. Ce problème de la *répartition* des dettes, c'est-à-dire des dîmes à imposer, se présenta aussi au XIX<sup>e</sup> siècle.

Le 30 janvier 1851, le curé Bédard se plaignait du fait qu'il pleuvait dans l'église, et ce, jusque sur les marches de l'autel. En 1854, on autorisa la construction d'un nouveau lambris. En 1866, la décoration intérieure fut refaite, en même temps que la réparation extérieure de l'église et du presbytère. En 1879, il y avait urgence de réparer la toiture ; en 1881, il y eut répartition des frais entre les paroissiens. En 1888, pour le centenaire de l'église, il y eut rénovation, de même que des travaux à la sacristie. Et ainsi de suite jusqu'à nos jours.

Les paroissiens et la fabrique de Saint-Antoine furent embarrassés par les délibérations et les décisions diocésaines ordonnant le démembrement de leur territoire : lors de la création de Saint-Apollinaire, d'Issoudun, puis du rattachement du Troisième Rang à Saint-Apollinaire. Ces annexions n'étaient pas reçues de gaité de cœur, sauf pour les familles immédiatement concernées.

Les marguilliers eurent le privilège d'occuper (trois à la fois) le banc d'œuvre situé du côté droit, à l'avant de l'église, de recevoir la communion ou le pain bénit après le seigneur et avant les autres paroissiens.

Sans être marguillier, Jacques Beaulieu préside le conseil de la fabrique depuis 1995.

### *Les dîmes*

Ces impôts, une fraction variable de la récolte prélevée par l'Église, étaient encore payés en grains en 1903 :

[...] ceux qui n'ont pas encore payé leur dîme veulent bien le faire cette semaine. J'aurais besoin d'avoir le grain dont je puis disposer<sup>83</sup>.

Le grain pouvait être du blé, du sarrasin, de l'orge ou toute autre céréale.

### *La sacristie*

À partir de la sacristie, il y avait auparavant un chemin couvert, à droite de l'autel, qui reliait ce lieu au presbytère. Il fut démoli par le curé Laberge en 1971. Malgré un intérieur négligé, on pouvait remarquer un souci du détail dans les boiseries et les frontons des fenêtres.

Au début du siècle, des messes étaient célébrées à la sacristie. Ce sont les vestiges de cette époque que l'on retrouve aujourd'hui à la sacristie ainsi que des accessoires ayant servi au culte. Une vieille table provenant de la salle à dîner du presbytère, datant peut-être de la construction du presbytère, est toujours sur place. Près de l'autel, on retrouve une madone en carton-pâte, une statue de saint François d'Assise ainsi qu'un harmonium qui avait appartenu aux religieuses de l'école avant leur départ.

Dans le coffre-fort de la sacristie, on retrouve des objets de valeur, dont des œuvres d'orfèvres reconnus. Parmi les œuvres de Laurent Amyot, on remarque un ciboire en or, un encensoir en argent, des burettes et leur plateau en argent (malheureusement, la plus grosse a été vendue par le curé Léon Fortier et se trouverait dans un musée à Montréal), un porte-Dieu (l'autre ayant été perdu), une navette et une cuillère. On retrouve des œuvres de Guillaume Loir, comme un calice en argent et sa patène ainsi qu'un ciboire. Le coffre renferme aussi un calice, sa patène en argent et des instruments de la paix de François Ranvozyé (1739-1819), l'un des plus grands orfèvres du début du Régime anglais, et un bénitier de François Sasseville. Un boîtier, qui ressemble à un tombeau miniature contient les saintes huiles. Une ampoule était destinée à la cérémonie du baptême, une autre à la visite aux malades et une troisième, qui est introuvable, à la confirmation. On y trouve encore dix reliques, un plateau en argent, le goupillon du bénitier, un livret de feuilles d'or de 22 carats et un petit pinceau (*tip*) que l'on passait dans les cheveux, pour la statique, et qui servait à poser l'or. On déposait ensuite la feuille d'or sur le bois et on la frottait avec une patte de lièvre si on se trouvait sur une surface plate.

Sur les cintres, on voit des aubes, qui étaient généralement lavées par la famille des enfants qui les portaient. Pendant de longues années, la femme du sacristain, Annette Ferland-Bergeron, a raccommo­dé et réparé certains de ces vêtements. Maintenant, Claire, sa fille, lave et repasse les aubes. Les nappes de la sainte table étaient lavées par les religieuses de Saint-Nicolas, qui les remettaient pliées en accordéon. On utilisait aussi de l'empois pour empeser et rendre raides certains tissus. Dans les tiroirs reposent des chasubles qui servaient aux différentes fêtes, à Noël, à l'Épiphanie, à la Pentecôte, à la Fête-Dieu, à Pâques et ainsi de suite. Pour cueillir la quête, on utilisait jadis des plats avec un fond de velours, qu'on appelait des « tasses ». Lorsque les malades avaient recours au curé pour recevoir la communion à la maison, celui-ci partait avec une grosse cloche, qui se trouve encore dans la sacristie.

### ***La plaque armoriée***

Une plaque apposée sur la première église construite en 1721 fut retrouvée dans le cimetière, trente pieds au nord de l'église actuelle, en 1855, par le sacristain. Cette pièce, très importante pour l'histoire de la

paroisse, fut remise à l'abbé Basile Robin. À l'été 1902, elle fut retrouvée par le curé Albert Rouleau lors de l'agrandissement de la façade. Elle fut restaurée en 1936 aux frais de Julie Noël de Tilly. Sur cette plaque en plomb conservée à la sacristie et dont le coin inférieur droit est manquant, les inscriptions sont encore bien visibles.

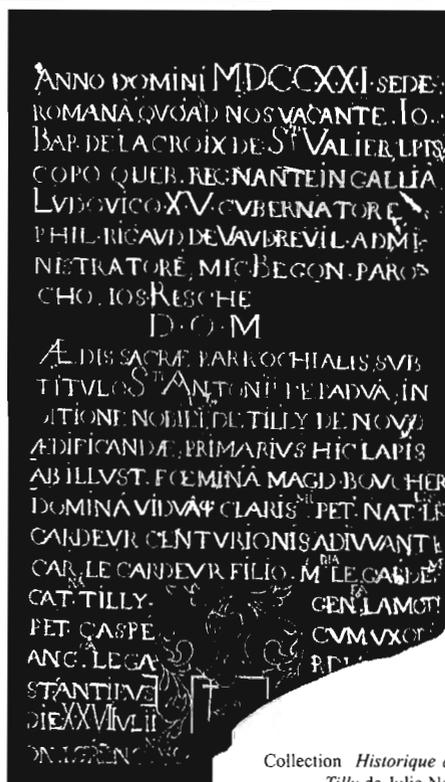
L'AN DU SEIGNEUR, MDCCXXI, LE SIEGE DE ROME ETANT VACANT ;  
J. BAP. DE LA CROIX DE ST VALLIER EVEQUE DE QUEBEC ; LOUIS XV  
ROI DE FRANCE ; PHIL. RIGAUD DE VAUDREUIL GOUVERNEUR ; MC.  
BEGON ADMINISTRATEUR ; JOS. RESCHE CURE.

D.O.M.

C'EST ICI LA PREMIERE PIERRE DU NOUVEAU TEMPLE PAROISSIAL  
A CONSTRUIRE SOUS LE VOCABLE DE ST ANTOINE DE PADOUE SUR  
LE DOMAINE SEIGNEURIAL DE TILLY, PAR LA NOBLE DAME MADE-  
LEINE BOUCHER VEUVE DU TRES NOBLE COMMANDANT  
PIERRE-NOEL LEGARDEUR, AIDEE DE SON FILS CHS LEGARDEUR ;  
EN PRESENCE DE MARIE LEGARDEUR, DE CATHERINE TILLY, DE  
GENEVIEVE LAMOTE, DE PIERRE GASPE ET DE SON EPOUSE  
ANGELIQUE LEGARDEUR.

EN CE JOUR, LE XXVI  
JUILLET. (1721)

ON. I. GRENON. <sup>85</sup>



Cinq des treize enfants du seigneur de Tilly sont mentionnés sur cette plaque, on peut donc en déduire qu'ils étaient présents lors de la pose. L'inscription I. Grenon demeure un mystère, on ignore qui était réellement cette personne. Il s'agissait probablement de Joseph Grenon, qui était marguillier à cette époque, comme le suppose Robert Pichette <sup>86</sup>.

### *Sacristains et bedeaux*

Le métier de bedeau et de sacristain était souvent assuré par un paroissien qui résidait tout près de l'église. Cet homme avait la responsabilité d'entretenir les biens de la fabrique. Simon Baron fut probablement le premier bedeau de notre paroisse en 1781. Les archives sont incomplètes en ce qui concerne les noms des bedeaux, mais on sait qu'Ambroise Deblois avait été engagé pour effectuer ce travail de 1811 à 1836. Vers la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, Anastase Rousseau occupait cette fonction, puis, en 1861, Isaïe Rousseau. Il est intéressant d'apprendre que le salaire annuel du bedeau s'élevait à 30 louis en 1868 alors que Louis Houde en recevait 40 en 1871. En 1891, c'était Albert Bergeron qui agissait à titre de sacristain. En 1900, le salaire du sacristain de Sainte-Antoine était passé à 190 \$. En 1903, Georges Garneau demandait à être déchargé du lavage de l'église et de la sacristie tout en conservant le montant de 180 \$ en raison, selon lui, de la hausse du coût de la vie. Il sera bedeau jusqu'en 1919, année où le remplacera Adalbert Breton, au salaire annuel de 300 \$. Par la suite, Alfred Lafleur prit la relève, puis Arthur Bergeron. À partir de 1927, c'est Hilaire Bergeron, frère d'Arthur, qui assumait cette charge. Son fils, René, a pris la relève depuis 1988.



*Sacristain Hilaire Bergeron dans son costume d'apparat.*

Collection Famille Hilaire Bergeron

Le costume traditionnel de sacristain que portait Hilaire Bergeron était semblable à celui que porte maintenant son fils lors des grandes fêtes avec procession, où il précède le cortège, tenant le bâton officiel, une baguette noire ornée de quelques décorations. Il s'agit d'une redingote noire avec plastron rouge orné d'une riche décoration de bandes dorées. Il a été renouvelé par la fabrique vers 1994<sup>87</sup>.

Initialement, Hilaire Bergeron touchait un salaire mensuel de 25 \$. Il devait, entre autres tâches, transporter le bois de chauffage à l'arrière de l'église, nettoyer les trois poêles et les tuyaux, épousseter l'église et la sacristie, en plus d'accomplir d'autres besognes courantes. Il entreposait le bois, généralement du merisier de deux pieds et demi de longueur, dans la grange de la fabrique. Il le transportait avec une brouette ou un traîneau jusqu'à l'arrière de l'église et le cordait ensuite dans la sacristie, dans une armoire prévue à cet effet. Il transportait aussi la cendre des trois poêles dans la cave du presbytère et le curé la vendait à un cultivateur. Le chauffage de l'église nécessitait trente-cinq cordes de bois. Pendant la semaine, l'édifice n'était chauffé qu'au moyen du poêle de la sacristie. Le sacristain n'allumait les poêles de l'église qu'à partir du samedi matin.

À Pâques et à Noël, le sacristain devait nettoyer les chandeliers et les candélabres de tous les autels. Ces fêtes demandaient beaucoup de préparatifs. À Noël, par exemple, il devait bâtir la crèche. Entre 1924 et 1930, la tâche était difficile en raison du peu de matériel et d'outils dont il pouvait disposer. En 1930, le curé Croteau acheta la crèche que nous pouvons voir encore de nos jours. Tous les jours de fêtes, on décorait le chœur et la nef avec des banderoles de couleur. On ajoutait des drapeaux aux pilastres du chœur. Des flambeaux de couleur décoraient le maître-autel. Fait intéressant, les planchers de bois franc étaient lavés avec du bran de scie mouillé. En 1937, on couvrit le parquet de la nef et de la sacristie de l'église de préart incrusté ; on fit de même en 1945 dans le chœur. Ces préarts ornent encore le parquet de l'église actuellement. À partir de 1969, à la demande du curé Laberge, le sacristain devait nettoyer les ciboires et les remplir d'hosties, préparer le calice et le déposer en place. Il devait aussi, deux fois par année, s'occuper de l'achat des cierges et des lampes du sanctuaire. Sa présence était requise à toutes les occasions importantes comme les baptêmes, les mariages, les funérailles.

À compter des années 1960, la tâche du sacristain fut allégée. En 1965, on remplaça les fournaises à air chaud par une fournaise centrale à l'huile. Vingt ans plus tard, en 1985, un système « bi-énergie » fut installé, permettant à la fournaise de fonctionner tantôt à l'électricité, tantôt à l'huile. Quant aux cloches, vers 1960, elles étaient mues à l'électricité, mais auparavant, il fallait les actionner trois fois par jour en tirant des cordes, un travail assez dur. Avec ces innovations technologiques, le sacristain pouvait consacrer plus de temps à la décoration, à l'entretien de l'église et à l'accomplissement de ses autres tâches. En dehors des différents événements liturgiques, le sacristain sonnait aussi les cloches lorsque le curé se rendait porter la communion à un malade <sup>88</sup>.

Le sacristain devait surtout s'occuper de la propreté de l'église et de la sacristie, nettoyer tous les objets de culte, surveiller et protéger les lieux et se conduire de façon pieuse <sup>89</sup>.

### *On sonne les cloches*

On sonnait l'angélus trois fois par jour : le matin, le midi et le soir <sup>90</sup>. Le sacristain faisait d'abord sonner trois triades de *tintons*, avec la même cloche, s'arrêtant après chacune : à ce moment, dans les familles, chacun faisait une pause pour réciter un *Ave Maria*. Puis, les cloches se mettaient en branle et sonnaient à toute volée pendant trois minutes.

Pour annoncer différentes fêtes, on avait aussi une façon particulière de faire sonner les cloches. Par exemple, lorsqu'on sonnait le glas pour annoncer un décès, il différait selon le sexe de la personne décédée. Pour un défunt, on sonnait trois volées en les faisant précéder chacune de trois *tintons* ou soupirs ; pour une défunte, les trois volées étaient précédées de deux *tintons* ou soupirs <sup>91</sup>. Ces tintements avaient une tonalité différente parce qu'ils provenaient successivement de chacune des trois cloches.

### *Les enfants de chœur*

Pour être enfant de chœur, il fallait être capable de servir le prêtre pendant les offices, assister à la messe et aux vêpres, savoir se tenir correctement, ne point sortir pendant les offices, tenir ses habits de chœur bien propres, montrer zèle et soumission au maître de cérémonie et être disposé à servir aux différents offices. Les servants de messe devaient toujours porter leur costume de chœur, avoir des chaussures

propres et des mains bien nettes, apprendre les répliques à dire pendant la messe et avoir un maintien irréprochable<sup>92</sup>. Quelques paroissiens ont été enfants de chœur toute leur vie, tel Lazarre Garneau, oncle d'Antoine Gingras, qui remplit cette fonction jusqu'à sa mort.

### *Cimetière, inhumations et funérailles*

En 1900, à Saint-Antoine-de-Tilly, le lieu où l'on enterrait les morts fut rallongé du côté nord. Le curé Rouleau, à l'origine de cet agrandissement, espérait que le cimetière devienne un des plus beaux : « [...] je donne à la Fabrique le terrain adjacent sans aucune rémunération. [...] M<sup>gr</sup> ordonne pour confirmer cette donation que le cimetière soit agrandi dès cette année<sup>93</sup> »

On traça une allée centrale à l'intérieur du cimetière et on l'entoura d'une clôture de bois. Le 28 octobre 1934, on érigea une croix d'acier, au coût de 60 \$, en remplacement de la croix de bois datant de l'ouverture du cimetière.

Le premier cimetière était situé au sud de l'église construite en 1721, sur l'emplacement actuel de l'église et de la sacristie. On pouvait assurément y voir les croix de bois des différentes familles. Avec la construction de la nouvelle église, en 1787-1788, on plaça le cimetière à l'endroit où il se trouve aujourd'hui, c'est-à-dire partiellement sur le site de l'ancienne église.

En 1974, le cimetière renfermait 6 200 corps. On y trouve un monument de la famille Dionne, à l'entrée, sur le terrain où furent enterrés certains seigneurs Dionne. On reconnaît aussi la pierre tombale d'un Noël de Tilly, à l'est du cimetière, sous le chêne, en arrière du presbytère ; et près du manoir, celle de Cécile Lambert. Les plus vieux monuments sont en bois et datent du début du siècle. Par exemple, on retrouve celui de Jean-Baptiste Genest, qui date du 22 octobre 1901, ceux des familles Croteau, Normand et bien d'autres, qui datent aussi du début du siècle. Certaines pierres tombales sont fabriquées avec de la pierre de Saint-Marc-des-Carières, d'autres proviennent de Lotbinière ou de la Mauricie. Il y a aussi un endroit pour les fosses communes.

Depuis 1702, on a dénombré 14 270 baptêmes, 2 921 mariages et 7 094 sépultures dans le cimetière paroissial<sup>94</sup>.

## *Suicides et maladies : les sépultures*

Il n'existait aucun endroit spécial où enterrer les « suicidés », comme certaines personnes pouvaient le penser. Lors de ces pénibles décès, on indiquait plutôt la mention « mort subite ». De tels événements n'étaient guère divulgués et les paroissiens fermaient les yeux sur ces « accidents ». Le 17 novembre 1827, monseigneur Panet écrivait à Louis Raby, curé de Saint-Antoine, pour lui signifier qu'il pouvait procéder à l'enterrement dans le cimetière du corps de Joseph Bergeron, étant donné qu'il n'était pas « absolument prouvé » que ce dernier s'était suicidé<sup>95</sup>. De mémoire d'homme, d'après le sacristain René Bergeron, tous et toutes étaient acceptés dans l'église, à part bien sûr les personnes atteintes de certaines maladies, comme la grippe espagnole. Vers 1918, cette grippe affecta 20 % de la population du Québec et plus de 14 000 personnes en décédèrent. Selon Hilaire Bergeron, dix-huit à vingt personnes auraient été victimes de cette grippe à Saint-Antoine-de-Tilly. Par exemple, l'épouse d'Herménégilde Dubuc, Aurore Garneau, mourut de la grippe espagnole le 24 octobre 1918<sup>96</sup>. Dans ces cas, on mettait le corps d'un malade en terre immédiatement après la mort, sans exposition.

### *Les sépultures des enfants*

Vers 1788, les enfants mort-nés étaient enterrés en bas du cimetière, dans un endroit clôturé sur le bord de la falaise.

### *Les inhumations*

En 1885, la sépulture d'un enfant coûtait 25 ¢ et celle d'un adulte 2,75 \$. Les inhumations devaient se faire en respectant un certain nombre de règles :

Les cadavres des fidèles doivent être inhumés dans un cimetière béni [...]. On ne doit procéder à aucune inhumation avant d'être en possession d'un certificat établissant la cause du décès. On ne peut inhumér ni même embaumer avant l'expiration de vingt-quatre heures à compter du décès. Seule l'autorité religieuse désigne dans le cimetière la place où chaque personne doit être inhumée. Dans les cas où il n'est pas statué autrement, le cercueil est déposé dans une fosse et recouvert d'au moins trois pieds de terre. [...] On ne doit inhumér aucun

cadavre dans les églises, à moins qu'il ne s'agisse de ceux des évêques résidents, des abbés ou prélats *nullius* dans leur propre église, du Souverain Pontife, des personnes royales ou des cardinaux. Les charniers publics ne peuvent être construits que dans les cimetières et par l'autorité de l'Ordinaire. Aucun cadavre ne peut être déposé dans un charnier public avant le 1<sup>er</sup> novembre, et tous les cadavres qui y ont été déposés doivent être inhumés avant le 1<sup>er</sup> mai <sup>97</sup> [...]

Il arrivait cependant que des citoyens soient inhumés dans l'église. Au total, 194 personnes, dont trois prêtres, furent inhumées à l'intérieur des deux églises de Saint-Antoine. Les trois curés étaient Jean-Baptiste Noël, le 18 janvier 1797 ; Pierre Béland, le 7 décembre 1859 ; et Basile Robin, le 24 décembre 1906. Les inhumations à l'intérieur de l'église commencèrent le 9 juin 1716, avec Marie de Gaspé et le 13 août 1720 avec Pierre-Noël Legardeur de Tilly. Parmi les corps inhumés dans l'église, on peut donc remarquer les seigneurs Legardeur de Tilly et Noël de Tilly, mais aussi plusieurs habitants de Saint-Antoine-de-Tilly. Par exemple, en 1871, lors d'une assemblée, on décida de remercier la veuve de Bezeau :

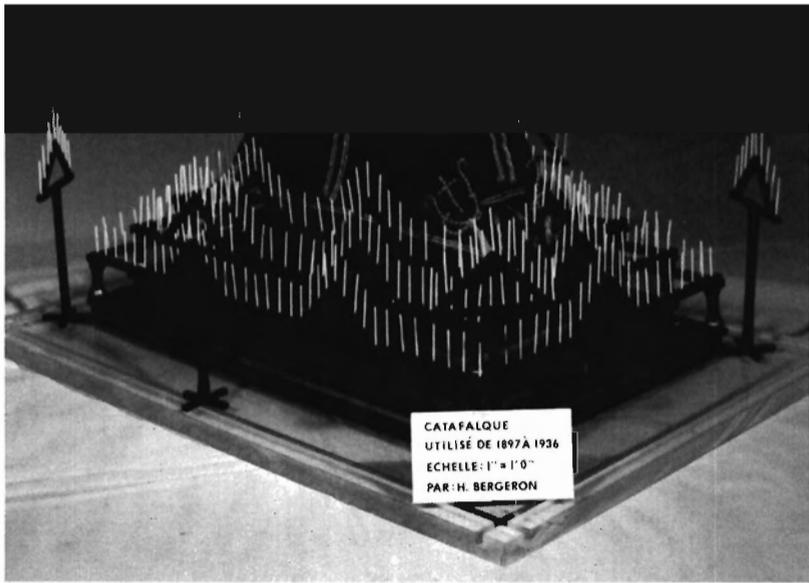
[...] Après l'élection du nouveau marguillier MM. les anciens et les nouveaux marguilliers et les francs-tenanciers ayant déjà agréé avec reconnaissance les dons faits à l'église de cette paroisse, par Dame veuve André Bezeau, depuis plusieurs années, et voulant lui en témoigner leur reconnaissance ; ils ont décidé à l'unanimité, qu'à son décès, il sera chanté sur son corps, un service de première classe et [...] qu'elle soit inhumée dans l'église de cette paroisse, aux dépens de la dite fabrique <sup>98</sup> [...]

En 1872, Lazare Lefèvre, notaire, maître chantre, fut aussi inhumé dans l'église en récompense des services rendus. Le dernier paroissien à être inhumé dans l'église, à part le curé Robin, fut Honoré Dion, le 28 novembre 1904. Cette pratique cessa complètement avec le début du XX<sup>e</sup> siècle.

### ***Funérailles***

Au début du siècle, on habillait au complet les gens exposés, car des bottines ont déjà été trouvées dans le cimetière <sup>99</sup>. Il y avait huit classes de services funéraires. Les funérailles de première classe coûtaient 150 \$ et, dans ce cas, le directeur des funérailles observait le décorum

en utilisant tout ce qu'il possédait (banderoles, lampes, prie-Dieu, etc.). Le service funèbre était célébré avec trois prêtres, l'officiant et deux prêtres assistants. On utilisait le catafalque avec ses 355 cierges et ses étages au complet. On diminuait le nombre de paliers selon la classe des funérailles <sup>100</sup>. C'est le 14 mars 1897 que le conseil de la fabrique et le curé Blanchet décidèrent de procurer à la paroisse un catafalque pour les funérailles. Un montant de 100 \$ fut investi pour le matériel et la main-d'œuvre et le travail fut réalisé au cours de l'été 1897 pour la somme de 55 \$. On utilisa le catafalque de 1897 jusqu'en 1934. À partir des années 1930, on utilisait une marche avec un porte-cercueil ainsi que le drap mortuaire. Les supports de cierges étaient remplacés par six chandeliers de bois noir et doré. Vers les années 1950, on remplaça le reste du catafalque par le chariot qui sert encore de nos jours. Aujourd'hui, cette structure de bois est démantelée et il n'en reste plus que quelques pièces. Mais on peut en avoir une bonne idée grâce à une maquette fabriquée par Hilaire Bergeron en 1982. Le 13 février 1898, le conseil de la fabrique achetait 180 verges de matériel noir pour faire des banderoles dans le chœur et la nef, couvrir les tableaux, le banc d'œuvre, les corniches, les fenêtres, la chaire, les statues, les pilastres, le devant des jubés, les trois autels... Plusieurs tentures noires et mau-



*Catafalque miniature réalisé par Hilaire Bergeron.*

Collection Famille Hilaire Bergeron

ves ont servi jusqu'en 1965 avec les six chandeliers de bois. À compter de cette année-là, on a remplacé les tentures noires par des candélabres électriques. Les six chandeliers de bois ont été remplacés par un chandelier et un cierge pascal.

### *Les corbillards*

En 1893, la paroisse possédait un chariot qui servait particulièrement de corbillard ; l'année suivante, il rapportait la somme de 4,75 \$. En 1896, lorsque des personnes décédèrent d'une maladie contagieuse, les marguilliers décidèrent de ne plus l'utiliser. La fabrique possédait deux corbillards, dont un petit, qu'elle entreposait dans un bâtiment situé à côté de la grange paroissiale, près de l'école actuelle. À la mort d'un paroissien, un voisin venait chercher le petit corbillard. Ce dernier était tellement petit que les portes arrière ne se refermaient pas sur le cercueil. Pendant l'hiver, on remplaçait les roues par des skis. Josephat Lambert conduisait le corbillard dans les années 1950 et fournissait les chevaux <sup>101</sup>. Comme il chantait aussi à l'église, une fois arrivé, il se dépêchait de débarquer pour aller rejoindre les autres chanteurs <sup>102</sup>. Il



*Josaphat Lambert  
conduisant le  
corbillard de la  
fabrique.*

Collection Marie-Paule  
Lambert-Gingras

aurait déjà réussi à arrêter les chevaux du petit corbillard, qui avaient pris le mors aux dents (pendant ce temps, il ne se trouvait pas de corps à l'intérieur). Lorsque les chevaux furent remplacés par l'automobile, les deux corbillards de Saint-Antoine-de-Tilly furent vendus à Lépine et Cloutier de Québec. Au décès d'un homme, on faisait entendre vingt-sept tintements de cloche avant de mettre les trois cloches en branle ; s'il s'agissait d'une femme, on en faisait résonner dix-huit. Le jour du service, les cloches sonnaient pendant dix minutes avant l'heure des funérailles.

Au sortir de l'église, les cercueils étaient transportés à bras d'hommes jusqu'à la fosse, au cimetière. Selon Guy Gingras, dans le temps du curé Fortier <sup>103</sup>, on inhumait les morts dans le cimetière immédiatement après le service, et cela, même au cours de l'hiver. Même s'il fut marguillier pendant quatre ans, il ignorait, tout comme les autres marguilliers de l'époque, l'existence d'un charnier dans l'église. Celui-ci fut utilisé seulement à compter des années 1970, sous la direction du chanoine Achille Couture.

Durant l'hiver, les cercueils étaient dès lors entreposés dans un couloir, du côté nord de l'église. Il fallait attendre le dégel pour enterrer les morts. « Parfois, ça commençait à sentir mauvais », affirme Antoine Gingras, dont l'une des soeurs, décédée à l'âge de quinze ans, avait été exposée au salon.

### *Directeurs de funérailles au XX<sup>e</sup> siècle*

Deux directeurs de funérailles ont exercé leur profession à Saint-Antoine-de-Tilly : Hilaire Bergeron, au village, et Louis-Philippe Lacroix, dans Les Fonds.

Parallèlement à leur entreprise funéraire, une manufacture de Trois-Rivières vendait des cercueils, des ornements de chambre mortuaire tels que torchères, prie-Dieu, banderoles en velours et en coton, poignées, etc. Un jour, elle offrit ses produits au marchand général de Saint-Antoine-de-Tilly, Romuald Breton. Cette pratique n'était pas courante, mais Louis-Philippe Lacroix se souvient d'avoir lui-même vendu des cercueils à la compagnie Robin Jone, qui possédait des magasins dans de nombreux villages de la Gaspésie. Les directeurs de funérailles locaux n'appréciaient pas cette distribution commerciale qui, toutefois, fut de courte durée.

***Hilaire Bergeron,  
directeur des pompes funèbres***

Romuald Breton, après avoir fait l'expérience du métier pendant un certain temps, vendit sa marchandise à Hilaire Bergeron. Dès ce moment, celui-ci cumula les fonctions de commerçant et de directeur des pompes funèbres.

De 1932 à 1984, dans l'exercice de sa fonction de directeur des funérailles, Hilaire Bergeron portait des gants gris, un manteau à queue, un pantalon gris foncé et un chapeau de castor. Avant 1959, les corps étaient exposés dans leur famille. À partir de cette année, ils furent exposés dans sa maison. Vers 1970, en attendant la construction du salon funéraire, les corps étaient exposés dans une salle, probablement une salle de l'école. On construisit l'actuelle résidence funéraire en 1973. Madame Marius Gingras fut la première personne à être exposée au salon en septembre 1973.

***Louis-Philippe Lacroix,  
fabricant de cercueils et directeur funéraire***

L'autre directeur de funérailles de Saint-Antoine-de-Tilly appartenait à une famille de menuisiers, les Lacroix de Lacroix & Fils enr. Du temps d'Éleucipe et de Philippe <sup>104</sup>, les commandes de portes, de châssis et de jalousies, les travaux divers de menuiserie et la fabrication annuelle de quelque huit ou neuf cercueils ne réussissaient pas à rentabiliser l'entreprise.

Philippe Lacroix avait déjà préparé des corps en vue de leur exposition « sur les planches », une expression bien connue à l'époque. Il décorait la pièce où reposait le défunt, et la personne décédée était effectivement déposée sur des planches. L'événement se vivait toujours au salon. Des banderoles soutenues par des supports étaient accrochées aux cadres de la porte. On garnissait les fenêtres de rideaux et de tentures de plusieurs couleurs : des mauves, des violettes, des noires.

Parallèlement à son métier de fabricants de cercueils et de directeurs de funérailles, Louis-Philippe Lacroix occupa un moment le poste de membre de l'Association des directeurs de funérailles de la province

de Québec et fut directeur des 365 manufacturiers de cercueils de la province <sup>105</sup>. En tant que directeur des funérailles, il fournissait l'emplacement et toute l'ornementation nécessaires pour exposer le corps du défunt. De plus en plus, les gens refusaient d'exposer leurs défunts à la maison. C'est pour cette raison que Louis-Philippe accepta d'offrir ce service dans sa demeure <sup>106</sup>.

Louis-Philippe apprit le métier d'embaumeur auprès d'un professionnel de la maison Marcoux de Saint-Romuald. Il prit également conseil auprès d'un certain monsieur Dubois, spécialiste de Québec, qu'il décrit comme un véritable artiste de la reconstitution. Il ne voulut cependant pas se spécialiser dans ce métier. Il préférait confier la préparation des corps pour l'exposition à l'embaumeur Beaudoin de Saint-Agapit.

Pour la famille Lacroix, l'exposition des corps dans la résidence exigeait quelques restrictions. Tous les membres étaient confinés à l'arrière de la maison, dans la cuisine, tout l'avant étant réservé aux visiteurs. Ils se devaient d'être respectueux et, dans les circonstances, devaient éviter d'être bruyants. Les enfants n'entretenaient aucune crainte ou peur en raison des expositions dans leur maison. Les cercueils et la mort faisaient partie de leur quotidien. Ils avaient l'habitude de jouer à cache-cache dans la manufacture et même de se dissimuler dans les cercueils. Mais un jour, un couvercle se referma sur l'un d'eux et le mécanisme de fermeture resta enclenché. Ce fut moins drôle !

La famille endeuillée avait l'habitude de veiller le corps du disparu toute la nuit, comme cela était courant depuis des générations, du temps où les corps étaient exposés au salon de la maison familiale. Il s'agit d'un rituel courant pendant lequel on récitait le chapelet à toutes les heures. Un peu partout, dans les villes et villages environnants, des réglementations sur les heures d'ouverture des salons funéraires furent établies. Le salon fermerait désormais ses portes à dix heures du soir. Pour les gens habitués à veiller plus tard, ce fut difficile d'accepter ce changement. Par la suite, monsieur Lacroix exposa les corps à la salle du couvent. Enfin, il exposa les corps qui lui étaient confiés au salon funéraire que venait de construire Hilaire Bergeron. Il cessa ses activités en 1978.

### *Quelques anecdotes pittoresques*

Les anecdotes touchant ce métier sont à la fois rigolotes et lugubres... Par exemple, jadis, chaque famille faisait la toilette de ses défunts. Du temps d'Éleucipe Lacroix, les moyens de conservation des corps étaient très limités. Il injectait au défunt un fluide par le nez ou la gorge pour conserver le plus longtemps possible les corps en bon état.

La mère d'Amabilis Janvier aidait à embaumer les morts dans son entourage et Amabilis l'a beaucoup aidée dans cette tâche. On lavait les corps et les habillait. Puis, après avoir mis du vinaigre dans la bouche du défunt, et l'avoir remplie d'ouate, on l'attachait pour éviter qu'elle ne demeure ouverte. Il était coutume dans les familles d'exposer un défunt trois jours « sur les planches »<sup>107</sup>. Le matin des obsèques, on déposait le corps du défunt dans son cercueil.

Léon Aubin nous a rappelé un fait qu'il n'a jamais oublié. On lui avait raconté qu'autrefois une personne était décédée gelée (hypothermie). Le corps avait été déposé sur une table ou sur des planches et, en dégelant au cours de la nuit, un bras était retombé sur la table, occasionnant un bruit sec.

Les chemins n'étant pas entretenus, le printemps ramenait son lot de cahots, de trous et de rigoles. Un jour, on avait oublié d'apporter les courroies pour tenir la tombe dans le corbillard et le corps bascula durant le parcours. Quand vint le moment de sortir la tombe du corbillard, un liquide s'en écoula et de mauvaises odeurs se répandirent dans l'atmosphère. Le corps avait été exposé pendant deux jours dans une petite chambre, et il avait fait chaud...

### *Les croix de chemin et le calvaire*

En 1534, Jacques Cartier planta une croix à Gaspé en signe de prise de possession du territoire. À sa suite, on élèvera des croix pendant longtemps pour se souvenir, se rappeler des événements marquants, des histoires, des légendes. Cette habitude deviendra même une coutume locale. À Saint-Antoine-de-Tilly, on retrouve plusieurs croix de chemin, en plus de celle du cimetière. En outre, un calvaire représentant la passion du Christ se trouve à l'extrémité est de la paroisse.

La croix et le calvaire constituent des éléments significatifs du patrimoine culturel. Certaines croix furent construites par des fidèles pieux, repentants ou voulant exprimer à Dieu leur gratitude. D'autres fois, la croix servait de lieu de prière :

Ailleurs, l'homme qui passe devant la croix soulève gravement son chapeau tandis que la femme salue d'une lente inclinaison de la tête. Sans doute se souvient-on également des témoignages de voyageurs que nous rapportons plus haut. Il était alors question d'habitants descendant de leur voiture, ôtant leur tuque et s'agenouillant pour réciter une courte prière <sup>108</sup>.

Jadis, les habitants qui se trouvaient loin de l'église allaient réciter la prière du soir au pied de la croix. La croix devenait aussi un endroit de rassemblement lors de menaces de fléaux naturels tels que les invasions de chenilles, de sauterelles, une sécheresse, une pluie abondante. Dans ces moments, on faisait des processions et des neuvaines à la croix et, parfois, dans un élan de générosité, on y déposait des offrandes. Les croix servaient aussi de points de repère pour le voyageur ou de lieu de démarcation d'un territoire.

La coutume d'ériger des croix de chemin et des calvaires s'apparente à celle de la plantation du mai. Dans la société traditionnelle, la croix et le mai sont des symboles, des paratonnerres capables d'évacuer les forces du Mal. En 1750, chaque paroisse du Québec comptait



*La croix de chemin*

deux, parfois trois croix de chemin. De 1800 à 1850, les croix de chemin continuèrent de proliférer. Dans diverses paroisses, on construisait aussi des calvaires qui avaient plus d'importance, car ils étaient placés sous un édicule avec toit et charpente et parfois plusieurs personnages y étaient représentés. On ne plantait jamais une croix au hasard. On cherchait toujours le site le plus propice, celui qui convenait le mieux aux habitants d'un rang, par exemple. On érigeait la croix au bout d'une montée ou à un carrefour de chemins pour qu'elle soit aperçue de loin. Elle devenait un point de repère pour le voyageur. Devant la croix, on s'inclinait, puis on se signait ou se décoiffait. La plupart du temps, les croix commémoraient un événement, parfois un accident. Lors de la grande procession de la Fête-Dieu, par exemple, on faisait toujours une halte devant la croix.

Il y aurait eu auparavant une croix de chemin chez le forgeron Frédéric Montreuil, qu'il aurait fabriquée lui-même <sup>109</sup>. Dans le chemin Bois-Clair, on retrouve une croix de chemin, peinte en noir, qui date de 1941. Celle du chemin des Plaines, également peinte en noir, date de 1952 et avait été bénite l'année suivante. Elle est tombée en 2001.

### *Le calvaire de Saint-Antoine-de-Tilly* <sup>110</sup>

Selon une tradition orale confirmée par plusieurs sources, le calvaire de Saint-Antoine-de-Tilly, situé en face du 2638, route Marie-Victorin, fut érigé vers 1850 par un habitant en témoignage de reconnaissance à Dieu à la suite du naufrage du dimanche 8 août 1847 <sup>111</sup>. Cet habitant aurait été l'un des rares survivants de cette chaloupe pleine à craquer qui, revenant du marché de Québec un samedi soir de tempête, avait chaviré en face de Saint-Nicolas <sup>112</sup>. Les trois seuls rescapés avaient été François-Xavier Dion, son fils de 17 ans et une femme blessée dont les journaux de l'époque ne donnent pas le nom <sup>113</sup>.

Selon Ferdinand Aubin (1896-1992) et son fils Florent, leur ancêtre (Michel Aubin ou son père) aurait autorisé les rescapés, vraisemblablement François-Xavier Dion, à ériger le calvaire sur un emplacement de sa terre, sur le lot n° 2 du cadastre officiel. En choisissant ce site, qui faisait face à la route municipale d'accès au petit quai de la Pointe-Aubin, on voulait attirer la protection de Dieu sur cet endroit où passaient à la fois les maraîchers et les navigateurs.

Le calvaire comporte les éléments suivants : un immense crucifix, c'est-à-dire une croix de bois haute d'environ vingt pieds, avec un croisillon de huit pieds, portant un corpus de bois de sept pieds de long, qu'on attribue au sculpteur Louis Jobin. Depuis longtemps, la croix est peinte en noir, le crucifix en blanc. Le corps du christ de bois est frêle et longiligne, son visage raffiné et expressif. Ce crucifix, monté sur un socle de ciment, est entouré d'un pavillon formé de huit poteaux de bois supportant un toit galbé de forme octogonale, lui-même recouvert de tôle disposée à l'ancienne. À l'origine, selon Apollinaire Gingras, il y avait un plancher de bois à l'intérieur. Au faite du toit se dresse une croix de métal portant une girouette de cuivre en forme de coq, qui serait située à trente-deux pieds du sol. Le coq initial, avarié par l'usure, et son remplaçant de 1972, dérobé l'année suivante, ont été ponctuellement remplacés par Ferdinand Aubin. De forme élancée, élégante et harmonieuse, ce calvaire est l'un des plus beaux du pays et on le mentionne à juste titre dans certains répertoires du patrimoine religieux du Québec. Dans le poème *Le vieux calvaire*, Apollinaire Gingras décrit cet endroit familier en donnant des éléments descriptifs qui confirment l'ancienneté du monument :



Ô vieux calvaire ! Ô sainte solitude !  
 Doux monument qui bordes le chemin,  
 Abri du mendiant quand le soleil est rude  
 Oh ! Reconnais un ancien pèlerin.  
 [...]

C'est à trois pas d'un ravin solitaire,  
 Borne où finit le village natal.  
 Au-dessus des lilas, le coq du vieux calvaire  
 Étale encor son plumage en métal.  
 Ici, jadis, le soir, dimanche et fête,  
 De Saint-Antoine et de Saint-Nicolas,  
 L'on affluait : les gens entraient nu-tête,  
 S'agenouillant, et puis priaient tout bas.

Filles, garçons — du plus jeune aux plus grandes —  
 Tout le canton se faisait pèlerin :  
 On s'y rendait par deux, on y venait par bandes,  
 Et le franc rire était à plein chemin.  
 Mais les propos s'éteignaient à distance,  
 Chacun soudain se sentait tressaillir ;  
 Car, à travers le feuillage, en silence,  
 Le Christ semblait nous regarder venir.  
 [...]

Et maintenant, calme et touchant asile,  
 L'herbe a caché ton seuil devenu vieux ;  
 Le vieux christ est tout seul sous ton dôme qui brille :  
 Il semble avoir du chagrin dans les yeux.  
 — Ô frais plaisirs ! Ô gais pèlerinages !  
 Ô vrai bonheur ! Qui remplace aujourd'hui  
 Le charme pur de ces riants usages ?  
 Le bal, les « jeux », le remords et l'ennui ! <sup>114</sup> [...]

En 1972, une résolution du conseil de la fabrique cédait le calvaire à Ferdinand Aubin <sup>115</sup>. Toujours en 1972, le calvaire fut déplacé à la suite de la réfection de la route Marie-Victorin. À cette occasion, Léopold Désy, docteur en histoire de l'art, a cherché, avec l'aide des membres de la famille Aubin, un document ou une pièce quelconque pouvant dé-

montrer de façon précise la date et le nom du ou des personnes responsables de l'érection du calvaire. Ils n'ont malheureusement trouvé aucune preuve matérielle. Cependant, avant de reposer le calvaire sur sa nouvelle base, Ferdinand, Florent et Huguette Aubin ont pris soin d'insérer, en le scellant dans la nouvelle base de béton, un document évoquant leur famille et des personnages officiels de 1972. La famille Aubin est tellement liée à l'histoire du calvaire que l'on qualifie parfois celui-ci de calvaire Aubin.

Depuis plus d'un siècle, et jusqu'à la vente de la terre par Florent vers 1994, la famille Aubin, de père en fils, a pris un soin jaloux de ce monument. Ensemble, ils en ont rénové le bois, ont effectué des travaux de peinture, remplacé des ampoules, assuré la décoration florale et l'entretien de la pelouse <sup>116</sup>.

Depuis juillet 1956, le calvaire est illuminé, par suite de l'initiative des membres du Cercle Lacordaire et de son président Onésime Carré <sup>117</sup>. La municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly défraie le coût de l'installation du système électrique et assume depuis les frais de cet éclairage, qui marque sur la route nationale l'entrée du territoire. Ce pavillon illuminé est un point de repère utile en toute saison, particulièrement par temps de brouillard ou durant les rafales de neige en période hivernale.

Le 12 mai 1992, Ferdinand Aubin faisait donation à sa fille Lucille de la terre du lot n° 2, incluant l'emplacement du calvaire, dont l'acte notarié déterminait les dimensions : vingt-quatre pieds de front sur une profondeur de trente-cinq. Il allait décéder en août de la même année. Par testament, il laissait le monument du calvaire à son fils Florent, alors que l'emplacement est toujours à sa fille Lucille !

On tentera de protéger le calvaire en le faisant déclarer monument historique, ce qui sera fait par les conseillers municipaux en 1993 <sup>118</sup>.

Par un acte notarié daté du 3 mars 1994, Florent a fait don du calvaire à la fabrique, alors que le terrain sur lequel il était construit est devenu la propriété de Robert Bureau.

Depuis cent cinquante ans, le calvaire de Saint-Antoine-de-Tilly a toujours été un lieu de rencontre et de prière. Plus d'une fois, la famille Aubin a vu s'arrêter des autobus bondés de touristes. Ceux-ci se signaient, priaient et photographiaient le calvaire. Florent Aubin et son épouse se rappellent avoir aperçu un couple agenouillé près du calvaire,

en 1966, aux environs de minuit, qui chantait et récitait le rosaire. Des *quêteux* ou mendiants s'y arrêtaient aussi. Florent se rappelle que des *quêteux* s'arrêtaient au calvaire pour faire quelques prières ou pour *gossier* <sup>119</sup> une petite pièce de bois après la croix. Ce bois était vu comme un porte-bonheur, une coutume répandue non seulement chez nous mais particulièrement dans les pays d'Europe <sup>120</sup>. Plus récemment, au début des années 1990, à la suite de la crise amérindienne d'Oka, des Montagnais de Malioténam, avec leur chef et leur famille, y ont campé durant deux jours, avec leurs voitures et leurs banderoles. Aujourd'hui, une clôture de perches encercle étroitement l'édicule sacré, de sorte que l'espace serait trop restreint pour un tel campement.

À l'occasion du tricentenaire de 2002, la fabrique a choisi d'assumer la restauration du calvaire. Des pièces de bois ont été changées ; la peinture, la toilette extérieure et l'ornementation florale longtemps assurées par la famille Aubin ont été rafraîchies. Deux anciens marguilliers, Gilles Garneau et Luc Bédard, ont consacré des centaines d'heures au décapage et à la rénovation du bois du crucifix. Ce précieux symbole religieux demeure l'âme de ce monument historique.

## LA CHORALE : MUSIQUE À L'ÉGLISE <sup>121</sup>

### *Des maîtres chantres et des chantres*

Le premier maître chantre de Saint-Antoine aurait été Estienne Dumâts, qui aurait assumé cette fonction en 1735. En 1848, le forgeron François Bertrand, les notaires Lazare Lefèvre, Edmond Larue et Isaïe Bédard occupaient tous la tribune destinée au maître chantre, une sorte de petit jubé situé derrière le grand autel <sup>122</sup>. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la messe était chantée par Wilfrid Larue, mais aussi par le tailleur Léonidas Bergeron et un de ses frères. À la mort de Léonidas, en 1924, son fils Hilaire le remplaça jusqu'en 1971. Il gagnait 40 ¢ par messe. Fait étonnant, Eugène Laroche ainsi que Wilbrod Lafleur furent chantres pendant environ cinquante ans <sup>123</sup>. À partir de 1930, les chants étaient chantés en grégorien, ce qui en faisait des chants plus mélodieux, plus liés, mais aussi plus exigeants. Josaphat Lambert et Bruno Lafleur figurent aussi parmi nos chantres d'hier.

## *Harmonium*

L'harmonium fut acheté en 1857, année où l'on construisit le petit jubé. Un nouvel instrument fut mis en service à la messe de minuit de 1904, qui fut remplacé dès 1905 par un autre plus puissant, dont l'installation entraîna la suppression du petit jubé situé derrière le maître-autel. Pour cet instrument, il fallut engager Jean-Baptiste Fréchette comme souffleur <sup>124</sup>. Antoinette Robin assura l'accompagnement musical dès son arrivée dans la paroisse en 1859, alors que son frère accédait à la cure de Saint-Antoine. Elle quitta en 1902 <sup>125</sup>.

## *Orgue et organistes*

En 1973, des réparations majeures furent apportées et de nouveaux jeux furent ajoutés, qui allaient mettre en valeur l'orgue Casavant. Plusieurs organistes touchèrent l'orgue. À l'époque du chant grégorien <sup>126</sup>, seuls des hommes chantaient aux offices religieux ; ils étaient accompagnés à l'orgue par Cécile Lambert <sup>127</sup> ou Marie-Paule Taschereau. D'autres organistes touchèrent l'orgue successivement : Gaston Dubé, de 1973 à 1988, Chantal Bergeron, Hélène Linteau et Lise Ferland, de 1991 à 2001. En 2002, Olivier Tye-Gingras est l'organiste attitré de la fabrique.

## *La Chorale mixte*

Déjà, en 1948, comme la liturgie s'assouplissait, on acceptait des voix féminines dans le chœur de chant, ce qui donna naissance à un chœur appelé la Chorale mixte, comme il est mentionné dans le programme d'un concert du 27 juin 1948 en l'honneur du révérend père Émilien Lacroix <sup>128</sup>. L'organiste était alors Marie-Paule Taschereau et les solistes, madame Jean-D. Bourret, René et Gilles Croteau, madame Adrien Laroche, madame Alexandre Laroche (directrice du chœur de chant) et Josaphat Lambert. Le 1<sup>er</sup> mars 1964, le curé annonçait que dorénavant les lectures de l'épître et de l'évangile ainsi que les chants seraient en français, premier signal d'une réforme liturgique plus importante à la suite du Concile Vatican II.

### *La Chorale liturgique*

En 1973, la chorale de Saint-Antoine-de-Tilly succédait aux chœurs<sup>129</sup>. Cet ensemble vocal avait été fondé à la suite d'une soirée socioculturelle organisée dans le but de payer les rénovations de l'orgue. Gaston Dubé, organiste, avait travaillé à ce projet. En 1974, la chorale de l'église venait de naître. Sa vocation était essentiellement d'assurer le chant aux diverses célébrations. Dès lors, la direction des chants de messe fut assurée par Colette Bolduc. En 1984, Claire Bergeron prenait la relève et dirigeait à son tour les chants aux messes. Aujourd'hui, elle assure la direction de la Chorale liturgique.

### *Le Chœur de Tilly*

En 1978, la chorale de Saint-Antoine-de-Tilly prenait le nom de Chœur de Tilly. Tout en conservant sa vocation première, elle élargissait son répertoire aux chants folkloriques et populaires afin d'animer les offices religieux mais aussi de pouvoir présenter un ou deux concerts par année. Tour à tour, les choristes ont partagé la scène avec des chanteurs de renommée internationale, comme la soprano colorature Liette Turner, la basse chantante Claude Corbeil, les ténors Claude-Robin Pelletier, Richard Verreau, Yves Cantin et Léonard Bilodeau.

Depuis 1974, plusieurs chefs de chœur se sont succédé. De 1974 à 1977, Martial Jobin fut le premier à travailler à la formation du groupe avec Gaston Dubé. Par la suite, la direction musicale fut successivement assurée par Réginald Côté, de 1978 à 1981 ; Jean Verreau, à Noël 1981 ; Hugues Saint-Gelais, en 1982 ; Sylvie Pronovost, en février 1983 et au printemps 1987 ; Richard Duguay, de 1983 à 1986 ; Guylaine Ouellet, de 1987 à 1989 ; Urbain Blanchet, en 1990 ; Lise Ferland, de 1991 à 2001. En 2002, le Chœur de Tilly est sous la direction de Richard Duguay.

Plusieurs personnes ont assuré la présidence du groupe : Raymond Bergeron, Colette Bolduc, Lise Côté, Jocelyne Gagnon, René Lévesque, Jean Bergeron et Clément Ferland. Depuis septembre 2001, Jocelyne Gagnon a repris la présidence.

Aujourd'hui, le Chœur de Tilly ne se consacre qu'aux chants profanes et a laissé sa place à la Chorale liturgique pour les chants religieux.

## AUTRES ORGANISMES RELIGIEUX

### *L'Ordre du Saint-Sépulcre*

Saint-Antoine-de-Tilly a vu un de ses fils devenir chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre. En effet, Napoléon La Roche reçut cette distinction le 4 juillet 1929, en l'église de Saint-Antoine-de-Tilly, devant monseigneur Omer Plante, évêque auxiliaire de Québec. La garde Montcalm, également de Québec, fit une parade d'honneur<sup>130</sup> au nouvel élu en l'escortant à l'église, puis au manoir de Tilly, où on servit un dîner aux membres de la famille et, de là, à sa demeure située dans le chemin Bois-Clair. L'Ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem<sup>131</sup> était un ordre de chevalerie chrétienne sous l'autorité de l'Église. Le Saint-Père en est le protecteur. En ce temps-là, pour être intronisé dans la fonction, le nouveau membre devait être catholique, respecter les canons de l'Église et avoir une conduite irréprochable. Le but de cet organisme était de favoriser la vie spirituelle de ses membres tout en sollicitant un don d'argent au patriarche de Jérusalem, le Grand Prieur de l'Ordre au niveau mondial. Ces chevaliers étaient aussi sollicités pour venir en aide à des organismes catholiques de Rome ou de la région<sup>132</sup>.



*Napoléon La Roche est reçu de l'Ordre du Saint-Sépulcre  
le 4 juillet 1929. Collection Arline de Beauvillage*

### *Le Tiers-Ordre de saint François*

Ordre longtemps populaire à Saint-Antoine, le Tiers-Ordre franciscain était un mouvement de prières inspiré de la vie de saint François d'Assise. Il proposait à ses membres, selon les désirs mêmes de saint François, de plaire au Christ et de lui ressembler, tout en ayant un programme de vie basée sur l'amour, la liberté intérieure, le dépouillement, la joie et les réalités cosmiques. Les patrons des tertiaires sont saint Louis de France et sainte Élisabeth de Hongrie. Cet ordre fut surnommé la religion des rois, puisque nombre de rois, reines et princes en firent partie au cours de l'histoire. Pour y être admis, il fallait avoir quatorze ans, bien se conduire, être fidèle envers la foi catholique et être soumis à l'Église romaine et au Siège apostolique. Les membres du Tiers-Ordre devaient recevoir l'absolution papale après la communion.

Dans cet ordre, on invoque particulièrement saint Antoine de Padoue, patron de la paroisse, dont la fête est le 13 juin. On retrouve l'invocation suivante dans le *Manuel des tertiaires* : « Bon saint Antoine, qui faites retrouver les choses perdues, faites-nous retrouver ce que nous avons perdu des biens de la terre et des trésors du ciel <sup>133</sup>. »

Le premier groupe de tertiaires fut formé à Saint-Antoine-de-Tilly, le 3 mars 1904, par le curé Albert Rouleau. Soixante paroissiens et paroissiennes intéressés assistaient aux réunions. Le 26 mars 1905 avait lieu la profession des premiers « novices » en présence des personnes suivantes : le révérend père Hugolin, franciscain ; Céline Gingras, présidente du mouvement ; madame Isaïe Côté, assistante ; madame Odilon Lauriault, secrétaire ; madame Wenceslas Lafleur, maîtresse des novices ; madame Egésippe Croteau.

Pendant cette profession, on installa officiellement la statue de saint François d'Assise achetée par les tertiaires. Le 15 août 1905, soixante-quinze personnes étaient tertiaires. Plusieurs d'entre elles prirent l'habit du Tiers-Ordre. En 1929, Alice B. Garneau était nommée secrétaire de l'Ordre et, en 1943, c'était madame Aurélien Gingras qui assumait cette fonction. Le 11 septembre 1955, les tertiaires organisèrent une grande fête pendant laquelle ils invoquèrent la bénédiction du ciel sur la Fraternité en vue de la sanctification des membres et de la régénération de la famille. En 1960, les membres du Discrétore du Tiers-Ordre décidèrent de reprendre une coutume ancienne, celle de faire une visite annuelle au cimetière le 1<sup>er</sup> novembre à 15 h. La visite se déroulait selon un

certain protocole. Il y avait départ de l'église après le salut du Saint-Sacrement avec la croix et celle-ci était suivie par la Brigade ambulancière Saint-Jean. Les cordigères, les jeunes filles, les membres du Discrétoire, femmes ou hommes, fermaient la marche. Au cimetière, on récitait des *Pater* et le *De Profundis*. Ces moments de prière étaient ensuite suivis d'une minute de silence et du chant du *Libera* <sup>134</sup>.

### ***Archiconfrérie de la Sainte Vierge***

Le 6 décembre 1847, le curé Pierre Béland établissait l'Archiconfrérie de la Sainte Vierge. Sur sa demande, un peu plus tard, le grand vicaire Mailloux venait implanter la Société de la Croix de Tempérance <sup>135</sup>.

### ***La Ligue du Sacré-Cœur***

Les membres de cette ligue se réunissaient normalement une fois par mois pour parler des blasphèmes, de l'alcoolisme, de la messe, etc. Sous la responsabilité des dirigeants du mouvement, des retraites fermées étaient parfois organisées ainsi que des conférences. Cette ligue jouait très souvent un rôle bienfaisant dans la paroisse en favorisant la communion fréquente, en stimulant la dévotion au Sacré-Cœur et en intéressant les membres à des problèmes d'actualité <sup>136</sup>.

### ***Le Cercle Lacordaire et le Cercle Sainte-Jeanne-d'Arc***

À Saint-Antoine-de-Tilly, la fondation des cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne-d'Arc remonte à 1953 <sup>137</sup>. Dans les années 1950, les



*Rassemblement du Cercle Lacordaire dans les années 1950.*

Collection Famille Hilaire Bergeron

membres des deux organisations voulurent arrêter les ravages de l'alcool et réparer les dommages déjà causés dans les familles, tout en intervenant auprès de ceux qui avaient succombé à l'intempérance pour les aider à se relever. On y présentait l'alcool comme un danger pour la vie physique, intellectuelle, morale et une entrave à la paix et à la prospérité. On prônait l'abstinence totale ! On énonçait des slogans tels que « L'alcool et le blasphème : voilà deux horribles compagnons » ou encore « Alcool et gazoline : cocktail de la mort »<sup>138</sup>.

En 1953, le conseil du Cercle Lacordaire était composé des personnes suivantes : Marcel Côté, Florence Côté, Thérèse Demers, Raymond Beudet, Mariette Boissonneault et Paul Laroche<sup>139</sup>. Le 22 juillet 1962, on organisa une journée antialcoolique. Les membres Lacordaire et Sainte-Jeanne-d'Arc effectuèrent une collecte après la messe, à la sortie de l'église. Par la suite, ces mouvements s'éteignirent d'eux-mêmes au seuil de la Révolution tranquille.



*Confrérie de la Tempérance avec le curé Rouleau en 1906.  
Sur la photographie apparaissent Arthur Méthot et Victorien Croteau.*

Collection Robert Linteau

## *Congrégation des Dames de Sainte-Anne*

Le mouvement fut fondé en 1850 au Québec, d'après les notes de l'abbé Létourneau. Le premier bulletin mensuel parut en 1937. À la demande du curé Fortier, la congrégation fut organisée dans la paroisse le 9 octobre 1955. La fédération nationale fut mise sur pied en 1960, puis rattachée aux mouvements d'action catholique en 1962.

Ce groupe avait pour but la sanctification de ses membres par la pratique des vertus vécues par sainte Anne et l'incitation à accomplir de bonnes œuvres. Les dames de la paroisse y puisaient des avantages spirituels et la « tendre sollicitude » du curé <sup>140</sup>.

En ce 9 octobre 1955, ce fut le père Georges Gagnon, rédemptoriste, aumônier de la Fédération diocésaine, qui fit le sermon aux messes du dimanche. Après l'office, il réunit les membres du conseil à la sacristie. Le soir, à 7 h 30, lors de la cérémonie de réception présidée par le curé, aumônier de la Congrégation, c'est encore le père rédemptoriste qui fit l'homélie de circonstance. À cette occasion, 118 « dames » étaient reçues <sup>141</sup>. Ces femmes se réunissaient et recevaient de l'information sur différents sujets. Par exemple, on leur demandait de se soucier de la conduite de leurs enfants, de bannir les mauvais livres contenant des gravures à sensation, de réfléchir sur la télévision, l'éducation, l'influence de la femme et des sujets délicats comme l'avortement et l'homosexualité.

Le 28 novembre 1969, on décida de mettre fin au service de porteuses d'honneur lors des funérailles d'un membre de la congrégation. Mais, on continuerait de placer la bannière de sainte Anne en évidence et de maintenir la quête pendant le service. Le 10 octobre 1973, on comptait vingt-cinq membres, sous la présidence du nouveau curé et aumônier, successeur du curé Laberge, le chanoine Achille Couture. De 1959 à 1977, Aurore Ferland fut la présidente du mouvement et Marguerite Bédard, la vice-présidente. Germaine Bédard remplit la tâche de secrétaire-trésorière de 1964 à 1977.

Les activités des Dames de Sainte-Anne furent suspendues le 21 juin 1984 à cause du manque d'intérêt des membres et de la maladie de la responsable <sup>142</sup>.

### *J.E.C*

Le mouvement Jeunesse étudiante catholique fut établi à Saint-Antoine-de-Tilly en décembre 1945, sous la direction de l'institutrice Marguerite Boisvert et du curé Léon Fortier. Un second mouvement pour les jeunes élèves, la Croisade eucharistique, fut établi un peu après la J.E.C.



*Marie-Anne Côté reçoit  
le prix de la Jeunesse étudiante catholique  
par le maire de Montréal.*

Collection Marie-Anne Côté

## *Les Chevaliers de Colomb*

L'ordre des Chevaliers de Colomb est un organisme religieux dont le but est de réunir les catholiques pratiquants dans une solidarité très étroite, orientée vers des œuvres de bienfaisance. En somme, les membres sont invités à s'impliquer dans la société par le bénévolat et le dévouement. Lors de son initiation, le chevalier s'engage sur son honneur à mettre l'unité au cœur de sa vie, donc à vivre dans l'unité avec ses frères, avec l'Église et avec la société. Quatre objectifs semblent ressortir de ce mouvement : harmonie, fraternité, charité et patriotisme. Cet ordre prit naissance aux États-Unis dans un milieu catholique irlandais <sup>143</sup> et son siège social se situe à New Haven. Depuis 1940, le conseil des Chevaliers de Colomb de Saint-Antoine est regroupé avec celui de Sainte-Croix. Siégèrent au premier conseil des Chevaliers de Colomb de Saint-Antoine les personnes suivantes : Joseph Tanguay, président ; Jean-Charles Rousseau, secrétaire-trésorier ; Joseph Tanguay, Achille Aubin et Odina Ferland, membres chevaliers. Par la suite, le mouvement s'enracina dans le milieu et prit de l'ampleur, faisant appel à plusieurs citoyens et chefs de famille <sup>144</sup>.



*Regroupement des Chevaliers de Colomb en 1962.*

*Parmi ceux-ci :*

*Gérard Grenier, Achille Aubin, Philippe Bergeron, René Lévesque, Henri Garneau, Léopold Bergeron, Henri Rousseau, Donat Aubin, Raymond Rousseau, Adélarde Rousseau, Armand Janvier, Gérard (?) Lambert, Marc-Antoine Dumais et Léon Genest. Collection Léon Aubin*

### *Les Filles d'Isabelle*<sup>145</sup>

Organisme féminin parallèle à celui des Chevaliers de Colomb, avec des buts analogues, mais constitué de femmes qui sont très souvent les épouses des Chevaliers de Colomb. Le premier cercle de l'Ordre des Filles d'Isabelle fut formé à New Haven, Connecticut, en 1897. Le Cercle de Tilly 1139 fut fondé le 1er mai 1967 avec la collaboration des paroisses Saint-Édouard, Saint-Antoine-de-Tilly, Lotbinière, Leclercville et Saint-Apollinaire. Marguerite Montreuil-Aubin était régente honoraire du conseil fondateur, Huguette Boucher-Aubin était gardienne et Louise Breton-Bédard chancelière.

Cette association a pour devise Amitié, Unité et Charité. Elle collabore à diverses campagnes de levées de fonds pour venir en aide aux malades, aux défavorisés, participe à la lutte pour le respect de la vie, s'implique dans des groupements locaux (religieux et autres).

Certaines femmes jouèrent un rôle très actif chez les Filles d'Isabelle, comme Louisette Béland-Bergeron, régente ; Clémence Lacroix-Aubin, chancelière ; Lucie Langlois-Rousseau, musicienne. Parmi les membres, on retrouvait Huguette Boucher-Aubin, Rollande Bédard-Bergeron, Yvonne Lévesque-Roussel et plusieurs autres. Le curé Yves Lasnier en a déjà été l'aumônier.

### *Le Cercle de Fermières*

La fondation du Cercle de Fermières dans notre communauté remonte au 15 février 1942, avec 89 membres. Le premier conseil fut élu en présence de l'agronome régional J.-A. Hébert<sup>146</sup> de Saint-Agapit et du curé de la paroisse. Faisaient partie de ce premier conseil : Édith Vary-Méthot, présidente et fondatrice ; Alice Breton-Garneau, vice-présidente ; Lucienne Bergeron, secrétaire-trésorière ; Cécile Lambert, bibliothécaire-lectrice ; madame Émile Tardif, conseillère ; Alice Fréchette-Roger, conseillère ; Rose-Emma Laroche-Gingras, conseillère.

Au cours des premières réunions<sup>147</sup>, on distribuait des semences et des catalogues de la firme W. H. Perron. On faisait aussi le choix d'arbres fruitiers et d'arbustes. Les réunions avaient lieu le deuxième mercredi du mois, à 14 h. Le mot d'ordre était « faisons revivre les arts domestiques et la santé par une meilleure alimentation » et l'objectif principal était l'entraide et la coopération. La contribution annuelle des



*Premier conseil du Cercle de Fermières de Saint-Antoine-de-Tilly.  
Hermine Roger-Bergeron, Édith Vary-Méhot, Marie-Jeanne Lambert-  
Bourassa, Imelda Ménard-Méhot, Françoise L'Écuyer-Bergeron,  
M<sup>me</sup> Oscar Gingras, Régina Massé-Aubin, M<sup>me</sup> Aimé Garneau.*

Collection Henriette Bourassa

membres était de 1 \$. Ces réunions commençait par une prière et, parfois, le curé venait donner sa bénédiction. Plusieurs invités, spécialistes ou membres de certaines congrégations religieuses, par exemple, venaient donner des informations sur des sujets aussi diversifiés que les oiseaux, la décoration, la santé, l'éducation. La soirée se terminait par une brève allocution et un goûter ou des dégustations. À l'occasion, on faisait des concours <sup>148</sup> et des prix de présence étaient donnés, car l'assiduité était récompensée comme on peut le voir, ici, lors de la réunion du 29 janvier 1976 :

Mesdames Simone Bergeron, Madeleine Caron, Aimable Janvier, Albina Lambert, Claire Lambert, Béatrice Rousseau et Thérèse Roy reçurent chacune 2,00 \$ pour avoir assisté à toutes les assemblées en 1975 <sup>149</sup>.

Les fermières en profitaient aussi pour échanger des recettes et des trucs de cuisine, présenter différents travaux de couture et d'artisanat et organiser des sorties, des journées d'étude, des visites et des expositions.

Le 6 février 1952, on célébrait le 10<sup>e</sup> anniversaire du Cercle de Fermière au Chalet des Phares. Après plusieurs discours, un goûter fut servi, suivi de chants et de musique. En 1967, on fêta le 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du Cercle par une messe, à 18 h, suivie d'une réception au Chalet des phares et d'une rencontre avec tous les membres. À la

table d'honneur on retrouvait Léon Fortier, curé ; madame Jules Méthot, fondatrice et présidente pendant 19 ans ; Rolande Gagnon, technicienne au ministère de l'Agriculture ; Auguste Choquette, député de Lotbinière ; Gérard Aubin, maire ; Fernand Léonard, agronome ; mesdames Dominique Ferland, Jos. Langlois et Henri Rousseau.

Les fermières s'adonnaient, comme c'est encore le cas aujourd'hui, à des travaux d'artisanat. Depuis 1974, elles possèdent trois métiers à tisser avec leurs accessoires : deux de 90 pouces, un de 45 pouces et un de 27 pouces. Elles possèdent aussi un rouet et une machine à tailler. Cette même année, on dénombrait cinquante-quatre membres.

Les fermières du temps essayaient aussi d'aider leur communauté. Par exemple, en 1956, la présidente, Édith Vary-Méthot, lança un appel aux donneurs et donneuses de sang en spécifiant qu'elle-même en avait donné et « qu'elle ne se portait pas plus mal ». En certaines circonstances, elles s'impliquaient socialement dans le milieu, achetant des fleurs pour la fête du curé, soulignant l'ordination du père Luc Lafleur des Pères du Sacré-Cœur, payant même des messes basses lors du décès de l'époux d'une fermière et ainsi de suite. En 1948, les fermières firent un don qui fut souligné par le curé :

M. le curé profite de l'occasion pour remercier de l'aide généreuse du Cercle à l'Université Laval, soit 25,00 \$. C'est méritoire, dit-il, parce qu'il y a nécessité d'agrandir afin de donner plus d'avantages à ceux qui désirent s'instruire, pour une profession <sup>150</sup>.

À cette époque, le Cercle comptait environ soixante-quinze membres. La justice, la bonne entente et le progrès étaient les points d'honneur de ces femmes.

En mai 2002, à l'occasion des fêtes du tricentenaire de Saint-Antoine-de-Tilly, les fermières ont souligné leur 60<sup>e</sup> anniversaire de fondation par une journée spéciale qui débuta par une messe à l'église paroissiale. L'événement religieux fut suivi d'un banquet au centre communautaire et d'un spectacle folklorique. Les membres du conseil actuel, Denise Boucher (présidente), Hélène Hamel (secrétaire-trésorière), Louise Massé (vice-présidente) et Anne Lafleur (conseillère), aidées de plusieurs fermières, ont tout mis en œuvre pour réunir le plus grand nombre de femmes ayant été fermières à Saint-Antoine au cours de ces soixante années.

### *Les ordinations*<sup>151</sup>

Saint-Antoine-de-Tilly a vu nombre de ses fils et filles entrer dans les ordres. Avoir un religieux ou une religieuse dans la famille constituait un grand honneur et une fierté, comme en témoignent ces quelques exemples.

En 1906, une ordination sacerdotale avait lieu dans la paroisse. L'élu était l'abbé Armand Bergeron. Plus tard, le 21 mai 1911, ce dernier, devenu vicaire à Saint-Augustin, assistait monseigneur Bégin lors de l'ordination d'Israël Laroche de Saint-Antoine.

Le 25 juin 1948, le père Émilien Lacroix revenait saluer les siens et les paroissiens avant son départ pour l'Ouganda. En effet, cet enfant de la paroisse, fils de Philippe Lacroix et d'Alice Garneau, fut ordonné prêtre en la cathédrale d'Ottawa, dans la Société des pères blancs, le 22 mai 1948. Le lendemain, le nouvel ordonné disait sa première messe en présence de tous ses confrères et d'une foule de parents et amis qui avaient fait le voyage à Ottawa pour l'occasion. Le père Lacroix était le premier prêtre missionnaire né Saint-Antoine-de-Tilly et à y avoir grandi. Le 27 juin suivant, le jeune religieux chantait sa première grand-messe solennelle dans son église paroissiale. Le soir, un concert sacré fut donné en son honneur par la Chorale mixte de Saint-Antoine, sous les auspices du Cercle de Fermières. Le père Lacroix partit enfin pour l'Afrique à la fin d'août et visita quelques villes de l'Europe avant d'atteindre l'Ouganda. Il y rejoignit d'ailleurs un cousin, le père Charles Beudet, fils de Donat Beudet et de Dame Garneau, originaires de Saint-Antoine, dont la famille habitait à Québec.

Le 22 juin 1958, on assistait à l'ordination à la prêtrise du père Pierre Aubin, fils de Marguerite et d'Achille Aubin. Il reçut l'ordre sacré des mains de monseigneur Lionel Audet. Une réception eut lieu à la salle du couvent. Le lendemain, le père Aubin disait sa première messe à l'église de la paroisse. Après la cérémonie, un banquet était donné au Chalet des phares en son honneur.

Le 21 mars 1958, soeur Ste-Maria-Goretti, née Réjeanne Lefèbvre, de la communauté des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier, prononçait ses vœux perpétuels. En août 1959, Normande Lefèbvre entra chez les Soeurs de la Charité de Québec.

En 1958, trois congrégations de religieuses avaient des maisons de villégiature dans la paroisse : les Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier, qui étaient installées dans le milieu depuis sept ans, les Soeurs du Bon-Pasteur, qui avaient leur maison chez madame Bussière dans Les Fonds, et enfin les Soeurs de la Charité, qui étaient les propriétaires de la maison de Delphis Verdon, devenue aujourd'hui l'Ombrière<sup>152</sup>.

### *Les 25<sup>e</sup> et 50<sup>e</sup> anniversaires de vie sacerdotale de l'abbé Léon Fortier*

Le 14 mai 1941, les paroissiens fêtaient les vingt-cinq ans de vie sacerdotale de l'abbé Léon Fortier. On organisa alors de grandes fêtes civiles et religieuses à la salle municipale.

Le 29 mai 1966, à 17 heures, sous la présidence du cardinal Maurice Roy, une messe fut concélébrée par le curé Léon Fortier. Il était assisté de son frère, l'abbé Albert Fortier, curé à Cap-Santé, et de l'abbé Georges-Albert Lacroix. Des dignitaires rehaussèrent cette fête de leur présence : Jérôme Choquette, député fédéral, Hugues Lapointe, lieutenant-gouverneur et M. P. Bernatchez, député provincial du comté. La réception donnée au Chalet des Phares, à 19 h, rassemblait 500 paroiss-



*Procession aux flambeaux lors du 25<sup>e</sup> anniversaire de vie sacerdotale du curé Fortin en 1941. Alice Lafleur, Laurentienne Lambert, Jeanne d'Arc Aubin, Isabelle Houde, Fernande Jacques, Denise Lacroix, Thérèse Méthot et Antonine Lafleur. Collection Madeleine Bourret-Germain*

siens et invités. Dans une adresse de circonstance, le maire Gérard Aubin témoigna de la reconnaissance des paroissiens.

### *Un nouveau curé*<sup>153</sup>

Chaque fois qu'un prêtre quittait ou assumait la cure de Saint-Antoine-de-Tilly, on soulignait l'événement lors d'une fête organisée en son honneur, au cours de laquelle le maire lisait une adresse devant les paroissiens. Le 27 août 1911, le curé Rouleau partait pour la cure de Saint-Isidore. Dans son mot d'adieu, il déclara :

Mon séjour à Saint-Antoine peut être comparé à une belle journée d'été. Le soleil s'est levé brillant et a monté dans le ciel en donnant sa lumière puis nous a fait se connaître. Sa chaleur a réchauffé nos cœurs, les a rapprochés, les a liés par les liens que rien ne pourra rompre. Sa course se termine avec le même éclat<sup>154</sup>.

Le 14 mars 1934, on assistait à l'arrivée de l'abbé Léon Fortier. Toutes les résidences du village étaient illuminées pour célébrer l'événement. Le curé précédent, Ulric Croteau, devait partir pour des raisons de santé. Le jour du départ, des paroissiens se rassemblèrent devant le presbytère et un grand nombre de paroissiens l'escortèrent jusqu'à la gare de Saint-Apollinaire.

Le 10 août 1969 arrivait en notre paroisse un conseiller moral de la CSN, l'abbé Philippe Laberge. Il était accompagné de l'abbé Gilles Joncas, délégué de l'Ordinaire et curé de Laurierville, et de nombreux confrères. La cérémonie d'intronisation eut lieu au cours de l'après-midi et c'est Réal Boudreau, secrétaire de la commission scolaire, qui lui souhaita la bienvenue au nom de tous les paroissiens. Un banquet fut ensuite donné en son honneur à la salle de l'école. En juin 1973, après quatre ans de ministère, l'abbé Laberge donnait sa démission pour cause de santé.

Le 10 août 1973, le père Jacques Pelletier, curé de Sainte-Croix et délégué de l'évêque, procédait à l'intronisation du nouveau curé, le chanoine Achille Couture, alors aumônier au Couvent Jésus-Marie de Sillery. Au nom de la municipalité, le maire Égide Bergeron, souhaita la bienvenue au nouveau pasteur et ajouta avec humour : « Monsieur le Chanoine, tous deux, nous ferons un mariage heureux et un foyer communautaire où il fait bon y vivre ! » René Lévesque, président du conseil de direction de la Commission scolaire Marie-Victorin, souhaita aussi ses meilleurs

voeux au chanoine Couture. La pastorale du chanoine Couture fut marquée à la fois par le maintien des traditions catholiques et par une ouverture d'esprit faite d'équilibre et de sagesse. Dans l'ensemble, il fut très aimé de ses paroissiens.

Le dimanche 25 septembre 1988 avait lieu la fête d'adieu qui soulignait le départ du chanoine Couture. Après une messe solennelle, il y eut un dîner paroissial au centre communautaire. Le prochain pasteur serait l'abbé Yves Lasnier.

À son arrivée, on remarqua déjà un type de curé tout à fait différent des autres. Plus jeune, adepte de la motocyclette, très près des jeunes, mais gros fumeur et atteint d'une sérieuse maladie cardiaque. En juin 1994, il était déjà sur une liste d'attente pour une transplantation cardiaque. Mettant toute sa confiance en saint Antoine de Padoue, il lui demanda de lui « régler son problème ». Il décéda d'une crise cardiaque, au presbytère, à l'âge de 47 ans, le 13 juin 1994. Chose étonnante, c'était le jour de la fête de Saint-Antoine. Ses funérailles eurent lieu à Saint-Antoine et son corps fut inhumé auprès des siens, au cimetière de Lévis. En l'honneur de ce curé, on a renommé le Pavillon des patients ; ce lieu est aujourd'hui connu sous le nom de Pavillon Yves-Lasnier.

L'abbé Lasnier fut le dernier curé à habiter Saint-Antoine-de-Tilly. Son successeur, l'abbé André Vigneault, exerçait tous les pouvoirs d'un curé, mais ne venait au presbytère que pour les moments des offices, les heures de bureau ou pour les réunions.

L'abbé André Garneau, déjà curé de Sainte-Croix, fut curé de Saint-Antoine-de-Tilly pendant quelques années. Il était un prêtre plutôt timide et austère, un administrateur minutieux dont les sermons, d'une parfaite solidité théologique, apparaissaient parfois monotones à ses paroissiens.

L'actuel curé de notre communauté est l'abbé Michel Tanguay. Il a été nommé curé de Saint-Antoine-de-Tilly et de Saint-Apollinaire avec résidence dans cette dernière paroisse. Homme simple, très près des gens, il incarne un nouveau type de curé avec son allure plus laïque que cléricale. En l'an 2001, il a accepté sans hésitation la vente des deux presbytères ; celui de Saint-Antoine allait devenir la mairie et celui de Saint-Apollinaire serait vendu à des intérêts particuliers. Profondément imbu de l'esprit de l'Évangile, il concilie le goût de la vie monastique et

les réalités de notre monde, demeurant bien branché sur les problèmes de notre temps.

Tous ces curés ont laissé des souvenirs dans le cœur de leurs paroissiens mais pas nécessairement pour les mêmes raisons. Plusieurs personnes de Saint-Antoine se souviennent encore, avec reconnaissance, du pasteur avec qui il était facile de rire, de celui qui était capable de se laisser attendrir. Mais d'autres curés, qui étaient plus enclins à réprimander... ont laissé des traces moins signifiantes.

### Les « conseils » du curé : quelques prênes typiques

Au fil de l'histoire, chacun des curés a joué le rôle de confident mais aussi de conseiller auprès des paroissiens. Les *Livres de prênes* indiquent que certains conseils ont été raisonnables alors que d'autres ont de quoi étonner aujourd'hui.

À l'automne 1900, le curé Rouleau exhortait ses citoyens à ne pas profiter de son absence pour se livrer au désordre. En 1919, les paroissiens du Troisième Rang, près de Saint-Apollinaire, devaient se rappeler qu'ils devaient s'adresser à leur curé, c'est-à-dire au curé de Saint-Antoine, pour tout ce qui concernait les sacrements et leurs besoins religieux. Autre conseil, les déchets ne devaient pas être laissés sur le sommet de la côte mais jetés bien en bas. Le 5 décembre 1938, le curé Fortier parlait de l'immigration juive, précisant que l'on devait être contre l'entrée des Juifs au pays, et il invitait les paroissiens à signer une requête à ce sujet à la sacristie. Le 30 juillet 1939, il exhortait les citoyens à jeter au feu tout livre de propagande comme les livres communistes, protestants ou ceux des témoins de Jéhovah. Il mettait aussi en garde contre un futur fléau, puisque le village recevait la visite d'un agent d'une compagnie de bière, qu'il présentait comme un agent du diable en invitant les citoyens à la réflexion. Le 3 juillet 1949, pour la période des vacances, le curé Fortier évoquait un règlement du conseil municipal sur l'habillement qui interdisait de porter des *shorts* et des vêtements trop courts. Le 4 avril 1948, il défendait les enterrements de vie de garçon, car il s'agissait, selon lui, d'une veillée de désordre et de beuverie.

### ***On fait la quête...***

Les paroissiens étaient très souvent sollicités pour toutes sortes de circonstances, des œuvres pieuses ou charitables. En 1892, on fit une quête à domicile pour les petits orphelins du Couvent des Sœurs de la Charité ; des personnes passaient de maison en maison pour recevoir argent, grains, légumes. En 1893, on donna les résultats de la capitation lors de la visite paroissiale annuelle où les paroissiens furent appelés à payer une taxe levée par individu. Le détail des sommes était le suivant : Troisième Rang, 8,96 \$ ; Bois-Clair, 12,38 \$ ; Bas-de-la-Paroisse, 13,13 \$ ; Plaine et Pincourt, 7,21 \$ ; Fonds, 21,36 \$ ; Village aux Fonds 9,46 \$ ; Village et route 6,46 \$ ; pour un total de 78,96 \$. Lors de la quête dans les écoles pour la Sainte-Enfance, en 1904, les parents devaient donner douze sous à leurs enfants et le curé allait passer recueillir ces sous. Le 13 octobre 1907, on assistait à une quête de pommes de terre pour l'Hôpital du Sacré-Cœur, le 20 décembre 1908, on faisait une quête pour la colonisation. En 1912, une quête fut ordonnée pour les sourds et muets. En 1913, l'archevêque ordonna une quête en faveur de l'abolition de l'esclavage et une autre pour la colonisation ainsi que pour la Presse catholique. On fit aussi des sollicitations en faveur des Belges et des Français injustement maltraités à cause de la guerre qui avait débuté le 2 août 1914. En 1915, on assista à une quête pour l'œuvre des Clercs. En 1916, c'était une quête pour combattre l'esclavage. En 1919, on demanda de l'argent pour l'œuvre de la crèche Saint-Vincent-de-Paul et pour les enfants amérindiens du Nord-Ouest. En 1923, c'était la quête pour les enfants de la crèche, puis pour les affamés de la Russie. En 1928 et en 1938, une quête fut commandée dans le monde entier par le pape pour les Noirs d'Afrique. En plus d'inciter les gens à la générosité, le curé les conseillait aussi sur leurs lectures.

### ***Lectures catholiques***

En 1924, l'abbé Laliberté passait dans la paroisse pour abonner les paroissiens au journal *L'Action catholique*. Il insistait pour que les paroissiens s'abonnent, disant que déjà un grand nombre de personnes recevaient le journal. Toutes les familles, selon le désir de l'évêque, devaient recevoir *L'Action catholique*.

En 1940, la chanson populaire devint aussi à la mode et on préférait celles de la *Bonne Chanson*. En 1943, on lisait *Terre de chez nous*, un journal sur l'agriculture.

Au cours des années 1960 apparurent les brochures dominicales. La plus populaire était le *Prions en Église*, que les paroissiens devaient conserver pour l'année suivante.

### *Le chapelet à la radio... et la prière*

Depuis toujours, les fidèles de Saint-Antoine-de-Tilly ont participé à de multiples formes de dévotion, à des traditions pieuses et à des gestes propitiatoires à la maison. Au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, avec l'évolution des technologies, la prière prit une grande place dans la vie des gens.

Comme toute localité, Saint-Antoine-de-Tilly invitait son curé à béner officiellement ponts, édifices publics, récoltes, bateaux nouvellement lancés. Ces activités constituaient un moment privilégié de prière en groupe. Par exemple, le 2 octobre 1955, le curé bénissait les écoles neuves du Bas-de-la-Paroisse et du chemin Bois-Clair.

Saint-Antoine-de-Tilly a longtemps conservé la très vieille coutume de la bénédiction des petits pains de sainte Geneviève. À Paris, il y a 1 500 ans, selon la légende, la sainte aurait lutté avec ses concitoyens à la fois contre les envahisseurs et la famine. Pour rappeler cette tradition, des centaines de minuscules pains secs étaient bénits publiquement par le curé et distribués aux fidèles participants pour les protéger contre l'infortune et une famine éventuelle <sup>155</sup>.

Jadis, chaque fois que les membres de la famille s'approchaient de la table, ils récitaient le bénédicité avant le repas et les grâces à la fin. Selon une ancienne coutume, avant chaque repas, le pain lui-même était béni par le père de famille avant d'être tranché. Dans les écoles, les élèves étaient invités à donner des sous pour acheter des petits Chinois. Le prix était fixé à vingt-cinq cents chacun <sup>156</sup>. À partir de 1899, durant le mois d'octobre, les habitants devaient faire les prières du rosaire chaque soir, à 19 heures.

Dans nombre de maisons, on faisait la grande prière en famille au cours de laquelle on s'agenouillait dans la cuisine, en direction de l'église, devant une statue ou une image sainte accrochée au mur. La prière, qui variait sans doute d'une maison à l'autre, pouvait inclure une bonne

douzaine d'oraisons, parfois le récit des dix commandements de Dieu ou simplement le chapelet, une dévotion populaire au Québec. Les plus jeunes enfants et parfois les hommes, qui avaient travaillé sous la pluie ou sous un soleil ardent toute la journée, finissaient par s'endormir. Les femmes s'empressaient alors de hausser la voix et d'accélérer le rythme pour atténuer les gênants ronflements qui jetaient une note discordante dans cette pieuse veillée familiale <sup>157</sup>. Plus tard, cette prière pouvait se faire en écoutant la radio à l'heure où l'on diffusait le chapelet <sup>158</sup>. On croyait si fort en la prière qu'il était courant de demander une faveur <sup>159</sup>.

Les paroissiens pouvaient aussi entendre le *Sanctus* sonné au clocher du temple paroissial lors des offices liturgiques. Ceux qui n'avaient pu se rendre à l'église se tournaient en direction du temple et récitaient quelques invocations de circonstance <sup>160</sup>.

Les parents se servaient aussi d'images pieuses comme signets dans leur livre de messe ou comme décorations qu'ils fixaient au mur, surtout à la tête du lit. Lorsqu'un incendie se déclarait, on piquait une image sur un mur pour arrêter la propagation du feu. Et si, malheureusement, on devait jeter une image, il fallait la détruire dans le feu, comme on le faisait pour le rameau béni <sup>161</sup>.

On faisait aussi des pèlerinages dans des endroits du Québec. À cet égard, le Cap-de-la-Madeleine et Sainte-Anne-de-Baupré étaient deux lieux très fréquentés. Certains paroissiens se rendaient même dans d'autres pays. Ce fut le cas d'Antoine Garneau qui, le 15 octobre 1958, s'envolait vers Lourdes avec des pères Sainte-Croix de l'oratoire Saint-Joseph.

## LES ÉTAPES DE LA VIE RELIGIEUSE

### *La confession*

La pratique de la confession ou l'aveu de ses péchés à un prêtre, dans le sacrement et la pénitence, ne se faisait pas sans cérémonie. Les mères de famille incitaient leurs enfants à aller se confesser. La famille se levait très tôt, vers six heures du matin, surtout à l'occasion du premier vendredi du mois où il y avait une messe en l'honneur du Sacré-Cœur. Pour passer à la confesse, il fallait être à jeûn, c'est-à-dire n'avoir ni bu ni mangé depuis minuit, le soir précédent.

Le curé se montrait parfois compréhensif lors de circonstances qui ne permettaient pas aux paroissiens de se confesser. Dans ces moments, il pouvait dire : « Tu feras ton signe de croix, ça va aller »<sup>162</sup>.

### ***La communion solennelle***

La communion solennelle constituait une forme de profession de foi publique chez les enfants de dix à douze ans. Ceux-ci devaient cependant avoir réussi avec succès l'examen de catéchisme. Cette communion était précédée d'une retraite de trois jours pendant laquelle les enfants étaient préparés par la prière, la prédication et la confession, à accomplir cet acte<sup>163</sup>. Dans les *Livres de prônes* de 1956, il est indiqué, en date du 22 avril, que lors de la prochaine communion solennelle, les enfants devaient porter des costumes décents, des longues robes sans ouverture.

À cette occasion, certains enfants recevaient en cadeaux des objets religieux, un petit missel, un scapulaire ou des médailles représentant la Sainte Vierge ou saint Joseph<sup>164</sup>. Pendant ces communions, on raconte que le curé Fortier avait l'habitude d'aller vérifier sur les chaînettes des filles si la petite croix était bien placée<sup>165</sup>.

### ***La confirmation***

Le sacrement de la confirmation, s'adressant aussi aux enfants, était destiné à confirmer le chrétien dans la grâce du baptême. Périodiquement, l'évêque de Québec ou un auxiliaire venait faire la visite pastorale, qui se terminait par l'administration de la confirmation aux enfants. Ceux-ci devaient encore se préparer par une retraite sérieuse, selon saint Luc :

La confirmation est un sacrement institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour nous donner le Saint-Esprit avec ses dons et nous rendre parfaits chrétiens. Elle est ainsi appelée parce que celui qui la reçoit avec les dispositions convenables est, à l'exemple des apôtres, revêtu de la force d'en haut ( XXIV, 49)<sup>166</sup>.

Le confirmé pouvait demander, à part son nom de baptême, de prendre un autre nom. Il devait aussi avoir un parrain ou une marraine de confirmation et cette personne devait être elle-même confirmée. Le père, la mère, l'époux ou l'épouse du confirmé ne pouvaient accepter

cette responsabilité ; de plus, la personne choisie devait être du même sexe que le confirmand ou la confirmande et avoir au moins quatorze ans. Vers 1915, les fillettes étaient habillées modestement, en blanc, avec un voile et une couronne et les garçons portaient au bras un simple brassard blanc.

Complémentaire à la communion solennelle, la confirmation faisait partie des sept sacrements au même titre que le baptême, l'eucharistie, la pénitence, l'extrême-onction, l'ordre et le mariage.

### *Les derniers sacrements : l'extrême-onction*

À un mourant, on administrait les derniers sacrements, qui comprenaient habituellement la confession, la communion et l'extrême-onction. Ces moments étaient pénibles, douloureux et même impressionnants pour la famille, car ils signifiaient la perte d'un être cher<sup>167</sup>. Lorsque le curé venait porter les derniers sacrements, il était accompagné d'un servent de messe qui sonnait une clochette. Les gens s'arrêtaient et s'agenouillaient même le long de la route lorsqu'ils les voyaient passer<sup>168</sup>.

### *On jeûne... puis on fête !*

Avant des fêtes importantes comme l'Avent, Noël et Pâques, il y avait des périodes de jeûnes et d'abstinence pendant lesquelles les gens se privaient volontairement de viande et diminuaient la quantité de nourriture. S'il n'y avait pas toujours de jeûnes obligatoires, certaines fêtes demandaient une préparation particulière.

Le jeûne eucharistique consistait à ne rien consommer depuis la veille à minuit. Le jeûne ecclésiastique de l'avent et du carême prescrivait de ne faire qu'un seul repas important par jour ; il était cependant permis de prendre une légère quantité de nourriture le matin au déjeuner et une collation le soir. On pouvait se désaltérer avec une boisson légère, mais pas avec du lait ou du bouillon, qui étaient considérés comme des aliments. Tous devaient jeûner à partir de vingt et un ans jusqu'à la soixantième année. Ce jeûne était prescrit durant les quarante jours du carême à partir du mercredi des Cendres, sauf les dimanches où l'on mangeait à volonté. Le jeûne des Quatre-Temps consistait, lui, en une abstinence les mercredi, vendredi et samedi, au commencement de chaque saison nouvelle. Pendant qu'il fournissait ces explications, le curé

en profitait pour glisser d'autres conseils comme celui d'éviter les jeux pendant la veillée, surtout ceux d'argent, et de délaisser tous les divertissements dangereux.

Selon la période de l'année ou selon les circonstances, les jeûnes pouvaient prendre différentes formes et être plus sévères. Par exemple, le 25 septembre 1904, le curé annonçait que le vendredi suivant, les paroissiens devaient jeûner pour le Jubilé. Il était mieux que toute la paroisse le fasse le même jour. Tous devaient profiter de cette grande grâce pour faire ce jeûne. Les gens avaient droit à deux onces de nourriture le matin et à huit onces le soir. Le repas du midi était complet. Par contre, il fallait éviter la viande, les oeufs, le lait, le beurre, le fromage, même pour la préparation des aliments. Par conséquent, les biscuits et les poissons en conserve étaient aussi proscrits, car on ignorait si de la graisse ou du beurre avait pu servir à les préparer. En plus du pain, les gens pouvaient manger du riz, des fèves ou du hareng cuits dans l'eau, de l'anguille et de la morue salée <sup>169</sup>. Les fidèles devaient aussi faire jeûne et abstinence lors des vigiles de la Noël, de la Pentecôte, de l'Assomption et de la Toussaint et faire abstinence de toute forme de viande tous les vendredis de l'année <sup>170</sup>. Le troisième dimanche du carême, on ne mangeait pas de soupe grasse le soir. Et curieusement, pour la messe de minuit, on pouvait manger jusqu'à minuit et aller communier juste après ! Les dimanches ordinaires, il fallait être à jeûn depuis minuit pour aller communier à la messe du matin <sup>171</sup>.

Vers la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les jeûnes s'assouplirent. Ainsi, le 8 février 1953, il était possible de boire de l'eau avant d'aller communier, l'eau naturelle ne rompait pas le jeûne eucharistique. Et le 16 octobre 1966, l'abstinence du vendredi était abolie.

### *Les visites paroissiales et épiscopales*

En plus des arrivées et des départs des curés, les visites paroissiales et épiscopales constituaient des événements pour lesquels on se préparait pendant quelques jours, parfois même quelques semaines.

Avant de commencer sa visite paroissiale, le curé devait l'annoncer clairement, désigner à l'avance les rangs et secteurs qui allaient être visités, faire connaître le cérémonial et inciter à la prière. Comme pour la visite paroissiale, il devait annoncer la visite épiscopale et demander aux paroissiens de s'y préparer, surtout s'il y avait des confirmations <sup>172</sup>.

Déjà au XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque l'évêque rendait visite à la paroisse, il s'agissait d'un événement bien important. Par exemple, le 28 juillet 1817, les paroissiens assistaient à la deuxième visite de monseigneur Joseph-Octave Plessis. Les 29, 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 1830, monseigneur Bernard-Claude Panet venait à son tour visiter Saint-Antoine<sup>173</sup>. Les 9, 10, 11 et 12 juillet 1836, monseigneur Joseph Signay passait à Saint-Antoine. Il y eut une autre visite épiscopale en 1866 et le 23 juillet 1871. Le 15 mai 1949, les paroissiens recevaient la visite de l'archevêque Maurice Roy. Pour cet événement, tous devaient se retrouver devant le presbytère à 14 h 30 ; les hommes au sud, les femmes au nord, puis tous devaient entrer dans l'église pour recevoir des instructions. À l'église, l'archevêque prit la parole et administra la confirmation, puis suivit une quête pour les œuvres de monseigneur. Le tout se termina par une réunion des anciens et nouveaux marguilliers.

### *La Fête-Dieu*

Les anciennes processions comportaient la marche ordonnée et solennelle d'une foule compacte de fidèles entonnant des chants pieux, des cantiques et des invocations et arborant un grand nombre d'insignes, de drapeaux, d'étendards, de banderoles, de flambeaux, de bannières aux couleurs les plus vives. Ce cortège annuel marquant ainsi le début de l'été était appelé la Fête-Dieu. Cette procession par excellence amenait un déploiement de grande envergure pour célébrer le corps du Christ ou le Très-Saint-Sacrement de l'Eucharistie : « L'Église [célébrait] cette fête comme le triomphe de Jésus-Christ sur l'impiété et sur l'hérésie<sup>174</sup>. »

À cette occasion, les paroissiens sortaient tous les accessoires et ornements disponibles pour faire un spectacle des plus remarquables : des banderoles, des drapeaux, de petits arbres plantés le long du parcours, des fleurs, le tout encadré des jeunes communiantes, des diverses confréries et d'un chœur de chant. Au signal donné, le long cortège humain se mettait en marche suivant un trajet fixé à l'avance. À Saint-Antoine-de-Tilly, on se rendait une année vers l'ouest, à la chapelle Sainte-Anne, et l'année suivante vers l'est, à la chapelle Saint-Joseph, pour revenir ensuite à l'église, le point de départ. La procession était agrémentée de nombreux cantiques traditionnels chantés avec enthousiasme par la chorale et repris par la foule. Plusieurs se rappelleront encore les paroles du premier couplet de cet hymne :

Le voici l'Agneau si doux  
Le vrai pain des Anges  
Il descend du ciel pour nous  
Adorons-le tous.

Lorsqu'un cantique était terminé, les prières et les incantations reprenaient de plus belle. Le défilé arrivait enfin au reposoir décoré de fleurs qui émerveillait la foule d'année en année.

Au cours du défilé, des jeunes filles portant un voile blanc sur la tête laissaient échapper quelques fleurs sur le sol, qu'elles puisaient alternativement dans de petits paniers d'osier bien décorés et qu'elles tenaient à la main. Le plus souvent ces jeunes filles venaient de faire leur première communion. Trois ou quatre fillettes jetaient des fleurs devant le Saint-Sacrement en marchant à reculons. Se tenaient à l'entrée de la chapelle d'autres jeunes filles habillées de blanc et affublées de grandes ailes de carton de couleur dorée faisant d'elles des anges. Le défilé se composait du bedeau, qui précédait la croix, des croisés et croisillons, de la bannière de la procession, des femmes et des filles, des membres du Tiers-Ordre, des Dames de Sainte-Anne, des membres de la Ligue du Sacré-Cœur, des Enfants de Marie, des Chevaliers de Colomb, des Filles d'Isabelle, du chœur de chant et d'autres membres de diverses confréries de la paroisse. On retrouvait aussi dans le défilé la bannière de la paroisse et le drapeau du Sacré-Cœur. Puis, au retour, sans changer de



*Procession de la Fête-Dieu à Saint-Antoine-de-Tilly.*

Collection  
Famille Hilaire Bergeron

place, la procession se remettait en marche de telle sorte que les derniers sortis de l'église se trouvaient à y entrer les premiers. Lors de ces fêtes, une constante se dégageait de l'ordre suivi, les hommes fermaient toujours la procession.

Tous se rappellent avec émotion ce spectacle impressionnant qu'ils n'auraient manqué pour rien au monde <sup>175</sup>. La procession de la Fête-Dieu était un beau cérémonial <sup>176</sup> !

### *La Semaine sainte*

La Semaine sainte était une semaine de prières. Dès l'âge de vingt et un an, et ce, jusqu'à l'âge de soixante ans, tous les fidèles étaient obligés de faire carême, c'est-à-dire devaient jeûner, se priver tous les jours sauf le dimanche. Ils avaient droit à un seul vrai repas par jour, mais devaient se limiter à des aliments pauvres en gras. Chaque personne concernée se privait de sucreries, parfois de tabac, et montrait une grande retenue dans les loisirs et les activités sociales. Habitué à ce régime austère, les chrétiens du temps ne se sentaient pas brimés. Déjà, vers la fin du carême, les jeunes chantaient à tue-tête : « Alléluia, le carême s'en va ; on ne mangera plus d'la soupe aux pois <sup>177</sup> !

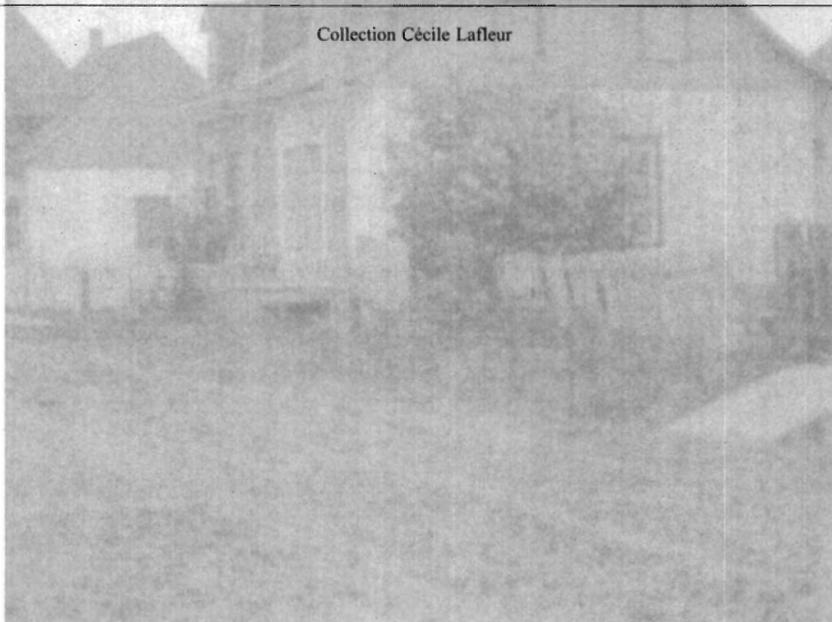
Venaient ensuite le dimanche des Rameaux et le dimanche de la Passion. Tôt le matin, il y avait la messe et la confession. Les jeudi, vendredi et samedi étaient des journées spéciales. Presque tous les paroissiens se faisaient un devoir d'assister à la messe, car la manquer était mal perçu par l'ensemble de la communauté. Les gens se confessaient en grand nombre en prévision du jour de Pâques. Le Vendredi saint, l'office était à quinze heures et, en soirée, les paroissiens assistaient au chemin de la croix. En 1950, avant l'institution de la vigile pascale, il y avait aussi un office, une cérémonie de plusieurs heures, le matin du Samedi saint. Venait enfin le jour de Pâques. Les gens pouvaient « faire leurs pâques » jusqu'au dimanche de la Quasimodo. Toujours au printemps, de nombreuses personnes assistaient aux prières des quarante heures, une période ainsi nommée parce que le Saint-Sacrement était exposé de façon continue pendant quarante heures. À tour de rôle, les paroissiens se remplaçaient pour garder le Saint-Sacrement. Même les fillettes de l'école se rendaient à l'église, deux par deux, voilées, le chapelet à la main, et étaient de garde pour une heure.

### *Le Congrès Eucharistique de Sainte-Croix*

En 1959, un congrès religieux se préparait sur le plan régional. Dès le 14 juin, les paroissiens reçurent le programme de ce grand congrès eucharistique qui allait être organisé à Sainte-Croix. À Saint-Antoine-de-Tilly, on décora les maisons et on installa une immense arche en face de l'école pour cette occasion.



Collection Cécile Lafleur



*Annexe 1***Liste des curés de Saint-Antoine-de-Tilly***Liste des missionnaires*

- Avant 1702 : Claude Volant de Saint-Claude ;  
 1702 : Père Honoré Hurette, récollet ;  
 1703 : Père Félix Cappes, récollet ;  
 1703-1713 : Abbé Pierre le Picard ;  
 1714 : Abbé Alexandre Cloutier ;  
 1714-1718 : Père Félix Cappes, récollet ;  
 1718 : Abbé François Filorier ;  
 1719-1720 : Père Juconde Drué, récollet, peintre et architecte-dessinateur, né à Paris en 1664, décédé après 1726, peut-être à Paris vers 1739 <sup>178</sup> ;  
 1720-1733 : Abbé Joseph Resche (1<sup>er</sup> curé), prêtre, curé, organiste de la cathédrale de Québec, chanoine, né à Québec le 12 juin 1695, fils de François Resche et de Marguerite Pinnard, décédé à Québec le 2 avril 1770 <sup>179</sup> ;  
 1733-1734 : Abbé François Rouillard ;  
 1734-1735 : Abbé Guillaume Guezets de la Bretesche ;  
 1735-1736 : Abbé François Rouillard ;

*Liste des curés*

- 1736-1790 : Abbé Jean-Baptiste Noël ;  
 1790-1798 : Abbé Jean-Baptiste-Antoine Marcheteau ;  
 1798-1806 : Abbé François-Raphaël Paquet ;  
 1806-1814 : Abbé Jean-Baptiste-Janvier Leclerc ;  
 1814-1835 : Abbé Louis Raby ;  
 1835-1847 : Abbé Louis Proulx, prêtre séculier, éducateur, écrivain, curé, grand vicaire, né à Baie-du-Febvre (Baieville, comté d'Yamaska) le 10 avril 1804, fils de Louis Proulx et d'Élisabeth Grondin, décédé à Sainte-Marie (comté de Beauce), le 6 juillet 1871 <sup>180</sup> ;

- 1847-1859 : Abbé Pierre Béland (1834-1847) arrivé à Saint-Antoine-de-Tilly en 1847. Il mourut le 5 décembre 1859 et fut inhumé dans l'église <sup>181</sup> ;
- 1859-1894 : Abbé Basile Robin <sup>182</sup> ;
- 1894-1899 : Abbé Adalbert Blanchet ;
- 1899-1911 : Abbé François-Nicolas-Albert Rouleau ;
- 1911-1918 : Abbé Émile Côté ;
- 1918-1920 : Abbé Georges Desjardins ;
- 1920-1934 : Abbé Ulric Croteau ;
- 1934-1969 : Abbé Léon Fortier ;
- 1969-1973 : Abbé Philippe Laberge ;
- 1973-1988 : Chanoine Achille Couture, né le 21 novembre 1912 à Saint-Henri-de-Lévis <sup>183</sup> ;
- 1988-1994 : Yves Lasnier, originaire de Lévis. En remplacement du curé Lasnier et jusqu'en 1995 : André Vigneault ;
- 1995-1998 : André Garneau ;
- À partir de 1998 : Michel Tanguay, originaire de la région de Bellechasse <sup>184</sup>.

### ***Liste des vicaires***

- 1849-1856 : Abbé Basile Robin ;
- 1870-1871 : Abbé Prosper Vincent ;
- 1872-1873 : Abbé John Patrick Colfer ;
- 1883 : Abbé Pierre-Joseph-Charles Baillargeon ;
- 1883-1885 : Abbé Henri-Arthur Scott.

*Annexe 2***Liste des maires depuis le régime municipal, en 1855**

- 1855 : Augustin Bergeron ;  
1860 : Edmond Larue ;  
1864 : Calixte Croteau ;  
1866 : Zéphirin Bédard ;  
1868 : François Bertrand ;  
1870 : Joseph Bergeron ;  
1876 : Charles-Alphonse Dionne ;  
1880 : Abdon Méthot ;  
1882 : Hyppolyte Lambert ;  
1885 : Romuald Breton ;  
1886 : Ludger Houde ;  
1887 : Napoléon Dion ;  
1888 : Charles Bergeron ;  
1894 : Philius Normand ;  
1896 : Napoléon Marchand ;  
1898 : Joseph Larue ;  
1904 : Édouard Desrochers ;  
1908 : Philémon Dionne ;  
1911 : Gédéon Demers ;  
1913 : Napoléon Laroche ;  
1915 : Gaudias Genest ;  
1916 : Joseph Noël ;  
1917 : Philius Normand ;  
1919 : Alphée Aubin ;  
1920 : Napoléon Laroche ;  
1923 : Léonidas Bédard ;  
1927 : Omer Aubin ;  
1931 : Alidor Bergeron ;  
1939 : Thomas Bergeron ;  
1941 : Herménégilde Dubuc ;  
1949 : Alexandre Laroche ;  
1953 : Josaphat Lambert ;

1959 : Raymond Croteau ;  
1961 : Philibert Bédard ;  
1961 : Gérard Aubin ;  
1968 : Gérard Grenier ;  
1969 : Égide Bergeron ;  
1977 : André Houde ;  
1979 : Daniel Beaudet ;  
1981 : J. Magella Gagnon ;  
1983 : Daniel Beaudet ;  
1987 : Denise C.-Boisvert ;  
1989 : Serge Fradette ;  
1993 : Jean-Luc Dehours ;  
1997 : Léon Aubin ;  
1998 : Alonzo Le Blanc ;  
2001 : Robert A. Boucher.

*Liste des secrétaires-trésoriers*

1855 : Lazare Lefèvre ;  
1864 : Édouard Noël ;  
1882 : Louis Abdon Méthot ;  
1885 : Édouard Noël ;  
1886 : Jos Larue ;  
1894 : Charles Bergeron ;  
1918 : Samuel Lefèvre ;  
1946 : Antoine Laurialt ;  
1963 : Émilio Lambert ;  
1965 : Claire Lambert ;  
1976 : Fernand Lessard ;  
1977 : Claire Lambert ;  
1988 : Mario Léonard ;  
2000 : Jean-Pierre Roy ;  
2002 : René Allard.

### *Annexe 3*

#### **Les religieux et religieuses nés à Saint-Antoine-de-Tilly**

##### *Liste des religieux*

- Frère Henri (Henri Aubin, fils de Mastai Aubin) de la communauté des Frères des écoles chrétiennes ;
- Frère Marie-Philippe (Raymond Aubin, fils de Mastai Aubin) de la communauté des Frères des écoles chrétiennes ;
- Frère Eugène-Victor (Adélard Croteau, fils de Louis Croteau) de la communauté des Frères de l'instruction chrétienne (directeur de l'École Morissette à Saint-Cœur-de-Marie) ;
- Frère Eugénus (Henri Croteau, fils d'Eugène Croteau) de la communauté des Frères de l'instruction chrétienne (professeur au Collège de Louiseville) ;
- Frère Philippe-Eugène (Jean-Guy Genest, fils de Philippe Genest) de la communauté des Frères de l'instruction chrétienne ;
- Frère Gilles-Antoine (Benoit Genest, fils de Jos.-Adalbert Genest) de la communauté des Frères de l'instruction chrétienne ;
- Frère Gabriel (Roméo Lafleur, fils d'Eugène Lafleur) de la communauté des Frères des écoles chrétiennes (professeur au Collège de Saint-Ferdinand d'Halifax) ;
- Frère Flavien (o.f.m., né Bédard, fils d'Ernest Bédard) de la communauté des Capucins ;
- Frère Gaudias (Gaudias Bédard, fils de Léonidas Bédard) de la communauté des Missionnaires du Sacré-Cœur ;
- Frère Gustave (Oscar Ferland, fils de Joseph Ferland) de la communauté des Frères des écoles chrétiennes (a fait sa profession religieuse sur son lit de mort) ;
- Frère Jean-Baptiste (Jean-Baptiste Bédard, fils de Siméon Bédard) de la communauté des Jésuites (en mission en Chine) ;
- Frère Gaston (Yvan Laroche, fils d'Henri Laroche) de la communauté des Frères des écoles chrétiennes ;
- Frère Edmond (Edmond Lafleur, fils de Joseph-Jean Lafleur) de la communauté des Frères oblats de Marie-Immaculée ;
- Frère Gérard (Gérard Bédard, fils de Siméon Bédard) de la communauté des Jésuites ;
- Frère Méréal (Arthur Lambert) des Frères de l'instruction chrétienne (en Angleterre) ;
- Luc Lafleur ;
- M. l'abbé Édouard Bourret 1916 ;

- M. l'abbé Adrien Lanouette 1925 ;
- M. l'abbé Georges-Albert Lacroix 1937 ;
- Wilfrid Larue ;
- Israël Laroche.

### *Liste des prêtres*

- Frère Marcel (Marcel Dion, fils de Bernard Dion) de la communauté des Frères des écoles chrétiennes (professeur au Collège de L'Islet), deviendra prêtre ;
- Philippe Anger (25 avril 1780-28 novembre 1838). Il était le fils de Michel Anger et de Marguerite Bergeron. Il a été ordonné prêtre le 1<sup>er</sup> juin 1872. Il fut vicaire à Charlesbourg, curé de Notre-Dame-de-Foy, curé de Saint-Joseph-de-Lévis. Il fut inhumé dans le sanctuaire de l'église paroissiale ;
- François Pilote (4 octobre 1811-5 avril 1886) prêtre catholique et éducateur <sup>185</sup> ;
- François-Xavier Méthot (10 août 1838-26 février 1906) était le fils de Joseph Méthot et de Marguerite Angers. Il fut ordonné prêtre à Québec le 21 septembre 1861 <sup>186</sup> ;
- François-Alfred Bergeron (20 janvier 1843-20 septembre 1931) était le fils de David Bergeron et de Julie Martineau. Il fut ordonné prêtre à Québec le 6 juin 1868 <sup>187</sup> ;
- Louis-Zoël Lambert (29 octobre 1846-29 octobre 1928) était le fils de Léon Lambert et de Cécile Desrochers. Il fut ordonné prêtre à Québec le 7 juin 1873 <sup>188</sup> ;
- Joseph-Alphonse-Apollinaire Gingras (7 mars 1847-19 mars 1935) était le fils de Joseph Gingras, cultivateur, et d'Adélaïde Côté <sup>189</sup> ;
- Chanoine Wilbrod LaRue (1<sup>er</sup> janvier 1872-15 juin 1947) était le fils d'Edmond LaRue et d'Henriette Lambert. Il fut ordonné prêtre à Saint-Michel de Sherbrooke le 17 juillet 1898 par M<sup>gr</sup> Larocque <sup>190</sup> ;
- Armand Bergeron (1<sup>er</sup> novembre 1875-2 décembre 1944) était le fils de Charles Bergeron et d'Elzire Lafleur. Il fut ordonné prêtre le 24 mai 1903 <sup>191</sup> ;
- Joseph-I Laroche (22 mars 1885 -...) était le fils du Chevalier Napoléon Laroche et d'Elmina Martineau. Il fut ordonné prêtre le 21 mai 1911 et fut vicaire à Montmagny en 1911, à saint-Malo en 1914, curé de Notre-Dame-de-la-Garde en 1920. Curé fondateur de la paroisse de Saint-Joseph de Québec en 1925 ;
- Philippe Dubois, o.m.i. (13 octobre 1907- ...) ;

- Georges-Albert Lacroix (3 mai 1909-25 février 1984) était le fils de Philippe Lacroix et d'Alice Garneau ainsi que le petit-fils de Damase Garneau et de Georgianna Noël de Tilly. Il fut ordonné prêtre le 2 mai 1937. Il fut professeur au Collège de Lévis et vicaire à Saint-Louis de Lotbinière ;
- Charles Beaudet, p.b. (23 novembre 1914-...);
- Émilien Lacroix, p.b. (9 juillet 1919-...);
- Pierre Aubin, père missionnaire du Sacré-Cœur. En 1958, le père Pierre Aubin, fils de Marguerite Montreuil et d'Achille Aubin, est entré dans la congrégation des Missionnaires du Sacré-Coeur, maison établie sur la rue Sainte-Ursule à Québec ;
- Luc Lafleur, père du Sacré-Cœur, ordonné prêtre en 1960. Il oeuvre en République dominicaine.

### *Liste des religieuses*

- Sœur St-Hégésippe (Rosilda Croteau, fille d'Hégésippe Croteau) de la congrégation de Notre-Dame ;
- Sœur Marie de la Visitation (Élise Croteau, fille d'Hégésippe Croteau) de la congrégation de Marie-Immaculée ;
- Sœur Marie-Madeleine (Fridoline Croteau, fille d'Hégésippe Croteau) de la congrégation des Petites Filles de Saint-Joseph ;
- Sœur Thérèse du St-Sacrement (Corinne Daigle, fille de Georges-Alf. Daigle) de la congrégation des Sœurs de Saint-Louis de France ;
- Sœur St-Paul de la Croix (Obéline Côté, fille de Joseph Côté) de la congrégation des Sœurs de l'Espérance ;
- Sœur Ignace de Loyola (Régina Côté, fille de Joseph Côté) de la congrégation des Dominicaines de l'Enfant-Jésus ;
- Sœur Marie de Ste-Flore d'Auvergne (Françoise Dion, fille de Bernard Dion) garde-malade graduée de l'université, de la congrégation des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec ;
- Sœur Marie St-Josaphat (Armelle Lambert, fille de Josaphat Lambert) de la congrégation des Sœurs de Jésus-Marie à Sillery ;
- Sœur Ste-Marie Wilfrid (Adrienne Laroche, fille de Léonidas Laroche) de la congrégation de Notre-Dame ;
- Sœur St-Raoul (Jeanne Laroche, fille de Léonidas Laroche), de la congrégation de Notre-Dame ;
- Sœur Ste-Bernadette (Bernadette Laroche, fille de Léonidas Laroche), de la congrégation des Sœurs de la Charité ;

- Sœur Marie-Gérard Majella (Bernadette Bergeron, fille de Xénophon Bergeron) de la congrégation des Petites Franciscaines de Marie, à Baie-Saint-Paul ;
- Sœur Ste-Thérèse de Lisieux (Yvonne Bergeron, fille du D<sup>r</sup> Robert Bergeron) des Sœurs de la Charité de Québec ;
- Sœur Ste-Thérésina (Germaine Bergeron, fille du D<sup>r</sup> Robert Bergeron) de la communauté des Sœurs de la Charité de Québec ;
- Sœur Henriette (Yvonne Dubois, fille d'Edmond Dubois) de la congrégation des Sœurs du Saint-Nom de Jésus ;
- Sœur Marie-Delphine (Adrienne Bergeron, fille de Thomas Bergeron), de la congrégation des Sœurs du Bon-Pasteur à Québec ;
- Sœur Marie Aubin (Alphéda Aubin, fille d'Eugène Aubin) du Couvent de Sainte-Anne à Lachine ;
- Sœur Ste-Bernadette (Marie-Anne Gosselin, fille de Joseph Gosselin) de la congrégation des Sœurs de Saint-Damien ;
- Sœur Marie-Théophane (Marie-Louise Bergeron, fille d'Édouard Bergeron) de la congrégation des Sœurs de l'Espérance ;
- Sœur Marie-Tharcisius (Marie-Rose Bergeron, fille de Barthélemy Bergeron) de la congrégation des Sœurs de l'Espérance à Sillery ;
- Sœur St-Bernard (Estelle Laroche, fille de Cyrénus Laroche) de la congrégation des Sœurs de Notre-Dame-des-Anges ;
- Sœur St-Philias d'Alexandrie (Simone Normand, fille de Philias Normand) de la congrégation de Notre-Dame ;
- Sœur St-Antoine de Padoue (Anna-Marie Méthot, fille d'Henri Méthot) de la congrégation des Religieuses hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Lévis ;
- Sœur Anne-Marie (Annette Laroche, fille de Cyrénus Laroche) de la congrégation des Filles consolatrices du Divin-Cœur ;
- Sœur St-Clément-Marie (Louisiana Bergeron, fille de Clément Bergeron) de la congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil ;
- Sœur Marie du Bon-Secours (Rosilda Bergeron, fille de Clément Bergeron) de la congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil ;
- Laurentienne Lambert, fille de Josaphat Lambert, de la congrégation Jésus-Marie.

*Annexe 4***Liste chronologique des marguilliers de Saint-Antoine  
avec la date de leur entrée en fonction**

- 1873 : Louis Marchand ;  
1874 : Isaië Dion ;  
1875 : Rémi Bergeron ;  
1876 : François-Xavier Moreau ;  
1878 : Jean-Baptiste Charest ;  
1879 : Godfroid Roger ;  
1880 : Téléspore Côté ;  
1881 : Cyrille Gingras ;  
1882 : Léon Lafleur ;  
1883 : Lazare Martineau ;  
1884 : Cyrille Garneau ;  
1885 : Joseph Aubin ;  
1886 : Jean-Baptiste Bédard ;  
1887 : Clément Bergeron, M. Méthot, François-Xavier Demers ;  
1888 : Joseph Fréchette ;  
1889 : Isaïe Côté ;  
1890 : Téléspore Laroche ;  
1891 : Honoré Rousseau (franc tenancier de la paroisse) ;  
1892 : Jean-Baptiste Noël ;  
1893 : Damase Garneau (franc tenancier) ;  
1895 : Napoléon Gingras (franc tenancier) ;  
1896 : Théophile Legendre, Téléspore Lamontagne ;  
1897 : Napoléon Marchand, Ferdinand Côté ;  
1898 : Georges Dion ;  
1899 : Georges Bergeron ;  
1900 : William Laroche ;  
1901 : Firmin Marion ;  
1902 : Odilon Lauriault ;  
1903 : Barthélemie Payeur ;  
1904 : Charles Côté ;  
1905 : Charles Bergeron ;  
1906 : Firmin Dion ;  
1907 : Alphé Aubin ;  
1908 : Edouard Desrochers ;  
1909 : Siméon Dubois ;

- 1910 : Zéphirin Moreau ;  
1911 : Napoléon Coulombe ;  
1912 : Théodore Genest ;  
1913 : Louis Rousseau ;  
1914 : Eleusippe Marchand ;  
1920 : Ludger Lafleur ;  
1921 : Philias Aubin ;  
1922 : Edouard Bergeron ;  
1923 : Arthur Méthot ;  
1924 : Napoléon Laroche ;  
1925 : J. Robert Bergeron ;  
1926 : Omer Aubin ;  
1927 : Napoléon Bédard ;  
1928 : Eugène Fortier ;  
1929 : Apollinaire Laroche ;  
1930 : Eugène Fortier ;  
1931 : Gaudiose Genest ;  
1932 : Omer Garneau ;  
1933 : Victorien Croteau ;  
1934 : Joseph Fréchette ;  
1935 : Philémon Dionne ;  
1936 : Anselme Laroche ;  
1937 : Léonidas Bédard ;  
1938 : Gédéon Rousseau ;  
1939 : Henri Méthot ;  
1940 : Omer Gingras ;  
1941 : Eugène Aubin ;  
1942 : Joseph Houde ;  
1943 : Joseph Côté ;  
1944 : Adelphe Marchand ;  
1945 : Pierre Laroche ;  
1946 : Eugène Aubin ;  
1947 : Damase Garneau ;  
1948 : Philippe Lacroix ;  
1949 : Antonio Dubois ;  
1950 : Arthur Aubin ;  
1951 : Antoine Lauriault ;  
1952 : Polycarpe Laroche ;  
1953 : J.-Paul Noël ;  
1954 : Charles-Léon Rousseau ;  
1955 : Martin Bédard ;

- 1956 : Albert Lefèbvre ;  
1957 : Jules Méthot ;  
1958 : Charles Genest ;  
1959 : Gérard Aubin ;  
1960 : Léopold Bergeron ;  
1961 : Désiré Bergeron ;  
1962 : Rigobert Genest ;  
1963 : Amédée Côté ;  
1964 : Raymond Gingras ;  
1965 : Oscar Gingras ;  
1966 : Louis-Philippe Lacroix, Raymond Gingras, Jules Bédard, Émile Boisvert, Oscar Gingras, Jules Aubin ;  
1967 : Roland Genest, Roland Caron ;  
1968 : Guy Gingras, J.-Marc Laroche ;  
1969 : J.-Marc Bergeron, Aurélien Gingras ;  
1970 : Théodore Genest, Henri Rousseau, Jean-Marc Laroche, Guy Gingras, Aurélien Gingras, Jean-Marc Bergeron ;  
1971 : Aurélien Gingras, Jean-Marc Bergeron, Théodore Genest, Henri Rousseau, Philippe Côté, Réal Boudreau ;  
1972 : Théodore Genest, Henri Rousseau, Philippe Côté, Réal Boudreau, Désiré Bédard, Paul-Eugène Bergeron ;  
1973 : Réal Boudreau, Philippe Côté, Paul-Eugène Bergeron, Désiré Bédard, Donat Aubin, Émilio Lambert ;  
1974 : Paul-Eugène Bergeron, Désiré Bédard, Donat Aubin, Émilio Lambert, Antonio Labrecque, Léo Genest ;  
1975 : Donat Aubin, Émilio Lambert, Antonio Labrecque, Léo Genest, Maurice Dubois, Paul-Émile Roussel ;  
1976 : Antonio Labrecque, Léo Genest, Maurice Dubois, Paul-Émile Roussel, Maurice Gingras, Thérèse Dumas ;  
1977 : Maurice Dubois, Paul-Émile Roussel, Maurice Gingras, Thérèse Dumas, Willie Houde, Alphonse Martel ;  
1978 : Maurice Gingras, Thérèse Dumas, Willie Houde, Alphonse Martel, Simon Daigle, André Lambert ;  
1979 : Willie Houde, Alphonse Martel, Simon Daigle, André Lambert, Ronald Belzile, Lucien Côté ;  
1980 : Simon Daigle, André Lambert, Ronald Belzile, Lucien Côté, Jean-Guy Genest, Armand Lemay ;  
1981 : Ronald Belzile, Lucien Côté, Jean-Guy Genest, Armand Lemay, Benoît Côté, Fernand Bergeron ;  
1982 : Jean-Guy Genest, Armand Lemay, Benoît Côté, Fernand Bergeron, Léon Aubin, Étienne Tousignant ;

- 1983 : Benoît Côté, Fernand Bergeron, Léon Aubin, Étienne Tousignant, Roger Allard, Laurent Carré ;
- 1984 : Léon Aubin, Étienne Tousignant, Roger Allard, Laurent Carré, Gaston Bolduc, Luc Bédard ;
- 1985 : Roger Allard, Laurent Carré, Gaston Bolduc, Luc Bédard, Raymond Bergeron, Lise Gingras-Ouellet ;
- 1986 : Gaston Bolduc, Luc Bédard, Raymond Bergeron, Lise Gingras-Ouellet, Jean-Paul Désy, Paul Lafleur ;
- 1987 : Raymond Bergeron, Lise Gingras-Ouellet, Jean-Paul Désy, Paul Lafleur, Yvan Robichaud, Colette Lambert ;
- 1988 : Jean-Paul Désy, Paul Lafleur, Yvan Robichaud, Colette Lambert, Jacques Lavoie, Marcel Bergeron ;
- 1989 : Yvan Robichaud, Colette Lambert, Jacques Lavoie, Marcél Bergeron, Égide Bergeron, Claire M. Lambert ;
- 1990 : Jacques Lavoie, Marcel Bergeron, Égide Bergeron, Claire M. Lambert, Gilles Garneau, Guy Genest ;
- 1991 : Égide Bergeron, Claire M. Lambert, Gilles Garneau, Guy Genest, Raymond Dumas, Jean Blanchet ;
- 1992 : Gilles Garneau, Guy Genest, Raymond Dumas, France Huard, René Lévesque, Alonzo Le Blanc ;
- 1993 : Raymond Dumas, France Huard, René Lévesque, Alonzo Le Blanc, Pierre Chalifour, Paul-Yvon Dumais ;
- 1994 : René Lévesque, Alonzo Le Blanc, Pierre Chalifour, Paul-Yvon Dumais, Monique Bédard-Dumas, Arlène DeBeaurivage ;
- 1995 : Pierre Chalifour, Paul-Yvon Dumais, Monique Bédard-Dumas, Arlène DeBeaurivage, Raymond Roux, René Lévesque ;
- 1996 : Monique Bédard-Dumas, Arlène DeBeaurivage, Raymond Roux, René Lévesque, Clémence Aubin, Louise Simard, Jacques Beaulieu (président) ;
- 1997 : Raymond Roux, René Lévesque, Clémence Aubin, Louise Simard, Guy Lafleur, Brigitte Lacoursière, Jacques Beaulieu (président) ;
- 1998 : Clémence Aubin, Louise Simard, Guy Lafleur, Brigitte Lacoursière, Diane Désy, Michel Lambert, Jacques Beaulieu (président) ;
- 1999 : Brigitte Lacoursière, Diane Désy, Michel Lambert, Alain Dubois, Robert Boucher, Jean-Paul Désy, Jacques Beaulieu (président) ;
- 2000 : Diane Désy, Michel Lambert, Robert Boucher, Jean-Paul Désy, Raymonde Binet, Alain Dubois, Jacques Beaulieu (président) ;
- 2001 : Alain Dubois, Robert Boucher, Jean-Paul Désy, Charles Boucher, Raymonde Binet, Michel Lambert, Jacques Beaulieu (président) ;
- 2002 : Jean-Pierre Lacoursière et Robert O'Farrell remplacent Robert Boucher et Jean-Paul Désy.

***Secrétaires***

1973 à 1986 : Mozart Marchand ;

1986 à 1989 : Angèle Côté ;

1989 à 2001 : Diane Bourget.

***Un Recensements***

Année	Nombre de personnes
1900	1 357 personnes dont 236 familles 11 familles habitent avec une autre famille 415 non-communiants 20 maisons sont inhabitées
1902	1 421 personnes
1931	950 personnes
1940	1 098 personnes 114 cultivateurs 23 propriétaires de lots à bois 80 propriétaires de maisons (35 dans Les Fonds)
1948	825 communiants et 398 non-communiants/ 1 223 personnes
1949	960 communiants et 300 non-communiants/ 1 260 personnes
1950	1 300 personnes
1951	1 004 communiants et 263 non-communiants 1 267 personnes
1952	940 communiants et 294 non-communiants 1 234 personnes
1953	1 027 communiants et 238 non-communiants 1 265 personnes

1954	1 028 communiants et 240 non-communiants 1 268 personnes
1955	1 036 communiants et 211 non-communiants 1 247 personnes
1956	1 033 communiants et 218 non-communiants 1 251 personnes
1957	1 052 communiants et 190 non-communiants 1 242 personnes
1959	1 030 communiants et 192 non-communiants 1 222 personnes
1960	1 025 communiants et 195 non-communiants 1 220 personnes
1961	920 communiants et 260 non-communiants 1 180 personnes
1962	985 communiants et 165 non-communiants 1 150 personnes
1963	979 communiants et 124 non-communiants 1 103 personnes
1968	875 communiants et 170 non-communiants 1 045 personnes
1969	949 communiants et 150 non-communiants 1 099 personnes
1996	1 381 personnes
2001	1 417 personnes

Sources : *Livres de prônes*, Saint-Antoine-de-Tilly, 8 octobre 1899.

## NOTES

- 2 Roch SAMSON, *Histoire de Lévis-Lotbinière*, p. 101.
- 3 Cette liste est incomplète, car elle ne contient pas toutes les familles et elle oublie celles qui habitaient à Saint-Antoine mais dont la terre se trouve maintenant dans la paroisse de Saint-Apollinaire.
- 4 Liste dressée par Raymond GINGRAS.
- 5 La ferme est aujourd'hui exploitée par Rémy Bergeron, le petit-fils de Jean-Marc.
- 6 Selon un acte notarié, la terre fut cédée à Louis Larocbe, dans la seigneurie de Monsieur de Léry, qui, semble-t-il, habitait à Québec en 1788. Sources : Rollande BÉDARD et Fernand BERGERON.
- 7 Le nom Dion vient de Guyon. François Dion épousa Marie-Catherine Bergeron le 26 février 1759 à Saint-Antoine-de-Tilly. Quelques mois plus tard, les Anglais occupaient l'église et prenaient des récoltes. On sait aussi que leur première maison dans le chemin Bois-Clair était une maison en bois de 40 pieds sur 22 avec une grange et une étable de 70 pieds sur 20 et qu'elle possédait une couverture en paille.
- 8 Gilles CROTEAU, *Les unités spontanées de groupement à Saint-Antoine-de-Tilly*, p. 11.
- 9 René CROTEAU, *Saint-Antoine-de-Tilly, esquisse de monographie sociologique*, p. 22.
- 10 Jean PROVENCHER, *Les Quatre Saisons dans la vallée du Saint-Laurent, Les Éditions du Boréal*, p. 14-15.
- 11 Canton. Voisinage. Les familles Aubin demeurent dans le voisinage, les uns près des autres, dans le même secteur. Narcisse-Eutrope DIONNE, *Le parler populaire des Canadiens français*, p. 119.
- 12 CFT. Coll. LA. Informatrice : Éliane AUBIN et CFT. Coll. LDM. Informatrice : Marguerite Montreuil-AUBIN.
- 13 Informations tirées de *L'Écho paroissial*, feuillet d'information imprimé et distribué par le département de la publicité des cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc de Saint-Antoine-de-Tilly.
- 14 Pour consulter la liste de tous les maires, voir l'annexe 2.
- 15 *Procès-verbaux*, Saint-Antoine-de-Tilly, 1920 à 1922.
- 16 Pour voir la liste des secrétaires-trésoriers, consulter l'annexe 2.
- 17 BERGERON GAGNON INC., *Le patrimoine de Saint-Antoine-de-Tilly*, p. 26 et 27.
- 18 *La petite histoire des paroisses de la Fédération des Cercles de Fermières*.
- 19 BERGERON GAGNON INC., *Le patrimoine de Saint-Antoine-de-Tilly*, p. 27.
- 20 *Délibérations de 1855 à 1870*.
- 21 *Procès-verbaux*, Saint-Antoine-de-Tilly, 1916 à 1952.
- 22 *Avis publics*, 1949.
- 23 Au départ, les volontaires devaient être âgés d'au moins 18 ans et d'au plus 44 ans. Ils devaient mesurer au moins cinq pieds et trois pouces et avoir un tour de poitrine de 33 pouces et demi. Pour être accepté, un homme marié devait obtenir le consentement de son épouse. En 1917, on diminua les exigences afin de recruter le plus de soldats possible. On accepta aussi les hommes de petite taille, les borgnes, les pieds plats, ceux qui avaient perdu une oreille, les amputés d'un ou de doigts ou d'orteils. Peu de temps après, la loi de la conscription fut votée. Gérard FILTEAU, *Le Québec, le Canada et la guerre 1914-1918*.

- 24 Ces événements provoquèrent la colère de la population. Informations tirées d'un dépliant préparé par le comité « Québec, printemps 1918 » pour sa campagne de financement en 1984.
- 25 Gérard FILTEAU, *Le Québec, le Canada et la guerre 1914-1918*.
- 26 *Délibérations 1902 à 1920*.
- 27 Selon Anna GINGRAS.
- 28 Certains renseignements proviennent des *Livres de prônes*.
- 29 D'après Paul-Émile DAIGLE.
- 30 CFT. Coll. LA. Informateurs : Anita AUBIN et Henri ROUSSEAU.
- 31 CFT. Coll. LDM. Informateurs : Guy GINGRAS et Marie-Paule LAMBERT.
- 32 CFT. Coll. LA. Informatrice : Éliane AUBIN et CFT. Coll. LDM. Informatrice : Marguerite MONTREUIL-AUBIN.
- 33 *L'Écho paroissial*, vol. 2, no 8 (août 1958), Saint-Antoine-de-Tilly, p. 5.
- 34 *L'Écho paroissial*, vol. 3, no 5 (mai 1959), Saint-Antoine-de-Tilly, p. 5.
- 35 CFT. Coll. LA. Informatrice : Amabilis LAROCHE-JANVIER.
- 36 Nos recherches ne nous ont pas permis d'établir si des citoyens de Saint-Antoine-de-Tilly ont participé à la défense du Vatican avec les zouaves pontificaux et si certains ont participé à la Guerre des Boers ou à celle de 1914-1918.
- 37 Selon Marie LAUZÉ du journal *Le Peuple*.
- 38 « Vétérans de la Seconde Guerre mondiale », article paru dans *Le Soleil*.
- 39 M. Lapointe avait mentionné qu'il était très fier de participer à une telle fête. « Les progrès considérables qu'ont connus la province et le Canada sont dus aux traditions, aux coutumes et à la persévérance de nos ancêtres, avait-il dit. Il faut continuer à travailler de la sorte. »  
« St-Antoine-de-Tilly fête ses 250 ans de fondation » dans *L'Action Catholique* (9 juin 1952).
- 40 « Le député provincial, M. René Bernatchez, a déclaré que des fêtes semblables démontrent la vitalité de notre peuple. Il a rendu hommage à ces valeureuses familles de pionniers et en particulier à celle de François Pilote, originaire de Saint-Antoine, fondateur du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et de la première école [d'agriculture] au Canada. »  
« St-Antoine-de-Tilly fête ses 250 ans de fondation » dans *L'Action Catholique* (9 juin 1952).
- 41 « À la table d'honneur, on remarque les personnes mentionnées, mais aussi l'abbé Arthur Ferland, l'abbé Georges-Albert Lacroix, Mme Hugues Lapointe, Mme René Bernatchez, Mme Alexandre Laroche, Mme Jules Méthot, Mme Antoine Lauriault, Adalbert Genest, président de la Commission scolaire, et son épouse, Arthur Aubin et son épouse, Raymond Croteau et son épouse, Gérard Aubin et son épouse, Léon Lambert et son épouse, Philibert Bédard et son épouse, Isaïe Rousseau et son épouse. Le maître de cérémonie était Gilles Croteau. »  
« St-Antoine-de-Tilly fête ses 250 ans de fondation » dans *L'Action Catholique*, le 9 juin 1952.
- 42 Pendant la messe solennelle, le curé Fortier fit un retour historique sur Saint-Antoine : « Les premiers colons, dit-il, ont été les gardiens de notre foi et de notre langue. C'est à eux que nous devons notre précieux héritage. Sans leur courage, sans leur confiance dans l'avenir, que serions[-nous] devenus ? »  
« St-Antoine-de-Tilly fête ses 250 ans de fondation » dans *L'Action Catholique* (9 juin 1952).

- 43 Sur la plaque, on peut lire « 1702-1952. Souvenir du deux cent cinquantième anniversaire de la paroisse de St-Antoine de Tilly ». « St-Antoine-de-Tilly fête ses 250 ans de fondation » dans *L'Action Catholique* (9 juin 1952).
- 44 D'après les *Livres de prônes* et CFT. Coll. CB. Informateurs : Annette FERLAND et Hilaire BERGERON.
- 45 *Procès-verbaux à partir de 1952 de Saint-Antoine-de-Tilly*.
- 46 Informations tirées du texte de Louis-Guy DANSEREAU (mot de bienvenue aux visiteurs).
- 47 Jean PROVENCHER, *Les Quatre Saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, Les Éditions du Boréal, p. 58 à 61.
- 48 Tolfrey, un aristocrate au Bas-Canada (1979) : 137 s., présentation de P. L. Martin.
- 49 Plusieurs informations proviennent de Gérard GOYER.
- 50 En 1984, le premier conseil d'administration du centre communautaire était composé de Gilles Lafleur, président ; Gérard Goyer, secrétaire ; Alains Dubois, trésorier ; Michel Cauchon, Louis Germain, André Drolet et Raymond Rousseau. Informations recueillies auprès de Gérard GOYER.
- 51 Le troisième dimanche du mois d'août 1970, la route 3 fut complètement bloquée par les manifestants, ce qui attira de nombreux représentants des médias : journalistes de la radio, de la télévision et de la presse écrite.
- 52 Ce comité comprenait Léon Aubin, président ; Maurice Breton, vice-président ; Armand Lemay, secrétaire ; et Robert Linteau, directeur du recrutement.
- 53 Le conseil d'administration élu se composait des membres suivants : Richard Croteau, Armand Lemay, Louis-Guy Dansereau, Robert Linteau, André Laroche, Maurice Breton, Égide Bergeron, Léon Aubin et Lise Croteau. Le conseil de direction était formé des personnes suivantes : Léon Aubin, président ; Robert Linteau, vice-président ; Maurice Breton, vice-président ; Armand Lemay, secrétaire ; Lise Croteau, trésorière.
- 54 D'après Léon AUBIN.
- 55 *Livres de prônes*.
- 56 Michel L'HÉBREUX, *Une merveille du monde. Le Pont de Québec*, p. 112.
- 57 Michel L'HÉBREUX, *Une merveille du monde. Le Pont de Québec*, p. 177.
- 58 La toponymie de Saint-Antoine-de-Tilly en 1972

**Ancien nom Nouveau nom**

Route Marie-Victorin	Route Marie-Victorin
Village Saint-Antoine-de-Tilly	Chemin de Tilly
Chemin Les Fonds	Rue de la Promenade
Rang Bois Clair	Chemin Bois-Clair
Rang La Plaine et Pincourt	Chemin des Plaines
Route Rousseau	Route des Bouleaux
Route Marion	Route de la Colline
Route de l'église	Route de l'Église
Côte de l'église	Côte de l'Église
Route Les Fonds	Route des Rivières
Route Filteau	Route de l'Érablière
Place Garneau	Place Garneau
Rue Gingras	Rue des Lilas
Rue Pesant	Rue des Champs
Rue Trudel	Rue de la Falaise

Terrasse des Chênes	Terrasse des Chênes
Chemin du Quai	Chemin du Quai
Route Cayer	Route des Jardins

Sources : *Procès-verbaux de Saint-Antoine-de-Tilly*.

- 59 *Délibérations 1921 à 1931*.
- 60 *Délibérations 1932 à 1947*.
- 61 *Règlements 1 à 85*, Saint-Antoine-de-Tilly.
- 62 Pendant la construction de leur résidence familiale, Anna Boisvert-Lambert, mariée et mère de famille, enseignait dans la cuisine d'été de la famille Dionne au village. Anna enseignait même en étant mariée, ce qui n'était pas vraiment la coutume à l'époque.
- 63 BERGERON GAGNON INC., *Le patrimoine de Saint-Antoine-de-Tilly*, p. 27.
- 64 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Marie-Paule LAMBERT-GINGRAS.
- 65 *Livre de prônes*, Saint-Antoine-de-Tilly, du 8 octobre 1899 au 22 mai 1904.
- 66 *L'Écho paroissial*, vol. 2, no (11 novembre 1958), Saint-Antoine-de-Tilly.
- 67 *Procès-verbaux*, Saint-Antoine-de-Tilly, à partir de 1952.
- 68 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Marguerite MONTREUIL-AUBIN.
- 69 Auparavant, le 5 octobre 1970, Jos-Henri Laroche était chef des pompiers et Émilio Genest était gardien de l'équipement incendie. Ces deux hommes étaient autorisés à conduire le camion à incendie une fois par semaine. Sur le camion, on pouvait lire « Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly », un lettrage effectué par Jean Linteau.
- 70 Dans les *Livres de prônes*, on retrouve différents événements qui touchent la vie des gens de Saint-Antoine. Il faut savoir que le prône est préparé par le curé et c'est aussi par le prône que les fidèles apprennent différentes informations touchant la vie extérieure de l'Église. On y retrouve des informations concernant la vie paroissiale, les événements religieux, les différentes obligations de la vie chrétienne, des communiqués, des recommandations, des reproches ou des encouragements. Il est navrant de constater qu'avant 1892, les *livres de prônes* de Saint-Antoine-de-Tilly sont introuvables (une note de B. Robin et A. Blanchet, prêtres).
- 71 Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la fabrique avait fait pour « dix mille piastres » de réparations ; cette dette fut payée totalement en 1902. La fabrique s'endetta de nouveau de « cinq mille six cents piastres ». Il en restait encore environ trois mille... Cette dette ne pourrait pas être payée avant 1920-1925 à moins qu'un grand nombre de bancs rentrent à la fabrique. Auparavant, en 1896, on avait vendu un tableau afin de payer la dette considérable de l'église et on avait placé une copie de ce tableau à la place de l'original.
- 72 Un deuxième lavage sera effectué en 1926.
- 73 La traduction a été effectuée par M. Alonzo Le Blanc, à Saint-Antoine-de-Tilly, le 18 octobre 2001. À noter que, sur la plaque, quelques lettres étaient illisibles à certains endroits. Ces lettres sont soulignées dans la version latine du texte.

ANN\_ MINI MCMII

LEO XIII SEDE RO\_NO GLORIOSE REGNANTE

LUDOVIC\_N BEGIN EPISCOPO QUEBEC ENSI

REGNANTE IN ANGLIA EDUARD VII

GUBERNATURE LORD MINTO

PAROCHO ALBERTO ROULEAU

HIC PRIMUS LAPIS NOVAE PORTICUS  
 ADDITAE ANTIQUAE ECCLESIAE SANCTI  
 ANTONU POSITU\_ EUIT DIE VIGE\_ SIMO  
 PRIMO JUNU A\_ PAROOLLA DICTO  
 ADJUVANTE JOS ST HILAIRE CONTRACTORE  
 NAP MARCHAND ISAI COTE  
 NOMINA MAGISTRUM ECCLESIAE  
 GEORGIUS BERGERON G LAROCHE  
 FIR MARION  
 NOMINA UP FICORUM  
 FLAVIUS DORVAL AEDIFICATOR  
 LAZARE MARCHAND OS LORTIE MOISE  
 LOPTIE NAP COTE J.B. GARNEAU  
 LED GARNEAU STEPH. LAFUR T. GROLEAU  
 OPIFIPES

P.J.O. LAURIAULT MD FECIT

- 74 Claude BERGERON, *Étude d'un bâtiment*, p. 3.
- 75 Hilaire BERGERON, *Notes manuscrites*.
- 76 BERGERON GAGNON INC., *Le patrimoine de Saint-Antoine-de-Tilly*, p. 27.
- 77 L'autre enfant Jésus faisant partie du groupe est en plâtre et a été restauré par Michel Bergeron en 1995.
- 78 Renseignements fournis par Claire BERGERON.
- 79 CONNÉTABLE. Commissaire de haute police, suisse, homme chargé de faire la police dans l'église. Narcisse-Eutrope DIONNE, *Le parler populaire des Canadiens français*.
- 80 Renseignements recueillis par Léon AUBIN.
- 81 Collaboration spéciale d'Alonzo LE BLANC.
- 82 Pour consulter la liste des marguilliers, voir l'annexe 4.
- 83 *Livre de prières*, Saint-Antoine-de-Tilly, du 8 octobre 1899 au 22 mai 1904.
- 84 Des gueules au lion rampant d'argent, armé et lampassé d'or, tenant une croix croisettée d'or. Les armoiries des Legardeur du Canada ont été enregistrées le 20 septembre 1694. L'écu que l'on retrouve à cet endroit nous montre un lion « d'assez mauvaise mine » qui tient entre ses pattes une croix de procession avec sa hampe. C'est ce blason qui aurait été porté par la famille Legardeur. La croix apparaissant sur la plaque n'est pas recroisettée, elle est plutôt simple, de procession et ancrée. On peut voir des parties de ce blason dans les armoiries des autres familles qui ont été liées aux Legardeur, comme les de Gaspé et les Chaussegros de Léry. Robert PICHETTE, *La plaque armoriée*, p. 7 à 11.
- 85 Traduction retrouvée dans Julie NOËL DE TILLY, *Histoire de la seigneurie de Tilly*, p. 35.
- 86 Comme Joseph Grenon ne savait pas écrire, son nom figure peut-être sur la pierre parce qu'il était le premier marguillier en exercice le 26 juillet 1721.
- 87 D'après Alonzo LE BLANC.
- 88 D'après les notes manuscrites de Hilaire BERGERON.
- 89 Ordre des Pères du premier Concile plénier de Québec, *Appendice au rituel romain*, p. 155 à 157.
- 90 La dévotion de l'Angélus devait être pratiquée le matin, le midi et le soir, sauf durant le temps pascal, pour rappeler le mystère de l'Incarnation. L'usage de faire sonner les cloches pour avertir le peuple qu'il était temps de réciter cette prière

remonterait à nul autre que le roi de France Louis XI qui régna durant les années 1400. Ce triple angélus quotidien visait à rappeler à tous les fidèles qu'ils devaient arrêter leurs activités, même s'ils se trouvaient au travail, loin de la maison, afin de se recueillir et de procéder à la récitation prescrite. Autrement, sans ce signal sonore, beaucoup de gens distraits auraient peut-être passé outre, involontairement, à leur devoir de chrétien. Hector GRENON, *Us et coutumes du Québec*, p. 169 à 184.

- 91 Ordre des Pères du premier Concile plénier de Québec, *Appendice au rituel romain*, p. 158 à 161.
- 92 Ordre des Pères du premier Concile plénier de Québec, *Appendice au rituel romain*, p. 163 à 165.
- 93 *Livre de prônes*, Saint-Antoine-de-Tilly, du 8 octobre 1899 au 22 mai 1904.
- 94 D'après Claire BERGERON et René BERGERON.
- 95 *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1933-1934*, p. 367.
- 96 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Marguerite MONTREUIL-AUBIN.
- 97 Ordre des Pères du premier Concile plénier de Québec, *Appendice au rituel romain*, p. 227-228.
- 98 *Livre des prônes*, volume 2, Saint-Antoine-de-Tilly.
- 99 D'après René BERGERON.
- 100 Réjean BROUSSEAU, *L'encadrement paroissial*, p. 56.
- 101 CFT. Coll. LDM. Informateur : Louis-Philippe LACROIX.
- 102 CFT. Coll. CB. Informateurs : Annette FERLAND et Hilaire BERGERON.
- 103 Le curé Fortier a été au service des paroissiens pendant trente-trois ans.
- 104 Philippe Lacroix était aussi chargé du bon entretien des routes, des chemins et des fossés à Saint-Antoine-de-Tilly. Il fut, d'autre part, responsable d'une équipe de cantonniers. Durant la Première Guerre mondiale, plusieurs contrats de guerre furent octroyés à des usines de Québec, qui recrutaient des travailleurs. Comme il était plus payant d'avoir un emploi à Québec que d'exercer son métier de menuisier à sa boutique, Philippe Lacroix allait travailler en train à Québec.
- 105 CFT. Coll. LDM. Informateur : Louis-Philippe LACROIX.
- 106 CFT. Coll. LDM. Informateur : Louis-Philippe LACROIX.
- 107 CFT. Coll. LDM. Informateur : Louis-Philippe LACROIX.
- 108 John R. PORTER et Léopold DÉSY, *Calvaires et croix de chemins du Québec*, p. 134.
- 109 D'après Thérèse LAMBERT-VILLENEUVE.
- 110 Collaboration spéciale d'Alonzo LE BLANC.
- 111 La description de ce naufrage se trouve dans les pages consacrées aux catastrophes maritimes du chapitre 5.
- 112 Léopold DÉSY et J. R. PORTER, *Calvaires et croix de chemins du Québec* (1973) ; *Voyage de Pehr Kalm en Canada en 1749* (1977) : 430, traduction de Jacques Rousseau et de Guy Béthune, avec le concours de Pierre Morisset ; Gérard MORISSET, « *Chapelles de procession* », *Concorde*, 22 (juil.-août 1960).
- 113 Selon Alonzo Le Blanc, le lien entre le naufrage et le Calvaire se trouve confirmé par la généalogie des habitants du secteur. Des alliances entre les familles Dion et Aubin, puis entre les familles Aubin et Rousseau, omniprésentes dans le Bas-de-la-Paroisse, expliquent l'intérêt soutenu de ces gens envers le calvaire. Henriette Dion, fille de François-Xavier, épousa, en deuxième noces, le 21 janvier 1891, Philias Aubin, navigateur, père de Lucien et grand-père de Réal, pomiculteur et actuel propriétaire de la terre paternelle et de la grange octogonale située aussi dans

le Bas-de-la-Paroisse. Or, ce Philiàs était le frère d'Isaïe Aubin, tous deux fils de Michel Aubin, propriétaire de l'emplacement du calvaire. Par la suite, cette terre de pleine largeur fut divisée en deux, la partie ouest (lot no 6) devenant la propriété de la famille Rousseau : de Philippe, puis de son fils Émilien. Le calvaire se trouvait pratiquement sur la limite des deux terrains. Vers 1940, Isaïe Aubin vendit à son fils Ferdinand, pour la somme de 100 \$, l'emplacement où était situé le calvaire. En 1972, Ferdinand le déménagea sur son terrain, au lot no 2.

- 114 Apollinaire GINGRAS, *Au foyer de mon presbytère*, p. 61 et 62.
- 115 En considération du fait que seule la famille Aubin avait contribué depuis longtemps à son entretien, cette résolution avait pour effet de transférer au lot no 2, sur la propriété exclusive de monsieur Aubin, l'emplacement du calvaire ayant chevauché jusque-là cinquante pour cent du lot no 2 de Ferdinand Aubin et cinquante pour cent du lot no 6, propriété d'Émilien Rousseau. À l'été de la même année, l'élargissement de la route 132 devant empiéter sur le site du calvaire, on le déplaça légèrement vers le sud-est, afin qu'il soit clairement situé sur le lot no 2, c'est-à-dire sur la terre de Ferdinand Aubin. Celui-ci profita de la somme reçue du gouvernement en vertu de l'expropriation pour effectuer une importante rénovation du pavillon : poteaux neufs, piliers de béton, peinture de l'ensemble.
- 116 Une brève recherche faite par l'abbé Armand Gagné, archiviste du diocèse de Québec, confirme que les rénovations successives du calvaire ont été réalisées soit privément par la famille Aubin, soit grâce à des cotisations des voisins ou à des corvées paroissiales qui n'ont laissé aucune trace dans les rapports de la commission diocésaine autorisant légalement les travaux touchant les biens ecclésiastiques. Le 15 mai 1960, par exemple, le curé Fortier mentionnait simplement qu'on avait terminé la réparation de la couverture.
- 117 D'après Aurore BRETON.
- 118 Le 22 juin 1992, le conseil de la fabrique, par voie de résolution, demandait au conseil municipal de déclarer le calvaire monument historique, et ce, en vertu de la *Loi sur les biens culturels*. On confia alors au marguillier Alonzo Le Blanc le mandat de faire les démarches nécessaires auprès de la municipalité. Dès le 23 juin, ce dernier adressait une lettre au maire Serge Fradette afin de hâter la citation officielle. Au cours de la séance du 6 juillet 1992, le conseil recevait l'avis de motion du règlement citant le calvaire comme monument historique. Plus d'un an plus tard, après un second avis de motion donné le 4 octobre 1993, c'est sous l'administration du maire Jean-Luc Dehours que fut adoptée, le 6 décembre 1993, la résolution de citation. Prenant acte des attendus dont le principal est celui-ci : « parce qu'il s'agit d'un emplacement unique à caractère historique et patrimonial dont la conservation présente un intérêt public », sur proposition de Roger Lépine, appuyé par Brigitte Lambert, le conseil adopte le règlement No. 93-276 citant comme monument historique l'emplacement du calvaire et le calvaire lui-même.
- 119 BOIS DE CALVAIRE. Bois précieux. Par exemple, cet individu n'est certainement pas du bois de calvaire, c'est-à-dire qu'il est loin d'être un homme de valeur. Le bois « gossé » devait porter chance. Hector GRENON, *Us et coutumes du Québec*, p.169 à 184.
- 120 Certains renseignements sont tirés d'un article rédigé par Suzanne GERVAIS et paru dans un journal de langue française dont on ignore le nom et la date de parution. « À la mémoire de la famille Aubin de Saint-Nicolas et de Saint-Antoine-de-Tilly qui a érigé cette croix avant 1920 » (ex-voto ajouté en 1991 par Jean-Louis Houde, petit-fils d'Adéline Aubin). Les registres de la paroisse portent l'inscription du

- mariage d'Adélina, fille de Louis et de Desanges Moreau, avec Eugène Houde le 14 octobre 1895.
- 121 Informations recueillies auprès de Jean BERGERON et révision de la partie effectuée par Claire BERGERON.
- 122 Réjean BROUSSEAU, *L'encadrement paroissial*, p. 64.
- 123 D'après Rollande BÉDARD.
- 124 Réjean BROUSSEAU, *L'encadrement paroissial*, p. 65.
- 125 Réjean BROUSSEAU, *L'encadrement paroissial*, p. 65.
- 126 Chant propre à l'Église catholique romaine, qui constituait la partie principale de la musique sacrée.
- 127 Cécile Lambert se dévoua non seulement au chœur de chant, mais elle excellait dans l'animation des oeuvres paroissiales. Elle organisait fréquemment la présentation de spectacles. On dit qu'elle exerça sa profession d'organiste bénévolement de 1914 à 1920, puis avec un mince salaire jusqu'en 1947.
- 128 Émilien Lacroix était le fils de Philippe.
- 129 Les chantres étaient recrutés parmi les hommes adultes et les jeunes hommes, et ils devaient être capables de chanter convenablement la messe.
- 130 Il y avait un costume pour les cérémonies : une longue cape blanche pour les hommes et une noire pour les femmes, avec le signe des croisades, ornée de cinq croix rouges en l'honneur des cinq plaies de Jésus le Christ ; une croix potencée enchâssant quatre croisettes. Les dames portaient une mantille noire. On y ajoutait un bouton ou une décoration selon son titre. *Le Soleil*, 25 janvier 1998, article de Pierre Champagne, dans Marie Lise GINGRAS, *Wilbrod Bherer, Un grand Québécois*, p. 301.
- 131 Ses origines lointaines remontent même avant la période des Croisades dont la première fut levée en 1095. Les chrétiens d'Occident venaient en foule vénérer le tombeau du Christ dont la garde avait été confiée à des chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin, qui était sous la direction du patriarche de Jérusalem. C'est de cette communauté que provient l'Ordre du Saint-Sépulcre. Marie Lise GINGRAS, *Wilbrod Bherer, Un grand Québécois*, p. 301 et 302.
- 132 Marie Lise GINGRAS, *Wilbrod Bherer, Un grand Québécois*, p. 301 à 304.
- 133 *Manuel des tertiaires*, p. 629.
- 134 *L'Écho paroissial*, volume 4, (7 octobre 1960), Saint-Antoine-de-Tilly, p. 5.
- 135 Hector Grenon, dans son ouvrage sur les us et coutumes de nos ancêtres, nous rappelle que l'évêque Forbin-Janson, de Nancy, en France, est venu en octobre 1841 planter une croix colossale au faite du Mont Saint-Hilaire. Cette démonstration devait marquer une grande campagne pour enseigner aux nôtres les bienfaits de la tempérance.
- 136 *Un siècle de vie paroissiale*, brochure historique et souvenir de Saint-Flavien, p. 87 et 89.
- 137 La fondation du Cercle Lacordaire canadien date de 1940. *L'Écho paroissial*, volume 2, no 7 (juillet 1958), p. 1.
- 138 La première publication de *L'Écho Paroissial* date de décembre 1957. Faisaient partie du premier conseil du journal : Jacques Roy, Gaston Bergeron, Denise Carré, Laurent Breton, André Bergeron, Gilles Bergeron et Pierrette Lefèbvre. Le but était de réunir les paroissiens en les informant des activités sociales, des réunions de différentes associations, des décès, des mariages et des naissances. On présentait généralement un éditorial. On y présentait des recettes et des conseils divers. Chaque journal comportait un article important consacré à traiter des bienfaits à

- joindre les rangs des cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne-d'Arc. On y traitait également, et à tous les mois, de moyens à prendre pour éviter la délinquance juvénile. Un espace était réservé aux nouvelles, aux potins et à quelques propos humoristiques. Les gens étaient invités à participer en faisant parvenir des articles personnels. Il s'agissait d'une publication mensuelle. En 1958, le feuillet était tiré à 255 exemplaires. Les gens pouvaient souscrire à la publication de *L'Écho* de trois façons : 10 \$ pour un abonnement donnant droit à une part de fondateur, 2 \$ pour un abonnement de soutien et 75¢ pour un abonnement régulier.
- 139 *Programme-Souvenir de la fondation des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc*, numéro 848, Saint-Antoine-de-Tilly, 12 juillet 1953.
- 140 *Un siècle de vie paroissiale*, Brochure historique et souvenir de Saint-Flavien, p. 91 et 93.
- 141 Les dames étaient les suivantes :
- M<sup>me</sup> Amédée Côté, présidente ;
  - M<sup>me</sup> Léonard Bédard, vice-présidente ;
  - M<sup>me</sup> Samuel Lafleur, secrétaire-trésorière ;
  - M<sup>me</sup> Onésime Carré, conseillère ;
  - M<sup>me</sup> Adrien V. Laroche ;
  - M<sup>me</sup> Charles-Henri Méthot ;
  - M<sup>me</sup> Achille Aubin ;
  - M<sup>me</sup> Alexandre Laroche ;
  - M<sup>me</sup> Roland Caron ;
  - M<sup>me</sup> Arthur Aubin ;
  - M<sup>me</sup> Henri Gameau ;
  - M<sup>me</sup> Arthur Aubin ;
  - M<sup>me</sup> Henri Gameau ;
  - M<sup>me</sup> Arthur-Émile Gingras ;
  - M<sup>me</sup> Guy Gingras ;
  - M<sup>me</sup> Eugène Dubois.
- 142 À ce moment, Françoise Bergeron était responsable, Germaine Bédard était secrétaire-trésorière et les équièrères étaient Béatrice Lemay, Gilberte Laroche, Simone Bergeron, Cécile Aubin, Cécile Lafleur et Thérèse Dumas.
- 143 Marie Lise GINGRAS, *Wilbrod Bherer, Un grand Québécois*, p. 279. *Album souvenir des Chevaliers du quatrième degré*, 1958-1985.
- 144 Parmi les membres du quatrième degré nous comptons Joseph Tanguay, Achille Aubin, Maurice Gingras, Ronald Belzile, Léon Aubin, Laurent Gilbert, René Lévesque, Robert Linteau, Aristide Lambert, Guy Roy, Paul-Émile Roussel, Marcel Bergeron, Paul-Yvon Dumais et bien d'autres.
- 145 D'après Alonzo LE BLANC.
- 146 M. Hébert est encore très actif de nos jours et il a accompli plusieurs œuvres de bienfaisance au profit des plus démunis. Source : Alonzo LE BLANC.
- 147 La première réunion mensuelle eut lieu le 13 mai 1942.
- 148 En 1954, on organisa un concours de français avec la collaboration de Mme Adrien Laroche et c'est Cécile Lambert qui remporta le prix.
- 149 Réunion du 29 janvier 1976, *Procès-verbaux de 1967 à 1979 du Cercle de Fermières de Saint-Antoine-de-Tilly*.
- 150 *Procès-verbaux de 1942 à 1954 du Cercle de Fermières de Saint-Antoine-de-Tilly*.
- 151 Pour consulter la liste des curés, voir l'annexe 1. Pour consulter la liste des religieux et des religieuses de Saint-Antoine-de-Tilly, voir l'annexe 3.

- 152 *L'Écho paroissial*, 1958 et 1959, Saint-Antoine-de-Tilly.
- 153 Pour consulter la liste des curés, voir l'annexe 1. Pour consulter la liste des religieux et des religieuses de Saint-Antoine-de-Tilly, voir l'annexe 3. Collaboration spéciale d'Alonzo LE BLANC.
- 154 *Livres de prônes*, Saint-Antoine-de-Tilly, 1911.
- 155 Hector GRENON, *Us et coutumes du Québec*, p.169 à 184.
- 156 Hector GRENON, *Us et coutumes du Québec*, p.169 à 184.
- 157 Hector GRENON, *Us et coutumes du Québec*, p.169 à 184.
- 158 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Hélène MÉTHOT.
- 159 Lorsque Mathilda Méthot était enceinte de sa fille Ida, elle était atteinte de diphtérie. Le médecin traitant lui avait suggéré l'avortement. Désespérée, elle avait demandé à sa cousine, sœur Ste-Élisabeth, de prier pour elle et d'intercéder en sa faveur. Celle-ci lui avait répondu : « Je vais prier avec toi, mais tu vas me promettre que si tu donnes naissance à une fille, tu l'appelleras Ida. »
- 160 Hector GRENON, *Us et coutumes du Québec*, p.169 à 184.
- 161 Jean-Claude DUPONT, *Coutumes et superstition*, p. 25.
- 162 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Amabilis JANVIER.
- 163 Ordre des Pères du premier Concile plénier de Québec, *Appendice au rituel romain*, p. 19.
- 164 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Amabilis LAROCHE-JANVIER.
- 165 Il semble qu'il avait ses favorites même s'il était sévère. Il est venu dans la paroisse à condition d'amener avec lui sa servante Azalie Tardif, une dame bien portante. Lorsqu'elle est morte, les gens du village disaient : « La femme du curé est morte. » Les paroissiens disaient qu'il était un bon curé, car les gens avaient confiance en lui. Il a aidé à faire instruire plusieurs enfants de la paroisse. CFT. Coll. LDM. Informatrice : Amabilis LAROCHE-JANVIER.
- 166 Ordre des Pères du premier Concile plénier de Québec, *Appendice au rituel romain*, p. 21.
- 167 D'après Robert LINTEAU.
- 168 Hector GRENON, *Us et coutumes du Québec*, p.169 à 184.
- 169 Renseignements tirés des *Livres de prônes*.
- 170 Hector GRENON, *Us et coutumes du Québec*, p.169 à 184.
- 171 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Amabilis LAROCHE-JANVIER.
- 172 Ordre des Pères du premier Concile plénier de Québec, *Appendice au rituel romain*, p. 147-148.
- 173 *Rapport de l'archiviste de la province de Québec*, pour 1934-1935 ; pour 1932-1933, p. 24.
- 174 Ordre des Pères du premier Concile plénier de Québec, *Appendice au rituel romain*, p. 87.
- 175 Hector GRENON, *Us et coutumes du Québec*, p.169 à 184.
- 176 En 1959, la procession se déroulait encore de la même façon. Voici une description d'une procession de la Fête-Dieu : « Après la grand-messe, la procession se mit en marche ayant en tête le constable suivi de la croix et des enfants de chœur. Vinrent ensuite les enfants de toute la paroisse suivis respectivement de leur maîtresse. Nos bonnes religieuses dirigeaient les élèves du couvent. La bannière de Saint-François précédait les dames, ensuite les jeunes filles qui suivaient la bannière de la Sainte-Vierge. Ensuite le drapeau du Sacré-Coeur suivi des jeunes gens, le drapeau Lacordaire puis le dais. M. le Curé portait le Saint-Sacrement. Les hommes venaient ensuite. De beaux chants ont été rendus par la chorale de la paroisse. »

Sources : *Livres de prônes*, Saint-Antoine-de-Tilly, et CFT. Coll. LDM. Informatrice : Hélène MÉTHOT.

- 177 CFT. Coll. LDM. Informatrice : Hélène MÉTHOT.
- 178 Juconde Drué entra chez les Récollets en 1683. Drué s'est surtout rendu célèbre en Nouvelle-France pour avoir mis en vogue un style d'église et d'ornementation intérieure dit « à la récollette », ainsi nommé d'après l'ordre religieux qui, le premier, l'adopta pour ses chapelles. Ce style avait été introduit en Nouvelle-France par l'architecte-peintre Claude François, connu sous le nom de frère Luc. Toutefois, Drué ne considérait sa carrière artistique que comme une part minime de son activité. Il consacrait la majeure partie de son temps à ses devoirs de missionnaire et d'ecclésiastique. En 1692, il est fait mention de lui comme d'un « prestre missionnaire » attaché à la paroisse Notre-Dame-des-Anges, à Québec, et nous le retrouvons l'année suivante à Saint-Augustin de Portneuf. De 1693 à 1698, il interrompit son ministère à ces endroits pour devenir premier aumônier de l'Hôpital Général de Québec. En 1700, Drué reprit sa tâche missionnaire, ce qui le conduisit successivement à Charlesbourg en 1700, à l'Ancienne-Lorette en 1701, à Sainte-Anne de la Pérade en 1718, à Saint-Antoine-de-Tilly en 1719 et 1720, à Saint-Joseph de Chambly en 1721, 1723 et 1724 et à la Pointe-à-la-Chevelure de 1721 à 1723. Nous le retrouvons à Montréal, en juillet 1726 — c'est la dernière fois qu'il est fait mention de lui au Canada. Alan GOWANS, « Juconde Drué » dans *Dictionnaire biographique du Canada*.
- 179 Joseph Resche est fait diacre le 16 mars 1720 ; il fut ordonné prêtre le 18 août suivant dans la cathédrale de Québec. On lui confie en octobre de la même année la desserte de Saint-Nicolas près de Québec, poste qu'il conserve tout en devenant curé de Saint-Antoine-de-Tilly en novembre 1720. Il doit affronter des problèmes administratifs considérables puisque, dans ces deux paroisses, il est devenu nécessaire soit de restaurer, soit de reconstruire l'église et le presbytère, si bien qu'à partir de février 1721, il cesse de desservir Saint-Nicolas. L'annexion au district paroissial de Saint-Antoine d'une portion des fiefs avoisinants, par l'arrêt du Conseil d'État du 3 mars 1722, est la source de litiges répétés entre l'abbé Resche et les habitants de ces fiefs qui refusent de le reconnaître comme curé. De 1721 à 1727, les intendants Bégon et Dupuy\* ne produisent pas moins de quatre ordonnances pour obliger les paroissiens à verser au curé les dîmes et autres dûs pour l'administration des sacrements. Il devint en 1755 chapelain chez les Ursulines, où ses qualités de musicien furent aussi reconnues et appréciées. Lors des grandes célébrations de la communauté, on l'invitait, dit-on, à toucher les orgues. Il occupait au monastère le parloir de la Sainte-Famille, réservé antérieurement aux dames de noblesse qui séjournaient au couvent (après le siège de Québec, ces appartements tinrent lieu à plus d'une occasion de chambre capitulaire pour les graves délibérations que nécessita le gouvernement de l'Église de Québec). Au plus fort du siège de la ville de Québec, il refusa de quitter le monastère, bien que la plus grande partie de la communauté ait dû chercher refuge à l'Hôpital Général. Le chanoine Charles-Ange Collet était venu se joindre à lui. L'historien Henri-Raymond Casgrain, confondant l'orthographe des noms aussi bien que les personnes, écrit que le curé de Québec, l'abbé Resche, présida à l'inhumation de Montcalm au soir du 14 septembre 1759. Outre que le curé de Québec était à cette date M. Jean-Félix Récher, les chroniques du temps, pas plus que les autres documents qui sont restés, ne font mention explicite des circonstances de cet événement. L'acte de sépulture, néanmoins, dont le contenu indique que Montcalm a été muni des secours de la religion

- avant son trépas, porte le nom du chanoine Resche comme principal signataire. Il est donc vraisemblable de croire qu'il ait lui-même assisté le moribond et béni sa sépulture. Armand GAGNÉ, « Pierre-Joseph RESCHE (Rêche, Reiche, Reische) » dans *Dictionnaire biographique du Canada*.
- 180 Après avoir été curé de Saint-Pierre-les-Becquets (comté de Nicolet), avec desserte à Deschaillons (comté de Lotbinière) de 1834 à 1835, puis curé de Saint-Antoine-de-Tilly (comté de Lotbinière) de 1835 à 1847, Louis Proulx fut appelé à l'archevêché de Québec par Mgr Pierre-Flavien Turgeon, pour devenir son conseiller et peut-être, dans la suite, son coadjuteur. Il possédait en effet les qualités d'un grand évêque ; mais, comme il avait aussi son franc-parler, il trouva des opposants pour l'écarter de cette voie. En 1850, on lui donna la cure de Notre-Dame de Québec, libérée par le départ du futur coadjuteur, Mgr Charles-François Baillargeon. Sous le pseudonyme de Marteau, il combattit dans le *Journal de Québec* les idées radicales de *l'Avenir*. Honorius PROVOST, « Louis Proulx » dans *Dictionnaire biographique du Canada*.
- 181 Pierre Béland était missionnaire à Saint-François sur la rivière Bécancour : « De tous les missionnaires à Saint-François, depuis le P. Germain, M. Pierre Béland fut celui qui rendit plus de services aux sauvages. » Il désirait rétablir l'ordre dans la mission et aider les Abénaquis à conserver leur foi. Joseph Anselme MAURAUULT, *Histoire des Abénaquis, depuis 1605 jusqu'à nos jours*, p. 630.
- 182 Basile Robin fut d'abord vicaire à Saint-Antoine de 1949 à 1856, puis curé de 1859 à 1899. En 1894, il se retira à Saint-Antoine jusqu'en 1902.  
*Un siècle de vie paroissiale*, Brochure historique et souvenir de Saint-Flavien, p. 39.  
À sa retraite, Basile Robin aurait occupé la maison devenue aujourd'hui celle de Louise Caron, qui abrite un commerce sous le nom de *Fleur de Lou*.  
Selon Réjean BROUSSEAU.
- 183 Le chanoine Achille Couture a surtout fait carrière dans l'enseignement, à l'époque du cours classique, aux collèges de La Pocatière, de Lévis et de Thedford Mines.
- 184 Ce fils de cultivateur eut une vocation tardive, il fut ordonné prêtre peu avant d'atteindre l'âge de quarante ans.
- 185 Il était le fils d'Ambroise Pilote et de Marguerite Coulombe. Ambroise avait quitté sa paroisse natale des Éboulements en 1798, en qualité de domestique de M. Paquet, qui, la même année, devient curé de Saint-Antoine. Ambroise deviendra par la suite forgeron. Ambroise et Marguerite Pilote seront inhumés dans l'église. François fut ordonné prêtre à Québec, le 9 août 1835. Il enseigna la théologie au Collège de Nicolet et il fut vicaire à la Rivière-Ouelle. Il travailla comme assistant-directeur au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, puis comme directeur, vice-supérieur, supérieur, procureur. Il désirait faire prospérer le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et promouvoir l'agriculture. Il fut enfin curé de Saint-Augustin de Portneuf, il fut inhumé dans le sanctuaire de l'église paroissiale. Son nom est passé à la postérité grâce à son intérêt marqué pour la colonisation dans la région du Saguenay, mais surtout grâce aux efforts accomplis pour la diffusion de l'agronomie. Par contre, la direction du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière a absorbé le meilleur de ses énergies. La mémoire collective a retenu le nom de Pilote à titre de promoteur de la colonisation et de l'enseignement agricole : « Notre peuple essentiellement agriculteur et marchand a besoin de s'instruire dans l'agriculture et le commerce », écrivait-il en 1855. Serge GAGNON, « François Pilote » dans *Dic-*

- tionnaire biographique du Canada et Auguste BÉCHARD, M. l'abbé François Pilote, curé de Saint-Augustin, p. 6 à 8.*
- 186 Il fut vicaire à Sainte-Famille de l'île d'Orléans, directeur de l'École d'agriculture du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, vicaire à Saint-Anselme, premier curé de Sainte-Germaine-du-Lac-Échemin, curé de Saint-Léon-de-Standon, curé de Sainte-Brigitte de Laval, premier curé de Saint-Eugène de L'Islet, curé de Saint-Lambert, curé de Saint-Jean-Baptiste-des-Écureuils. Il fut inhumé dans le sanctuaire de l'église paroissiale.
- 187 Il enseigna au séminaire de Québec et il fut vicaire à Saint-Romuald, curé de Saint-Antoine de Kamouraska, curé de Saint-Raymond en 1881, de Saint-Gervais de Bellechasse en 1899 et retiré à Saint-Raymond en 1906. Il fut inhumé à Saint-Raymond.
- 188 Il fut directeur de l'École d'agriculture et professeur de philosophie au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec en 1874, curé de Sainte-Anastasia de Nelson en 1880, curé de Beauceville en 1894. Il mourut à l'Hospice de Saint-Joseph-de-la-Délivrance et fut inhumé le 3 novembre 1928 à Beauceville.
- 189 Il fit ses études à Québec, où il fut ordonné prêtre le 7 juin 1873. Il fut vicaire à Sainte-Claire, à Saint-Étienne de la Malbaie et à Sainte-Croix. Il fut aussi missionnaire à Saint-Fulgence, au Saguenay, curé à Saint-Édouard-de-Lotbinière, à Sainte-Claire et à Château-Richer. Il se retira du ministère en 1901 et devient prédicateur volontaire de missions. Il résida plusieurs années au Saguenay (Chicoutimi, Bagotville et Port-Alfred), puis à Hébertville au Lac-Saint-Jean. Il mourut à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi.
- 190 Il fut vicaire à Coaticook en 1899, professeur au Séminaire Saint-Charles-Boromée de Sherbrooke en 1900, vicaire à la cathédrale de Sherbrooke en 1902, curé de Saint-Adolphe-de-Dudswell, aumônier à l'Hôpital Saint-Vincent-de-Paul de Sherbrooke.
- 191 Il fut, par la suite, vicaire à Saint-Augustin de Portneuf, à Saint-François, à Rivière-du-Loup et curé de L'Île-aux-Grues et de Saint-Nicolas à partir de 1925.

# Conclusion

## SAINT-ANTOINE-DE-TILLY : REGARD SUR L'AVENIR

En regardant de plus près l'évolution de la paroisse et de la municipalité, en retraçant ce que fut la vie de nos ancêtres depuis 1672, nous avons survolé près de trois cents ans de l'histoire de Saint-Antoine-de-Tilly.

Tout au long de ces derniers mois, nous avons tenté de recueillir le plus de renseignements possible. Nous savons pertinemment que nous n'avons pas réuni toutes les informations et qu'il reste beaucoup à faire pour compléter la grande et la petite histoire de Saint-Antoine-de-Tilly.

Nous avons rassemblé et compilé quantité d'informations sur ce village tricentenaire, mais n'avons pu, pour autant, approfondir tous les aspects de son histoire. À l'aide de témoignages, nous avons fait ressortir l'existence quotidienne des familles, les réalisations des gens du milieu, leur vie au fil des saisons. Nous avons voulu faire revivre certains personnages ou des entreprises qui ont contribué à l'évolution de notre milieu. Après un survol rapide de l'histoire de la seigneurie, nous avons relaté l'histoire de ses habitants, décrit le mieux possible l'évolution de sa vie économique et quelques moments révélateurs de la vie paroissiale et de la vie municipale en espérant que cette collecte de renseignements pourra servir d'amorce à d'autres ouvrages ou études. Cette monographie ne constitue nullement une œuvre historique érudite et scientifique, mais pourra servir de base à d'autres études plus rigoureuses.

Ce volume serait vraiment incomplet s'il ne nous donnait pas l'occasion de jeter un regard sur la dernière décennie pour avoir une meilleure idée de la situation actuelle et de l'avenir de Saint-Antoine-Tilly. Au premier abord, cet avenir s'annonce des plus prometteurs.

### *Histoire des temps modernes : les dix dernières années du XX<sup>e</sup> siècle*

Qualifié d'exceptionnel par la revue *L'Actualité* et membre de l'Association des plus beaux villages du Québec, Saint-Antoine-de-Tilly a

grandi tout en restant fidèle à lui-même. Perché au-dessus du majestueux fleuve Saint-Laurent, c'est un village patrimonial et pittoresque au riche passé, où le temps semble parfois s'arrêter. Au cours des dix dernières années, le conseil municipal<sup>1</sup> a pris conscience de ce fait et s'est préoccupé régulièrement de l'avenir de la municipalité, cherchant à améliorer la qualité de vie de ses habitants, tout en préservant la qualité patrimoniale des lieux et des bâtiments, et ce, dans le village, dans Les Fonds et dans les rangs. Même si sa vocation est plus résidentielle qu'industrielle, notre municipalité compte quelques entreprises en pleine expansion. De nouveaux services sont offerts à la population, la richesse du terroir refait surface, le tourisme est de plus en plus présent, le bénévolat assure le progrès constant de ce milieu de vie et des personnalités connues font rayonner son nom hors de ses limites géographiques.

Sur le plan de l'économie, même si des bâtisseurs se sont éteints et que les magasins généraux ont fermé leurs portes, plusieurs entreprises possèdent maintenant une excellente réputation et continuent de croître, notamment la Fromagerie Bergeron, le groupe J L Leclerc, le Manoir de Tilly, les Produits Voyageurs et l'entreprise Decacer du groupe Levasseur.

D'autres entreprises, commerces et boutiques offrent leurs produits à la population : la boulangerie Fine Fleur, les Papiers Flore, le HLM, l'épicerie AMI, le garage-dépanneur J.P.C. Chouinard, le garage de mécanique Marcel enr., la fleuriste Fleur de Lou, une clinique d'acupuncture, la chocolaterie Les petites douceurs de Saint-Antoine, le salon de coiffure Anne enr., les Assurances Paul-Yvon Dumais, Carrosserie Turbide, Coiffure Carole Boisvert, les antiquaires de la Grange des Phares, Cours et jardins, Ébéniste René Daigle, les Excavations de Tilly, les Excavations Rousseau inc., Gestion Ro-Mill enr., le gîte l'Hémérocalle, la maison l'Ombrière, le gîte le Marquis des Phares, Robert Huot soudure, Physiothérapie Lucie Fortin, Jardins de Saint-Antoine, Transport Bertrand Delisle, Pavage Denis Gingras, le casse-croûte JANSYL, le café-bistrot Aux menus plaisirs et le cabaret Carrefour de Tilly.

Le terroir reste bien vivant avec l'agriculture et l'agrotourisme, les cultures maraîchères, la cueillette des légumes, des petits fruits et leur vente au comptoir, les vergers et cidreries déjà évoqués plus haut et un nouvel élevage, celui de l'autruche.

### ***Le tourisme : un accueil chaleureux***

À Saint-Antoine, la nature est riche, généreuse et laisse place à toute une communauté de villégiateurs. L'industrie touristique est en pleine croissance ainsi que les activités de plein air, complémentaires à l'industrie agricole. Le fleuve majestueux et généreux permet une multitude d'activités de loisirs dont le kayak de mer, le canotage, la voile, le yacht plaisance, la chasse (canard, outarde et oie blanche), la pêche en été et en hiver, les randonnées pédestres, la bicyclette et même la motoneige<sup>2</sup>. L'industrie touristique constitue une source d'importantes retombées dans la communauté, car des milliers de visiteurs affluent dans notre secteur. Ils viennent du Québec et de partout au Canada, des États-Unis et même d'Europe pour admirer le panorama, goûter le caractère paisible et patrimonial du village et vivre l'accueil chaleureux de ses habitants.

### ***Le bénévolat***

Les citoyens continuent de contribuer à la beauté et à la croissance de leur village en s'impliquant dans de nombreux organismes sociaux, culturels, humanitaires, politiques, sportifs et autres. Rappelons-nous la remarquable solidarité des paroissiens lors des corvées anciennes au moment des incendies. De nos jours s'organisent encore la guignolée de Noël et les soirées-bénéfice au profit des enfants handicapés. Le bénévolat est présent au sein de certains organismes comme la caisse populaire, la fabrique paroissiale, le Club de l'Âge d'or, le comité de la bibliothèque, le centre communautaire, les Amis du Marais, la Corporation du tricentenaire, Découvrons Saint-Antoine, le Groupe Mazout, les Filles d'Isabelle, les Chevaliers de Colomb, la célébration de la fête nationale, le Chœur de Tilly, la Chorale liturgique, la Maison des jeunes, les scouts et guides, l'Arboretum créé en juin 1997 et bien d'autres. Ces nombreux organismes sont soutenus par la municipalité et celle-ci continue de les aider parfois financièrement. Par ailleurs, la petite localité de Saint-Antoine-de-Tilly compte un nombre impressionnant de bénévoles. Le bénévolat demeure l'une des grandes forces et réussites de cette communauté. Périodiquement, la municipalité organise une soirée de reconnaissance à l'égard des bénévoles pour leur montrer à quel point leur travail est important et apprécié de la collectivité.

Voici quelques exemples d'organismes qui aident au développement et à l'embellissement de Saint-Antoine-de-Tilly dans lesquels se retrouvent plusieurs bénévoles.

### *Les Amis du Marais*

La municipalité et plusieurs de ses citoyens s'impliquent énergiquement dans la conservation et la mise en valeur du marais de Saint-Antoine-de-Tilly. Cette zone humide qui fait la transition entre la rive et le fleuve constitue un sanctuaire de plantes d'une grande diversité, un habitat productif et varié pour la faune aquatique et les oiseaux de rivage. Les marais recèlent un herbier exceptionnel et plusieurs espèces de poissons et d'oiseaux, dont la sauvagine. À partir de 1994, les Amis de la vallée du Saint-Laurent ont entrepris de restaurer les berges du fleuve. En 1996, la municipalité a appuyé cet organisme à l'aide d'une subvention et suggéré que la zone de conservation soit limitée à la partie ouest de la rivière Bourret. Sous la présidence de Louise Bernier, les Amis du Marais ont reçu, en 1999 et 2000, 21 875 \$ pour l'aménagement d'un parc municipal dans Les Fonds et pour l'installation des structures d'accueil et d'accès au fleuve<sup>3</sup>. Favorisant la mise en valeur du fleuve, les Amis du Marais organisent depuis plusieurs années le nettoyage de la berge sur toute l'étendue du territoire riverain.

### *Corporation du tricentenaire de Saint-Antoine-de-Tilly*

Le projet de célébrer les fêtes du tricentenaire date de plusieurs années. L'idée fut d'abord lancée par le maire Jean-Luc Dehours vers 1995 et appuyée par de nombreuses personnes, dont le maire Léon Aubin en 1998, puis le maire Alonzo Le Blanc qui, le 1<sup>er</sup> février 1999, convoqua la population à une réunion dont l'objet était la création d'un comité du tricentenaire. Le 15 mars 1999, une résolution du conseil le déléguait comme représentant à ce comité. Il fut alors suggéré aux membres du comité de former une corporation sans but lucratif. La demande officielle d'incorporation du comité du tricentenaire fut faite et signée par Robert Linteau, Alonzo Le Blanc et Michel Leclerc.

C'est ainsi que la Corporation du tricentenaire vit le jour à l'été 1999 et que les membres du premier conseil d'administration élurent son président, Robert Linteau. Cet organisme avait pour but de préparer les

fêtes du tricentenaire pour l'été 2002 en faisant appel à de nombreux bénévoles. Ce n'est qu'au début du mois d'août 2000 que commencèrent les recherches requises pour la rédaction d'un volume sur Saint-Antoine-de-Tilly, dont on prévoyait le lancement le 16 juin 2002. La rédaction et la révision du manuscrit ne se termineront qu'au mois d'avril 2002.

Lors des fêtes du tricentenaire, une plaque commémorative sera dévoilée sur laquelle seront indiqués les noms des pionniers présents à Saint-Antoine-de-Tilly entre 1702 et 1709<sup>4</sup>.

AÏOT ou HAYOT

BARON

BERGERON

BOUCHER DIT DESROSIERS

BOURGOUIN DIT BOURGUIGNON

BUISSON DIT BISSON

BUTEAU

CROTEAU

DE HORNAY DIT LANEUVILLE

DUBOIS DIT LAFRANCE

DUGUAY DIT LAFRANCHISE

DEMERS DIT DUMAIS DIT DUMAY

DURAND

LABARRE DIT GENEST

HOUDE DIT DESRUISSEUX DIT DESROCHERS

LAMBERT

LANIEL

MARTEL DIT LAMONTAGNE

ROGNON DIT LAROCHE

SÉVIGNY DIT LAFLEUR

Lors des fêtes, plusieurs personnes participeront aux différentes activités dont les artistes peintres qui exposeront leurs oeuvres à Expo-Art.

Jacqueline Boisvert ;

Hélène Gagnon ;

Lise Linteau ;

Claire Houde ;

Madeleine Caron ;

Claire Lambert ;

Martine Lemelin ;

Lucille Désy ;

Sylvie-Ann Melançon ;  
Vincent Dumais ;  
Raymonde Binet ;  
Florence Le Blanc ;  
Marie-Andrée Carré ;  
Rosy Aubin (Rose-Yvette Aubin) ;  
Nathalie Tousignant.

### *Corporation Découvrons Saint-Antoine-de-Tilly*

Mettre en valeur Saint-Antoine-de-Tilly et notamment faire connaître ses producteurs agricoles, ses artisans, ses artistes, ses comptoirs de toutes sortes est une priorité pour la Corporation et cet objectif vaut aussi pour la région de Lotbinière. Deux fois l'an, au printemps et à l'automne, la Corporation organise des activités telles que le marché champêtre, la traversée du fleuve en kayak, un marché aux puces, des visites commentées de l'église, un concours culinaire, un concours de photographie, des randonnées patrimoniales et ornithologiques ainsi qu'un récital. Ces initiatives attirent de plus en plus de visiteurs et sensibilisent les gens d'ici à la beauté naturelle de leur milieu.

En 1999, Découvrons Saint-Antoine-de-Tilly proposait à la municipalité un projet d'enseigne afin de signaler l'entrée du chemin de Tilly. Le 22 mai 2000, le conseil municipal installait à l'entrée du village une enseigne avec dessin stylisé, une oeuvre de la graphiste Annie Côté. En septembre 2001, à l'initiative du maire Le Blanc, la municipalité installait de solides enseignes de métal, en forme de blason, aux limites est, ouest et sud de son territoire, sur la route 132 et sur la route 273. Sur les panneaux bleu foncé, ornés de vagues et du lion doré de Tilly se détachent en blanc les lettres de Saint-Antoine-de-Tilly, avec la date de 1702.

### *Au tournant du siècle*

D'autres projets étaient amorcés... Le 24 avril 1995, le conseil signifiait son accord à la fabrique quant au déménagement des chapelles sur les deux terrains aux sorties du village et à un éventuel transfert de propriété. Pendant l'été, demande fut faite au ministère des Affaires municipales pour obtenir l'autorisation de céder par bail emphytéotique les deux lots, pour une période de 100 ans, à la fabrique de Saint-Antoine-de-Tilly contre la somme de un dollar pour l'installation de deux

chapelles de procession. Mais ce projet n'eut pas de suite et la fabrique fit la rénovation des chapelles sur leur site.

Le 2 juillet 1996, le conseil municipal engageait la firme d'architectes Gagné Lemieux afin de construire un bâtiment pour les patineurs.

En janvier 1998, toujours dans le but de servir sa population et d'améliorer les services offerts par la bibliothèque, le conseil municipal donnait le feu vert à la signature de la convention de subvention dans le cadre du Programme d'accès à l'autoroute de l'information dans les bibliothèques publiques. En 2000, le conseil envisageait plusieurs hypothèses pour la bibliothèque. Le 30 avril 2001, les services de l'architecte André Déry furent retenus pour la relocalisation de la bibliothèque dans le Pavillon Yves-Lasnier, près du centre communautaire.

Le 1<sup>er</sup> février 1999, à Saint-Antoine-de-Tilly, comme ailleurs, on se souciait beaucoup de l'arrivée de l'an 2000. Le conseil municipal nomma Jean-Denis Boulet et Mario Léonard comme personnes responsables affectées à la question du passage à l'an 2000 dans le but d'éviter tout problème. Le 13 octobre 1999, le conseil formait le comité de mesures d'urgence. En feraient partie Alonzo Le Blanc, maire ; André Lafrance, conseiller ; Philippe Jobin, chef pompier ; Mario Léonard, secrétaire-trésorier.

Le 5 juillet 1999, on mandatait le maire pour amorcer l'étude d'un projet d'aménagement à la place de l'Église.

Toujours en 1999, plusieurs travaux étaient effectués pour assurer de bons services à la population de Saint-Antoine-de-Tilly. Par exemple, à l'été, on réalisait la construction du dégrilleur et du nouvel émissaire pour les eaux usées du village ; à l'automne, on refaisait la conduite de l'aqueduc municipal.

Le 17 février 2000, le gouvernement fédéral aidait certaines municipalités, dont Saint-Antoine-de-Tilly, à accéder à l'autoroute électronique. Les autorités en place s'activèrent dès lors à créer un site Internet. En mai 2001, elles signaient une entente avec un résident, Alain Bonneau, pour la création d'un site Internet municipal. Cette fenêtre permettait désormais à Saint-Antoine-de-Tilly de s'ouvrir sur le monde.

Le 15 octobre 2000, on inaugurerait, avec le député Jean-Guy Paré, deux parcs municipaux : le parc Le Gardeur de Tilly (et le bâtiment du dégrilleur, près du cimetière) ainsi que le parc aménagé dans Les Fonds grâce à la participation des Amis du Marais.

D'autres projets étaient à venir : l'assainissement des eaux dans le secteur Les Fonds, la réfection du chemin de Tilly et de la rue de l'Église, l'achat éventuel du quai, la rénovation extérieure de l'édifice de la mairie, le plan quinquennal pour le réseau routier de la municipalité et la relocalisation d'un bâtiment pour les patineurs.

### *La fin du XX<sup>e</sup> siècle*

Les années 1990-2000 ont été marquées par plusieurs débats collectifs qui ont fait l'objet d'assemblées publiques parfois houleuses, des crises de croissance normales au sein de la population. Tout projet de changement trop innovateur peut susciter la peur et la résistance. Les principaux projets controversés ont été, vers 1993-1994, la proposition de construire des étangs aérés, avec forte subvention gouvernementale, pour l'assainissement des eaux du réseau d'égouts ; à l'été 1998, la question de la gestion du centre communautaire ; en 1999, le projet d'extension de la rue Desjardins pour desservir en toute saison les places Laroche et Rousseau ; en 2000, le projet d'acquisition du Carrefour de Tilly pour y établir la bibliothèque et une maison des jeunes ; en 2001, le projet d'enfouissement des réseaux aériens de distribution de l'électricité et du service téléphonique, finalement accepté à l'occasion de la réfection du chemin de Tilly et de la rue de l'Église.

Ces polémiques collectives ont pu laisser des traces, mais elles sont le signe d'une démocratie locale bien vivante et d'une conscience politique de haut niveau chez des citoyens qui constituent la plus importante ressource du milieu : une ressource profondément humaine.

### *Vers l'avenir : développer et conserver<sup>5</sup> !*

Le mardi 11 avril 2000, sur proposition du maire Alonzo Le Blanc et du secrétaire-trésorier Jean-Pierre Roy, les conseillers municipaux tenaient au Manoir de Tilly une importante réunion de planification stratégique. Après avoir identifié les éléments positifs, les qualités réelles ou potentielles de la municipalité ainsi que ses faiblesses et ses retards, le conseil élaborait les grandes lignes d'une vision commune et de la mission municipale qui en découlerait.

Le lundi 17 avril 2000, le conseil adoptait à l'unanimité le slogan « Développer et conserver », qui allait donner une claire orientation aux

actions et aux priorités de la municipalité en 2000 et 2001. Les objectifs étaient les suivants :

- Augmenter la population de 30 % en dix ans : 2000 habitants en l’an 2010 ;
- Favoriser le développement résidentiel : maisons et logements à coût moyen, prévoir la construction de logements multiples là où la chose est permise ;
- Rentabiliser nos infrastructures existantes : priorité à l’implantation sur les terrains libres du périmètre urbain ;
- Faciliter l’accès à la propriété par des mesures incitatives ;
- Assouplir les plans de zonage et d’urbanisme par des ajustements réglementaires et administratifs ;
- Encourager la promotion de projets rentables pour la municipalité ;
- Favoriser l’implantation d’entreprises surtout petites, moyennes, mais aussi des grandes ;
- Promouvoir la conservation du patrimoine et la vie culturelle sous toutes ses formes : ici se situent l’acquisition du presbytère et sa restauration patrimoniale ainsi que la relocalisation de la bibliothèque municipale ;
- Regrouper éventuellement les services municipaux ;
- Encadrer et faciliter dès cet été la formation d’associations de secteurs de villégiature et réviser les normes des rues privées ;
- Favoriser la construction de pistes cyclables ;
- Installer des panneaux ou affiches de qualité annonçant le village et Les Fonds ainsi que les entrées sur le territoire de la municipalité ;
- Amener tous les organismes à travailler en concertation pour atteindre ces objectifs ;

À la veille du tricentenaire, faire connaître Saint-Antoine-de-Tilly par une publicité adéquate, en vue d’augmenter sa visibilité.

À l’automne 2001, à la suite de l’élection d’un nouveau maire, Robert A. Boucher, et d’une équipe majoritairement renouvelée, le conseil accepta et adopta à son tour cette mission « Développer et conserver », toujours dans la perspective d’une gestion rigoureuse du budget municipal. Depuis 1998 et 1999, ce budget a dépassé le million de dollars et, en 2002, il s’est élevé à 1 233 775 \$.

### *Qualité de vie et patrimoine*

Depuis les années 1990, l'adoption d'un plan d'urbanisme par le conseil a laissé place à la réflexion sur plusieurs règles d'urbanisme, l'aménagement du territoire<sup>6</sup> et le zonage. On a projeté notamment une nouvelle réglementation des limites de vitesse (7 février 2000)<sup>7</sup> et une révision des conditions de travail des employés (lesquelles ont été améliorées et précisées en 1998 et en 1999). On a adopté de nouveaux règlements concernant le plan d'urbanisme et un plan d'intégration architecturale visant à embellir le village. Dans ce même but, on a adressé une demande à Hydro-Québec et au gouvernement du Québec afin d'obtenir de l'aide pour l'enfouissement des réseaux aériens d'électricité, en concertation avec la municipalité. Le 30 avril 2001, le conseil donnait à l'ingénieur Hugues Lansac, de la firme LMB, le mandat d'établir les plans et devis à cet effet et d'effectuer la surveillance des travaux de réfection du chemin de Tilly, de la rue de l'Église de même que des travaux d'enfouissement du réseau électrique aérien dans la portion municipale. Projet adopté par la population en mars 2002.

Les gens de notre milieu sont de plus en plus sensibilisés à l'importance de respecter et d'entretenir les bâtiments possédant une valeur historique. En septembre 1991, les autorités municipales faisaient une demande au gouvernement fédéral afin de protéger le caractère patrimonial du phare situé au bas de la côte Achille alors en reconstruction. En 1993, le calvaire devenait monument historique. Il en était de même du presbytère, en janvier 2000, alors que le conseil municipal désignait le presbytère comme immeuble du patrimoine de la municipalité. D'ailleurs, celui-ci allait voir sa vocation considérablement changée. Déjà en 1999, on parlait d'acquérir le presbytère pour y aménager une bibliothèque. En mars 2001, la municipalité offrait d'acquérir le presbytère et le 2 avril, le conseil confiait à la firme Fontaine et Fontaine de Lévis le mandat de « recycler » le presbytère sur le plan architectural. Le 11 avril 2001, le maire Le Blanc signait le contrat d'achat du presbytère pour la somme de 50 000 \$. À l'automne 2001 étaient réalisés simultanément par la firme Roch Morin, la rénovation du presbytère et l'agrandissement du Pavillon Yves-Lasnier qui allait la nouvelle bibliothèque municipale. Depuis le 7 janvier 2002, le presbytère est devenu la mairie de Saint-Antoine-de-Tilly.

### *Vers le tricentenaire, vers l'avenir...*

Aujourd'hui, à cause de son développement de qualité en harmonie avec le fleuve, du sentiment d'appartenance et du bénévolat de ses paroissiens, à cause de sa situation géographique (25 km de Québec), de son patrimoine, de son terroir<sup>8</sup>, à cause de la fierté de ses occupants et de la qualité de vie qu'on y trouve, Saint-Antoine-de-Tilly est devenue une banlieue intéressante pour ceux qui travaillent à la ville, une banlieue située à la porte de la ville de Lévis.

Qualifié également d'un des plus beaux villages du Québec, Saint-Antoine-de-Tilly s'ouvre sur le monde en cette année de tricentenaire avec la détermination et la créativité distinctive de ses habitants. Avoir des projets d'avenir est synonyme de survie et de croissance, à condition de respecter ce passé qui a façonné le visage du village et de ses habitants. Toute la population est sensible à son patrimoine, qui pourrait rapidement se détériorer et disparaître sans une attention soutenue. Des gens impliqués dans cette cause conservent précieusement les documents et objets de valeur historique, notamment les manuscrits, les livres de comptes, les archives, les armoiries, les documents iconographiques, audiovisuels et autres. La Corporation du tricentenaire se transformera éventuellement en société de patrimoine afin de conserver le précieux héritage reçu des ancêtres et de le transmettre aux générations futures. Saint-Antoine-de-Tilly présente un potentiel immense, gage d'un avenir tout à fait prometteur et à l'image de son passé.



## NOTES

- 1 Les nombreux renseignements qui suivent ont été extraits, pour la plupart, des *Procès-verbaux et des délibérations* de Saint-Antoine-de-Tilly ou du *Trait d'Union*, journal municipal depuis 1997
- 2 Le Club de Motoneige des Plaines inc. fut fondé en 1972 et possède un sentier parallèle au rang Terre-Rouge. Il s'agit d'un organisme à but non lucratif. Les sentiers couvrent deux municipalités de la M.R.C. des Chutes-de-la-Chaudière et neuf municipalités de la M.R.C. de Lotbinière. Le Québec a le plus grand réseau au monde de sentiers entretenus et balisés.
- 3 Communiqués de presse, ministère de l'Environnement, Québec, (page consultée le 16 août 2001), [En ligne].
- 4 Recherches effectuées par Gilles BOISVERT et Marie Lise GINGRAS dans les ouvrages suivants : René JETTÉ, *Dictionnaire des familles du Québec*, Université de Montréal, 1983 ; Noël MONTGOMERY ELLIOT, *Les Canadiens Français 1600-1900*, 1992 ; *Institut Drouin*.
- 5 Alonzo LE BLANC, « Pour une vision nouvelle : développer et conserver » dans le *Trait d'Union*, vol. 4, no 2 (mai 2000), p. 1 à 3.
- 6 On a aussi parlé de toponymie. Le mot « place » n'étant plus en usage pour désigner une rue du Québec, selon la Commission de toponymie du Québec, certaines places ont été renommées et sont devenues la rue du Fleuve, la rue Garneau et la rue Samuel-Rousseau.
- 7 On tentait aussi d'améliorer la circulation routière. En 1992, on assistait au pavage du chemin Bois-Clair. En 2000, on demandait la construction d'une piste cyclable le long de la route 132 ainsi que de l'information sur la date des travaux à venir, puisque ce projet faisait partie d'un plan de réfection routière de cinq ans.
- 8 La municipalité conserve sa vocation agricole de plus en plus orientée vers les cultures mixtes, c'est-à-dire les cultures laitière et maraîchère.

# Bibliographie

## ÉTUDES GÉNÉRALES ET SPÉCIALISÉES

- ADAM-VILLENEUVE, Francine et FELTEAU, Cyrille. *Les moulins à eau du Saint-Laurent*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1978, 478 p.
- L'Album souvenir des vocations religieuses et sacerdotales des paroisses du comté de Lotbinière*, Congrès eucharistiques à Sainte-Croix, les 18-19-20-21 juin 1959.
- L'Album universel*, « Nos belles paroisses canadiennes, Saint-Antoine-de-Tilly, son deuxième centenaire, une page d'histoire », 1902, p. 898-899.
- AMT Marine Inc. *Un exemple de croissance*, dans *Le Peuple de Lotbinière*, le 7 octobre 1986.
- APPELTON, Thomas. *Usque ad Mare Historique de la Garde côtière canadienne et des services de la marine*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1969.
- AUBERT DE GASPÉ, Philippe. *Les anciens Canadiens*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1988, 401 p.
- AUBERT DE GASPÉ, Philippe. *Mémoires*, Montréal, Bibliothèque canadienne-française, 1971, 435 p.
- BACQUEVILLE DE LA POTHERIE. *Histoire de l'Amérique septentrionale : contenant le voyage du Fort de Nelson, dans la Baie d'Hudson à l'extrémité de l'Amérique, le premier établissement des Français dans ce vaste pays, la prise du dit Fort Nelson, la description du fleuve de Saint-Laurent, le gouvernement de Québec, des Trois-Rivières et de Montréal, depuis 1534 jusqu'à 1701*, Paris, 1722, 397 pages.
- « Les bains de la Saint-Jean » dans *Le Peuple Lotbinière*, 18 juin 2000.
- BARBEAU, Marius. *Maîtres artisans de chez nous*, Montréal, Éd. du Zodiak, 1942.
- BARBEAU, Marius. *Québec où survit l'ancienne France*, Québec, Librairie Garneau, 1937, 175 p.
- BARBEAU, Marius. *Saintes Artisanes*, 1. Les Brodeuses, Cahier d'Art Arca, volume 2, Montréal, Fides, 1938.
- BARBEAU, Marius. *Trésor des Anciens Jésuites*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1957.
- BEAULIEU, André et HAMELIN, Jean. *La presse québécoise*, vol. 1, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973, 267 p.
- BEAULIEU, André et HAMELIN, Jean. *La presse québécoise*, vol. 2, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1975, 350 p.
- BEAULIEU, André et HAMELIN, Jean. *La presse québécoise*, vol. 3, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1977, 421 p.
- BÉCHARD, Auguste. *M. l'abbé François Pilote, curé de Saint-Augustin (Portneuf)*, Sainte-Anne de La Pocatière, 1885, 78 p.
- BÉDARD, Hélène. *Maisons et églises du Québec XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1971, 50 p.
- BÉLAIR, Jean-Louis. *Propriétés et genèse des sols Tilly, Joly et Platon du Québec*, Québec, Université Laval, 1972, 119 p.

- BERGERON, Claude et GARIÉPY, Gino. *Saint-Nicolas-Bernières 1694-1994, Regards sur notre histoire*, Société historique de Saint-Nicolas et Bernières, 1993, 309 pages.
- BERGERON, Claude. *Étude d'un bâtiment*, Saint-Antoine-de-Tilly, [inédit], 1977, 14 p.
- BERGERON, Claude. *Les ponts de glace*, [inédit] Université Laval, avril 1981, 27 p.
- BERGERON GAGNON INC. *Le patrimoine de Saint-Antoine-de-Tilly. Articles destinés au bulletin d'information municipale le Trait d'union. Textes préliminaires*, 14 février 1997, 33 p.
- BERGERON GAGNON INC. *L'inventaire des bâtiments d'intérêt patrimonial de saint-Antoine-de-Tilly*, janvier 1995, 41 p.
- BERGERON, Gérard. *Le Canada français après deux siècles de patience*, Paris, Seuil, 1967, 275 p.
- BERGERON, Hilaire. *Notes manuscrites*, Saint-Antoine-de-Tilly, [inédit], 1982-1991, 153 p.
- BERNIER, Jacques et ROUSSEAU, François. *Atlas historique du Québec, Québec ville et capitale, La médecine et la santé, des débuts à 1847*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2001, 457 p.
- BIBAUD, M. *Histoire du Canada et des Canadiens sous la domination anglaise*, Toronto, Clarke, Irwin & company limited, 1968, 417 p.
- BLANCHARD, Raoul. *Le Canada français*, Paris, Fayard, 1960, 308 p.
- BLONDIN, Julie Méthot. *Une vie, deux époques*, Québec, Les Éditions Passé présent et l'auteur, 1991, 127 p.
- BODIN, Jacques. *L'histoire extraordinaire des soldats de la Nouvelle-France*, Édition O.C.A. Communication, 1993, 319 p.
- BOILY, Lise et BLANCHETTE, Jean-François. *Les fours à pain au Québec*, Ottawa, Musée national de l'Homme, 1976, 127 p.
- BOUCHARD, Georges. *Les petites industries féminines à la campagne*, Montréal, Secrétariat de l'École Sociale Populaire, 1927.
- BOUCHARD, René. *Rapport de synthèse sur le comté de Lotbinière*, Macro-Inventaire (ethnologie), Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, 1979.
- BOUCHETTE, Joseph. *Description topographique de la province du Bas Canada*, Montréal, Éditions Élisée, 1978, 1306 p.
- BOURRET, Fernand. *Gilles et Jean Bouré* [inédit].
- BRETON, Aurore. *Notes historiques*, [inédit], notes manuscrites, 8 p.
- BROUSSEAU, Réjean. *Saint-Antoine-de-Tilly, L'encadrement paroissial*, Comité du Bicentenaire, Québec, 1988, 78 p.
- BROUSSEAU, Réjean. « Le toponyme Saint-Antoine-de-Tilly et la plaque armoriée de 172 » dans *Le Glaneur de Lotbinière*, vol. 1, n° 3, (automne 1983), p. 5 à 7.
- BRUNET, Michel. *Histoire du Canada par les textes*, tome 2, Montréal, Fides, 1963, 281 p.
- BRUNET, Michel. *La Présence anglaise et les Canadiens*, Montréal, Beauchemin, 1968, 323 p.
- « De Buckinghamshire à Lotbinière » dans *Le journal de la Société historique régionale de Lotbinière*, vol. I n° 1 (février 1983), p. 9.
- Le Canadien*, « Nouvelles maritimes », 25 avril 1870.
- Cap aux diamant*. « Regard sur l'enfance », n° 32 (hiver 1993).

- CASTONGUAY, Jacques. *La seigneurie de Philippe Aubert de Gaspé, Saint-Jean-Port-Joli*, Montréal, Fides, 1977, 162 p.
- CASTONGUAY, Jacques. *Philippe Aubert de Gaspé, seigneur et homme de lettres*, Sillery, Septentrion, 1991, 202 p.
- CASTONGUAY, Jacques. *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4, Québec, Presses de l'Université Laval, 1980, 980 p.
- CATALOGNE, Gédéon de. *Carte du gouvernement de Québec levée en l'année 1709 par les ordres de Monseigneur le Comte de Ponchartrain commandeur des ordres du Roy ministre et secrétaire d'estat par le S[ieur] Catalogne lieutenant des troupes et dressée par Jean Bt. Decouagne, 1709*, microfilm de l'exemplaire original se trouvant au Musée de l'Amérique française, Québec.
- CATALOGNE, Gédéon de. *Recueil de ce qui s'est passé en Canada au sujet de la guerre, tant des Anglais que des Iroquois, depuis 1682*, [Québec?], Société littéraire et historique de Québec, [18—], 1 microfiche (45 images).
- Le 125<sup>e</sup> anniversaire de Saint-Apollinaire (1857-1982)*, Saint-Apollinaire, Imprimerie GL enr., 1982, 212 pages.
- CERCLE DE FERMÎÈRES DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY. *Archives du Cercle de Fermières de Saint-Antoine-de-Tilly (L'ordre du jour 1975-1979, Rapports d'assemblées et comptabilité 1972-1974, Procès verbaux de 1942 à 1979)*.
- CHAPUIS, Thomas. *Jean Talon*, Québec, Imprimerie de S.-A. Demers, 1904, 539 p.
- CHARLEVOIX, Pierre-François-Xavier, de. *Histoire de la Nouvelle-France*, tome 1, Montréal, Éditions Élysée, 1976, 661 p.
- CHARLEVOIX, Pierre-François-Xavier, de. *Histoire de la Nouvelle-France*, tome 2, Montréal, Éditions Élysée, 1976, 532 p.
- CHARLEVOIX, Pierre-François-Xavier, de. *Histoire de la Nouvelle-France*, tome 3, Montréal, Éditions Élysée, 1976, 542 p.
- CHARTRAND, René. *Le patrimoine militaire canadien d'hier à aujourd'hui*, tome 1, Montréal, Art Global, 1993, 239 p.
- CHARTRAND, René. *Le patrimoine militaire canadien d'hier à aujourd'hui*, tome 2, Montréal, Art Global, 1995, 238 p.
- CHOUINARD, André. *Le manoir Aubert de Gaspé*, La Pocatière, Société historique de la Côte-du-Sud, 1986, 124 p.
- Collection des manuscrits*, Québec, Législature de Québec, 1884, 576 p.
- Comité des anciennes familles. *Le livre d'or de la noblesse rurale canadienne-française*, Québec, 1909, 131 p.
- CONAN, Laure. *Œuvres romanesques*, volume 3, Montréal, Fides, 1975, 215 p.
- CÔTÉ, Jean. *Pierre Boucher*, Outremont, Québécois, 1995, 95 p.
- CÔTÉ, Renée ET FORTIER, Michel. *Lotbinière (comté). Rapport historique*. Québec, Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Macro-inventaire, s.d., 187 p.
- COURVILLE, Serge et GARON, Robert. *Atlas historique du Québec, Québec ville et capitale*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2001, 457 p.
- COURVILLE, Serge et SÉGUIN, Normand. *Le coût du sol au Québec. Deux études de géographie historique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996, 184 p.
- COURVILLE, Serge et LABRECQUE, Serge. *Seigneuries et fiefs du Québec : nomenclature et cartographie*, Québec, Célât, vol. 3, 1988, 202 p.
- CROTEAU, Gilles. *Les unités spontanées de groupement à Saint-Antoine-de-Tilly*, Québec, Université Laval, 1947-1948, 31 p.

- ROTEAU, René. *Saint-Antoine-de-Tilly, Analyse sociale*, Thèse présentée pour la maîtrise au Département de Sociologie, Université Laval, Faculté des Sciences sociales, 8 avril 1946, 97 p.
- CROTEAU, René. *Saint-Antoine-de-Tilly, esquisse de monographie sociologique*, Québec, Université Laval, 1945, 31 p.
- DAWSON, Nora. *La vie traditionnelle à Saint-Pierre (Île d'Orléans)*, Archives de folklore, Québec, P.U.L., 1960.
- DE CARUFEL, Hélène. *Le moulin Beaudet à Saint-Antoine-de-Tilly*, Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du Patrimoine, Service des Études et des Expertises, novembre 1982, 182 p.
- DESAUTELS, Yvon. *Les coutumes de nos ancêtres*, Éditions Pauline, Montréal, 1984, 55 p.
- DESCHAMPS, Clément E. *Municipalités et paroisses dans la province de Québec*, Québec, 1896, 1376 p.
- DESCHÊNES, Gaston. *L'année des anglais*, Sillery, Septentrion, 1988, 180 p.
- DESPARD, Lucille, TREMBLAY, Renée et RACINE, Mireille. *Recherche des besoins communautaires à Saint-Antoine-de-Tilly*, Projet Canada au travail, avril 1979, 25 p.
- DESRUISSEAU, Pierre. *Le p'tit almanach illustré de l'habitant*, Montréal, de l'Aurore, 1974, 136 p.
- Dictionnaire national des Canadiens français*, tome III, Ottawa, Institut Drouin, 1979, p. 1353 à 1974.
- DIONNE, Raymond. « Germain Dionne, l'ancêtre rebelle de René Lévesque » dans *Le Soleil*, 23 décembre 1984.
- DIONNE, Narcisse-Eutrope. *Parler populaire des Canadiens français, Langue française au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974, 671 p.
- Documents relatifs à la Nouvelle-France 1690-1713*, Québec, Imprimerie A. Côté, 1884, Législature de Québec, 579 p.
- DOYON Ferland, Madeleine. *Les arts populaires*, Esquisses du Canada français, Montréal, 1967.
- DOUVILLE, Raymond. *Pierre Boucher*, Montréal, Fides, 1970, 93 p.
- DROUIN, Georges-Henri. *Étude sur le comté de Lotbinière*, Québec, Université Laval, 1961, 95 p.
- DUBOIS-OUELLET, Simone. *L'histoire de vie d'un guérisseur québécois*, Sainte-Foy, Université Laval, Thèse présentée pour l'obtention du grade de maître ès arts en histoire, 1981, 124 p.
- DUBY, Georges et PERROT, Michelle. *Histoire des femmes XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1991, 557 p.
- DUMAS, Silvio. *Les Filles du Roi*, vol. 2. Québec, La Société historique de Québec, 1972, 381 p.
- DUMONT, Micheline et autres. *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le Jour éditeur, 1992, 646 p.
- DUPONT, Jean-Claude. *Coutumes et superstitions*, Québec, Éditions J.-C. Dupont, 1993, 64 p.
- DUPONT, Jean-Claude. *De Montréal à Baie-Saint-Paul*, Sainte-Foy, Légendes du Saint-Laurent, 1985, 67 p.
- DUPUIS & FRÈRES. *7<sup>e</sup> Anniversaire de Dupuis & Frères*, Montréal Catalogue Printemps-Été 1943, 115 p.
- T. EATON CO. *Fall and Winter*, Moncton, Catalogue 1944-1945, 338 p.

- FAUTEUX, Aegidius. *Les Chevaliers de Saint-Louis au Canada*, Montréal, les Éditions des Dix, 1940, 251 p.
- FAUTEUX, Aegidius. *Patriotes de 1837-1838*, Montréal, Les éditions des dix, 1950, 433 p.
- FAUTEUX, Joseph-Noël. *Essai sur l'industrie au Canada sous le Régime français*, vol. 2, Québec, 1927.
- FERLAND, Aurore Breton et MORNEAU, S. Élisabeth. *Historique de la paroisse*, [inédit], janvier 1974, 8 p.
- FILTEAU, Gérard. *Le Québec, le Canada et la guerre 1914-1918*, Montréal, Éditions de l'Aurore, 1977, 228 p.
- FRANCK, Alain. *Les goélettes à voiles du Saint-Laurent*, L'Islet-sur-Mer, Musée maritime Bernier, 1984.
- FRANCK, Alain. *Naviguer sur le fleuve au temps passé 1860-1960*, Québec, Les Publications du Québec, 2000, 195 p.
- FRÉCHETTE, Louis. *La Noël au Canada*, Montréal, Fides, 1980, 178 p.
- FRÉCHETTE, Louis. *Mémoires intimes*, tome 1, Montréal, Fides, 1961, 200 p.
- FRÉCHETTE, Louis. *Noël d'autrefois*, Montréal, François L. Martigny, Éditeur, 1980, 94 p.
- FRÉGAULT, Guy. *La civilisation en Nouvelle France*, Montréal, 1944.
- LA FROMAGERIE BERGERON. *Au fil du temps*, tableau explicatif préparé pour l'an 2000.
- GAGNÉ, Madame Charles. *Pages d'histoire des Cercles de Fermières (1915-1965)*, Ministère de l'Agriculture, 1965.
- GAGNON, Jean-Pierre. *Le 22<sup>e</sup> bataillon*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1986, 459 p.
- GAGNON, Philéas. *Essai de bibliographie canadienne*, Québec, Cité de Montréal, 1913, 488 p.
- GAUMOND, Michel. *La Place Royale*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1972, 52 p.
- GAUMOND, Michel. *Le site de la première église de Sainte-Croix de Lotbinière 1694-1732*, Québec, Ministère de la Culture et des Communications, 1995, 61 pages.
- GAUTHIER, Madeleine, sous la direction de. *Pourquoi partir?*, Sainte-Foy, les Éditions de l'IQRC, 1997, 315 p.
- GAUTHIER, Raymonde. *Les manoirs du Québec*, Montréal, Fides, 1976, 244 p.
- GAUVREAU, Jean-Marie. *Évolution et tradition des meubles canadiens*, Société Royale du Canada, Ottawa, 1944.
- GIGUÈRE, Guy. *1600-1900. D'un pays à l'autre. Mille et un faits divers au Québec*, Sainte-Foy, Anne Sigier, 1994, 215 p.
- GINGRAS, Apollinaire. *Au foyer de mon presbytère*, Thetford Mines, Imprimerie le Mégantic, 1935.
- GINGRAS, Apollinaire. *Jours de parole*, Beauceville, L'Éclaireur, 1942, 181 p.
- GINGRAS, Guy. *Mon livre*, Saint-Antoine-de-Tilly, [inédit], mars 1978.
- GINGRAS, Marie Lise. *Wilbrod Bherer, Un grand Québécois*, Sillery, Septentrion, 2001, 475 pages.
- GINGRAS, Raymond [dossier historique préparé par]. *Saint-Antoine-de-Tilly*, ANQ, 224 p.
- GIRARD, Rodolphe. *Marie Calumet*, Montréal, Fides, 1973, 155 p.
- GOBRY, Ivan. *St-François d'Assise et l'esprit franciscain*, Paris, Seuil, 1957, 191 p.

- GOSSELIN, M<sup>re</sup> Amédée. *L'instruction au Canada sous le régime français, 1635-1760*, Québec, 1911.
- GRENON, Hector. *Us et coutumes du Québec*, Les Éditions de la Presse, Ottawa, 1974, 334 p.
- GROULX, Lionel. *Chemins de l'avenir*, Montréal, Fides, 1964, 161 p.
- GROULX, Lionel. *Notre maître le passé*, tome 1, Ottawa, Alain Stanké, 1977, 321 p.
- GUILBERT, Lucille et autres. *Pauvre ou vagabond, le quêteux et la société québécoise*, Rapport et Mémoires de recherche du Célat, n° 9, novembre 1987, 115 p.
- HAMELIN, Jean. *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Québec, Presses de l'Université Laval, 1966, 774 p.
- HAMELIN, Jean et ROBY, Yves. *Histoire économique du Québec*, Montréal, Fides, 1971, 436 p.
- HAMELIN, Jean et ROBY, Yves. « Le transport » dans *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Les Éditions Fides, 1976, p. 344-345.
- HAMELIN, Louis-Edmond. *Le rang d'habitat au Québec depuis 1840*, Recherches sociographiques, XXIX 2 - 3, Université Laval, Québec, 1988, 374 p.
- HÉBERT, Yves. *La construction navale...d'hier à aujourd'hui*.
- INVENTAIRE DES RESSOURCES NATURELLES ET INDUSTRIELLES. *Mono-graphie de la Municipalité de la paroisse de Saint-Antoine-de-Tilly*, Ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, 1940, p. 126 à 134.
- JACQUIN, Philippe. *Les Indiens blancs*, Paris, Payot, 1987, 310 p.
- JUNEAU, Marcel et POIRIER, Claude. *Le livre de comptes d'un meunier québécois (Fin XVIII<sup>e</sup> - début XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Québec, P.U.L., 1973, 229 p.
- KALM, Pehr. *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, Montréal, Pierre Tisseyre, 1977, 674 p.
- KIRBY, William. *Le chien d'or*, Québec, Éditions Garneau, 1971, 397 p.
- LACHANCE, André. *La vie urbaine en Nouvelle-France*, Montréal, Boréal, 1987, 148 p.
- LACOURSIÈRE, J., PROVENCHER, J. et VAUGEOIS, D. *Canada-Québec*, Ottawa, Éditions du Renouveau Pédagogique inc., 1978, 631 p.
- LACOURSIÈRE, Jacques. *Histoire populaire du Québec de 1791 à 1841*, Sillery, Septentrion, 1996, 446 p.
- LACROIX, Georgette. *Les cent ans d'un carnaval*, Le patrimoine en perspective, Revue Continuité, 1994, n° 59, p. 12 à 15.
- LAFRAMBOISE, Yves. *La maison au Québec. De la colonie française au XX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2001, 363 p.
- LAPIERRE, Laurier L. *1759*, Montréal, Le Jour Éditeur, 1992, 301 p.
- LAVALLÉE, Gérard. *Anciens ornemanistes et imagiers du Canada français*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1968, 97 p.
- LAVALLÉE, Robert (revue, mise à jour et augmentée par Yves Hébert). *Petite histoire de Berthier-sur-Mer*, Cap-Saint-Ignace, Les Éditions La Plume d'Oie, 1997.
- LAVIGNE, Marie et PINARD, Yolande. *Les femmes dans la société québécoise*, Aspects historiques, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1977, 214 p.
- LAVOIE, Jean-Claude. « Les bateaux à vapeur » dans *Le Régional* (mardi, le 11 décembre 1984).
- LAVOIE, Yolande. *L'émigration des Canadiens aux États-Unis avant 1930*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1972, 87 p.
- LECLAIRE, Alphonse. *Le Saint-Laurent, historique légendaire et topographie*, Montréal, compagnie de publications commerciales, 255 p.

- LECLERC, Jean. *Le Saint-Laurent et ses pilotes 1805-1860*, Ottawa, Leméac, 1990, 232 p.
- LECLERC, Jean. *Les pilotes du Saint-Laurent de Québec à Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle*, Québec, Les Éditions La Liberté inc., 1996, 355 p.
- LEGENDRE, Roland. *Histoire de la seigneurie de Tilly sous le régime français*, Québec, Université Laval, mai 1962, 137 p.
- LEMAY, Claude. *Cimetières*, 1999.
- LEMAY, J. Armand. *Tricentenaire de la seigneurie de Ste-Croix de Lotbinière*, s.l. s.éd., 1983.
- LE MAY, Pamphile. *Le naufrage de l'Étoile dans Le Canadien*, 24 août 1870.
- LE MAY, Pamphile. *Pamphile Le May, écrivain et bibliothécaire*, Catalogue de l'exposition, Montréal, Ministère des Affaires culturelles, Bibliothèque nationale du Québec, 1987, 51 p.
- LEROI-GOURHAN, André. *L'homme et la matière*, Évolution et techniques, Sciences d'aujourd'hui, Paris, Les Éditions Albin Michel, 1943 et 1971, 348 p.
- LEROI-GOURHAN, André. *L'homme et la matière*, Paris, Les Éditions Albin Michel, 1971, 341 p.
- Le Saint-Laurent, The-St-Lawrence 1900-1960*, Musée maritime du Québec, L'Islet-sur-mer, Musée Maritime Bernier, 1980, 56 p.
- LESSARD, Michel. « La vogue des bateaux blancs » dans *Cap-aux-Diamants*, n<sup>o</sup>. 33 (printemps 1993), p. 50-52.
- LESSARD, Michel et MARQUIS, Huguette. *Encyclopédie de la maison québécoise*, Les Éditions de l'Homme, Montréal, 1972, 728 p.
- LESSARD, Michel et MARQUIS, Huguette. *Encyclopédie des antiquités du Québec*, Les Éditions de l'Homme, Montréal, 1971.
- LESSARD, Michel et VILANDRÉ, Gilles. *La maison traditionnelle au Québec*, Les Éditions de l'Homme, Montréal, 1974, 491 p.
- LETENNEUR, René. *Les Normands et les origines du Canada français*, Paris, OCEP, 1973, 332 p.
- LÉVESQUE, Denis. *Legardeur de Repentigny*, Outremont, Québecor, 1996, 95 p.
- L'HÉBREUX, Michel. *Une merveille du monde. Le Pont de Québec*, Sainte-Foy, Éditions Laliberté, 1986, 198 p.
- LINTEAU, Augustine Méthot. *Douce Mémoire*, Bibliothèque Nationale du Québec, 1983, 139 p.
- Livres de prônes*, [inédit], Saint-Antoine-de-Tilly, de 1892 à 1959 et autres archives de la fabrique.
- MAGNAN, Hormidas. *Monographies paroissiales. Esquisses des paroisses de colonisation de la Province de Québec*, Québec, Département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1913, 282 p.
- MAGNAN, Hormidas. *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec*, L'Imprimerie d'Arthabaska Inc., Arthabaska, 1925, 738 p.
- MAILLOUX, Alexis. *Histoire de l'Île-aux-Coudres depuis son établissement jusqu'à nos jours, avec ses traditions, ses légendes, ses coutumes*, Montréal, 1879, 93 p.
- MARTEL, Alphonse. *Notes manuscrites*, [inédit].
- MARTIN, Roger. *L'Anguille*, Traditions du geste et de la parole, Les Éditions Leméac inc, Ottawa, Bibliothèque nationale du Québec, 1980, 194 p.
- MATHIEU, Jacques. *La construction navale à Québec*, Québec, La Société historique de Québec, 1971, 110 p.

- MATHIEU, Jacques et LACOURSIÈRE, Jacques. *Les mémoires québécoises*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1991, 383 p.
- MAURAUULT, Joseph Anselme. *Histoire des Abénakis, depuis 1605 jusqu'à nos jours*, Sorel, 1866, 658 p.
- MÉTHIVIER, Hubert. *Le siècle de Louis XIV*, Paris, Presses Universitaires de France, 1971, 126 p.
- MÉTHOT-VARY, Édith. « Saint-Antoine-de-Tilly » dans Fédération des Cercles de Fermières. *La petite histoire des paroisses de la fédération des Cercles de Fermières du District Régional n° 4*, Beauceville, L'Éclaireur, 1951, 776 p.
- MONTPETIT, Antoine-Napoléon. *Les poissons d'eau douce du Canada*, Montréal, Beauchemin et fils, 1897, 552 p.
- MORISSET, Gérard. *Coup d'oeil sur les Arts en Nouvelle-France*, Québec, 1941.
- MORISSET, Gérard. « La collection Desjardins » dans *Le Canada français*, volume XXII, numéro 3, 1934, p. 210 à 214.
- MORISSET, Gérard. *L'architecture en Nouvelle-France*, Québec, Éditions du Pélican, 1980, 150 p.
- NOËL, Diane et BERGERON, Claire. *Saint-Antoine-de-Tilly. La petite histoire de mon école*, [inédit], Saint-Antoine-de-Tilly, janvier 1998, 12 p.
- NOËL DE TILLY, Julie. *Histoire de la seigneurie de Tilly 1672-1854*, [inédit], 1941, 224 pages.
- NOPPEN, Luc. *Les églises du Québec (1600-1850)*, Montréal, Fides, 1977, 298 p.
- NORMAND, France. *Naviguer le Saint-Laurent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*. Une étude de la batellerie du port de Québec, Sainte-Foy, Les Presses de l'université Laval, 1997.
- Notes généalogiques. *La famille de Félix Lambert, son fils Edmond, son petit-fils Égide et son arrière petit-fils Florian*.
- OHL, Paul. *Black. Les chaînes de Gorée*, Montréal, Libre Expression, 2000, 526 p.
- Ordre des Pères du premier Concile plénier de Québec. *Appendice au rituel romain*, Québec, Imprimerie de l'Action Sociale Limitée, 1919, 278 p.
- OUELLET, Fernand. *Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850*, Montréal, Fides, 1966, 690 p.
- PARÉ, Pierre. *La toponymie des Abénaquis*, Québec, Gouvernement du Québec, 1985, 48 p.
- PARLARDY, Jean. *Les meubles anciens du Canada français*, Arts et Métiers graphiques, Paris, 1963.
- PICHETTE, Robert. *La plaque armoriée de l'église de Saint-Antoine*, [inédit], 19 p.
- PLOURDE, Michel, sous la direction de. *Le français au Québec*, Montréal, Fides et les Publications du Québec, 2000, 515 p.
- PONTBRIAND, B. *Mariages de St-Antoine-de-Tilly*, 1965, 196 p.
- PORTER, John R. et DÉSY, Léopold. *Calvaires et croix de chemins du Québec*, p. 131 à 141.
- Procès verbaux, Avis publics, Règlements et délibérations de la municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly*, Saint-Antoine-de-Tilly, [inédit], de 1870 à 2001.
- Programme-souvenir de la fondation des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc*, Saint-Antoine-de-Tilly, 1953, numéro 848.
- PROULX, Georges-Étienne. « Construction navale et francophone » dans *La Seigneurie de Lauzon*, n° 23, (automne 1986), p. 6-7.
- PROULX, Ls et PARADIS, Redempti. *Rapport de l'archiviste de la province de Québec*, de 1920 à 1951.

- PROVENCHER, Jean. *C'était l'automne, La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent*, Les Éditions du Boréal, Montréal, 1984, 236 p.
- PROVENCHER, Jean. *Les modes de vie de la population de Place-Royale entre 1820 et 1859* (1987) : 133, Rapport inédit, ministère des Affaires culturelles.
- PROVENCHER, Jean. *Les Quatre Saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, Les Éditions du Boréal, Montréal, 1988, Bibliothèque nationale du Québec, 605 p.
- PROVOST, Honorius. *Chaudière-Kennebec*, Québec, Éditions Garneau, 1974, 415 p.
- PROVOST, Honorius. *Les Abénaquis du Canada et le pouvoir civil*, Québec, Société historique de Québec, 1985, 31 p.
- QUÉBEC, PRINTEMPS 1918. Dépliant pour une campagne de financement, 1984.
- Le Quotidien. *Un siècle de vie paroissiale*, Brochure historique et souvenir de Saint-Flavien, Lévis, Imp. Le Quotidien, ltée, 1956, 184 p.
- Le Régional. « Les bateaux à vapeur » (11 décembre 1984).
- Relations des Jésuites, tome 1, Montréal, Éditions du Jour, 1972.
- Rive-Sud Express. « Une histoire de permis de construction qui mène loin », 26 octobre 1977, p. 7B.
- ROQUEBRUNE, Robert de. *Les Canadiens d'autrefois*, Montréal, Fides, 1962, 289 p.
- ROSA, Narcisse. *La construction des navires à Québec et ses environs*, Québec, Léger Brousseau, 1897, 202 p.
- ROUILLARD, Eugène. *La Colonisation*, 1899, 153 p.
- ROULEAU, Marc. *La construction navale*, Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 1993, 227 p.
- ROY, Antoine. *Les lettres, les sciences et les arts au Canada sous le régime français*, Jouve et cie éditeurs, Paris, 1930, 285 p.
- ROY, J.-Edmond. *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, vol. 1, Lévis, Société d'histoire régionale de Lévis, 1984, 495 p.
- ROY, J.-Edmond. « Les conseillers au Conseil souverain de la Nouvelle-France » dans *Bulletin des recherches historiques*, 1, 10 (octobre 1895), p. 151 à 154.
- ROY, J.-Edmond. *Le baron de Lahontan*, Montréal, Éditions Élysée, 1974, 310 p.
- ROY, Léon. *Les premiers colons de la rive sud du Saint-Laurent*, Lévis, Société d'histoire régionale, 1984, 435 p.
- ROY, Pierre-Georges. *Inventaire des Concessions en fief et seigneurie. Foi et hommages et aveux et dénombremments*, Beauceville, l'Éclaireur limitée, 1927-1929, 303 p.
- ROY, Pierre-Georges. *Inventaire des papiers de Léry*, Québec, archives de Québec, tome 2, 1939, 291 p.
- ROY, Pierre-Georges. *Inventaire des papiers de Léry*, Québec, archives de Québec, tome 3, 1940, 308 p.
- ROY, Pierre-Georges. *Inventaire des registres de l'état civil conservés aux archives judiciaires de Québec*, Beauceville, L'Éclaireur, 1921, 347 p.
- ROY, Pierre-Georges. *La famille Aubert de Gaspé*, Lévis, La Compagnie J. E. Mercier, 1907, 199 p.
- ROY, Pierre-Georges. *Old manors, old houses*, 1927, Québec, Historic Monuments Commission of the province of Quebec, 3767 p.
- ROY, Pierre-Georges. *Toutes petites choses du régime français*, Québec, Éditions Garneau, 1944, 304 p.
- ROY, Pierre-Georges. « Charles Le Gardeur de Tilly » dans *Bulletin de recherches historiques*, 28, 3 (mars 1922), p. 65 à 74.
- ROY, Pierre-Georges. « La famille Le Gardeur de Tilly » dans *Bulletin de recherches historiques*, vol. 53, 4 (avril 1947), p. 99 à 23 et 5 (mai 1947), p. 133 à 146.

- ROY, Pierre-Georges. « St-Antoine-de-Tilly » dans *Bulletin des recherches historiques*, Lévis, 1902, 36 p.
- SAINT-PIERRE, Diane et TRUDEL, Robert. *Le fleuve et sa rive droite*, 4, Les relations et les communications Lauzon, GIRAM, 1984.
- SAINT-PIERRE, Serge et POULIOT, Muriel. *Cueillettes d'hier et d'aujourd'hui*, sous la direction de Marcel Moussette, Rapports et Mémoires de recherche du Célat, n° 16, juin 1990, 195 p.
- Mère SAINT-THOMAS et Mère SAINTE-MARIE. *Les Ursulines de Québec, depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, Québec, 1864, 422 p.
- SALONE, Émile. *La colonisation de la Nouvelle-France*, Paris, E. Guilmoto Éditeur, 1970, 505 p.
- SAMSON, Roch, sous la direction de. *Histoire de Lévis-Lotbinière*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1996, 812 p.
- SÉGUIN, Maurice. *La nation « canadienne » et l'agriculture (1760-1850)*, Trois-Rivières, le Boréal Express ltée, 1970, 281 p.
- SÉGUIN, Robert-Lionel. *La civilisation traditionnelle de « l'habitant » aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles*, Montréal, Fides, 1973, 701 p.
- SÉGUIN, Robert-Lionel. *La vie libertine en Nouvelle-France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, vol. 1, Ottawa, Leméac, 1972, 348 p.
- SÉGUIN, Robert-Lionel. *La vie libertine en Nouvelle-France au dix-septième siècle*, vol. 2, Ottawa, Leméac, 1972, 571 p.
- SÉGUIN, Robert-Lionel. *Les divertissements en Nouvelle-France*, Ottawa, Musée national du Canada, bulletin numéro 227, 1968, 79 p.
- SÉGUIN, Robert-Lionel. *Les granges du Québec* Montréal, Quinze, 1976, 127 p.
- SÉGUIN, Robert-Lionel. *Les jouets anciens du Québec*, Ottawa, Leméac, 1976, 123 p.
- SÉGUIN, Robert-Lionel. *Les moules du Québec*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1963, 141 p.
- SÉGUIN, Robert-Lionel. *Les ustensiles en Nouvelle-France*, Ottawa, Leméac, 1972, 143 p.
- SÉGUIN, Robert-Lionel. *L'injure en Nouvelle-France*, Ottawa, Leméac, 1967, 250 p.
- SIMARD, Cyril. *Artisanat québécois*, Tome 1, Les Éditions de l'Homme, Montréal, 1975.
- SIMARD, Cyril. *Artisanat québécois*, Tome 11, Les Éditions de l'Homme, Montréal 1976.
- SIMARD, Cyril et Michel NOËL. *Artisanat québécois*, Tome 111, Les Éditions de l'Homme, Montréal, 1977, 566p.
- SIMARD, Cyril et BOUCHARD, Jean-Louis. *Artisanat québécois*, Tome 4, Les Éditions de l'Homme, 1985, 510 p.
- SIMARD, Cyril et Michel NOËL. *Artisanat québécois*, Tome 3, Les Éditions de l'Homme, 1977, 566 p.
- Statuts et règlements généraux*, Centre communautaire Saint-Antoine-de-Tilly, mars 1997.
- Le Soleil*, « La bonne chère », le 29 octobre 1983.
- Le Soleil*, « Les brise-glaces et l'ouverture du chenal jusqu'à Trois-Rivières », 28 décembre 1934, p. 16.
- Le Soleil*, « Notices historiques et liste des curés natifs de la paroisse, les missionnaires et prêtres à Saint-Antoine-de-Tilly, liste des marguilliers », 20 août 1904.
- THÉRIAULT, Louis. *Richard Verreau, Chanter plus beau*, Éditions Lescop, novembre 2000, 175 p.

- TRUDEL, Marcel. *Atlas de la Nouvelle-France*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1973, 220 p.
- TRUDEL, Marcel. *Catalogue des immigrants 1632-1662*, Montréal, Hurtubise HMH, 1983, 569 p.
- TRUDEL, Marcel et FRÉGAULT, Guy. *Histoire du Canada par les textes*, tome 1, Montréal, Fides, 1963, 262 p.
- TRUDEL, Marcel. *La population du Canada, en 1663*, Montréal, Fides, 1973, 367 p.
- TRUDEL, Marcel. *Les débuts du régime seigneurial*, Montréal, Fides, 1974, 313 p.
- TRUDEL, Marcel. *Le terrier du Saint-Laurent en 1674*, Éditions du Méridien, tomes un et deux, 1998, 912 p.
- TURCOT, Henri. *La petite industrie de la laine au Canada Français*, Imprimeur du Roi, Ottawa, 1928.
- TURGEON, Pierre et GILMOR, Don. *Le Canada. Une histoire populaire*, Montréal, Fides, 2000, 304 p.
- VAN DE WALLE, Marc. *Le contexte géologique de Saint-Antoine-de-Tilly*, document inédit, 2001, 3 feuillets.
- VOLTAIRE. *Candide*, Alleur, Marabout, 1995, 186 p.
- VILLEDIEU, Yanick. « Saint-Antoine-de-Tilly, maisons de dentelle » dans *L'Actualité*, série Les plus beaux villages du Québec, mai 1997, vol. 22, no 7, p. 34 et 36.
- WADE, Mason. *Les Canadiens français de 1760 à nos jours*, Ottawa, Le Cercle du Livre de France, 1963, 685 p.
- WALKER, Anatole. *Les voisins des Cantons*, Montréal, Les Éditions du marché philatélique de Montréal Inc., 1989.

## SOURCES ORALES

### INFORMATEURS ET INFORMATRICES DONT LES TÉMOIGNAGES ONT ÉTÉ ENREGISTRÉS SUR RUBAN MAGNÉTIQUE

**Note explicative :** Les initiales qui suivent le nom des informateurs et informatrices correspondent aux noms des enquêtrices et enquêteurs suivants :

- LA. : Léon Aubin ;
- CB. : Claude Bergeron ;
- SB : Stéphane Bergeron ;
- PB : Paul Brunet ;
- MLG : Marie Lise Gingras ;
- P.B. : Philippe Bélanger ;
- PL : Pierre Lessard ;
- RL. : Robert Linteau ;
- LDM : Lise Drolet Michaud.
- Éliane AUBIN. Coll. LA. 2000 ;
- Florent AUBIN. Coll. LDM. 2000 ;
- Marguerite MONTREUIL-AUBIN. Coll. LDM. 2000 ;
- Jules BEAUDET. Coll. LDM. 2000 ;
- Benoit BEAUDET. Coll. P.B. 1975 ;
- Hilaire BERGERON et Annette FERLAND. Coll. CB. 1982 (décédés) ;
- Hilaire BERGERON et Annette FERLAND. Coll. SB. ;
- Bertrand BOUCHER. Coll. LDM. 2001 ;

Benoît CÔTÉ et Gracia FERLAND. Coll. LDM. 2000 ;  
 Jean-Paul GARNEAU. Coll. LDM. 2002 ;  
 Anna GINGRAS. Coll. MLG. 1992 (décédée) ;  
 Antoine-Lévis GINGRAS. Coll. LDM. 2000 ;  
 Guy GINGRAS et Marie-Paule LAMBERT. Coll. LDM. 2000 ;  
 Claire HOUDE. Coll. LDM. 2000 ;  
 Émilien HOUDE. Coll. LDM. 2000 ;  
 Gilles HOUDE. Coll. LDM. 2000 ;  
 Jean-Paul HOUDE. Coll. LDM. 2000 ;  
 Rosario HOUDE. Coll. LDM. 2000 ;  
 Louis-Philippe LACROIX. Coll. LDM. 2000 ;  
 Émilio LAMBERT et Claire MARTINEAU. Coll. LDM. 2000 ;  
 Amabilis LAROCHE-JANVIER. Coll. LA. 2000 ;  
 Gilberte MARCHAND-LAROCHE. Coll. LDM. 2000 ;  
 Fernande MARCHAND. Coll. LDM. 2000 ;  
 Hélène MÉTHOT. Coll. LDM. 2000 ;  
 Julie MÉTHOT. Coll. RL. 2000 ;  
 Ida MÉTHOT. Coll. RL. 2000 ;  
 Thérèse MÉTHOT. Coll. LDM. 2000 ;  
 Lise PARROT. Coll. LDM. 2001 ;  
 Henri ROUSSEAU et Anita AUBIN. Coll. LA et Coll. LDM. 2001 ;  
 Joseph TANGUAY et Achille AUBIN. Coll. LA. et P.B. 1977.

#### AUTRES INFORMATRICES ET INFORMATEURS

Jean ARSENAULT ;  
 Roland ARSENAULT ;  
 Florent AUBIN ;  
 Léon AUBIN et Clémence LACROIX ;  
 Réal AUBIN ;  
 Robert (Bob) AUBIN ;  
 Agnès BEAUDET ;  
 Raymond BEAUDET ;  
 Fernand BERGERON et Rollande BÉDARD ;  
 Chantal BERGERON ;  
 Claire BERGERON (Alidor) ;  
 Claire BERGERON (Hilaire) ;  
 Claude BERGERON ;  
 Égide BERGERON ;  
 Jean BERGERON et France HUARD ;  
 Michel BERGERON ;  
 René BERGERON ;  
 Rita BERGERON ;  
 Gilles BERNIER ;  
 Jacqueline BOISVERT ;  
 Henriette BOURASSA ;  
 Madeleine BOURRET ;

François BOURRET ;  
Réjean BROUSSEAU ;  
Joseph CARON et Denise GENEST ;  
Madeleine CARON ;  
Denise CAYER ;  
Hélène CHIASSON ;  
Dorilas CÔTÉ ;  
Marie-Anne COTÉ ;  
Jean-Luc DEHOURS ;  
Alain DESROCHERS ;  
Lucie DESROCHERS ;  
Jean-François DIONNE ;  
Marcel DROLET ;  
Alain DUBOIS ;  
Caroline DUBOIS ;  
Léon FERLAND et Estelle GINGRAS ;  
Théodore GENEST ;  
Marie GUIMOND ;  
Denise HOUDE ;  
Régina HOUDE ;  
Brigitte ROUSSEAU-LACOURSIÈRE ;  
Denis LAFLEUR ;  
Jean-Claude LAFLEUR ;  
André LAMBERT ;  
Florian LAMBERT ;  
Agnès BEAUDET-LAMONTAGNE ;  
Julie LECLERC ;  
Diane LEMIEUX ;  
Lise LINTEAU ;  
Robert LINTEAU ;  
Jean-Pierre MAGNAN ;  
Alphonse MARTEL ;  
Lucien MÉTHOT ;  
Madeleine MÉTHOT ;  
Marie-Paule MÉTHOT ;  
Michel NORMAND ;  
Raymond NORMAND ;  
Simone NORMAND ;  
Joseph PAYEUR ;  
Lise PETIT ;  
Raymond ROUSSEAU ;  
Madame Paul-Émile ROUSSEL ;  
Hermann SAINT-AMANT ;  
Micheline VILLENEUVE-BERGERON ;  
Thérèse LAMBERT et Jean-Jacques VILLENEUVE.

**DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES**

- Bibliothèque Nationale, (page consultée le 16 août 2001), [En ligne], adresse URL : <http://www2.biblinat.gouv.qc.ca>
- Bilan des interventions, (page consultée le 16 août 2001), [En ligne], adresse URL : <http://www.mcc.gouv.qc.ca/pamu/themes/exemple/2051-54.htm>
- BRETON, Maurice. Ligne du temps, Histoire St-Antoine de Tilly, (page consultée le 10 mai 2001), [En ligne], adresse URL : <http://www.immobilierbretonquebec.com/st-antoine.htm>
- Charles Legardeur de Tilly, (page consultée le 16 août 2001), [En ligne], adresse URL : <http://www.morinking.coastalw.com/roots/charles.htm>
- Communiqués de presse, Ministère de l'Environnement, Québec, (page consultée le 16 août 2001), [En ligne], adresse URL : <http://www.menv.gouv.qc.ca/communiqués/2000/c000609a.htm>
- Estat général des habitans du Canada en 1666, (page consultée le 16 août 2001), [En ligne], adresse URL : <http://www.members.home.net/hughlarmstrong/qc1666/qc1666qc.htm>
- Fichier Origine, (page consultée le 16 août 2001), [En ligne], adresse URL : <http://www.genealogie.com/fichier.origine/>
- Fondation du patrimoine religieux du Québec, (page consultée le 16 août 2001), [En ligne], adresse URL : <http://www.patrimoine-religieux.qc.ca>
- Franc-Vert, volume 15, n° 1, Un marais habité à Saint-Antoine de Tilly, (page consultée le 16 août 2001), [En ligne], adresse URL : <http://www.ecoroute.uqcn.qc.ca/envir/biodiversit/agirMaraisFM98.html>
- Généalogie.com, (page consultée le 16 août 2001), [En ligne], adresse URL : <http://www.genealogie.com/>
- Il était une fois l'Acadie, (page consultée le 15 août 2001), [En ligne], adresse URL : <http://www.personal.nbnet.nb.ca/yoyo/TEXT-61.htm>
- Institut de la statistique du Québec, (page consultée le 16 août 2001), [En ligne], adresse URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/demograp/regional/209%20munis%20.htm>
- Histoire du Canada et de l'Acadie et Dictionnaire général du Canada, (page consultée le 15 août 2001), [En ligne], adresse URL : <http://www.pages.infinit.net/lej/diction/villieu.htm>
- Jean-Pierre Roy et Geneviève Mallet, (page consultée le 30 janvier 2002), [En ligne], adresse URL : <http://pages.infinit.net/mandrack/tjproy.htm>

- La Nouvelle-France, Ressources françaises, (page consultée le 16 août 2001), [En ligne], adresse URL : <http://www.culture.fr/culture/nllefce/fr/intro.htm>
- La Société des Filles du roi et soldats de Carignan inc., (page consultée le 16 août 2001), [En ligne], adresse URL : <http://www.fillesduroi.org>
- Les coureurs des bois, (page consultée le 16 août 2001), [En ligne], adresse URL : <http://www.mvnf.civilisations.ca/popul/coureurs>
- Les CROTEAU, trois siècles sur la terre ancestrale, (page consultée le 16 août 2001), [En ligne], adresse URL : <http://www.bibeau.citeglobe.com/croteau.htm>
- Manoir de Tilly, (page consultée le 17 août 2001), [En ligne], adresse URL : <http://www.manoirdetilly.qc.ca/fr/auberge.html>
- Neuville, un des plus beaux villages du Québec, (page consultée le 16 août 2001), [En ligne], adresse URL : <http://www.ville.neuville.qc.ca>
- [Prévôté de Québec], (page consultée le 25 février 2001), [En ligne], adresse URL : <http://www.jctca.com/prevotequebec/r11/page020.htm>
- Régiment Carignan-Salières, (page consultée le 15 août 2001), [En ligne], adresse URL : <http://www.geocities.com/Heartland/Plains/6889/REGIMENT.htm>
- Saint-Antoine-de-Tilly, (page consultée le 5 avril 2002), [En ligne], adresse URL : <http://www.saintantoinedetilly.com>
- TMJAMES MULTIMEDIA SERVICES INC. Dictionnaire biographique du Canada, volumes I-XIV, Université Laval et Université de Toronto, CD-ROM, 2000.



# Table des matières

Avertissement .....	5
Préface .....	7
Mot du maire .....	9
Propos d'Alonzo Le Blanc .....	11
Remerciements .....	15
Avant-propos .....	17
Introduction .....	21

## Chapitre 1

### *Saint-Antoine-de-Tilly sous le Régime français*

Saint-Antoine-de-Tilly, municipalité du bord de l'eau .....	25
L'arrivée des explorateurs .....	27
Présence amérindienne aux environs de Saint-Antoine .....	27
Naissance d'une seigneurie .....	30
La vie des premiers colons .....	32
Un deuxième seigneur de Villieu .....	34
Le système seigneurial .....	36
Des nobles en Nouvelle-France... et à Saint-Antoine ! .....	39
Les Legardeur .....	40
Le seigneur Pierre-Noël Legardeur de Tilly .....	42
Naissance de Saint-Antoine-de-Tilly .....	44
Honneur et devoir .....	46
Les de Gaspé : une autre famille importante .....	46
Le manoir des Legardeur et le moulin banal .....	48
Agrandissement de la seigneurie et mort du seigneur .....	50
Les héritiers Legardeur .....	51
Qui étaient les premiers colons ? .....	55
Le départ des Legardeur .....	56
Les Noël deviennent les Noël de Tilly .....	57
Philippe Noël, seigneur de Tilly .....	58
Des jours sombres à l'horizon... ..	61

## Chapitre 2

*Saint-Antoine-de-Tilly sous le Régime anglais*

Saint-Antoine est assiégé .....	85
La mort du seigneur Philippe Noël .....	90
Un nouveau seigneur : Jean-Baptiste Noël père .....	94
Deux chapelles à Saint-Antoine .....	99
La fête du Mai .....	102
Le manoir des Noël de Tilly et sa petite histoire .....	103
Une nouvelle église .....	108
Des œuvres d'une grande valeur venues de France .....	114
Le presbytère .....	115
Nouveau seigneur, Jean-Baptiste Noël fils .....	117
La fête de Noël au manoir .....	119
Agrandissement de la seigneurie ... ..	119
De 1821 à 1838, les héritiers de Jean-Baptiste Noël .....	120
Rémi-Séraphin Noël de Tilly .....	120
Jean-Baptiste-Isaïe Noël cède ses droits immobiliers à son frère .....	121
Jean-Baptiste-Isaïe Noël, seigneur, député et médecin (1838-1847) .....	122
Le dernier seigneur, Léon Noël (1847 à 1854) .....	124
Le domaine de Léon Noël de Tilly .....	125
Naissance de la municipalité de Sainte-Antoine-de-Tilly .....	126

## Chapitre 3

*Saint-Antoine-de-Tilly et son dernier seigneur : Léon Noël de Tilly*

L'abolition de la tenure seigneuriale .....	145
Édouard Noël de Tilly, fils de seigneur .....	146
Après la mort de Julie Legendre .....	147
La fin du système seigneurial .....	148
Le domaine des Dionne .....	148
René Lévesque et la famille Dionne .....	148
Mouvement patriotique .....	149
L'exode à Saint-Antoine-de-Tilly : une affaire économique .....	150
Pourquoi s'exilait-on ? .....	151
Où ces émigrants allaient-ils ? .....	151
Des familles revinrent dans leur pays .....	152
Des familles de Saint-Antoine s'exilent .....	153
À l'arrivée du XX <sup>e</sup> siècle .....	156

## Chapitre 4

*La vie quotidienne à Saint-Antoine-de-Tilly*

Nos ancêtres, des gens braves et indociles...	165
Une langue pure .....	166
Alphabétisation et instruction à Saint-Antoine-de-Tilly .....	167
La survie d'abord .....	167
Sous le Régime français .....	168
Les lendemains de la Conquête .....	168
Le XIX <sup>e</sup> siècle .....	169
L'école modèle .....	169
Les petites écoles de rang .....	172
L'école de rang .....	172
Aménagement rudimentaire .....	173
L'institutrice d'antan : une femme-orchestre ! .....	174
1943 : instruction obligatoire .....	175
Apprentissage de l'école .....	178
La fréquentation scolaire .....	178
Qualité de l'enseignement .....	178
L'école de rang : un repère .....	180
Conditions de vie à l'école de rang : courageuses, les petites dames ! .....	181
Se rendre à l'école envers et contre tous .....	182
Les repas des écoliers .....	182
La récréation à l'école .....	183
La distribution des prix .....	183
La discipline .....	184
L'hygiène à l'école .....	184
La pesée mensuelle .....	185
Un personnage notoire .....	185
Le désir d'apprendre .....	186
Marcher au catéchisme .....	187
École modèle avec communiant. ....	188
1951 : Érection d'un couvent .....	189
1858 : Naissance de la Commission scolaire de Saint-Antoine-de-Tilly .....	190
Les habitations de nos ancêtres .....	190
Le patrimoine bâti de Saint-Antoine-de-Tilly .....	191
Le sous-sol de l'époque : une véritable cave .....	193
L'éclairage .....	193
Outils, ustensiles, meubles et objets quotidiens .....	194

La salle commune .....	194
La chambre à coucher .....	195
La ferme .....	195
Une grange octogonale à Saint-Antoine ! .....	195
À cheval ! .....	196
Les travaux domestiques .....	199
Les journées de lessive .....	199
Le savon du pays .....	201
Les arts domestiques .....	201
La dentelle .....	201
La broderie .....	202
La laine des moutons, c'est nous qui la tondaine... ..	203
Rien ne se perd, rien ne se crée... ..	203
L'alimentation en Nouvelle-France .....	204
Il était une fois le poisson... ..	204
On ne mangeait pas que du poisson... ..	206
En caravane, allons à la cabane... ..	209
On cultivait la pomme .....	210
On fait boucherie ! .....	210
Les conserves... ..	212
Les boissons .....	213
Alcool et débit de boisson clandestin. De la tolérance à l'interdiction... ..	214
Le tabac .....	217
La vie familiale .....	218
On se fréquentait... mais on ne se touchait pas ! .....	219
Les catherinettes .....	220
Pour le meilleur et pour le pire... ..	220
On part la famille et on travaille pour la patrie ! .....	223
Être dans les honneurs ! .....	226
Lorsque le temps était à l'orage... ..	228
La santé (maladies, épidémies et soins) .....	228
Les épidémies .....	228
La grippe espagnole .....	229
Arrive enfin la vaccination ! .....	230
La médecine traditionnelle .....	231
La dévotion aux saints guérisseurs .....	231
Pharmacopée traditionnelle et médecins .....	232
Les ramancheurs .....	237

Les soigneurs .....	237
Les divertissements .....	239
La veillée .....	240
Ils entrent quatre par quatre en frappant du talon... ..	241
Les jeux de cartes .....	243
Le rideau se lève sur... le théâtre .....	243
Les fêtes calendaires .....	245
Sainte nuit... ..	245
Bonne année, grand nez... ..	247
L'Épiphanie .....	248
Mardi gras .....	249
Fête de Pâques et eau pascalle .....	250
La Saint-Jean-Baptiste .....	250
Le Carnaval de Québec .....	251
La fête de la Grosse Gerbe à la fête des Foins .....	251
L'épluchette de blé d'Inde .....	252
La corvée .....	252
La baignade .....	253
Le patinage et le hockey .....	256
Course de chevaux et de bateaux : on aime la vitesse et la compétition !.....	258
Les plaisirs de la neige .....	260
Le tennis et le croquet .....	262
Les jouets des tout-petits .....	263

## Chapitre 5

### *La vie maritime*

Le fleuve, fenêtre ouverte sur le monde extérieur .....	275
Le fleuve et les échanges commerciaux .....	276
Le fleuve et les rapports sociaux .....	278
Le pont de glace .....	280
Transport sur le pont de glace .....	282
La débâcle et la fin des ponts de glace .....	283
Le fleuve : une source de divertissement .....	284
La courtepoinette qui volait au vent .....	286
Courses en voiliers d'hiver sur le fleuve .....	286
Vogue la valise ! .....	286
Le fleuve : ouverture sur le monde extérieur .....	287
La construction navale .....	288

La construction navale à Saint-Antoine-de-Tilly .....	289
Adélarde Houde, constructeur de bateaux .....	290
Eugène Houde et la Montreal Boatman .....	290
Houde & Bergeron .....	290
Robert Houde et la Three Rivers Boatmen .....	293
AMT Marine .....	294
La tradition maritime se poursuit .....	295
Le phare de la pointe Legardeur .....	296
Le quai de Saint-Antoine-de-Tilly .....	297
Au temps de la navigation .....	298
Le cabotage .....	298
Le Ste-Croix .....	299
Le St-Antoine .....	301
Le Vapeur Saint-Laurent .....	302
Le Alys .....	302
L'Étoile .....	303
Le petit bateau d'Ernest : maquette d'un transatlantique .....	304
Le fleuve et le pilotage .....	305
Les navigateurs de Saint-Antoine-de-Tilly .....	305
À la mémoire de nos marins .....	305
L'apprentissage du métier de pilote .....	306
Le statut de pilote .....	307
Les marins de Saint-Antoine .....	307
Navigateurs .....	307
Une histoire de famille .....	309
De père en fils .....	311
La vie à bord des bateaux .....	311
L'homme est parti pour travailler, la femme est seule à s'ennuyer ! .....	312
Perception du métier de pilote .....	313
Le fleuve, un grand pourvoyeur .....	314
Le bois de grève .....	314
La pêche à l'anguille .....	314
Les Antoniens, témoins ou victimes de catastrophes maritimes .....	316
Le malheur frappe ! .....	316
1847 : Naufrage à Saint-Nicolas .....	316
1870 : naufrage d'un bateau appelé L'Étoile .....	317
1879 : le naufrage du Gallus .....	317
1880 : échouement du Ottawa et du Boyne .....	317

1917 : le naufrage du S. S. Simcoe .....	318
1925 : le détachement des glaces à Sainte-Croix .....	318
1925 : une noyade .....	318
1927 : le naufrage du Kamloops .....	318
1928 : une noyade .....	319
1934 : l'échouement du John H. Macdougle .....	319
1943 : un sauvetage sur la glace .....	319
1945 : une vedette à la dérive .....	320
1946 : l'échouement du Warrior .....	320
1949 : une noyade .....	321
1960 : à la dérive sur la glace .....	321

## Chapitre 6

### *Portrait économique de Saint-Antoine-de-Tilly*

La colonisation, le commerce et l'industrialisation .....	327
Les officiers et les capitaines .....	329
Les productions horticoles et animales .....	330
L'horticulteur Guy Gingras .....	332
Et un jardinier .....	334
La pêche, la chasse, la trappe, les tanneries et les cordonneries .....	334
La coupe du bois : le bûcheron .....	336
Le travail saisonnier, journalier et ambulancier .....	342
La charité pour l'amour de Dieu .....	342
Les cordonneries .....	343
Les tanneries .....	344
Le tailleur et la confection des vêtements .....	345
Les magasins généraux .....	346
De beaux souvenirs... ..	350
Les épiceries et les restaurants .....	352
Les boucheries .....	354
La première véritable boucherie .....	354
Les hôtels .....	356
Des pensionnaires... ..	361
La Banque Provinciale du Canada .....	361
La Caisse populaire de Tilly et de Saint-Apollinaire .....	362
Les beurreries .....	363
Les laiteries .....	365
Les fromageries .....	366

Les boulangeries .....	377
Les moulins .....	378
Le moulin à farine .....	379
Incendie du moulin à farine .....	380
Entente avec la Compagnie des chemins de fer nationaux .....	382
Le moulin Beudet .....	382
Le moulin était essentiel .....	383
La clientèle du moulin .....	383
Salaire du meunier .....	385
La culture du blé .....	385
Évolution de l'architecture et de la technologie .....	386
Apprentissage du métier .....	387
L'avenir du moulin .....	388
Les moulins à scie .....	389
Incendie au moulin à scie .....	390
Relations avec les gens .....	390
Le travail au moulin .....	392
Un gagne-pain .....	392
Le moulin à cardes .....	392
La laine du moulin à cardes .....	394
Menuisiers et artisans du bois .....	395
Lacroix & Fils enr. ....	398
Sylvie Stoeckel, ébéniste .....	403
Le travail du fer : les ferblantiers, les charrons et les forgerons .....	404
La forge de Frédéric Montreuil .....	407
La période de spécialisation .....	409
Exploitation des carrières de pierre et de gravier .....	411
Le transport .....	412
Circuit d'autobus .....	413
L'automobile .....	415
Les femmes au travail .....	416
Julie Méthot, enseignante et infirmière .....	418
Ida Méthot, secrétaire du premier ministre .....	418
Isabelle Houde, pionnière méconnue .....	419
Les soins capillaires .....	419
La poste .....	420
Quelques notables .....	422
Les notaires .....	423

Lieutenant-gouverneur de la province .....	423
Les avocats .....	423
Les ingénieurs .....	423
La vie culturelle (nos artistes...)	424
Voici quelques musiciens de Saint-Antoine :	424
Antoine Montreuil, violoniste .....	425
Richard Verreau, ténor .....	426
Bob Aubin, musicien .....	429
La famille Gingras et ses musiciens .....	430
La famille Lafleur et ses musiciens .....	431
Maude Bergeron, soprano .....	432
Jacqueline Boisvert-Boily, sculpteur .....	432
Daniel LeGallic, peintre et sculpteur .....	433
Jean-Paul Garneau, sculpteur et fondeur d'art .....	434
Huguette Joncas, sculpteur .....	434
Claire Houde, peintre .....	435
D'autres peintres...	435
Paul Ohl, écrivain .....	436
Manon Arcand, écrivaine .....	437
Réjean Lapointe, écrivain .....	437
Des écrivains chez la famille Ouellet .....	437
Alonzo Le Blanc, écrivain et critique littéraire .....	438
Réjean Brousseau, écrivain .....	438
D'autres écrivains...	438
Antoine Laprise, comédien, metteur en scène et enseignant .....	439
Marie-Nathalie Lacourcière, comédienne et danseuse baroque .....	439
Gilles Houde, inventeur .....	440

## Chapitre 7

### *Le XX<sup>e</sup> siècle : vers le tricentenaire de Saint-Antoine-de-Tilly*

La vie municipale .....	451
Saint-Antoine-de-Tilly divisé en secteurs .....	453
Les estivants .....	454
Les maires, les secrétaires-trésoriers et les conseillers .....	456
La mairie .....	458
Le conseil municipal et les événements marquants du XX <sup>e</sup> siècle .....	458
Événements marquants .....	460
Le bicentenaire de la paroisse de Saint-Antoine-de-Tilly .....	461

La Première Guerre mondiale .....	461
Un raz-de-marée .....	462
Des tremblements de terre .....	462
La crise économique .....	463
Au feu ! .....	463
La Seconde Guerre mondiale .....	465
250 <sup>e</sup> de Saint-Antoine .....	467
Pour ou contre la peine de mort ? .....	467
Chasse aux loups .....	468
La Super Francofête de 1974 .....	468
Débâcles .....	468
Sports et Loisirs de Tilly .....	469
Construction du centre communautaire .....	469
Jeune chambre de Tilly .....	470
Club de Villieu ou de l'Âge d'or .....	471
Infrastructures et services .....	472
Les ponts .....	472
Petite histoire des routes .....	474
Électricité .....	475
Aqueduc et réseau d'égouts .....	475
Télégraphe et téléphone .....	477
Service de protection contre les incendies .....	477
Protection des citoyens : Onésime Carré .....	478
La vie religieuse et paroissiale .....	478
Visite de l'église .....	478
Le petit Jésus de cire .....	481
Les bancs .....	482
Le « garde-chien » ou le connétable .....	482
La fabrique paroissiale et son conseil .....	483
Les dîmes .....	484
La sacristie .....	484
La plaque armoriée .....	485
Sacristains et bedeaux .....	487
On sonne les cloches .....	489
Les enfants de chœur .....	489
Cimetière, inhumations et funérailles .....	490
Suicides et maladies : les sépultures .....	491
Les sépultures des enfants .....	491

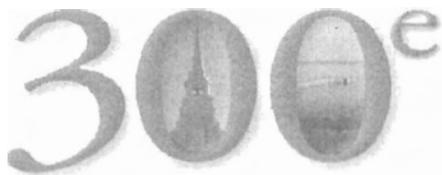
Les inhumations .....	491
Funérailles .....	492
Les corbillards .....	494
Directeurs de funérailles au XX <sup>e</sup> siècle .....	495
Hilaire Bergeron, directeur des pompes funèbres .....	496
Louis-Philippe Lacroix, fabricant de cercueils et directeur funéraire .....	496
Les croix de chemin et le calvaire .....	498
Le calvaire de Saint-Antoine-de-Tilly .....	500
La chorale : musique à l'église .....	504
Des maîtres chantres et des chantres .....	504
Harmonium .....	505
Orgue et organistes .....	505
La Chorale mixte .....	505
La Chorale liturgique .....	506
Le Chœur de Tilly .....	506
Autres organismes religieux .....	507
L'Ordre du Saint-Sépulcre .....	507
Le Tiers-Ordre de saint François .....	508
Archiconfrérie de la Sainte Vierge .....	509
La Ligue du Sacré-Cœur .....	509
Le Cercle Lacordaire et le Cercle Sainte-Jeanne-d'Arc .....	509
Congrégation des Dames de Sainte-Anne .....	511
J.E.C .....	512
Les Chevaliers de Colomb .....	513
Les Filles d'Isabelle .....	514
Le Cercle de Fermières .....	514
Les ordinations .....	517
Les 25 <sup>e</sup> et 50 <sup>e</sup> anniversaires de vie sacerdotale de l'abbé Léon Fortier .....	518
Un nouveau curé .....	519
On fait la quête... ..	522
Lectures catholiques .....	522
Le chapelet à la radio... et la prière .....	523
Les étapes de la vie religieuse .....	524
La confession .....	524
La communion solennelle .....	525
La confirmation .....	525
Les derniers sacrements : l'extrême-onction .....	526
On jeûne... puis on fête ! .....	526

Les visites paroissiales et épiscopales .....	527
La Fête-Dieu .....	528
La Semaine sainte .....	530
Le Congrès Eucharistique de Sainte-Croix .....	531

### *Conclusion*

Saint-Antoine-de-Tilly : regard sur l'avenir .....	559
Histoire des temps modernes : les dix dernières années du XX <sup>e</sup> siècle .....	559
Le tourisme : un accueil chaleureux .....	561
Le bénévolat .....	561
Les Amis du Marais .....	562
Corporation du tricentenaire de Saint-Antoine-de-Tilly .....	562
Corporation Découvrons Saint-Antoine-de-Tilly .....	564
Au tournant du siècle .....	564
La fin du XX <sup>e</sup> siècle .....	566
Vers l'avenir : développer et conserver ! .....	566
Qualité de vie et patrimoine .....	568
Vers le tricentenaire, vers l'avenir... .....	569

Bibliographie .....	571
---------------------	-----





 **AGMV** Marquis  
MEMBRE DE SCABRINI MEDIA  
Québec, Canada  
2002



## *Et du fleuve jusqu'à la fin des terres...*

Un voyage ethno-historique des origines jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle d'un des plus beaux villages du Québec, un voyage révélant nos racines, un avenir prometteur ainsi que l'importance de sauvegarder l'héritage culturel laissé par nos ancêtres.

Dans une véritable fresque à la mémoire de tous ceux qui ont construit Saint-Antoine-de-Tilly, les auteures, Solange Bergeron et Lise Drolet-Michaud nous présentent trois siècles de la petite et de la grande histoire de Saint-Antoine-de-Tilly.

300<sup>e</sup>

